·Ex Libris
Duquesne University:

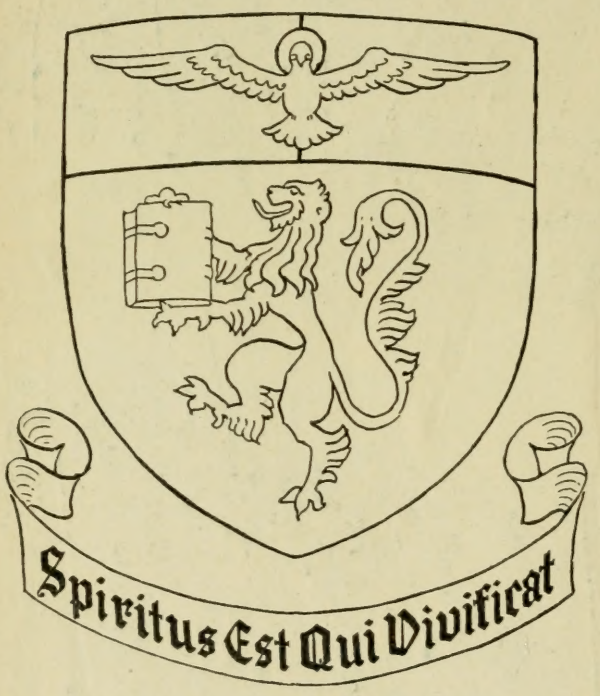

THE LIBRARY
DUQUESNE UNIVERSITY
PITTSBURGH, PENNSYLVANIA

RÉCITS DE L'HISTOIRE ROMAINE

SAINT JÉROME

RÉCITS DE L'HISTOIRE ROMAINE

AU Ve SIÈCLE

LA LUTTE CONTRE LES BARBARES

1. ALARIC. — *L'Agonie de l'Empire.* 1 vol.
2. PLACIDIE. — *Le Démembrement de l'Empire.* 1 vol.
3. DERNIERS TEMPS DE L'EMPIRE D'OCCIDENT. — *La Mort de l'Empire.* 1 vol.

LES LUTTES RELIGIEUSES

4. SAINT JÉROME. — *La Société chrétienne en Occident.* 1 vol.
5. SAINT JEAN CHRYSOSTOME ET L'IMPÉRATRICE EUDOXIE. — *La Société chrétienne en Orient.* 1 vol.
6. NESTORIUS ET EUTYCHÈS. — *Les grandes Hérésies du* Ve *siècle.* 1 vol.

Paris. — J. CLAYE, imprimeur, 7, rue Saint-Benoît. — [1271]

RÉCITS DE L'HISTOIRE ROMAINE

AU Ve SIÈCLE

SAINT JÉROME

LA SOCIÉTÉ CHRÉTIENNE EN OCCIDENT

PAR

AMÉDÉE THIERRY

Membre de l'Institut.

TROISIÈME ÉDITION

CATHOLIC COLLEGE
HOLY GHOST
PITTSBURGH, PA

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cie LIBRAIRES-ÉDITEURS

QUAI DES AUGUSTINS, 35

1875

Tous droits réservés.

~~9226~~
~~J576t~~
F
BR1720
J5
T45x

AVIS DES ÉDITEURS

Le volume dont nous offrons au public une édition nouvelle, tout en étant un ouvrage absolument complet par lui-même, forme cependant une partie intégrante de l'ensemble des *Récits de l'Histoire romaine au* v^e^ *siècle*.

Deux grands faits généraux souvent liés l'un à l'autre de la façon la plus étroite donnent au ve siècle une physionomie à part dans l'histoire : la lutte de la *Romanité* contre la Barbarie ; la lutte de l'Église contre les Césars, de l'orthodoxie contre l'hérésie et le schisme.

Cette dualité d'événements à la fois distincts et connexes a rendu nécessaire la division de ces *Récits* en deux parties.

La première partie, traitant plus spéciale-

14934 SFB 8 1924

ment d'histoire politique, peut se résumer en une seule phrase : *la lutte contre les Barbares.*

Les trois volumes dont se compose cette partie embrassent la période qui s'étend depuis la mort de Théodose jusqu'à la chute de la Rome impériale et bientôt après l'extinction de l'autonomie italienne : ils forment les actes successifs d'un drame plein d'étranges péripéties; ils indiquent encore chacune des heures qui s'écoulent entre l'agonie et la mort du grand Empire.

Nous avons groupé sous le titre générique de *luttes religieuses* les trois volumes intitulés : *Saint Jérôme, — Saint Jean Chrysostome et l'Impératrice Eudoxie, — Nestorius et Eutychès.* Le lecteur aurait tort cependant de ne voir là que des études d'histoire purement religieuse. La lutte de l'archevêque de Constantinople contre la femme d'Arcadius et la querelle des deux natures appartiennent autant, plus peut-être, à l'histoire générale qu'à l'histoire religieuse.

Au ve siècle, en effet, la vie publique s'est transportée du Forum dans l'Église, mais c'est toujours la vie publique avec ses ardeurs, ses passions, ses vertus, ses crimes.

Ici c'est Jérôme, simple prêtre dalmate, groupant autour de lui par la puissance de son génie le patriciat romain, le clergé de la Ville éternelle, tout ce peuple élégant de la Rome du IVe siècle, peuple étrange, intermédiaire entre le paganisme et le christianisme, l'antiquité et le moyen âge, entre le vieux monde qui se meurt et le monde nouveau qui va naître.

Là c'est Jean Chrysostome, l'évêque politique, le tribun un instant souverain de Constantinople, qui, se faisant de la multitude une milice ardente et dévouée, armant au nom de Jésus-Christ les classes pauvres contre les classes riches, alluma presque lui-même l'incendie qui dévora la moitié de la cité impériale et remplit l'Orient tout entier de scandales, d'émeutes, de tumulte.

Enfin c'est Nestorius et c'est Eutychès qui, ébranlant le christianisme dans son fondement principal, l'Incarnation, agitèrent le monde romain du Ve siècle plus peut-être qu'Alaric ou bien qu'Attila : Alaric et Attila ne menaçaient que la terre, Nestorius et Eutychès portaient leurs menaces jusqu'au ciel même. Ardente querelle où chacun voulut prendre sa part,

empereur et peuple, nobles et plébéiens, laïques et clercs, et qui troubla pour longtemps la tranquillité de l'Empire : les dogmes les plus importants de notre foi chrétienne devaient sortir de ces formidables disputes.

Tel est résumé en quelques mots le vaste ensemble de ces admirables travaux par lesquels Amédée Thierry a remis à la lumière et rendu à la vie tout un siècle, — le plus important peut-être des siècles dans l'histoire du monde.

GILBERT-AUGUSTIN THIERRY, JACQUES-AMÉDÉE THIERRY.

PRÉFACE

Aucun nom dans l'antiquité chrétienne n'est plus illustre que celui de saint Jérôme, et aucun Père de l'Église n'a compté plus d'historiens, de commentateurs, de critiques depuis le moyen âge jusqu'à nos jours. J'ai glané dans cette moisson abondante, et profité des lumières apportées par mes devanciers. Il en est un surtout devant lequel je me serais arrêté, découragé, si mon but dans la composition de ce livre n'eût été tout différent du sien.

Que si l'on me demande comment, après tant d'ouvrages dont je reconnais la valeur, j'ai présumé pouvoir dire encore quelque chose sur saint Jérôme, je répondrai que c'est en l'écoutant, en le cherchant lui-même dans la volumineuse collection de ses œuvres, non-seulement avec la curiosité patiente de l'érudit, mais avec l'amour de l'historien. L'ouvrage que je publie ici

aurait pu s'appeler : *Mémoires de saint Jérôme,* si la prétention attachée à un pareil titre ne m'eût semblé mal répondre au sérieux des recherches et à la gravité du sujet.

Au fond pourtant mon livre n'est que cela : saint Jérôme n'en est pas seulement le héros, il en est le véritable auteur. C'est son portrait tel qu'il nous l'a laissé de sa main ; c'est la confidence de ses pensées, de ses études, de ses chagrins, de ses persécutions, de ses triomphes, faite par lui-même, au jour le jour, dans la sincérité des premières émotions ; c'est aussi la vie de ses amis et de ses ennemis, parfois même la confession de ses nobles pénitentes ; enfin c'est l'histoire du IVe siècle, car Jérôme a touché à tout ; il a tout vu, tout raconté ; il a participé à toutes les luttes de son temps, dont il a été l'âme et la gloire. Voilà ce que j'ai voulu dégager de ses livres, pour en faire l'objet du mien ; et le titre que j'ai ajouté à son nom indique clairement ma pensée : *la Société chrétienne en Occident.*

S'il est difficile de saisir, dans une seule étude, le personnage complet de saint Jérôme, la faute en est à l'universalité même qui fait son principal caractère : aussi ses historiens se le sont pour ainsi dire partagé, suivant les tendances particulières de leur esprit. L'un a choisi l'écrivain, le polémiste ardent, égal souvent à Cicéron ; un autre, le théologien dont les décisions font presque toujours loi pour l'Église ; un troisième, le

savant traducteur qui a su faire passer dans la langue latine les beautés des livres hébreux et à qui nous devons l'ordonnance actuelle des Évangiles ; un quatrième, l'ascète et le propagateur passionné du monachisme en Occident. A chacun de ces points de vue d'une même individualité correspondent des travaux nombreux et souvent excellents, mais qui ont un grand malheur, celui de ne la représenter qu'imparfaitement.

Où Jérôme reconquiert toute sa grandeur, c'est dans l'action : c'est par elle surtout qu'il a été puissant parmi ses contemporains, qu'il est immortel pour l'histoire. Jérôme a plus fait qu'il n'a écrit, et, la plupart du temps, il n'a écrit qu'en vue de l'action immédiate. A Rome, dans les palais dorés du patriciat, ou à Bethléem, au fond de sa grotte d'ermite, il attaque, il provoque, il dirige. Si l'on trouve dans les écrits de ce Père de l'Église un miroir fidèle de son temps, c'est qu'il en est lui-même une partie importante, *pars magna*. Plus qu'aucun de ses contemporains, Jérôme est un homme du IVe siècle ; et on ne saurait le comprendre sans une connaissance approfondie des opinions, des besoins, des passions, des préjugés de cette époque. Tracés habituellement au courant de la plume des secrétaires, dictés, improvisés, ses livres, pour la plupart, sont des écrits de circonstance, faits pour un but déterminé et actuel. Il nous montre parfois dans ses lettres le messager qui attend à la porte de son ermitage

les pages qu'il trace à la hâte pour ses amis de Rome et d'Aquilée, ou pour les Églises des Gaules, dans le but de réfuter une fausse doctrine ou de justifier son orthodoxie attaquée. Ces pages, le loisir lui manque pour les polir, et elles y perdraient peut-être la vivacité du premier jet. Jérôme verse sur le papier la pensée et les mots tels qu'ils lui arrivent dans le tumulte de l'inspiration, puis le pamphlet court le monde comme un événement que ne font pâlir ni les péripéties d'une société si agitée, ni les dissensions des empereurs, ni les guerres étrangères ou civiles, ni la ruine suspendue au front de la ville éternelle.

Si donc on veut expliquer saint Jérôme et, qu'on me permette de le dire, lui faire pardonner ses exagérations, ses colères, ses injustices même, il faut devenir avec lui homme de son temps. C'est ce que nous essayerons de faire ici. Nous pénétrerons à sa suite dans les rangs du clergé romain dont il attaque les corruptions ; sous les cloîtres mondains où il appelle à la pauvreté et à l'humilité les orgueilleuses filles des Marcellus, des Fabius, des Scipions ; au désert de Palestine et d'Égypte, où son ascendant les entraîne ; à Bethléem enfin, où elles accourent, du fond de l'Occident, entendre sa parole et mourir au siècle.

On ne peut se rendre compte de tout le mouvement qui se fait autour de lui qu'en étudiant ce monde étrange, intermédiaire entre le paganisme et le chris-

tianisme, entre l'antiquité et le moyen âge, ce monde élégant de Rome, perdu dans l'opulence et la mollesse, et qui veut goûter les austérités de la Terre-Sainte par caprice, par vraie dévotion, par mode. Il se déroule dans cette étude une série de caractères individuels précieuse pour l'histoire. Les documents chrétiens jusqu'au milieu du IVe siècle ne nous avaient guère révélé que la marche lente et souterraine du christianisme au sein des classes populaires, parmi les affranchis, les esclaves, les soldats, foule obscure, parsemée de quelques grands noms, mais vaillante et produisant dans sa foi, plus ardente qu'éclairée, la floraison sanglante des martyrs ; nous ignorions les procédés d'initiation que la religion devait prendre plus tard dans le haut patriciat romain, dans le monde du savoir, de la richesse et de l'orgueil. C'est à ce spectacle nouveau que les écrits de saint Jérôme nous convient.

Quelle variété de caractères nous offre sa correspondance, à laquelle il faut ajouter ses traités polémiques, ses préfaces, et jusqu'à ses commentaires, car Jérôme, écrivain personnel, s'il en fut, met à toutes les pages de ses livres lui, ses amis et ses ennemis ! De ces caractères, les uns, burinés entièrement de sa main, peuvent se comparer aux morceaux les plus parfaits de Théophraste ; les autres ne sont qu'esquissés, mais l'esquisse en est si hardie et si vraie, qu'on voit les personnages respirer et se mouvoir. Quand Jérôme attaque les vices de son temps, il a la verdeur de Juvénal, de Lucile sur-

tout, auquel il aimait à être comparé : ses portraits sont alors sombres et terribles. Rien n'est plus effrayant que ce personnage de Rufin-Grunnius, hypocrite, avare et voluptueux, qui s'enrichit des aumônes que la charité lui confie, et « festoie de la faim des pauvres. » Quand Jérôme peint ses amis, ses amies surtout, et le charme des campagnes de Bethléem, il a toutes les grâces de Théocrite. Nous chercherions en vain dans l'antiquité autant d'observations sur les femmes du grand monde païen ou chrétien ; sur leurs sentiments, leurs habitudes, leur vie domestique, leur toilette même. Paula, Eustochium, Marcella, Fabiola, sont des types qu'on ne saurait oublier quand on les a connus, et Jérôme nous fait habiter familièrement avec elles. Combien est touchante cette fidèle et sainte affection qui, née sous le marbre et l'or d'un palais de Rome, entre un prêtre dalmate et l'héritière des Scipions, ne finit qu'au bout de vingt-deux ans dans un monastère de Judée ! Inséparables dans la vie, ils veulent l'être aussi dans la mort, et préparent le lit de leur *dormition* dans les grottes bénies qui entourent la crèche du Sauveur.

A côté de la galerie de portraits, nous placerons les tableaux de voyage. Ce Père de l'Église fut un grand voyageur. Il parcourut presque tout l'univers connu de son temps. C'est de lui que nous vient ce mot qui distingue si bien le voyageur intelligent du simple curieux, *Discendi studio peregrinationes institutæ sunt :* « l'amour de l'étude a créé les voyages. » Jérôme rapportait ses

observations de *pérégrin* non-seulement à la foi (c'était son objet principal), mais à la philosophie, à l'histoire, à la poésie même. Il disait à propos de l'utilité qu'en pouvait retirer la religion : « De même que l'on comprend mieux les historiens grecs quand on a vu Athènes, et le troisième livre de l'*Énéide* quand on est venu, par Leucate et les monts Acrocérauniens, de la Troade en Sicile, pour se rendre ensuite à l'embouchure du Tibre; de même on voit plus clair dans les saintes Écritures quand on a parcouru la Judée, interrogé les souvenirs de ses antiques cités, étudié sa géographie. »

L'historien de Jérôme doit donc se faire le compagnon de ses voyages en Grèce, en Syrie, à Rome, à Constantinople, en Égypte, en Palestine, pour y placer les remarques ou les simples impressions d'un observateur qui peint souvent d'un seul trait, souvent d'une simple allusion classique dont il faut chercher le sens dans l'histoire ou dans la fable. Quant à la Palestine, qu'il a habitée trente-cinq ans et qu'il parcourut fréquemment avec les plus savants rabbins de Tibériade et de Lydda dans un but scientifique, on peut dire qu'elle lui appartient. Ses œuvres nous sont aussi nécessaires aujourd'hui pour comprendre la Judée ancienne qu'à lui-même autrefois les deux Testaments et les Actes des Apôtres pour comprendre la Judée des Hébreux ou celle des chrétiens. Saint Jérôme est le *vade mecum* de tout voyageur qui veut visiter fructueusement la Terre-Sainte.

Je ne parle point des scènes de la vie humaine dans lesquelles il aime à encadrer la peinture des lieux : Jérôme est un écrivain incomparable quand il s'agit d'analyser et de rendre par le langage ce qu'il y a de plus délicat ou de plus exalté dans les troubles de l'âme. C'est dans ses lettres mêmes qu'il faut aller chercher les ravissements de sa pieuse amie au sépulcre du Christ, à la grotte de la Nativité, aux bords du Jourdain par un lever de soleil, ou la sainte frayeur qui la saisissait à l'aspect de la mer Morte, ce tombeau des villes maudites; ou enfin son exaltation au milieu des sables torrides qui entourent la *ville du Seigneur*.

Les œuvres de saint Jérôme sont encore et surtout, pour l'histoire des dogmes et des faits ecclésiastiques, une source inépuisable d'informations. Sans cesser d'être un fils respectueux et dévoué de l'Église romaine, il apprécie et admire les Églises orientales, d'où la lumière chrétienne s'est levée sur le monde. Il connaît leurs traditions et remonte par elles au berceau de la foi, dans Jérusalem, dans Antioche, dans Césarée. Leurs doctrines, leurs controverses lui sont familières : il a entendu Apollinaris à Laodicée, Didyme à Alexandrie, Grégoire de Nazianze à Constantinople ; et veut faire profiter ses compatriotes occidentaux des fruits de sa précieuse moisson, en asseyant sur la science l'orthodoxie de l'Église romaine. Sa controverse avec saint Augustin au sujet de la dispute des apôtres Pierre et Paul montre à quel point l'interprétation des Écritures,

livrée à la seule logique des idées, en dehors de la tradition des faits, peut égarer le génie lui-même. Jérôme se fit chez les siens l'initiateur de la grande exégèse biblique, telle que la pratiquaient les Orientaux.

Il eut d'ailleurs la gloire de compter parmi ses adversaires deux hérésiarques fameux : Apollinaris, son ancien maître, qu'il alla faire juger à Rome, en 382, par un concile, et le Breton Pélage, qui vint le défier à Bethléem, et n'eut pas à se louer de cette audace. Dans son ardeur pour la vérité du dogme, Jérôme ne se contenta pas de guerroyer contre les vivants, il provoqua au fond de leurs sépulcres les hérésiarques des siècles passés. Comme le berger Jacob, sur cette même terre de Judée, avait lutté jadis contre les puissances du ciel, il prit corps à corps le grand fantôme d'Origène, instruisit son procès et le fit condamner par l'Église.

Tel m'a paru saint Jérôme d'après le témoignage même de ses livres, et tel j'ai essayé de le rendre sous les différentes faces que revêt son individualité dans l'histoire. J'ai tenté de peindre sous leurs vraies couleurs l'homme du monde, l'écrivain, le savant, l'athlète infatigable de la foi catholique. Travaillant la plupart du temps sur des correspondances, j'ai pu mêler à mes récits des esquisses de la vie intime et jusqu'à ces détails familiers devant lesquels l'histoire doctrinale s'arrête, mais que recherchent avidement les lecteurs de nos jours, si curieux de Mémoires.

C'est là le côté de mon livre où j'essaye de représenter Jérôme dans ses rapports avec la société du IVe siècle : puissé-je avoir réussi pareillement en le suivant dans la sphère plus éthérée des questions religieuses, où il a reçu, par la glorification de l'Église, la palme du génie uni à la foi ! Mon but principal a été d'être vrai. Heureux si j'ai pu en outre intéresser ; heureux surtout si j'ai contribué à faire aimer et admirer mon héros, comme je l'aime et l'admire moi-même !

RÉCITS

DE L'HISTOIRE ROMAINE

SAINT JÉROME

LA SOCIÉTÉ CHRÉTIENNE EN OCCIDENT ET L'ÉMIGRATION ROMAINE EN TERRE SAINTE

LIVRE PREMIER.

La société romaine au IVe siècle. — Peuple. — Patriciens. — Vie d'un sénateur de Rome. — Vie d'une riche matrone. — Mœurs du clergé romain. — Femmes attachées aux églises. — Les évêques de Rome au IVe siècle ; caractère politique des papes de Rome. — Nécessité d'une réforme ecclésiastique. — Arrivée à Rome d'Athanase et de deux moines de Nitrie. — Histoire de Marcella. — Communauté monastique de l'Aventin; Asella, Furia, Fabiola, Paula. — Mode des pèlerinages en Terre-Sainte.

341 — 381

La seconde moitié du IVe siècle fut sans contredit l'époque du plus grand luxe à Rome et en Italie, non de ce luxe public qui s'alliant aux arts se plaît à couvrir de marbre et d'or les monuments de la patrie pour la rendre plus belle, plus vénérée, mais du luxe privé, compagnon inséparable du caprice ou du mauvais goût, produit d'une décadence morale qu'il précipite lui-même par le ravalement des arts. Sous les inspirations

de ce luxe énervant, la profusion des ornements succède à la beauté des formes, la richesse à la majesté. Il avait essayé de se glisser à Rome avec la corruption asiatique sous les princes de la maison de Sévère; mais les mœurs occidentales, encore vigoureuses alors, le combattirent dans ses progrès : Constantin assura son triomphe en Occident par la fondation de Constantinople. Peuplée de Grecs d'Asie, la nouvelle capitale, qui devint par le séjour des principaux empereurs la vraie métropole de l'empire, eut bientôt conquis l'ancienne à des usages que celle-ci repoussait naguère avec horreur. La fille imposa à sa mère des fantaisies qu'elle recevait elle-même de l'extrême Orient. Par une de ces contradictions qui se retrouvent au fond des choses humaines et déroutent la logique des idées, le christianisme, religion d'abnégation et de pauvreté, née dans une étable et propagée par des pêcheurs, concourut à donner aux habitudes occidentales une mollesse inconnue des temps païens. Si Rome au IVe siècle demeurait toujours en beaucoup de points la régulatrice de la vie politique, elle ne fut plus celle des mœurs : elle pouvait donner la loi, Constantinople donna la mode.

Les documents contemporains ne manquent pas à qui veut étudier et peindre la société de cette époque, sans recourir aux données des temps antérieurs, ressource d'ordinaire peu sûre, souvent même dangereuse. Des poëtes, des orateurs qu'on appelait *panégyristes,* des historiens estimables, quelques écrivains épistolaires tels que Symmaque, nous en dévoilent le côté païen ; son côté chrétien se montre à nous avec plus d'ampleur encore et de certitude chez les écrivains chrétiens qui faisaient alors l'honneur de l'Occident: Jérôme, Ambroise, Augustin, Paulin de Noles. Leurs

livres, écrits au jour le jour, suivant les besoins de la polémique religieuse ou de l'enseignement moral, reflètent l'image du temps comme dans le plus pur miroir; leurs lettres surtout nous offrent ce caractère de vérité irrécusable, de témoignage en quelque sorte involontaire et spontané. C'est là que je puiserai autant que possible les matériaux de mon travail; entre ces correspondances volumineuses je m'adresserai principalement à celle de Jérôme, — source charmante, source féconde, — où ce grand homme, le plus grand de tous assurément par l'esprit comme par le talent, littérateur et théologien consommé, homme du monde et moine, presque pape et chassé de Rome comme un malfaiteur, nous parle de lui, de ses amis, de ses ennemis, tenant encore, du fond de son ermitage de Bethléem, les fils de la société patricienne dans la capitale de l'empire. On peut dire sans exagération que toute la vie romaine est là, depuis les intrigues de la chancellerie épiscopale jusqu'aux guerres scandaleuses des conciles, et depuis les pratiques austères des moines jusqu'aux plus intimes secrets des gynécées. Au flambeau de ces révélations, je ne cours pas risque de m'égarer, et pour rester plus ferme sur le terrain de la certitude, je choisirai des événements où Jérôme est à la fois historien et acteur.

I.

On ne comprendrait guère l'état de la société chrétienne sans une connaissance au moins générale de la société païenne, au milieu de laquelle celle-là commençait à se dessiner : il n'est d'ailleurs ici question que des hauts rangs de ce monde païen, de sa partie noble, riche,

élégante, dont le patriciat formait le couronnement. Celui qui veut l'étudier au IVe siècle doit tout d'abord abjurer ses souvenirs classiques de Rome républicaine, car c'étaient les plus vieilles familles qui présentaient le spectacle des plus étonnantes nouveautés. Quant au peuple, il restait à peu près le même. Il continuait à passer ses journées aux courses de chevaux ou aux représentations des mimes, ses nuits sur les bancs des amphithéâtres ou sous les portiques dallés des nobles maisons. Il allait toujours tendre la main aux distributions publiques, mais le pain ne lui suffisait plus comme au temps de Juvénal; il lui fallait en outre des rations de lard, de vin, d'huile, que les empereurs lui avaient concédées par crainte ou par flatterie. A la maigre sportule du patron il savait joindre un revenu plus productif, la rançon des comédiens et des cochers, qui ne se souciaient d'être ni assommés ni sifflés. C'était toujours, en un mot, la plus basse des populaces, lâche, turbulente, paresseuse, avide, incapable d'exercer un métier honnête, et jouant aux dés le soir tout son gain de la journée. Cette plèbe avait même cessé de porter des noms latins; elle ne distinguait plus ses membres que par des sobriquets empruntés à on ne sait quel argot presque inintelligible pour nous. Ainsi les étrangers venus à Rome entendaient avec surprise parler de *Cimesseurs,* de *Semicupes,* de *Sérapins,* de *Cicimbriques,* de *Gluturins,* sans compter les *Trulla,* les *Pordaca,* les *Lucanicus,* les *Salsula*[1]. Un autre étonnement pour eux

1. Amm. Marc., XXVIII, 4. — La signification de plusieurs de ces noms fera deviner les autres. *Cimessor* veut dire mangeur de trognons de choux; *Trulla,* cuiller à pot; *Gluturinus* vient de *gluto,* glouton; *Lucanicus,* mangeur de saucisson, à cause de la Lucanie, qui fournissait les meilleurs; *Salsula,* mangeur de porc salé; *Semi-cupa,* demi-broc; *Cicimbricus* ou *Cicumbricus,* de *cicuma,* chouette.

était de voir dans la masse populaire le grand nombre de gens à face blême, ridée, imberbe, que les affranchissements versaient chaque année, et qui portaient sur leurs fronts le double stigmate de la servitude et de l'impuissance. Scipion Émilien, interrompu par des murmures, criait un jour à la plèbe de son temps : « Silence aux bâtards de l'Italie[1] ! » Au IVe siècle il eût pu dire : « Silence à vous, Romains, qui n'êtes pas même des hommes ! »

Un sénateur, sous le règne de Constance, n'était point assurément un Cincinnatus ou un Caton ; ce n'était pas non plus un de ces énergiques scélérats qui, vers la fin de la république, précipitaient sa ruine pour l'opprimer ou la vendre, comme Catilina ou Clodius ; ce n'était pas davantage un de ces nobles dégradés qui descendaient dans l'arène, comme Gracchus le Gladiateur, pour goûter le plaisir aristocratique de prostituer un grand nom : ce n'était rien de romain, ni en bon, ni en mauvais sens. Il fallait chercher son modèle dans les annales de la Babylonie et de la Perse. Une robe de soie flottante, car la toge du tissu le plus léger lui semblait bien trop lourde ; des voiles de lin transparents[2], des éventails de femme, des ombrelles, étaient son attirail de toilette ; une troupe d'eunuques, son entourage. Quand il n'était pas au bain ou au cirque, à soutenir quelque cocher, à voir lancer quelques chevaux nouveaux, il restait assoupi sur un lit de repos, dans d'immenses salles aux pavés de marbre, aux parois ornées de mosaïque. Si quelque rayon de soleil, traversant les épaisses courtines, arrivait jusqu'à ses yeux, si une mouche se glissait sous son vêtement, on l'enten-

1. Val. Max., VI, 2.
2. Amm. Marc., XIV, 6.

dait pousser des cris plaintifs. « Suis-je donc né chez les Cimmériens, disait-il en gémissant, pour qu'on m'inflige de pareilles tortures[1] ? » S'agissait-il d'assister à une chasse, que ses esclaves faisaient pour lui, ou de se transporter, pour quelque affaire indispensable, du lac Averne à Pouzzoles, ou à Gaëte, dans une gondole élégamment peinte, il se montrait tout étonné de lui-même et ne tarissait pas sur le récit de ses fatigues : à l'entendre, il avait égalé les campagnes d'Alexandre et laissé loin derrière lui les expéditions de César[2]. En revanche, il pouvait passer le jour et la nuit à jouer aux dés. Quant à l'étude, elle lui inspirait autant d'horreur que le poison; car, suivant le mot de l'historien à qui nous empruntons ces portraits contemporains, la bibliothèque d'un patricien était aussi hermétiquement fermée et aussi respectée qu'une tombe[3]. Quelques tirades de Juvénal sur les mœurs, quelques anecdotes de Suétone ou de Marius Maximus sur la vie privée des empereurs, composaient toute la littérature de ces anciens maîtres du monde, appelés encore à prononcer sur sa destinée.

Si le sénateur quitte son palais pour quelques visites d'apparat, pour se rendre à la curie, à l'amphithéâtre, aux boutiques du Forum, il faut que Rome en soit informée. On le hisse dans un char d'une hauteur démesurée, afin que tout le monde le contemple à loisir, et là, renversé en arrière, dans une attitude nonchalante, il agite de la main gauche un pan de sa robe pour en faire remarquer la finesse et

1. Amm. Marc., XXVIII, 4.

2. Amm. Marc., XXVIII, 4.

3. Bibliothecis, sepulchrorum ritu, in perpetuum clausis. Amm. Marc., XIV, 6.

l'éclat[1]. Les chevaux cependant frémissent sous des caparaçons d'or, les cochers sont armés de baguettes d'or en guise de fouet. La valetaille, accourue de tous côtés, est réunie au grand complet : esclaves, serviteurs libres, affranchis, aucun ne manque à l'appel, « pas même Sannio le bouffon, » comme disait la comédie antique. Le majordome, une verge dorée en main, les compte, les ordonne, les aligne, avec la dignité d'un centurion alignant ses manipules. En tête est la grosse infanterie, qui doit recevoir le choc et le donner, puis l'infanterie légère[2], composée d'esclaves jeunes, élégants, richement habillés. Vient après le troupeau des eunuques aux faces blafardes : ils environnent le char, l'œil perpétuellement fixé sur le maître, dont ils épient le moindre mouvement. Les suppôts de la cuisine succèdent en bon ordre : cuisiniers, marmitons, rôtisseurs... reconnaissables à leur teint enfumé ; enfin arrivent les porteurs d'eau, les balayeurs, la séquelle entière des gens gagés qui forment l'arrière-garde. On emprunterait au besoin les esclaves des maisons voisines, on enrégimenterait volontiers les passants pour grossir l'escorte, tant un patricien met d'orgueil à étaler autour de lui une nation de domestiques. Lorsque tout est prêt, la troupe s'ébranle : hommes et chevaux se précipitent de la même vitesse ; l'avant-garde repousse et bouscule les citadins qui ne se rangent pas à temps, et les dalles noires des rues résonnent au loin sous le sabot des chevaux. « On dirait une irruption de barbares dans une ville prise d'assaut, » ajoute le contemporain qui nous fournit ces détails, et n'est autre que l'historien Ammien

1. Amm. Marc., XIV, 6.

2. Utque prœliorum, periti rectores, primo catervas densas opponunt et fortes, deinde leves armaturas. Amm. Marc., XIV, 6.

Marcellin[1]. Tout le monde regarde, s'inquiète, s'informe, et le riche sénateur se demande à lui-même s'il ne soutient pas bien le nom de ses ancêtres.

Avec le soir commencent d'interminables festins où siége un peuple de flatteurs et de parasites, et dont les mers, les fleuves, les montagnes du monde entier semblent avoir été les pourvoyeurs. A chaque monstre qui paraît sur la table, des cris de surprise se font entendre; les convives s'exaltent, ils veulent savoir le nom, le poids, l'origine de chaque chose. Ce poisson vient-il du Pont-Euxin ou de l'extrême Océan? Est-ce l'oasis d'Égypte ou la montagne du Phase qui nous envoie ces oiseaux? Des serviteurs accourent avec des balances, on pèse les poissons, on pèse les oiseaux et les loirs; trente notaires sont là, tablettes en main, pour en dresser l'inventaire[2] : ce sont les archives de la famille. Cependant l'heure des divertissements est venue; des esclaves voiturent à travers la salle un orgue hydraulique aussi grand qu'une maison; d'énormes lyres le flanquent avec des flûtes et d'autres instruments variés, puis la musique retentit, une redoutable musique, s'écrie Ammien Marcellin, habitué en Orient à de moins bruyantes symphonies. Suivent la danse et la pantomime, exécutées par des danseuses et des histrions en renom. Les pantomimes étaient toujours la fureur des patriciens; aussi, « de quelque côté que l'on porte ses pas, nous dit le même témoin oculaire, on voit des femmes à longs cheveux bouclés, qui, en se mariant, auraient pu donner des sujets à l'État, danser sans fin et exécuter par leurs mouvements des attitudes théâtrales[3]. » Une famine

1. Amm. Marc., XIV, 6. — Prudent., *in Symm.*, I.
2. Amm. Marc., XXVIII, 4.
3. Amm. Marc., XIV, 6.

s'étant fait sentir à Rome, les magistrats, pour diminuer la consommation, résolurent de renvoyer les étrangers : la noblesse demanda grâce pour les comédiens et l'obtint. Trois mille danseurs et danseuses restèrent donc dans la ville, ainsi que les chœurs et leurs choréges[1], mais les professeurs d'arts libéraux furent impitoyablement chassés jusqu'au dernier.

Chez le personnage dont j'esquisse ici le portrait, les hautaines prétentions égalaient l'ignorance et la futilité. Il étalait à tout venant la vanité aristocratique sous sa forme la plus inintelligente, n'ayant à la bouche que les Reburrus, les Pagonius, les Géryon, les Tarracius, les Parrhasius, et autres noms étranges, plus connus de la fable que de l'histoire[2]. A l'exemple du maître, les valets n'en voulaient pas prononcer d'autres : c'eût été souiller l'illustre toit où ils servaient. Pour beaucoup de nobles romains de ce siècle, l'histoire était trop moderne et trop plébéienne : remonter aux héros mythologiques semblait plus digne, et était surtout plus aisé. Un sénateur italien ne manquait guère d'être issu de Cacus, de Géryon, ou de quelque brigand des époques fabuleuses, seigneurs de l'Italie avant l'arrivée d'Hercule; un Grec voulait remonter à Clytemnestre et aux Atrides, un Asiatique de la Troade à Vénus et à Anchise, pourvu que ce fût par une branche aînée qui primât la famille des Jules; enfin tout sénateur provincial se croyait tenu de descendre des anciens rois de son pays. Quant aux grands noms de l'histoire, on sait qu'ils ne meurent jamais, alors même que s'éteignent les races qui les ont possédés; il en restait donc un bon nombre que l'on ne

1. Amm. Marc., XIV, 6.
2. Amm. Marc., XXVIII, 4.

contestait point, quand ceux qui les portaient avaient du crédit et de l'opulence. En résumé, le corps aristocratique présentait une étonnante collection de tous les mensonges vaniteux de l'univers. On eût pris la Curie de Rome, cette ville superbe qui avait absorbé le monde, pour un théâtre où les nations vaincues venaient jouer, au grand divertissement de leurs maîtres, la comédie de leurs splendeurs passées.

A côté d'hommes pareils, que pouvaient être les femmes? Elles participaient aux mêmes vices dans la condition de leur nature, passant leur temps en intrigues d'amour, en caquetages médisants[1], en travaux de toilette, car leur toilette était un rude labeur. D'élégants eunuques, mêlés aux femmes de service[2], garnissaient les appartements d'une noble matrone, non pas qu'on la gardât à vue comme la chose se pratiquait dans l'Orient barbare, — rien n'était plus libre qu'une Romaine, — mais parce que la mode avait fait de ces esclaves mutilés l'ameublement nécessaire d'un gynécée. A l'heure de la toilette, la maîtresse appartenait à ses suivantes, qui se précipitaient sur elle comme sur une proie. C'était à qui lui infligerait quelque torture, agréablement acceptée, dit un auteur du temps. L'une, armée du fer rouge et des peignes, construisait sur sa tête un échafaudage de cheveux tressés avec des fils d'or, l'autre répandait autour de ses tempes une pluie de paillettes dorées[3]; quelquefois des tresses brunes ou blondes se mariaient ensemble sur la même tête, ou la plus belle chevelure noire se recouvrait d'une toison rouge chère-

1. Hieron., *Ep.* 96, *Ep.* 19 et passim.
2. Hieron., *Ep.* 19, *Ep.* 82 et passim. — Amm. Marc., XIV, 6.
3. Script. rer. August. in Vero; not. Casaub., p. 85, ed. Paris., 1629; et Trebell. Poll. in Gallien., p. 182, ead. edit.

ment achetée en Germanie : l'art d'être belle au IVe siècle consistait principalement à rendre la nature méconnaissable. L'application des fards était, après la coiffure, l'objet important de la toilette ; ils étaient nombreux, et les moralistes ecclésiastiques nous en ont en quelque sorte dressé l'inventaire. Au premier rang figuraient le blanc de céruse, le minium, et le noir d'antimoine, destiné à relever l'éclat des yeux. Quand une matrone romaine était ainsi peinte et coiffée, on posait délicatement au sommet de sa tête une mitelle persane, et le *grand roi,* s'il l'eût vue, eût pu la revendiquer sans trop d'erreur pour une de ses favorites. La robe d'une élégante de haut rang n'était ni de laine, ni de toile, même très-fine; on laissait ces étoffes vulgaires aux toilettes plébéiennes; la matrone ne portait que de la soie, souvent mêlée d'or, et des tissus de lin si légers, qu'au dire d'un père de l'Église, ils couvraient le corps sans le cacher. Des bijoux, des perles, des pierreries de toute sorte, une ceinture d'or et des souliers dorés et craquant sous le pied, complétaient la parure d'une patricienne des riches quartiers de Rome au IVe siècle[1].

La fureur de la mode était alors pour les étoffes de soie brochée représentant des figures par l'ingénieuse combinaison de leurs trames, invention nouvelle, suivant les contemporains, mais plus vraisemblablement imitation des tissus en usage depuis des siècles dans la Chine et dans l'Inde. On étalait donc sur ses vêtements des images d'oiseaux et de bêtes sauvages que les enfants se montraient du doigt en passant : des lions, des ours, des chiens, et même des chasses entières, ainsi que des scènes à personnages mythologiques ou histori-

1. Hieron., *Ep.* 19, *Ep.* 89, *Ep.* 47.

ques[1]. Chacun choisissait suivant son goût et sa fortune; mais cette mode, que les païens exaltaient comme une preuve du génie merveilleux du siècle, attirait la réprobation des prédicateurs chrétiens, qui n'y voyaient que l'œuvre de Satan, un piége tendu par l'idolâtrie aux âmes imprudentes. Il nous reste encore plus d'un sermon prononcé sur ce grave sujet[2]. Les sermons eurent tort, et les femmes chrétiennes ne recherchèrent pas les étoffes nouvelles avec moins d'empressement que les femmes païennes : seulement, tandis que celles-ci marchaient toutes bariolées des amours de Jupiter et d'Europe ou de ceux d'Adonis et de Vénus, les autres arboraient sur leur corsage, comme une confession de leur foi, quelque scène de l'Évangile ou quelque pieuse peinture de l'Ancien Testament.

Telle était la société laïque. Pouvait-on raisonnablement exiger que le clergé romain, vivant dans ce milieu, recruté dans ce milieu, pratiquât les vertus évangéliques de continence, de renoncement à soi-même et de pauvreté? L'infirmité humaine ne le permettait guère. Aussi l'amour du bien-être, du plaisir, du luxe, et la soif de l'or qui les procure, infectaient le clergé non moins que les gens du monde : de plus il y joignait un vice particulier à sa profession, l'ambition jalouse avec tous les désordres qu'elle entraîne. Je ne fais ici que résumer les auteurs chrétiens eux-mêmes. Dans les bas rangs de l'Église, les clercs détournaient des filles plébéiennes et les enlevaient à leur famille pour en faire des concubines sous

1. Amm. Marc., XIV, 6. — Vales., ad Amm. Marc., not., p. 26, ed. in-4°. Gronov. Lugdun. Batav., 1693. Prudent., *Hamartig*, v. 291, 292.

2. Aster., *Homil. de Divite et Lazaro.* — Theodoret., *Sermo de Providentia.* — Joan. Chrysostom., *Hom.* 50, *in Mattheum.*

les noms de sœurs *agapètes*, ou de femmes *sous-introduites*, et cette plaie hideuse, commune aux Églises d'Orient et d'Occident, restait vivace malgré les anathèmes des conciles et les prohibitions des lois séculières[1]. Les dignitaires ecclésiastiques abusaient de leur entrée dans les nobles maisons pour y séduire les femmes, et l'accusation d'adultère est une de celles qui sont portées le plus fréquemment contre des prêtres ou des évêques, soit devant les conciles, soit devant le public. Les veuves attachées aux églises ne cherchaient trop souvent dans cette position semi-cléricale qu'un manteau pour couvrir leurs galanteries : elles affichaient une hardiesse virile, se faisaient couper les cheveux à la manière des hommes, et portaient des vêtements qui faisaient douter de leur sexe, tandis que de jeunes diacres parfumés, frisés comme des histrions, des anneaux étincelants aux doigts, allaient de palais en palais étaler leurs grâces efféminées, et n'en sortaient que les mains pleines d'or[2].

L'avidité de tous ces hommes pour l'argent était proverbiale, ainsi que les richesses accumulées par le clergé. Les captations exercées sur les femmes et sur les vieillards allèrent si loin que deux lois successives rendues par l'empereur catholique Valentinien Ier déclarèrent radicalement nuls toute donation entre vifs ou tout legs testamentaire faits à des ecclésiastiques[3]. « Les cochers du cirque, les comédiens, les prostituées, dit à ce sujet saint Jérôme, peuvent recevoir des legs; un prêtre païen

1. Voir, au sujet des *Sœurs agapètes*, le volume des *Récits de l'Histoire romaine au* Ve *siècle* intitulé *Saint Jean Chrysostome et l'Impératrice Eudoxie*, liv. I.

2. Hieron., *Ep.* 18 *Ep.* 93.

3. Cod. Th., l. xvi, t. ii, leg. 27-28.

le peut, un prêtre chrétien ne le peut pas; je suis loin de m'en plaindre pour l'Église, mais je rougis pour ceux qui ont rendu la loi nécessaire[1]. » La loi était formelle, on l'éluda sous couleur de libéralités faites aux pauvres par les mains du clergé[2], et le nouvel abus devint bientôt si criant que saint Chrysostome conseillait à ses ouailles de distribuer leurs aumônes elles-mêmes, sans en charger ni prêtre ni diacre.[3] La recommandation de l'évêque était encore plus infamante que la loi. Il est évident qu'une réforme morale de la société romaine devait commencer par celle du clergé, d'où descendaient de si tristes exemples.

Diverses causes politiques, administratives et religieuses avaient contribué à donner au siége épiscopal de Rome une position exceptionnelle parmi les autres. Constantin, lors de l'organisation hiérarchique du sacerdoce chrétien, ayant assimilé les évêques aux fonctionnaires civils et proportionné l'importance des évêchés à celle des métropoles administratives, le siége épiscopal romain, suivant le sort de la ville éternelle, se trouva sans égal au monde. Toute privée que Rome était de l'action du gouvernement, puisque les Césars ne l'habitaient plus, la vieille métropole de l'empire, « ce domicile des lois, cette reine du monde[4], »

1. Pudet dicere : sacerdotes idolorum, mimi et aurigæ, et scorta hæreditates capiunt; solis clericis et monachis hoc lege prohibetur; et prohibetur non a persecutoribus, sed a principibus christianis. Nec de lege conqueror, sed doleo cur meruerimus hanc legem. Hieron., *Ep.* 34.

2. Hieron., *Ep.* 34.

3. *Récits de l'Histoire romaine au* v^e^ *siècle : Saint Jean Chrysostome et l'Impératrice Eudoxie,* livre Ier.

4. Domicilium legum. Sidon. Apollin. *Ep.* 1, p. 6.

Exaudi, regina, tui pulcherrima mundi,
Inter sidereos, Roma, recepta polos. Rutil. *Itiner.*, I, 47.

— on continuait à l'appeler ainsi, — dominait toujours sa jeune rivale, au moins par la dignité. Comme elle gardait hiérarchiquement le premier rang, hiérarchiquement aussi le siége ecclésiastique de Rome eut le pas sur celui de Constantinople. La question, purement honorifique vis-à-vis de l'Orient, changea de nature vis-à-vis de l'Occident; il s'y joignit un droit de juridiction indéterminé d'abord, mais qui tendit à se dessiner chaque jour plus nettement et à s'étendre. En résumé, au point de vue administratif, le siége épiscopal romain eut dès le principe un caractère spécial qui tenait à celui de la ville maîtresse des nations, et de même que le préfet de Rome différait des autres préfets, l'évêque de Rome ne fut pas un évêque comme les autres évêques.

Sous le point de vue religieux, il se passa quelque chose de semblable, Rome chrétienne hérita en fait du culte que le monde païen avait rendu pendant des siècles et rendait encore à la déesse Rome, « mère des hommes et mère des dieux[1]; elle en hérita sous une formule chrétienne, celle de son origine apostolique. La tradition, universellement reçue, que le siége de Rome avait eu pour fondateur le prince des apôtres, et la présence des tombeaux de saint Pierre et de saint Paul dans ses murs[2], donnèrent à la métropole chrétienne un éclat religieux qui égalait presque l'ancien, ou plutôt les deux cultes se confondirent. Enfin un détail de gouvernement vint ajouter à ces raisons théoriques un argument pratique et l'exercice d'une autorité qui n'existait nulle part ailleurs. Depuis que

1. Rutil., *Itiner.*, I, 49.
2. Caii, Ep. ap. Euseb., *Hist. Eccl.*, II, 25

les empereurs occidentaux avaient déserté le mont Palatin pour résider tantôt à Cologne et à Trèves, tantôt à Milan[1], le premier fonctionnaire ecclésiastique de Rome, l'évêque, était devenu, vis-à-vis d'un sénat organe du polythéisme, le représentant du christianisme lui-même. L'importance de l'évêque en avait grandi : il ne voyait personne au-dessus de lui, et dans les circonstances difficiles il traitait d'égal à égal, non pas seulement avec le préfet de la ville ou le consul, mais avec le corps du sénat[2]. A Constantinople, au contraire, l'évêque allait se perdre dans la foule des grands dignitaires qui formaient la cour du prince[3], et le prince, qui depuis Constantin se regardait comme une sorte d'évêque supérieur, tranchait directement beaucoup de cas litigieux soit de discipline ecclésiastique, soit de dogme. Le pape de Constantinople était, sous le point de vue politique, un simple évêque ; le pape de Rome fut davantage.

Pour soutenir le rang que la force des choses leur imposait, les évêques de la ville éternelle durent adopter en partie l'appareil des hauts magistrats civils dont ils marchaient les égaux, leur luxe, leur représentation splendide, et ils bronchèrent sans peine sur cette pente naturellement glissante. La mollesse et l'orgueil allant de pair avec le luxe, le siége du pêcheur tendit de plus en plus à devenir un trône presque royal. Plus d'un évêque occidental s'en offusqua, mais l'irritation

1. *Histoire de la Gaule sous la domination romaine*, t. I, et II, passim.

2. Zozim., v, 41. Voir au Ier vol. des *Récits de l'Histoire romaine au* Ve *siècle* les négociations du pape Innocent avec le préfet de la ville et le sénat touchant les propositions d'Alaric.

3. *Récits de l'Histoire romaine au* Ve *siècle*, passim.

fut vive surtout dans les grands siéges d'Orient. « Je hais le faste de cette Église, » disait Basile de Césarée, interprète en ceci des sentiments de ses frères[1]. Ce poste envié s'acquérant par l'élection, une ambition fiévreuse envahit le clergé romain : tout prêtre, tout diacre même voulut être pape, comme dans les armées tout soldat voulait être empereur. Rien ne fut plus épargné pour réussir, ni l'intrigue, ni la fraude, ni la calomnie, et la violence alla souvent jusqu'au meurtre. L'honnête et véridique païen Ammien Marcellin, qui fut presque témoin d'une élection papale où le sang avait coulé dans les églises et dans les rues, faisait à ce sujet ces réflexions pleines de sens : « Je ne suis pas surpris d'une telle ambition, dit-il, et je ne m'étonne pas non plus qu'on se batte si rudement pour la satisfaire, car, une fois évêque, on est assuré de grands avantages pour l'avenir et pour le présent ; on ne sort qu'assis dans un char, magnifiquement vêtu, et une table vous attend, dont la délicatesse pourrait défier celle des festins impériaux. Ces hommes seraient plus heureux, ajoute-t-il avec un peu de mélancolie, si, au lieu de se fonder sur la grandeur de la ville, ils suivaient l'exemple de quelques évêques provinciaux que leur sobriété, la vileté de leurs vêtements, l'humilité de leurs regards baissés vers la terre, recommandent aux adorateurs de leur Dieu comme de vrais pontifes dignes d'eux et de lui[2]. » On raconte que, Damase essayant un jour de convertir au christianisme le préfet de la ville, Prætextatus, païen spirituel et assez sceptique, quoique pontife de Vesta et du Soleil : « Oh ! s'écria

1. Odi fastum illius Ecclesiæ. Basil., *Ep.* 10.
2. Amm. Marc., XXVII, 3.

celui-ci en riant, faites-moi évêque de Rome, et je me fais chrétien[1]. »

On le voit, un matérialisme païen enveloppait toute cette société, chrétienne ou non, et le pasteur en était atteint comme le troupeau. On pouvait porter la croix sur sa poitrine et avoir le nom du Christ sur ses lèvres, on était polythéiste par les mœurs. Le christianisme en effet n'avait accompli que la moitié de sa tâche avec Constantin ; il était devenu le second culte de l'État, il s'était donné une hiérarchie puissante et marchait à grands pas vers la domination religieuse exclusive[2] ; mais il n'avait point pénétré dans les mœurs : sa seconde mission, la plus difficile peut-être, était de s'assimiler la société par lui conquise. Il fallait, pour y parvenir, faire descendre une âme chrétienne dans ce corps social façonné par le paganisme, et qu'un christianisme superficiel était inhabile à transformer. Les chrétiens sérieux sentaient la nécessité d'une réforme, et dans le clergé lui-même plus d'un la demandait, tout en s'accommodant des abus. Elle devait venir du dehors. Un souffle parti de l'Orient l'apporta sur les collines du Tibre, ou du moins en sema quelques germes en passant.

II.

Vingt-cinq ans environ avant le pontificat de Damase, et vers l'an 341, Rome reçut dans ses murs un hôte bien illustre, le plus illustre dont pût se glorifier une ville chrétienne, car c'était Athanase, évêque d'Alexandrie,

1. Hiéron., *Ep.* 38.
2. *Histoire de la Gaule sous la domination romaine*, t. II.

le même qui, n'étant encore que diacre, fit prévaloir au concile de Nicée la doctrine catholique de la consubstantialité. Persécuté depuis lors par les ariens, il avait été banni à Trèves du vivant de Constantin, puis rappelé et réintégré par Constance dans son siége, où de nouvelles persécutions ne tardèrent pas à l'assaillir. Obligé de fuir et de sauver ainsi sa vie menacée, il trouva un asile près de l'évêque de Rome, à qui il demanda des juges pour sa propre justification et pour la confusion de ses ennemis. L'évêque de Rome l'accueillit bien, et si Anathase n'eut pas la satisfaction de montrer à l'Occident jusqu'où allait en Orient l'imposture arienne, aidée de la connivence des magistrats, il y laissa du moins des aspirations de réforme auxquelles son nom reste attaché.

Il amenait avec lui à Rome deux solitaires égyptiens qui avaient quitté le désert de Nitrie pour partager son exil. L'un se nommait Ammonius, et devint célèbre plus tard comme abbé d'un des grands monastères de la contrée[1]; l'autre, appelé Isidore, était l'homme de confiance d'Athanase, qui, pour le fixer près de lui, l'institua grand hospitalier d'Alexandrie[2]. On avait bien entendu parler en Italie des cénobites d'Égypte ou de Syrie et de leur existence étrange, environnée de prodiges, mais c'était par de vagues récits, et on n'en avait jamais vu aucun : ceux-ci furent donc l'objet d'une curiosité presque égale à celle qu'excitait leur évêque. Rien n'était plus dissemblable que ces deux hommes sortis de la même vie, animés du même enthousiasme pour la solitude, mais d'âge et de caractère différents. Le plus âgé, Ammonius, semblait porter le désert avec lui; toujours

1. Socrat., IV, 23.
2. Pallad., *Hist. ad Laus.*, *Bibl. vet. Patr.*, t. II, p. 901. Paris, 1624.

silencieux et triste, il affectait pour ce qui l'entourait une indifférence pleine de dédain : pendant son séjour à Rome, il ne voulut rien visiter des curiosités de cette métropole de l'univers que les tombeaux des apôtres Pierre et Paul[1]. Isidore au contraire, qui avait à peine vingt ans, se montrait facile à toutes les impressions, s'intéressait à tout, recherchait le monde et la compagnie des femmes, et bientôt le moine égyptien, choyé, adulé, se trouva introduit dans la plus haute société de Rome. « Il connaissait chaque membre du sénat, nous dit un contemporain, et même les principales dames de la ville [2]. » Isidore suivait ordinairement Athanase dans ses visites, soit chez Eutropie, tante de l'empereur Constance et sœur du grand Constantin, restée catholique en dépit des hérésies de sa famille, soit chez Abutéra, Spérantia et autres matrones dont l'exilé nous a conservé les noms. Ammonius les accompagnait quelquefois. Une des maisons que les Égyptiens fréquentaient le plus volontiers était celle d'Albine, veuve d'un haut rang aussi distinguée par son esprit que par l'illustration de sa race [3].

Restée libre de bonne heure, Albine avait renoncé aux secondes noces pour se vouer tout entière à l'éducation de sa fille unique, Marcella, encore enfant. Malgré sa ferveur chrétienne, elle aimait le monde et en partageait les idées ; elle rêvait pour sa fille un mariage éclatant et « l'honnêteté » avec beaucoup de richesses[4]. Au rebours de sa mère, Marcella, qui

1. Socr., IV, 23.
2. Pallad., *Hist. Laus.*, ub. sup.
3. Athanas. *Apol.*, I., — Hieron., *Ep.* 96.
4. Hieron., *Ep.* 96.

pouvait avoir sept ou huit ans, était d'humeur mélancolique et pensive ; son esprit, ouvert, attentif au delà des habitudes de son âge, semblait traversé quelquefois par des éclairs d'exaltation et d'opiniâtreté bizarres. Elle assistait près d'Albine aux conversations des exilés d'Égypte, et n'était pas la dernière à s'intéresser à leurs discours, quand ils abordaient les questions relatives à la vie monastique, ce sujet d'un intérêt si neuf pour les Occidentaux. La peinture du désert, de ses horreurs, de ses combats, de ses prodigieuses austérités, de ses visions étranges, faite par des hommes qui en avaient goûté eux-mêmes les émotions fantastiques, avait quelque chose de poignant, capable de remuer l'imagination la plus calme. On passait en revue les héros de ces luttes mystérieuses comme celle de Jacob, où l'homme, perdu dans la solitude, se trouvait en contact direct tantôt avec les esprits malins, tantôt avec Dieu lui-même. Isidore et Ammonius avaient connu Pambon, Sérapion, Macaire, dans l'aride désert de Nitrie, imprégné de sel comme le lit d'une mer desséchée ; ils avaient vécu sous la discipline de Pacôme, reçue dans toute l'Égypte ; Athanase pouvait parler d'Antoine, dont il avait écrit la vie, quoique le saint vécût encore, et le peindre dans sa demeure aérienne, suspendu entre le ciel et la terre, au sommet d'un roc presque inaccessible. On n'oubliait pas les monastères de femmes, dont le nombre se multipliait en Orient, et l'empressement des vierges de ce pays à se courber sous une règle de fer qui perfectionnait l'âme en refoulant tous les instincts du corps. Pendant ces discours, Marcella sentait s'agiter en elle comme un tumulte de pensées confuses. Lorsque Athanase partit, il laissa pour souvenir à ses hôtes un exemplaire de sa vie d'Antoine, le premier qu'on eût

encore vu en Occident[1]; l'enfant garda ce livre comme un trésor et un guide qui décida plus tard de sa vie.

Marcella grandit à la fois en beauté et en âge; les contemporains nous disent qu'elle devint la plus belle des Romaines[2]. Elle se maria, mais au bout de quelques mois une mort prématurée lui enlevait son mari sans qu'elle eût aucun espoir de postérité. Ce fut alors que se révéla la trempe de son âme. Sa mère voulait qu'elle se remariât pour ne point laisser éteindre un nom illustre, et les prétendants ne manquaient pas autour d'une veuve si jeune et si belle : elle les éconduisit l'un après l'autre sous différents prétextes. Il en vint un cependant qui ne paraissait pas de nature à être refusé, car son alliance élevait la maison d'Albine presque au niveau de celle des césars. C'était Cérialis, frère de Galla, belle-sœur du grand Constantin et mère du césar Gallus : il avait traversé tous les honneurs, y compris le consulat : on le respectait, on l'aimait, et il était maître d'une immense fortune. Cérialis était vieux, et, quoique fort vive, l'affection qu'il portait à Marcella avait un caractère tout paternel. Son but, en l'épousant, répétait-il, était de lui assurer ses biens et de la traiter comme sa fille. Albine et toute sa parenté appuyaient ce projet avec ardeur, de sorte que Marcella se vit assiégée de sollicitations sans nombre. Il s'établit à ce sujet entre elle et Cérialis un dialogue assez bizarre, dont les demandes et les réponses avaient lieu probablement par l'intermédiaire d'Albine et que le biographe de Marcella nous a conservé. « Aurai-je le bonheur de rendre celle que j'aime la femme la plus riche de Rome? lui faisait-il dire. — Mes biens sont

1. Hieron., *Ep.* 96.
2. Hieron., *Ep.* 96.

médiocres, répondait-elle, mais ils suffiront pour les pauvres et pour moi. — Je suis vieux, reprenait Cérialis, je le sais; mais les vieillards peuvent vivre longtemps et les jeunes gens mourir vite : vous en avez la triste expérience. — Assurément, répliquait-elle, les jeunes gens peuvent mourir vite; mais les vieillards ne sauraient vivre longtemps, et si je consentais à me remarier, je chercherais un époux et non pas un héritage. » Cérialis se retira, et Marcella fut universellement blâmée. Le monde criait à la folie, la famille à la captation et aux conseils intéressés des prêtres. Albine, irritée outre mesure, cessa presque de voir sa fille, ou ne la vit plus des mêmes yeux. Sentant bien que la cupidité d'un côté, l'orgueil du nom de l'autre, inspiraient cette persécution de ses proches, Marcella tenta de les apaiser en abandonnant une partie de ses biens à des collatéraux qui pouvaient continuer la famille; elle se défit ainsi de ses pierreries et de ses meubles les plus précieux, ne gardant aucun ornement d'or, pas même son cachet[1]. Sans dire adieu au monde, elle se condamna dès lors à ne porter ni fard, ni soie, mais la toilette la plus simple, presque toujours de couleur brune. Elle s'ensevelit, suivant le mot d'un contemporain, sous le linceul d'une viduité perpétuelle. Marcella croyait par cette vie modeste échapper aux soupçons méchants, — elle y fut en butte plus qu'une autre; aux calomnies, — elle en fut accablée; il n'y eut pas de conte absurde qu'on ne débitât sur ses mœurs, et elle éprouva de toutes ces injustices le plus poignant chagrin.

Elle prit enfin le parti d'une retraite absolue. Elle acheta ou loua, dans un des faubourgs de Rome, une petite maison entourée d'un jardin spacieux, et fit de

1. Hieron., *Ep.* 96.

la maison son ermitage, du jardin son désert : elle y passa ses journées, se livrant en paix, loin des yeux jaloux, à la contemplation, à la prière, aux austérités. Elle ne paraissait plus en public qu'à certaines heures et accompagnée de sa mère, pour se rendre aux tombeaux des apôtres. Cependant cette retraite absolue, loin de la ville, ne remplissait que la moitié de son but, car, rentrée dans sa demeure, elle y retrouvait le mouvement du monde. Une autre veuve chrétienne, Sophronie, excitée par son exemple, s'était arrangé une petite cellule dans sa propre maison sans sortir de Rome ; Marcella voulut en faire autant[1]. L'habitation qu'elle tenait de sa famille était un vaste palais situé sur le mont Aventin[2] ; elle en consacra une partie à des réunions pieuses, et à un oratoire où l'on devait prier en commun : le premier couvent de Rome naquit ainsi sous des lambris dorés.

Au fond, Marcella, malgré les inimitiés, malgré les clameurs de l'intérêt et les mensonges de l'esprit de parti, était respectée et aimée : elle vit accourir à elle tout ce qu'il y avait de chrétiennes ferventes dans son entourage. La nouveauté, la curiosité, l'entraînement de la mode, en amenèrent d'autres. Il s'organisa de la sorte un conventicule de femmes riches, influentes, appartenant pour la plupart au patriciat, et l'oratoire du mont Aventin devint le siége d'une puissance laïque avec laquelle bientôt le clergé lui-même dut compter. Pour montrer de quel poids les efforts combinés de ces femmes pouvaient, en certaines circonstances, peser sur les affaires de l'Église, il me suffira d'en nommer quelques-unes, que nous

1. Hieron., *Ep.* 96.
2. Hieron., *Ep.* 43.

retrouverons d'ailleurs comme personnages principaux ou secondaires dans le cours de ces récits. Toutes n'avaient pas la même manière de vivre, le même caractère, la même condition domestique. Il s'en trouvait de veuves et de mariées, de mondaines et de sérieusement dévotes; les unes avaient des maris chrétiens et une famille chrétienne; les autres avaient épousé des païens, et, presque isolées au milieu de leurs proches, cherchaient au dehors un appui pour leurs enfants et pour elles-mêmes. En effet, les mariages mixtes[1] n'étaient pas rares au IVe siècle et les unions se fondaient beaucoup plus fréquemment sur les convenances de race ou de fortune que sur la sympathie des croyances ou la similitude des cultes.

La première en estime et en autorité dans le conventicule du mont Aventin était une veuve déjà avancée en âge, Asella, dont nous ignorons la famille. Elle aussi avait rompu avec sa parenté, vendu ses parures en cachette; elle vivait pauvrement et partageait avec les indigents le peu de biens qui lui restaient; mais ses vertus, sa douceur, son inépuisable charité, en avaient fait un objet de respect pour les polythéistes eux-mêmes[2]. Venait ensuite Furia, qui apportait au sein de l'humilité chrétienne les plus hautes prétentions aristocratiques : veuve comme Asella et comme elle d'une vie austère, elle présentait un des plus frappants exemples de ce bouleversement des idées qui faisait de la petite-fille de Camille une servante du Dieu crucifié[3]. Fabiola, son égale en noblesse, puisqu'elle se recommandait du

1. Matrimonia imparia. Hieron., *Ep.* 57.
2. Hieron., *Ep.* 21.
3. Hieron., *Ep.* 47.

nom de Q. Maximus, comme l'autre du nom de Camille, ne l'égalait guère en austérité. Ardente dans ses passions (et la dévotion en était une), Fabiola, encore très-jeune, avait incessamment passé de Dieu au monde et du monde à Dieu. Pour le moment elle avait deux maris vivants; mais, dégoûtée du dernier, elle commençait à se demander si la bigamie (c'est ainsi qu'on appelait les secondes noces) n'était pas un péché plus grand que la rupture d'un premier mariage, et nous la verrons faire à ce sujet, près d'un des grands docteurs de l'Église, une consultation tant soit peu insidieuse[1]. Je me hâte de dire que Fabiola racheta par le repentir les légèretés de sa jeunesse, et que son immense charité la fit inscrire, non sans hésitation pourtant, sur le catalogue des saintes du IVe siècle. Nous ne savons rien de Marcellina et de Félicité, deux autres sœurs du conventicule[2], sinon qu'elles étaient dignes des meilleures. Mais toutes les gloires de la beauté et de la fortune se réunissaient sur Paula et sur ses deux filles, Blésilla et Eustochium, qui pouvaient suspendre avec orgueil dans l'atrium de leur demeure les images de Paul-Émile et d'Agamemnon. On ne contestait pas, en effet, à Paula, la prétention de descendre par sa mère d'une sœur de Paul-Émile, entrée par adoption dans la famille des Scipions, et son père Rogatus, Grec et propriétaire de la riche ville de Nicopolis, près d'Actium, invoquait comme auteur de sa race Agamemnon, le roi des rois. Paula avait épousé un autre Grec, nommé Julius Toxotius, qui se disait descendant d'Énée, et, en fils respectueux de Vénus, n'avait point voulu renoncer au paganisme. Elle avait eu de ce mariage quatre filles

1. Voir plus bas le voyage de Fabiola à Bethléem.
2. Hieron., *Ep.* 28.

et un fils encore enfant, nommé aussi Toxotius, et qui semblait avoir puisé dans la ligne paternelle un esprit inné d'aversion ou de dédain pour les chrétiens[1].

Telle était, autant qu'on en peut juger d'après des indications fort incomplètes, la composition du petit cénacle de l'Aventin vers l'année 380, lorsque arrivèrent les événements que je vais raconter.

III.

Aucune règle fixe ne présidait à cette réunion de personnes si diverses et qui ne pratiquaient pas la vie en commun. On se bornait à lire ensemble les Écritures, à chanter des psaumes, à se concerter pour quelques bonnes œuvres, à s'entretenir de la situation de l'Église, des progrès de la vie spirituelle en Italie ou dans les provinces, à lire enfin la correspondance des frères et des sœurs voués au dehors à la recherche des perfections monastiques. Celles des associées qui fréquentaient le monde venaient se retremper quelques heures dans ces saintes assemblées, puis retournaient à leurs familles. Celles qui étaient libres vaquaient, comme bon leur semblait, à des exercices de religion, et Marcella se retirait dans son désert. La science fit bientôt partie de leurs exercices. Toute Romaine de naissance distinguée savait un peu de grec, ne fût-ce que pour dire à ses favoris, suivant le mot de Juvénal, répété par un Père de l'Église : Ζωὴ καὶ ψυχή, « ma vie et mon âme[2]; » les

1. Hieron., *Ep.* 86. — *p. Paul. ad Tit.*, 3.
2. . . . . Quoties lascivum intervenit illud
Ζωὴ καὶ ψυχή.
Juven., *Sat.* VI.

matrones chrétiennes l'étudièrent mieux, et pour un meilleur usage. Il circulait en Italie plusieurs versions latines de l'Ancien et du Nouveau Testament, assez différentes les unes des autres, et cette diversité même engageait les esprits sérieux à remonter, pour les Évangiles, à l'original grec, pour les livres des Juifs, à la traduction grecque des Septante, qu'avaient suivie de préférence les traducteurs occidentaux. Les dames chrétiennes se mirent donc résolûment à l'étude du grec, plusieurs y joignirent celle de l'hébreu, afin de pouvoir chanter les psaumes dans la langue du roi prophète. Marcella et Paula furent du nombre : la première devint même, par la comparaison intelligente des textes, si forte dans l'exégèse des Écritures qu'elle était fréquemment consultée par des prêtres[1]. Ainsi le christianisme relevait la femme par la science comme par les sentiments du cœur. Tout en fulminant contre les études profanes à ses yeux entachées de paganisme, mais maîtresses des seuls modèles du beau, il y ramenait involontairement les esprits; la Bible conduisait à Homère.

Cependant les aspirations vers la vie monastique se répandaient hors de Rome, surtout dans le nord de l'Italie. L'exemple de Marcella était suivi en plusieurs lieux avec moins d'apparat, mais d'une façon plus complète. Les biographies des solitaires orientaux circulaient maintenant par milliers en Occident, et enflammaient les jeunes imaginations. Les îlots de l'Adriatique, ceux de la mer de Toscane, les vallées sauvages de l'Apennin ou des Alpes, eurent leurs apparitions d'anachorètes vêtus comme les solitaires d'Égypte, apparitions passagères pour la plupart. La Gaule aussi vit se produire quelques

1. Hieron., *Ep.* 96.

vocations, en petit nombre : saint Martin n'était pas encore venu. A Rome même, et à côté de cet essai de couvents féminins sous le marbre et l'or, quelques hommes étalèrent sur eux des vêtements de moine et se dirent cénobites ; toutefois c'étaient des gens grossiers, fainéants, avides d'argent, livrés à l'intempérance et qui inspirèrent plus de dégoût que de tentation pour l'habit qu'ils usurpaient[1]. Malgré ces échecs partiels, la propagande des idées de réforme marchait ; on se prenait d'admiration pour les doctrines de renoncement et d'austérité : de l'institution monastique, pensait-on, se lèverait le souffle qui devait raviver la société chrétienne, à commencer par le clergé. Cette préoccupation des esprits d'élite les reportait naturellement vers la Palestine et l'Égypte, terres de la vraie inspiration chrétienne, à ce qu'on croyait, et patrie des grands monastères. Le goût des voyages à Jérusalem se réveilla donc avec force sous l'empire des sentiments nouveaux, qui faisaient de l'Orient le but de tant d'admirations et de désirs.

Ces visites au berceau du christianisme et au siége de ses redoutables mystères n'avaient jamais cessé en Orient depuis la fondation des premières églises : les lois cruelles d'Adrien, après la seconde dispersion des Juifs et la transformation de Jérusalem en une ville païenne, Aelia Capitolina, ne les avaient même pas interrompues ; mais en Occident elles avaient toujours été rares. La conversion de Constantin en fit naître le goût et en facilita les moyens. On alla sur les traces de sainte Hélène par mode, par curiosité, par ferveur de christianisme. On voulut contempler les monuments que la mère d'un empereur romain élevait sur la terre même de la

1. Hieron., *Ep.* 96.

rédemption, au culte d'un Dieu si longtemps proscrit par l'Empire[1]. Il se forma donc, des contrées d'Occident à Jérusalem, un courant continu de voyageurs étrangers ou pèlerins, *peregrini,* durant la première moitié du IVe siècle. Ceux qui partaient d'Italie prenaient ordinairement le voie de mer : ils abordaient soit à la ville d'Antioche de Syrie, d'où ils remontaient vers la Palestine, soit directement à Joppé, aujourd'hui Jaffa. La voie de terre était préférée par les pèlerins d'Espagne, de Gaule, de Bretagne : ils gagnaient Constantinople par la vallée du Danube et la Thrace, et de Constantinople l'Asie Mineure et la Syrie. Le temps nous a conservé, sous le titre d'*Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem,* un guide des pèlerins occidentaux, rédigé vers l'an 333. C'est un indicateur pratique qui contient les mansions ou auberges, et les mutations ou relais de la course publique, tout le long de la route, avec les distances en milles romains. Aux frontières de la Palestine, l'itinéraire devient un livre explicatif des curiosités que tout chrétien doit rechercher et vénérer dans un voyage en Terre sainte, et l'auteur y joint des renseignements traditionnels qui sont aujourd'hui d'une grande importance pour l'histoire. Ce que nous venons de dire démontre qu'un tel voyage n'était pas alors aussi difficile qu'on pourrait se l'imaginer, et que le rendit en effet, à partir du VIIe siècle, l'occupation des provinces romaines d'Orient par les Arabes, sectateurs de l'islamisme.

A l'époque dont nous nous occupons, les pèlerins ne manquaient pas d'aller visiter, outre Jérusalem et la Palestine, la Syrie et l'Égypte, et dans ces provinces les déserts de Chalcide, de Thèbes, de Nitrie, royaumes

1. Euseb., *de Vita Constantini,* III, 42.

fameux de ce monachisme qui faisait tourner tant de têtes. De jeunes enthousiastes se hasardaient même à tenter, sous quelque abbé en renom, la vie redoutable de la solitude, sauf à y renoncer bien vite et à venir raconter aux Occidentaux les merveilles qu'il ne leur avait pas été donné d'accomplir. Tout le temps que leur vocation durait (pour un très-petit nombre, elle ne changea point), ils écrivaient à leurs amis d'Italie ou de Gaule des lettres destinées à la publicité, et qui, d'Église en Église, de province en province, circulaient avec une rapidité qui nous étonne aujourd'hui. Quand la ferveur du pèlerin et du solitaire était secondée par le talent, cette correspondance faisait découler dans les monastères naissants de l'Occident le mysticisme oriental puisé à sa source.

La petite thébaïde dorée que présidait Marcella au mont Aventin s'occupait avec un intérêt assidu des Occidentaux amenés par la vivacité de leur zèle dans les vraies thébaïdes de l'Orient; on savait leurs noms, on s'enquérait de leurs souffrances, on célébrait leurs victoires sur le démon, parfois aussi on pleurait leurs défaites. Si leurs lettres étaient belles et édifiantes, les femmes les apprenaient par cœur, et en récitaient les passages les plus éloquents. C'est l'honneur que recevait en 377 l'épître exhortatoire d'un moine dalmate, retiré dans le désert de Chalcide en Syrie, engageant un de ses amis à venir partager les horreurs bien-aimées de sa solitude. L'ami habitait Aquilée, avait nom Héliodore, et fut quelque temps après évêque d'Altinum : le moine n'était autre que Jérôme. Il entrait ainsi dans cette carrière de gloire, de travaux, de tribulations, qui en a fait un grand homme pour le monde, un grand saint pour l'Église. L'épître, écrite avec une imagination de feu et beaucoup d'éclat

de style, était une de ces déclamations scolastiques fort en vogue au IVe siècle, et qui passaient alors pour la véritable éloquence[1]. Tout le monde la lut, tout le monde voulut en retenir les pages les plus brillantes, et Jérôme un jour ne fut pas médiocrement surpris d'entendre Fabiola les lui réciter de mémoire sous le même ciel où il les avait tracées[2]. L'admiration qu'inspirait le moine dalmate était donc à son comble dans la société chrétienne de Rome, quand on apprit vers 382 son retour en Europe : il revenait en effet ramené par des événements qui touchaient à la fois aux aventures de sa vie privée et à des divisions religieuses menaçantes pour l'Église occidentale.

1. Hieron., *Ep.* 5.
2. Hieron., *Ep.* 84.

LIVRE II.

Naissance et éducation de Jérôme. — Son premier séjour à Rome. — Histoire de Mélanie. — Ferveur monastique parmi les jeunes Aquiléens. — Rufin, Bonosus, Héliodore, Innocentius.— Jérôme au désert de Chalcide. — Il est ordonné prêtre par Paulin à Antioche. — Schisme dans l'Église de Syrie : Paulin, Mélétius. – Jérôme à Constantinople ; son amitié avec Grégoire de Nazianze. — Deuxième concile œcuménique. — Scission des Églises d'Orient et d'Occident. — Discordes entre les Pères. — Mort et funérailles de Mélétius — Jérôme part pour Rome.

348-381.

I

Jérôme, ou plus exactement Eusébius Hiéronymus, pouvait avoir alors trente-six ans. Né vers 346, sur la pente méridionale des Alpes illyriennes, entre Émone et Aquilée, dans la petite ville de Stridon, moitié pannonienne, moitié dalmate[1], parmi des populations agrestes et presque barbares, il y puisa peut-être, comme il s'en confesse, les défauts d'une humeur âpre et violente, mais en revanche aussi une séve ardente et originale que le génie italien ne connaissait plus. Sa famille était chrétienne et assez riche pour que son père l'envoyât terminer ses études à Rome, sous le célèbre grammairien Donatus, qu'il appelle son précepteur[2]. Jérôme apprit sous ce maître habile tout ce qu'on apprenait alors dans les

1. Hieron., *Cat. Script. eccl.*, c. 135.
2. Hieron., *in Ruffin.*, IV.

écoles, la grammaire, la rhétorique, la philosophie, la jurisprudence. Il soutint avec éclat des controverses oratoires, suivit le barreau, et s'acquit parmi la jeunesse romaine un grand renom de savoir et d'éloquence[1]. Tout en étudiant, il amassait, à force d'argent et de travail, cette précieuse bibliothèque qui devint la compagne inséparable de sa vie, acquérant les livres qui pouvaient s'acheter, et copiant les autres de sa main, pendant de longs jours et de longues nuits[2]. Des bancs de l'école où il était assis, il vit naître et mourir l'empire de Julien, les temples se rouvrir, le sang des victimes tombées sous le couteau infecter de nouveau les places et les rues, les païens triompher avec insolence, les chrétiens obligés de se cacher ; — puis, à cette soudaine nouvelle : « l'empereur est mort ! » la scène change, c'est à l'Église de se réjouir, aux païens de trembler. Il entendit un d'entre eux s'écrier avec une colère mêlée d'épouvante : « Vous dites, ô chrétiens, que votre Dieu est patient, voyez pourtant comment il frappe[3] ! » Ces tableaux, faits pour émouvoir une jeune imagination, se gravèrent profondément dans la sienne ; il se les représentait encore, au bout de cinquante ans, dans toute leur vivacité première. Jérôme ne passa point son adolescence dans une ville aussi licencieuse que Rome sans que ses mœurs en ressentissent quelque atteinte. « Il eut à déplorer, nous dit-il, plus d'une chute et plus d'un naufrage[4]. » Son père l'arracha à ces dangereuses séductions en l'envoyant à Trèves, où résidait l'empereur

1. Hieron., *Comment. Ep. ad Gal.*, I, 2.
2. Hieron., *Ep.* 18.
3. Hieron., *Comm. in Habac.*, 3.
4. Lubricum adolescentiæ iter, in quo et ego lapsus sum. Hieron., *Ep.* 7. — Id., *Ep.* 30.

Valentinien, peut-être pour l'attacher aux offices de ce prince, ou l'enrôler dans la milice cohortale du prétoire; mais les travaux administratifs étaient peu du goût de Jérôme, qui employa le temps de son exil à copier des livres de controverse religieuse. Il saisit enfin une occasion de revenir à Rome pour y recevoir le baptême et regagner ensuite Aquilée, sa métropole d'origine[1].

Pendant ce second séjour, suivant toute apparence, Jérôme se trouva mêlé à une aventure qui fit grand bruit. Il y avait alors dans la capitale de l'empire d'Occident une jeune femme chrétienne, de sang espagnol, dont la famille, émigrée à Rome depuis quelques générations, avec une prodigieuse fortune, était entrée dans le patriciat par de hautes alliances et avait même donné un consul à l'année 341. Cette jeune femme se nommait Mélania, ou, sous une forme affectueuse et familière, Mélanis, Mélanium, suivant un usage grec introduit dans la langue latine. Tout était passion chez cette fille de l'Ibérie, et sa dévotion avait un caractère non moins impérieux, non moins exclusif que son amour ou sa haine. Mariée de bonne heure à un homme d'un grand nom resté inconnu, elle en avait eu trois enfants ; mais elle atteignait à peine sa vingt-troisième année quand elle le perdit subitement, et son deuil n'était pas achevé, que les deux aînés de ses enfants, frappés à leur tour, allaient l'un après l'autre rejoindre leur père dans la tombe[2]. Ces coups terribles ne l'écrasèrent point. On ne la vit pas tomber, comme toutes les mères, dans une douleur furieuse et désespérée, nous dit un de ses biographes : elle ne pleura point, elle ne s'arracha point les cheveux ;

1. Hieron., *Ep.* 14, *Ep.* 16.
2. Hieron., *Ep.* 22.

se relevant de toute sa hauteur, elle s'avança, les bras étendus, vers le crucifix, l'œil sec, le sourire sur les lèvres. « Seigneur, s'écria-t-elle, je vous remercie d'avoir brisé tant de liens qui me retenaient loin de vous : je suis libre maintenant de vous servir[1] ! » Cette scène se passait à la campagne, à plusieurs lieues de Rome. Sans perdre un instant, elle envoya tout disposer à la ville pour des obsèques dignes de son rang, fit placer les trois corps dans un même cercueil, et s'achemina avec eux vers le monument de sa maison, tenant son plus jeune fils entre ses bras. Elle fit ainsi son entrée à Rome, et, selon le mot d'un contemporain, « ce fut comme le triomphe de son malheur[2]. »

La cérémonie terminée, elle annonça son départ pour un long voyage, et, malgré les prières, l'opposition même de sa famille, qui tenta de la retenir, elle en fit rapidement les préparatifs aux approches mêmes de l'hiver[3]. Quand on lui demandait où elle voulait aller, elle ne répondait pas. Un jour, elle disparut sans qu'on pût la retrouver, et l'on apprit enfin qu'elle s'était embarquée sur un navire en partance pour l'Égypte, laissant son fils unique à Rome, sans avoir rien réglé pour son éducation ni pour sa nourriture. « Dieu le gardera mieux que moi, » avait-elle dit. Il fallut que le préteur urbain, chargé du soin des orphelins, nommât un tuteur au fils de Mélanie comme à un enfant abandonné[4]. Une grande

1. Lacrymæ gutta non fluxit, stetit immobilis, et ad pedes advoluta Christi, quasi ipsum teneret, arrisit : « Expeditius, inquit, tibi servitura sum, Domine, quia tanto me onere liberasti. » Hieron., *Ep.* 22.

2. Paulin., *Ep.* 10, ed. in-8°, Antuerp. 1622.

3. Hieron., *Ep.* 22.

4. Hieron., *Chronic.* — Id., *Ep.* 22. — Firmius habitura absentem quem Domino commendasset, quam complexura præsentem si sibi credidisset. Paulin., *Ep.* 10.

colère s'empara de la famille, et l'émotion gagna toute la ville. Ce fut l'occasion d'une polémique ardente où les païens et les chrétiens entrèrent en lutte, du moins les chrétiens exaltés, qui professaient les idées de monachisme poussées à l'excès. Les païens se plaignaient que, par de telles doctrines prêchées aux femmes, on sapât la société par ses bases et on violât les lois sacrées de la nature. Les plus sages chrétiens pensaient comme eux, mais se taisaient; les exaltés se répandaient en apologies pour cette mère dénaturée, qui sacrifiait son enfant à l'égoïsme de sa dévotion. De part et d'autre, comme il arrive dans toutes les luttes passionnées, on dépassa la limite du vrai et du bon. Tandis que les uns voyaient dans Mélanie une sainte qu'il fallait offrir pour modèle à toutes les femmes[1], les autres décriaient ses mœurs, et le nom de Jérôme fut prononcé au milieu des plus graves imputations[2]. Il est possible que le jeune Dalmate, qui avait embrassé avec ardeur les idées de monachisme, eût été un des conseillers de la chrétienne dans sa fuite; il est probable aussi qu'il se montra après son départ un de ses apologistes les moins mesurés; toutefois la suite prouva que leur liaison n'avait rien eu de criminel. Lui-même protesta à plusieurs reprises que ses sentiments pour Mélanie avaient pu être de l'admiration, mais non de l'amour[3].

Aquilée était à cette époque pour les contrées qui enserrent l'Adriatique ce que Venise fut plus tard, une grande métropole maritime et commerciale, où les arts et les lettres savaient noblement se faire une place.

1. Sancta Melania nostri temporis inter Christianos vera nobilitas. Hieron., *Ep.* 22.

2. Hieron., *Ep.* 28.

3. Hieron., *l. c.* — Id., *Chron.* — Cf. Ruf., *Apol.*, II.

Il régnait alors parmi la jeunesse de ces pays, plus illyriens qu'italiens, une ardeur extraordinaire pour l'étude, surtout dans les rangs chrétiens. Jérôme y trouva donc, à son arrivée, une cohorte d'enthousiastes de son âge, la plupart ses compagnons d'enfance, nourris comme lui de la vie des Pères du désert, et ne parlant que des ravissements de l'état monastique, de sa perfection idéale, de la nécessité du renoncement et des mérites de la pauvreté pour mettre une digue à la dissolution des mœurs. L'éloquence de Jérôme apporta un nouveau stimulant à ces aspirations qui répondaient si bien aux siennes. A force de s'exalter, les jeunes disciples d'Antoine voulurent passer de l'idée à l'action, de la théorie à la pratique, et goûter sans plus de retard cette existence des âmes privilégiées. Chacun se choisit une solitude à sa guise ; les plus sages adoptèrent la vie cénobitique et s'organisèrent de petits couvents dont la durée ne fut pas bien longue ; d'autres se jetèrent dans les saintes aventures de la vie d'anachorète ; celui-ci se chercha quelque campagne bien inculte, bien isolée, pour y mourir au monde ; celui-là, une gorge inconnue des montagnes Euganéennes ou des Alpes ; de plus hardis, quelque îlot abandonné de l'Adriatique. Jérôme alla s'enfouir dans sa sauvage patrie de Stridon, où il essaya de divers états successifs sans pouvoir jamais fixer l'inquiétude dévorante de son âme.

Je ferai ici pour les jeunes moines aquiléens ce que j'ai fait plus haut pour les nonnes patriciennes de l'Aventin : je tracerai le portrait des principaux, afin de montrer dans quels éléments, parmi les hommes comme parmi les femmes, se recrutait l'esprit de réforme chrétienne à son berceau.

Le premier d'entre eux, Jérôme excepté, était incontestablement Rufin, qui fut plus tard prêtre d'Aquilée et

que nous verrons moine à Jérusalem, sur le mont des Oliviers, et historien ecclésiastique estimé. Négligé par ses parents durant son enfance, il refaisait alors son éducation dans l'âge mûr avec une opiniâtreté que le succès ne trahit point, et on put le vanter d'avoir su réunir, comme on disait alors, les études *scolastisques* aux études *salutaires*[1]. Toutefois les lettres manquèrent à ces études scolastiques, faites dans la solitude et à froid. Érudit, d'un savoir exact et dialecticien plein de ressources, Rufin n'eut d'éloquence, de style et de souffle poétique que tout juste ce qu'il en fallait pour les comprendre et les détester chez les autres[2]. C'était en tout l'opposé de Jérôme. Tandis que celui-ci, petillant de saillies et puisant à pleines mains les raisons et les sarcasmes dans l'arsenal des auteurs profanes, cachait la logique sous des fleurs, Rufin, nu et compassé, insinuait le poison de ses plus perfides attaques dans une argumentation précise et claire qui ressemblait à la vérité. Pour les choses de cœur, l'opposition n'était pas moindre. Jérôme, plein de feu et d'abandon, se livrait à un ami comme si l'amitié dût être éternelle; Rufin, né dominateur parce qu'il savait se posséder, profitait des défauts de ses amis et ne leur pardonnait jamais leurs torts. Deux hommes aussi dissemblables se rencontrant dans la vie devaient fatalement s'aimer ou se haïr : Jérôme et Rufin firent l'un et l'autre. Après avoir rempli le monde du bruit de leur amitié, ils le remplirent davantage du fracas de leur colère; mais la haine servit mieux Rufin que ne l'eût fait une amitié ordinaire, et son nom est resté attaché à celui de Jérôme par l'effet de leur rupture même. Sans

1. Studia scholastica, studia salutaria. Paulin., *Ep.* 9.
2. Hieron., *in Ruf.*, I, III.

doute le grand homme qui fit pendant cinquante ans l'orgueil de la chrétienté occidentale versa un peu de sa lumière sur les amis fidèles qui suivirent sa trace, mais sa haine donnait l'immortalité.

Bonosus venait le second dans la liste des affections de Jérôme. Fils d'un riche Aquiléen, il s'était fait pour son ami, qui ne songeait guère aux soins terrestres, le plus dévoué et le plus attentif des frères; après l'avoir suivi à Rome et à Trèves, où leur bourse avait été commune, il était allé le rejoindre à Aquilée. C'était un homme bon et sincère, peu capable de grandes choses par lui-même, mais facile à exalter par l'enthousiasme des autres, et sérieux dès qu'il avait pris un parti. Dans la division des tâches monacales, il s'attribua, comme toujours, la plus rude. Tandis que Rufin se confinait prudemment dans un monastère, qu'il quitta l'année suivante, Bonosus affrontait la vie érémitique sur une île de la côte dalmate qui ne renfermait pas même de pêcheurs[1] ; il y vivait de quelques provisions apportées du continent, de coquillages jetés par le flot sur la rive et surtout du produit de sa pêche, « en vrai fils du poisson, » comme disait Jérôme[2]. On sait que ces mots étaient employés par les chrétiens des premiers siècles de l'Église à l'époque des persécutions, pour se désigner entre eux, et que le Christ lui-même était représenté sous le symbole du poisson, dont le nom grec réunissait les initiales de cette phrase sacramentelle : « Jésus-Christ, Fils de Dieu, Sauveur[3]. »

1. Hieron., *Ep.* 1.

2. Bonosus quasi filius ἰχθύος, id est *piscis*, aquosa petit. Hieron., *Ep.* 7.

3. Le mot grec ΙΧΘΥΣ, en effet, présente dans l'arrangement de ses lettres les initiales de la phrase suivante : Ἰησοῦς Χριστὸς Θεοῦ Υἱος Σωτήρ : Jésus-Christ, Fils de Dieu, Sauveur. Au temps des persécutions,

Le troisième en importance était un jeune homme de noble extraction provinciale qui, enrôlé comme officier dans l'armée romaine, avait jeté bas le ceinturon, par dégoût de la vie militaire, à l'instar de beaucoup de chrétiens. Il se nommait Héliodore. Rentré dans sa famille, au sein d'un monde riche et élégant, le nouveau converti eut bien des assauts à soutenir, sa vocation monacale fut mise bien des fois en péril ; car ses parents le sollicitaient de se marier, et lui-même ne se sentait pas une force à toute épreuve contre les tentations. Dans un bel élan de ferveur il prit le même parti qu'Origène, et se mutila malgré les défenses de l'Église[1], qui punissait ce crime volontaire de l'interdiction du sacerdoce ; toutefois les canons ecclésiastiques n'empêchèrent pas Héliodore d'être élu quelques années plus tard évêque d'Altinum, en Vénétie. C'était un homme doux et bienveillant. Après s'être enlevé le droit de posséder en propre une famille, il adopta celle de sa sœur, et se montra pour les pauvres un père affectionné et généreux.

L'association comptait encore d'autres prosélytes en assez grand nombre, sur lesquels les détails nous manquent, mais que leur fortune ultérieure nous signale comme des hommes d'un vrai mérite. Tels étaient Chromatius, devenu évêque de quelque renom ; Eusébius , son frère, archidiacre d'Aquilée, puis évêque; Jovinus, évêque aussi. On trouvait en outre dans leurs

les chrétiens déguisèrent sous ce symbole naïf le nom et les qualifications de leur Dieu, dont le culte était proscrit. Les Pères des trois premiers siècles se servent fréquemment de cette formule de convention, et l'image du poisson se retrouve à chaque pas dans les peintures et les inscriptions des catacombes.

1. C'est ce qu'on infère de la lettre 5 de saint Jérôme : « Te castrasti, propter regna cœlorum. » Cependant ce mot peut être expliqué métaphoriquement dans le sens du vœu de célibat.

rangs Nicias, Innocentius et Hylas, qui se recommandent tous trois à l'histoire par une circonstance spéciale dont il sera question plus tard. Nicias remplissait dans l'église d'Aquilée les fonctions de diacre; Innocentius, laïque, avait été entraîné à la vie religieuse par son affection pour Jérôme; quant à Hylas, c'était un ancien esclave de Mélanie, affranchi par elle à son départ, et qui, se trouvant sans maître, avait voulu suivre Jérôme. Au milieu de tous ces jeunes gens de savoir, de fortune ou de naissance, le pauvre affranchi était estimé comme un homme simple et bon, qui effaçait par l'honnêteté de ses mœurs la tache de la servitude[1].

Ces esprits hautains, qui croyaient trouver la perfection idéale sous un habit de moine et en usurpaient d'avance tous les droits, n'étaient pas d'un mince embarras pour le clergé séculier qu'ils dédaignaient, et pour les supérieurs ecclésiastiques dont ils contestaient parfois l'autorité; aussi la profession monastique, en beaucoup de lieux, rencontrait-elle pour premier obstacle les évêques. Il arrivait encore qu'après quelque temps d'épreuves l'ennui saisissait les nouveaux convertis, qui, ne trouvant point dans les pratiques de leur ascétisme l'idéal qu'ils avaient rêvé, s'imaginaient que la vie monastique, avec la plénitude de ses grâces, ne pouvait exister qu'en Orient, loin de tout contact humain, entre un ciel et une terre également inhospitaliers. Alors, chassés par le découragement, ils désertaient des cellules sans poésie ni miracles, partaient pour l'Orient ou rentraient dans le monde. Jérôme, retiré en Dalmatie, comme nous l'avons dit, ne vécut pas longtemps en bonne intelligence

1. Hylas sanctæ Melaniæ famulus. Hieron., *Ep.* 1. Quelques mss. portent : Sanctæ Melanii. — *Ep.* 8, *Ep.* 36, et passim.

avec son évêque, qu'il proclame un homme ignare, brutal, méchant, incapable de sa charge et digne seulement du peuple qu'il gouvernait. Cet homme si rudement peint se nommait Lupicinus. On ne sait de quelles vexations, de quelles calomnies Jérôme fut l'objet, mais il paraît que l'évêque souleva contre lui des populations grossières et violentes aux yeux de qui une nouveauté était un crime. Pour échapper à ce « pilote inepte d'un navire fracassé[1], » — ce sont les paroles qu'il emploie dans sa colère, — Jérôme s'enfuit avec son frère Paulinien au fond d'une campagne. Faisant allusion à cette première retraite, il écrivait plus tard dans une circonstance semblable : « Nous sommes venus en fugitifs demander aux champs la paix que notre patrie nous refuse. Nous ne voulons rien avoir à démêler avec personne, et nous croyons que, s'il faut déférer aux évêques, quand ils enseignent la véritable foi, les respecter, les honorer comme des pères, nous ne sommes pas tenus de trembler sous eux comme sous des maîtres[2].»

La paix lui manqua là comme ailleurs. Soit que *l'hydre*[3] (comme il appelait Lupicinus) l'y poursuivît encore, soit qu'il se dégoûtât finalement d'un travail intérieur sans résultat, il dit adieu à son frère, et partit brusquement pour Aquilée dans le dessein de revoir quelques amis et de gagner ensuite la Syrie ou l'Égypte. Il y trouva

1. Perforatam navem debilis gubernator regit... Hieron., *Ep.* 7.

2. Idcirco enim et nos patrias nostras dimisimus, ut quieti absque ullis simultatibus in agris et in solitudine viveremus; ut pontifices Christi (qui tamen rectam fidem prædicant), non dominorum metu, sed patrum honore veneremur: ut deferamus episcopis ut episcopis... Non sumus tam inflati cordis, ut ignoremus quid debeatur sacerdotibus Christi. Patres se sciant esse non dominos. Hieron., *Ep.* 39.

3. Excetra. Hieron., *Ep.* 6.

plusieurs de ses compagnons dans la même inquiétude d'esprit, dans la même disposition d'âme; il n'eut pas de peine à les convaincre par ses discours, et ils projetèrent de partir ensemble pour l'Orient. Innocentius et Nicias adoptèrent même cette idée avec ardeur; le pacifique Héliodore n'y consentit que par curiosité ou par affection pour son ami, et Hylas ne voulut point se séparer du maître qu'il s'était donné.

Sur ces entrefaites arriva dans Aquilée un prêtre d'Antioche qui était venu en Italie, au nom d'une partie des catholiques syriens, pour expliquer aux évêques occidentaux la situation de son Église, et qui retournait dans sa patrie après avoir rempli cette mission. Évagrius (c'était son nom), homme instruit et de rang distingué, confirma les jeunes Aquiléens dans leur projet[1], s'offrant à leur servir de guide pendant le voyage, et d'introducteur plus tard près de ses compatriotes catholiques. Ils s'embarquèrent tous avec lui, sauf Jérôme, qui préféra suivre la route de terre. Tandis que ses amis cinglaient d'Aquilée vers le cap Ténare et les Cyclades, celui-ci se dirigea sur Constantinople par la vallée du Danube et la Thrace, emportant avec lui son trésor le plus cher, cette bibliothèque qu'il s'était formée à Rome, et qui était en grande partie l'œuvre de sa main. Dans ce voyage, le Dalmate visita au delà du Bosphore le Pont, la Bithynie, la Galatie, la Cappadoce, la Cilicie, où il nous raconte qu'il faillit mourir de chaud[2]. A Césarée en Cappadoce, il retrouva Évagre, qui avait été chargé par son Église d'une autre mission près de l'évêque de cette ville, Basile[3], que

1. Hieron., *Ep.* 1, et passim.
2. Hieron., *Ep.* 1.
3. Basil., *Ep.* 78, *Ep.* 341.

la postérité a justement surnommé le Grand. Tous d'eux partirent ensemble, et, franchissant les pentes du mont Amanus, Jérôme rejoignit ses compagnons dans Antioche, à la fin de l'année 373.

II.

En se faisant l'introducteur des quatre Occidentaux dans la ville d'Antioche, Évagre les jetait au milieu d'un schisme qui ne troublait pas seulement cette ville et les Églises de Syrie, mais menaçait de s'étendre sur tout l'Orient. Voici quelle en était l'origine. L'église d'Antioche, toujours en guerre intestine, avait subi l'une après l'autre toutes les hiérarchies ecclésiastiques, suivant la force des partis et le caprice des empereurs : arienne ou semi-arienne sous Constance, elle était redevenue catholique par la grâce de Julien, qui, durant son court passage à l'empire, s'empressa de lui rendre ses évêques proscrits, afin de la diviser davantage[1]. Tout était querelle, tout était faction dans cette turbulente cité, dont l'auteur du *Misopogon* nous a tracé une si âcre et si vivante peinture[2]. Or, du temps de Constance, il était arrivé que, dans un rare moment de rapprochement et de calme, ariens et catholiques, ou du moins la majorité des deux communions, s'étaient entendus pour le choix d'un évêque : on était allé chercher à Bérée un homme qui, dans ce siége, et auparavant dans celui de Sébaste en Arménie, avait donné la preuve d'un esprit

1. *Cod. Theod.*, leg. XVI, *de Episc. et Cler.* — Theodoret., *Hist.*, III, 4.
2. Juliani Imperatoris *Opera*, Ed. Lips. in-f°. 1696. — Voir mon *Histoire de la Gaule sous la domination romaine*, t. II, ch. VII.

équitable et conciliant. Il se nommait Mélétius, et les historiens nous disent qu'il prêchait surtout aux fidèles la doctrine morale, qui ne diffère point entre le catholique et l'arien[1]; toutefois, lorsqu'il fallait se prononcer sur le dogme, il n'hésitait point à se proclamer hautement consubstantialiste. L'empereur Constance, qui ne l'était pas, profita d'un de ses aveux pour l'exiler, et Mélétius joignit à la gloire de la tolérance les honneurs du martyre. Pendant l'exil du pasteur légitime, deux évêques intrus mirent la main sur le troupeau, qu'ils se disputèrent. Un arien, Euzoïus, fut installé officiellement par ordre de Constance, tandis qu'un légat du pape de Rome, Lucifer de Cagliari, assisté de deux autres prélats occidentaux, ordonnait évêque catholique un prêtre nommé Paulin[2].

Cette ordination était contraire aux canons: l'évêché d'Antioche n'était pas vacant, et d'ailleurs la règle ecclésiastique ne voulait pas qu'un évêque étranger[3] pût en instituer un autre sans le concours des évêques comprovinciaux. Son exil fini, Mélétius vint reprendre l'administration de l'Église dont il ne s'était séparé que malgré lui. En stricte équité, le devoir de Paulin était de se démettre, Mélétius étant catholique comme lui, et de plus ayant souffert pour la foi, ce que Paulin n'avait pas fait; mais il en jugea autrement, et les Occidentaux, dont il était l'œuvre, approuvèrent sa persistance. « Mélétius, disaient-ils, élu par une réunion d'ariens et de catholiques, n'avait jamais pu être qu'un évêque arien[4], l'immixtion des hérétiques viciant radicalement le carac-

1. Socr., II, 44.
2. Socr., *Hist. Eccles.*, II, 44. — Sozom., *Hist. Eccles.*, IV, 28.
3. Socr., *Hist. Eccles.*, III, 6.
4. Socr., II, 44.

tère de l'élection. Paulin, élu par les seuls catholiques, n'avait donc rien entrepris contre personne, et avec juste raison ne reconnaissait d'autre évêque catholique que lui-même[1].» Des faits nombreux, ratifiés par l'Église, démentaient ce raisonnement; toutefois ceux des catholiques d'Antioche qui prétendaient à la pureté s'y rallièrent, et Paulin conserva un petit troupeau consubstantialiste à côté de Mélétius. L'Église de Paulin se cantonna dans la ville, celle de Mélétius s'étendit de la ville à toute la campagne et aux évêchés de la province qui ne voulurent communiquer qu'avec lui[2]. Privé de l'appui des évêques syriens, Paulin se mit sous la protection de l'Église de Rome, de qui il tenait ses pouvoirs par les mains d'un légat, de sorte que les catholiques d'Antioche eurent deux évêques, l'un reconnu par l'Occident et repoussé par l'Orient, l'autre légitime en Orient et schismatique en Occident[3]. Cependant plus d'un évêque occidental, alarmé d'un tel état de choses, hésitait à suivre l'Église de Rome dans le défilé périlleux où elle s'engageait de plus en plus; on le savait à Antioche, et c'était afin de donner des explications et de lever ces scrupules inquiétants qu'Évagre avait fait le voyage d'Italie.

Prêtre de l'Église séparée et ami intime de Paulin, Évagre eut l'habileté, dans ses conversations avec les évêques italiens, d'exposer les choses sous la couleur la plus favorable et sut les faire accepter de tout le monde.

1. Socr., *Hist. Eccles.*, III, 9 et passim.

2. Theodoret., *Hist. Eccles.*, IV, 21.

3. Voir au sujet des démêlés de l'Église romaine avec les Églises orientales les deux volumes des *Récits de l'Histoire romaine au* V^e^ *siècle* intitulés : *Saint Jean Chrysostome et l'Impératrice Eudoxie*, — *Nestorius et Eutychès.*

Ainsi, personnage important du clergé paulinien et le premier après l'évêque, qui était fort vieux, il entrevoyait, à son insu peut-être, le moment prochain où, grâce à la protection de l'Église romaine, la succession épiscopale s'ouvrirait pour lui. Cette ambition de sa part ne présentait rien de trop étrange, car sa famille comptait parmi les plus notables et les plus riches de la province. Son père, Pompéianus, était fils d'un général frank, qui, après avoir servi glorieusement sous Aurélien, avait reçu de cet empereur la concession de domaines considérables sur le territoire d'Antioche : agrégé à la bourgeoisie de la cité, le général barbare y avait pris femme, et son nom germanique s'était transformé en celui de Pompéianus, resté comme appellation patronymique à ses descendants[1].

Jérôme et ses compagnons se trouvèrent donc, à leur arrivée en Orient, enrôlés de fait dans une Église que les Orientaux regardaient comme schismatique. Ils furent éblouis tout d'abord par ce foyer de lumières chrétiennes que renfermait cette moitié de la chrétienté et près duquel l'autre ne semblait que ténèbres. Les deux Apollinaris de Laodicée dominaient alors en Syrie par l'éclat du mérite uni au courage : le père avait été grammairien et poëte, et le fils, de rhéteur éloquent, était devenu évêque. Quand fut rendu le décret de Julien qui interdisait aux professeurs chrétiens l'enseignement des lettres profanes[2], afin que la pureté de leur foi, osait-on bien dire, restât à l'abri de tout péril, Apollinaris le père mit une partie de l'Ancien Testa-

1. Hieron., *Vit. Malch.* — Basil., *Ep.* 8, p. 14.

2. Sozom., v, 17. — Julien avait l'habitude de dire : « Nostri sunt sermones, nostrumque græcari, quippe qui Deos colimus. » Greg. Nazian., *Orat. in Julian.* Voir mon *Histoire de la Gaule sous la domination romaine,* t. II, ch. VII.

ment en centon homérique, et, grâce à ce subterfuge, il offrit à la jeunesse chrétienne la substance du poëte des poëtes, en dépit d'une loi abominable qu'avait pu seule inspirer et dicter la haine clairvoyante d'un apostat[1]. Apollinaris le fils, de son côté, consacra sa vaste science, tour à tour subtile et profonde, à l'exégèse évangélique, et tout l'Orient voulut entendre ses brillants mais hardis commentaires sur l'essence des mystères chrétiens. Jérôme, qui se fit son élève, l'admira sans embrasser des doctrines qui lui parurent douteuses, et conduisirent en effet le savant maître à l'hérésie; il puisa du moins à son enseignement le goût de l'interprétation symbolique, si bien adaptée à sa vive imagination[2].

Dans l'enivrement de ces nouveautés, Jérôme semblait avoir oublié le but de son voyage, lorsqu'un incident l'y ramena. Évagre l'ayant un jour conduit à trente milles d'Antioche, au bourg de Maronie, dont il était propriétaire, ils visitèrent ensemble un vieillard nommé Malchus, qui vivait près de là, absolument seul, dans un endroit tout à fait sauvage. Enlevé autrefois par une bande d'Arabes scénites avec un convoi de marchands de la vallée de l'Oronte, il avait été entraîné au fond d'un désert et condamné par les brigands, ses maîtres, à la garde de leurs troupeaux. Perdu dans des solitudes sans fin, et désespérant de revoir jamais sa patrie, le captif appelait la mort à grands cris, quand une femme, sa compagne d'esclavage, lui parla de Dieu et fit rentrer le calme dans son âme. Il l'écouta et l'aima : tous deux vécurent l'un près de l'autre quelque temps

1. Sozom, v, 18.
2. Hieron., *Ep.*

comme des solitaires chrétiens, et parvinrent à se sauver ensemble. La femme entra dans un couvent de vierges, et Malchus, revenu en Syrie, ne voulut plus connaître d'autre existence que celle qu'il avait si longtemps menée au milieu des tentes des Scénites : il achevait alors ses derniers jours dans un lieu qui lui en retraçait le souvenir[1].

Les paroles de cet homme simple avaient quelque chose de persuasif qui allait droit au cœur; on y respirait comme un souffle de ces campagnes embrasées dont il peignait les ravissements; elles laissèrent Jérôme profondément troublé. Rejetant loin de lui les études et les livres comme des amusements qui n'importaient point au salut, il résolut de partir immédiatement pour Chalcide. Évagre connaissait l'abbé d'un des grands monastères qui peuplaient la première zone de ce désert, il offrit de lui recommander les nouveaux hôtes, mais Héliodore ne voulut point être du nombre. Prétextant ses devoirs envers sa famille et les soins que réclamait le fils de sa sœur, il signifia sa résolution de retourner en Italie[2]. Jérôme insistait; il versa bien des larmes, nous dit-il, car cette séparation lui était cruelle : Héliodore fut inflexible. Nicias aussi s'excusa, et la troupe, réduite à Jérôme, Hylas et Innocentius, se mit en route pour Chalcide.

Le désert qui tenait son nom de cette petite et pauvre métropole confinait vers le midi aux terres des Arabes scénites, appelés déjà Sarrasins[3], et s'étendait à l'est, à travers des sables stériles, dans une profondeur incon-

1. Hieron., *Vit. Malch.*

2. Hieron., *Ep.* 35.

3. Sarraceni, incertis sedibus vagantes... equorum camelorumque sessores Ismaëlitæ... Hieron., *Vit. Malch.*

nue. Voué à d'insupportables chaleurs pendant presque toute l'année, entre un soleil sans nuages et une terre qui en réverbérait les rayons, ce pays n'en subissait pas moins les plus âpres frimas du nord ; dès que la neige recouvrait les hautes cimes du Liban et de l'Anti-Liban, il se refroidissait tout à coup, de sorte qu'on y éprouvait successivement et sans transition les souffrances extrêmes de l'été et le froid glacial de l'hiver. C'est là que la dévotion chrétienne attirait tout ce qu'il y avait d'âmes fatiguées et d'esprits inquiets dans les provinces de Syrie, d'Arabie, de Mésopotamie et dans une partie de l'Asie Mineure.

Le désert se partageait en trois zones topographiques correspondant à trois conditions différentes dans l'état de moine, comme on le pratiquait en Orient[1]. La première, située sur la limite de la Syrie était, jusqu'à un certain degré habitabel : elle avait des arbres, rares pourtant, des eaux, et un sol que la sueur humaine pouvait féconder. Dans cette zone étaient construits de grands monastères disposés pour la vie commune ; là se trouvaient rassemblés par troupes de plusieurs milliers les *cénobites* proprement dits[2], qui cultivaient la terre pour la nourriture du couvent, tournaient la meule pour écraser le blé, arrosaient le jardin ou fabriquaient des paniers, des nattes, du papier, de la toile, que venaient acheter les marchands de Chalcide ou d'Apamée ; c'est là que se trouvaient les églises et un service ecclésiastique régulier. La seconde zone était celle des *reclus,* qui habitaient des cellules isolées, quelquefois à deux ou trois, la plupart du temps seuls, et vivaient libres de

1. Hieron., *Ep.* 18. — Ephrem., *Paræneses.,* 47.

2. *Cœnobitæ* quos *in commune viventes* possumus appellare. Hieron., *Ep.* 18.

toute règle, livrés à l'indépendance absolue de l'inspiration[1]. Plus avancée vers l'est et moins arrosée, cette partie du désert offrait à ses habitants des labeurs plus rudes et une solitude plus sinistre. En poussant encore vers l'est, on entrait dans la dernière zone, formée de sables nus et de montagnes pelées, demeure torride des bêtes féroces et des serpents, où les cavernes et le bord des sources étaient infestés de scorpions. C'était la région des *anachorètes* ou ermites dispersés et séquestrés de tout contact humain[2]: c'était aussi celle des austérités prodigieuses et des grandes hallucinations. Malheur à qui s'y hasardait sans une force d'âme et de corps à toute épreuve! Parmi ses habitants, les uns passaient jusqu'à trente années dans une cellule sans en franchir le seuil, sans voir une créature humaine, sans parler; d'autres se faisaient des demeures au fond de citernes desséchées d'où ils ne pouvaient plus sortir, et où on leur jetait de temps en temps quelques figues et du pain d'orge; d'autres enfin, privés de toute assistance et de tout voisinage, erraient sur les montagnes, sans gîte, sans nourriture, à la merci du hasard[3]. On les nommait les *paissants*[4], par assimilation aux animaux sauvages, qui vont chercher l'herbe où elle croît : c'étaient les enfants perdus du désert. Un Père de l'Église syrienne recommandait aux cénobites d'écarter avec soin toute tentation de ce genre, et de ne se point

1. Hieron., *Ep.* 18, — Gregor. Naz., *ad Hellen.*

2. Anachoretæ qui soli habitant per deserta; et ab eo quod procul ab hominibus recesserint nuncupantur. Hieron., *Ep.* 18. — Greg. Naz. *ad Hellen.*

3. Hieron., *in Pelag.*, l. I, passim. — Greg. Naz., *de Calam. anim. suæ*, ap. Baron, ann. 363, 111.

4. Βοσκοῦντες, *pascentes.* Ephrem., *Parænes.*, 24.

exposer témérairement « à l'horreur du désert, aux dangers de la faim, aux bêtes, aux démons, à leurs propres inquiétudes surtout, » péril suprême de l'isolement absolu[1]. Ce ssages conseils n'arrêtaient pas toujours des imaginations aventureuses, exaltées par les abstinences, et avides de savourer jusqu'à la lie ce que la solitude offrait de plus émouvant et l'abandon de plus amer.

Et qu'on ne croie pas qu'en dehors de ces étranges défis à la nature, la vie monastique fût réprouvée en Orient par les hommes calmes et sensés. Loin de là : on y voyait un moyen de retremper les forces de l'âme, et les plus grands évêques en usèrent à leur profit comme d'un remède salutaire. Il n'y eut pas jusqu'aux païens qui n'approuvassent dans le monachisme le principe de renoncement à soi-même enseigné par leurs sectes philosophiques le plus en crédit : Libanius, l'ami de Julien, a fait l'apologie des moines[2]. Au reste, un des noms appliqués à la profession monastique en Orient était celui de *philosophie,* que l'austérité chrétienne acceptait avec orgueil. Je citerai à ce propos le témoignage d'un contemporain, qui a souvent porté dans l'appréciation des choses religieuses un louable esprit d'indépendance et de justice, l'historien ecclésiastique Sozomène. « Une des choses les plus utiles que Dieu ait transmises aux hommes, nous dit-il, est la

1. Ephrem., *Parænes.*, 24. — Saint Grégoire de Naziance blâme aussi l'imprudence des trop grandes austérités. Il compare ces ascètes excessifs à des chevaux échappés. « At, o Christe, animis illis propitius esto, piis quidem fateor, cæterum non satis consultis ac circumspectis, perindeque affectis, ut equi illi in decursionibus militaribus, qui pernicitate pedum freti, extra curriculum feruntur, nec fræno ullo coerceri possunt. Greg. Naz., *ad Hellen.*, ap. Baron., ann. 363, 110.

2. Liban., *Ep. ap. Basil.*, *Ep.* 123.

philosophie de ceux qu'on appelle moines[1]. Elle méprise comme superflues les connaissances acquises aux écoles et les arguties de la dialectique. Pour elle, la meilleure étude est celle de bien vivre. Elle enseigne donc par une science simple et naturelle ce qui peut combattre et déraciner le mal moral, ne trouvant pas qu'il y ait un milieu possible entre le vice et la vertu... Par la contemplation continue de l'éternel auteur des choses, elle fortifie l'âme à la source de l'essence divine. Supérieure aux événements du dehors, elle domine pour ainsi dire le monde extérieur ; l'injure ne l'atteint pas, et elle se glorifie de la souffrance. Patience, mansuétude, frugalité, voilà les degrés par lesquels elle élève l'homme vers Dieu, autant qu'il est permis d'en approcher. Les deux princes de cette suprême philosophie, si l'on en croit la tradition, ont été les prophètes Élie et Jean-Baptiste[2]; mais le pythagoricien Philon nous rapporte que de son temps une foule d'Hébreux de distinction se livraient à la pratique de cette sorte de sagesse dans un certain lieu situé au-dessus du lac Maréotide[3]. Leurs demeures, leur nourriture, leur discipline, telles qu'il nous les dépeint, ressemblent à celles des moines d'Égypte aujourd'hui. Il y avait aussi des femmes qui s'abstenaient du mariage

1. Res enim omnium utilissima a Deo ad homines transmissa hujusmodi (monasticæ vitæ) philosophia. Sozom., I, 12.

2. Hujus excellentis philosophiæ princeps fuit, ut quidam memorant, Helias propheta et Baptista Johannes. Sozom., I, 12.

3. Verum pythagoricus Philo, sua ætate Hebræorum præstantissimos undique collectos in locum quemdam supra Mareotem lacum in colle situm philosophatos esse scribit. Sozom., I, 12. — Tales Philo, Platonici sermonis imitator ; tales Josephus, Græcus Livius... Essenos fuisse refert. Hieron., *Ep.* 18.

et vivaient en communauté[1]. » Philon semble attribuer par là l'institution monastique à des sectaires juifs, et c'est l'opinion de Josèphe. D'autres auteurs lui donnent une autre cause : ils la font naître des persécutions païennes, quand les chrétiens, obligés de fuir sur les montagnes, dans les déserts et les bois, s'habituèrent peu à peu à la vie solitaire, qui fut régularisée par la suite.

Quelle que fût l'origine de la philosophie monacale, les trois Occidentaux, devenus hôtes de l'un des couvents de Chalcide, n'étaient guère préparés à la vie qu'elle imposait : la réclusion, le jeûne et le travail manuel sous un climat dévorant. Jérôme, déjà malade, s'y affaiblit graduellement. En proie à un abattement de corps et à une langueur d'esprit qui ne le quittaient pas, il était, dit-il, en danger de s'éteindre, et ne se souvenait presque plus de lui-même. Un coup soudain lui enleva Innocentius, emporté par une fièvre violente. Il perdait en lui, suivant ce mot touchant d'une de ses lettres, « un de ses yeux et le frère de son âme[2]. » La plaie de son cœur n'était pas encore fermée quand la mort d'Hylas la rouvrit. Jérôme restait seul, presque aussi mort que les deux amis à qui ses mains venaient de donner la sépulture.

Ces pertes et le sentiment de sa solitude absolue semblèrent imprimer une secousse à son corps comme à son âme ; les forces lui revinrent en apparence, mais un mal caché le minait. Pour être plus seul encore et se nourrir à loisir de sa tristesse, il quitta le couvent et courut s'enfoncer dans la partie inhabitée du désert.

1. Mulieres porro cum illis degere, provectas ætate virgines, quæ amore philosophiæ a nuptiis sua sponte abstinuerint. Sozom., I, 12.

2. Ex duobus oculis unum perdidi; Innocentium enim partem animæ meæ repentinus febrium ardor abstraxit. Hieron., *Ep.* 1.

L'idée de l'enfer le poursuivait; il s'imaginait que Dieu avait frappé ses compagnons pour le punir et le rendre au repentir de ses crimes. Ce fut le prologue d'un drame intérieur dont il nous a raconté les effrayantes péripéties, et qui conduisit presque à la démence ce grand et sublime esprit. Il faut l'entendre exposer lui-même, dans des pages éternellement belles, des émotions qu'une imagination comme la sienne pouvait seule ressentir et qu'un talent comme le sien était seul capable d'exprimer.

« Retiré dans cette vaste solitude, toute brûlée des ardeurs du soleil, je me tenais loin des hommes, nous dit-il, parce que mon âme était remplie d'amertume. Le sac dont j'étais couvert avait rendu mon corps si hideux qu'il faisait horreur aux autres, et ma peau devint si noire qu'on m'eût pris pour un Éthiopien[1]. Je passais des journées entières à verser des larmes, à jeter des soupirs, et quand, malgré moi, j'étais forcé de céder au sommeil qui m'accablait, je laissais tomber sur la terre nue un corps tellement décharné qu'à peine les os se tenaient les uns aux autres[2]. »

Dans son exaltation fébrile, il voyait se dresser devant lui, avec les souvenirs de sa jeunesse, l'image de Rome, de ses splendeurs, de ses voluptés enivrantes. Vainement redoublait-il de macérations et de jeûne pour écarter ces dangereuses obsessions : plus il les combattait, plus elles le poursuivaient, comme si elles se fussent acharnées à le vaincre.

1. Horrebant sacco membra deformia, et squalida cutis situm Æthiopicæ carnis obduxerat. Hieron., *Ep.* 18.

2. Nuda humo ossa vix hærentia collidebam. Hieron., *ibid.*

« Hélas ! s'écrie-t-il dans un morceau justement célèbre, j'avais le visage pâli par les jeûnes, et mon âme se sentait brûlée des ardeurs de la concupiscence au sein d'un corps déjà refroidi. Ma chair n'avait pas attendu la destruction de l'homme entier, elle était déjà morte, et les passions bouillonnaient encore en moi[1]. Ne sachant plus où trouver du secours, j'allais me jeter aux pieds de Jésus, je les baignais de mes larmes, je les essuyais de mes cheveux, et je tâchais de dompter cette chair rebelle par des semaines entières d'abstinence. Je me souviens d'avoir souvent passé le jour et la nuit à crier en me frappant incessamment la poitrine, jusqu'à ce que le Dieu qui commande à la tempête ordonnât à mon âme de se calmer. Je n'approchais plus de ma cellule qu'avec peine, comme si elle eût connu mes pensées, et, plein de colère contre moi-même, je m'enfonçais dans le désert. Si j'apercevais quelque vallée sombre, quelque montagne abrupte, quelque rocher escarpé, c'était le lieu que je choisissais pour aller prier et en faire la prison de ce misérable corps[2]. Dieu m'est témoin qu'après avoir ainsi répandu beaucoup de larmes, après avoir longtemps tenu les yeux élevés au ciel, je croyais me voir transporté au milieu du chœur des anges ; alors, rempli de confiance et d'allégresse, je chantais au Seigneur : Nous courons après vous à l'odeur de vos parfums ! »

1. Pallebant ora jejuniis, et mens desideriis æstuabat in frigido corpore, et ante hominem suum jam in carne præmortua, sola libidinum incendia bulliebant. Hieron., *Ep.* 18.

2. Ipsam quoque cellulam meam, quasi cogitationum mearum consciam pertimescebam. Et mihimet iratus et rigidus, solus deserta penetrabam, sicubi concava vallium, aspera montium, rupium prærupta cernebam, ibi meæ orationis locus, ibi illud miserrimæ carnis ergastulum. Hieron., *ibid.*

Contre ces impurs fantômes, reste des égarements de la jeunesse, Jérôme invoqua une passion plus noble et chez lui plus impérieuse, l'étude : il s'imposa la tâche d'apprendre l'hébreu. Un juif converti, devenu moine dans un des monastères voisins, s'offrit à lui servir de maître ; cette circonstance ramena le voyageur vers les zones habitées du désert. Le travail qu'il entreprenait le rebuta d'abord ; il ne s'y mettait qu'avec dégoût. Si la langue hébraïque le choquait par sa rudesse et l'âpreté de ses aspirations gutturales, le génie hébraïque l'offensait bien davantage encore par ses inégalités, par l'absence de cette beauté harmonieuse dont le génie grec et latin avait créé les types immortels[1]. Ces modèles étaient là, sous ses yeux, roulés dans sa chère bibliothèque, dont il ne s'était pas séparé même au milieu des lions et des serpents ; il y courait non sans éprouver de remords, comme si la préférence qui l'entraînait vers des livres profanes eût été un crime contre Dieu et une apostasie de sa foi. Ces combats intérieurs le conduisirent à une nouvelle crise non moins violente que la première, et dont il nous a fait lui-même une émouvante peinture.

« Malheureux que j'étais ! nous dit-il, je jeûnais et lisais ensuite Cicéron. Après avoir souvent passé les nuits sans dormir, après avoir répandu des larmes au souvenir de mes fautes, je prenais Plaute dans mes mains[2]. Si quelquefois, rentrant en moi-même, je voulais lire les prophètes, leur style simple et négligé me rebutait, et parce que ma cécité m'empêchait d'apercevoir la lumière, j'accu-

1. Hieron., *Ep.* 95.

2. Itaque miser ego lecturus Tullium, jejunabam. Post noctium crebras vigilias, post lacrymas, quas mihi præteritorum recordatio peccatorum ex imis visceribus eruebat, Plautus sumebatur in manus. Hier., *Ep.* 18.

sais le soleil et non mes yeux[1]. Il me vint, vers le milieu du carême, une fièvre interne qui, trouvant mon corps tout épuisé par le manque de repos, acheva de le consumer. Je me refroidissais peu à peu, seulement ma poitrine gardait un peu de chaleur, et déjà on pensait à m'enterrer. En ce moment, je fus tout d'un coup ravi en esprit et amené devant le tribunal du Juge. Il en sortait une si grande lumière, et tous ceux qui l'environnaient jetaient un tel éclat que, m'étant prosterné par terre, je n'osais lever les yeux vers lui. On me demanda quelle était ma profession. Je répondis que j'étais chrétien. « Tu mens, « me dit le Juge, tu es cicéronien et non pas chrétien, car « où est ton trésor, là est ton cœur[2]. »

« Ces paroles me fermèrent la bouche. Il ordonna qu'on me fouettât; mais ce châtiment m'était encore moins sensible qu'un vif remords de ma conscience. Je disais en moi-même ce verset du psaume : « Qui vous « rendra gloire dans l'enfer? » Je m'écriai enfin en pleurant : « Ayez pitié de moi, Seigneur, ayez pitié de moi ! » On n'entendait que cette parole au milieu du bruit des coups[3]. Enfin ceux qui étaient présents, se jetant aux pieds du Juge, le prièrent de pardonner à ma jeunesse et de me donner le temps de faire pénitence, pour me punir ensuite sévèrement, s'il m'arrivait encore de lire des livres païens. Moi, pour me tirer de l'extrémité où je

1. Si quando in memet reversus, Prophetas legere cœpissem, sermo horrebat incultus, et quia lumen cæcis oculis non videbam, non oculorum putabam culpam esse, sed solis. Hieron., ub. sup.

2. Interrogatus de conditione, christianum me esse respondi : et ille qui præsidebat : « Mentiris, ait, ciceronianus es, non christianus, ubi enim thesaurus tuus, ibi et cor tuum. » Hieron., *Ep.* 18.

3. Hæc vox inter flagella resonabat. Hieron., *l. c.*

me trouvais réduit, je lui fis serment, et lui dis en le conjurant par son saint nom : « Seigneur, si je garde « dorénavant et si je lis jamais des livres profanes, je veux « qu'on me traite comme si je vous avais renoncé. » Sur ce serment, on me laissa partir, et je revins au monde. On fut surpris de me voir rouvrir les yeux ; mais ils étaient baignés d'une si grande abondance de larmes, la douleur dont je paraissais pénétré était si poignante, que les plus incrédules durent ajouter foi à ma vision [1]. »

Était-ce vision ? était-ce rêve ? Jérôme, dont la puissante imagination savait donner un corps aux plus vagues illusions de la pensée, se le demanda plus d'une fois, et heureusement pour sa gloire, pour celle du christianisme occidental, il finit par n'y voir qu'un rêve ; mais l'envie resta plus crédule que lui. A mesure que sa renommée s'étendit, que son talent, nourri des fortes études profanes, s'éleva dominant tous les autres, la tourbe des esprits médiocres et jaloux cria plus fort au parjure, et vint lui opposer impudemment à lui-même son rêve comme une vision [2].

III.

L'esprit de Jérôme se rasséréna peu à peu : il s'arrangea une vie d'études entremêlée de pratiques d'ascé-

1. In hæc sacramenti verba dimissus, revertor ad superos, et mirantibus cunctis oculos aperio, tanto lacrymarum imbre perfusos, ut etiam incredulis fidem facerem ex dolore. Hieron., *Ep.* 18.

2. Audistis, quam novum, quam honorificum juramenti sui exposuerit genus, residente in tribunalibus Judice Christo, assistentibus angelis... Revelatio... perjuria..... Ruf. *in Hieron.*, II.

tisme; il vit plus fréquemment Évagre, qui lui apportait des livres et lui procura des scribes pour en prendre copie sous ses yeux; lui-même enfin se mit à compiler des matériaux pour plusieurs ouvrages qu'il rédigea plus tard. Quelques religieux occidentaux, conduits à Chalcide par une vocation semblable à la sienne, et chez qui le goût des lettres n'était pas éteint, se réunissaient à lui de temps à autre pour lire et pour converser. On aime à se figurer, sur cette limite de la terre habitable, cette petite académie de moines, dont les jardins étaient le désert, agitant en face d'une cellule les plus graves questions de la destinée humaine. Ce fut pour Jérôme une époque de douce quiétude qu'il regretta souvent au milieu des traverses de sa vie. Cependant il lui manquait un ami, un ami vrai, un frère dans lequel il pût verser avec assurance toutes les émotions de son cœur, car Évagre[1], attentif d'ailleurs à tous ses besoins, n'était point cela pour lui. Il songea d'abord à Rufin. Ce confident de sa jeunesse, après s'être fait ordonner prêtre dans Aquilée, était parti pour l'Égypte; là, il avait rencontré Mélanie, était devenu son compagnon, visitant avec elle les solitudes de Nitrie et de Thèbes : on attendait incessamment leur arrivée à Jérusalem. Voilà ce que Jérôme apprit d'un de ces prêtres qui circulaient d'église en église et de monastère en monastère, colportant les nouvelles et les lettres. Il écrivit donc à Rufin pour le supplier de venir à Chalcide visiter un ami qui ne l'avait point oublié ; ne recevant point de réponse, il écrivit de nouveau par l'intermédiaire de Florentius, gouverneur de la province, mais sans plus de résultat[2].

1. Hieron., *Ep.* 1.
2. Hieron., *Ep.* 2.

Sa pensée alors se tourna vers le pacifique et timide Héliodore, qui l'avait si prudemment quitté au moment d'affronter le désert : il espéra le gagner cette fois par une peinture irrésistible des dangers du siècle et des ravissements de cette solitude qu'il avait eu le malheur de fuir. Recueillant ses réminiscences classiques, il composa d'un style très-travaillé une épître exhortatoire dont l'effet à la fois trompa et dépassa son attente, car Héliodore ne vint pas, mais tout le monde dans les cercles chrétiens sut l'épître par cœur. Fabiola la récitait devant Jérôme lui-même, quinze ans après, à l'ermitage de Bethléem. On voudrait, dans cette déclamation trop empreinte des procédés de l'école, distinguer aujourd'hui les passages qui excitèrent la dévotion des contemporains et l'enthousiasme des pieuses patriciennes de l'Aventin : on n'y trouve guère qu'une amplification outrée sur le principe fondamental de la théorie monastique, à savoir qu'il faut briser tous les liens naturels ou sociaux pour être à Jésus-Christ. C'est la doctrine que Mélanie avait mise hardiment en pratique, et l'on peut croire qu'elle n'était pas sans succès dans nombre de familles romaines, où le contraste des croyances religieuses entretenait des dissensions et de sourdes révoltes. Une école qui prétendait changer de fond en comble les mœurs chrétiennes ne reculait pas non plus devant les sophismes : toutefois elle put s'apercevoir que l'exagération nuisait à son but, et la société fut en droit de reprocher aux nouveaux docteurs de vouloir remplacer un mal par un autre.

« Soldat efféminé, disait Jérôme à Héliodore par allusion à son premier état, que fais-tu sous le toit paternel ? Où est le rempart, où est le fossé et l'hivernage sous la

tente de peau? Tu te reposes, et la trompette divine a déjà retenti. Le grand Empereur arrive sur les nuées, il vient combattre le monde; un glaive à deux tranchants sort de sa bouche : il court, il bouleverse, il détruit[1]. Et toi, tu ne quitterais pas ton lit pour la bataille, l'ombre où tu te tiens pour le soleil! Lève-toi! le courage te rendra la force...

« Rappelle-toi le jour où tu t'enrôlas dans la milice du Christ. Enseveli avec le Sauveur sous le vêtement blanc du baptême, tu juras de le servir, de lui tout sacrifier, jusqu'à ton père et ta mère : tu l'as promis! Verrais-tu ton père étendu à la porte sur le seuil pour t'empêcher de passer, passe sans verser une larme; passe, tu es soldat, ton drapeau est là-bas : c'est la croix[2]. Songe qu'être cruel pour les siens au nom du ciel, c'est être vraiment pieux, c'est sauver avec soi ceux qu'on aime...

« Ah! je sais bien que des entraves puissantes te retiennent, et que tu les opposes à mes exhortations. Je ne suis pas insensible, crois-le bien : je n'ai point été engendré par les roches du Caucase, et le lait que j'ai sucé n'est pas celui des tigresses d'Hyrcanie. J'ai connu comme toi les épreuves, les séparations, les déchirements de l'âme[3]. Je vois d'ici ta sœur, qui est veuve, se suspendre à ton cou, te retenir par ses embrassements, te défendre de partir..... Puis c'est ta nourrice cassée

1. Quid facis in paterna domo, delicate miles? ubi vallum? ubi fossa? ubi hiems acta sub pellibus? Ecce de cœlo et tuba canit; ecce cum nubibus debellaturus orbem, Imperator armatus egreditur. Hieron., *Ep.* 5.

2. Licet in limine pater jaceat, per calcatum perge patrem... Hieron., *Ep.* 5.

3. Non est nobis ferreum pectus, nec dura præcordia; non ex silice natos Hyrcanæ nutriere tigrides. Et nos per ista transivimus. Hieron., *Ep.* 5.

de vieillesse, ton précepteur qui eut pour toi des soins de père; ils te remontrent que quelques jours à peine leur restent à vivre : « que ne les laisses-tu mourir « d'abord ?» Ta mère aussi vient opposer à ton départ une sainte barrière, sa face ridée par les ans et cette poitrine aujourd'hui desséchée où tu puisas la vie; elle fredonne peut-être pour t'arrêter ces mêmes chants dont le murmure t'endormait dans ton berceau[1]... Ami, bouche tes oreilles et fuis. Tu me diras sans doute que l'Esprit-Saint nous ordonne d'obéir à nos parents. Oui, mais il nous enseigne aussi que les aimer plus que le Christ, c'est renoncer au Christ... Voilà la règle du chrétien. Si nos proches croient véritablement, ils nous soutiendront; s'ils ne croient pas, nous dirons avec l'Esprit-Saint : « Que les morts ensevelissent leurs morts[2] !.....»

« Désert émaillé des fleurs du Christ! solitude où s'engendrent ces pierres éternelles dont la cité royale se construit ! saints ermitages où l'on converse familièrement avec Dieu, pourquoi reste-t-on loin de vous? Viens m'y trouver, ô mon frère! Supérieur au monde, que fais-tu dans le monde? L'ombre des toits doit peser sur ta tête ; tu dois étouffer dans la prison enfumée des villes : accours, l'air et la lumière sont ici[3]... »

Jérôme n'était pas né pour la vie tranquille, et, l'en-

1. Forsitan et laxis uberum pellibus mater, arata rugis fronte, antiquum referens mammæ lallare, congeminet. Hieron., ub. sup.

2. Si credunt in Christum, faveant mihi pro ejus nomine, pugnaturo; si non credunt, mortui sepeliant mortuos suos. Hieron., *Ep.* 5.

3. O desertum Christi floribus vernans! o solitudo in qua illi nascuntur lapides de quibus in Apocalypsi civitas magni regis extruitur! o eremus familiarius Deo gaudens! Quid agis, frater, in sæculo, qui major es mundo? Hieron., *Ep.* 5.

nemi intérieur apaisé, les assauts lui vinrent du dehors : voici à quelle occasion. Depuis trois ans qu'il demeurait au désert, les affaires ecclésiastiques d'Antioche avaient subi bien des péripéties, les unes bonnes, les autres mauvaises : un instant même on avait pu croire à une pacification dont l'illusion ne dura guère. Mélétius, sentant ses infirmités s'accroître et sa fin approcher, avait proposé à Paulin de réunir leurs deux Églises en une seule et de les gouverner ensemble fraternellement; la proposition n'était peut-être pas bien conforme aux canons, mais on y dérogeait sans grand scrupule alors. Paulin refusa, déclarant qu'il ne voulait se souiller par aucun contact avec l'hérésie, et Rome approuva son refus. Le pacifique Mélétius ne se rebuta point. « Nous sommes vieux, lui fit-il dire encore, bientôt l'un de nous quittera cette terre où nous vivons divisés : rendons-lui l'union après notre mort. Que celui de nous deux qui survivra prenne en main tout le troupeau catholique et soit reconnu dès maintenant comme le seul évêque légitime[1]. Pour assurer d'avance l'ordre de succession tel que nous l'établirons entre nous, nous le ferons accepter par les clergés de nos deux Églises, sous la garantie du serment[2]. » Paulin consentit cette fois, comptant sans doute avoir pour lui les chances de survie; Rome non plus ne s'opposa point, et l'on procéda de part et d'autre à la solennité des engagements.

Ce fut une cérémonie grave et imposante. En présence du peuple et des clergés réunis, six clercs de

1. Jungamus greges, ô amice, et contentionem de primatu deponamus; gregemque in commune pascentes, communem iis curam ex æquo impendamus. Theodoret., v, 3.

2. Theodoret., ub. sup.

chacune des deux Églises jurèrent successivement sur l'Évangile qu'ils soutiendraient l'engagement de leurs évêques, et ne souffriraient dans la ville d'Antioche aucune manœuvre qui pût en amener la violation[1]. En tête des clercs de Mélétius, se faisait remarquer le prêtre Flavien, son homme de confiance, qui, s'approchant d'un pas ferme et la tête haute, étendit la main sur le saint livre et jura le premier. Le corps ecclésiastique tout entier se trouvait lié par le serment de ses représentants; le peuple applaudit, et l'on proclama que la paix était faite : elle ne l'était point. Les évêques de Syrie, ardents à la lutte, condamnèrent l'action de Mélétius comme une faiblesse de vieillard, et la convention jurée comme anticanonique. On s'agita, on multiplia les protestations anticipées contre Paulin ; on l'accusa de vouloir livrer l'Église d'Antioche au chef de l'Église romaine. Les évêques égyptiens, partisans habituels de Paulin, soutinrent de leur côté que le compromis était bon et inviolable. On déploya dans les deux camps une violence jusqu'alors inouïe, les uns reprochant à leurs adversaires de prêcher le parjure, les autres déclarant que jamais l'Église orientale ne subirait la loi de l'Église occidentale. La Syrie sortit de cette tentative de concorde plus troublée vingt fois et plus divisée qu'auparavant.

La querelle de discipline, si ardente déjà, s'envenima encore d'une querelle de dogme. Le plus brillant des docteurs consubstantialistes après Athanasè, Apollinaris de Laodicée, cédant à la pente qui entraîne à leur insu tous les chefs d'école, avait levé le drapeau de l'hérésie. Parti de la foi de Nicée comme d'un principe et voulant

1. Socr., v, 5. — Sozom., v, 3.

en déduire les conséquences spiritualistes, il était arrivé de proche en proche à ce résultat : le Verbe, disait-il, consubstantiel au Père, n'a pris ni une âme ni un entendement humain dans le sein de la vierge Marie, mais seulement l'enveloppe charnelle dont il a voulu recouvrir sa divinité[1]; ainsi le Dieu fait homme ne s'est trouvé homme que dans les conditions de matière qui permettent à un Dieu de vivre parmi les hommes. Cette doctrine, émise d'abord timidement, niée, puis reprise par son auteur, s'était démasquée à mesure qu'elle gagnait des prosélytes par sa spiritualité même ; Apollinaris avait enfin poussé l'audace jusqu'à instituer un évêque de sa secte dans la malheureuse ville d'Antioche, ballottée ainsi entre quatre évêques en guerre les uns contre les autres. L'hérésie d'Apollinaris, si bien accueillie par les consubstantialistes d'Orient, signalait un danger nouveau pour la foi orthodoxe dans l'exagération du principe de la consubstantialité, par opposition à l'arianisme, qui n'était que la négation de ce principe.

Si savante qu'elle parût, cette théologie n'était pourtant pas nouvelle. Au IIIe siècle déjà, l'hérésiarque Sabellius n'avait voulu voir dans la Trinité qu'une triple manière d'envisager un Dieu unique dans son action vis-à-vis de lui-même et vis-à-vis du monde, suivant qu'il est l'être en soi, ou l'être créateur par son verbe, ou l'être vivificateur et sanctificateur par son esprit. Or, dans son désir d'expliquer la parfaite égalité de substance existant sous la diversité des personnes divines, Apollinaris reproduisait presque une formule maintes fois condamnée. En haut, le sabellianisme, qui faisait

1. Greg. Nazianz., *Ep.* 1. — Athanas., *ad Epict.* — Epiphan., *Hæres.*, 77. — Hieron., *Ep.* 13, et passim. — Theodoret., v, 3. — Socr., II, 46.

disparaître l'élément religieux de la rédemption, pour aboutir à un déisme philosophique; en bas, l'arianisme extrême, qui aboutissait à un déisme juif sous une nouvelle prophétie, tels étaient les deux périls, également redoutables, quoique inverses, qui menaçaient la théologie chrétienne, dès qu'elle s'écartait du symbole net et précis arrêté par le concile de Nicée. Pour mettre une digue aux idées sabelliennes, dangereuses surtout en Syrie à cause d'un vieux noyau de sabelliens restés dans les provinces du Tigre et de l'Euphrate, Mélétius avait imaginé la doctrine des trois hypostases égales et coéternelles, composant par leur réunion la grande hypostase ou substance divine. C'était au fond la même chose qu'un Dieu en trois personnes consubstantielles; mais la formule grecque avait le tort d'employer le mot hypostase, dont la traduction latine était *substantia,* dans deux acceptions différentes[1]; on reprochait d'ailleurs à ce mot lui-même d'être une nouveauté[2]. Quoi qu'il en soit, Mélétius et la plupart des évêques syriens admirent dans leur confession cette variante du symbole de Nicée; Paulin la rejeta : les évêques d'Égypte en communion avec l'Église de Rome la déclarèrent inutile et pleine de périls, et l'antagonisme des deux moitiés du monde chrétien se trouva aigri par des imputations mutuelles d'hérésie.

S'il y avait un lieu où ces débats passionnés dussent

1. Tota sæcularium litterarum schola nihil aliud *hypostasin,* nisi *usiam* novit. Et quisquam, rogo, ore sacrilego, tres *substantias* prædicabit? Una est Dei et sola natura, quæ vere est. Hieron., *Ep.* 14. — In tribus vocabulis, trinominem credens Deum, in Sabellii hæresim incurrit. Hieron., *in Lucifer.*

2. Novellum nomen, exigitur. Qui, quæso, ista Apostoli prodidere! Hieron., *Ep.* 14.

mourir, c'était assurément le désert de Chalcide, oasis du silence et de l'oubli : ils y prirent au contraire un redoublement de force par la grossièreté des esprits et l'ardeur excitante du climat. Dans les monastères, dans les cellules, jusque dans la caverne de l'anachorète, on ne s'occupa bientôt plus que de Mélétius et de Paulin, on ne parla plus que d'hypostases[1]. Ces solitaires d'Orient, ignorants pour la plupart, ne comprenaient à toutes ces questions qu'une seule chose, la guerre contre l'Occident : ils se mirent donc à persécuter les Occidentaux. Chaque matin, Jérôme voyait sa cellule assiégée par des troupes de moines furieux qui lui demandaient avec menace : « Es-tu pour Mélétius? Es-tu pour Paulin? — Je ne suis ni pour l'un ni pour l'autre, répondait-il; leurs affaires ne me regardent pas; mais celui qui communique avec l'Église qui m'a baptisé, je communique moi-même avec lui[2]. » Un instant après, commençait un autre interrogatoire toujours accompagné d'insultes et de gestes menaçants : « Confesse les trois hypostases! lui criaient les moines avec une effervescence croissante. — Je ne saurais me servir de ce mot, qui n'est pas dans les Écritures, répliquait-il tranquillement; je reconnais dans la Trinité trois personnes consubstantielles, vraies, complètes, distinctes, ainsi que l'enseigne mon Église[3], conformément à la foi de Nicée. » C'étaient alors des cris, des transports frénétiques. Quand il confessait de vive voix, on lui disait : « Confesse par écrit; » quand il écrivait sa formule de foi, on lui disait : « Tu mens! »

1. Hieron., *Ep.* 15.
2. Id., *ibid.*
3. Sufficiat nobis dicere unam substantiam, tres personas subsistentes, perfectas, æquales, coæternas. Taceantur tres hypostases, si placet, et una teneatur. Hieron., *Ep.* 14.

on l'appelait hérétique et païen. « Ce n'est pas cela qui vous importe, leur fit-il observer un jour; mais vous voulez que je m'en aille[1], » et les moines ne cherchèrent point à le dissuader. Ses communications avec le dehors furent subitement interrompues, on le priva même de papier pour écrire : il s'en plaint dans une lettre qu'il fut obligé de tracer sur un chiffon abandonné. Moins patients et moins fermes que lui, ses frères occidentaux se décidèrent à partir. « Adieu, lui dirent-ils, nous aimons mieux aller vivre avec les bêtes féroces que de rester avec des chrétiens pareils. »

L'hiver commençait; les chaînes du Liban et de l'Anti-Liban avaient déjà reçu leur couverture de neige, et un vent glacial soufflait dans ces plaines sans fin. Jérôme, encore faible et à peine vêtu, n'osa affronter les rigueurs d'un long voyage à pied sous cette influence redoutable. Il demanda par grâce qu'on le gardât quelques mois encore, et ne l'obtint qu'à grand'peine[2]. Aux premières haleines du printemps, quand les oiseaux du désert secouèrent leurs ailes pour regagner la vallée, il se mit en route avec eux, emportant le regret de la solitude, mais non celui des moines qui la lui avaient gâtée. Par une réminiscence de Virgile, son poëte favori, il leur appliquait ces vers de l'*Énéide :*

Quod genus hoc hominum? Quæve hunc tam barbara morem
Permittit patria? Hospitio prohibemur arenæ.

« Quelle est donc cette race d'hommes? Quelle patrie barbare admet de telles coutumes? On nous refuse l'hospitalité d'un peu de sable!... »

1. Unum tantum placet ut hinc recedam. Hieron., *Ep.* 15.
2. Id., *ibid.*

V.

De retour dans Antioche, il se remit au travail avec une ardeur et une suite que rien ne vint plus interrompre. Il composa sa chronique, publiée plus tard à Constantinople, le dialogue contre les *luciférien*s, où il traite de matières théologiques, suivant la méthode de Cicéron et de Platon, la vie de Paul, ermite, ce moine si différent de ceux qu'il venait de quitter, et quelques autres de ses premiers ouvrages. Sa réputation d'homme érudit et éloquent s'établissait tellement dans l'Église orientale, que Paulin voulut se l'attacher en le faisant prêtre. Jérôme s'y refusa longtemps, et lorsqu'il y consentit de guerre lasse, il posa nettement ses conditions dans des termes qu'il nous fait connaître lui-même. « Mon père, dit-il à l'évêque au moment de son ordination, je ne t'ai point demandé le sacerdoce, et si en me donnant la qualité de prêtre tu ne m'ôtes pas celle de moine, je n'ai rien à objecter : c'est à toi de répondre du jugement que tu as porté de moi ; mais si, sous le prétexte du sacerdoce, tu prétendais m'ôter la liberté de la solitude et me ramener dans le siècle auquel j'ai renoncé, tu te trompes, car pour moi cette liberté est le souverain bien. Maintenant agis comme tu voudras, mon nouvel état ne fera rien perdre comme il ne fera rien gagner à ton Église[1]. »

Le caractère indépendant de Jérôme se révélait ainsi avec une entière franchise. Sa répugnance pour toute chaîne et son éloignement des fonctions sacerdotales allèrent si loin que, s'il dit la messe le jour de son ordina-

1. Hieron., *Ep.* 38.

tion, ce qui n'est pas certain, il est certain qu'il ne la dit pas une seconde fois, même dans des cas de nécessité pressante et presque de devoir. Il joignit dans ces temps de complète liberté les voyages à l'étude, et visita Jérusalem, où son séjour ne fut pas long. La Palestine offrait assurément des spectacles bien vénérables, et que Jérôme plus qu'un autre était digne de sentir; mais ce qu'il lui fallait alors avant tout, c'était le travail, la science, le mouvement des idées, quelque chose en un mot de cette activité intellectuelle que l'Orient possédait presque avec excès et qui l'enivrait. Il avait aussi compté trouver à Jérusalem soit Rufin lui-même, soit quelque lettre de lui; son attente fut doublement déçue, et il rentra dans Antioche, le cœur peiné. « Une amitié qui peut se rompre n'a jamais été véritable[1], » avait-il écrit de Chalcide au compagnon de jeunesse qui le délaissait : il ne croyait pas si bien prophétiser.

La présence de Grégoire de Nazianze l'attira et le retint à Constantinople où il passa les années 379, 380 et 381. Grégoire fit de lui son ami malgré la différence des âges; il ouvrit à cet esprit curieux les trésors de l'érudition orientale dont Jérôme avait soif, et celui-ci, pendant le reste de sa vie, se glorifia des leçons du grand homme, qu'il appelait son précepteur et son maître[2]. Il put voir dans sa compagnie les plus célèbres docteurs de l'Orient, entre autres Grégoire de Nysse, frère de Basile, qui lut devant lui sa réfutation d'Eunomius. Tout en réprouvant les vices du clergé romain et les prétentions ambitieuses du siége de Rome,

1. Amicitia quæ desinere potest vera nunquam fuit. Hieron., *Ep.* 1.
2. Hieron., *Catal. Script. eccles.*, 117. —Id., *in Ruf.*, II. — Id., *Ep.* 32.

tout en disant avec Basile : « Je hais le faste de cette Église, » Grégoire de Nazianze, presque seul en Orient, avait incliné pour l'arrangement des évêques dans l'affaire d'Antioche : d'abord parce qu'il aimait Mélétius, ensuite parce qu'il n'envisageait pas de sang-froid un schisme entre les deux moitiés de la chrétienté. Cette conformité d'opinion resserra entre Jérôme et lui les liens que le goût de la science avait formés. Rien n'égalait d'ailleurs les succès de Grégoire à Constantinople ; il relevait par les séductions d'une éloquence incomparable le parti catholique, presque disparu depuis Constance. Lors donc qu'on vit Théodose enlever les églises aux prêtres ariens, tout ce qu'il y avait de catholiques honnêtes et éclairés à Constantinople demanda Grégoire pour évêque : il s'y refusait, — on lui fit violence. Le peuple l'installa de force sur le trône épiscopal[1], mais Grégoire déclara qu'il ne se regarderait comme évêque que le jour où les évêques, ses frères, l'auraient solennellement reconnu, et qu'il attendait pour cela le prochain concile.

Ce délai permit à ses ennemis d'agir contre lui : ils provoquèrent un incident dont Jérôme put témoigner bientôt à Rome, et que nous rapportons ici pour l'intelligence de ce qui doit suivre. Grégoire avait à Constantinople des adversaires déclarés, même parmi les prêtres de son église ; il avait de nombreux jaloux au dehors, entre autres Pierre, archevêque d'Alexandrie, qui tenait sous sa main le clergé d'Égypte. Il suffisait que Grégoire fût l'ami de Mélétius pour que Pierre, engagé plus qu'un autre dans le parti de Paulin, et travaillé en

1. Greg. Nazianz., *Carmen de vita sua.*

outre par l'envie, devînt son implacable opposant. On soupçonnait aussi Damase de voir d'assez mauvais œil l'élévation d'un homme qui pouvait donner un lustre sans égal à l'évêché de Constantinople[1]. Pierre se mit donc en tête d'écarter Grégoire par tous moyens avouables ou inavouables. Il ourdit à cette fin une trame tellement infâme qu'on douterait qu'elle ait pu sortir du cerveau d'un prêtre, et encore moins du chef d'une grande église, si l'histoire n'était unanime pour l'affirmer.

On touchait aux derniers mois de l'année 380, et la flotte chargée de convoyer les blés de l'annone à Constantinople se disposait à lever l'ancre dans le port d'Alexandrie, lorsque Pierre manda près de lui les principaux conducteurs, qui vinrent le trouver au nombre de sept. C'étaient des enfants de la vieille Égypte, aussi capables pour de l'argent de tuer un évêque que de le faire, plus païens d'ailleurs que chrétiens, à en juger par la physionomie idolâtre de leurs noms : cinq d'entre eux s'appelaient Ammon, Apammon, Harpocras, Anubis et Hermanubis[2]. Pierre leur remit beaucoup d'or et leur donna pour instruction de faire élire à tout prix par la populace de Constantinople un certain Égyptien nommé Maxime : il espérait ainsi prévenir la nomination de Grégoire, ou du moins soulever à tout hasard quelque scandaleuse contestation. Des évêques égyptiens devaient suivre secrètement les conducteurs de la flotte, et mettre au service de ces misérables leurs conseils, leurs personnes, — jusqu'à leur ministère épiscopal[3].

1. Damas., *Ep. ad Episc. Ægypt.*—Id., *Ep. Concil. Ital. ad Theod.*
2. Greg. Nazianz., *Carm. de vita sua*
3. Voir, au sujet de l'antagonisme qui divisait les Églises de Con-

Maxime était un vagabond qui menait de front le double métier de philosophe cynique et de chrétien [1]. En qualité de cynique ou de chien, comme on disait plus souvent, il portait un bâton, une tunique blanche percée de trous, une besace, et joignait à ce costume ordinaire de sa secte une longue chevelure inculte qu'il rougissait avec des pommades caustiques pour mieux attirer l'attention. Il s'était fait dans les villes de la Grèce prédicateur de carrefour, orthodoxe du reste, et expliquant, au milieu de farces sacriléges, les mystères les plus révérés de la religion aux portefaix et aux servantes. C'est sur un pareil homme que Pierre d'Alexandrie avait jeté les yeux pour en faire un évêque de la ville impériale. Guidée par ses instructions, la séquelle malfaisante des conducteurs de l'annone se fut bientôt accointée avec les mariniers du port; un des prêtres de Grégoire, jaloux de lui, se fit l'instrument du complot; un autre prêtre de Thase, venu pour acheter des marbres destinés à son église, livra l'argent dont il était porteur [2]: en peu de jours, les conjurés purent répondre d'une partie du peuple des faubourgs.

Cependant les évêques égyptiens étaient à leur poste, et Maxime redoublait de bouffonneries pour se concilier la multitude. Enfin, par une nuit obscure, les mariniers du port l'enlèvent, le conduisent dans l'église et le placent sur le trône épiscopal, pendant qu'on allait querir les évêques [1]. Ce fut un étrange spectacle que de

stantinople et d'Alexandrie, les volumes des *Récits de l'histoire romaine au* v^e^ *siècle,* intitulés *Saint Jean Chrysostome et l'Impératrice Eudoxie, — Nestorius et Eutychès.*

1. Sozom., VII, 9.
2. Greg. Nazianz., *Carm.*, I.
3. Sozom., VII, 9.

voir ce bateleur, en costume de cynique, le bâton à la main, la tête garnie de son épaisse crinière, entouré d'évêques en habits sacerdotaux, qui procédaient au cérémonial d'une ordination. Le jour les surprit avant qu'elle fût achevée, et des fidèles, entrés par hasard dans l'église, se mirent à pousser de grands cris demandant quelles saturnales on préparait là. Ces cris et la foule toujours croissante effrayèrent les Égyptiens, qui s'enfuirent, emmenant avec eux Maxime : une échoppe, habitée par un joueur de flûte[1], était ouverte; ils y entrèrent en désordre — et c'est là que fut enfin tondu et sacré le nouvel évêque. Tel était l'indigne concurrent suscité contre Grégoire à la veille du concile : l'Église d'Occident ne rougit pas de l'appuyer.

Le concile se réunit au mois de mai de l'année suivante, 381, et, quoique aucun évêque occidental n'y figurât, l'assemblée n'en prit pas moins le titre d'œcuménique ou générale, sous lequel elle avait été annoncée, et que lui a conservé l'histoire. Peu de conciles des premiers temps de la chrétienté se sont montrés plus passionnés et plus turbulents. « C'était, dit Grégoire de Nazianze, qui ne ménage pas celui-ci, une armée de grues, d'oisons acharnés les uns contre les autres, s'entre-déchirant à qui mieux mieux; une troupe de geais vaniteux et criards, un essaim de guêpes prêtes à vous sauter au visage au moindre signe d'opposition[2]. » Chacun de ces hommes arrivait de son diocèse avec un parti pris sur les débats d'Antioche, un mot d'ordre arrêté sur les prétendus envahissements de l'Église occidentale. Paulin, qui s'était prudemment abstenu de

1. Greg. Naz., *Carm.*, I.
2. Id., *Ibid.*

paraître, était représenté par les évêques d'Égypte, venus pour soutenir la légalité de la convention[1]. Mélétius avait de son côté ses amis particuliers qui plaidaient la même cause; mais le bataillon des gens pacifiques était faible en nombre et sans courage; aussi la masse compacte des évêques syriens, phrygiens, cappadociens, bithyniens, gens hardis, querelleurs, prompts à l'injure, âpres à la lutte, étouffa aisément leur voix. Mélétius, qui se trouva présider l'assemblée par le privilége de l'âge ou par celui du siége (l'évêché de Constantinople étant encore vacant), vit sa chaire de président transformée en une sellette d'accusé: on le réprimanda comme ayant agi contrairement aux canons; on cassa le pacte conclu entre lui et Paulin, on déclara ses prêtres relevés de leur serment. Tout cela se fit avec tant d'insultes, de mépris, de menaces que le malheureux vieillard, qui n'avait point bronché jadis devant les persécutions et l'exil, tomba malade des émotions de cette scène et mourut quelques jours après[2].

Il eut cependant le temps d'introniser Grégoire de Nazianze; mais alors ce fut le tour de ce dernier. Comme il demandait, après la mort de Mélétius, la reconnaissance de Paulin au nom de la paix, il se vit traiter de schismatique, de fauteur d'hérésie, d'homme vendu aux Occidentaux et traître à sa patrie religieuse. « Le Christ est né en Orient, lui criait-on comme un argument sans réplique; donc l'Église orientale doit commander[3]. » Il se tut : que pouvait-on répondre à de pareilles raisons?

1. Sozom., VII, 9.

2. Greg. Nyss., *Vit. Mel.* — Theodoret., V, 8.

3. Quoniam Christus in Oriente natus est, idcirco potior esse debet auctoritas Orientalis Ecclesiæ. Gregor. Nazianz., apud Bar., ad ann. 381, 46.

Tandis que les antipauliniens l'attaquaient ainsi, quelques âcres pauliniens se mirent de la partie, et à propos de son intronisation on entendit les évêques égyptiens lui opposer l'élection de Maxime. A ce nom pourtant la conscience de l'assemblée se révolta : Maxime fut rejeté comme un indigne, son ordination déclarée illégale, et ceux qui l'avaient faite menacés des châtiments ecclésiastiques[1]. Quant à Grégoire, outré de tant d'iniquités et de violences, il résolut de se retirer pour jouir au moins lui-même de cette paix que les passions refusaient à l'Église, et déposa en face du concile sa dignité d'évêque de Constantinople. « Qu'on fasse de moi, dit-il, ce que d'autres firent autrefois de Jonas : qu'on me jette à la mer pour calmer la tempête que je n'ai point suscitée[2]. »

Mélétius avait à peine fermé les yeux, que le prêtre amené par lui à Constantinople, son confident, le chef de son clergé, Flavien enfin, partit en toute hâte pour Antioche. C'était ce même prêtre qui, à la fameuse cérémonie des serments, avait déployé tant d'ostentation en confirmant par son engagement personnel l'engagement de son maître. Il tint à son arrivée dans Antioche une attitude et un langage bien différents. Sous son impulsion, le peuple et le clergé se réunissent; puis, toute affaire cessante, on procède à une élection épiscopale; le résultat n'en pouvait être douteux : Flavien fut nommé[3].

Cependant les obsèques de l'évêque défunt se préparaient à Constantinople avec un apparat extraordi-

1. Synod. Constant., 4 can.
2. Greg. Naz., *Carm.*, I, ap. Baron., ann. 381, 55.
3. Socrat., V, 15. — Sozom., VII, 2.

naire : l'accusé, le condamné de la veille, était devenu un saint, un martyr, dont la persécution paulinienne avait accéléré la fin. Un grand concours de monde remplissait incessamment la maison qui contenait ses restes mortels. Une noble matrone voulut faire les frais de l'embaumement, qui fut pratiqué avec les aromates les plus précieux de l'Arabie. Le corps, vêtu de lin et de soie, demeura plusieurs jours exposé dans son cercueil, le visage découvert, sous une multitude de lampes et de cierges qui effaçaient l'éclat du soleil.

Mélétius avait voulu reposer au milieu de son troupeau, dans l'église de Saint-Babylas, élevée par ses soins au delà de l'Oronte; le cercueil s'y achemina donc à petites journées, sur un char qu'abritait une tente magnifique. Des chœurs de prêtres, relayés par intervalles, faisaient entendre sans interruption le chant des psaumes dans toutes les langues de l'Orient. Tout le long de la route, les villes ouvraient leurs portes pour recevoir le convoi, malgré l'usage qui prohibait le passage des morts à travers les lieux habités; dans les campagnes, une haie non interrompue d'hommes, de femmes, d'enfants, accourus de plusieurs milles à la ronde, assiégeaient les flancs du char et le retardaient dans sa marche. C'était à qui contemplerait le saint tout à loisir, à qui toucherait sa face avec des linges que l'on serrait ensuite précieusement comme une relique et un préservatif à tous les maux; ceux qui manquaient de linges préparés déchiraient leurs vêtements sur place. La nuit, dans le lointain, on eût cru voir un incendie mouvant, tant il y avait de torches et de cierges allumés dans cette foule immense qui précédait et suivait le catafalque[1]. A mesure

1. Greg. Nyss., *Orat. in fun.*, *Melet.* — Sozom., VII, 10.

qu'on approchait d'Antioche, les démonstrations croissaient encore en intensité, on n'avançait plus qu'à grand'peine; enfin le cercueil triomphal entra, comme une machine de guerre, dans cette même cité où celui qu'il portait avait voulu fonder la paix. — Pendant ce temps, le concile achevait sa session, que complétèrent des discussions et des décrets sur des points de discipline et de dogmes étrangers à notre sujet. Il pouvait se glorifier de son œuvre, car il avait réussi dans les deux questions qui touchaient le plus vivement aux passions publiques : Paulin était exclu du siége d'Antioche, Grégoire quittait celui de Constantinople.

Sur ces entrefaites arriva en Orient une épître synodique des évêques occidentaux qui annonçaient un concile œcuménique à Rome pour l'année 382. Elle était accompagnée d'un rescrit impérial émané de Gratien, lequel invitait les évêques orientaux à venir y prendre place, pour la pacification de la chrétienté, à côté de leurs frères d'Occident[1]. On devait s'occuper dans cette assemblée générale du règlement des affaires d'Antioche, dont les Occidentaux ignoraient encore l'issue; de l'élection du philosophe Maxime, pour qui l'Italie prenait imprudemment parti; d'une difficulté survenue au siége d'Alexandrie; enfin de l'hérésie d'Apollinaris, qui commençait à inquiéter les évêques d'Occident. Rien ne peut rendre le dédain avec lequel l'épître synodique fut reçue par les Orientaux. « N'est-ce pas se jouer de nous, entendait-on dire de toutes parts, que de nous inviter à passer la mer, à quitter nos diocèses et nos maisons pour aller régler fort chèrement, au bout du monde, des affaires qui ne regardent que nous, et que nous

1. Theodoret., *Hist. eccles.*, v, 8.

avons su terminer sans personne[1]? » Ces doléances, si pleines de hauteur et d'âcreté, furent consignées jusque dans les actes publics[2]. Non-seulement les évêques convinrent de ne point partir pour l'Italie, mais ils arrachèrent à l'empereur Théodose la convocation d'un nouveau concile. Pour lieu de réunion, ils désignèrent Constantinople, et pour date, cette même année 382, choisie par les Occidentaux pour le concile œcuménique de Rome.

Il y avait là quelque chose d'insultant, de méprisant, qui dépassait toutes les bornes, et tendait à opposer non-seulement église à église, mais empereur à empereur L'hiver se passa en conciliabules, en brigues, en intimidations; les Orientaux voulaient que la manifestation préparée contre l'Occident fût la plus éclatante possible : aussi nul évêque asiatique n'osa-t-il se rendre en Italie, à l'exception de Paulin, que les Orientaux ne reconnaissaient pas, et d'Épiphane, de Salamine en Chypre, homme d'un caractère indépendant, lié d'affection personnelle à Paulin, et en double communion avec Alexandrie et Rome. Les évêques d'Égypte, toujours portés pour l'Occident, accueillirent bien la lettre synodique, mais ne partirent qu'en petit nombre. Quant à la Grèce, elle resta orientale, sauf un seul de ses prélats, Ascholius, de Thessalonique[3]. Les circonstances étaient graves, on le voit. Quand les vents favorables commencèrent à souffler des côtes de Syrie vers le couchant,

1. Profectionem, ut quæ nihil emolumenti esset habitura, suscipere recusarunt. Theodoret., *Hist. eccles.*, v, 8.

2. Epist. Concil. Constantinop. ad. Patr. Concil. Roman., ap. Gothofr. *Cod. Theod.*, append., t. VI, p. 21.

3. Theodoret., *Hist. eccles.*, v, 9.

Paulin s'embarqua, et, ralliant dans les eaux de Chypre Épiphane, son ami, ils firent voile ensemble pour l'Italie.

Jérôme se trouvait encore à Constantinople, que Grégoire de Nazianze venait à peine de quitter. Quoiqu'il n'eût reçu ni convocation synodique, ni invitation particulière, il jugea que sa place était dans l'Église de son baptême ; à Rome, pensa-t-il, on pourrait s'aider de ses conseils, s'éclairer de l'expérience par lui acquise en Orient; il partit donc pour Rome. Après s'être concerté par lettres avec Épiphane et Paulin, pour leur réunion future, il prit la route de terre et traversa le continent grec d'un bout à l'autre : son intention était de gagner, à la pointe du Péloponèse, un des ports où les navires venant d'Antioche et de Chypre faisaient escale, Modon probablement. Chemin faisant, le voyageur observait, étudiait, classait dans sa vaste mémoire les trésors d'érudition qu'il répandit ensuite dans ses livres. A l'Acropolis d'Athènes, il remarqua un globe d'airain d'un fort volume qui gisait aux pieds de la statue de Minerve, dans le Parthénon[1]. Il essaya de le remuer, et y réussit à peine en employant ses deux mains. Ayant demandé ce que cette lourde boule signifiait, il apprit qu'elle servait de mesure à la vigueur des athlètes. Ceux qui se présentaient aux magistrats pour combattre dans les jeux publics devaient prouver leur force en la soulevant d'une seule main; on les distribuait ensuite selon la hauteur à laquelle ils étaient parvenus : de cette manière les magistrats pouvaient ordonner les jeux à coup sûr, en appareillant convenablement les combattants. Jérôme trouva l'idée ingénieuse, et, son esprit se reportant toujours aux choses morales, il pensa qu'on

1. Hieron., *in Zach.*, 12.

pourrait l'appliquer avec quelque avantage à l'éducation des hommes et au gouvernement des sociétés. On ignore s'il rallia ses deux amis à Modon ou seulement au port du Tibre ; mais lui-même nous dit qu'ils se rejoignirent et firent leur entrée ensemble dans Rome.

C'était pour la ville éternelle un grand sujet d'émoi que la convocation d'un concile attirant dans ses murs une multitude de personnages distingués en relation avec les patriciens. Chacun voulait, suivant sa fortune ou sa qualité, faire, vis-à-vis de ces étrangers, montre d'hospitalité antique ; ce désir même se rencontrait chez les païens, qui comptaient dans les rangs du christianisme des amis, des alliés, des parents. A cet orgueil de la richesse et du rang, les familles chrétiennes en joignaient un autre qui leur était particulier, celui de posséder sous leur toit des prélats illustres, des orateurs, des savants, dont le nom se trouvait dans toutes les bouches. Paula eût bien voulu loger chez elle ce fameux évêque d'Antioche, légitime à Rome, schismatique au delà des mers ; mais il était déjà pourvu d'un logement ailleurs, et elle dut se contenter d'avoir pour hôte Épiphane. Quant à Jérôme, il appartenait en quelque sorte de droit à Marcella, et, quelque hésitation qu'il mît d'abord à céder à ses instances, il dut s'installer, près de la petite église monastique, au palais du mont Aventin[1].

1. Hieron., *Ep.* 86, 96.

LIVRE III.

Histoire du pontificat de Damase. — Sa famille, son éducation, sa vie à Rome. — Il est porté au siége épiscopal en remplacement de Libère. — Compétition d'Ursin. — Scission du clergé. — Guerre dans les églises de Rome. — Massacres. — Prise d'assaut de la basilique Sicinine. — Persécution contre les partisans d'Ursin. — Damase accusé d'adultère. — Concile de Rome. — Jérôme secrétaire du concile. — Lutte entre le concile de Constantinople et celui de Rome; insolence des Orientaux; lettre de Théodose qui censure les Occidentaux. — Les apollinaristes accusent Jérôme d'avoir falsifié un texte. — Son indignation contre les calomniateurs. — Travaux de Jérôme à Rome. — Sa révision du Nouveau Testament. — Son amitié avec Damase. — Projet de réforme du clergé.

366-384.

I.

Le pape Damase, monté depuis seize ans au siége épiscopal de Rome, et qui en avait près de soixante-dix-sept à l'époque où nous avons conduit notre récit, offrait le vivant et lamentable exemple de cet esprit de désordre et d'ambition fiévreuse qui travaillait l'Église fondée par Pierre : son avénement avait été signalé par des massacres, et lui-même ne menait, à la tête de son clergé, qu'une vie tourmentée, rendue misérable par les calomnies, les persécutions et le schisme.

Il était Espagnol d'origine[1], né à Rome d'un père ecclésiastique attaché à la basilique de Saint-Laurent comme scribe ou greffier d'abord, puis comme lecteur,

1. Anast. Biblioth.

diacre et enfin prêtre. Le jeune homme avait grandi sous son aile; il avait reçu de lui ou près de lui la première connaissance des lettres, en même temps que les premiers degrés du sacerdoce : la basilique de Saint-Laurent avait été sa patrie et son berceau[1]. Damase n'étant encore que diacre avait vu la ville éternelle divisée par le schisme : deux évêques catholiques se disputaient la chaire de Pierre, le pape Libérius, que l'empereur arien Constance avait relégué en Syrie, et Félix, que l'auguste avait fait instituer à sa place. Le diacre de Saint-Laurent, après avoir accompagné son évêque exilé pendant une partie de la route, revint à Rome, où il soutint d'abord fidèlement sa cause; mais il finit par se rallier à Félix avec la majeure partie du clergé, quand on désespéra de revoir jamais Libère, qui était vieux et infirme. De telles variations, au reste, n'étaient pas rares en ces temps de troubles ecclésiastiques, toutes les fois que la hiérarchie seule y était intéressée, et non le dogme.

Élevé à la prêtrise, Damase prit rang parmi les membres les plus importants de l'Église romaine[2]. On vantait son instruction dans les sciences sacrées et même profanes; il écrivait des lettres estimées dans ce style un peu subtil et prétentieux mis à la mode par Symmaque; de plus, il était poëte[3] : bref, « il savait confisquer, disait-on, les vases de l'Égypte au profit du

1. Hinc pater Exceptor, Lector, Levita, Sacerdos,
Creverat hinc meritis quoniam melioribus actis;
Hinc mihi provecto Christus, cui summa potestas,
Sedis apostolicæ voluit concedere honorem.

Inscript. Damas., in Basilica S. Laurentii.

2. Theodoret., II, 22. — Hieron., *Ep.* 30.

3. Hieron., *Catal. Script. eccles.*, 103.

temple de Dieu. » Son caractère affable et bienveillant le faisait rechercher du monde, non moins que la distinction de son esprit; les patriciennes de Rome appréciaient fort son commerce, et ses assiduités auprès de certaines matrones avaient même donné lieu à des bruits médisants, démentis d'ailleurs avec indignation. Toutefois ces bruits semblaient étouffés depuis longtemps, lorsqu'en 366 le siége de saint Pierre devint vacant par la disparition de Félix et la mort de Libère : Damase se présenta pour l'occuper.

Il avait pour lui la saine partie du clergé, qui n'était pas précisément, alors comme toujours, la plus active et la plus habile. Une faction de diacres ambitieux, grossie de quelques prêtres jaloux, lui opposa un des leurs nommé Ursicinus ou plutôt Ursinus[1]. C'était en quelque sorte le parti des diacres contre les prêtres; — c'était aussi le parti des *purs :* beaucoup d'entre eux, en effet, ayant refusé de se rallier à Félix pendant l'exil de Libère, faisaient sonner bien haut leur martyre, quoiqu'ils eussent vécu fort paisiblement à Rome[2]. Ursin, candidat de ce parti à la papauté, était un homme entreprenant, alerte, passé maître en fait de brigues et de complots, assez mal famé pour ses mœurs. Chef d'une petite armée de diacres qui lui ressemblaient et battaient le pavé de Rome pour lui, il eut vite recruté agents et électeurs, soit dans les riches quartiers du patriciat, soit autour des échoppes de la plèbe. Tout lui parut bon à racoler, mimes ou cochers du cirque, et jusqu'à ces « mangeurs de saucisses et de trognons de choux, » populace

1. Urcisinus quidam ejusdem Ecclesiæ diaconus. Ruf., *Hist. eccles.*, I. — Ursinus. Amm. Marc., XXVII, 3. — Cf. Socr., IV, 29. — Sozom., VI, 23.

2. Marcell. et Faust., Lucifer. *Lib. prec. ad Theod.*, passim.

immonde ayant domicile de jour et de nuit sur les gradins des amphithéâtres[1]. Que cette tourbe fût catholique ou arienne, chrétienne ou polythéiste, c'était le moindre souci des amis d'Ursin : le zèle égalisait les religions, et l'argent provoquait le zèle. Préparée d'abord dans l'église de Saint-Jean-de-Latran, l'élection fut renvoyée, par les magistrats sans doute, dans celle de Saint-Laurent. Ce changement était favorable à Damase, qui devait trouver, dans ce quartier où il avait passé sa vie, ses partisans les plus nombreux et les plus fidèles. Néanmoins, au moment des votes, les suffrages se trouvèrent presque également divisés, tant la cabale d'Ursin avait été puissante. Damase, qui réunissait bien réellement la majorité des voix, fut proclamé, mais les ursiniens protestèrent : on en vint aux mains, on se battit dans l'église, on se battit hors de l'église, et le lieu saint, pris et repris, fut inondé de sang[2]. Maître du champ de bataille comme de l'élection, Damase fut ordonné par l'évêque d'Ostie, à qui appartenait le privilége traditionnel de consacrer les évêques de Rome[3].

Cette déplorable comédie se jouait dans les premières semaines du mois d'octobre 366. Ursin était battu, mais non vaincu; il en appela aux électeurs, dénonça la nomination de Damase comme nulle et doublement viciée par l'irrégularité des opérations électorales et par l'indignité du personnage ; puis, de son autorité privée, il convoqua le peuple à une seconde élection. Ses amis et lui la préparèrent en toute diligence. Tandis que des agents éhontés parcouraient les quartiers infâmes de

1. Ruf., *Hist. eccles.*, II, 10.
2. Amm. Marc., XXVII, 3. — Sozom., VI, 23. — Socr., IV, 29.
3. Ruf., *Hist. eccles.*, II, 10.

Rome, soulevant les passions et achetant les suffrages, d'autres, plus indignes encore, frappaient à la porte des palais pour y semer l'outrage et la calomnie contre le nouvel évêque. Alors fut reprise et amplifiée l'accusation, depuis longtemps démentie, d'un adultère commis par Damase dans sa jeunesse. Les diacres Amantius et Lupus se faisaient les colporteurs de ces calomnies. Ursin leur donna pour acolytes deux personnages vils parmi les plus vils, dont l'histoire a fait passer le nom jusqu'à nous. L'un était un juif espagnol nommé Isaac, converti au christianisme, puis relaps, et condamné par un concile « pour avoir profané par sa rechute les mystères sacrés[1]. » Ce misérable affichait des prétentions à la théologie, et on lui attribuait un assez mauvais livre sur le Saint-Esprit, écrit à l'époque de sa conversion. Ennemi personnel de Damase qui était originaire d'Espagne comme lui, et peut-être avait censuré son ouvrage, Isaac prétendait avoir en sa possession les preuves de cet adultère imputé au prêtre de Saint-Laurent; sommé plus tard de les produire devant les juges, il se reconnut lui-même pour un imposteur. L'autre était un eunuque appelé Paschasius, impur dans ses mœurs, fourbe, avare, perfide comme ses pareils; poussé par Ursin, il osa porter jusqu'à l'empereur Gratien, à titre de mémoire explicatif, un libelle plein d'obscénités qui lui valut d'être chassé de la présence du prince et exilé[2]. Ces trames

1. Sic denique factio profecit Ursini, ut Isaac Judæo subornato, qui, facto ad synagogam recursu, cœlestia mysteria profanavit. Concil. Roman. *Epist. ad Gratian. et Valentin.*, ap. Gothofr. *Cod. Theod.*, append., t. VI, p. 18.

2. Longe alienus ab omni verecundia, per abscissum hominem, Paschasium signiferum furoris sui, missis litteris... *Epist.* I *Concil. Aquil. ad Gratian.*, ap. Gothofr., *ub. supr.*

étaient bien ourdies, et il fallut du temps pour les rompre; en attendant, l'imposture achevait son œuvre, et les ennemis de Damase devenaient chaque jour plus nombreux.

A l'opposite de l'église de Saint-Laurent, dans le quartier du mont Esquilin, le plus oriental de Rome, non loin du marché de Livie, se trouvait une vieille basilique, construite autrefois par Sicinius, et appelée de son nom Sicinine[1]. Libère, avec l'autorisation des magistrats, s'en était jadis emparé et l'avait consacrée aux usages du culte chrétien; aussi l'appelait-on encore la basilique de Libère : elle servait fréquemment de lieu de réunion pour les délibérations ecclésiastiques[2]. C'est là qu'Ursin convoqua, le 25 octobre 366, au lever du soleil, l'assemblée de ses partisans pour faire déclarer nulle l'élection de Damase et procéder à la sienne. Cette basilique longeait la grande voie qui conduisait à Tibur. Comme on avait besoin d'un évêque pour la cérémonie projetée, on était allé chercher celui qui résidait dans cette ville, Paulus, homme d'une simplicité agreste et d'une grossièreté sans égale[3], — étrange évêque, ignorant à la fois et les règles propres à toute ordination épiscopale, et les traditions particulières de l'Église de Rome. Amené vers Ursin pour être son consécrateur, il fut en quelque sorte gardé à vue jusqu'au moment où on ferait appel à son ministère.

1. In basilica Sicinini ubi ritus christiani est conventiculum. Amm. Marc., XXVII, 3. — In Macello Liviæ. Anast. Bibliothec., *in Liber.* — In regione quinta, juxta forum Esquilium, non longe a Macello Liviano. Panvin., Descriptio Urbis.

2. Basilica Liberii. Marcell., *Præfat. Lib. prec. ad Valentin.* — Τόπον τῆς Βασιλικῆς Σιβινῆς. Socr., IV, 29.

3. Ruf., *Hist. eccles.*, II, 10. — Marcell., *Lib. prec.*

Dès l'aube du jour, une masse de peuple dans laquelle on remarquait beaucoup de femmes et d'enfants s'était portée sur la basilique Sicinine, où la délibération commença au milieu du plus grand tumulte. On cassa comme illégale l'élection précédente, et probablement aussi on prononça l'indignité personnelle de l'élu : l'élection d'Ursin vint ensuite, sans rencontrer, on le pense bien, aucune difficulté[1]. On en était là quand un bruit formidable retentit hors des portes : c'étaient les partisans de Damase, qui, ameutés à leur tour, accouraient pour dissoudre l'assemblée; ils brandissaient des haches, des épées, des bâtons. Bientôt des soldats, envoyés par le préfet de la ville pour dissiper un rassemblement qui menaçait la paix publique, se joignirent à eux, leur prêtant main-forte. A l'approche de cette troupe marchant en bon ordre, les ursiniens se replièrent sur la basilique[2] et s'y barricadèrent à la hâte : — sans hésiter, les autres entreprirent d'enfoncer les portes à coups de hache et de levier. Mais la défense fut si vigoureuse, qu'aucun des partisans de Damase ne parvint à forcer l'entrée. Trompés dans leur attente, les assiégeants grimpent sur le toit, le démolissent, et font pleuvoir à l'intérieur une grêle de poutres et de tuiles, à laquelle répond du fond de la basilique un affreux concert de cris d'angoisse, de vociférations et de blasphèmes. Les soldats pendant ce temps, pour ne pas rester oisifs, déchargent sur ces malheureux leurs flèches et leurs javelots par les brèches des murs ou les fissures des portes[3]. La basilique cependant demeurait toujours

1. Hieron., *Chronic.* — Ruf., *Hist. eccles.*, II, 10.

2. Hieron., *Chron.*, ann. 366.

3. Marcell. et Faust., Luciferian. *Lib. prec. ad Valentinian.* — Clypeos, phaleras, ac tela cruenta. *Vetus Inscript.* de Damaso.

close : alors, pour en finir avec la résistance, on met le feu à l'édifice, et la flamme se répand sur les maisons voisines. Près d'être étouffés ou brûlés, les assiégés ouvrent enfin leurs portes, culbutent la ligne ennemie dans une sortie impétueuse et gagnent les rues de la ville. Quand le vainqueur entra, la forteresse était remplie de blessés et de morts : le sang y coulait par ruisseaux : on en retira, les uns disent cent trente-sept, les autres cent soixante cadavres[1]. Ursin, pendant la bataille, s'était esquivé par un passage secret, et, retiré dans un coin obscur qui ne dépendait pas de l'église, recevait furtivement la consécration des mains de l'évêque Paulus, son prisonnier[2].

Cette guerre soudaine en pleine paix, ce feu mis à un quartier de Rome, éveillèrent la ville en sursaut; tout le monde fut debout. La populace s'agitait déjà, excitée par l'appât du pillage. Le préfet de la ville, Juventius, appela les troupes urbaines de leurs cantonnements; mais, soit qu'il fût obligé de céder à l'émeute, soit plutôt qu'il voulût éviter une trop grande effusion de sang, il fit retraite hors des murs et se tint en observation dans un faubourg[3]. Le préfet de l'annone Maximinus, qui s'était attiré la haine du peuple dans l'exercice de ses distributions de vivres, jugea opportun d'en faire autant : la ville se trouva donc livrée à elle-même au milieu d'une révolution. La partie honnête et pacifique de la population romaine, et Damase à sa tête, intervinrent pour calmer les esprits ; peu à peu les choses reprirent leur physionomie habituelle, et les pré-

1. Amm. Marc., XXVII, 3. — Ruf., *Hist. eccl.*, II, 10.
2. Socr., IV, 29.
3. Amm. Marc., XXVII, 3.

fets rentrèrent dans la ville. Les schismatiques cependant avaient occupé la plupart des basiliques, et Ursin allait de l'une à l'autre, ordonnant en masse des diacres et des prêtres pour se composer un clergé nombreux et redoutable : Juventius les en fit débusquer successivement par ses soldats. Chassés de la ville, les ursiniens se retranchèrent dans les cimetières et les églises de la banlieue, où ils entraînèrent à leur suite une foule égarée : il fallut les en expulser de vive force, et la basilique de Sainte-Agnès-hors-des-Murs subit un sanglant assaut [1]. Quand la banlieue eut été balayée de ces bandes fanatiques, elles se répandirent dans toute l'Italie, où plus d'un évêque se rangea du côté du schisme.

Cependant le préfet de l'annone, chargé de faire une enquête juridique sur les derniers événements, la dirigeait avec toute la dureté de son caractère. Né en Pannonie de souche barbare, fils d'un simple employé des contributions à l'office présidial, Maximinus s'était élevé, du rang d'avocat médiocre et obscur, aux fonctions administratives les plus importantes [2] par un semblant d'impartiale sévérité qui n'était au fond que brutalité et inintelligence. Il ne mettait dans ses arrêts ni pondération ni mesure ; pour lui la justice n'était qu'une guerre de torture, de geôle, de bannissement, faite à des coupables, vrais ou présumés, et non un moyen de réprimer ou de prévenir le crime. Des prêtres furent mis à la question, d'autres bannis en des lieux éloignés, le plus grand nombre exclus du séjour de Rome [3]. Ursin et les siens crièrent au

1. Marcell. et Faust., *Lib. prec. ad Valent.* — Sozom., VI, 23. — Socrat., IV, 29.

2. Amm. Marc., XXVIII, 1.

3. Socrat., IV, 29.

martyre plus haut que jamais, et l'odieux de ces mesures excessives retomba sur Damase, qui ne les avait point provoquées[1].

Le trouble fut bientôt dans tout l'Occident. Rome conserva un noyau de schismatiques opiniâtres qu'aucune persuasion, aucune menace ne réussit à détruire ; en Italie, les évêques de Parme et de Pouzzoles se retirèrent outrageusement de la communion de Damase[2] ; pendant ce temps Ursin, escorté d'Isaac et de Paschasius, allait de diocèse en diocèse, demandant un concile pour le juger, et assourdissant l'empereur Valentinien de ses plaintes. Incertain de ce qu'il devait croire, fatigué peut-être de tant de tracasseries, l'empereur laissa Ursin rentrer dans Rome : celui-ci reprit alors avec plus d'audace sa guerre de diffamation et de calomnie. Se portant hautement l'accusateur de Damase, il s'efforça de paralyser entre les mains du chef de l'Église romaine la juridiction très-étendue que des lois récentes lui conféraient : c'était un moyen de lasser l'Église elle-même. « J'ai accusé Damase devant Auguste, disait-il, je l'ai accusé devant les évêques, je demande qu'il soit jugé par un concile : or un accusé ne peut être juge, ses arrêts sont à l'avance frappés de nullité. Damase ne peut donc connaître d'aucune cause ecclésiastique ; la justice du siége de Pierre est suspendue. » Ces déclarations jetaient l'inquiétude dans tous les esprits, et le désordre public devint lamentable. Révoquant sa première décision, Valentinien se décida de nouveau à bannir de Rome

1. Ruf., *Hist. eccles.*, II, 10.

2. Parmensis episcopus dejectus judicio nostro ecclesiam tamen retinet impudenter... damnatus æque Florentius Puteolanus... *Rescr. Grat. Aug.*, ap. Gothofr. *C. Theod.*, append., t. VI, p. 21.

Ursin et ses diacres ; il retint même Ursin prisonnier à Cologne [1].

La situation de Damase n'était plus tolérable : il réclamait lui-même des juges ; il s'adressait aux évêques, il s'adressait à l'empereur ; mais celui-ci, espérant voir le schisme s'éteindre faute d'aliments, différait de jour en jour l'examen d'une question qui pouvait le raviver. Le malheureux pape n'avait plus de recours que près d'un concile. Il y en eut un à Rome, en 378, pour des matières de foi, et l'on y vit ce vieillard, humiliant ses cheveux blancs devant ses frères, les supplier avec larmes de scruter sa conduite depuis sa première jeunesse, de le confronter avec ses accusateurs, de l'absoudre formellement ou de le condamner. Convaincus de son innocence, craignant même d'attenter à sa dignité, les Pères lui refusèrent la satisfaction qu'il désirait. En 380, Damase revint à la charge devant le concile d'Aquilée, et en 381, devant une troisième assemblée, qu'on appelait le concile d'Italie. Cédant enfin aux instances d'un prêtre diffamé qui voulait, avant de mourir, être justifié à la face de l'Église et du monde, les Pères du concile d'Italie nommèrent une commission d'évêques pour entendre les accusateurs et les forcer de produire leurs preuves. Par suite du rapport de cette commission, l'assemblée dégrada solennellement les diacres Concors et Callistus, qui avaient soutenu l'accusation ; elle demanda à l'empereur qu'ils fussent punis des peines portées par la loi contre la calomnie, qu'Isaac et Paschasius reçussent le châtiment dû au faux témoignage [2], qu'Ursinus enfin fût condamné

1. *Rescr. Grat. Aug.*, ub. sup.

2. *Ep.* 3 *Concil. Roman. ad Gratian. et Valentin.*, ap. Gothofr. *C. Theod.*, append., t. VI.

à un exil perpétuel. Gratien (c'était lui qui gouvernait alors) obtempéra sur tous les points aux demandes du concile, qui déposa en outre ou suspendit les évêques italiens auteurs et propagateurs du schisme[1].

Telle était la déplorable histoire du pontificat de Damase. Jérôme avait assisté aux troubles de son avénement, lorsqu'il étudiait à Rome en 366 : il retrouvait maintenant ce même pape, qui l'avait baptisé, accablé de chagrins plus encore que d'années, et obtenant à peine une tardive justice après seize ans de persécutions. Ce spectacle dut le toucher profondément. Trop de sympathie secrète existait entre la victime des vices du clergé romain et celui qui voulait en être le réformateur, pour qu'il ne résultât pas de leur rapprochement une affection sincère. Jérôme en effet aima Damase de l'amour respectueux d'un fils; il le vénérait, et nous affirme que jamais homme n'avait eu plus sainte et plus noble vie[2].

Déjà Damase avait tenté pour son compte, et en s'appuyant sur le pouvoir civil, cette même réforme de l'Église qu'il allait entreprendre avec Jérôme, en s'appuyant sur le pouvoir tout moral de la persuasion. En 370, il avait provoqué de l'empereur Valentinien Ier une loi célèbre dont j'ai parlé au commencement de ces récits. Désireux de réprimer l'amour effréné de l'argent, vraie source des désordres de l'Église romaine, l'auguste avait enlevé aux ecclésiastiques et aux moines le droit de rien recevoir des femmes et des vieillards à titre de donation ou legs; il avait même, contre l'usage, pris soin d'adresser son rescrit à Damase, l'invitant à le

1. *Ep.* 3 *Concil. Rom.*—*Rescript. Gratian. Aug.*, ub. supr.—*Concil. Roman.*, l. c.

2. Hieron., *Ep.* 30.

faire lire dans les diverses églises de Rome[1]. Deux ans plus tard, un nouveau rescrit était venu rendre plus dures encore ces prohibitions déjà si dures. Mesures inutiles! — On n'avait pas tardé à éluder la loi au moyen de fictions devant lesquelles la justice humaine était forcée de s'arrêter[2]. Il fallait donc que la répression des actes eût lieu par la réforme des mœurs, et que celle-ci se fît par le clergé lui-même : l'œuvre était difficile; mais le solitaire de Chalcide avait foi dans les idées monastiques; il avait foi surtout dans son désir du bien, dans son désintéressement et dans son génie. Approuvé par un évêque aussi éminent que Damase, il crut tout facile. Par lui se forma, au sein de l'Église de Rome, ce qu'on pourrait appeler un parti de la réforme morale dans lequel entrèrent plusieurs prêtres et des moines en plus petit nombre; toutefois Jérôme s'aperçut bientôt que pour agir efficacement il devait prendre son point d'appui parmi les fidèles, mais hors de l'Église.

1. Impp. Valentinianus, Valens et Gratianus. A. A. A.

Ecclesiastici aut ex Ecclesiasticis, vel qui Continentium se volunt nomine nuncupari, viduarum ac pupillorum domos non adeant; sed publicis exterminentur judiciis, si posthac eos affines earum vel propinqui putaverint deferendos. Censemus etiam, ut memorati nihil de ejus mulieris, qui se privatim sub prætextu religionis adjunxerint, liberalitate quacumque vel extremo judicio possint adipisci. Et omne in tantum inefficax sit, quod alicui eorum ab his fuerit derelictum, ut nec per subjectam personam valeant aliquid, vel donatione, vel testamento percipere. Quin etiam si forte post admonitionem legis nostræ aliquid hisdem eæ feminæ, vel donatione, vel extremo judicio, putaverint reliquendum, id fiscus usurpet. Cæterum si earum qui voluntate percipiunt, ad quarum successionem, vel bona jure civili, vel edicti beneficii adjuvantur, capiant ut propinqui.

Lecta in Ecclesiis Romæ, 4 kal. Aug. Valentin. et Valente A. A. III. Coss., *C. Theod.*, l. 20, *de Ep. et Cler.*

2. Provida severaque legis cautio, et tamen nec sic refrenatur avaritia. Per fidei commissa legibus illudimus. Hieron., *Ep.* 34.

II.

Cependant les évêques occidentaux, appelés à Rome pour l'ouverture du concile annoncé comme œcuménique, ne se réunissaient que lentement. La session s'ouvrit enfin, mais les Pères semblèrent en prolonger les préliminaires avec une lenteur calculée. L'abstention des Orientaux déjouait tous les projets; les regards se tournaient vers Constantinople, où un concile rival venait de terminer sa session, sans que ses résolutions fussent encore connues autrement que par de vagues rumeurs. Ce premier contre-temps fut suivi d'un second. L'archevêque de Milan, Ambroise, à qui appartenait l'idée du présent synode, et sur qui l'on comptait pour le diriger, tomba malade[1] en arrivant à Rome : l'assemblée se trouvait donc dans un véritable embarras, quand Damase lui présenta Jérôme pour remplir les fonctions de secrétaire. Ce fut un grand honneur pour ce moine à peine débarqué d'Orient, et dont beaucoup d'évêques occidentaux savaient à peine le nom ; ce n'était pas une moins lourde charge, comme il ne tarda point à le sentir.

Pour l'intelligence de ce qui va se passer au sein du concile de Rome, nous devons ramener nos lecteurs à celui de Constantinople. On n'a pas oublié la lettre synodique par laquelle les évêques d'Italie invitaient leurs frères de Grèce et d'Asie à se transporter à Rome. Cette prétention de l'Occident à se mêler des affaires de l'Orient avait provoqué une vive irritation à Constan-

1. Ambr., *Ep.* 22.

tinople comme à Antioche. Prévoyant dès lors ce qui allait arriver, les évêques italiens s'étaient adressés à Théodose lui-même : ils lui demandaient d'empêcher la réunion d'un second concile dans sa ville impériale, et d'ordonner au contraire le départ des évêques orientaux pour la ville de Rome. Pour décider l'empereur, les Pères d'Occident lui écrivirent une lettre dont Ambroise fut, croit-on, le rédacteur[1]. Le très-doux, très-fidèle et très-religieux césar, disaient-ils, devait attacher sa gloire à rendre la paix à l'Église; seule, une assemblée œcuménique, tenue en Occident et non en Orient, pouvait rétablir l'unité menacée... La lettre indiquait en outre les points de discipline ecclésiastique sur lesquels il était convenable que le synode projeté délibérât.

On devait s'occuper d'abord de Maxime et du prétendu schisme de Constantinople. — Maxime, déclaraient les Occidentaux, était venu s'expliquer devant les évêques d'Italie, qui avaient examiné sa cause et reconnu son droit au siége de la métropole orientale. Les doutes soulevés par son élection et son ordination avaient été éclaircis au gré de tous. Maxime — on le savait à Rome — avait eu pour lui l'acclamation unanime du peuple de Byzance, et si son ordination s'était accomplie dans un lieu privé, la faute en était aux ariens : maîtres de toutes les églises de Constantinople, pourquoi l'avaient-ils chassé violemment de celle où il avait tenté de pénétrer? D'ailleurs Pierre d'Alexandrie, de vénérable mémoire (il venait de mourir à Rome), avait garanti la légitimité de cette élection; Nectaire, récemment intro-

1. *Ep. 4 Concil. Ital. ad Theod. imp. Cod. Théod.*, t. VI, append., d. Ritter.

nisé, n'était donc qu'un usurpateur. Grégoire de Nazianze, ajoutait la lettre, n'a pu siéger canoniquement à Constantinople[1], lui l'évêque, en ce moment, d'un autre siége; Nectaire n'a pu être nommé qu'en violation des règles ecclésiastiques : il n'était même pas baptisé au jour de son élection! Pour toutes ces raisons enfin, le seul évêque légitime de Constantinople n'a jamais pu être que Maxime. La conclusion était qu'il fallait l'introniser au plus tôt; et c'est à quoi le concile œcuménique de Rome devait pourvoir.

Les évêques italiens élevaient en second lieu la même réclamation au sujet de Paulin, seul évêque catholique d'Antioche par suite de la mort de Mélétius : Flavien n'était qu'un faux évêque, un intrus, un parjure, qui détenait ce siége contrairement aux engagements de son protecteur et aux siens[2].

La troisième question concernait le siége épiscopal de Jérusalem, ballotté depuis vingt-cinq ans d'un possesseur à l'autre. Cyrille l'avait occupé d'abord, mais, envoyé en exil par Constance, il avait laissé malgré lui son troupeau à l'abandon. Un certain Hilarius s'en était aussitôt emparé; il l'administrait encore, non sans opposition de la part des fidèles, quand Cyrille revint et le chassa. Hilarius en appela au tribunal de l'Église romaine, ce qui était aux yeux des Occidentaux une forte présomption de son droit. Les évêques italiens demandaient donc dans leur lettre à Théodose le rétablissement d'Hilarius et la déposition de Cyrille. On reprochait d'ailleurs à ce dernier un caractère despotique et dominateur, une insubordination scandaleuse vis-à

1. *Ep.* 5 *Concil. Ital. ad Theod. imp.*

2. *Ep.* 5 *Concil. Ital. ad Theod. imp. C. Th.*, VI.

vis de son ancien métropolitain de Césarée, qui pourtant était arien. On rappelait en outre certaines intrigues, au moyen desquelles, à la mort de ce métropolitain, Cyrille avait porté son propre neveu sur le même siége de Césarée, tenant ainsi entre ses mains les deux grands évêchés de la Palestine. Bien plus, on l'accusait de faire argent des biens de son Église. Il avait vendu à son profit, disait-on, un voile broché d'or destiné à couvrir les catéchumènes pendant le baptême par immersion, voile qui provenait des libéralités du grand Constantin. D'acheteur en acheteur, le vêtement sacré était devenu la propriété d'une comédienne, qui s'en servait dans des représentations grotesques[1] : tels étaient les dires des ennemis de Cyrille, accueillis trop facilement en Occident.

Enfin le siége d'Alexandrie était le sujet de la quatrième réclamation. Pierre, l'ami des Occidentaux, étant mort à Rome, son frère Timothée s'était présenté au suffrage des Alexandrins pour le remplacer : il avait été élu ; mais son concurrent avait également réussi dans une contre-élection. Laquelle des deux serait ratifiée par les évêques orientaux? A qui allait appartenir le premier siége de l'Égypte? Les Occidentaux demandaient que ce fût à Timothée, leur ami et le frère d'un homme qui avait été en communion constante avec eux : ils désiraient que pour cette raison les difficultés électorales fussent discutées et jugées à Rome[2].

Ainsi donc l'Église romaine poussait aujourd'hui ses

1. Aiunt quemdam postea donarium suum agnovisse in muliere scenica, quæ illo amicta erat, inquirentemque curiosius unde illud haberet, deprehendisse mercatorem qui illud mulieri vendiderat; mercatori vero episcopum venum dedisse. Sozom., IV, 25.

2. Théodoret., V, 8. — *Ep.* 5 *Concil. Ital.*, ut sup.

prétentions jusqu'à vouloir régler le sort des quatre grands siéges métropolitains de l'Orient : Constantinople, Antioche, Jérusalem, Alexandrie ; — elle osait citer ces Églises à son tribunal comme des justiciables. Comprenant pourtant ce qu'une telle ambition pouvait soulever de révoltes, les évêques d'Italie cherchaient à la voiler sous les dehors d'une feinte modestie. « Qu'on ne s'y trompe pas, disaient-ils ; nous ne réclamons point la prérogative du jugement : nous demandons une part, une simple part à des décisions qui intéressent la chrétienté tout entière[1]. » Ces questions de discipline n'étaient pas les seules que les évêques indiquaient dans leur lettre ; ils en ajoutaient d'autres qui touchaient au dogme : la doctrine des apollinaristes, par exemple, devait être soumise à l'examen du synode. Toutefois nul ne pouvait s'y méprendre : Apollinaris, les substances ou les hypostases, importaient assez peu en ce moment aux Pères réunis à Rome.

Cette lettre n'eut point l'approbation de Théodose. Loin d'empêcher la réunion d'un concile à Constantinople, l'empereur la hâta de tout son pouvoir ; dès le mois de juin 382, l'assemblée put commencer ses délibérations. Presque tout l'Orient s'y trouvait représenté ; Grégoire de Nazianze cependant manquait à l'appel. Retiré en Cappadoce, dans sa terre d'Arianze, dont il avait fait une solitude monastique, il s'était par deux fois excusé, prétextant les soins qu'exigeait l'affaiblissement de sa santé. La gloire attachée à son nom, la célébrité de ses dernières luttes, rendaient trop visible une absence qu'on pouvait mal interpréter en Occident. Inquiet de

1. Non prærogativam vindicamus examinis, sed consortium tamen debuit esse communis arbitrii. *Ep.* 5 *Concil. Ital. ad Theod.*

ces refus mal déguisés, le concile réclama l'intervention de l'empereur, et Grégoire eut à se défendre contre deux lettres très-pressantes des préfets de Thrace et de Cappadoce, et contre un rescrit de Théodose lui-même : il fut inébranlable. « Pour dire toute la vérité, écrivait-il confidentiellement à un ami, je ne vais pas à Constantinople parce que je n'aime pas les assemblées d'évêques. Je n'en ai jamais vu aucune avoir bonne et heureuse fin, et le bien qu'elles se proposent de faire est dépassé de beaucoup par le mal qu'elles laissent après elles. On ne voit là que contentions opiniâtres, guerre de vanités, ardeurs de domination. Il est plus facile d'y pécher soi-même en jugeant les autres que de guérir les pervers ou de réprimer les orgueilleux[1]. »

Le temps pressait, on oublia Grégoire de Nazianze, et le concile passa à l'examen des affaires. Sa tactique, approuvée par l'empereur, fut de couper court aux demandes des Occidentaux en décidant à l'avance, d'une façon solennelle, irrévocable, les questions de discipline dont ceux-ci évoquaient la connaissance. Les Pères orientaux y mirent une précipitation manifeste : au mois de septembre leurs délibérations étaient achevées et toutes les difficultés résolues ; — au mois de décembre, lorsque la session du concile de Rome ne faisait que s'ouvrir, trois évêques arrivaient de Constantinople avec une lettre émanée du concile lui-même, et contenant le

1. Ego si vera scribere oportet, ita animo affectus sum, ut omnia episcoporum concilia fugiam : quoniam nullius concilii finem lætum faustumque vidi, nec quod depulsionem malorum potius quam accessionem et incrementum habuerit. Pertinaces enim contentiones et dominandi cupiditates... ne ullis quidem verbis explicari queant; citiusque aliquis in culpam vocabitur, dum de aliena judicium fert, quam ut aliorum perversitatem comprimat. Gregor. Nazianz., *Ep.* 55.

résumé de ses décisions[1]. Ils en apportaient une autre de Théodose en réponse au placet des évêques d'Italie. Le ton du rescrit impérial était dur et arrogant; l'épître synodique, au contraire, cauteleusement rédigée : celle-ci pourtant, à travers la modération des formes, laissait entrevoir un fond d'ironie et de défi plus outrageant encore que l'injure. Le temps a épargné ce curieux document, un des plus précieux que nous possédions sur l'histoire ecclésiastique au IVe et au Ve siècle.

Les Pères orientaux y débutent par de feintes excuses au sujet de leur abstention : l'épître envoyée d'Italie leur étant parvenue tard, le temps avait manqué aux évêques pour se concerter, à de si grandes distances, sur toute la surface de l'Orient; puis c'était un bien long voyage pendant lequel il leur aurait fallu laisser leurs Églises à l'abandon. Cette idée seule les en eût détournés. Quel sort en effet que celui des Églises orientales! Elles avaient depuis vingt ans subi la lapidation de saint Étienne : Dieu avait daigné faire d'elles, dans sa miséricorde, ce qu'il fait de ses élus, un objet d'épreuve et de pitié. Les édifices sacrés étaient en ruine, les catholiques dispersés, la foi ébranlée; les évêques, presque tous confesseurs ou martyrs dans la persécution arienne, pouvaient montrer sur leurs membres la trace du fer et du fouet, et ceux que le bourreau avait épargnés rapportaient de l'exil des infirmités souvent incurables. Voilà ce que le monde entier savait!... En vérité, le bruit de tant de souffrances avait dû parvenir aux Occidentaux au milieu de la paix si complète dont ils jouissaient depuis Constantin[2]. Proposer aux évêques d'Orient

1. *Ep. Patrum Concil. Constantinopol.*, ap. Theodoret., v, 9.
2. *Ep. Conc. Const.*, ap. Theodoret., v, 9.

d'entreprendre en telles circonstances un pèlerinage si lointain, qu'était-ce donc, sinon leur commander un regret? Ils ne pouvaient en effet que répéter au fond de leur cœur avec l'Esprit-Saint : « Qui nous donnera les ailes de la colombe, pour aller reposer à côté de nos frères[1] ? »

Après cette glorification de la chrétienté orientale comparée à celle d'Occident, restée exempte, ou à peu près, des persécutions ariennes, les Pères de Byzance examinaient le programme du futur concile œcuménique de Rome. Et d'abord, pour prouver l'esprit de paix et de charité qui les animait, ils avaient résolu, disaient-ils, d'envoyer à ce concile trois d'entre eux, Cyriacus, Eusèbe et Priscien, chargés de présenter leurs excuses et de faire connaître leurs résolutions. La lettre synodique n'ajoutait pas que ces ambassadeurs avaient été choisis parmi les plus minces prélats d'outre-mer : Cyriacus était évêque d'Idace en Cilicie; Priscien, de Sébaste en Palestine, et on ignore si Eusèbe venait de Chalcide ou de la ville d'Olbia, en Isaurie.

Quant au règlement des quatre siéges métropolitains qui avaient excité si vivement la sollicitude des évêques d'Italie, le concile de Constantinople se bornait à notifier ses décisions au concile de Rome. Déclinant toute explication à ce sujet, il se contentait d'affirmer ironiquement que le choix des titulaires méritait le respect de l'Église et la congratulation des évêques d'Occident; or ces titulaires, à l'exception d'un seul, étaient précisément ceux que la lettre à Théodose avait signalés comme illégitimes et indignes.

1. Quis enim det nobis pennas sicut columbæ, ut volemus, et requiescamus apud vos? *Ep. Conc. Const.*, ap. Theodoret., v, 9.

« Nous avons, disaient les Pères orientaux, institué pour évêque de la très-illustre Église de Constantinople le très-saint et très-vénéré Nectaire, d'un accord unanime, en présence du très-religieux empereur Théodose et conformément aux suffrages du clergé et de toute la ville[1].

« Il a été également pourvu par nous aux besoins de l'Église d'Antioche, cette ville antique et vraiment apostolique, où le nom de chrétien a été adopté pour la première fois. Le très-saint et très-révéré Flavien ayant été élu et ordonné par le concours unanime de la ville, de son clergé et des évêques du diocèse d'Orient, nous avons, d'une commune voix aussi, ratifié son ordination[2]. »

En ce qui concernait l'Église de Jérusalem, « cette mère de toutes les Églises, » le concile maintenait à sa tête « le très-vénérable Cyrille, son évêque légitime, confesseur courageux de la foi catholique, exercé dans les combats contre la perfidie arienne, banni et emprisonné en divers lieux[3]. »

Timothée avait été confirmé par le concile dans la possession du siége d'Alexandrie ; mais l'épître synodique n'en disait rien, de peur que les Occidentaux n'y vissent

1. Reverendissimum ac religiosissimum Nectarium ordinavimus episcopum, in concilio universali, communi omnium consensu, coram religiosissimo imperatore Theodosio, adstipulante omni clero et universa civitate. *Ep. Conc. Const.*, ap. Theodoret., v, 9.

2. Antiquissimæ vero, vereque apostolicæ, Antiochiensium in Syria ecclesiæ, in qua venerandum christianorum nomen primum innotuit, reverendissimum et religiosissimum Flavianum, tum illius provinciæ, tum Orientalis diocœsis episcopi in unum congregati, communi suffragio, episcopum ordinarunt; universa Ecclesia, communi consensu et quasi uno ore eum honorante. Id., *ibid.*

3. Id., *ibid.*

une conséquence de leurs observations ou même un simple désir de leur plaire. Cette brève et dédaigneuse notification se terminait par un avertissement d'une aigreur blessante, quoique méritée peut-être. Le concile invitait les évêques d'Occident à se défaire de toute partialité pour les personnes dans leur jugement sur le règlement des affaires, et à ne songer qu'au bien de l'Église, — la crainte de Dieu aidant ainsi que la charité spirituelle. « Si tout le monde se conformait à cette règle salutaire, ajoutaient les Pères orientaux, le corps de l'Église deviendrait comme celui du Christ lui-même, qui est entier pour chacun de nous[1]. »

Telle était en analyse la lettre du concile d'Orient; celle de l'empereur s'expliquait plus nettement encore sur les exigences occidentales. Théodose y gourmandait avec sévérité les évêques italiens. Vouloir contraindre, disait-il, les Orientaux de se rendre à Rome, prétendre s'ingérer dans leurs affaires, c'était une folie, — c'était une offense. Les Orientaux ne viendraient pas!... à quoi bon alors statuer en leur absence, et ouvrir le cours d'interminables querelles? Le droit de chaque Église à se réglementer et à choisir ses chefs était écrit dans les canons; le nier ou le contester était créer un danger public... A propos du siége de Constantinople, l'empereur reprochait sans ménagement aux Occidentaux de s'être laissé duper par Maxime et par ses impostures. Pourquoi donc, à Rome, se montrer si crédule? pourquoi nourrir tant de rancune contre les Églises sœurs de l'Orient[2]?

1. *Ep. Conc. Const.*, ut sup.

2. Nous avons dû reconstruire cette lettre par induction d'après la réponse qu'Ambroise et les évêques occidentaux firent à Théodose. — Voir *Ep. 4 Conc. It. C. Theod.*, app., t. VI.

La lecture de ces deux pièces dut produire sur les Pères réunis à Rome l'effet de la foudre. Le concile n'avait plus de raison d'être : la mission que s'étaient attribuée si orgueilleusement les Occidentaux se trouvait terminée avant d'avoir commencé; les questions à juger étaient tranchées à l'avance, les droits contestés reconnus; enfin les hommes dénoncés comme indignes passaient au contraire à l'état de saints et vénérables personnages, couverts par les suffrages de tout l'Orient. Les Occidentaux étaient joués, et de plus ils avaient irrité l'empereur Théodose en censurant l'élection de Nectaire, sa créature : le très-religieux auguste, personnellement blessé, avait jeté son épée impériale dans la balance du côté de l'Orient. Descendu de ses hautaines prétentions, et d'assemblée œcuménique devenu simple assemblée de prélats latins, sans compétence hors du domaine occidental, le concile se tut et passa outre. Pourtant il n'abandonna point Paulin, qui était venu humblement se soumettre à la juridiction romaine; un décret synodique le confirma dans la possession du siége d'Antioche et excommunia Flavien : c'était le moins qu'on pût faire[1].

III.

Débusqués des questions de discipline, les Pères du concile se rejetèrent avec ardeur sur celles qui concer-

1. Sozom., VII, 11. — Voir également, au sujet de l'antagonisme des Églises d'Orient et d'Occident et du rôle joué par les évêques de Rome dans ces luttes religieuses, les volumes des *Récits de l'Histoire romaine au* V^e^ *siècle,* intitulés *Saint Jean Chrysostome et l'Impératrice Eudoxie; — Nestorius et Eutychès.*

naient le dogme : l'hérésie d'Apollinaris s'offrit alors à leur discussion. Exclus en 375 de la communion romaine par le pape Damase[1], les disciples du diocèse de Laodicée avaient appelé d'une telle sentence au concile; ils venaient s'y justifier par la bouche de quelques-uns de leurs théologiens les plus en renom. C'étaient des hommes subtils, exercés aux ruses de la parole, familiers avec les textes de l'Écriture, et habiles à les plier aux besoins de la controverse. Ils espéraient avoir bon marché des Occidentaux, dont la science et le talent de dialectique était de médiocre estime en Orient; mais ils avaient compté sans Jérôme, et surtout sans l'évêque Épiphane; celui-ci, en effet, avait fait le voyage de Salamine à Rome tout autant pour les combattre que pour défendre Paulin, son ami. Ce personnage devant occuper dans la suite de nos récits une place importante, nous nous arrêterons un moment ici pour dire ce qu'il était, et comment il avait acquis une autorité prépondérante dans l'exégèse des dogmes chrétiens.

Sorti d'une famille de Juifs convertis, assez riche en patrimoine, Épiphane était né dans la province romaine de Palestine, au village de Besandouc, non loin d'Hébron, l'antique domicile des patriarches[2]. L'aiguillon de la vie solitaire s'était fait sentir à lui dès l'enfance, et il s'y était précipité avec la ferveur innée d'un essénien. Hilarion dans les montagnes de Judée, Pambon dans les plaines salées de Nitrie, furent ses premiers maîtres; il courut avec une sainte curiosité tous les déserts de l'Orient[3]; puis, rentré dans son pays, il vendit son patri-

1. Sozom., VI, 25.
2. Sozom., *ibid.*
3. Epiphan., *Hæres.*, 26 e passim. — Sozom., VI, 32. — Hieron., *Vit. S. Hilar.*

moine pour construire un monastère qu'il dirigea lui-même pendant trente ans[1]. Son dévouement généreux aux idées monastiques dépassait malheureusement l'étendue de sa fortune, et tout son bien se trouvait dissipé quand les habitants de Chypre vinrent l'enlever aux moines d'Hébron pour le faire évêque de Salamine, leur métropole, ville très-opulente à cause de son commerce. Épiphane agit avec les revenus de son église comme il avait fait avec son patrimoine : il les dépensa en fondations pieuses dont l'île fut bientôt couverte[2]. A cette passion de la vie cénobitique, le nouvel évêque en joignait une autre, celle de la science : soit dans ses voyages, soit dans sa retraite, il avait appris à fond quatre langues : l'hébreu, le syriaque, l'égyptien et le grec, et il parlait passablement le latin, ce qui l'avait fait surnommer *Pentaglôttos,* c'est-à-dire le docteur *aux cinq langues*[3].

La simple étude des idiomes n'était pourtant pas son objet; il en avait un plus élevé, celui de rechercher dans tous les pays de l'Orient les altérations qu'avait subies le christianisme ou même le judaïsme. Par les voyages et par les livres, il avait appris à connaître toutes les hérésies; il savait en discerner l'origine et les dérivations; il les classait, il les suivait dans leurs moindres rameaux comme des *stemmes* généalogiques. Peu d'hérésiarques contemporains pouvaient se flatter d'avoir échappé à son argumentation; peu de sectes clandestines de lui avoir caché leurs mystères ou dissimulé leurs pratiques; mais ce métier n'était point sans peine. Épi-

1. Sozom., VI, 32.
2. Sozom., *ibid.* — Socrat., VI, 10.
3. Papa Epiphanius πεντάγλωττος, quia quinque linguis loquitur. Hieron., *in Ruf.,* III.

phane nous l'avoue lui-même. Tombé un jour, lorsqu'il était fort jeune encore, au milieu d'une secte gnostique qui professait une égale horreur de la continence et du mariage, il eut peine à se sauver des mains des femmes qui avaient entrepris sa conversion[1]. Les travaux d'Épiphane lui méritèrent dans les Églises orientales les titres de nouvel apôtre et de nouveau Jean, héraut du Seigneur[2]; aussi, pour se rendre digne de ces grands titres, s'était-il constitué la sentinelle vigilante, infatigable, de l'enseignement chrétien, depuis les bornes du Pont-Euxin jusqu'à celles de la Libye.

Avec tant de science, l'évêque de Salamine avait la simplicité d'un enfant[3] : il se laissait aisément tromper, et plus aisément encore il était la dupe de ses propres rêves. Habitué à subtiliser, à distinguer, à chercher une intention sous chaque mot, il avait fini par voir des hérésies partout. Ses contemporains lui reprochèrent d'avoir créé plus d'une fois, par ses illusions, des erreurs qui prenaient corps par sa réfutation même, et qu'il fallait combattre ensuite sérieusement : volontiers l'eût-on comparé à un chasseur en défaut, à la piste d'un gibier imaginaire. En dehors de ces excès de zèle théologique, Épiphane était bon, charitable, honnête[4], mais d'une humeur facile à irriter. On le respectait dans le monde oriental, et on lui pardonnait ses défauts en considération de sa parfaite bonne foi. Il avait publié, quand il vint en Occident, la plupart de ses livres, et entre autres son fameux *Panarium*, c'est-à-dire son *coffret aux médicaments*. Cet ouvrage immense, au titre si

1. Epiph., *Hæres.*, 26.
2. Hieron., *Ep.* 38, 88. — *Ep. Acac. et Paul.*
3. Socrat., VI, 10. — Hieron., *Ep.*, passim.
4. Sozom., VII, 27. — Socrat., VI, 10. — Hier., *Ep.* 38.

bizarre, plein d'un savoir indigeste, contenait jusqu'à cent hérésies diverses, dont vingt antérieures à l'avénement du Christ et quatre-vingts postérieures à l'Évangile.

En face d'un pareil athlète, assisté de Jérôme au besoin, les apollinaristes n'eurent pas beau jeu. Poussés de retraite en retraite, ils capitulèrent enfin, et on discuta les conditions sous lesquelles ils pouvaient rentrer au sein de l'Église romaine. L'usage voulait qu'en semblable cas ces conditions fussent exprimées dans un symbole de foi ou formulaire que les vaincus signaient et prêtaient serment d'observer : la rédaction en fut confiée au secrétaire du concile. Mais la discussion de ce formulaire donna lieu à un incident resté doublement mémorable comme exemple des fraudes théologiques et comme preuve de la haine acharnée dont quelques hommes poursuivirent Jérôme.

Le symbole proposé, conforme en ce point à ceux qui nous sont venus de l'Église primitive, contenait les principaux articles de la foi catholique développés dans le sens des idées que le concile voulait faire prévaloir. A l'article de l'Incarnation, et parmi les qualifications appliquées au Sauveur du monde, le rédacteur employait celle d'*homme du Seigneur, Dominicus homo*. Les apollinaristes se récrièrent à cette expression : elle ne se trouvait, disaient-ils, dans aucun docteur faisant autorité[1]. Jérôme répondit qu'Athanase, l'oracle du concile de Nicée, s'en était servi dans un de ses livres, et qu'il avait ce livre; les apollinaristes en réclamèrent la production, et, quand ils l'eurent entre les mains, ils demandèrent du temps pour le lire et se concerter

1. Hieron., *Ruf. Apolog.*, II.

ensuite. Quelques jours après, ils le rendirent, et, la question ayant été remise en délibération, le livre fut une seconde fois produit. On l'examina, et on reconnut que les mots *homme du Seigneur, anthrôpos Kiriacos,* s'y trouvaient bien, mais en surcharge sur des mots grattés[1]. Il y eut à cette vue un cri général dans le concile. Était-ce une falsification ou une simple correction? Qui avait fait disparaître les premiers mots et tracé les seconds? Étaient-ce les apollinaristes, ou Jérôme, ou le scribe de qui émanait l'exemplaire? Les hérétiques semblaient accuser Jérôme, tandis que la majorité du concile entrevoyait dans cet acte une de leurs fraudes pour traîner en longueur leur soumission, déprécier un formulaire accepté à regret, et affaiblir l'autorité d'un homme qui avait contribué à les vaincre. Il n'y avait d'ailleurs aucune surprise de doctrine dans cette expression, employée quelquefois en Occident comme en Orient, et par Apollinaris lui-même[2]. Comment Jérôme, secrétaire d'un concile, eût-il osé commettre une falsification si facile à dévoiler? La représentation d'un autre exemplaire du même livre n'aurait-elle pas suffi à le confondre? Pareille imposture eût été folie véritable, surtout si l'on songe que les mots incriminés n'avaient rien d'étrange, rien de nouveau : peut-être n'étaient-ils pas précisément canoniques, — à coup sûr ils n'étaient pas contraires à la foi de Nicée. L'incident tomba donc, et chacun ne voulut voir en cette chicane qu'un mensonge d'hérésiarques aux abois.

1. Hieron., *Ruf. Apolog.*, II.

2. Gregor. Nazianz., *Ep.* 1. — Athanas., *Expos. fid.* — Augustin., *Retract.*, I, 19.

Dix ans après, et quand cette scène était complétement oubliée, les ennemis de Jérôme en réveillèrent le souvenir pour l'accuser. Ce fut Rufin qui se chargea, dans un libelle, de faire connaître au monde que le compagnon de sa jeunesse, celui qui lui avait voué pendant trente ans une affection de frère, n'était qu'un faussaire infâme. Sans toutefois nommer Jérôme, il raconta l'anecdote avec des enjolivements qui en dénaturaient odieusement le caractère [1]. Jérôme, alors retiré à Bethléem, bondit de fureur à cette lecture, puis il se calma et se contenta de verser sur le calomniateur quelques lignes d'un mépris bien mérité. « Ami très-cher, lui disait-il, quand tu auras à composer des dissertations ecclésiastiques où la sainteté de nos dogmes et le salut de nos âmes seront intéressés, abstiens-toi, je t'en supplie, d'y mêler des rêveries fantastiques, ou de ces fables absurdes qui ne semblent des vérités qu'après dîner. Tu cours plus d'un risque à ce métier; d'abord, on peut traiter ta vérité prétendue de mensonge fabriqué à plaisir, puis on peut ajouter que ton imagination, rivale de celle des Philistion, des Marcellus, des Lentulus et autres mimographes célèbres, sait inventer des coups de théâtre plus dignes d'un bateleur que d'un prêtre [2]. »

Au printemps, Épiphane et Paulin se mirent en route pour regagner leurs foyers en prenant par la

1. Hieron., *Ruf. Apolog.*, II.

2. Quæso te, amice carissime, ut in ecclesiasticis tractatibus, ubi de veritate dogmatum quæritur, et de salute animarum nostrarum majorum flagitatur auctoritas, hujuscemodi deliramenta dimittas et prandiorum cœnarumque fabulas pro argumento non teneas veritatis... Hieron *in Ruf.*, II.

Macédoine, où ils séjournèrent quelque temps près de l'évêque de Thessalonique. Jérôme ne quitta point Rome, et Damas se l'attacha définitivement comme secrétaire de la chancellerie pontificale; il le chargea de dresser les confessions de foi, de dicter les épîtres ecclésiastiques et de répondre aux consultations des conciles d'Orient et d'Occident[1]. Les lettres qui nous restent de l'évêque romain témoignent de sa vive amitié et de sa grande admiration pour Jérôme; il le traitait avec une familiarité paternelle, le consultant sur ses propres lectures, étudiant ses ouvrages, et lui proposant, soit de vive voix, soit par lettre, des questions sur les difficultés des Écritures. Plein d'une estime profonde pour les livres de ce fils d'adoption, il voulut en copier plusieurs de sa main[2]. Damas l'aiguillonnait sans cesse à écrire, « ne voulant pas, disait-il, le laisser s'endormir sur l'œuvre des autres[3]. » Dans leurs mutuels épanchements, Jérôme étalait aux yeux du vieillard émerveillé ces trésors de l'interprétation symbolique qu'il rapportait d'Orient, et auxquels sa féconde imagination savait ajouter de nouvelles richesses.

Le plus important des ouvrages qu'il entreprit alors sur l'ordre de son protecteur fut la traduction des livres du Nouveau Testament et la révision des Évangiles. Les originaux de ces livres, écrits en grec, avaient donné lieu à plusieurs traductions latines dont on se servait en Occident; infidèles et fautives, ces traductions présentaient entre elles de telles différences que, suivant le mot de Jérôme, on y pouvait compter presque autant

1. Hieron., *Ep.* 91.
2. Damas., *Ep.* ap. Hieron.
3. Damas., *ibid.*

de versions que d'exemplaires. Les Évangiles y avaient été fréquemment intervertis et confondus, dans l'intention probable de les développer ou de les compléter les uns par les autres : chaque église, chaque fidèle même avait, — on peut ainsi le dire, — son Évangile à lui[1]. Un tel désordre, si grave en matière de foi, avait inspiré à Damase l'idée d'une nouvelle traduction soigneusement élaborée sur les meilleurs textes grecs et présentée à l'adoption de toutes les Églises de langue latine. Mais qui charger en Occident d'un pareil travail? L'arrivée de Jérôme offrait cette occasion inespérée. Familier avec les textes usités en Orient, l'ancien disciple de Grégoire de Nazianze révisa les traductions vulgaires sur l'original des quatre évangélistes, remit chaque partie à sa place, corrigea les non-sens ou les fautes, laissant le reste comme il était[2]. Il adressa le tout au pape Damase, avec l'addition de six canons ou tables de concordance qu'il tira d'Ammonius d'Alexandrie et d'Eusèbe de Césarée[3]. Ce ne fut pas, à proprement parler, une œuvre d'érudition spéculative : fait pour l'utilité de l'Église, ce travail tout pratique rétablissait la pureté du texte sacré, sans que des habitudes séculaires fussent choquées ou trop brusquement rompues dans les choses indifférentes. De cette recension, achevée en 383, est sortie la version actuelle qui porte dans l'Église latine le nom de Vulgate.

Les contemporains ne l'acceptèrent pas sans critique d'un côté, sans une vive défense de l'autre. La critique reprochait à l'auteur (et l'inspirateur partageait avec lui

1. Hieron., *Præfat. in quatuor Evang.* ad Damas.
2. Hieron., *Ep.* 25.
3. Hieron., *Præfat. in quatuor Evang.* ad Damas.

ce blâme) de mépriser l'autorité des anciens, de rejeter ce que tout le monde avait admis, d'oser enfin corriger jusqu'aux paroles de Jésus-Christ telles qu'elles avaient passé traditionnellement dans la vénération des fidèles depuis l'origine du christianisme. Ces objections, que peut soulever toute innovation, n'arrêtèrent pas les gens sensés. Ils applaudirent à l'idée de Damase et firent bon accueil au travail de Jérôme. Augustin, dans un élan d'impartiale justice, en rendait grâce à Dieu. « L'ouvrage est excellent, écrivait-il, on reconnaît que le grec y est suivi pas à pas. S'il s'est glissé quelques fautes çà et là, il est vraiment déraisonnable de ne les pas pardonner, vu l'utilité de l'entreprise et le mérite incomparable de l'exécution[1]. »

Après le Nouveau Testament, Damase voulut avoir de la même main le psautier de David, d'un usage si fréquent dans l'Église. La traduction dont on se servait en Occident avait été faite sur le texte grec des Septante; mais beaucoup d'éditions des Septante étaient incorrectes, et un grand nombre de fautes s'étaient glissées en outre dans l'interprétation latine[2]. Jérôme, pour son

1. Et si quædam rarissima merito movent, quis tam durus est qui labori tam utili non facile ignoscat, cui vicem laudis referre non sufficit? Augustin., *Ep.* 10, ap. Hieron.

2. Longum est revolvere quanta Septuaginta de suo addiderint, quanta dimiserint quæ in exemplaribus Ecclesiæ, obelis astericisque distincta sunt... Et tamen jure Septuaginta editio obtinuit in Ecclesiis vel quia prima est et ante Christi facta adventum, vel quia ab Apostolis (in quibus tamen ab Hebraïco non discrepat) usurpata. Hieron., *Ep.* 34. — Septuaginta, quod nesciebant dubiis protulere sententiis. Id., *in Ruf.*, l. II, — Saint Jérôme croit que les Septante ont caché volontairement les mystères de leur religion pour ne pas les livrer aux païens. « Conjicio noluisse tunc temporis Septuaginta interpretes fidei suæ sacramenta perspicue Ethnicis prodere. » *Ibid.*

œuvre de révision, adopta l'édition la plus pure, qu'on trouvait dans les hexaples d'Origène et que les Églises de Palestine avaient conservée[1]. Il prit soin dans ce travail, comme dans le premier, de ne pas changer les passages où le sens n'était point altéré, quoiqu'ils ne fussent pas tout à fait conformes au grec, afin de ménager des habitudes invétérées. Désireux néanmoins d'éviter un jargon inintelligible et barbare, il ne fit pas difficulté de s'écarter de la reproduction littérale du grec toutes les fois qu'en respectant l'idée il pouvait laisser au latin ses tours propres. Quelquefois aussi il quittait le grec pour suivre le sens de l'hébreu. C'est lui-même qui nous expose ainsi le système et le but de son travail[2]. Néanmoins la recension ne fit point disparaître la version vulgaire, qui prévalut dans l'usage de l'Église, et qui, malgré sa rudesse et ses fréquents barbarismes, est empreinte d'une grandeur imposante qu'eût amoindrie peut-être une diction plus polie et plus correctement latine.

Ces travaux et les controverses qu'ils suscitèrent mirent le nom de Jérôme dans toutes les bouches. Il continuait d'ailleurs de jouir près de Damase d'une faveur qui lui valut quelques amis et beaucoup d'ennemis. Comme la voix publique le désignait pour le successeur de ce pape et pour le seul prêtre digne du siége de Rome[3], il eut une cour, des complaisants, des flatteurs tout prêts à le trahir; mais le clergé romain se trouva instinctivement ligué contre lui. Jérôme ne sou-

1. Hieron., *Ep.* 11. — Id., *in Ruf.*, II.

2. Hieron., *in Ruf.*, II. — Id., *Ep.* 33, *ad Pammach. De optimo genere interpretandi.*

3. Hieron., *Ep.* 28.

tint peut-être pas sa fortune avec assez de modération; il aimait le pouvoir, il prenait plaisir à la lutte, et le succès l'enivrait. Celui qu'il obtint bientôt dans la société laïque accrut encore sa renommée et ameuta contre lui la tourbe de ses envieux.

LIVRE IV.

Portrait de Jérôme. — Couvent de l'Aventin. — Matrones et frères de l'Église domestique. — Mélanie en Égypte et en Palestine. — Rufin au mont des Oliviers. — Portraits de Paula, d'Eustochium et de Blésille. — Veuvage et conversion de Blésille. — Commencement des persécutions contre Jérôme. — Polémique contre Helvidius et Jovinien, au sujet de la virginité. — Jérôme est accusé d'attaquer le mariage. — Sa lettre à Eustochium sur les désordres du clergé romain; vierges, diaconesses, faux prêtres, faux diacres, faux moines. — Clameurs du clergé contre Jérôme. — Mort de Blésille. — Lettre à Paula sur la mort de sa fille. — Calomnies contre Jérôme et Paula. — Jérôme quitte Rome. — Sa lettre à Asella. — Son embarquement au port d'Ostie.

384-385.

I.

Les contemporains ne nous ont point laissé le portrait de Jérôme; mais il n'est pas impossible de le reconstruire à l'aide de ses ouvrages et surtout de ses lettres. Ainsi nous pouvons nous le figurer maigre de visage et naturellement pâle, quoique cette pâleur eût dû être grandement altérée par le soleil d'Asie; sa chevelure devait être courte et plate, son corps frêle, sa santé, dont il se plaint sans cesse[1], affaiblie par les excessives austérités qu'il s'était imposées à Chalcide. Un sayon de drap brun recouvert d'une tunique grecque, pareillé-

1. Invalidum, etiam quum sanum est, corpusculum crebri freger morbi. Hieron., *Ep.* 1; *Ep.* 64. — Me macies delectat et pallor. Id., *Ep.* 28.

ment de couleur foncée [1], composait son costume invariable, dont la simplicité décente contrastait d'un côté avec les vêtements de soie et l'élégante recherche des prêtres romains, de l'autre avec la saleté habituelle des gens qui traînaient l'habit monastique dans les rues de Rome. En face d'un clergé livré avec passion aux délicatesses de la table, il gardait, non sans quelque affectation pourtant, les observances rigides des monastères de Syrie, ne parlant qu'avec dédain de ces moines occidentaux qui ne savaient pas jeûner. Sa rigidité n'était inflexible que pour lui-même. Elle se changeait en indulgence pour les autres, quand il le fallait; particulièrement pour les femmes, chez lesquelles il condamnait les pratiques d'abstinence trop dures ou trop prolongées.

Sa parole était animée et abondante; ses écrits polémiques, dictés pour la plupart au courant de la plume des tachygraphes qui avaient peine à le suivre [2], nous représentent assez fidèlement sa conversation pleine de saillies spirituelles ou mordantes, d'allusions littéraires, de citations d'auteurs sacrés et profanes. La lutte semblait être son élément Doué d'un merveilleux génie pour manier l'arme du ridicule, il était le plus terrible des adversaires : on le comparait au vieux satirique Lucilius, dont il avait l'ironie comme l'élan, parfois aussi le cours bourbeux [3], et cette comparaison ne lui déplaisait

1. Si tunica non canduerit, statim illud et trivio, « impostor et Græcus est. » Hieron., *Ep.* 19. — Vestis nec sordida, nec satis munda, et nulla diversitate notabilis. Id., *Ep.* 18. — Vilis tunica, pulla tunica; vestis fuscior; cultus sine cultu. *Ibid.*, et pass.

2. Notariorum manus lingua præcurrebat. Hieron., *Ep.* 89.

3. Cum flueret lutulentus..... Hor., *Sat.* 1, 10.

pas[1]. Son style, suivant le goût de l'époque, était mêlé de tours et de locutions archaïques, auxquels il joignait comme chrétien les grécismes de l'Évangile ou les hébraïsmes de l'Ancien Testament. De ce mélange sortait je ne sais quelle éloquence étrange et rude, imposante par sa grandeur, j'allais dire par son immensité, qui étonne l'esprit et fait taire la critique. Nul écrivain n'a mieux saisi les vices de son temps : il les analyse et les poursuit tour à tour avec l'observation fine de Théophraste, l'ardente indignation de Juvénal et le comique de Plaute. Son caractère, sans doute, je l'ai déjà remarqué, était ombrageux, irritable, impérieux jusque dans l'affection ; mais un mot de tendresse l'apaisait au milieu de ses plus vives colères[2]. La légende de sa vie, écrite au moyen âge, raconte qu'un jour, au désert de Chalcide, il vit entrer dans sa cellule, l'œil en feu, la gueule béante, un grand lion blessé, traînant une de ses pattes que suivait une trace de sang. Jérôme s'en approche, le caresse, étanche sa plaie, et le terrible animal se dévoue à lui comme un esclave[3] : on croirait que dans ce lion légendaire l'écrivain a voulu nous peindre Jérôme lui-même.

Logé chez Marcella, au mont Aventin, le Dalmate se

1. Un moine gaulois lui écrivait pour le pousser à reprendre la plume : « Ubi illa quondam constantia, in quâ multo sale orbem defricans, Lucilianum quidpiam detulisti ? » Hieron., *Ep.* 89. — Il semble s'appliquer à lui-même cette phrase d'une de ses lettres : « Mordetur et Lucilius quod incomposito currat pede ; et tamen sales ejus leposque laudantur. » *Ep.* 41.

2. Si pacem desideras, arma depone : blandienti possum acquiescere, non timeo comminantem. Hieron., *in Ruf.*, III.

3. Vita Hieronymi ab incerto auct. ap. Bened., t. V.

trouva rapproché de cette société de matrones chrétiennes qu'il avait vue se former au temps de sa jeunesse, et qui pouvait lui fournir maintenant un point d'appui pour ses projets de réforme. Il en connaissait personnellement quelques-unes, toutes le connaissaient par ses lettres : il fut bientôt l'âme du petit couvent patricien. Ce monde gracieux et éclairé lui plaisait; on le lui reprocha souvent. « Pourquoi, lui disait-on, t'occuper si volontiers de l'instruction des femmes et négliger celle des hommes? — Si les hommes m'interrogeaient sur l'Écriture, je n'aurais pas à parler aux femmes, » répondait-il à ses détracteurs [1]. Marcella fut une de celles qui profitèrent le plus de ces savantes et pieuses relations. « Tout le temps de mon séjour à Rome, nous dit Jérôme, elle ne me vit jamais sans me faire quelque question sur un point d'histoire ou de dogme, ne se contentant pas, comme les pythagoriciens, de la première réponse venue, et ne se laissant pas tellement imposer par l'autorité qu'elle se rendît sans examen. Souvent même mon rôle changeait : de maître je redevenais disciple [2]. » Le savoir de Marcella était tellement sérieux que plus d'un prêtre venait la consulter sur des questions d'exégèse obscures ou douteuses [3]. Albine, sa mère, la suivait de loin dans ce goût pour les études sacrées; les autres membres du conventicule s'en rap-

1. Scio me a plerisque reprehendi quod interdum scribam ad mulieres, et fragiliorem sexum maribus præferam... Si viri de Scripturis quærerent, mulieribus non loquerer. Hieron., *Ep. ad Princip.*, 12.

2. Nunquàm tam festina me vidit, ut non de Scripturis aliquid interrogaret... Examinabat omnia, et sagaci mente universa pensabat, ut me sentirem non tam discipulam habere quam judicem.... Hieron., *præf. Ep. Paul. ad Galat.*

3. Hieron., *Ep.* 96.

prochaient davantage. C'était en somme une savante congrégation de femmes du monde qui pouvait inspirer de la jalousie, presque de la crainte, à maint docteur du clergé romain.

L'Église domestique[1], comme Jérôme aimait à nommer le chaste cénacle de ses amies, avait subi la destinée des choses de ce monde; elle avait gagné, elle avait perdu, mais ses accroissements dépassaient de beaucoup ses pertes. L'Association de l'Aventin s'était d'ailleurs développée au dehors par la fondation d'établissements subordonnés, recrutés dans les rangs inférieurs de la population urbaine : couvents de vierges ou de veuves, maisons de nouveaux convertis, hommes et femmes, hospices de malades. Tout n'était cependant pas or dans la mine, ni bon grain dans la moisson ; de temps à autre Satan prenait son crible et réclamait pour lui l'ivraie. Plus d'une jeune fille, infidèle à sa vocation, quittait le voile des vierges pour rentrer dans le monde, et même, au sein de l'Église domestique, la fantaisie de se remarier prenait parfois aux veuves, quand elles étaient jeunes et jolies. Il n'y eut pas jusqu'à Furia, la fière descendante de Camille, qui ne méditât une de ces désertions si vivement déplorées par les amies; mais pour le moment Furia en était encore aux scrupules. En revanche, la congrégation avait conquis la jeune Eustokhie, fille de Paula, dont je parlerai bientôt avec détail, et Principia, enfant adoptive de Marcella, que le sort réservait à fermer les yeux de sa bienfaitrice au milieu du sac de Rome[2]. L'année suivante fut attristée

1. Saluta reliquum castitatis chorum et domesticam ecclesiam tuam... Hieron., *Ep. ad Paul.*

2. Hieron., *ad Princip., Ep.* 96.

par la mort d'une des veuves les plus respectées, Léa, qui avait créé de ses deniers, dans l'intérieur de la ville, une maison de refuge pour les catéchumènes. Enfin l'Église domestique voyait toujours avec orgueil la digne matrone Asella aider la fondatrice dans les soins de sa direction. Moins instruite et moins brillante que Marcella, mais plus grave de maintien et plus âgée, elle était considérée par toute la communauté comme une véritable mère. Jérôme ne lui parlait qu'avec les formules du respect filial, tandis qu'il appelait Marcella sa sœur [1]. Une anecdote fera juger de l'estime dont on entourait cette âme simple et candide. On racontait qu'un peu avant la naissance d'Asella, son père avait cru voir en rêve une fiole du plus pur cristal resplendissant de lumière : dans ce songe bizarre, les amis d'Asella se plaisaient à trouver une prophétie [2].

Des hommes, en petit nombre, mais distingués tous par la naissance et le savoir, se groupaient autour du cénacle patricien. C'était d'abord Pammachius, cousin de Marcella, condisciple de Jérôme dans les écoles de Rome, son ancien émule, aujourd'hui son admirateur [3]. Comme l'amour se mêle toujours un peu à la dévotion, Pammachius s'était épris de la seconde fille de Paula, Pauline, qu'il épousa quelque temps après ; il menait alors de front les affaires de la piété et celles de son mariage.

Venaient ensuite Océanus, Marcellin et Domnion, tous trois, non moins que lui, attachés de cœur à Jérôme. Océanus et Marcellin devaient joindre un jour une

1. Sororem Marcellam. Hieron., *Ep.* 28.
2. Hieron., *Ep.* 21.
3. Hieron., *Ep.* 30; *Ep.* 31; *Ep.* 32.

seconde amitié à celle-ci, l'amitié d'Augustin; ils furent même assez honnêtes et assez habiles pour les conserver à la fois, sans offusquer ni l'un ni l'autre de ces amis qui furent bientôt des rivaux[1]. Océanus, homme savant, fort recherché dans le monde, accompagna plus tard Fabiola à Bethléem, quand Jérôme s'y fut retiré, et honora d'un souvenir fidèle cette femme, à qui de grandes qualités faisaient pardonner ses travers.

Flavius Marcellinus, tribun et notaire impérial, était chrétien rigide autant que magistrat conciliant : un trait de sa vie nous le peint sous ces deux aspects. Délégué en 410 par l'empereur Honorius pour présider à Carthage la grande conférence entre les catholiques et les donatistes, il se vit saluer ainsi par ces turbulents adversaires de l'Église : « Quel malheur! voici l'union qui nous arrive[2]! » Et en effet l'union se fit. — Domnion était prêtre et d'un âge avancé. Aimable, généreux, instruit, il n'avait jamais tenu sa maison close aux étrangers, jamais sa bourse aux pauvres : on l'appelait à cause de ses vertus hospitalières le Loth de son temps[3]. Ces quatre hommes se montrèrent les constants amis, les conseillers, souvent les consolateurs de Jérôme au milieu des tribulations que ne lui ménagea point Rome, cette « Babylone avec son roi Satan. »

« Il y a bien des vieillards et des juges d'Israël, disait-il, que le roi de Babylone tourne et retourne dans sa poêle; mais, je le sais, il s'y trouve également plus d'une Suzanne qui, par l'éclat de sa pudicité, tresse une couronne à son époux. Quant à moi, je tressaille de

1. Hieron., *Ep.* 79; *Ep.* 84; *Ep.* 78.
2. August. Collat. Carthag., c. CCCLVII, § 3, t. II. Concil. Labb.
3. Loth temporis nostri Domnione, viro sanctissimo. Hieron., *Ep.* 48.

joie d'y avoir rencontré, près de Daniel, Ananias, Azarias et Misaël[1]. » C'étaient les quatre amis que je viens de désigner.

Le nom de Mélanie intervenait à chaque instant dans les entretiens de l'Église domestique ; presque tous les fidèles de l'Aventin l'avait en effet connue, et la plupart de leurs familles étaient alliées à la sienne. Le récit de ses lointains pèlerinages, où elle déployait un rare courage avec une libéralité plus rare encore, avait fait oublier sa faute; d'ailleurs son fils Publicola, grandi sous la tutelle du préteur de la ville, était devenu homme, et, sans rancune contre la religion qui l'avait privé de sa mère, il allait épouser une femme chrétienne. On s'extasiait donc, en pleine sûreté de conscience, sur les aventures de Mélanie, dont plus d'une pieuse matrone enviait le sort. Inspiré par une vieille affection pour la noble Romaine, Jérôme la proclamait une sainte, une autre Thècle, comparant ses mérites à ceux de la fille spirituelle de saint Paul[2] : c'est en ces termes enthousiastes qu'il avait parlé de cette femme étrange dans sa chronique publiée à Constantinople.

La vie de Mélanie, en effet, n'avait été, depuis son départ furtif de Rome, qu'une longue suite de fatigues, d'héroïques dévouements, de traits d'audace à peine croyables. Débarquée en Égypte à la veille d'une persécution ordonnée par Valens contre les catholiques, elle y avait pris part en vaillante chrétienne. Rufin, qui était allé la rejoindre après avoir quitté Aquilée, et s'était fait son

1. O quam multi sunt senes et judices Israel, quos rex Babylonius frigit in sartagine sua ! Quam multæ Suzannæ quæ candore pudicitiæ sponso serta componunt !..... Quum in Babylone invenitur Daniel, Ananias, Azarias, Misael. Hieron., *Ep. ad Princip.*, 12.

2. Hieron., *Chron.*, ann. 375.

compagnon de pèlerinage[1], l'avait conduite dans les monastères de Nitrie et de la Thébaïde; Mélanie les avait parcourus, conversant avec les plus fameux solitaires, et laissant dans chaque cellule les marques d'une générosité presque royale[2]. Ses immenses revenus, que son intendant lui faisait passer outre-mer, ne suffirent pas longtemps à ses charités, et de temps à autre elle faisait mettre en vente quelque lambeau de son patrimoine : c'est ainsi qu'on avait de ses nouvelles en Occident. Vers l'année 365, l'empereur Valens, mécontent des solitaires d'Égypte, qui ne voulaient pas adopter ses formulaires ariens, envoya des soldats dans le désert pour en expulser ceux qui s'opiniâtreraient à rester catholiques. La plupart des moines refusèrent d'obéir; chassés alors de leurs pauvres demeures à coups d'épée ou de javeline, ils se dispersèrent dans les parties les moins accessibles de ces grandes solitudes, au risque d'y mourir de faim; l'ingénieuse charité des fidèles parvint à les y retrouver : on leur fit porter des vivres en cachette, et Mélanie dépensa pour cette sainte entreprise des sommes énormes. Les auteurs de sa Vie nous disent qu'elle nourrit jusqu'à cinq mille personnes pendant trois jours[3]. L'indignation des catholiques était au comble, de même que le fanatisme du parti arien; des troubles populaires agitèrent bientôt la ville d'Alexandrie. Arrêtée dans une émeute, Mélanie fut conduite devant le préfet, qui la relâcha[4].

1. Paul., *Ep.* 10.
2. Pallad., *Hist. Laus.*, c. 33 et seqq. — Hieron., *Ep.* 2.
3. Paulin., *Ep.* 10. — Cf. Pallad., *Hist. Laus.*, c. 33.
4. Voir, au sujet de l'arianisme et des persécutions ariennes, mon *Histoire de la Gaule sous la domination romaine*, t. II, et mon *Histoire d'Attila*, t. I, ch. II.

Cependant les plus qualifiés parmi les solitaires de Nitrie avaient été mis aux fers. Comme leur présence en Égypte encourageait la résistance, l'empereur ordonna qu'ils fussent transférés à Dio-Césarée, en Palestine, où se trouvaient déjà plusieurs évêques isolés. Au nombre des solitaires ou des prêtres qui allaient être ainsi transportés figuraient deux hommes bien connus en Occident : Ammonius et Isidore, les compagnons de l'évêque Athanase dans sa fuite à Rome, les hôtes et les amis de la maison d'Albine [1]. Mélanie, durant ses courses à travers l'Égypte, avait été l'objet de leur sollicitude ainsi que des prévenances d'Athanase, mort depuis quelques années. Ils étaient vieux maintenant, du moins Ammonius, et décidés l'un et l'autre à mourir pour la foi consubstantialiste. Isidore, grand-hospitalier d'Alexandrie sous Athanase, venait d'être dépouillé de sa charge; Ammonius, redevenu moine et abbé de Nitrie, montrait en signe de gloire monastique la place d'une oreille qu'il s'était coupée autrefois pour échapper au danger d'être évêque. Menacé de se voir ordonner de force par ses supérieurs ecclésiastiques, tant on faisait cas de ses vertus, il s'était infligé volontairement cette mutilation, qui, d'après les canons, le rendait impropre au suprême sacerdoce [2].

Quand la troupe des captifs partit, Mélanie ne voulut abandonner ni les deux saints personnages ni leurs compagnons de martyre : elle courut elle-même les attendre à Dio-Césarée. Installée obscurément dans un coin de l'ancienne ville d'Hérode Antipas, aujourd'hui métropole de la Galilée romaine, elle pourvoyait à la

1. Voir plus haut, liv. I, ch. 2.
2. Pallad., *Hist. Laus.*, 33. — Sozom., VI, 3.

nourriture de ses chers prisonniers, s'introduisant chaque jour auprès d'eux sous le déguisement d'une esclave[1]. Ses fréquentes visites et les sommes considérables qu'elle distribuait éveillèrent l'attention des officiers de la geôle; ils la dénoncèrent au gouverneur comme un agent des ennemis du prince, en état de révolte contre ses ordres. Mélanie fut jetée à son tour dans un cachot, et on fit main basse sur son argent. La courageuse femme ne faiblit pas. Du fond de sa prison, elle adressa au magistrat une lettre qui était conçue à peu près en ces termes : « Prends bien garde, clarissime président, de te laisser abuser; ne juge pas de la réalité par l'apparence. Tu me prends pour une pauvre femme, parce que mes habits sont ceux d'une esclave ; mais je puis, s'il me plaît, revêtir ceux d'une matrone[2]. Servante du Christ devant l'Église, je reprends mon rang devant les hommes : sache donc que je suis noble et patricienne. » Elle détaillait alors complaisamment sa généalogie et celle de son mari, remplies toutes deux de consuls, de préfets du prétoire, de préfets de Rome, et elle ajoutait : « J'ai voulu, homme très-illustre, te faire passer cet avis charitable, afin que tu apprécies par toi-même si les menaces peuvent m'effrayer, et si tu n'aurais pas plus tard à te repentir d'avoir touché à ma personne ou à mon bien[3]. »

Le gouverneur profita de l'avis : la famille de Mélanie était puissante et connue dans tout le monde romain. Alarmé déjà de ce qu'il avait fait, non-seulement il

1. Pallad., *Hist. Laus.*, c. 33.

2. Ne ergo me ob vilitatem præsentis habitus contemnendam putaveris, quia facile extollere, si velim, me possum. Pallad., *ibid.*

3. Atque ideo ne fortasse ignorans, periculum aliquod aut crimen incurras, ista tibi mandavi. Pallad., *ibid.*

ordonna que la captive fût rendue à la liberté, mais il la combla d'honneurs et voulut qu'on fermât l'œil sur ses visites aux prisonniers. La fière Romaine triomphait. « Un grand nom sert donc à quelque chose, disait-elle en riant : on le lance comme un épervier ou un chien sur l'animal qui veut vous nuire, et c'est à celui-là de se défendre [1]. » Pour le moment, en 383, Mélanie était sous la main de Rufin, qui avait fixé près d'elle son domicile à Jérusalem [2]. Avec la volonté froide et patiente qui distinguait le prêtre d'Aquilée, il avait su enchaîner les élans passionnés et trop souvent irréfléchis qui gâtaient les grandes qualités de sa pieuse amie. Ils fondèrent ensemble dans la cité sainte deux couvents, l'un d'hommes et l'autre de femmes, où Jérôme plus tard les retrouva. Celui de Rufin était situé sur le mont des Oliviers, du côté de la ville, et fut bientôt peuplé de moines [3]. La communauté de l'Aventin applaudissait à ces succès, et Jérôme tout le premier [4] : il ne se doutait pas que ce couvent des Oliviers serait un jour une citadelle redoutable dressée contre ses plus chers amis et contre lui-même.

Hors de l'Église domestique comme au dedans, l'attention se portait alors particulièrement sur la famille de Paula, à qui la destinée réservait le premier rôle dans les aventures religieuses de Rome. J'ai dit dans ces récits mêmes quels étaient l'immense fortune et le rang de cette maison, qui remontait d'un côté aux Scipions et aux Gracques, de l'autre aux rois demi-fabu-

1. Pallad., *Laus.*, c. 33.
2. Hieron., *Ep.* 2. — Pallad., *Laus.*, *l. c.*
3. Rufin., *Apolog.* II, ap. Hieron. — Pallad., *Laus.*, c. 118.
4. Hieron., *Ep.* 22 ; *Ep.* 28.

leux de Sparte et de Mycènes. Veuve à trente-cinq ans du Grec Toxotius, mort récemment, Paula en portait le deuil dans son cœur plus encore que sur ses vêtements; sa douleur fut si violente un instant qu'on pût craindre pour sa vie. De son mariage étaient nés six enfants, dont cinq restaient : trois filles mariées ou en âge de l'être, Blésille, Pauline et Eustokhie; une adolescente, Rufina, et un jeune garçon nommé Toxotius, comme son père. A une grande exaltation de sentiments et d'idées se joignaient chez Paula une délicatesse de corps, une mollesse d'habitudes qu'on pouvait dire excessives. Grecque autant que Romaine, élevée au sein d'une opulence qui n'avait point d'égale en Occident, elle avait mené depuis son enfance une vie tout asiatique, presque toujours étendue, et ne marchant qu'appuyée ou plutôt portée sur les bras de ses eunuques. L'exaltation de ses sentiments l'avait garantie des dangers et aussi des propos du monde, quoiqu'elle y fût fort répandue et qu'elle tînt aux relations de société comme à toutes les convenances de son rang : aucune Romaine de ce temps et de cette condition n'avait une réputation plus intacte[1]. Son esprit, plus juste et gracieux que vif, laissait échapper parfois des saillies assez malicieuses; mais c'était surtout dans la tendresse et la dignité de l'âme qu'elle puisait sa distinction morale. Toutefois cette femme, qu'on eût jugée faible, et qui pliait volontiers sous le joug de l'amitié, retrouvait une force invincible pour résister à la tyrannie ou aux calculs intéressés de ses proches. Son instruction était étendue et solide; elle parlait le grec comme un des idiomes de sa famille et savait l'hébreu assez bien pour lire dans

1. Hieron., *Ep.* 55; *Ep.* 86.

l'original et chanter les psaumes de David [1], ce qui était l'occupation favorite des chrétiens de ce temps.

Trois de ses filles, comme je l'ai dit, faisaient partie de l'Église domestique, Blésille, Pauline et Eustokhie. Tout entière aux soins de son prochain mariage avec Pammachius, on peut le croire du moins, Pauline ne jouait qu'un rôle très-secondaire dans les affaires religieuses de sa famille, et pour le moment nous ne nous occuperons que de ses sœurs, en commençant par la seconde.

Eustokhie, à laquelle, pour plus de correction, nous restituerons son nom grec d'*Eustokhion* (*Eustochium* d'après l'orthographe latine), semblait avoir puisé dans ce nom, qui signifiait *raison* et *règle*, la trempe de son caractère et la conduite de sa vie. A peine âgée de seize ans, elle était un modèle de volonté calme et réfléchie, de constance, souvent même d'opiniâtreté dans ses résolutions [2]. Ce que Paula faisait par impétuosité de sentiment ou par instinct était chez Eustochium la conséquence d'un raisonnement ou l'accomplissement d'un devoir; l'éducation avait d'ailleurs développé comme à plaisir les germes de stoïcisme chrétien innés dans le cœur de cette jeune fille. Confiée dès sa première enfance à Marcella, qui l'avait élevée près d'elle, dans sa propre chambre [3], elle y avait respiré une atmosphère sereine et paisible qui ne régnait pas toujours dans l'appartement de Paula. Une aventure qui fit alors grand bruit dans cette société patricienne, mi-chrétienne et mi-polythéiste, nous la peindra tout entière.

1. Hieron., *Ep.* 86.
2. Hieron., *Ep.* 54; *Ep.* 47.
3. Hieron., *Ep.* 96.

Elle avait annoncé de bonne heure l'intention de ne se point marier et de prendre, sous la direction de Marcella, l'habit des vierges : c'était le premier exemple de ce genre qu'eût donné une fille de son rang[1]; aussi refusa-t-on d'y croire jusqu'à ce qu'elle eût atteint l'adolescence. Sa vocation persistant, le monde poussa de grands cris, la parenté s'émut, on blâma la mère, on réprimanda la fille, on essaya près d'elle les caresses et les menaces; mais l'arrêt était irrévocable : Eustochium le voulait. Elle avait une tante, sœur de son père, nommée Prétextata, païenne zélée et femme d'un homme qui l'était encore plus, Hymétius[2], adepte fervent des pratiques et observances de la magie. Ces deux fanatiques voyaient dans le projet de leur nièce une honte pour leur nom, et presque un sacrilége dont ils seraient comptables à leurs dieux, s'ils ne parvenaient à l'empêcher.

Ayant échoué dans les avertissements et les prières, ils recoururent à une arme qu'ils supposaient plus efficace sur l'esprit d'une jeune fille qui n'avait point vu le monde, à la coquetterie féminine. Un petit complot est monté, et, d'accord avec d'autres païens, ils invitent Eustochium à venir chez eux. Elle arrive en effet; mais, à son entrée dans l'appartement de Prétextata, des femmes apostées la saisissent, lui enlèvent ses habits de laine, déploient ses longs cheveux, qu'elles tressent et frisent à la mode la plus nouvelle, lui peignent les yeux, la bouche et le cou, la couvrent de bijoux et lui font

1. Prima Romanæ urbis virgo nobilis esse cœpisti. Hieron., *Ep.* 18.

2. Hieron., *Ep.* 57. — Cet Hymétius, vicaire de Rome sous Julien, avait été relégué dans une île de la côte de la Dalmatie pour avoir fait une consultation magique sur la tête de l'empereur chrétien Valentinien Ier; il avait pu rentrer à Rome après la mort de ce prince.

revêtir des vêtements de soie magnifiques[1]. On ne manqua pas sans doute de la conduire de miroir en miroir pour lui faire admirer sa beauté; probablement encore il n'y eut qu'un cri d'admiration de la part de Prétextata et de ses amis. Eustochium obéit à tout, écouta tout avec son calme habituel, puis, quand l'heure fut venue de rentrer chez Marcella, elle reprit sa robe de bure et partit. On comprend quelle inquiétude éprouvait en cet instant l'Église domestique : elle eut bientôt lieu de se rassurer; rien ne changea dans les pratiques d'Eustochium; son ardeur pour la vie monastique ne parut nullement altérée : le fard n'avait pas pénétré jusqu'à son cœur.

Moins de dissemblance existait entre Paula et sa fille aînée Blésille, comme elle faible de corps, présentant, comme elle, un mélange de défaillances d'âme et d'exaltation; toutefois, tandis que chez la première l'activité de la vie se concentrait au dedans par la dévotion et l'amour, chez l'autre elle s'éparpillait au dehors en vaines agitations et en plaisirs. Veuve après sept mois d'un mariage qui n'avait pas été sans soucis, à peine âgée de vingt ans, Blésille rejetait avec obstination toute idée de se remarier, au moins pour le moment. Ce n'était pas, comme chez sa sœur, désir de retraite et goût des pratiques ascétiques, bien au contraire : elle voulait vivre pour elle-même et oublier son mariage plutôt que pleurer son mari[2]. Le temps qui s'écoulait entre une première et une seconde union était pour les jeunes veuves romaines une époque pleine de dangers; elles ne la traversaient que sous les traits de la médi-

1. Hieron., *Ep.* 57.
2. Hieron., *Ep.* 18; *Ep.* 22.

sance et de l'envie, sans chercher pourtant à l'abréger. Elles jouissaient du veuvage, c'est le mot d'un contemporain. Aussi l'état de veuve mondaine était-il un objet d'observations et de critiques de la part des moralistes, surtout des moralistes chrétiens. Ils y distinguaient quatre périodes qui avaient chacune son cachet particulier. La première était celle du deuil. Dès que le défunt était clos et scellé au fond du monument, la veuve, selon eux, courait à son miroir pour étudier quels fards et quelle nature de pierreries convenaient le mieux à la douleur. Peu à peu les teintes foncées disparaissaient; la soie venait, les tresses d'or, les perles : c'était la seconde période; le désespoir cependant reparaissait par intervalles, mais sous des formes tellement affectées, qu'on pouvait lire la joie à travers les larmes. La troisième période était celle des plaisirs bruyants, que rien ne déguisait plus; la quatrième, celle des secondes noces. Décidée à prendre un nouveau mari, la veuve le prenait, cette fois, pour commander, non plus pour obéir : l'indépendance lui était devenue chère; ce qu'elle voulait, ce n'était plus un maître, c'était un sujet. Aussi la voyait-on souvent choisir un homme sans fortune pour le dominer plus complétement, lui imposer tous ses caprices, lui mettre à son gré un bandeau sur les yeux, sauf à le chasser de chez elle, comme un esclave, s'il osait non se révolter contre ses déréglements, mais ouvrir seulement la bouche pour se plaindre[1]. Jérôme, à qui nous devons cette peinture, a soin de nous rassurer sur le compte de Blésille : elle était légère, ardente au plaisir, amoureuse de la toilette, elle vivait devant son miroir; mais sa conduite n'avait jamais

1. Hieron., *Ep.* 96.

donné lieu à aucun scandale, le rigide censeur du moins nous l'affirme.

Au plus fort de ces dissipations, on vit sa santé s'altérer, une fièvre qu'aucun remède ne put dompter la consumait sans relâche comme un feu intérieur. Au bout d'un mois, les forces de la malade étaient épuisées, et les médecins pronostiquaient une fin prochaine. Il se passa alors une chose que le biographe de Blésille laisse enveloppée d'une incertitude mystérieuse : une nuit, paraît-il, tandis que la fille de Paula veillait, pensant aux erreurs de sa vie, elle crut voir Jésus s'approcher de son lit, lui toucher la main, et lui dire, comme autrefois à Lazare : « Lève-toi et sors ! » Et il lui sembla aussi que, se levant en sursaut et marchant, elle était allée se placer à table auprès du Sauveur[1]. Quoi qu'il en soit, une crise salutaire s'opéra durant cette nuit, les forces revinrent : bientôt Blésille put se lever. Elle se crut guérie miraculeusement, et ses amis le crurent comme elle. Désireuse de consacrer désormais sa vie au Dieu qui l'avait retirée de la mort, voulant sortir aussi « du sépulcre du siècle, où depuis si longtemps elle gisait sous le linceul des richesses et des plaisirs » (c'était le langage chrétien du temps), elle renonça au monde pour prendre la vie religieuse : elle changea d'habits, de façon de vivre, d'entourage. Jérôme nous la représente ramassant avec une amère volupté ce qu'elle possédait de robes, de bijoux, de tissus de soie brochés d'or, en faisant un paquet, et les vendant au profit des pauvres[2]. Sa conversion, comme on l'appelait, fut un grand événement, qui mit sa famille en courroux, étonna fort les

1. Hieron., *Ep.* 19.
2. Hieron., *ibid.*

gens du monde et remplit de joie les fidèles de l'Église domestique. Jérôme entonna le cantique d'allégresse, non sans y mêler l'attaque et le défi à la parenté païenne de la convertie. Il le fit dans une lettre acrimonieuse à Marcella qui courut bientôt toutes les maisons de Rome.

« Il vient de se passer, disait-il, une chose qui offusque étrangement le monde : Blésille a pris un vêtement de couleur sombre! Quel scandale! Comme si Jean-Baptiste le précurseur, proclamé par Jésus lui-même le plus grand d'entre les enfants des femmes, avait scandalisé l'univers en portant un habit de poil de chameau et une ceinture de peau de mouton[1]! Blésille rejette de sa table les mets succulents et recherchés : autre scandale! Comme si le précurseur ne s'était pas nourri de sauterelles!... Ah! les femmes qui scandalisent les chrétiens, moi je les signalerai : ce sont celles qui se barbouillent de rouge et de noir les joues et les yeux, celles dont les faces de plâtre, trop blanches pour des faces humaines, nous font penser aux idoles, celles qui ne peuvent pas verser une larme sans qu'elle creuse un sillon sur leurs joues[2], celles à qui le nombre des années ne peut enseigner qu'elles vieillissent, qui se construisent une tête avec les cheveux des autres et se fourbissent une tardive jeunesse par-dessus leurs rides, celles enfin qui se comportent en petites

1. At scandalizat quempiam vestis fuscior? Scandalizet et Johannes, quo inter natos mulierum nullus major fuit..... quia camelorum vestitus tegmine, zona pellicea cingebatur. Hieron., *Ep.* 19.

2. Illæ christianos oculos scandalizent potius, quæ purpurisso, et quibusdam fucis ora oculosque depingunt : quarum facies gypseæ, et nimio candore deformes, idola mentiuntur; quibus si forte improvidis lacrymarum stilla eruperit, sulco defluit. Hieron., *ibid.*

filles timides devant le troupeau de leurs arrière-neveux[1] : voilà les femmes qui nous scandalisent, nous autres chrétiens, et voici celles que nous vénérons.

« Notre chère veuve autrefois ne quittait pas son miroir, cherchant tout le jour ce qui lui manquait pour plaire; maintenant elle répète avec confiance ces mots de l'apôtre : « Relevant la face vers le Seigneur pour « contempler sa lumière, nous sommes transformés en « son image, de gloire en gloire, par l'esprit de Dieu. » Autrefois une armée de servantes n'était occupée qu'à disposer ses cheveux; sa tête innocente était torturée sous l'étreinte des bandeaux et la boucle des mitres[2] : elle sait maintenant qu'un voile suffit. Autrefois elle accusait de dureté jusqu'à la mollesse des plumes, et à peine pouvait-elle dormir sur des lits hauts comme des maisons : elle couche à présent près de terre, et, la première levée pour prier, donnant aux autres de sa voix argentine le ton de l'*Alleluia*, elle est la première à louer son Dieu[3]. Ses genoux délicats pressent la terre nue, et des larmes abondantes lavent sur ses joues ce qui lui reste des anciens fards. Les vêtements de soie éclatants ont fait place sur elle à une simple tunique de couleur rousse; des brodequins communs succèdent aux chaussures dorées, dont le prix sert à nourrir les

1. Quæ præteritam juventutem in rugis anilibus poliunt... Quæ denique ante nepotum gregem, trementes virgunculæ componuntur. Hieron., *Ep.* 19.

2. Tunc crines ancillulæ disponebant, et mitellis crispantibus vertex arctabatur innoxius... Hieron., *ibid.*

3. Illo tempore plumarum quoque dura mollities videbatur, et in exstructis thoris jacere vix poterat; nunc ad orandum festina consurgit, et tinnula voce cæteris *Alleluia* præripiens, prior incipit laudare Dominum suum. Hieron., *ibid.*

pauvres; au lieu d'une ceinture plaquée d'or et de pierres précieuses, un simple cordon de laine pure serre sa robe sans la couper[1]. Que si quelque scorpion, quelque serpent à la voix mielleuse veut lui persuader de retourner au fruit défendu, elle l'écrase d'un anathème comme de son talon, et lui crie, pendant qu'il se débat mourant dans la poussière : « Arrière, Satan[2]! »

Les parents de Blésille ne se méprirent pas sur cette dernière allusion, et n'attendirent que le moment de se venger. Les gens du monde, chrétiens ou païens, ne virent aussi dans la lettre de Jérôme qu'une critique publique de leur vie. Quant à lui, devenu le père de la convertie, « en esprit et en charité[3], » il prit à tâche de former son intelligence aussi bien que son âme. Blésille et Eustochium étaient ses « apprenties[4]. » Il lut le livre de l'Ecclésiaste avec la première pour la confirmer dans le mépris des vanités terrestres. Blésille possédait comme toutes les femmes de sa famille beaucoup d'instruction et une rare facilité pour les langues. Quand elle parlait grec, on doutait qu'elle fût Romaine, et quand elle prononçait le latin, on eût vainement cherché dans sa parole la trace d'un accent qui ne fût pas le plus pur accent du Latium. A ces deux langues, elle voulut joindre l'hébreu, et en peu de semaines elle parvint à lire et à

1. Cingulum, non auro gemmisque distinctum est; sed laneum, et tota simplicitate purissimum : et quod possit magis astringere vestimenta quam scindere. Hieron., *Ep.* 19.

2. Si huic proposito invidet scorpius, et sermone blando de vetita rursum arbore comedere persuadet, illidatur ei pro solea anathema, et in suo morienti pulvere dicatur : *Vade retro, Satana.* Hieron., *ibid.*

3. Patrem spiritu, nutricium charitate... Hieron., *Ep.* 22.

4. Tirunculas nostras. Hieron., *Ep. ad Paul.*

comprendre passablement les psaumes[1]. Ce fut une grande joie pour tous quand on l'entendit unir son chant à celui de sa mère et de sa sœur dans les mélodies du roi-prophète, sous les lambris de l'Église domestique. Ainsi la communauté faisait des conquêtes illustres, et l'esprit de réforme, introduit au sein de familles puissantes, commençait à se flatter d'une victoire prochaine : un orage subit vint ébranler toutes ces espérances et troubler la sérénité de Jérôme.

II.

Les idées monastiques, partout où elles s'implantaient, amenaient avec elles le débat d'une question qui était dans leur essence même : celle du célibat religieux, ou, suivant la formule chrétienne, de la virginité opposée au mariage. Délicate en tout pays du monde, cette question l'était particulièrement à Rome, où les mœurs traditionnelles glorifiaient le mariage, où la fécondité des femmes avait passé jadis à l'état de vertu publique, où les lois enfin punissaient comme un délit social le célibat des hommes[2]. Ces lois, il est vrai, avaient perdu leur force sous les empereurs chrétiens, mais l'esprit qui les avait dictées n'était pas éteint dans la ville aux sept collines : il vivait au foyer des maisons patriciennes, avec ce qui restait des institutions de la famille et du respect des ancêtres. Le monachisme, fondé sur

1. Hieron., *Ep.* 22.
2. LL. *Jul. caduc.* — L. *Pap. Popp. de Marit. ordin.*

le célibat, devait par conséquent trouver pour son premier et plus ardent adversaire à Rome la classe patricienne; il rencontrait ensuite le clergé, qui, en partie marié, en partie livré au désordre des femmes sous-introduites, était disposé à prêter main-forte aux vieux Quirites, pour repousser des principes qui le gênaient.

On devait donc s'attendre qu'un jour ou l'autre un débat sérieux éclaterait devant le public, car les esprits s'animaient des deux parts, et d'un camp à l'autre on se jetait, suivant l'usage, l'accusation et l'injure. La question du célibat intéressant tout le monde, tout le monde s'en mêla, femmes et hommes, païens et chrétiens, laïques, prêtres, moines. Ce fut bientôt un sujet habituel de discussion jusque dans les carrefours; des controversistes en plein vent, le pied et le poing levés [1], y traitaient ces difficiles matières avec une franchise de termes, une hardiesse d'analyse devant lesquelles reculeraient notre langue et nos mœurs. Deux hommes se signalèrent entre tous dans cette guerre aux idées monastiques par la virulence de leurs attaques contre la virginité; l'un était laïque et se nommait Helvidius; l'autre, appelé Jovinien, était un moine renégat d'un des couvents de Rome. Helvidius venait de publier un livre que préconisaient avec fracas les ennemis des moines et les adversaires de Jérôme; Jovinien en préparait un autre qui ne parut que plus tard, et en attendant il remplissait la ville de ses prédications et de ses disputes théologiques.

Fort ignorant dans la science sacrée, non moins ignorant dans les lettres profanes, et rhéteur barbare malgré

1. Hieron., *adv. Jovian.*

sa prétention d'imiter Symmaque[1], Helvidius, assez audacieusement, portait la hache à la racine de l'arbre. Pour combattre les mérites de la virginité, il niait celle de Marie, au moins depuis la naissance du Sauveur. Armé de passages bien connus des Évangiles et de l'apôtre Paul, il prétendait que la mère de Jésus, après l'avoir mis au monde, avait eu de Joseph, son mari, quatre fils et un plus grand nombre de filles[2]. Le sens qu'il attachait à ces textes avait été condamné par l'Église dès les premiers temps de la prédication chrétienne. Helvidius le reprenait sans nouvelle démonstration; partant de là comme d'un fait incontestable, il raisonnait de la manière suivante : si la virginité est un mérite devant Dieu, Marie l'aurait gardée jusqu'à sa mort : — elle ne l'a pas gardée : donc le célibat et la viduité perpétuelle ne sont pas un mérite aux yeux de Dieu, mais bien plutôt un démérite. Que penser alors de l'observateur du célibat? Révolté contre l'ordre de nature, desobéissant aux préceptes formels de l'ancienne Loi, il ne comprenait même pas l'esprit de la Loi nouvelle. La conclusion était sans doute qu'on devait dissoudre les congrégations de moines et forcer les moinesses à se marier. Cette théologie n'était pas nouvelle; Helvidius l'avait ramassée chez maint hérétique, propagateur de fausses traditions repoussées par l'Église. Il y avait dans tout ce livre un ton si insolent; la science en était si misérable, le style si incorrect, que Jérôme d'abord ne le jugea pas dangereux; cependant, comme il faisait rire les païens et réjouissait secrètement les ariens, qui voyaient dans le ravalement de la mère du

1. Hieron., *adv. Helvid.* — Gennad., *Script. eccl.*, c. 33.
2. Hieron., *adv. Helvid.*

Christ une atteinte portée à sa divinité, il céda aux prières de ses amis et prit la plume pour répondre.

L'ancien moine Jovinien semblait s'être donné systématiquement la tâche de contraster avec lui-même. Longtemps on l'avait vu courir la ville de Rome, pieds nus dans la plus froide saison, la chevelure hérissée et sale, à peine couvert d'un sayon en guenilles, le teint livide, les joues caves, et tellement exténué par les jeûnes qu'il tombait d'inanition au coin des rues[1]. Il était alors l'idéal des austérités monastiques. Tout à coup son teint refleurit; il devint gras et dispos, ne porta plus que des habits élégants, abattit son énorme crinière, se fit peigner, friser, parfumer, et se nourrit avec abondance des mets les plus recherchés, car il possédait un riche patrimoine; on le vit aussi hanter assidûment les maisons des dames. Ce changement de vie répondait à un changement de doctrine. Jovinien avait découvert que le mérite des actions humaines est dans l'intention vis-à-vis de Dieu, et que le reste est indifférent; ainsi on pouvait manger de la viande de telle espèce et en telle quantité qu'on voulait, à condition toutefois de rendre grâce à Dieu, qui avait créé les animaux pour la nourriture de l'homme. Le même raisonnement s'appliquait à des questions plus délicates. Jovinien mettait par exemple le mariage de pair avec la virginité[2] : les mérites, disait-il, étaient égaux en tout, si les intentions étaient bonnes. Il accusait en revanche les partisans de l'abstinence et du célibat d'être des impies, de vrais manichéens, qui condamnaient Dieu dans les biens

1. Hieron., *adv. Jovian.* — Ambros., *Ep.* 7.

2. Dicit virgines, viduas et maritatas..... ejusdem esse meriti. Hieron., *adv. Jovian.*

de ce monde, comme si la création eût été l'œuvre d'un esprit malfaisant. Cette doctrine convenait fort à une grande partie du clergé romain, dont elle approuvait et sanctifiait en quelque sorte les déréglements; par malheur pour Jovinien, il y mêla des propositions qu'aucun catholique, si tiède qu'il fût, ne pouvait accepter. Ainsi le moine apostat soutenait l'égalité des fautes comme terme corrélatif à l'égalité des mérites, principe stoïcien introduit jadis dans le christianisme par Montanus et anathématisé par l'Église. Il professait en outre l'impeccabilité de l'homme régénéré par le baptême [1] : le chrétien, prétendait-il, né à une vie nouvelle et innocente, ne pouvait plus pécher par sa propre volonté, mais seulement par les suggestions du démon, doctrine perverse qui détruisait la responsabilité morale dans les actes humains.

L'énormité de ces dernières propositions effraya le clergé et le retint sur la pente où Jovinien l'entraînait; pourtant le reste de sa doctrine eut un effet immédiat sur les ecclésiastiques des derniers rangs et parmi les femmes affiliées à l'Église. Plus d'une diaconesse en prit texte pour se raffermir dans des habitudes contre lesquelles s'élevaient justement tant d'évêques et de conciles. Des vierges, désertant leurs couvents, se jetèrent à corps perdu dans le monde pour s'y marier ou faire pis [2]; la plupart, il est vrai, étaient vieilles et laides, si nous en croyons Jérôme, et elles ne rencontrèrent pas ce qu'elles cherchaient. Il nous signale parmi les ecclésiastiques zélateurs ardents de Jovinien un moine encore jeune, bien frisé, bien parfumé, chaussé à l'étroit et

1. Hieron., *adv. Jovian.*
2. Hieron., *ibid.* — Augustin., *Retract.*, II, 22.

drapé comme un mime. Cet homme venait l'apostropher sur les places et ouvrir avec lui des discussions dans lesquelles il était censé le battre, puis courait raconter dans les maisons patriciennes les triomphes de son éloquence. « A qui en veut ce joli petit moine avec sa troupe de clercs aux cheveux bouclés? écrivait-il à un de ses amis. Pourquoi revient-il toujours à la charge pour se retirer couvert de mes crachats? Qu'a-t-il donc pour aller me déchirer entre les fuseaux et les corbeilles des jeunes filles, et dénigrer la chasteté jusque dans la chambre à coucher des femmes[1]? »

La réponse au livre d'Helvidius parut en l'année 383, probablement vers le milieu, et causa un grand émoi par des raisons que j'exposerai tout à l'heure. Quant à l'interprétation des passages empruntés aux évangélistes et à saint Paul, Jérôme, avec sa double connaissance des mœurs juives et des textes hébraïques, démontre victorieusement comment, au sein d'une même famille, les titres de frère et sœur étaient appliqués, dans le langage habituel des Juifs, aux collatéraux les plus proches; et à ce propos il fournit de curieux détails sur les diverses Maries qui figurent dans l'Évangile comme les fidèles compagnes du Christ durant sa passion, et qu'Helvidius se plaisait à confondre. Il tire aussi un merveilleux parti de cette scène sublime du Calvaire, où Jésus, voyant du haut de la croix sa mère « abandonnée et veuve de lui[2], » la confie au disciple bien-aimé par ces touchantes paroles : « Femme, voilà votre fils! » — « Puis, ajoute l'évangéliste, il dit au disciple : « Voilà votre mère! » et depuis cette heure-là le disciple la prit chez lui. » —

1. Hieron., *Ep.* 32, 33.
2. Hieron., *adv. Helvid.*

Tout cela se comprendrait-il si Jésus avait eu les frères et les sœurs que lui prête Helvidius? Mais bientôt Jérôme s'anime; il s'étonne, il rougit d'avoir à donner de telles explications à des chrétiens. « Écoute, dit-il à son adversaire de ce ton d'ironie qu'affectionnait sa polémique, écoute, toi qui ne sais rien et qui parles de tout, je veux pourtant t'apprendre quelque chose [1]. Il y eut autrefois à Éphèse un homme amoureux de la gloire; cet homme saisit un jour une torche allumée et incendia le temple de Diane. Comme personne ne l'avait aperçu, il courut sur la place publique, armé de son flambeau encore fumant, et se mit à crier : « C'est moi qui l'ai fait [2] ! » Les magistrats surpris l'interrogent; ils lui demandent la raison de ce sacrilége, et cet homme leur répond : « Ne pouvant me distinguer par le bien, j'ai voulu me « faire connaître par le mal [3]. » Toi, Helvidius, tu es mille fois plus coupable qu'Érostrate, car tu as approché la flamme du temple où s'est formé le corps de ton Dieu; tu as profané le sanctuaire du Saint-Esprit [4]. » C'est ainsi que Jérôme illuminait par des éclairs d'éloquence les plus obscures discussions de l'exégèse et du dogme.

Cette partie de la réponse ne pouvait soulever aucune critique, mais on attendait à la question du mariage le réformateur rigide, l'importateur passionné des idées cénobitiques. Jérôme n'hésita pas. Il déclara le mariage

1. Imperitissime hominum, ista non legeras... et hoc quidem Græca narrat historia. Hieron., *adv. Helvid.*

2. Nullo prodente sacrilegium, fertur ipse in medium processisse, clamitans sese incendium subjecisse. Hieron., *ibid.*

3. Ut quia bene non poteram, male omnibus innotescerem. Hieron., *ibid.*

4. Tu vero templum Dominici corporis succendisti, tu contaminasti sanctuarium Spiritus sancti. Hieron., *ibid.*

nécessité de l'ancienne loi, la virginité œuvre de la nouvelle. L'ancienne loi, qui avait dit : « Croissez et multipliez; » qui promettait à Abraham une descendance plus nombreuse que les étoiles du ciel et les sables de la mer, qui enfin lançait cet anathème par la bouche d'un prophète : « Malheur à la femme stérile, parce qu'elle ne laissera pas de postérité dans Israël ! » l'ancienne loi tendait au progrès matériel du peuple de Dieu, la nouvelle tend à son progrès spirituel. C'est la nouvelle qui a dit, par la bouche de l'apôtre, vase d'élection : « Celui qui n'est pas marié pense aux choses de Dieu; celui qui est marié pense à sa femme et aux choses qui sont du monde. La femme non mariée et la vierge pensent aux choses qui sont de Dieu, afin d'être saintes de corps et saintes d'esprit. » La distinction établie par ces paroles entre la femme et la vierge est nette et bien tranchée : chez la vierge le sexe s'efface, elle en perd jusqu'au nom. Son nom est celui-ci : « sainte de corps et sainte d'esprit, » sainte d'esprit assurément : qu'importerait en effet que le corps fût pur, si le cœur était souillé [1] ?

Jérôme développait ainsi cette doctrine :

« Oui, celle qui est mariée pense aux choses du monde, elle veut plaire à son mari; celle qui ne l'est pas veut plaire à Dieu. Croit-on en vérité que ce soit la même chose pour une chrétienne de dompter son corps par le jeûne, de s'humilier jour et nuit dans la prière aux pieds de Dieu, ou de se fabriquer un visage en attendant un homme, de s'étudier à une démarche

1. Divisa est, Mulier et Virgo. Vide quantæ felicitatis sit, quæ et nomen sexus amiserit : virgo, jam mulier non vocatur. Quæ non est nupta, cogitat quæ sunt Domini, ut sit sancta corpore et spiritu. Virginis definitio, sanctam esse corpore et spiritu, quia nihil prosit carnem habere virginem, si mente quis nupserit... Hieron., *adv. Helvid.*

molle, à des attitudes voluptueuses, d'affecter des airs caressants[1]? La vierge fait tout pour paraître moins belle et voiler des grâces qu'elle méprise, voilà son fard; l'épouse au contraire se fait peindre devant un miroir, et, au mépris de son créateur, elle veut être plus belle que Dieu ne l'a voulu. Telles sont les conséquences du mariage. Puis ce sont des enfants qui crient, une famille qui tapage, des marmots qui vous barbouillent de baisers et se pendent à votre cou, au risque de vous étrangler[2].

« Ce sont aussi des dépenses sans fin. On passe son temps à faire des comptes, et il faut avoir la bourse toujours ouverte. Je vois ici la troupe des cuisiniers qui, le vêtement retroussé comme des soldats en campagne, hachent et pétrissent les viandes; là-bas c'est le camp des fileuses, où l'on babille à vous assourdir les oreilles. Tout à coup on annonce l'arrivée de l'époux suivi de ses amis. La femme alors parcourt, comme une hirondelle, tous les recoins de la maison; elle examine si le lit est bien fait, si le pavé est proprement balayé, si les coupes du festin sont ornées de fleurs, si le dîner s'apprête[3]. Répondez-moi, je vous prie, qu'y a-t-il dans tout cela qui soit une pensée à Dieu? Et ces maisons-là seraient heureuses! Non, non; la crainte de Dieu est absente là où le tambour bat, où la flûte siffle, où la lyre

1. Idem tu putas esse, diebus et noctibus vacare orationi, vacare jejuniis, et ad adventum mariti expolire faciem, gressum frangere, simulare blanditias? Hieron., *adv. Helvid.*

2. Inde infantes garriunt, familia perstrepit, liberi ab osculis et ab ore dependent, computantur sumptus, impendia præparantur. Hieron., *ibid.*

3. Illa, ad hirundinis modum, lustrat universa penetralia, si thorus rigeat, si pavimenta verrerint, si ornata sint pocula, si prandium præparatum. Hieron., *ibid.*

fredonne, où la cymbale éclate. Le parasite met sa gloire à braver l'honnêteté pour divertir celui qui le convie. Les victimes publiques de la débauche ont aussi leur place dans les festins : elles y apparaissent presque nues, sous des vêtements qui n'en sont pas, et s'étalent honteusement à des regards impudiques[1]. Quel parti prendra la malheureuse épouse au milieu de ces orgies? Elle n'en a que deux à choisir : se complaire dans une pareille vie et y périr, ou bien s'en offenser et mettre la discorde dans son ménage. Après la guerre intestine viendra le divorce. Et s'il existe une maison exempte de ces désordres (oiseau bien rare en vérité), restent toujours les soucis d'une administration domestique, l'éducation des enfants, les relations du mari, la correction des esclaves... Oh! quel bon moyen de penser aux choses de Dieu[2]! »

Jérôme ajoutait ces paroles : « Les nécessités de l'ancienne loi ont passé; d'autres temps sont venus, dont l'Écriture a pu dire : « Malheur à celles qui enfanteront « et allaiteront dans ces jours-là! » Ainsi le veut la succession des choses. La forêt croît pour être coupée, le champ est semé pour qu'on le moissonne ; le monde est plein, et la terre ne nous contient plus. Chaque jour, la guerre nous décime, les maladies nous enlèvent par milliers, les naufrages nous engloutissent, et nous nous querellerions encore pour des frontières[3]! Les élus, dans ces sombres jours, sont ceux qui suivent l'Agneau et qui

1. Ingrediuntur expositæ libidinum victimæ, et tenuitate vestium, nudæ impudicis oculis ingerentur. Hieron., *adv. Helvid.*

2. Hieron., *ibid.*

3. Quotidie bella nos secant, morbi subtrahunt, naufragia absorbent, et nihilominus de terminis litigamus? Hieron., *ibid.*

paraîtront devant lui sans avoir souillé la blancheur de leur vêtement : ce sont ceux qui sont restés vierges[1]. » — Il y avait dans ces paroles une sinistre prophétie qui se lisait d'ailleurs au front de cette société maladive : la fin prochaine des anciennes conditions où le monde avait vécu jusqu'alors; mais quels remèdes proposait-on pour retarder le dénoûment!

Cette satire de la vie conjugale excita contre Jérôme beaucoup de clameurs : il eut beau expliquer qu'il n'attaquait point l'institution en elle-même, mais qu'il était libre de préférer le célibat comme plus conforme à la perfection évangélique; on le tint pour un adversaire déclaré du mariage. Sa réponse à Jovinien ne contribua pas à faire tomber l'accusation. « On m'impute à crime d'avoir dénigré le mariage, disait-il, je ne le dénigre pas, je l'approuve, parce que saint Paul l'a approuvé! je l'approuve, car c'est de lui que viennent les vierges : sans mariage il n'y aurait pas de célibat[2]. » Cette défense ironique causa plus d'émotion qu'une attaque directe; les amis de Jérôme s'alarmèrent de l'orage qui s'amoncelait de plus en plus; ils le supplièrent de se rétracter, et Pammachius insistait, à son insu peut-être, par la pensée de Pauline : Jérôme crut les satisfaire en protestant de ses bonnes intentions conformes aux Écritures, mais il ne renia point sa doctrine.

S'il pensait ainsi des premières noces, comment traitait-il les secondes? On en jugera par l'extrait suivant d'une lettre qu'il adressait un peu plus tard à Furia au

1. De hoc numero sunt illi qui Agnum sequuntur, qui vestimenta sua non coinquinaverunt, virgines enim permanserunt. Hieron., *adv. Helvid.*

2. Laudo nuptias, laudo conjugium, sed quia mihi virgines generant. Hieron., *Ep.* 18.

sujet du second mariage que projetait cette infidèle amie des pieuses veuves de l'Aventin :

« Les jeunes veuves que tourmente l'idée dun second mariage et qui, pour avoir essayé du Christ, méditent un timide retour vers Satan, vous tiennent cauteleusement ce langage : « Mon pauvre petit patrimoine périt « tous les jours, l'héritage de mes ancêtres se dissipe, « mon esclave m'a parlé insolemment, ma servante se « rit de mes ordres. Qui comparaîtra pour moi devant « les magistrats? Qui s'occupera de payer la contribution « de mes terres? J'ai de petits enfants : qui les instruira? « Qui élèvera les esclaves nés dans ma maison[1] ? »

« Voilà ce qu'elles disent, et elles nous donnent précisément pour motifs d'un second mariage ce qui devrait les en détourner. Une mère qui se remarie apporte à ses enfants non pas un nourricier, mais un ennemi; non pas un père, mais un tyran. Entraînées par le caprice du plaisir, elles oublient le fruit de leur sein : l'épouse d'hier essuie ses larmes, l'épouse d'aujourd'hui se pare et s'attife au milieu de ses petits enfants, ignorants de leur misère. Que me parles-tu de l'insolence de tes valets pour justifier ton mariage? Allons donc, sois franche : on se marie pour prendre un mari, et quand ce n'est pas l'amour qui vous y pousse, on se prostitue pour avoir du bien[2]. Le but du mariage est de donner

1. Patrimoniolum meum quotidie perit, majorum hæreditas dissipatur : servus contumeliose locutus est : imperium ancilla neglexit. Quis procedet ad publicum? Quis respondebit pro agrorum tributis? Parvulos meos quis erudiet, vernulas quis educabit? Hieron., *Ep.* 47.

2. Quid obtendis matrimonium? quid superbiam servulorum? Confitere turpitudinem. Nulla idcirco maritum ducit, ut cum marito non dormiat. Aut si certe libido non stimulat, quæ tanta insania est, in morem scortorum prostituere castitatem, ut augeantur divitiæ? Hieron., *ibid.*

naissance à des enfants : ou tu en as, ou tu n'en as pas de ton premier mari; si tu en as, le but est rempli; si tu n'en as pas, il y a grandes raisons de croire que tu n'en peux pas avoir : pourquoi donc dans ce cas ne pas préférer la chasteté à un espoir incertain[1]?...

« Fais-toi donc un contrat de mariage pour que bientôt le nouveau mari t'oblige à faire ton testament! Tu n'as pas d'enfants, et il veut ton bien. Le voilà qui simule une maladie grave et te lègue tout ce qu'il possède, à la condition que tu en fasses autant; mais il revit et tu meurs[2]. Si, ayant des enfants du premier mariage, tu en as aussi du second, voilà la guerre dans ton logis, où se livre un combat domestique sans paix ni trêve. Ceux que tu as mis au monde, tu ne pourras les aimer librement, également. Le second mari enviera les caresses que tu fais aux fils du premier; il détestera le mort, et si tu ne hais pas les enfants, il te reprochera d'aimer toujours le père. Au contraire, si c'est lui qui a des enfants d'une première femme, oh! tu peux être la plus douce des mères, te voilà condamnée à n'être jamais qu'une marâtre. Les comédies, les pantomimes, tous les lieux communs de la rhétorique et de la satire vont fondre sur toi. Ton beau-fils est languissant? il a mal à la tête? Te voilà perdue, tu l'as empoisonné. Refuse-lui de la nourriture pendant qu'il est malade, on criera que tu veux le faire mourir de faim; si tu lui en donnes, c'est bien pis. Explique-moi, Furia, quelle

1. Si habes liberos, nuptias quid requiris? Si non habes, quare expertam non metuis sterilitatem; et rem incertam, certo præfers pudori? Hieron., *Ep.* 47.

2. Simulabitur mariti infirmitas; et quod te morituram facere volet, ipse victurus faciet. Hieron., *ibid.*

compensation un second mariage peut apporter à tant de maux ? »

L'effet produit par la réponse à Helvidius et par la lettre à Marcella sur la conversion de Blésille était encore dans toute sa force, quand Jérôme fit paraître le plus célèbre comme le plus agressif de ses ouvrages polémiques, la fameuse épître à Eustochium sur la garde de la virginité. C'était un traité destiné à confirmer cette pieuse fille dans le choix qu'elle avait fait du célibat religieux, en lui présentant sous des couleurs saisissantes les dangers et les vices du siècle; c'était surtout un cadre où Jérôme voulait peindre d'après nature les adversaires de sa personne, de ses idées et les ennemis de cette Église domestique que la haine essayait déjà de confondre avec lui. Tous ont leur place dans cette galerie : faux prêtres, faux moines, fausses vierges, fausses dévotes, hypocrites du monde, hypocrites du clergé, et leurs portraits sont tracés avec une vérité, une verve et souvent un comique merveilleux. On pourrait à l'aide de ces tableaux reconstituer toute la haute société romaine au IVe siècle, principalement dans les rangs chrétiens. Ce fut un grand acte de courage, mais aussi d'imprudence. Dans son langage plein d'allusions bibliques, Jérôme annonçait déjà « que la chaudière mystérieuse vue par Jérémie du côté de l'aquilon (chaudière des persécutions du monde contre les saints) commençait à chauffer contre lui[1]. » Il ne se trompait pas; la lettre à Eustochium fit bouillir cette chaudière à gros bouillons et plus qu'il n'aurait voulu peut-être.

1. Ecce olla illa, quæ in Hieremia, post baculum cernitur, a facie Aquilonis cœpit ardere. Hieron., *Præf. Didym. de Spiritu sancto.*

« Chère Eustochium, lui dit-il, ma fille, ma dame, ma compagne, ma sœur; ma fille par ton âge, ma dame par ton mérite, ma compagne par notre commune profession de servir Dieu, ma sœur par les liens de la charité[1]...

« Fuis ces vierges qui sous l'enseigne de leur sainte profession attirent à leur suite, par des regards dérobés, un essaim de jeunes gens : elles méritent d'entendre à leurs oreilles ces paroles du prophète : « Vous avez le « front d'une femme débauchée, et vous ne savez pas ce « que c'est que rougir. » N'avoir sur ses habits que quelque petit filet de pourpre, se coiffer négligemment afin de laisser pendre ses cheveux, porter des chaussures communes, des manches courtes et serrées, une écharpe couleur d'hyacinthe qui voltige sur les épaules au gré du vent, affecter la nonchalance et la mollesse dans sa démarche, voilà en quoi consiste toute leur virginité. Qu'elles aient leurs admirateurs et s'attirent tant qu'il leur plaira les louanges de certaines gens, afin que sous le nom de vierges elles mettent à plus haut prix leur innocence! Nous ne cherchons pas l'estime de tout ce monde, et nous nous consolons de ne pas l'avoir.

« Il y a aussi des vierges qui en ont pris le costume et l'état par répugnance prétendue pour la servitude du mariage : elles ont tort; « mieux vaut se marier que « brûler, » l'apôtre l'a dit. Ces vierges et les veuves qui leur ressemblent circulent, oisives et curieuses, dans les maisons des matrones. Sans pudeur au front, sans retenue aux lèvres, elles laissent loin derrière elles les

1. Mi Eustochium, filia, domina, conserva, germana, aliud enim ætatis, aliud meriti, aliud religionis, hoc caritatis nomen est. Hieron., *Ep.* 18.

parasites de comédie ; chasse-les de ta présence comme des pestiférées, car le poëte comique a raison : « les « mauvais entretiens corrompent les bonnes mœurs[1]. » Celles-là n'ont souci que de leur corps ; elles répètent perpétuellement aux femmes : « Ma petite chatte, usez « donc de ce qui est à vous, et vivez tant que vous avez « encore à vivre. Est-ce pour vos enfants que vous gardez « tout cela ? » Ces vierges-là sont adonnées au vin, et l'ivrognerie est encore le moindre de leurs vices ; elles ne savent qu'insinuer, conseiller, faire le mal[2].

« Je ne saurais dire sans rougir, tant la chose est criminelle et honteuse, si vraie qu'elle soit pourtant, comment s'est introduite dans l'Église la peste des Agapètes[3], d'où est venu cet étrange nom d'épouse sans mariage, ce nouveau genre de concubines, ou, pour parler plus nettement encore, cette classe de prostituées d'un seul homme[4]. Elles cohabitent avec des clercs, et n'ont à deux qu'une seule maison, une seule chambre à

1. Eas autem virgines et viduas, quæ otiosæ et curiosæ domos circumeunt matronarum ; quæ rubore frontis abstrito, parasitos vincunt mimorum, quasi quasdam pestes abjice. *Corrumpunt mores bonos confabulationes pessimæ.* Hieron., *Ep.* 18.

2. Mi *catella* (ma petite chienne), rebus tuis utere et vive dum vivis : et numquid filiis tuis servas?... Hæ sunt vinosæ atque lascivæ. Hieron., *ibid.*

3. J'ai déjà parlé de ces vierges ou sœurs agapètes, qu'on appelait en Occident *sous-introduites*, dans plusieurs de mes *Récits de l'histoire romaine au* v^e^ *siècle*, voir notamment les volumes intitulés *Alaric* et *Saint Jean Chrysostome et l'impératrice Eudoxie.* Jérôme les qualifie ici de *peste*, et en effet elles n'étaient pas un moindre fléau en Occident qu'en Orient, où elles bravaient également les lois civiles et les décrets de l'Église.

4. Unde sine nuptiis aliud nomen uxorum? imo unde novum concubinarum genus? Plus inferam : unde meretrices univiræ? Hieron., *Ep.* 18.

coucher, souvent même un seul lit, et si nous y trouvons à redire, on nous accuse d'être soupçonneux [1]. Le frère ecclésiastique se sépare de sa sœur qui fait vœu de virginité; la sœur vierge dédaigne son frère, qui vit dans le célibat, et cherche ailleurs un autre frère. Ils jouent ce jeu sciemment, et, feignant de suivre la même vocation, ils vont demander à des étrangers ce qu'ils appellent « les consolations spirituelles. » C'est de ces gens-là que Salomon a dit avec mépris : « Un homme attachera-« t-il sur son sein un tison enflammé sans consumer ses « vêtements? Marchera-t-il sur des charbons ardents sans « que la plante de ses pieds en soit brûlée [2] ?... »

. . . . . .

« Je ne veux pas non plus pour toi, chère Eustochium, trop de fréquentations avec les matrones; je ne veux pas que tu visites trop assidûment les maisons des nobles; je ne veux pas enfin que tu voies trop souvent ce que tu as méprisé, quand tu as choisi d'être vierge. Laisse là ces femmes de hauts fonctionnaires, qui ne cherchent que des courtisans de leur dignité. L'épouse de l'empereur voit s'humilier à ses pieds toutes les ambitions de ce monde : toi, sache garder aussi la dignité de ton époux, qui n'est pas un homme, mais un Dieu. Cet orgueil honorable, conserve-le, toi qui as renoncé à l'autre. — Laisse donc de côté ces matrones qu'enfle l'autorité de leurs maris, qu'entourent des troupes d'eunuques, et qui ne se montrent que sous des vêtements tissus d'or; fuis avec plus de soin encore celles qui restent veuves plutôt par goût du monde que par incli-

1. Eadem domo, uno cubiculo, sæpe uno tenentur et lectulo, et suspiciosos nos vocant, si aliquid existimamus. Hieron., *Ep.* 18.

2. Hieron., *ibid.*

nation pieuse. L'habit chez elles est changé, non la vanité et le luxe. A les voir étendues dans une riche litière, escortées d'eunuques et de valets, le teint rosé, la joue lisse et rebondie, on ne soupçonnerait pas qu'elles ont perdu, on dirait qu'elles cherchent un mari[1]. Leurs maisons regorgent de flatteurs, leur table est un gala perpétuel. Les clercs eux-mêmes, qui devraient les instruire et leur imposer par la dignité du caractère, sont les premiers à leur faire la cour; ils les baisent au visage, et quand ils étendent la main vers elles, ce n'est pas pour leur donner la bénédiction, mais pour recevoir le salaire de leur honteuse complaisance[2]. Fières de voir des prêtres s'abaisser ainsi devant elles, ces femmes se gonflent d'orgueil, et parce que la liberté du veuvage leur convient mieux que l'obéissance sous un mari, on les appelle chastes et nonnes; puis après des dîners, qui ne leur laissent pas toujours leur raison, elles s'imaginent voir apparaître en songe les apôtres[3].

. . . . . .

« Évite, chère Eustochium, l'orgueil de l'humilité. Ayant renoncé à plaire en vêtements dorés, ne cherche pas à le faire en haillons; n'imite pas certaines femmes qui, dans l'assemblée des frères et des sœurs, choisissent

1. Præcedit caveas basternarum ordo semivirorum : et rubentibus buccis, cutis farta distenditur, ut eas putes maritos non amisisse, sed quærere. Hieron., *Ep.* 18.

2. Clerici ipsi quos in magisterio esse oportuerat doctrinæ pariter et timoris, osculantur capita matronarum et extenta manu, ut benedicere eos putes velle, si nescias, pretia accipiunt salutandi. Hieron., *ibid.*

3. « Castæ vocantur et nonnæ : post cœnam dubiam, Apostolos somniant. » Hieron., *Ep.* 18. Le mot *nonna,* qui signifie *mère,* était dès lors employé comme terme de respect pour les femmes; il était le corrélatif de *papa,* titre donné aux prêtres d'un rang supérieur et qui est devenu en Occident le titre exclusif de l'évêque de Rome.

avec affectation l'escabeau le plus bas comme le plus convenable à leur indignité. Ne parle pas d'un ton de voix faible et languissant pour donner à entendre que les jeûnes t'ont exténuée, et ne t'appuie pas sur les épaules de tes voisines, comme si tu allais défaillir. Oui, j'en connais bon nombre qui se composent un visage pour faire croire aux hommes qu'elles jeûnent. Aperçoivent-elles quelqu'un, elles gémissent, elles baissent la vue, elles se cachent la face, découvrant à peine un œil pour se conduire. Une robe d'un brun sale, une ceinture de cuir, des mains et des pieds malpropres, voilà leur affiche; mais l'estomac, qu'on ne voit pas, est gorgé de viande[1]. A ces femmes hypocrites nous chanterons avec le prophète : « Dieu dispersera les ossements de ceux qui mettent leur profit dans le mensonge. » Il y en a au contraire qui renient leur sexe, et rougissant de ce qu'elles sont nées femmes, s'habillent comme des hommes, se coupent les cheveux comme des hommes, et, marchant effrontément, étalent à tout venant leurs faces d'eunuques[2]. D'autres enfin se revêtent, en petites filles, d'étoffes de poil de chèvre et de grossiers cuculles : innocentes personnes qui, désirant peut-être revenir à l'enfance, ne font que rivaliser de grâce avec les hiboux et les chouettes[3]. »

A ces divers portraits de femmes attachées aux églises comme diaconesses, veuves ou vierges, Jérôme en ajoute

1. Vestis pulla, cingulum sacceum, et sordidis manibus pedibusque... venter solus, quia videri non potest, æstuat cibo. Hieron., *Ep.* 18.

2. Aliæ, virili habitu, veste mutata, erubescunt esse feminæ quod natæ sunt, crinem amputant, et impudenter erigunt facies eunuchinas. Hieron., *ibid.*

3. Sunt quæ ciliciis vestiuntur, et cucullis fabrefactis ; ut ad infantiam redeant, imitantur noctuas et bubones. Hieron., *ibid.*

d'autres où il peint la femme du monde. Il nous représente la savante qui récite ou chante des vers à tout propos, la prétentieuse qui mange la moitié des syllabes pour se donner un air enfantin, la charitable orgueilleuse et violente, qui distribue elle-même ses aumônes à la porte des églises, en tête d'une armée d'eunuques, et frappe au visage une pauvresse qui lui a tendu deux fois la main. Ces calques sont évidemment saisis sur le vif, et on devait sans peine y pouvoir attacher des noms.

Jérôme passe ensuite à la critique des hommes, « de peur qu'on ne l'accuse de ne s'occuper que des femmes[1]. » Et d'abord il s'adresse aux moines hypocrites et débauchés.

. . . . . .

« O Eustochium, s'écrie-t-il, fuis comme un fléau ceux que tu verras porter une chaîne de fer, une longue crinière de femme, malgré la défense de l'apôtre, un mauvais manteau noir, et marcher pieds nus par toute saison. Cet attirail-là est celui du diable[2]. C'est sous cette livrée que naguère Antimus et Sophronius ont fait gémir Rome par leurs scandales. Les hommes de cette espèce se glissent dans les maisons des nobles, abusent les femmes chargées de péchés, et n'ont aucun souci du bien et de la vérité, qui pour eux sont de vains mots. Ces faux moines sont tristes et moroses, en apparence du moins; mais si leurs jeûnes sont rigoureux pendant le jour, ils s'en dédommagent pendant la nuit, et mangent

1. Sed ne tantum videar disputare de feminis... Hieron., *Ep.* 18.

2. Viros quoque fuge, quos videris catenatos; quibus feminei contra Apostolum crines, hircorum barba, nigrum pallium, et nudi in patientia frigoris pedes. Hæc omnia argumenta sunt diaboli. Hieron., *ibid.*

à s'étouffer du soir jusqu'au matin, afin de mieux jeûner ensuite.

« Je dois le dire, hélas! la rougeur au front, il y a des gens qui n'aspirent au diaconat et à la prêtrise que pour être admis plus librement près des femmes[1]. Chez ces prêtres et ces diacres-là, l'unique sollicitude est d'avoir des vêtements parfumés, un pied bien contenu qui ne danse pas dans le soulier, une chevelure bouclée avec le fer, des doigts étincelants de pierreries. Ils marchent sur la pointe du pied, de peur que l'humidité ne les salisse, et on aperçoit à peine la trace de leurs pas. Sont-ce de nouveaux mariés qui passent? Sont-ce des prêtres? Voilà ce qu'on se demande quand on les rencontre. Ces hommes savent le nom, le domicile, les habitudes, l'humeur de toutes les matrones : c'est pour eux l'étude la plus importante, et je veux, chère Eustochium, t'esquisser ici à grands traits la journée de l'un d'entre eux, prince dans l'art dont je te parle : par le maître tu reconnaîtras plus aisément les disciples.

« Notre homme se lève avec le soleil; il règle l'ordre de ses visites, étudie les chemins les plus courts, et ce vieillard importun arrive souvent au lit des personnes qu'il visite quand elles dorment encore. Aperçoit-il quelque coussin élégant, quelque nappe délicatement ouvrée, quelque joli meuble d'usage domestique, il le loue, il le contemple, il le tourne et retourne dans ses doigts, et se plaint de n'en point posséder un pareil, qui lui ferait grand bien. Il l'arrache alors plutôt qu'il ne l'obtient, car quelle femme ne craindrait pas d'offenser le porteur de nouvelles, la trompette de tous les bruits

1. Sunt alii (de mei ordinis hominibus loquor) qui ideo presbyteratum et diaconatum ambiunt, ut mulieres licentius videant. Hieron., *Ep.* 18.

de la ville[1]? Cet ecclésiastique n'a pas de plus grand ennemi que la continence, d'adversaire plus déclaré que le jeûne. Il dépiste un repas au fumet des viandes, et comme il a une passion pour les salmis de petites grues, on lui en a donné le surnom[2]... Les chevaux qui le voiturent aux quatre coins de Rome pour l'exercice de cet honnête métier sont beaux et d'une vigueur à toute épreuve; il lui en faut de tels, et encore les change-t-il souvent : on jurerait qu'il est le frère germain de ce roi de Thrace si connu dans la fable par la férocité de ses coursiers. »

Nous terminerons nos citations par le passage suivant d'une lettre que Jérôme écrivait vers le même temps à un moine de Marseille nommé Rusticus, passage qui complète ceux que nous venons de transcrire sur les mœurs d'une partie du clergé romain :

« Les prêtres des idoles, les mimes, les cochers du cirque, les prostituées peuvent recevoir librement des héritages et des donations, et il a fallu qu'une loi exclût de ce droit les ecclésiastiques et les moines. Qui a fait cette loi? Les empereurs persécuteurs du Christ? Non, les empereurs chrétiens. Ah! je ne m'en plains pas; je ne me plains pas de la loi, je gémis de ce que nous l'avons méritée. Un fer chaud est bon dans une plaie, le mal est d'en avoir besoin[3]. Certes la sévérité pré-

1. Si pulvillum viderit, si mantile elegans, si aliquid domesticæ supellectilis, laudat, miratur, attrectat et se his indigere conquerens, non tam impetrat, quam extorquet, quia singulæ metuunt veredarium urbis offendere. Hieron., *Ep.* 18.

2. Huic inimica castitas; inimica jejunia : prandium nidoribus probat; et altilis geronepopan, quæ vulgo *pappezo* nominatur. Hieron., *ibid.*

3. Cauterium bonum est; sed quo mihi vulnus, ut indigeam cauterio? Hieron., *Ep.* 34.

voyante de la loi devait être une garantie, et pourtant notre avarice n'en est point refrénée : nous nous rions d'elle en recourant aux fidéicommis. Ah ! quand le prêtre s'approprie la richesse des autres pour l'appliquer à son profit, il commet une infamie. En voici un qui est né dans la dernière indigence : il a été élevé sous le chaume d'un paysan, il pouvait à peine avec du millet et du pain noir apaiser les rugissements de son ventre, et ce même homme aujourd'hui fait le dégoûté [1]; il dédaigne la fleur de farine et le miel. Devenu expert en gourmandise, il connaît les espèces, les noms de tous les poissons; il vous dira sur quel rivage ces huîtres ont été pêchées; il distingue, à la saveur de la chair, de quelle contrée provient un oiseau; il ne fait cas que des mets rares et souvent pernicieux. L'esclavage de cet autre n'est pas dans la gueule, sans être pour cela moins honteux; sa manie est de pourchasser les vieillards et les femmes sans enfants. Il assiége leur lit quand ils sont malades; il touche sans dégoût leurs plaies purulentes, il leur donne à boire, et l'infirmière n'est pas plus humble et plus servile que lui, dans l'assistance qu'il leur rend. Quand le médecin entre, il tremble; il demande d'une voix mal assurée comment va le malade, si on espère le sauver, s'il se rétablira bientôt. Quelque espoir reste-t-il, la fin de la maladie est-elle annoncée, le prêtre s'esquive avec un amer regret : il maudit entre ses dents cet éternel vieillard qui dépassera les jours de Mathusalem [2]. »

1. Natus in paupere domo, et in tugurio rusticano; qui vix milio et cibario pane rugientem saturare ventrem poteram, nunc similam et mella fastidio. Hieron., *Ep.* 34.

2. Ipsi apponunt matulam, obsident lectum, purulentiam stomachi

C'étaient là de vivants tableaux dans lesquels chacun pouvait se voir ou reconnaître son voisin ; aussi les colères ne cherchèrent plus à se contenir, et leur explosion fut terrible. La lettre à Eustochium fut mise en pièces ; le sens, les moindres mots, perfidement torturés, donnèrent lieu à des imputations de toute sorte. Tandis que les polythéistes traitaient Jérôme de fourbe et de séducteur qui jetait la discorde dans les familles, des prêtres l'accusèrent d'intelligence avec les païens pour rendre le christianisme odieux par le dénigrement de ses ministres. Il lui était échappé de dire, en exaltant la virginité, qu'une vierge, épouse de Jésus, était la belle-fille de Dieu : on cria au blasphème. Certaines expressions énergiques qu'admettait d'ailleurs la langue latine, s'étaient, en ces matières délicates, rencontrées sous sa plume : on cria à l'indécence, presque à l'obscénité, et Rufin se fit plus tard l'écho de ces calomnies misérables [1].

Jérôme, transporté d'indignation, voulait répondre et prendre ses ennemis corps à corps. Ses amis l'arrêtèrent. « Marcella, dit-il, me mit la main sur la bouche pour m'empêcher de parler. — Quoi ! lui reprochait-il doucement, il ne me sera pas permis de dire ce que les autres ne rougissent pas de faire [2] ! » Ce qui l'irritait par-dessus tout, c'était de voir des gens obscurs auxquels

et phlegmata pulmonis, manu propria suscipiunt. Pavent ad introitum medici, trementibusque labiis an commodius habeat sciscitantur ; et si paululum senex vegetior fuerit, periclitantur ; simulataque lætitia mens intrinsecus avara torquetur. Timent enim ne perdant ministerium et vivacem senem Mathusalæ annis comparant. Hieron., *Ep.* 34.

1. Ruf., *Apol.*, II, ap. Hieron.

2. Ne audeam dicere, quæ alii facere non erubescunt. Hieron., *Ep.* 25.

il n'avait jamais pensé, tempêter plus fort que tout le monde, et se prétendre diffamés dans ses portraits, trop heureux de se mettre eux-mêmes en scène comme des martyrs. De ce nombre était un certain Onasus de Ségeste, avocat riche, mais ignare et d'une laideur repoussante. « Que me veut donc cet homme? écrivait Jérôme à Marcella. Je ne puis parler d'aucun vice, d'aucune sottise, d'aucune difformité, qu'il ne les prenne pour lui. Je parle d'un sot, comme on sait : il est éloquent et il se plaint! Je parle d'un prêtre débauché : il est laïque, et il se plaint! Je parle d'un moine qui mendie et dérobe : il est riche et il se plaint! Je parle enfin d'un homme ridicule par la forme hideuse de son nez : il se croit beau, et il se plaint! Je ne pourrai plus rire de rien au monde, ni des larves, ni des hiboux, ni des monstres du Nil : j'offenserais Onasus de Ségeste[1] ! »

L'approbation de Damase dans cette lutte lui donnait du courage, et il aimait à couvrir ses doctrines d'une si haute garantie près des vrais chrétiens; mais il éprouvait parfois une appréhension involontaire en songeant à son troupeau de l'Aventin : ses chères amies ne ressentiraient-elles pas quelque jour le contre-coup de ses propres misères? On retrouve dans une de ses lettres la trace de cette douce et fraternelle préoccupation. « Adieu, dit-il à une de ses pieuses correspondantes, je salue avec toi Blésille, Eustochium, la vierge Félicienne, tout le chœur des autres vierges, et votre Église domestique, pour qui je tremble, alors même que je n'aperçois pour elle aucun danger[2]. »

1. Placet mihi de larvis, de noctua, de bubone, de Niliacis ridere portentis : quidquid dictum fuerit, in te dictum putas. Hieron., *Ep.* 26.

2. Saluta ..... domesticam tuam Ecclesiam, cui omnia etiam quæ tuta sunt timeo. Hieron., *Ep. ad Paul.*

III.

Les cris de triomphe sur la guérison de Blésille étaient prématurés : Blésille n'était point guérie, et l'effort suprême qui avait suspendu pour quelque temps le cours de la maladie acheva d'épuiser ses forces. Quatre mois après, on la vit retomber dans sa première langueur, et la fièvre la saisit de nouveau. Sa marche redevint chancelante : sa tête affaissée, déjà couverte de la pâleur de la mort, avait peine à se soulever, et ses mains cherchaient encore l'Évangile ou quelque livre des prophètes, quand déjà ses yeux ne pouvaient plus lire. Elle rentra dans son lit pour n'en plus sortir; l'arrêt cette fois était irrévocable. Blésille vit apparaître la mort sans regret ni frayeur; son éclair de foi extatique avait illuminé pour elle les sombres abords du tombeau. Près de rendre l'âme, elle dit à ses proches rangés en cercle autour de son lit : « Priez le Seigneur Jésus qu'il me pardonne, parce que je n'ai pu accomplir ce que j'avais résolu[1]. »

Quand on lui eut fermé les yeux, ses parents s'emparèrent de son corps qu'ils firent ensevelir, comme il convenait à une personne de sa qualité, et un voile broché d'or fut étendu sur son cercueil : contraste frappant entre ces funèbres splendeurs et l'humilité à laquelle Blésille avait voulu consacrer sa vie. On lui

1. « Orate Dominum Jesum, ut mihi ignoscat, quia implere non potui quod volebam. » Hieron., *Ep.* 22.

célébra des obsèques magnifiques, où toute la ville de Rome se porta, par intérêt pour un sort si malheureux, non moins que par curiosité. Ce qu'il y avait de plus illustre dans le patriciat précédait le cercueil; une foule immense l'escortait ou l'attendait au passage. Un incident douloureux vint interrompre tout à coup l'ordre de la cérémonie. Paula, qui, d'après l'usage romain, accompagnait les restes de sa fille vers le monument de ses ancêtres, donnait les signes d'un véritable égarement. Tantôt elle poussait des cris plaintifs, tantôt elle s'arrêtait étouffée par les sanglots et hors d'état de se soutenir; elle s'évanouit enfin, et on fut obligé de la remporter chez elle comme morte. Cette vue émut profondément le peuple qui commençait à s'agiter. « Voyez-vous cette mère? disaient les uns : elle se lamente de ce que sa fille, qu'on a tuée à force de jeûnes, ne lui a pas donné de petits-fils par un second mariage. Ne chassera-t-on pas de la ville la race exécrable des moines? Ne les lapidera-t-on pas? Ne les jettera-t-on pas dans le Tibre[1]? » — « Ils ont séduit cette matrone misérable, disaient les autres; ils l'ont forcée à se faire moinesse, et une preuve qu'elle ne le voulait pas, c'est qu'elle pleure ses enfants, comme jamais païenne n'a pleuré les siens. » Jérôme était là, et l'on peut croire que ses amis le firent prudemment esquiver : sa vie était en péril, si la populace l'eût reconnu.

Les jours qui suivirent ne furent pas meilleurs pour Paula; elle poussait sans interruption des cris prolongés

1. « Dolet filiam jejuniis interfectam, quod non vel de secundo ejus matrimonio tenuerit nepotes. Quousque genus detestabile monachorum non urbe pellitur? non lapidibus obruitur? non præcipitatur in fluctus? » Hieron., *Ep.* 22.

qu'on eût pris pour des hurlements. En vain promenait-elle alternativement le signe de la croix sur sa bouche et sur sa poitrine comme pour éteindre un foyer caché qui la dévorait : le désespoir restait le maître; son calme, quand elle en éprouvait, n'était qu'une faiblesse voisine de la mort. Elle refusa toute nourriture pendant plusieurs jours. Ses proches insistaient pour la voir, elle les écartait : Jérôme seul avait accès près d'elle, parce qu'il avait apprécié et aimé sa fille. Cependant à peine l'écoutait-elle; sa vue renouvelait les douleurs de la mère plutôt qu'elle ne les adoucissait. Dans cette situation désespérante, Jérôme imagina d'écrire une lettre où serait résumé tout ce qu'un chrétien peut offrir de consolations à une mère chrétienne, tâche douloureuse pour lui-même : en effet n'avait-il pas été le père spirituel de cette infortunée dont il allait tenter de combattre le souvenir?

Ce n'était pas la première fois qu'en semblables malheurs, des hommes d'un grand génie avaient essayé d'opposer aux instincts emportés de la nature les armes de la philosophie et de l'expérience. Cicéron l'avait fait pour lui-même, après la mort de sa fille Tullia; mais dans son livre, qui ne nous est point resté, l'orateur illustre, éprouvé par les calamités de la vie publique, convaincu par son propre exemple de la mutabilité des choses de la terre, pouvait trouver des arguments à son usage, qui n'auraient point touché un cœur maternel. Sénèque fit davantage en composant pour Marcia, cette fille du stoïcien Crémutius Cordus, l'héroïque victime des tyrans, et mère d'un fils enlevé par une mort naturelle, une épître *consolatoire* que l'on compte parmi ses chefs-d'œuvre. Stoïcien lui-même, il a presque une religion à la disposition de son âme, pour y puiser des

paroles de soulagement et des forces. Sans se borner à d'impuissantes considérations sur l'ordre fatal de la nature ou à des similitudes qui n'abusent personne, le philosophe, en un magnifique tableau, représente à Marcia son père, ce grand Romain, accueillant son petit-fils dans la patrie des âmes justes, et lui faisant contempler, à ses côtés, le spectacle merveilleux de l'univers, jusqu'à ce que l'ensemble des êtres rentré au sein de Dieu en ressorte de nouveau, pour vivre et mourir encore, à travers des transformations infinies[1]. Mais comme cette religion, imposante devant la pensée, est peu accessible aux tendresses de l'âme ! Comme ce Dieu des stoïciens, impersonnel, impassible, insaisissable à l'imagination, est un consolateur timide et froid ! On est tenté de plaindre les mères païennes, à qui la plus sublime des philosophies ne fournissait pas de remèdes plus énergiques contre les suggestions du désespoir. Bien autres étaient ceux que le christianisme offrait à Jérôme, et dont il se servit avec une habileté de cœur égale à son éloquence.

Il commence par rappeler à Paula tout ce qu'il y avait de distinctions dans sa fille, cette jeune femme de vingt ans « qui, pleine d'une foi si fervente, avait levé l'étendard du crucifié; » il énumère avec complaisance et la finesse gracieuse de son esprit, et l'étendue de son intelligence, et la sûreté de sa mémoire, sa piété enfin et les touchants détails de sa mort; puis, s'arrêtant tout à coup :

« ..... Que fais-je ici ? s'écrie-t-il ; je veux arrêter les larmes d'une mère, et voilà que je pleure ! Oui, je confesse ma douleur, ce livre sera écrit avec mes larmes.

1. Senec., *Consol. ad Marciam*, c. 25, 26.

Eh quoi donc! Jésus n'a-t-il pas pleuré Lazare, parce qu'il l'aimait[1]? Celui-là n'est pas un bon consolateur qui étouffe ses propres gémissements, qui ne sait pas pleurer et parler à la fois, et dont les entrailles ne ressentent pas les douleurs qu'il veut soulager. Oui, Paula, j'en atteste Jésus, dont ta Blésille suit la trace, mêlée au chœur des saintes veuves; j'en prends à témoin les anges dont elle est maintenant la compagne; oui, père de cette fille par l'esprit et son nourricier par la charité, je souffre tous les tourments que tu souffres, et je me prends parfois à dire : « Périsse le jour où je suis « né[2]! » Crois-tu que je ne sente pas moi-même bouillonner parfois dans mon âme les flots de la révolte; que je ne me demande pas pourquoi des vieillards impies jouissent des biens du siècle, tandis que la jeunesse innocente, l'enfance sans péché, sont moissonnées dans leur fleur, pourquoi des enfants à la mamelle sont voués au démon, pourquoi la lèpre, pourquoi les convulsions fatales de l'épilepsie, tandis que des impies, des adultères, des homicides, des sacriléges, vivent sous nos yeux, brillants de santé, et blasphèment Dieu[3]? Ces pensées m'assaillent, mais je les repousse avec terreur, car les jugements du Seigneur sont un abîme sans fond, et je m'écrie en frémissant : « Trésor de la sagesse et

1. Sed quid agimus? Matris prohibituri lacrymas, ipsi plangimus. Confiteor affectus meos, totus hic liber fletibus scribitur. Flevit et Jesus Lazarum, quia amabat illum. Hieron., *Ep.* 22.

2. Testor, mi Paula, Jesum quem Blesilla nunc sequitur; testor sanctos angelos, quorum consortio fruitur : eadem me dolorum perpeti tormenta quæ pateris : patrem esse spiritu, nutricium caritate, et interdum dicere : *Pereat dies illa, in qua natus sum.* Hieron., *ibid.*

3. Numquid et in meam mentem, non hic sæpius fluctus illiditur, quare senes impii sæculi divitiis perfruuntur? quare adolescentia rudis, et sine peccato pueritia, immaturo flore metitur?... Hieron., *ibid.*

« de la science de Dieu, que celui-là est insensé qui veut « connaître tes voies et scruter tes jugements!... » Je m'incline donc devant des volontés que j'adore, et si je verse des larmes, ce n'est pas que je pleure celle qui nous a quittés, je pleure sur nous, qui l'avons perdue...

« Prends garde, Paula, que le Sauveur ne te dise : « De quoi t'irrites-tu? De ce que ta fille est devenue « mienne? Tu t'indignes de mon jugement; tes larmes « rebelles protestent contre moi et font injure à ton « Dieu d'avoir voulu la posséder[1]! Tu sais ce que je « pense de toi et de ceux qui te restent. Tu te refuses « de la nourriture non par amour du jeûne, mais de la « douleur. Cette abstinence-là, je la désavoue; ces « jeûnes-là, je les renie, ils sont mes ennemis. Je ne « reçois pas dans mon sein une âme qui, malgré moi, « s'est séparée de son corps. Laisse ces martyres insen- « sés à une orgueilleuse philosophie, laisse-les aux « Zénon, aux Cléombrote, aux Caton[2] : mon esprit ne « descend que sur l'humble et le pacifique, et non sur « celui qui se révolte. Tu m'as promis obéissance; « lorsque, revêtant l'habit religieux, tu t'es séparée des « autres matrones, tu as laissé là avec les vêtements du « monde ses sentiments et ses idées. Pleurer comme tu « fais, te désoler ainsi n'appartient qu'aux robes de « soie[3]. Mon apôtre l'a dit en mon nom : « Ne vous « attristez pas comme des gentils sur ceux d'entre vous

1. Irasceris, Paula, quia tua filia, mea facta est filia? Indignaris de judicio meo, et rebellibus lacrymis facis injuriam possidenti? Hieron., *Ep.* 22.

2. Tales stulta philosophia habeat martyres, habeat Zenonem, Cleombrotum, et Catonem... Hieron., *ibid.*

3. Mens ista quæ plangit sericarum vestium est. Hieron., *ibid.*

« qui dorment du dernier sommeil; » si tu croyais ta « fille vivante, tu ne regretterais pas qu'elle eût rejoint « une meilleure patrie... »

Jérôme essaye ensuite par d'assez douces paroles de persuader la résignation à cette mère éplorée; mais peu à peu la voix du consolateur devient plus sévère : le prêtre reparaît impérieux et inflexible. Que Paula cesse donc de pleurer! son affliction excessive met son salut en péril, scandalise les infidèles, déshonore et l'Église et la profession monastique. Cette affliction sans mesure est un artifice du démon, qui, ne pouvant plus rien contre la fille victorieuse et triomphante, tourne sa rage contre la mère : pour arracher à Jésus-Christ cette âme désolée, il l'entraîne à une faute qui semble se justifier dans sa cause même; il cherche à rendre orpheline et délaissée cette douce vierge Eustochium, dont l'âge et la naissante piété ont besoin de l'appui maternel. « T'imagines-tu, Paula, que ces cris de haine des païens n'aient pas causé autant de tristesse au Christ que de joie à Satan? Oui, c'est Satan qui, dans son ardent désir d'avoir ton âme, te présente l'appât d'une pieuse douleur. Il fait perpétuellement passer sous tes yeux l'image de ta fille, pour tuer la mère de celle qui l'a vaincu, et envahir la solitude de la sœur orpheline[1]. Je ne dis pas cela pour t'effrayer, et Dieu m'est témoin que je parle comme si j'étais debout devant son tribunal : écoute-moi donc. Ces larmes qui n'ont point de mesure, qui te conduisent au seuil de la mort, eh bien, elles sont détestables, elles sont pleines de sacrilége, plus pleines encore d'incré-

1. Sævit nunc diabolus, et quia unam cernit de tuis liberis triumphantem, obtritum se esse condolens, quærit in remanente victoriam, quam in præeunte jam perdidit. Hieron., *Ep.* 22.

dulité. Tu pousses des cris perçants, comme si des flambeaux te brûlaient vivante; tu es homicide de toi-même autant qu'il est en toi[1]. Mais à ces cris le clément Jésus accourt et te dit : « Pourquoi pleures-tu? la jeune « fille n'est pas morte, elle dort! » Tu te roules désespérée sur le sépulcre de ta fille, mais l'ange est là qui te gourmande et dit : « Ne cherche pas un vivant parmi les « morts[2]. »

Revenue à la vie par les soins de Jérôme, Paula s'attacha à lui d'une affection de sœur. Ainsi commença près d'un cercueil cette noble amitié qui sut braver et le temps et les hommes; si sainte, que l'Église l'a consacrée dans la plus haute glorification qu'elle accorde à ses enfants; — si durable, qu'aujourd'hui encore, après quinze siècles, le sépulcre de Jérôme est uni au sépulcre de Paula.

Un second malheur suivit de près celui-ci. Blésille était morte au mois de novembre de l'année 384; le 11 décembre, ce fut le tour de Damase. Jérôme perdait en lui un protecteur et un père; la réforme, un partisan réservé, mais sûr. Siricius, qui le remplaça, après un intervalle de près d'un mois, sortait du clergé de Rome. Désireux de se concilier prêtres et diacres, il sacrifia Jérôme, à qui il retira la charge de secrétaire de la chancellerie pontificale. A ce prix sans doute le nouvel évêque obtint du corps ecclésiastique un concours zélé pour repousser Ursin, qui tentait une nouvelle compétition par les moyens à son usage. Quand on vit Jérôme

1. Quantum in te est, tui semper homicida es. Hieron., *Ep.* 22.

2. Sed ad talem clemens ingreditur Jesus et dicit: *Quid ploras? non est mortua puella, sed dormit...* Te quoque, si ad sepulchrum filiæ volueris volutari, angelus increpabit : *Quid quæris viventem cum mortuis?...* Hieron., *ibid.*

frappé, les lâches mêmes relevèrent la tête : ce fut à qui l'insulterait, et ceux qui, au temps de sa faveur, avaient plié le plus bas sous son caractère parfois hautain, se vengèrent du passé par l'exagération de leurs outrages. On était parvenu à soulever contre lui la populace; il ne pouvait plus paraître dans les rues sans entendre crier : « Au Grec! à l'imposteur! au moine[1]! » Paula, indignée de ces persécutions et prenant Rome en dégoût, parla d'aller à Jérusalem; mais aussitôt sa parenté redoubla de colère et de plaintes : on la déclara folle, et quelques-uns, attribuant cette résolution aux conseils de son ami, répandirent dans le public des bruits odieux sur leur liaison.

Une fois le signal donné par les parents mêmes de Paula, il n'y eut pas de crime qu'on ne leur imputât à tous deux. Le sénat des pharisiens[2], pour employer le langage de Jérôme, tendit la main au sénat des idolâtres, afin de les mieux écraser. Révoltée de tant d'injustice, sûre de sa conscience, Paula brava ces indignes clameurs, et son projet de départ, jusqu'alors incertain, fut irrévocablement arrêté. Un de leurs ennemis poussa même l'audace jusqu'à publiquement affirmer, soit de vive voix, soit dans un libelle (on ne sait pas au juste), les diffamations qui se chuchotaient à voix basse. Jérôme le traîna devant les juges, pour qu'il produisît ses preuves ou subît la peine portée par la loi contre les calomniateurs. Mis à la question, le misérable renia ce qu'il avait dit ou écrit, et rendit pleine justice à ses victimes[3]. Toutefois le désaveu public de

1. « Impostor et Græcus est! » Hieron., *Ep.* 19.

2. Pharisæorum senatus... Hieron., *Præfat. Didym., de Spirit. sanct.*

3. Hieron., *Ep.* 28.

l'imposteur ne fit pas tomber l'imposture ; elle continua de circuler, et beaucoup de gens, indifférents ou jaloux, persistèrent à la considérer comme un fait avéré. Jérôme sentit qu'il n'y avait plus là une simple question de vérité ou de mensonge ; il devina le parti pris, la conjuration formée pour le perdre, et le forcer ainsi de quitter Rome. Seul, il aurait lutté sans hésitation, car son caractère n'était pas de ceux qui reculent devant l'attaque ; mais il avait à ménager des femmes et l'Église domestique, qui pouvait crouler sous sa chute : il résolut de partir,

Sept mois environ s'étaient écoulés depuis la mort de Damase, quand, résolu de secouer la poussière de ses pieds contre la « Babylone romaine, la courtisane empourprée de l'Apocalypse, » il dit adieu au troupeau fidèle du mont Aventin. On était alors au mois d'août, saison des vents étésiens, dont la direction favorise les navigateurs qui vont d'Occident en Orient. Arrivé à Rome dans l'automne de 382, Jérôme y avait passé un peu moins de trois ans. Un prêtre romain nommé Vincentius, plusieurs moines ses partisans et son frère Paulinien, qu'il avait appelé près de lui du vivant du pape Damase, voulurent le suivre en Syrie, où il retournait. Lorsque l'exilé sortit de la ville, une troupe d'amis et de réformateurs sincères, qui pleuraient la tentative abandonnée, l'accompagna jusqu'au port du Tibre, où il devait s'embarquer. Au moment de monter sur le navire, et pendant les derniers préparatifs, il se retira à l'écart pour se recueillir et se mit à fondre en larmes. Prenant enfin une plume, il traça, pour sa chère Église domestique, une touchante lettre d'adieux, et l'adressa à la grave matrone Asella, qui par son âge et son caractère imposait le respect à la haine elle-même.

« Chère dame Asella[1], lui écrit-il, si j'avais à te remercier ici, mon embarras serait grand, car Dieu seul peut récompenser dignement ta sainte âme de tout le bien qu'elle m'a fait. Quant à moi, j'en suis indigne, et je n'ai jamais eu le droit d'espérer ou même de souhaiter que tu m'accordasses en Jésus-Christ une si large part d'affection. Quoique certaines gens me croient un scélérat noyé dans tous les vices, tu as voulu juger d'après ton cœur quels étaient les bons, quels étaient les méchants : je t'en remercie.

. . . . . .

« Eh quoi ! je suis un homme infâme, un fourbe qui prend toutes les formes, un imposteur qui séduit les âmes avec l'art de Satan[2] ! Ce qu'on croirait à peine d'un coupable convaincu, est-il meilleur, est-il plus sûr de le croire d'un innocent, ou plutôt de feindre de le croire ? Ces gens-là me baisaient les mains en public, et me mordaient en secret d'une dent de vipère ; ils s'apitoyaient sur moi du bout des lèvres, et ils avaient la joie au cœur ; mais le Seigneur les voyait et se riait d'eux, les réservant à comparaître avec moi, son misérable serviteur, au dernier jugement[3]. L'un calomniait ma démarche et mon rire[4] ; l'autre cherchait dans les traits de mon visage un motif d'accusation ; à tel autre la

1. Mi domina Asella. Hieron., *Ep.* 28.

2. Ego probrosus, ego versipellis et lubricus, ego mendax et Satanæ arte decipiens. Hieron., *ibid.*

3. Osculabantur mihi manus quidem, et ore vipereo detrahebant : et dolebant labiis, corde gaudebant. Videbat Dominus et subsannabat illos : et miserum me servum suum, futuro cum eis judicio reservabat. Hieron., *ibid.*

4. Alius incessum meum calumniabatur et risum ; et ille vultui detrahebat : hic in simplicitate aliud suspicabatur. Hieron., *ibid.*

simplicité de mes manières était suspecte : et j'ai vécu trois ans en compagnie de pareils hommes!

« Oui, tu le sais, je me suis trouvé bien des fois au milieu des vierges, environné de leur troupe nombreuse; j'ai expliqué à plusieurs les livres divins du mieux que j'ai pu. L'étude crée l'assiduité, l'assiduité la familiarité, la familiarité une mutuelle confiance[1] : qu'elles disent si elles ont jamais eu de moi d'autre idée que celle qu'on doit avoir d'un chrétien: N'ai-je pas repoussé tous les cadeaux, grands ou petits? Jamais l'or de qui que ce soit a-t-il sonné dans ma main? Est-il sorti de ma bouche un mot douteux, de mon œil un regard qui pût sembler hardi[2]? Jamais, et nul n'ose l'avancer. Ce qu'on m'objecte, c'est mon sexe, et l'objection apparaît subitement lorsque Paula veut partir pour Jérusalem[3]. Soit; on a cru un mensonge : que ne croit-on aussi le désaveu du mensonge? Le même homme a affirmé et nié. Il m'imputait de faux crimes, et c'était bien; maintenant il me proclame innocent, et ce qu'un homme confesse au milieu des tourments est bien plus la vérité que ce qui lui échappe au milieu des rires du monde; mais on aime croire à l'imposture, et l'on trouve tant de plaisir à l'entendre qu'on la fabriquerait soi-même au besoin[4].

1. Lectio assiduitatem, assiduitas familiaritatem, familiaritas fiduciam fecerat. Hieron., *Ep.* 28.

2. Pecuniam cujusquam accepi? munera vel parva, vel magna non sprevi? In manu mea æs alicujus insonuit? Obliquus sermo, oculus petulans fuit? Hieron., *ibid.*

3. Nihil mihi aliud objicitur nisi sexus meus; et hoc nunquam objicitur, nisi quum Jerosolymam Paula proficiscitur. Hieron., *ibid.*

4. Esto, crediderunt mentienti : cur non credunt neganti? Idem est homo ipse qui fuerat : fatetur insontem, qui dudum noxium loquebatur, et certe veritatem magis exprimunt tormenta quam risus : nisi quod

« Avant que je connusse la maison de Paula, cette sainte veuve, il n'y avait qu'un cri pour moi dans la ville entière. Tout le monde, presque sans exception, me proclamait digne du sacerdoce suprême[1]. Damase, d'heureuse mémoire, était pour ainsi dire ma propre parole[2]; j'étais saint, j'étais humble, j'étais éloquent : je ne suis plus rien de tout cela. Eh quoi donc ! m'a-t-on jamais vu pénétrer sous le toit d'une femme dont la conduite fût reprochable? Est-ce le goût des robes de soie, des parures éclatantes, des figures fardées ; est-ce l'ambition de l'or, qui me guidaient dans mes visites aux maisons des femmes? Ah ! les seules matrones romaines capables d'émouvoir mon âme étaient celles que je voyais s'humilier et pleurer, dont les chansons étaient des psaumes, les conversations l'Évangile, les délices la continence, la vie un long jeûne[3]. Oui, celle-là seule a su me plaire que je n'ai jamais vue manger, et du moment que, pour le mérite de sa pureté, je me suis mis à la vénérer, à la rechercher, à l'adopter comme mienne, de ce moment toutes mes vertus se sont évanouies !

« O envie, qui te mords toi-même la première ! Habileté de Satan, qui t'attaques toujours aux choses saintes ! Nulles Romaines n'ont fourni plus de fables à la ville

facilius creditur quod aut fictum libenter auditur, aut non fictum, ut fingatur, impellitur. Hieron., *Ep.* 28.

1. Omnium pæne judicio, dignus summo sacerdotio decernebar. Hieron., *ibid.*

2. Beatæ memoriæ meæ Damasus, meus sermo erat. Hieron., *ibid.*

3. Nulla fuit alia Romæ matronarum, quæ meam posset edomare mentem, nisi lugens atque jejunans, squalens sordibus, fletibus pæne cæcata; quam continuis noctibus misericordiam Domini deprecantem sol sæpe deprehendit; cujus canticum, Psalmi; sermo, Evangelium; deliciæ, continentia; vita, jejunium. Hieron., *ibid.*

que Paula et Mélanie, ces deux femmes qui, foulant aux pieds leur fortune et abandonnant leur famille, ont levé la croix du Seigneur comme un étendard pour les âmes pieuses[1]. Que ne couraient-elles donc à Baïa avec la foule des gens élégants? Que n se couvraient-elles de parfums? Que ne confondaient-elles dans le même culte la Divinité et la richesse, la liberté et le plaisir? oh alors! elles eussent passé peut-être pour de grandes et saintes dames; mais non : elles ont préféré plaire sous le sac et la cendre, elles veulent descendre en enfer comblées de mortifications et de jeûnes! En vérité, n'était-il pas plus agréable de se damner avec les autres, en s'attirant par une vie mondaine l'estime et les applaudissements des hommes[2]! Si c'étaient des païens ou des Juifs qui condamnassent la vie qu'elles mènent, elles auraient du moins la consolation de ne pas plaire à ceux à qui le Christ déplaît; mais, ô honte! ce sont des chrétiens, ou des gens qu'on nomme ainsi, qui, oubliant la poutre qu'ils ont dans l'œil, cherchent une paille dans l'œil d'autrui!

. . . . . .

« J'écris ces lignes à la hâte, Asella, chère dame, tandis que le vaisseau déploie ses voiles. Je les écris entre les sanglots et les larmes, rendant grâce à mon Dieu d'avoir été trouvé digne de l'aversion du monde[3].

1. Nullæ aliæ Romanæ urbi fabulam præbuerunt, nisi Paula et Melania; quæ, contemptis facultatibus, pignoribusque desertis, crucem Domini, quasi quoddam pietatis levavere vexillum. Hieron., *Ep.* 28.

2. Nunc in sacco et cinere formosæ volunt videri, et in gehennam ignis cum jejuniis et pudore descendere : videlicet non eis licet, applaudente populo, perire cum turbis! Hieron., *ibid.*

3. Hæc, mi domina Asella, quum jam navem conscenderem, raptim

Prie pour que je retourne de Babylone à Jérusalem, que j'échappe à la domination de Nabuchodonosor, qu'Esdras vienne enfin et me ramène dans ma patrie. Insensé, qui voulais chanter le cantique du Seigneur sur la terre étrangère; qui désertais la montagne de Sinaï pour implorer les secours de l'Égypte; qui avais oublié les avertissements de l'Évangile, et qui ne savais plus que le voyageur sorti de Jérusalem tombe sous la main des voleurs, qui le dépouillent et le tuent! On peut m'appeler malfaiteur : esclave de la foi, j'accepte cette injure comme un titre [1]. On peut m'appeler magicien, c'est ainsi que les Juifs appelèrent mon Dieu; séducteur, c'est le nom que reçut l'apôtre [2]. Puissé-je n'être jamais exposé qu'aux tentations des hommes! Et qu'ai-je donc souffert, après tout, moi, un soldat de la croix? L'infamie d'un faux crime m'a été imputée; mais je sais que ce ne sont point les jugements d'ici-bas qui ouvrent ou ferment la porte des cieux.

« Salue Paula et Eustochium, miennes en Christ, que le monde le veuille ou non [3]. Salue Albine ma mère, Marcella ma sœur, Marcelline, Félicité, et dis-leur que nous nous trouverons un jour réunis devant le tribunal de Dieu : là chacun dévoilera à tous les yeux les replis les plus secrets de son cœur. Souviens-toi de moi, exemple illustre de pureté; et que tes prières apaisent,

flens dolensque conscripsi : et gratias ago Deo meo, quod dignus sim, quem mundus oderit. Hieron., *Ep.* 28.

1. Maleficum quidam me garriunt : titulum, fidei servus, agnosco. Hieron., *ibid.*

2. Magum vocant, et Judæi Dominum meum. Seductor, et Apostolus dictus est. Hieron., *ibid.*

3. Saluta Paulam et Eustochium, velit nolit mundus, in Christo meas. Hieron., *ibid.*

à mon approche, les flots tumultueux de la mer[1] ! »

Le navire cingla vers Rhégium et prit terre aux rochers de Scylla. Doublant ensuite le cap Malée et côtoyant les Cyclades, il déposa Jérôme dans l'île de Chypre, au port de Salamine, où l'évêque Épiphane le reçut. Quelques semaines après il était à Antioche.

1. Memento mei, exemplum pudicitiæ et virginitatis insigne : fluctusque maris tuis precibus mitiga ! Hieron., *Ep.* 28.

LIVRE V.

Paula et Eustochium quittent Rome. — Leur séjour en Chypre chez l'évêque Épiphane. — Elles rejoignent Jérôme et ses compagnons à Antioche. — Préparatifs de leur voyage en Palestine. — Départ par la Syrie maritime et la Phénicie. — Sarepta, Ptolémaïs, Cesarée. — Joppé, ses antiquités : Andromède, Jonas. — La caravane se dirige sur Jérusalem par Arimathie et Lydda. — Savants rabbins de cette ville. — Emmaüs, Béthoron, Gabaon. — Tombeau d'Hélène, reine des Adiabéniens. — Jérusalem juive : sa description, ses transformations. — Jérusalem chrétienne : le Sépulcre, le Golgotha, l'église de la Croix. — Visite de Paula à la basilique, son extase au Saint-Sépulcre. — Mont Sion; ruines de la cité de David. — Mont Moria; ruines du temple de Salomon. — Départ pour le midi de la Palestine. — Bethléem; visite à la grotte du Sauveur. — Ader, Bethsur, fontaine de Philippe : vallée d'Escol. — Arrivée à Mambré. — Chêne d'Abraham; tombeau des Patriarches; bassins d'Othoniel. — Vue de la mer Morte et vestiges des villes maudites. — La caravane rentre à Jérusalem par la vallée du Cédron. — Visite au mont des Oliviers.

385-386.

I.

Le départ de Jérôme, accompagné de circonstances si douloureuses, confirma plus que jamais les résolutions de Paula; elle fit avec calme ses préparatifs, distribua entre ses enfants une partie de son patrimoine, fréta un navire au port de Rome et quitta cette ville avant les gros temps de l'hiver. Eustochium, qui n'avait point voulu se séparer d'elle, la suivait en appareil de voyage. Ses enfants, son frère, ses parents, ses amis, l'escortèrent jusqu'au port, essayant de la retenir par des caresses, des conseils ou de tendres remontrances.

Paula les écoutait sans répondre ; l'œil sec et attaché sur la voûte du ciel, elle semblait y chercher la force de remplir jusqu'au bout ce qu'elle croyait la volonté de Dieu. La fermeté qu'elle avait montrée tout le long de la route ne l'abandonna point d'abord sur le navire; mais lorsque le vent commença à gonfler les voiles, et que, les rameurs frappant la mer avec effort, le vaisseau s'ébranla pour gagner le large, Paula se sentit défaillir. Elle ne put soutenir ni la vue du petit Toxotius, qui lui tendait les bras du rivage, ni celle de Rufina, qui, silencieuse et immobile, semblait lui adresser ce reproche à travers les flots : « O ma mère, pourquoi n'attends-tu pas que je sois mariée[1]! » La douleur qu'elle éprouva fut insupportable. « Son cœur se tordait, dit l'historien de cette scène, et semblait vouloir s'élancer hors d'elle, tant ses battements étaient violents[2]. » Elle détourna les yeux pour ne pas mourir. Eustochium, placée à son côté, la raffermissait du regard et de la voix : c'était le jeune arbre qui servait de support à cette fragile plante.

Eustochium emmenait à sa suite une petite troupe de jeunes filles, recrutées à Rome dans toutes les conditions et vouées comme elle à la virginité. Elle les destinait à former le noyau d'un monastère de femmes qu'elle et sa mère voulaient fonder en Palestine. Leur vue ne parvint point à distraire Paula, qui ne sortit de sa torpeur qu'en entendant, en face des côtes de Campanie, signaler l'archipel des îles Pontia. La principale de ces îles était célèbre dans l'histoire de l'Église : c'est

1. Rufina jam nubilis, ut suas expectaret nuptias, tacens, fletibus obsecrabat. Hieron., *Ep.* 86.

2. Hieron., *ibid.*

là qu'au premier siècle de notre ère une parente de l'empereur Domitien, Flavia Domitilla, avait été reléguée sous l'accusation de christianisme. De la mer on pouvait voir se dessiner, au milieu d'une campagne fraîche et ombragée [1], les cellules creusées dans le roc, où la chrétienne avait passé de longues années d'exil, avant que la mort vînt couronner son martyre. Ce spectacle ranima, comme un puissant cordial, la fille des Scipions, reléguée volontaire aux bornes du monde romain. Les temps avaient bien changé depuis Flavia Domitilla. La religion persécutée siégeait maintenant sur le trône; César et ses préfets ne déportaient plus les chrétiens dans les îles désertes : c'étaient aujourd'hui les chrétiens qui, sur l'inspiration de leur foi, s'arrachaient d'eux mêmes à leur famille, à leurs richesses, à leur patrie, pour aller mener bien loin une vie incertaine et misérable.

Cependant le vent ne soufflait que faiblement, et le navire dut prendre terre dans le port de la petite ville de Scylla, au-dessous du rocher de ce nom et à l'entrée du détroit de Sicile. Jérôme avait relâché en ce lieu quelques mois auparavant; et les voyageurs y prenaient habituellement terre, quand ils devaient faire voile ou vers l'Égypte ou vers la Syrie. Le fameux rocher de Scylla, jadis si redouté des navigateurs, n'était plus pour eux maintenant qu'un vain épouvantail, presque un objet de risée; toutefois les habitants de la ville savaient mettre à contribution la crédulité des passagers en leur racontant comme des faits réels les fables les plus incroyables des poëtes. Ils affirmaient que le chant des sirènes et l'aboiement des chiens de Scylla se faisaient

1. Plin., *Hist. nat.*, V, III, 6.

toujours entendre la nuit dans leurs parages, et plus d'un étranger, tenté par ces mensonges, consentait à séjourner parmi eux. Les Scylléens avertissaient encore les voyageurs en route pour l'Orient qu'ils avaient à choisir entre deux directions, suivant le motif de leur voyage : la première tendait vers les colonnes de Protée et l'Égypte : c'était le chemin des exilés, des fugitifs, de ceux en un mot qui avaient quelque chose à démêler avec leur conscience; la seconde allait droit sur la Palestine par Joppé : c'était celle des gens tranquilles avec eux-mêmes et avec les autres. Ces contes dont s'amusaient les passagers n'offrirent aucun intérêt à Paula, dont la route était marquée d'avance et qui voulait gagner Antioche en passant par l'île de Chypre, où l'évêque Épiphane l'attendait. Mais le calme le plus contrariant semblait s'acharner à la poursuivre. Quand elle entra dans les eaux de l'Adriatique, le vent tomba tout à fait, la mer devint unie comme la surface d'un étang, et le navire était menacé de rester en panne, lorsqu'à force de bras, il atteignit l'escale de Modon[1].

Brisée par cette longue et fastidieuse traversée, Paula prit quelques jours de repos, puis son navire alla reconnaître le cap Malée, longea les rochers de l'île Cythère, et, laissant à sa gauche Rhodes et la côte lointaine de Lycie, entra dans le port de Salamine[2]. Épiphane accourut pour la recevoir, heureux de lui rendre un peu de cette magnifique hospitalité qu'il avait reçue d'elle à Rome. Paula salua le vieil évêque, en se prosternant à ses pieds, suivant un usage

1. Quasi per stagnum venit Methonem. Hieron., *Ep.* 86.
2. Hieron., *ibid.*

oriental qui commençait à prévaloir en Occident[1]. Épiphane, ainsi que nous l'avons dit, était un grand promoteur de la vie cénobitique, et l'île de Chypre s'était couverte de monastères fondés ou protégés par lui. Il fallut qu'Eustochium et Paula, par devoir d'hospitalité, les visitassent l'un après l'autre. Les nobles Romaines d'ailleurs étaient curieuses de voir fonctionner en réalité ces établissements monastiques, dont Rome ne leur avait offert que l'ombre et pour ainsi dire la fiction : elles laissèrent partout où Épiphane les conduisit des marques de leur abondante charité. Dix jours se passèrent ainsi en courses pieuses et en conversations sur l'état religieux de l'Orient, dont Épiphane était l'interprète à la fois le plus intéressant et le plus authentique; puis les voyageuses reprirent la mer. Après une courte navigation, elles allèrent toucher à Séleucie, qui était le port maritime d'Antioche. Un service de bateaux partait de cette ville pour l'embouchure de l'Oronte, qui ne portait pas les gros navires en toute saison[2]. Paula et ses compagnes remontèrent le fleuve en une journée, et, sans avoir éprouvé le moindre accident, elles débarquèrent dans la grande métropole de la Syrie.

Elles y étaient attendues avec plus d'impatience encore qu'à Salamine. Tous leurs amis de Rome se trouvèrent là pour les recevoir : Jérôme, le prêtre Vincent, Paulinien, frère de Jérôme, et les moines romains qui avaient consenti à le suivre en Orient. L'évêque Paulin réclama l'honneur de loger la descendante des Scipions à son palais épiscopal. Les nobles Romaines eurent

1. Ubi sancti et venerabilis Epiphani pedibus provoluta... Hieron., *Ep.* 86.

2. Strab., *Geogr.*, XVI, II, 7.

bientôt vu tout ce qui pouvait les intéresser dans une ville provinciale, fût-elle magnifique comme Antioche, fût-elle, comme Antioche, le type le plus accompli des villes d'Asie : ce n'était pas pour si peu qu'elles avaient fui Rome. Un seul vœu s'échappait de leur cœur, un seul cri sortait de leur bouche : « Jérusalem! » Vainement Jérôme et Paulin objectaient qu'on n'était encore qu'au milieu de l'hiver [1], que le froid sévissait dans les montagnes avec une rigueur inaccoutumée, et que les pentes du Liban se trouvaient encombrées de neige [2]; Paula voulut partir. Il fallut organiser une caravane en toute hâte, car, alors comme aujourd'hui, on ne voyageait guère que par troupe dans les contrées qui avoisinent l'Arabie et le Liban. Tous les Occidentaux en devaient faire partie, et probablement aussi quelques amis orientaux de Jérôme, mais non pas Paulin, qui, chargé de soins et d'années, fut contraint de rester dans Antioche.

Deux routes menaient de cette ville aux frontières de la Palestine : l'une, remontant le cours de l'Oronte, suivait dans sa longueur cette grande vallée concave que les Grecs appelaient Cœlé-Syrie, c'est-à-dire « Syrie creuse, » puis, se bifurquant dans deux directions, se portait à gauche sur Damas, à droite sur la Phénicie et Béryte, par les vallées transversales du Liban; l'autre gagnait directement Béryte en côtoyant la Méditerranée. La première était la plus commode assurément, au moins dans une partie de son étendue; mais, malgré les villes importantes et les postes de troupes échelonnés

1. Media hyeme... frigore gravissimo. Hieron., *Ep.* 86; *in Ruf.*, II.
2. Tantos inter ardores (Libanum) fidum nivibus. Tacit., *Hist.*, V, 6.

de distance en distance sur l'Oronte[1], elle offrait aux voyageurs moins de sécurité. De temps à autre, surtout dans le voisinage de l'Arabie, les caravanes voyaient apparaître à l'improviste des bandes de Sarrasins montés sur des chevaux ou des dromadaires, la tête enveloppée de linges, le corps nu sous un manteau traînant, un lourd carquois sur l'épaule et une longue lance en main, qui, se jetant sur le convoi, pillaient les bagages et emmenaient les voyageurs prisonniers. Il y avait à peine quelques années qu'une caravane de soixante-dix personnes, hommes, femmes et enfants, avait été ainsi enlevée et conduite dans le désert pour y être rançonnée ou réduite en captivité[2].

La route du littoral était plus sûre, mais difficile à parcourir : la chaussée étroite et sinueuse, presque toujours taillée dans le roc, était ravinée par les torrents, et, en plus d'un endroit, minée par la mer, très-violente dans ces parages; Paula fit choix de celle-ci, qui était la route ordinaire des pèlerins, tandis que l'autre était celle des marchands. Les voyageurs prirent congé de l'évêque Paulin, qu'ils ne devaient plus revoir, et sortirent d'Antioche du côté de Daphné, ce bourg fameux par ses impurs mystères[3]; nos pèlerins ne le traversèrent qu'avec horreur. Les hommes s'étaient munis de montures à leur guise, chevaux, ânes ou chameaux; les jeunes filles étaient probablement portées en litière. Quant à Paula, elle avait choisi un âne, malgré la dureté de l'allure. « C'était merveille, dit l'historien de ce voyage,

1. *Cœlesyria* (ἡ Κοίλη Συρία) Libano et Antilibano includitur. Strab., XVI, II, 16. — Cf. *Notitia Imp. Rom. ed. Böcking.*, t. I, p. 87 et seqq.
2. Hieron., *Vit. Malch.* — Cf. Strab., *Geogr.*, XVI, II.
3. Strab., XVI, II, 6.

qui n'est autre que Jérôme lui-même recueillant ses souvenirs en face d'Eustochium, c'était merveille de voir assise et trottant sur ce rude animal la matrone délicate qui ne marchait naguère que soutenue sur les bras de ses eunuques[1]. »

Ils traversèrent rapidement la Syrie maritime. En Phénicie, Béryte ne les arrêta pas : quelle chose pouvait leur plaire dans cette colonie romaine, école trop célèbre de jurisconsultes persécuteurs du Christ? La première étape de leur pèlerinage fut au delà de Sidon, à la tour de Sarepta, plantée, comme un observatoire, au-dessus de la mer. Cette tour avait été jadis la retraite du prophète Élie pendant une longue famine[2], et c'est là que la pauvre veuve, louée par l'Écriture, avait nourri l'homme de Dieu d'un gâteau de farine et d'huile qui se renouvelait chaque jour. A leur arrivée à Tyr, les voyageurs coururent d'abord sur la plage où l'apôtre Paul s'était agenouillé avec ses frères, quand il débarqua de Tarse pour se rendre à Jérusalem[3] : ils s'y prosternèrent aussi, pressant de leurs lèvres ce sable sanctifié[4]. Ptolémaïs, que les Syriens appelaient Acco, et qui porte encore aujourd'hui le nom d'Akka ou Acre, leur présenta d'autres souvenirs de l'apôtre Paul, parti de cette ville pour les prisons de Jérusalem : ils ne la purent laisser qu'à regret. Ils côtoyèrent ensuite la mer autour du promontoire boisé que projette, dans la Méditerranée, la grande montagne du Carmel. Ce mont fameux était,

1. Femina nobilis quæ prius eunuchorum manibus portabatur, asello sedens, profecta est. Hieron., *Ep.* 86.

2. Hieron., *ibid.*

3. *Act. apost.*, XXI, 5.

4. Adorato Domino Salvatore, per arenas Tyri in quibus genua Paulus fixit. Hieron., *Ep.* 86.

chez les poëtes israélites, le symbole de la fécondité, en opposition à la stérilité, qui avait pour image le désert. « Le jour est proche, disait Isaïe dans un de ses chants prophétiques, où Saron deviendra le désert; où le Carmel perdra sa verdure et ses fruits[1]. » Du pied de la montagne qu'ils longeaient, les pèlerins purent distinguer, au milieu de pâturages entourés de forêts, les grottes blanches qui avaient servi de retraite au prophète Élie, et les saluèrent sans doute avec respect. L'antique ville de Dor, au midi de cette chaîne, leur présenta des ruines devant lesquelles Paula s'arrêta muette d'étonnement[2] : l'ancienne cité chananéenne, l'ancienne forteresse des Juifs contre les rois de Syrie, ne se rappelait plus à la mémoire que par l'énormité de ses débris.

Césarée, jadis la Tour de Straton, reçut enfin la caravane dans ses murs. La ville syrienne grécisée avait fait place à une ville toute romaine, construite par Hérode en l'honneur d'Auguste et devenue, par ses palais de marbre et par son port, une des plus belles cités de l'Asie. Siége du gouvernement de la province après la destruction de Jérusalem par Titus, Césarée était, au IVe siècle, la résidence du Clarissime Consulaire qui avait sous sa main les trois subdivisions appelées première et seconde Palestines, et Palestine salutaire[3]. La hiérarchie ecclésiastique étant calquée presque toujours sur la hiérarchie civile, l'Église de Césarée tenait aussi le premier rang parmi les Églises de la Palestine. Plusieurs évêques célèbres l'avaient illustrée, entre autres

1. Isaï., XXXIII, 9.
2. Mirata ruinas Dor, urbis quondam potentissimæ. Hieron., *Ep.* 86.
3. *Notit. Imp. Rom. — Part. Orient.*, t. I, p. 110.

le confident de Constantin, Eusèbe, qui, originaire de la province, en avait éclairé l'histoire par ses ouvrages. Jérôme, sans faire grand cas du caractère d'Eusèbe, estimait du moins ses livres, car il traduisit, en l'annotant, le traité de l'évêque grec sur les Lieux renommés de la Judée, et il le suivait presque toujours comme un guide certain[1]. Césarée, par suite de circonstances diverses, était alors le centre des études chrétiennes en Terre Sainte, comme Tibériade, dont nous parlerons plus loin, y était le centre des études hébraïques. Origène avait habité Césarée au IIIe siècle, et la bibliothèque de cette ville conservait comme un trésor un manuscrit de ses *Hexaples* qui passait pour la meilleure édition de ce grand livre. Jérôme profita de l'occasion pour le consulter et en recueillir les variantes principales[2]. Nous verrons que c'était le procédé ordinaire du savant voyageur, qui faisait servir ses pèlerinages à la science autant qu'à la piété : « Voyager, disait-il souvent, c'est vouloir apprendre[3]. »

Le nom d'Hérode, qui se lisait en pompeuses inscriptions sur les plus beaux monuments de la Palestine, était attaché aussi à bien des ruines. Ce grand constructeur de villes et de palais, qui tuait ses enfants par haine et ses femmes par amour, avait la prétention d'être aussi bon fils que mauvais père. Il avait dédié à la mémoire de son père, Antipater, à quelques milles de Césarée, la ville d'Antipatris, que Jérôme et ses amis visitèrent, sans

1. Hieron., *Præfat. in libr. de Loc. Hebraïc.*

2. Nobis curæ fuit omnes veteris Legis libros quos vir doctus Adamantius (Origenes) in Hexapla digesserat, de Cæsariensi bibliotheca descriptos, ex ipsis authenticis emendare. Hieron., *Comment. in Ep. ad Tit.*, c. III, t. IV, P. 1re.

3. Discendi studio peregrinationes institutæ sunt... Hieron

y remarquer autre chose que des signes de destruction [1]. Au reste, c'était l'accompagnement douloureux d'un voyage en Judée; on n'y marchait qu'à travers des débris : débris des guerres juives contre la Syrie et l'Égypte, débris des guerres romaines contre les Juifs, ravages non effacés des rigueurs de Titus, ravages vivants de celles d'Adrien. Aucune terre n'avait été plus remuée par le fer, ni plus trempée de sang. La nature elle-même semblait avoir pris sur ce sol aride un aspect de tristesse que Jérôme signale, et que les pèlerins trouvaient en harmonie avec l'idée qu'ils apportaient d'une terre maudite. Mais il jaillissait de ce sol tant de grands souvenirs, sacrés pour toute âme chrétienne, qu'ils communiquaient une vie et une beauté sans pareilles aux ruines des hommes et à la nature inanimée.

Après avoir visité la maison du centurion Corneille, changée en église [2], et les chambres des trois filles de Philippe, « prophétesses pour prix de leur virginité [3], » Paula et sa caravane quittèrent Césarée. Ils cheminaient maintenant en pleine terre promise : c'était les deux Testaments à la main qu'il leur fallait voyager, mais ils connaissaient si bien l'un et l'autre que toute réminiscence d'un fait biblique leur était aussitôt présente. Les champs de Mageddo leur rappelèrent d'abord le trépas de Josias, ce dernier bon roi de la race de David [4]. Ils se le figurèrent au milieu de cette plaine, sur son char de combat, essayant d'arrêter le roi d'Égypte

1. Antipatrida semirutum oppidulum, quod de patris nomine Herodes vocaverat. Hieron., *Ep.* 86.

2. Cornelii domum, Christi vidit ecclesiam. Hieron., *ibid.*

3. *Act. apost.*, XXI, 9.

4. Per campos Mageddo Josiæ necis conscios. Hieron., *Ep.* 86.

Néco dans sa marche vers la Syrie, mais tombant transpercé par un trait que le dieu de Néco avait lui-même dirigé. Les suites désastreuses de cette mort pour le royaume de Juda, la pompe des funérailles royales, la douleur du peuple, les lamentations des filles d'Israël, tout ce récit touchant de la Bible[1] les occupait peut-être encore lorsqu'ils arrivèrent à Joppé.

Joppé, aujourd'hui Jaffa ou Iaffo, était la cité la plus hébraïque qu'ils eussent encore rencontrée, et tout à la fois le port le plus fréquenté de la Palestine et une des plus anciennes villes du monde. La tradition juive en plaçait la fondation avant le déluge, et la mythologie orientale lui accordait une part dans ses fables. C'est là que Jonas s'était embarqué « pour fuir de devant la face du Seigneur; » c'est là aussi qu'Andromède, exposée nue sur un rocher, en pâture aux monstres de la mer, avait été délivrée par Persée. On montrait aux curieux, d'un côté du port, la plage où les marchands ciliciens avaient pris à leur bord le malencontreux prophète, et de l'autre un grand écueil à pic où le flot se brisait avec violence : c'était le rocher d'Andromède. On y pouvait voir encore la trace des chaînes où la captive avait été attachée, et la carcasse du monstre envoyé par Neptune pour la dévorer[2]. Le squelette pourtant n'était pas entier, car un général romain, Marcus Scaurus, en avait enlevé jadis et apporté à Rome une partie qui figura parmi les merveilles de son édilité. Ce poisson en effet était miraculeux ; au dire de Pline, il ne mesurait pas en longueur moins de quarante pieds romains ; ses côtes

1. Reg. IV, XXVI, 29. — Paralip., XXXV, 22, 24.

2. Hieron., *Comment. in Johan.*, I, 3. — Strab., I, 2; XVI, 2. — On y voyait la marque des anneaux de fer. Joseph., *Bell. Judaic.*, III, 29.

étaient plus hautes qu'un éléphant indien, et son épine dorsale avait un pied et demi d'épaisseur[1]. Ce qui en restait, après le vol de Scaurus, paraissait encore monstrueux.

Si la première pensée de nos pieuses Romaines avait été pour Jonas, on n'en saurait guère douter, la seconde fut certainement pour Andromède. L'aventure d'une jeune beauté persécutée, et sauvée par un jeune guerrier, qu'elle soit de la fable ou de l'histoire, aura toujours le don d'intéresser les femmes. Il y avait aussi « tout proche de la mer, » suivant le mot des Actes des Apôtres, un lieu qui attirait nos voyageurs, la maison du corroyeur Simon, où saint Pierre, dans une vision symbolique, avait reçu de Dieu l'ordre de catéchiser les gentils[2]. L'échoppe s'était changée en une élégante chapelle que visitaient toujours les pèlerins : les nôtres ne pouvaient manquer de s'y rendre. Du haut du coteau dont la ville couvrait les pentes, ils purent assister à un spectacle magnifique. L'œil embrassait de là le grand massif des monts de la Judée, s'élevant par assises superposées, comme les gradins d'un amphithéâtre, jusqu'aux montagnes de Jérusalem, qui en formaient le point culminant[3]. Le voyageur y prenait, pour ainsi dire, une possession anticipée de la Ville Sainte; cette vue dut communiquer à Paula et à ses compagnons un désir violent de repartir.

Quittant Joppé, ils traversèrent la plaine de Saron, dont les roses sont célèbres dans l'Écriture; mais l'hiver ne faisait que finir, et Saron n'avait point encore ses

1. Plin., *Hist. nat.*, l. IX, IV, 5.
2. *Act. Apost.*, X, 5, 6.
3. Locus satis editus, ut inde tradant Hierosolyma conspici. Strab., XVI, 2.

parfums. Deux endroits renommés se présentèrent d'abord sur leurs pas : à droite Arimathie, patrie de l'homme juste qui mérita l'honneur de donner son tombeau au Christ; à gauche, Nobé, plus sépulcre que ville, suivant le mot de Jérôme[1]; ancienne bourgade lévitique dont le roi Saül, dans une de ses fureurs, avait fait passer au fil de l'épée tous les habitants, parce qu'ils se déclaraient pour David. La petite caravane ne s'y arrêta pas : Diospolis, au contraire, la retint.

Diospolis, ou plutôt Lydda, pour lui rendre son nom hébraïque, possédait dans ses murs un de ces trésors que Jérôme cherchait avec passion, et dont il ne s'éloignait qu'à regret quand il l'avait trouvé : c'était un Juif instruit, capable de le guider dans la connaissance des lieux qu'il parcourait et de répondre à toutes ses questions. Le rabbin qui habitait Lydda était estimé de ses compatriotes non moins pour son caractère que pour son savoir[2]. Jérôme se lia avec lui et le fit venir plus tard à Bethléem pour lire ensemble le livre de Job; mais le Juif ne donnait pas gratuitement ses leçons, et Jérôme se plaint d'avoir payé un peu cher le profit qu'il en tira[3]. Ce qu'il fit à Lydda, il le répéta tout le long de la route. Quand il ne trouvait pas de savants, il s'adressait aux habitants et aux guides. Lui-même nous raconte avec une joie naïve que, sur les indications d'un « certain Hébreu, » il découvrit la vraie position d'un village sur lequel les commentateurs de la Bible avaient longtemps

1. Nobe urbem quondam sacerdotum, nunc tumulum occisorum... Hieron., *Ep.* 86.

2. Hieron., *Eccles.*, t. II.

3. Quo labore, quo pretio. Hieron., *Ep.* 41. — *In Ruf.*, II, *ad fin.*

disputé[1]. Chemin faisant, il prenait des notes qui lui servirent plus tard et lui valurent, dans la discussion des textes sacrés, ce caractère de certitude qui fonda l'autorité de ses écrits mais aussi quel voyageur que Jérôme, et quel charme que ce voyage pour ses savantes amies!

La caravane, ayant repris sa marche, atteignit le bourg d'Emmaüs, où Jésus ressuscité s'était manifesté à ses disciples dans la fraction du pain. Un peu plus loin, l'étroit vallon de Gaas laissa voir Béthoron, échelonnée en ville haute et basse, sur le versant d'un coteau : c'était une fondation de Salomon, « renversée, dit Jérôme, par la tempête des guerres[2]. » Les pèlerins entrèrent de là sur le théâtre des exploits de Josué contre les Chananéens, lorsque, pour exterminer cinq rois et leurs peuples, le chef des Hébreux arrêta le soleil et la lune. Nos voyageurs cherchèrent à se représenter le miracle en contemplant Aïalon et Gabaon, qui se dessinaient sur leur droite. Ils se remémorèrent aussi le sort des perfides Gabaonites, devenus les porteurs d'eau et les bûcherons du peuple d'Israël, en punition de leur alliance violée. La route les conduisait à Gabaa. Ils ne foulèrent pas sans horreur le sol où avait commencé l'affreuse tragédie du lévite d'Éphraïm par le viol et le meurtre de sa concubine; toutefois, devant en parcourir plus tard les diverses scènes pied à pied, ils

1. Le village d'Helkesaï en Galilée, dont le prophète Nahum était originaire, et dont il restait à peine quelques vestiges. « Helkesi, usque hodie in Galilæa viculus est parvus quidem, et vix ruinis veterum ædificiorum indicans vestigia, sed tamen notus Judæis et mihi quoque a circumducente monstratus. » Hieron., *in Nahum. Præfat.*

2. Bethoron inferiorem et superiorem, urbes a Salomone conditas, sed varia postea bellorum tempestate deletas. Hieron., *Ep.* 86

traversèrent celle-ci rapidement; le temps d'ailleurs leur manquait. Ils laissèrent à gauche, sans songer à le voir, le mausolée d'Hélène, reine des Adiabéniens, qui, après avoir fourni du blé aux Juifs pendant une famine, n'avait demandé pour sa récompense qu'une sépulture en Judée. Enfin apparut devant eux la ville tant désirée, qui s'appelait, dans la nomenclature officielle de l'empire, comme dans l'histoire profane, Ælia Capitolina, mais qui, pour tout cœur chrétien ou juif, n'avait qu'un nom : Jérusalem.

Une troupe d'appariteurs les attendait à la porte. Le proconsul, gouverneur d'Ælia, informé de l'arrivée de Paula, dont il connaissait la famille, envoyait au-devant d'elle une escorte d'honneur, avec invitation de se rendre au prétoire où son logement était préparé. Paula refusa l'avance gracieuse du proconsul; elle jugea plus conforme aux sentiments d'humilité, qui avaient dicté son voyage, de fuir les dignités et le luxe; elle choisit donc, pour elle et ses amis, une maison modeste, située probablement dans le voisinage du Saint-Sépulcre[1].

II.

Jérusalem, primitivement Jébus-Salem[2], avait subi bien des transformations depuis le jour où le grand roi David, après l'avoir conquise sur les Jébuséens, y avait

1. Elegit humilem cellulam. Hieron., *Ep.* 86.

2. Urbem trinominem Jebus, Salem, Jerusalem... In tribus nominibus Trinitatis demonstrat fidem : Jebus, Salem et Jerusalem appellatur. Primum nomen, *calcata;* secundum, *pax;* tertium, *visio pacis.* Paulæ et Eustochii *Ep. ad Marcel.*, ap. Hieron., *Ep.* 44.

fixé le siége d'une fédération des tribus hébraïques, et le centre religieux de tout Israël, en y transportant l'arche d'alliance. Cette Jérusalem juive, si glorieuse, si prospère sous ses premiers rois, déclina bientôt, par une longue et lamentable suite de malheurs et de crimes, de discordes politiques et d'apostasies religieuses, de défaites au dehors et d'esclavage sous tous les potentats de l'Orient, jusqu'au jour où les flammes allumées par Titus la dévorèrent avec son temple. Elle se releva pourtant, mais pour retomber plus bas, après une nouvelle révolte sous Adrien[1]. Ce fut sa fin. On chassa, on dispersa la population juive, des colonies étrangères prirent sa place : le sol lui-même fut bouleversé.

Disciple des sophistes grecs et sophiste lui-même, Adrien avait compris que la vitalité de cette ville, tant de fois détruite et toujours renaissante, tenait à la religion : il l'attaqua dans les deux cultes dont elle était le double sanctuaire, et qu'il détestait lui-même également, le culte juif et le culte chrétien. Pour le premier, il profana jusqu'aux ruines du temple de Salomon, en faisant dresser sur l'emplacement du Saint des Saints deux de ses statues divinisées[2]. Pour le second, il souilla le Calvaire et les autres lieux témoins de la passion du Christ. Le Golgotha, situé hors de l'ancienne enceinte, comme lieu de supplice, fut réuni à la nouvelle et nivelé; la caverne sépulcrale où le corps du Sauveur avait reposé

1. Euseb., *Hist. eccl.*, IV, 6. — Dio, LXIX, p. 793 et suiv., éd. Wechel, 1606. — Appian. Syr., p. 83. — Hieron., *in Daniel.*, 9; *in Zach.*, 8 et passim.

2. In æde ipsa ubi templum fuit quod Salomon ædificavit... sunt et statuæ duæ Hadriani. *Itin. Burdigal. Hierosol.*

avant sa résurrection, et la citerne où les Juifs avaient jeté précipitamment sa Croix, à l'approche du jour du sabbat, furent enfouies sous un amas de décombres : sur le terre-plein formé par ces ruines s'élevèrent deux temples et deux autels, l'un au Jupiter du Capitole, l'autre à Vénus, patronne des Césars[1]. Tandis que la ville s'étendait ainsi vers le nord et l'ouest par l'adjonction du Golgotha, elle recula vers le midi, laissant en dehors le mont Sion, cité de David, et le mont Moria, cité de Salomon et emplacement du temple. La ville sortie de cette transformation s'appela du nom de l'empereur et du nom du dieu auquel l'empereur la dédiait, Ælia-Capitolina-Adriana; les Juifs en furent exclus sous peine de mort[2] : ce fut la Jérusalem païenne.

Cette profanation du culte chrétien dans son plus révéré sanctuaire dura près de deux siècles : Constantin la fit cesser, et s'empressa de rendre aux fidèles les saintes reliques, dont ils n'approchaient plus qu'avec horreur. Les dieux païens furent balayés du Calvaire eux et leurs temples. Le terre-plein, fouillé et déblayé, laissa à nu la caverne du Sépulcre, le jardin dans lequel elle était primitivement située, et l'emplacement de la Croix[3] : la masse de pierre tirée de ces fouilles fut si considérable, dit-on, qu'elle suffit pour la construction d'un avant-mur, au côté nord de la cité[4]. La Croix elle-

1. Euseb., *De vit. Constant.*, III, 26.

2. Ex eo tempore universa Judæorum gens, circum Hierosolyma sitam, pedem inferre prohibita est, lege et constitutione imperatoris Hadriani : adeo ut ne prospicere quidem e longinquo patrium solum ipsis liceret. Euseb., *Hist. eccl.*, IV, 6. — Colonia Ælia-Capitolina-Hadriana. Id., *ibid.*

3. Euseb., *De vit. Constant*, III, 26-28.

4. Cyril., *Catech.*, 14.

même fut retrouvée : l'impératrice Hélène s'était chargée de la recherche; et guidée soit par l'évêque de Jérusalem, soit par de savants Juifs, familiers avec les antiquités de leur patrie[1], elle découvrit la citerne où les trois croix gisaient pêle-même. Après avoir ainsi restauré les saints lieux, Constantin éleva une immense basilique qui les renferma tous dans l'enceinte d'une même muraille[2]. Cette basilique devint le centre d'un quartier chrétien qui envahit peu à peu les quartiers environnants, et le signe du Dieu crucifié par les Juifs brilla sur cette troisième Jérusalem, d'où le mont Sion et le temple étaient exclus.

Au moment où Jérôme et Paula la visitèrent, la Jérusalem chrétienne avait atteint son plus haut degré de prospérité et de développement. La libéralité des princes successeurs de Constantin, le concours des pèlerins venus de toutes les parties de la terre, l'affluence des dons envoyés, même des contrées non romaines (car c'était la ville de la chrétienté), y avaient créé une richesse énorme[3]; mais la licence y marchait de pair avec la richesse. La présence de ce peuple d'étrangers sans cesse renaissant entretenait dans Ælia-Capitolina, moitié chrétienne, moitié païenne, une agitation inexprimable. Au sein de cette société mêlée de toutes les classes, de tous les rangs, de toutes les nations, où le barbare coudoyait le Romain, le plébéien le consulaire; où l'homme libre était confondu avec l'esclave, la courtisane avec la matrone, le prêtre orthodoxe avec l'héré-

1. Ambros., *Div.*, p. 123, éd. Paris, 1603. — Rufin., *Hist eccles.*, x, 7. — Paulin., *Ep.* 11.

2. Euseb., *De vit. Constant.*, III, 25, 29, 30, 31 et seqq. — *Itin. Hierosol.*

3. Hieron., *Ep.* 84.

tique, il n'y avait ni ordre, ni règle, et sous un semblant de liberté évangélique, chacun pouvait impunément braver la loi civile[1]. On eût cru que la Ville Sainte s'était faite le repaire des voleurs, des meurtriers, des prostituées de tout l'Orient. Les contemporains sont d'accord pour nous en tracer le plus lamentable tableau, et voici en quels termes s'exprimait un grand évêque qui y séjourna quelque temps, Grégoire de Nysse : « Bien loin de trouver purgée des mauvaises épines cette terre qui a reçu l'empreinte de la vraie vie, écrivait-il, je la trouve infectée de toutes les impuretés imaginables. Là règnent la malice, l'adultère, le larcin, l'idolâtrie, les empoisonnements, l'envie et surtout le meurtre. Les hommes s'y entr'égorgent comme des bêtes féroces pour un peu d'argent, et grâce au relâchement de tous les liens sociaux, l'homicide s'y commet plus facilement qu'en aucun lieu du monde[2]. »

Ce que Grégoire disait de la morale pouvait s'appliquer à la foi, qui n'était pas moins corrompue que les mœurs. L'arianisme avait implanté ses poisons dans la la Cité Sainte : la persécution, l'exil, la révolte contre les autorités légitimement constituées ; le schisme y faisait la loi. Un de ces grands évêques, Cyrille, que l'Église romaine dénonçait injustement comme un évêque intrus et tyrannique, avait passé sa vie à ba-

1. Hieron., *Ep.* 49.

2. Jam vero nullum est immunditiæ genus, quod ibi non perpetretur; ac malitiæ, adulteria, furta, idololatriæ, veneficia, invidiæ et cædes, hoc tantum in primis malum illis tam frequens et assiduum est, ut nusquam tanta sit ad trucidandum promptitudo, quanta in illis locis inhabitat, ubi, belluino more, in sanguinem contribulium mutuo incurrunt, frigidi lucri causa. Greg. Nyss., *De non eund. Hierosol.*, t. III, p. 653; éd. Par., 1638.

tailler, dans l'enceinte de Jérusalem et au dehors, contre des concurrents suscités par l'hérésie[1], et n'avait rendu la paix à son malheureux troupeau qu'à force de persévérance et de fermeté. Ce prélat militant venait de mourir ou était près de quitter le monde, quand Jérôme et Paula arrivèrent : on verra plus tard ce que cette perte entraîna de malheurs pour l'Église de Jérusalem, et d'ennuis pour nos voyageurs.

Des pèlerins de leur condition, quelque soin qu'ils prissent de s'effacer, ne pouvaient se soustraire à la curiosité publique; la fille des Scipions s'en aperçut bien, lorsque, dans son pieux enthousiasme, elle courut avec ses compagnes à la basilique de Constantin : toute la ville les y attendait[2].

Il ne faut aller chercher, dans l'église actuelle du Saint-Sépulcre, ni la grande et célèbre basilique dont nous parlons ici, ni même une simple idée de ce que pouvait être au IVe siècle l'œuvre magnifique du premier empereur chrétien. Toutefois les contemporains nous ont décrit avec tant de détail l'édifice Constantinien, qu'il nous est permis de le recréer par la pensée avec une presque certitude. La basilique où se rendaient Jérôme et Paula était un vaste enclos de murs, tourné d'occident en orient, à l'inverse des autres basiliques chrétiennes, et renfermant dans son enceinte les trois monuments principaux de la Passion : la Croix, le Calvaire, témoin de la mort, et le Sépulcre, de la résurrection. Elle se divisait en trois parties, consacrées chacune à un de ces grands mystères, et portant son nom, ce qui la faisait appeler tantôt le Saint-Sépulcre, tantôt le

1. Socr., II, 40. — Sozom., IV, 25. — Theodoret., V, 8, 9.
2. Testis cuncta Jerosolyma. Hieron., *Ep.* 86.

Golgotha, tantôt l'église de la Croix. Elle contenait, outre deux églises et un baptistère destiné à l'immersion des enfants[1], deux préaux ou *atria* et de nombreux portiques.

A l'extrémité occidentale de l'enclos et au chevet de la basilique, on trouvait la chapelle du *Sépulcre,* édicule construit au-dessus de la caverne dépositaire du corps du Christ[2]. Elle était de forme ronde, et le toit posait sur des colonnes monolithes d'une rare beauté. Constantin avait voulu en outre que les parois intérieures, également en marbre, fussent incrustées d'une multitude de pierres précieuses aux reflets éclatants, afin d'offrir aux yeux par leur rayonnement, nous dit un contemporain, comme une image des splendeurs de la résurrection[3]. La caverne occupait le milieu, complétement isolée de l'édifice et couverte dans son contour d'un revêtement de marbre. Le vestibule, appendice ordinaire des sépultures juives, en avait été retranché, de sorte qu'on pénétrait directement dans le tombeau. La dalle dont nous parle l'Évangile, que Joseph d'Arimathie avait roulée à l'entrée de la caverne, que l'ange avait enlevée au moment de la résurrection, et sur laquelle les femmes le trouvèrent assis en vêtements blancs « au matin du sabbat, » était déposée à quelques pas plus loin, brisée en deux[4].

1. Balneum a tergo, ubi infantes lavantur. *Itin. Hierosol.*

2. *Sepulcrum, Anastasis, Resurrectio.* On l'appelait encore *Martyrion,* c'est-à-dire martyre ou témoignage de la passion du Sauveur. — « Qua ratione, non secundum reliquas ecclesias, hic *Golgothæ* et *Resurrectionis* locus, *ecclesia* vocatur, sed et *Martyrion.* » Cyril., *Catech.* 14. — In ipso Servatoris nostri martyrio, nova fabricata est Jerusalem. Euseb., *De vit. Constant.,* III, 33.

3. Euseb., *De vit. Constant.,* III, 33, 4.

4. Cyril., *Catech.* 4, *de Cruce.*

Au sortir de la chapelle du Sépulcre et à l'orient, on entrait dans un préau quadrangulaire, long et large de vingt pas ou d'un jet de pierre, et pavé d'une riche mosaïque. Un grand portique l'enfermait dans son pourtour, excepté du côté de l'orient, où il attenait au chevet de l'église de la Croix[1]. Cet atrium carré s'appelait le *Calvaire,* et aussi le *Jardin*[2], parce qu'il était un reste des jardins qui séparaient, suivant le récit de saint Jean, le Calvaire du Sépulcre du Christ. On y montrait une énorme roche fendue comme avec un coin : c'était, disait-on, la roche dans laquelle la Croix avait été implantée[3]. Cette partie de la basilique devait au souvenir particulier qu'elle consacrait la dénomination de *Golgotha.* Elle était assez spacieuse pour que les fidèles pussent s'y rassembler en nombre, et les évêques y tenir leurs catéchèses[4].

Venait ensuite, à l'orient de l'atrium, une église bien plus vaste que celle du Sépulcre et construite au lieu même de l'invention de la Croix[5] : aussi en portait-elle le nom. Si les ordres de Constantin et les soins de

1. Transgressus inde est ad vastissimum locum, libero patentem cœlo, cujus solum splendido lapide constratum est, longissimis undique porticibus ad tria latera additis. Euseb., *De vit. Constant.,* III, 35.

2. *Hortus* erat ubi crucifixus est..., et ejus symbola manent ut reliquiæ. Cyril., *Catech.* 14.

3. In quo etiam rupes apparet quæ quondam, affixo Domini corpore, Crucem pertulit. Eucher., ap. H. Vales., *Epist. de Anastasi. Not. in Euseb.*

4. *Calvaria, Golgotha.* Quæ Christus egit in Golgotha, etiam in eodem *Golgotha* prædicamus. Cyril., *Catech.* 14.

5. Quum de *Anastasi* pergeretis ad *Crucem...* Hieron., *Ep.* 38. — Ædem sacram immensæ amplitudinis et sanctuarium in honorem *Sanctæ Crucis,* omni magnificentiæ genere exornavit. Euseb., *De vit. Constant.,* III, 35.

la pieuse Hélène ne restèrent point sans effet, ce monument dut être le plus beau du monde chrétien. Constantin le voulait ainsi, et n'avait rien négligé pour que son désir fût accompli : choix des marbres et même des simples pierres, couverture, dessin de l'intérieur, il avait tout prévu, tout ordonné avec une libéralité sans réserve. Ce que nous en savons, c'est que l'édifice se terminait à l'abside par une rotonde de douze colonnes de marbre surmontées de vases gigantesques en argent ciselé[1]; que la nef, également formée de colonnes de marbre, soutenait un plancher peint et doré représentant le firmament, et que la couverture était de plomb[2]. A l'extérieur, la pierre des murs était d'un grain fin et poli, qui rivalisait avec le marbre. Deux lignes de portiques accompagnaient les faces latérales. Les portes d'entrée, au nombre de trois, donnaient sur un second préau entouré de galeries comme le premier, et débouchant sur le principal marché de la ville[3]. Une église souterraine, construite sous le pavé de celle-ci, en reproduisait les divisions, et s'étendait jusque sous les portiques extérieurs[4].

C'est dans le sol de cette crypte qu'avait eu lieu, sous la recherche de l'impératrice Hélène, l'Invention de la

1. Hemispherium... cingebatur duodecim columnis, pro numero sanctorum apostolorum. Quarum capita maximis crateribus argenteis erant ornata. Euseb., *De vit. Constant.*, III, 38.

2. Exteriora tecta plumbo, ad hibernos imbres arcendos, obvallata... Interiora versicoloribus marmoris crustis obtecta. Euseb., *De vit. Constant.*, III, 36.

3. In ipsa media platea, in qua forum est rerum venalium. Euseb., *De vit. Constant.*, III, 39.

4. Geminæ porticus, tam subterraneæ quam supra terram eminentes, totius basilicæ longitudinem æquabant. Euseb., *De vit. Constant.*, III, 37.

Croix; c'est là aussi qu'on la gardait. Le bois en était bien diminué, depuis le jour où cette mère croyante et aimante ordonnait qu'on en renfermât la moitié dans la statue de son fils, au haut d'une colonne de porphyre dominant Constantinople, afin qu'elle fût un palladium pour la ville et pour l'empereur[1]; depuis le jour aussi où elle faisait jeter un des clous de la Croix dans l'Adriatique[2], pour en calmer à jamais les tempêtes. L'imprudente libéralité des évêques de Jérusalem n'avait même pas conservé intacte l'autre moitié laissée à leur garde. D'ailleurs une croyance superstitieuse répandue dans la chrétienté affirmait que les parcelles enlevées du saint bois se reformaient d'elles-mêmes par miracle perpétuel[3]. Ce qui restait était renfermé dans un étui d'argent dont l'évêque seul eut d'abord la clef, et qui fut placé plus tard sous la garde d'un prêtre de haut rang responsable du trésor sacré. Une fois par an, à des époques qui varièrent, l'étui était porté avec pompe dans l'église supérieure, et le bois offert à l'adoration des fidèles : c'est ce qu'on appelait la fête de l'*Exaltation;* mais il arrivait aussi qu'en dehors des jours officiellement consacrés, la faveur de voir et d'adorer le monument du salut des hommes était accordée exceptionnellement à des personnages de distinction : on pense bien que Jérôme, Paula et leurs amis furent du nombre des privilégiés.

Dans l'église de la Croix, Paula, prosternée en face du bois sauveur, éprouva un de ces ravissements exta-

1. Socr., I, 17. — Sozom., II, 1.

2. Provida regina condolens excida miserorum, unum ex quatuor clavis deponi jubet in pelago (Adriatico)... quod sævas fluctuum commotiones posset opprimere. Greg. Tur., *Glor. Mart.*, I, 6.

3. Cyril., *Catech.* 4, *de Cruce.* — *Catech.* 10. — Paulin., *Ep.* 10.

tiques qui accompagnaient chez elle les violentes émotions de l'âme. La parcelle de bois imprégnée du sang de la rédemption disparut à ses yeux : c'était la Croix elle-même qu'elle voyait : c'était le Christ percé de clous, bafoué, meurtri, rendant le dernier soupir, et elle ressentait tous les déchirements de son agonie. « La ville entière de Jérusalem, nous dit Jérôme, fut témoin de ses larmes, de ses gémissements, de l'effusion de sa douleur : le Seigneur, qu'elle priait, en fut aussi témoin [1]. » Dans l'église du Sépulcre, elle se précipita sur la pierre qui avait fermé l'entrée du tombeau, l'enserrant de ses bras, et on ne pouvait plus l'en arracher ; mais lorsqu'elle eut pénétré dans la chambre sépulcrale, que ses genoux sentirent le sol qu'avaient touché les membres du Sauveur, que ses mains pressèrent la banquette de pierre où le corps divin avait reposé, elle défaillit. On n'entendait au dehors que le bruit entrecoupé de ses sanglots; puis, reprenant ses forces, elle couvrit de baisers ces reliques inanimées; elle y attachait ardemment ses lèvres, comme sur une source désaltérante et longtemps désirée : on eût cru qu'elle voulait dissoudre ce rocher à force de baisers et de larmes.

Chaque station dans la Ville Sainte fut pour Paula le théâtre d'émotions pareilles. « Chaque lieu la retenait tellement, nous dit le narrateur de ces scènes, qu'elle ne consentait à le quitter que pour courir à un autre [2]. »

1. Quid ibi lacrymarum, quantum gemituum, quid doloris effuderit, testis est cuncta Hierosolyma : testis est ipse Dominus, quem rogabat. Hieron., *Ep.* 86.

2. Cuncta loca tanto ardore ac studio circumivit, ut nisi ad reliqua festinaret, a primis non posset abduci. Hieron., *ibid.*

Lorsqu'ils eurent tout vu dans Jérusalem, les voyageurs en sortirent pour gravir au midi la colline de Sion, et passer des douleurs de la nouvelle alliance aux splendeurs de l'ancienne; mais quelles splendeurs présentait alors cette Sion tant célébrée par le roi-prophète! Son enceinte de murailles n'existait plus, et on n'y pénétrait qu'à grand'peine, à travers les buissons et les ruines. Arrivés à la porte principale, dont quelques pans étaient encore debout, surmontant des monceaux de cendres et de pierres, nos voyageurs s'arrêtèrent stupéfaits et consternés. Ils semblaient se demander si c'étaient bien là ces portes de Sion « que le Seigneur chérissait par-dessus tous les tabernacles de Jacob[1], et contre lesquelles l'enfer ne devait point prévaloir; » mais ce moment de doute et d'anxiété ne dura pas. L'un des pèlerins, Jérôme vraisemblablement, répondant à leurs secrètes pensées, se hâta d'expliquer « qu'ils n'avaient sous les yeux que la Sion terrestre, passagère et périssable comme les hommes qui l'avaient faite, tandis que l'Écriture parlait de la Sion spirituelle, œuvre de Dieu, inaltérable comme son auteur[2]. » Sur la plate-forme, ils n'aperçurent que la désolation du désert[3]. Plus de palais, plus de forteresse de David; le palais d'Hérode même avait disparu; la charrue avait passé sur leurs fondements. A leur place s'étendaient des terres en friche et quelques jardins, dont les clôtures étaient formées des débris de ces demeures royales. C'était la prophétie d'Isaïe réalisée : « La citrouille fleurira où naguère resplendissait le luxe des

1. Psalm. LXXXVI, v. 2.

2. Non eas portas quas hodie cernimus, sed quibus non prævalet infernus, et per quas credentium ad Christum ingreditur multitudo. Hieron., *Ep.* 86.

3. Cyril., *Catech.* 13. — *Itin. Hierosol.*

rois. » Des sept synagogues renfermées autrefois dans Sion, il en restait une encore, aujourd'hui déserte et délabrée[1]. Seul debout au milieu de cette solitude, un monument de la foi nouvelle semblait braver les destructions du temps et des hommes : cette maison à deux étages où Jésus avait fait la Pâque avec ses apôtres, et où, cinquante jours après sa résurrection, cent vingt disciples reçurent le Saint-Esprit : le Cénacle, comme on l'appelait, avait été transformé en église et attirait un grand concours de fidèles[2]. Les voyageurs s'y rendirent, et purent voir au péristyle la colonne à laquelle, suivant la tradition, Jésus avait été flagellé : on y montrait même des gouttes de sang[3].

Descendirent-ils de Sion pour remonter à Moria et visiter, après la cité de David, celle de Salomon et les ruines du temple? On peut le supposer, quoique Jérôme n'en parle point, car c'était la tournée habituelle et en quelque sorte obligée des pèlerins. Ils purent alors contempler ces ruines recouvrant d'autres ruines, et les deux statues d'Adrien dominant le Saint des Saints, comme le génie de la profanation. Les guides faisaient remarquer, à un endroit situé entre l'autel et le parvis, le sang du prêtre Zacharie, resté vermeil, dit l'*Itinéraire de Bordeaux*, comme s'il eût été versé le jour même[4]. On montrait aussi une grande pierre percée que les Juifs venaient oindre chaque année, et sur laquelle ils se lamentaient et déchiraient leurs vêtements, droit qu'ils achetaient

1. *Itin. Hierosol.*
2. Cyril., *Catech.* 14.
3. Hieron., *Ep.* 86. — *Itin. Hierosol.*
4. In marmore ante aram sanguinem Zachariæ... Ibi dicas hodie fusum. *Itin. Burdigal. Hierosol.*

fort cher des magistrats de la ville. Entre autres curiosités recherchées des étrangers, on leur faisait visiter, dans les soubassements de l'ancien temple, une prison souterraine où Salomon renfermait les démons, et les torturait pour les rendre plus souples à sa volonté [1]. Cette croyance superstitieuse, en pleine vigueur au IVe siècle, existait déjà au Ier, d'après le témoignage de l'historien Josèphe. Les contes orientaux, sur la magie du plus sage des rois, avaient commencé de bonne heure.

III.

Bethléem et la crèche appelaient Paula et ses compagnons, — le mystère de la Nativité après ceux de la mort et de la Résurrection. Ils voulaient aussi, une fois au midi de Jérusalem, dans l'ancien royaume de Juda, en parcourir les lieux les plus renommés. C'était un voyage long et pénible, qui exigeait des préparatifs sérieux; la petite caravane se réorganisa donc et sortit de la ville, nous pouvons le supposer, dans le même ordre qu'elle y était entrée.

Sa première halte fut à un mille et demi d'Ælia, au tombeau de Rachel, situé un peu à droite du chemin de Bethléem [2]. C'est là que l'épouse infortunée de Jacob avait quitté la vie en la donnant à son dernier-né, cet enfant qu'elle nomma *Bénoni,* « le fils de ma douleur, » mais que le père, dans un élan de sainte confiance en Dieu, voulut appeler *Benjamin,* « l'enfant de ma droite. »

1. Est ibi et crypta, ubi Salomon dæmones torquebat. *Itin. Hierosol.*
2. *Itin. Hierosol.* — Hieron., *Ep.* 86.

Il y eut là sans doute, pour Paula, cette autre mère si durement éprouvée, un moment de retour cruel vers le passé : Jérôme nous la peint debout et silencieuse devant une tombe qui pouvait répondre à tant de souvenirs [1]. Après quelques instants d'arrêt, donnés à cette muette douleur, les pèlerins reprirent leur route, et arrivèrent à Bethléem.

La patrie de David, autrefois ville florissante, n'était plus alors qu'un gros village [2], placé sur la pente d'une colline dont le sommet et le revers opposé avaient été jadis couverts de bois. Ces bois étaient entremêlés de cavernes qui, suivant un usage général en Orient, servaient aux habitants d'étables pour leur bétail, et de retraite soit aux bergers des environs, soit aux voyageurs attardés. Ce fut dans la plus spacieuse de ces grottes que, durant la nuit qui ouvrit pour le monde l'ère du salut, Joseph et Marie se réfugièrent, ne trouvant pas d'hôtellerie dans la ville, et que naquit le Rédempteur. La caverne de Bethléem resta pour les chrétiens, dès les premiers temps de la prédication évangélique, un objet de vénération et de pieuses visites, jusqu'à ce que l'empereur Adrien, savant en profanations, consacrât les bois et la caverne aux mystères d'Adonis [3]. La grotte qui avait vu naître le Dieu de pureté devint alors le sanctuaire d'un des cultes les plus impurs du paganisme. Il arriva pour la Crèche ce qui s'était passé pour le Calvaire : Constantin purifia ce qu'Adrien avait souillé, et l'impératrice Hélène, rendant au culte chrétien la grotte de la Nativité, comme elle lui avait rendu celle de la Mort, fit

1. Stetit in sepulchrum Rachel. Hieron., *Ep.* 86.
2. *Ep. ad Marc.*, ap. Hieron., passim.
3. Hieron., *Ep.* 49.

construire au-dessus une église, qui rivalisa de magnificence, sinon de grandeur, avec la basilique de Jérusalem[1]. Suivant le procédé déjà employé pour cette dernière, la grotte servit de crypte à l'église de Bethléem, un escalier tournant y conduisit de chaque côté de l'autel, et elle fut mise en communication avec les cavités environnantes par des corridors pratiqués dans le roc. C'est à cette crypte que couraient d'abord les pèlerins; Jérôme, Paula, Eustochium, tous enfin furent bientôt en prière devant la Crèche.

Peindre ici, d'après le témoin oculaire qui nous les transmet, les émotions de notre héroïne, comme je l'ai déjà fait à propos du Saint-Sépulcre, c'est encore écrire une page d'histoire; ces naïves manifestations du cœur en disent plus sur l'état moral d'un siècle que les plus ingénieuses dissertations philosophiques. Prosternée sur la pierre de Bethléem, Paula éprouva, comme au Saint-Sépulcre et à l'église de la Croix, un de ces états d'exaltation violente qui tiennent le milieu entre la vie réelle et la vision. « Je vous jure, disait-elle à Jérôme agenouillé près d'elle, que je vois l'Enfant divin enveloppé de ses langes... le voici! La Vierge-mère le prend dans ses bras; de quelle tendre sollicitude l'entoure son père nourricier!... J'entends son premier vagissement : là-bas retentissent le pas des bergers et le chant des anges!... » Elle voyait aussi les Mages, leurs présents, l'étoile miraculeuse rayonnant sur l'étable ; puis la scène changeait : au lieu de la joie, c'était du sang; c'étaient des larmes : Hérode furieux ordonnait le massacre de tous les enfants; des soldats, l'épée en main, les arrachaient du sein de leurs mères; Joseph et Marie fuyaient en Égypte... C'est

1. Euseb., *De vit. Constant.*, III, 41-43. — *Itin. Hierosol.*

ainsi que, ravie par la pensée, Paula s'abîmait dans la contemplation de l'insondable mystère : elle pleurait, elle souriait, elle priait en même temps.

Soudain on l'entendit s'écrier : « Salut, Bethléem[1], justement appelée « maison du pain, » car c'est ici qu'est né le vrai pain de la vie[2]! Salut, Éphrata « la fertile; » — fertile en effet, car Dieu lui-même a été ta moisson[3]! » Tous les passages prophétiques de l'Écriture se présentant alors à sa mémoire, elle les citait en latin, en grec, en hébreu, comme ils lui venaient; et ses pieuses compagnes faisaient assaut de mémoire avec elle. A propos du bœuf et de l'âne, elles se rappelèrent le verset d'Isaïe : « Le bœuf a reconnu son maître, et l'âne la crèche de son Seigneur, » et cet autre aussi : « Heureux celui qui sème sur les eaux, où le bœuf et l'âne enfoncent leurs pieds! » A ces mots du psalmiste : « Voici que nous avons appris qu'il était dans Éphrata, et nous l'avons trouvé au milieu des bois[4], » Paula qui parlait s'arrêta, et s'adressant à Jérôme : « Vous remarquerez, lui dit-elle, que j'ai traduit *il* et non pas *elle,* αὐτόν et non pas αὐτήν (elle citait en grec), c'est-à-dire Jésus et non sa mère, car il y a en hébreu *zo,* qui est bien le signe du masculin, comme vous me l'avez enseigné; vous voyez que je n'ai pas oublié vos leçons[5]. » Ainsi la science chez ces admirables pèlerins avait droit de se mêler aux élans de la dévotion la plus enthousiaste..

Les amis de Paula eurent peine à l'arracher de ces

1. Hieron., *Ep.* 86.
2. Bethléem, en hébreu, signifie effectivement maison du pain.
3. Telle est aussi la signification du mot Ephrata ou Efrata.
4. Psalm. CXXXI, 6.
5. Hieron., *Ep.* 86.

lieux, où un secret pressentiment semblait l'enchaîner. On eût dit que sa destinée se révélait tout entière à sa vue, quand on l'entendit s'écrier avec un accent prophétique : « Quoi ! misérable pécheresse, j'ai été jugée digne de baiser la Crèche où mon Seigneur a poussé son premier cri ! J'ai été jugée digne de prier dans cette caverne où une Vierge-mère a enfanté mon Dieu ! J'établirai ici ma demeure, parce que mon Sauveur y a placé la sienne ; et la patrie de mon Dieu sera aussi le lieu de mon repos[1] ! » La noble étrangère, venue des collines du Tibre, ne croyait pas si bien dire : le repos éternel devait commencer pour elle à Bethléem, et y peser longtemps sur ses os.

L'impatience les aiguillonnait cependant ; ils partirent, et, traversant, après un trajet de quinze cents pas, l'endroit appelé la tour d'Ader, où furent les pâturages de Jacob, et où les bergers, veillant dans la nuit de la Nativité, entendirent l'hymne de réconciliation entre le ciel et la terre, ils gagnèrent l'ancienne route, qui menait à Gaza. Bethsora leur fournit une station près de la fontaine où l'eunuque de la reine Candace, Juif prosélyte, converti au christianisme par Philippe, avait « changé de peau spirituelle[2], » comme disait Jérôme. Ce lieu était d'une rare beauté. La source sortie d'un roc tombait d'abord dans un bassin large et profond, où Philippe et l'eunuque avaient pu descendre tous deux pour le baptême par immersion ; elle s'en échappait ensuite par nappes, pour aller se perdre dans les fissures des rochers voisins. L'ancien pays des Philistins, avec Gaza, sa capitale, leur offrit le souvenir du

1. Hieron., *Ep.* 86.
2. Hieron., *ibid.*

fort Samson, le héros traditionnel de la contrée; ils visitèrent les plus curieux monuments des guerres hébraïques, puis, se détournant à l'est, ils suivirent le *vallon de la Grappe,* Escol, dont ils admirèrent en passant les vignobles[1]. C'est là que les explorateurs envoyés par Moïse dans la terre de Chanaan cueillirent cette grappe fameuse que deux hommes eurent peine à porter sur leurs épaules, en la suspendant à un bâton. Des raisins aussi miraculeux ne se retrouvaient plus, mais les vignobles d'Escol méritaient toujours leur renom de fertilité. D'Escol, la caravane passa dans la grande vallée de Mambré, antique résidence d'Abraham et à jamais célèbre par les récits de la Genèse.

Un respect, universel en Orient, entourait ce berceau de la plupart des peuples orientaux : on venait le visiter, non-seulement de toute la Judée, mais des contrées païennes au delà du Jourdain, de l'Idumée, de l'Arabie, des déserts habités par les Ismaélites; et le respect avait de bonne heure dégénéré en superstition. L'arbre traditionnel de Mambré, sous lequel Abraham avait reçu ses hôtes divins se rendant à Sodome, devint par la suite des temps l'objet d'un véritable culte; ses rameaux étaient perpétuellement chargés d'offrandes et d'*ex-voto;* on l'adorait comme une idole. L'empereur Constantin crut faire cesser l'idolâtrie en abattant l'arbre et en élevant à sa place une église chrétienne[2] : — l'idolâtrie se transporta sur un arbre du voisinage. Du reste, celui de Mambré avait maintes fois changé d'espèce et de lieu depuis les jours du premier patriarche. Au temps d'Abraham, c'était un chêne; au temps de l'his-

1. Hieron., *Ep.* 86.
2. Sozom., II, 4. — *Itin. Hierosol.*

torien Josèphe un térébinthe, et ce fut encore un térébinthe que Constantin sacrifia à ses scrupules religieux[1]; maintenant on montrait aux étrangers un chêne, et Jérôme put raconter sous son ombrage, aux amis qui l'accompagnaient, les détails que je viens de donner et que j'ai tirés en partie de ses livres. Ils ne quittèrent point Mambré sans aller visiter « la caverne double » achetée par Abraham pour y déposer le corps de Sara, et, gravissant une montagne assez escarpée, ils entrèrent dans la ville d'Hébron.

Hébron, une des plus anciennes cités des Chananéens, portait en hébreu le surnom de *Cariath-Arbé,* « la ville des Quatre-Hommes, » parce qu'elle renfermait les tombeaux d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, ainsi que celui du grand Adam, le père du genre humain[2], bien qu'une autre tradition place sa sépulture sous la montagne même du Calvaire. Abraham, Isaac et Jacob y avaient à leurs côtés, dans le même monument, Sara, Rébecca et Lia[3], leurs femmes; on ne dit pas qu'Ève y fût près d'Adam. Le monument d'ailleurs, orné de marbres précieux, était une œuvre des Juifs; les chrétiens y avaient ajouté une église. Nos pèlerins admirèrent, sur les flancs de la vallée, les bassins creusés jadis par Othoniel, pour l'irrigation des terrains de la plaine. C'était un indice remarquable de l'art des premiers Hébreux et du soin qu'ils apportaient à l'agriculture : nos voyageurs voulurent y voir aussi, tant l'interprétation mystique excitait leur imagination, un symbole du baptême, dont

1. Sozom., II, 4. — *Itin. Hierosol.* — Hieron., *Ep.* 86. — Hieron., *De loc. Hebr.*, V.

2. Hieron., *Ep.* 86.

3. *Itin. Hierosol.*

les eaux ont porté la vie dans les stérilités de l'ancienne Loi[1].

Le lendemain de cette course aux bassins d'Othoniel, Paula désira partir de grand matin pour la *ville de la Bénédiction* (*Caphar-Barucha*), lieu où le patriarche Abraham, comme dernier acte d'hospitalité, avait conduit les messagers divins, qui pouvaient de là découvrir Sodome. La pieuse caravane arriva au sommet du coteau quand le soleil était déjà levé. Un spectacle à la fois magnifique et triste frappa ses regards. Elle dominait le bassin de la mer Morte et l'emplacement ou plutôt le tombeau des villes maudites, Sodome, Gomorrhe, Adama et Séboïm. A ses pieds se dressait Engaddi, entouré de ses champs d'aromates, que Salomon appelait « un vignoble de baumiers. » Dans le lointain, vers le midi, et au-dessus de la périlleuse descente du Scorpion, se dessinaient Ségor, que l'Écriture compare à une génisse de trois ans, et, plus à l'ouest, les montagnes de Séir et leur désert peuplé par les fils d'Ismaël. Que de pensées assaillirent les pèlerins durant leur longue halte au théâtre des vengeances de Dieu! Que de salutaires réflexions sur cette justice patiente qui éclate, au moment venu, par des châtiments terribles et remplit d'horreur jusqu'à la nature elle-même! Montrant au loin, près de Ségor, la caverne où Loth, enivré par ses filles, avait donné naissance à la race incestueuse de Moab, Paula disait avec émotion à ses jeunes compagnes : « Voyez ce que peut produire l'intempérance : c'est du vin que sortent les crimes les plus affreux; n'en buvez pas[2] ! »

1. Hieron., *Ep.* 86.
2. Hieron., *ibid.*

Leur voyage dans l'ancien royaume de Juda était terminé; ils reprirent la direction de Jérusalem par le bord de la mer Morte, par Thécua, patrie du prophète Amos, et le torrent de Cédron. Chemin faisant, ils se délassaient par des conversations d'où la gravité n'excluait pas toujours l'enjouement, et Paula, d'un caractère habituellement mélancolique, s'échappait parfois en saillies d'une douce gaieté. On lui proposait de visiter, près d'Hébron, une vieille ville située sur une montagne assez raide, et appelée en hébreu *Cariath-Sèpher*, la *ville des Lettres*, parce qu'elle avait été, du temps des Chananéens, le siége d'une sorte d'académie religieuse, et sous les Israélites une cité lévitique. Paula ne s'en souciait pas, soit qu'elle n'éprouvât aucun désir de curiosité, soit qu'elle craignît la fatigue. « La ville des lettres! dit-elle en riant, nous n'en avons point besoin. On dédaigne la lettre qui tue, quand on a l'esprit qui vivifie. » Jérôme mêlait plus d'amertume à ses plaisanteries. Lui, qui avait tant souffert des persécutions du clergé romain, lui qui naguère s'élevait avec tant d'énergie contre l'intempérance des prêtres et la gloutonnerie des moines, n'épargnait point les allusions satiriques quand l'occasion s'en présentait. Passant un jour dans la ville de Bethphagé, un des grands siéges du sacerdoce lévitique, il fit remarquer malicieusement à ses amis que ce mot signifiait en hébreu la *ville des Mâchoires*[1].

La petite troupe venait de parcourir le midi de la Palestine; elle connaissait déjà, dans le nord, la zone qui confine à la grande mer; il lui restait à voir le centre de la Samarie et de la Galilée, ainsi que la vallée du Jourdain jusqu'à la mer Morte. Ce nouveau voyage

1. Hieron., *Ep.* 86. — Hieron., *De loc. Hœbr.*, t. II.

fut entrepris sans hésitation. Paula était devenue infatigable; non-seulement elle supportait les plus rudes montures, mais elle marchait à pied des heures entières, et gravissait même les pentes les plus escarpées. Les femmes qui la suivaient étaient toutes jeunes et animées d'ailleurs d'une pieuse curiosité. Il fut résolu qu'on partirait au plus tôt, et qu'on visiterait d'abord la montagne des Oliviers, dont les sentiers étroits et rocailleux n'effrayèrent personne.

Traversant donc la vallée de Josaphat et ses terrains plantés de vignes, laissant de côté la roche sur laquelle Judas Iscariote livra son maître[1], ils s'avancèrent parmi les oliviers et les palmiers jusqu'au monticule d'où Jésus ressuscité s'éleva au ciel. Hélène y avait fait bâtir, sous le vocable de l'*Ascension,* une basilique dans laquelle ils entrèrent. C'était une rotonde de médiocre grandeur, mais splendidement ornée : Jérôme fit remarquer que la coupole en restait ouverte, et il raconta la tradition, accréditée depuis Constantin, qu'aucun architecte n'avait jamais pu remplir le vide dans la portion où avait passé le corps du Christ. Il exposa avec plus de certitude l'ancien usage juif de brûler chaque année une vache rousse sur la montagne, et d'en répandre la cendre en expiation des péchés d'Israël. Il rappela aussi l'extase prophétique d'Ézéchiel et les chérubins du temple de Salomon émigrant sur la montagne des Oliviers pour y construire un temple nouveau. La vision s'est accomplie, affirmait-il; la basilique de l'Ascension, l'Église nouvelle, se dresse debout : — où sont donc même les ruines du vieux temple[2]?

1. *Itin. Hierosol.*
2. Hieron., *Ep.* 86. — *Itin. Hierosol.*

Du haut de la colline, le regard planait sur un des plus beaux paysages de la Judée, et on apercevait le couvent de Rufin occupant le côté opposé à la ville. Paula voulut-elle visiter ce monastère dont on lui avait fait tant d'éloges? Jérôme voulut-il revoir l'ami de son enfance, ou plutôt Rufin et Mélanie ne se trouvèrent-ils pas là pour les recevoir et faire en quelque sorte les honneurs du saint lieu où ils avaient dressé leur tente? Notre historien ne prononce même pas leurs noms; mais son récit fut composé plus tard, quand une inimitié implacable divisait ces deux hommes, et que l'inimitié avait rejailli jusque sur Paula elle-même. Croyons que si Rufin et Mélanie, comme on n'en saurait douter, se trouvaient alors à Jérusalem, ils assistèrent à la visite de nos voyageurs et les guidèrent sur le mont des Oliviers. De quels précieux détails historiques ces fatales rancunes nous ont peut-être privés! Avec quel intérêt on lirait aujourd'hui les entretiens des deux savants Dalmates, sur qui se partageait l'attention de l'Occident, non encore portée vers Augustin! Avec quel charme on suivrait, sous la plume d'un des interlocuteurs, leurs observations, tantôt pratiques, tantôt élevées, sur l'état du christianisme en Orient et en Occident, et les progrès du monachisme dans le monde entier! Comme on aimerait à retrouver dans leurs épanchements, après une si longue séparation, ici l'affection calme et protectrice de Rufin, là l'amitié enthousiaste et la parole animée de Jérôme; chez le premier, la logique glaciale, mais puissante; chez le second, l'éloquence et la passion: et, pour cadre à ce tableau, la terrasse du couvent des Oliviers, la ville de Jérusalem au-dessous, les campagnes de Bethléem au midi, celles d'Éphraïm au nord; et à perte de vue, à l'est et à l'ouest, les chaînes de mon-

tagnes s'échelonnant sans interruption entre la grande mer et la mer Morte! Si cette entrevue eut lieu, ce fut là sans doute que Paula puisa, dans les confidences de Mélanie, revenue récemment d'Égypte, le projet du grand voyage qu'elle accomplit l'année suivante.

LIVRE VI.

Suite du voyage de Jérôme et de Paula. — Béthanie et le sépulcre de Lazare. — Défilé d'*Adomin*. — Jéricho. — Visite au Jourdain; extase de Paula. — Montagnes d'Éphraïm. — Silo. — Puits de la Samaritaine. — Sichem et le mont Garizim. — Samarie; tombeau de Jean-Baptiste; Paula y assiste à une scène de possédés. — Nazareth. — Ascension du Thabor. — La mer de Tibériade. — Retour à Jérusalem. — La caravane repart pour Gaza et entre en Égypte. — Alexandrie. — Histoire de Didyme. — Description des déserts de Nitrie et de Scété. — Dangers du voyage. — Arrivée de Paula à la *Ville des Saints*. — Aspect de cette ville monastique; discipline des moines. — Visite aux ermites des cellules. — Sérapion, Pambon, Arsène. — Paula veut rester au désert; opposition de Jérôme. — Ils rentrent en Palestine par Maïuma

385-388.

I.

En quittant la montagne des Oliviers, la petite caravane fit route vers Jéricho, et s'arrêta d'abord à Béthanie, patrie de Lazare ainsi que de Marthe et Marie, ses sœurs. Paula voulut entrer dans le sépulcre du mort ressuscité, et visiter la maison des douces et aimantes filles, qui sont comme un gracieux symbole de la vie contemplative et de la vie réelle [1]. Bethphagé ne les retint pas, et ils gagnèrent, non sans un sentiment de secrète terreur, le défilé dangereux appelé *Adomin*, ou le *Pas du sang*. C'était un lieu redouté de tout temps et que l'Évangile avait choisi pour y placer la parabole du voyageur

1. *Itin. Hierosol.* — Hieron., *Ep.* 86.

percé de coups par des brigands, laissé sur la route par un prêtre et sauvé par un Samaritain. Quoique ce passage mal famé fût alors sous la garde d'un poste militaire romain, on ne cessait point de le regarder comme un repaire de meurtriers et de voleurs [1]. Nos voyageurs le franchirent sans accident, tout en devisant longuement sur la dureté du lévite, opposée à la sainte charité de l'infidèle [2]. Le sycomore de Zachée n'obtint d'eux qu'un coup d'œil; puis ils firent leur entrée dans Jéricho. Quel spectacle attristant y frappa leurs regards! Trois villes s'étaient succédé dans ce même lieu et y avaient superposé leurs ruines : une ville chananéenne détruite par Josué, une ville juive élevée avec les restes de la première et détruite par les Romains, une ville romaine détruite, elle aussi, par la guerre civile [3].

Rien ne survivait de tout cela que de rares maisons éparses, et à peine un village. On n'apercevait même plus dans la campagne l'arbre qui avait fait donner à Jéricho le surnom de *Ville des Palmiers* [4]; la nature avait été dans ses destructions aussi implacable que les hommes. Trois curiosités appelaient aux environs la visite des pèlerins : la maison de la courtisane, qui reçut chez elle les espions de Josué et fut seule sauvée du massacre des Chananéens; la fontaine amère qu'Élisée changea en source fécondante et douce en y jetant du sel : on montrait même un pot de terre qui avait, disait-on, appartenu au prophète; enfin les douze pierres enlevées du lit du Jourdain, par les douze tribus,

1. *Notit. imper. rom. Palest.* — Hieron., *De loc. Hæbr.*
2. Hieron., *Ep.* 86.
3. Joseph., *Hist. jud.*, IV, 8; V, 5.
4. Plin., *Hist. natur.*, V, 15. — Strab., XVI, II, 41.

comme un monument de leur passage, et dressées dans un champ où la tradition religieuse les avait en partie préservées[1] : Jérôme et ses compagnons s'y rendirent. Il leur restait à voir le Jourdain, dont ils étaient encore séparés par une plaine de deux lieues, aride et brûlante.

La chaleur était excessive, et pour échapper à ses ardeurs, Paula voulut qu'on partît la nuit. Le soleil commençait à paraître lorsqu'ils atteignirent les bords du fleuve, où un spectacle émouvant les attendait. L'astre s'éleva en face d'eux, derrière les montagnes d'Ammon, inondant de ses clartés l'ancien campement de Josué, le désert de Jean-Baptiste et le Jourdain lui-même, qui semblait porter à la mer Morte des nappes de feu. Paula se tenait debout sur la rive; oppressée par l'admiration, et, semblable à une prophétesse du passé, elle se mit à dérouler le tissu des merveilles dont ces grandes scènes avaient été témoins. Ici l'arche d'alliance fendant le courant du Jourdain et les lévites la suivant à pied sec; là le fleuve redressant ses eaux comme deux murailles pour laisser passer Élie et Élisée; puis le Christ lui-même, venant se courber sous cette onde, afin que, par la vertu de son baptême, le Créateur purifiât toutes les eaux terrestres, souillées des impuretés du déluge. Elle peignit alors le vrai soleil de justice, s'élevant sur le monde et dissipant les antiques ténèbres par des rayons mille fois plus resplendissants que ce soleil périssable qui éblouissait leurs regards. Arrachés avec peine à ce beau spectacle et devançant la chaleur du jour, ils entrèrent par la vallée d'*Achor*, c'est-à-dire du *Tumulte*[2],

1. Hieron., *Ep.* 86. — *Itin. Hierosol.*
2. De valle *Achor*, id est, *tumultus atque tubarum*. Hieron., *Ep.* 86.

dans les domaines de Benjamin et d'Éphraïm. Ils virent à Bethel le lieu où Jacob, pauvre et nu, couché sur la terre nue, n'ayant qu'une pierre pour soutenir sa tête, avait aperçu en songe l'échelle symbolique dont Dieu tenait l'extrémité, aidant les zélés à monter, et précipitant en bas les indifférents : ce fut du moins ainsi que Jérôme expliqua le rêve du patriarche. *Beth-el,* la *Maison de Dieu,* profanée par le culte du veau d'or sous le roi Jéroboam, et devenue, comme disaient les prophètes, *Beth-aven,* la *Maison du Crime,* n'était plus, au IVe siècle, qu'une bourgade sans importance, oubliée même des itinéraires[1].

A leur passage par la montagne d'Éphraïm, les voyageurs saluèrent de loin le tombeau de Josué et celui d'Éléazar, fils d'Aaron. Éphraïm, Benjamin, Bethel, Rama, qu'ils traversèrent, Gabaa, qu'ils avaient déjà visitée en venant de Joppé, tous ces lieux rappelaient la sombre tragédie du lévite et son sanglant dénoûment. A chaque pas, se dressait devant eux quelque souvenir de cet horrible drame. Ici, la femme violée par les Gabaonites était morte sous les outrages; là, le lévite avait placé le cadavre sur un âne, pour l'emporter à sa maison; plus loin, il l'avait dépecé en douze morceaux, envoyés aux douze tribus d'Israël, comme un appel à la vengeance. La vengeance ne s'était pas fait attendre, disait Paula, la tribu de Benjamin avait subi la juste extermination due à son crime. « Non, non, interrompait Jérôme, elle ne fut pas exterminée; Dieu ne le voulut pas, parce que, de Benjamin rentré en grâce et régénéré, devait sortir Paul, le grand apôtre des nations[2]. » Il exposait

1. Hieron., *Ep.* 86.
2. In Gabaa urbe, usque ad solum diruta, paululum substitit, recor-

alors comment six cents hommes, échappés au massacre, se réfugièrent dans le désert de Remmon, et comment, rappelés dans leur patrie, ils durent employer la violence et le rapt pour avoir des femmes des autres tribus, aucune fille ou femme benjamite n'ayant survécu au désastre. On montrait en effet à Silo les ruines d'un autel près duquel deux cents jeunes filles, attirées par une fête nationale, avaient été enlevées, au milieu des danses, par deux cents Benjamites, et arrachées à leurs familles. La ressemblance de cette histoire avec celle des Sabines fut de la part des voyageurs un objet de savantes remarques; peut-être même quelque aiguillon d'orgueil mondain entra-t-il au cœur des pieuses patriciennes, dont la lignée allait se perdre dans les obscurités du berceau de Rome.

Ce grave sujet les occupait probablement encore lorsqu'ils arrivèrent au puits de Jacob, puits fameux où Jésus, assis sur la margelle, fatigué et altéré, échangea avec la Samaritaine, pour un peu de l'eau qu'elle avait puisée, « la source de vie qui désaltère à jamais[1]. » Autour et au-dessus de ce puits, creusé dans le roc à une grande profondeur, avait été construite une église en forme de croix, où les voyageurs entrèrent[2] : l'orifice du puits, bien gardé d'ailleurs, était béant près de la clôture du chœur, et on n'en approchait qu'avec un saint frémissement. Au dehors se trouvait une piscine alimentée par la même source, et à quelques pas plus loin des platanes que la tradition faisait remonter jusqu'à

data peccati ejus, et concubinæ in frusta divisæ, et tribus Benjamin trecentos viros, propter Paulum apostolum reservatos. Hieron., *Ep.* 86.

1. Joann., IV, 5, 6 et seqq.

2. Hieron., *Ep.* 86. — *Itin. Hierosol.*

Jacob[1]. La route, en un court espace de temps, conduisait du puits à l'antique ville de Sichem, appelée sous la domination romaine Flavia Neapolis, en l'honneur de l'empereur Vespasien. Située dans une étroite vallée entre le mont Hébal et le mont Garizim, Sichem était devenue, lors de la séparation des dix tribus, la Jérusalem du schisme. Le temple bâti par les rois d'Israël sur la seconde de ces montagnes restait encore, pour ce qu'il y avait de Samaritains au IVe siècle, aussi sacré que le temple de Salomon pour les Juifs fidèles. La même destinée avait frappé d'ailleurs les deux temples rivaux : celui de Garizim n'était plus aussi qu'une ruine où l'on montait par trois cents degrés taillés dans le roc[2]. Il n'eut point la visite de Jérôme et de ses amis, qui se contentèrent de l'observer de loin, soit scrupule religieux, soit désir d'arriver plus vite à Samarie.

Un spectacle curieux et tout nouveau les attendait dans cette capitale des rois d'Israël, dédiée à l'empereur Auguste sous le nom de Sébaste, et ornée des plus splendides monuments par les rois de la race d'Hérode. Ces magnificences étaient encore debout, au moins en partie; mais ce n'était pas ce qui piquait la curiosité ou excitait l'admiration du pèlerin chrétien. Samarie était, à proprement parler, la ville de saint Jean-Baptiste, dont elle possédait le tombeau. Par un bizarre retour des choses de ce monde, l'homme qu'Hérode Antipas avait tué, comme un censeur incommode de ses cruautés et de ses débauches, régnait maintenant, comme un dieu plutôt que comme un roi, dans sa ville de prédilection, et éternisait le souvenir de ses crimes.

1. Antonin. Placent. — *Itin. Hierosol.*
2. *Itin. Hierosol.*

Le tombeau de Jean-Baptiste [1] avait la vertu de chasser les démons et de guérir les possédés : nul n'eût osé mettre en doute cette vertu surnaturelle sans être traité de blasphémateur et d'incrédule. Aussi de toutes les parties de la Judée, amenait-on les possédés à Samarie pour qu'ils y pussent trouver leur guérison. Lorsqu'arrivèrent nos voyageurs, un grand nombre de ces malheureux se trouvaient réunis autour du sépulcre, attendant le moment de paraître devant le saint et d'invoquer sa puissance. Il se passait là des choses capables de glacer de terreur les âmes les plus fortes. On n'entendait que gémissements et soupirs, cris inarticulés et sauvages; on ne voyait que contorsions et grincements de dents, signes auxquels le démon était censé manifester, dans le corps de ses victimes, ses propres tortures et sa fureur. « Quelle ne fut pas la surprise de Paula, nous dit Jérôme, quelle ne fut pas son épouvante, lorsque retentirent les rugissements de l'esprit des ténèbres, et qu'elle entendit des hommes hurler comme des loups, aboyer comme des chiens, frémir comme des lions, siffler comme des serpents, mugir comme des taureaux ! Les uns faisaient pirouetter leurs têtes avec la volubilité d'une roue; d'autres la courbaient en arrière jusqu'à ce que leurs cheveux balayassent la poussière du sol. Des femmes restaient suspendues en l'air par un pied, les vêtements rabattus sur le visage [2]. L'aspect de ces

1. Sebaste... in qua S. Johannis Baptistæ ossa sunt condita. Hieron., *Comm. Mich.*, I. — Hieron., *Ep.* 86.

2. Ubi multis intremuit consternata mirabilibus : namque cernebat variis dæmones rugire cruciatibus, et ante sepulcra Sanctorum ululare homines more luporum, vocibus latrare canum, fremere leonum, sibilare serpentum, mugire taurorum; alios rotare caput, et post tergum terram vertice tangere, suspensisque pede feminis, vestes defluere ad faciem. Hieron., *Ep.* 86.

affreuses misères émut à ce point Paula qu'elle se mit à fondre en larmes : elle pleurait et priait en même temps[1]. » Une visite au tombeau d'Élisée l'enleva à ces tristes impressions. Elle voulut aussi gravir à pied la montagne où s'étaient cachés, dans deux grandes cavernes, les cent prophètes fidèles, que Jézabel poursuivait, et qu'Abdias nourrit et sauva.

La caravane avait hâte de quitter cet épouvantable lieu; elle reprit son voyage vers le vallon calme et fleuri de Nazareth, « la nourricière du Christ[2], » comme disait Jérôme. Le savant Dalmate expliqua peut-être à ses compagnons, chemin faisant, ce que nous lisons dans ses livres, à savoir que le nom de Nazaréen avait passé primitivement de Jésus à ses disciples et aux fidèles, qui s'en faisaient gloire, avant d'avoir adopté celui de chrétien; mais que les Juifs et les païens continuaient à le leur appliquer par dérision et par injure. Quelles curiosités eurent-ils à visiter dans cette bourgade célèbre? Le récit ne le dit pas; il ne parle en aucune façon d'un oratoire de la Vierge, qu'on voit figurer plus tard parmi les monuments chrétiens et se transformer en église; l'*Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem* n'en fait pas non plus mention. Quoi qu'il en soit, les voyageurs demeurèrent peu de temps à Nazareth, se rendirent à Cana, premier théâtre des miracles du Christ; puis, rétrogradant un peu dans leur marche, se dirigèrent vers le Thabor.

Deux grands souvenirs, l'un religieux, l'autre profane, s'attachaient à cette montagne, non moins fameuse

1. Miserabatur omnium, et per singulos effusis lacrymis, Christi clementiam deprecabatur. Hieron., *Ep.* 86.

2. Inde cito itinere percucurrit Nazareth, nutriculam Domini. Hieron., *ibid.*

dans la topographie que dans l'histoire de la Palestine, et qui dresse son immense cône tronqué, flanqué de forêts, au milieu de la plaine de Galilée. Jérôme en faisait le lieu de la Transfiguration du Christ, quoique, suivant une indication donnée par le pèlerin de Bordeaux, une autre tradition plaçât l'événement divin au-dessus de Jérusalem, sur le monticule de l'Ascension [1]. Paula, qui partageait volontiers les opinions de son ami, voulut aller reconnaître au Thabor l'endroit où Pierre s'écriait dans sa joie : « Seigneur, il est bon de demeurer ici, nous y dresserons trois tentes [2] ! » C'était là le souvenir religieux, bien digne du Dieu de paix; l'autre était un souvenir de la fureur des hommes. Le Thabor avait dû à sa position abrupte et isolée dans ces vastes plaines le triste honneur d'être un observatoire de guerre et une forteresse. On y rencontrait à chaque pas des traces encore récentes de la guerre. L'historien Josèphe, héroïque défenseur de la Galilée, durant la lutte contre Titus [3], avait lui-même construit des ouvrages avancés avec une enceinte en partie debout, et les murailles d'un château fort occupaient le sommet du cône.

La fatigue de la marche avait été si grande à travers les sentiers raboteux et escarpés, que la caravane dut faire une halte prolongée sur ces ruines. Favorable pour la guerre, l'observatoire était commode aussi pour les voyageurs qui voulaient d'un coup d'œil embrasser tout le pays de Galilée et le cours du Jourdain supérieur. Paula, que les beautés de la nature saisissaient vivement, comme toutes les âmes tendres, se fit expliquer

1. *Itin. Hierosol.*

2. Domine, bonum est nos hic esse : si vis, faciamus hic tria tabernacula. Matth., XVII, 4.

3. Joseph., *Bell. Jud.*, IV, 7.

le tableau imposant qui se déployait sous ses yeux. Ils apercevaient à leur droite et dans le lointain, nous dit Jérôme, l'Hermon, point culminant de tout le Liban, et où le Jourdain prend sa source au milieu des neiges éternelles. Le fleuve, courant du nord au sud, apparaissait ensuite comme une ligne blanchâtre tracée à l'orient. A l'occident, on pouvait distinguer la Grande-Mer, et suivre le cours du fleuve Cison qui s'y jette, après de longs méandres à travers la plaine de Galilée, qu'il coupe par le milieu. La campagne était parsemée de villes et de bourgades, nommées dans l'Ancien et le Nouveau Testament. Ici on remarquait le lieu où la prophétesse Débora rendait la justice sous un palmier, et celui où, par ses conseils, l'armée de Sisara fut anéantie; là, le bourg de Béthulie, patrie de Judith; plus loin, Endor, avec son autre prophétesse et ses évocations magiques; enfin, au midi et sur la rive même du Cison, Naïm, où Jésus ressuscita le fils de la veuve, et qui était encore au IVe siècle une ville assez importante. Dans la relation malheureusement trop résumée de ce voyage, Jérôme nous retrace cependant avec complaisance les grandes lignes de ce tableau, comme s'il avait encore vivants dans la pensée sa propre émotion et l'enthousiasme de son amie[1].

Ils touchaient au bout de leur pèlerinage, et Jérôme en précipite le récit. « Le jour finirait plus tôt que mes paroles, nous dit-il, si je voulais énumérer tous les lieux parcourus par la vénérable Paula[2]. » Il cite Capharnaüm, où nos pèlerins ne virent plus sur le front de la

1. Hieron., *Ep.* 86.

2. Dies me priusquam sermo deficiet, si voluero cuncta percurrere, quæ Paula venerabilis fide incredibili pervagata est. Hieron., *ibid.*

ville superbe et incrédule que le signe de son châtiment[1]. Traversant le lac de Génézareth « sanctifié par la navigation du Seigneur, » ils visitèrent le désert témoin de la multiplication des pains. Tibériade enfin les reçut dans ses murs, où le voyage se termina.

Cette dernière de toutes leurs stations ne fut probablement pour Jérôme ni la moins agréable ni la moins fructueuse. Nous avons fait remarquer avec quel soin cet admirable voyageur, partout où il passait, recherchait les Juifs instruits pour causer avec eux, leur proposer des difficultés et s'éclairer de leurs lumières. La position exacte des endroits cités dans les Écritures, leurs noms, la signification de ces noms lui paraissaient une étude indispensable à qui veut saisir la Bible au vif et surtout la commenter. Il disait à ce sujet que, « de même que l'on comprend mieux les historiens grecs quand on a vu Athènes, et le troisième livre de l'*Énéide* quand on est venu par Leucate et les monts Acrocérauniens, de la Troade en Sicile, pour se rendre ensuite à l'embouchure du Tibre : de même, on voit plus clair dans les saintes Écritures quand on a parcouru la Judée, interrogé les souvenirs de ses antiques cités, étudié sa géographie[2]. »

« Ce travail, ajoute-t-il, j'ai pris soin de le faire avec les plus érudits des Hébreux : j'ai parcouru avec eux la contrée que proclament toutes les bouches chré-

1. Et tu, Capharnaüm, numquid usque in cœlum exaltaberis? Usque, in infernum descendes. Matth., XI, 23.

2. Quomodo Græcorum historias magis intelligunt, qui Athenas viderint; et tertium Virgilii librum, qui a Troade, per Leucaten et Acroceraunia, ad Siciliam, et inde ad ostia Tiberis navigaverint : ita Sanctam Scripturam lucidius intuebitur, qui Judæam oculis contemplatus sit, et antiquarum urbium memorias, locorumque vel eadem vocabula, vel mutata cognoverit. Hieron., *Præf. in Paralip.*, t. I.

tiennes[1]. » Or il y avait à Tibériade plus que des érudits isolés, il y existait une société de rabbins et une académie hébraïque. Après la ruine du temple et la dispersion des Juifs sous Titus, tout ce qu'il y avait de docteurs à Jérusalem et de Juifs instruits, attachés à l'ancienne Loi, s'étaient retirés à Tibériade, où ils avaient fondé une école célèbre, celle d'où est sortie la Mischna. Ces rabbins s'occupaient beaucoup d'interprétation biblique. Jérôme dut les rechercher avec un empressement qui sans doute aussi fut réciproque, malgré l'opposition des croyances et la différence des points de vue. C'est alors probablement qu'il se lia avec le rabbin Barraban, appelé aussi Baranina, homme admiré pour sa science, estimé pour son caractère, et qui le servit efficacement dans ses travaux[2]. Le grand docteur chrétien rentra donc à Jérusalem avec un trésor de renseignements et de notes qu'il avait conquis sur l'ennemi, comme jadis les vases d'Égypte, emportés par Israël. Mais le plus précieux trésor était dans sa vaste mémoire, qui valait à elle seule toutes les notes et toutes les bibliothèques du monde.

II.

Ils avaient vu le passé du christianisme dans son berceau ; il leur restait à le voir vivant et agissant dans

1. Nobis curæ fuit, cum eruditissimis Hebræorum, hunc laborem subire, ut circumiremus provinciam, quam omnes Christi ecclesiæ sonant. Hieron., *Præf. in Paralip.*

2. Hieron., *Ep.* 41. — *Comm. Isa.*, XXII. — *In Ruf.*, I, pass., II et pass.

un de ces grands corps cénobitiques, où l'esprit du siècle trouvait la perfection de la vie chrétienne. Aiguillonnée par l'exemple de Mélanie, Paula voulait visiter Nitrie, cette *Ville du Seigneur*[1] ou *des Saints*, comme on l'appelait, qui n'avait pas sa pareille dans la chrétienté, et auprès de laquelle les monastères de l'île de Chypre n'étaient guère plus que le conventicule de Marcella auprès des fondations d'Épiphane. Elle voulait aussi se plonger dans la poésie mystique du désert, en contemplant ces héros du monachisme dont les légendes avaient fait tant de fois battre son cœur, et ses désirs étaient partagés par ses jeunes compagnes. Jérôme déclarait qu'il ne les quitterait point. Il trouvait dans ce voyage l'occasion de continuer en Égypte son travail d'exploration biblique, qu'il n'avait fait que commencer en Judée. Tous se préparèrent donc avec joie, et la caravane, organisée pour un voyage plus long et plus aventureux que celui qu'ils venaient d'accomplir, gagna, de toute la vitesse de ses montures, la ville philistine de Gaza.

Ils ne purent cependant traverser Socoth sans que Paula eût la fantaisie de visiter la fontaine de Samson, jaillie d'une dent de la fameuse mâchoire d'âne, et de se désaltérer à cette eau[2]. Marasthim lui donna une tentation pareille, elle voulut aller prier sur le tombeau du prophète Michée, changé en église[3]. Gaza, qu'ils connaissaient, ne les arrêta point, et leur passage par le désert des Amalécites ne fut troublé d'aucun incident

1. Oppidum Domini, Nitria. Hieron., *Ep.* 86.

2. Et in Socoth atque apud fontem Samson, quam de molari maxillæ dente produxit, subsistam parumper : et arentia ora colluam... Hieron., *ibid.*

3. Morasthim, sepulcrum quondam Micheæ prophetæ, nunc ecclesiam. Hieron., *ibid.*

fâcheux, quoiqu'ils côtoyassent la dangereuse frontière des Iduméens et des Coréens infestée par les Arabes. Le seul désagrément de leur route fut la fatigue causée par ces sables mobiles, qui se dérobaient sous le pied des montures, et où s'effaçaient en un clin d'œil les vestiges des hommes. Cheminant au plus près possible de la mer, ils tournèrent le cap et les lacs de Casius, et se trouvèrent bientôt en face du fleuve Sior, près de son embouchure pélusiaque. C'est par ce nom de Sior, qui signifiait *le bourbeux, le troublé*[1], que les anciens Hébreux désignaient ou ce bras du Nil ou le Nil tout entier, et nos érudits voyageurs se gardèrent bien de lui en appliquer un autre, par respect pour la science. Péluse, qui n'avait point de souvenirs bibliques, ne les retint pas; ils coururent au contraire à Tanis chercher dans les roseaux du fleuve la trace du berceau de Moïse, et dans la terre de Gessen les pas des Israélites fugitifs. Chemin faisant, Jérôme observa que les cinq villes égyptiennes qu'il traversait parlaient la langue chananéenne. Il remarqua aussi que le Nil, à ses sept embouchures, était si faible qu'on pouvait presque le franchir à pied sec. « Comment, demandait-il aux Égyptiens, de si faibles eaux peuvent-elles être dirigées et utilisées pour la fertilisation d'un si grand pays, et comment les relations des villes et les transports du commerce peuvent-ils avoir lieu sur un pareil fleuve? » Il apprit alors qu'un peu plus haut le Nil coulait à pleins bords, entre deux digues élevées le long de ses rives; que ces digues avaient une hauteur déterminée, de telle façon que, si le niveau des eaux ne dépassait pas les bords supérieurs,

1. Veniam ad Ægypti fluvium *Sior*, qui interpretatur *turbidus*. Hieron., *Ep.* 86.

l'année restait stérile ; et que, si, par l'incurie des gardiens ou par la violence du courant, le rempart de digues venait à se rompre, l'inondation dévastait la terre au lieu de la féconder[1].

Il apprit encore que la navigation se pratiquait à la remonte au moyen d'un halage à dos d'homme, dont les manouvriers se relevaient de station en station, et qu'au nombre des stations on calculait la longueur du trajet[2]. Il se fit renseigner sur la défense de l'Empire romain du côté de l'Éthiopie, sur l'existence de la tour de Syène et le camp retranché de Philæ, sur les fameuses cataractes, en un mot sur tout ce qui regardait la configuration du pays, ses divisions, ses habitants. Il étudia tout, afin de se servir de ces renseignements, comme il le fit en effet, dans l'interprétation de l'Ancien Testament. Coupant ainsi la basse Égypte en travers, d'un bras à l'autre du Nil, nos voyageurs arrivèrent enfin à sa bouche occidentale, et saluèrent de leurs acclamations la ville de Nô.

Sous ce nom d'une antique bourgade pharaonique, Nô n'était pas moins que la grande Alexandrie, métropole de toute l'Égypte et une des capitales du monde romain[3]. Ce ne fut pourtant point l'admirable beauté de son port qui les intéressa le plus, ni le souvenir du conquérant macédonien, ni celui de Pompée, de César, de Cléopâtre, dont les aventures se lisaient, en même temps que leurs noms, sur tous les monuments de la ville : sans être indifférent aux choses de l'histoire, Jérôme avait un but plus précis. Alexandrie renfermait alors

1. Hieron., *Ep.* 86. — *In Isa.*, IV, t. III. — *In Ezech.*, IX, t. III.
2. Hieron., *in Joël.*, t. III.
3. Urbem Nô, quæ postea versa est in Alexandriam. Hieron., *Ep.* 86.

dans ses murs un docteur chrétien dont il ne connaissait que quelques ouvrages, mais dont il avait entendu parler par ses maîtres d'Antioche, de Laodicée, de Constantinople, comme d'un rival d'Athanase et d'un philosophe digne d'être placé assez près d'Origène. Ce grand docteur se nommait Didyme, nom à présent bien inconnu : il était aveugle. Rien n'est plus digne peut-être des sympathies de l'historien que ces gloires éphémères d'un siècle, ignorées des autres, et mortes avec le sentiment qui les avait produites, mais qui ont, à un certain moment, illustré leur pays et enthousiasmé les contemporains. Didyme, à ce prix, mérite une mention particulière dans ces récits.

Il était Égyptien, né de parents chrétiens et chrétien lui-même. Un affreux malheur l'avait frappé dans sa première enfance : il n'avait pas encore cinq ans, et commençait à peine à connaître ses lettres, quand un mal soudain lui enleva complétement la vue. Le magnanime enfant ne se rebuta point : il acheva d'apprendre à lire au moyen de caractères mobiles qui lui servaient à composer des mots et des phrases[1]. Il sut bientôt ce que les clairvoyants pouvaient savoir, et bien plus qu'ils ne savaient : l'étude était devenue la seule condition de sa vie. Assidu aux leçons des professeurs les plus célèbres, il étudia tout : grammaire, rhétorique, poésie, philosophie, mathématiques et jusqu'à la musique, qui faisait alors partie de cette dernière science. Nul n'interprétait mieux Platon, nul ne parlait si bien d'Aristote. Ce qu'on citait surtout comme une merveille, c'est qu'étant aveugle, il sût résoudre les problèmes les plus compli-

1. Admodum adolescens, quum jam prima litterarum elementa didicisset, in morbum oculorum incidit. Socr., IV, 25.

qués de la géométrie sur des figures qu'il n'avait jamais vues. Dans la science sacrée, ses prodiges surpassaient tout cela. Didyme savait par cœur les deux Testaments, de manière à en réciter, rapprocher, commenter les textes avec la sûreté de mémoire que les travaux d'interprétation réclament[1]. Il connaissait également à fond les autres livres chrétiens.

Alexandrie était encore le siége de cette haute école d'exégèse, où la philosophie servait d'introduction à la théologie, et Platon d'initiateur à l'Évangile. La chaire fondée au Ier siècle par Pantène, transmise par lui à Clément, et par Clément à un disciple qui les éclipsa tous deux, Origène, cette chaire était maintenant occupée par Didyme. Origène y régnait toujours dans l'enseignement de ses successeurs : par la profondeur de sa science et la hardiesse de sa pensée, il était devenu l'âme de l'école alexandrine. Didyme l'admirait, sans le suivre dans les hypothèses aventureuses où s'était égaré son génie, et, tout en repoussant certaines erreurs sur lesquelles l'Église avait prononcé et se gardant des autres, il l'aimait, il le proclamait son maître ou plutôt son oracle. Tel était Didyme, et ce fanatisme d'école ne le fit jamais dévier de la vraie foi; le courage avec lequel il défendit la cause de la consubstantialité dans les disputes de l'arianisme lui valut toute l'affection d'Athanase. Les évêques les plus éminents de la Syrie comme de l'Asie Mineure venaient se faire écoliers pour l'entendre, tant sa parole avait d'élévation et de charme; les moines d'Égypte désertaient leurs solitudes pour se trouver sur son passage et l'apercevoir un moment. On raconte que le grand Antoine (on le qualifiait ainsi) étant

1. Théodoret., IV, 29. — Sozom., III, 15. — Socr., IV, 25.

venu le visiter du fond de son désert, voisin de la mer Rouge, Didyme l'accueillit avec intérêt, car Antoine joignait un esprit droit et un cœur généreux à une foi inébranlable. Et comme il lui arriva pendant leur entretien de gémir sur sa cécité, le moine l'interrompit : « O Didyme, s'écria-t-il dans un élan d'enthousiasme, ne parle pas ainsi ! Ne te plains pas du lot que le ciel t'a fait ! Si Dieu t'a refusé les yeux du corps, qui sont communs à tous les hommes et même aux animaux les plus immondes, aux serpents, aux lézards, aux mouches, il t'a donné les yeux des anges pour le contempler face à face [1]. »

On devine l'empressement de Jérôme à converser avec le savant aveugle. Il courut chez Didyme dès son arrivée et le revit ensuite presque tous les jours, car l'Égyptien et le Dalmate se prirent d'un goût sérieux l'un pour l'autre. Paula accompagnait son ami à ces conférences, où toutes les sciences de ce temps étaient passées en revue, pour venir appuyer la vérité évangélique, et elle ne tarissait pas d'admiration. Ainsi jadis son ancêtre Scipion écoutait Lélius lui révélant les arts de la Grèce. Jérôme nous dit que, si par hasard il oubliait l'heure de la visite, elle était la première à la lui rappeler, n'osant pas, sans doute, se rendre seule chez Didyme de peur d'encourir le blâme de présomption ou d'importunité. Un mois s'écoula dans ces confidences du savoir et de la piété. Jérôme en rapporta plusieurs traités devenus rares même en Orient, et l'érudit docteur

1. Non est grave nec dolendum, o Didyme, quod oculis careas, quibus lacertæ, mures et vilissima prædita sunt animalia, sed beatum potius et secundum est, quod perinde atque Angeli oculos habeas, quibus Deum perspicue contemplaris, et veram notitiam exacte percipis. Sozom., III, 15. — Socr., IV, 25

voulut bien composer pour lui, et à sa demande, des commentaires sur les prophéties de Michée, d'Osée et de Zacharie. Bien des années après, Jérôme, au comble de la gloire, proclamait heureux entre tous les jours de sa vie, ceux qu'il avait passés dans ces doux entretiens. Le nom de Didyme resta sacré pour lui, lors même qu'il se mit à combattre avec passion l'origénisme, en la personne de Rufin. Il disait avec une grâce charmante de son ami d'Alexandrie, qu'il lui plaisait d'appeler son maître : « Cet aveugle est vraiment un *voyant*, dans toute la force du mot hébreu appliqué aux prophètes. Son regard plane au-dessus de la terre ; Didyme a ces yeux que l'Écriture loue dans l'épouse du Cantique des cantiques, et ceux-là aussi que le Christ nous ordonne de lever en haut, pour voir si les campagnes sont blanches et les épis déjà mûrs[1]. »

Cependant le temps paraissait long aux compagnons de Jérôme et de Paula : rien ne les intéressait plus dans Alexandrie, et la vue de nombreux solitaires établis dans les environs (car la vie monastique, sortie du désert, commençait à assiéger les villes[2]) aiguillonnait leurs désirs : Nitrie les appelait. La caravane se remit donc en marche, et nous la suivrons dans cette nouvelle excursion. Mais, pour l'intelligence de notre récit, nous devons exposer d'abord ce que c'était que ce lieu fameux, dans quelle contrée de l'Égypte il était situé, et par quels chemins on s'y rendait.

1. Didymus vero meus, oculum habens sponsæ de Cantico canticorum ; et illa lumina quæ in candentes segetes sublimari Jesus præcipit ; procul altius intuetur : et antiquum nobis morem reddidit, ut *Videns* vocetur Propheta... Hieron., *Pæfat. Didym. de Spir. sanct.*, t. IV.

2. Les monastères établis autour d'Alexandrie ne renfermaient pas moins de deux mille moines. « Circiter bis mille. » Pallad., *Lausiac.*, c. 7.

III.

Quand on descend de la haute dans la moyenne Égypte, en suivant le cours du Nil, on voit les deux chaînes de montagnes parallèles, qui forment son lit jusque-là, se séparer à la hauteur de l'ancienne Memphis. Celle de droite, sous le nom de chaîne arabique, se dirige obliquement vers la mer Rouge et l'isthme de Suez; celle de gauche projette deux grands rameaux, le premier vers le lac Maréotide, au midi d'Alexandrie, le second plus à l'ouest, vers la Méditerranée, à travers les sables de la Libye : c'est ce qu'on appelle la chaîne libyque. Entre ces deux rameaux et les collines du Nil d'un côté, les sables libyens de l'autre, s'ouvrent deux larges vallées, dont la plus orientale renferme des terrains nitreux et plusieurs lacs salés[1], et la plus occidentale, remplie de sables et sans végétation, semble avoir été un ancien bras du Nil, et porte encore aujourd'hui parmi les Arabes le nom de Fleuve-sans-Eau[2]. Ces deux vallées, séparées l'une de l'autre par un plateau de quatorze lieues dans sa plus grande largeur, composaient les domaines monastiques de Nitrie et de Scété. Rien de plus stérile, rien de plus attristant que ce royaume de la solitude avec ses sombres spectacles et ses privations pour ceux qui l'habitaient[3], ses périls

1. Sozom., VI, 31. — Strab., VII, 1. — Elle porte aujourd'hui le nom de vallée du Natron.

2. *Mémoires de l'expédition française en Égypte :* Vallée du Natron.

3. Est enim locus terribilis, et alienus ab omni consolatione. Pallad., *Lausiac.*, c. 86.

pour les curieux ou les dévots qui venaient le visiter.

Trois routes y conduisaient en partant d'Alexandrie, routes inégalement longues, et qui présentaient chacune son caractère particulier de fatigues et de dangers. La première franchissait d'abord le lac Maréotide et longeait ensuite la vallée, au milieu des cristallisations de nitre et des marécages salins, jusqu'à la montagne qui formait le centre des établissements monastiques; mais le lac, soumis aux vents du large, et parfois agité comme la mer, était redouté pour plus d'un naufrage[1]; souvent aussi les fondrières de la vallée devenaient impraticables. La seconde route se dirigeait à l'ouest, entre la mer et le lac Maréotide, jusqu'à son extrémité, puis, tournant au midi, gravissait, à travers les sables, le contre-fort qui séparait de la vallée de Nitrie celle du Fleuve-sans-Eau. Cette route passait par un pays désolé, qui n'offrait au voyageur ni une goutte d'eau ni un brin de verdure[2]. L'aventureuse Mélanie avait voulu la suivre pendant sa tournée en Égypte : elle faillit d'abord être enlevée avec Rufin par une bande d'Arabes embusqués près de la mer, et ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval; puis son escorte, mal fournie de vivres et peut-être égarée, fut sur le point de mourir de faim et de soif[3]; il fallut qu'elle lui abondonnât ses provisions au risque d'en manquer elle-même.

La troisième route enfin remontait le Nil jusqu'à

1. Pallad., *Lausiac.*, c. 150.

2. Sulp. et Cassian., *Vit. Patr.*, IV. — Rufin en énumère les périls et les difficultés dans un morceau curieux. Mélanie et lui furent sept fois sur le point d'y perdre la vie. Ruf., *Vit. Patr.*, II, *Epilog.*

3. Ambulantes per solitudinem, fame et siti prope fuimus exanimati. Pallad., *Lausiac.*, c. 150.

Memphis ou Arsinoé, et débouchait de là dans l'une ou l'autre vallée, en les prenant à leur origine; mais on rencontrait du côté de Nitrie des flaques d'eau profondes laissées par les inondations du Nil et remplies d'animaux malfaisants. Mélanie, qui se hasarda aussi sur cette route, en éprouva les rudes inconvénients. Une fois qu'elle traversait un de ces petits lacs mobiles, où se jouaient parmi les fleurs et les plantes aquatiques une multitude d'animaux de toute espèce, et qu'elle se récriait sur la beauté du site, sa voix réveilla des crocodiles monstrueux endormis sous des touffes de joncs, et qui accoururent vers elle la gueule béante[1]. Elle était perdue, sans le dévouement des Égyptiens qui l'accompagnaient et sans un secours inespéré, celui de Macaire, le fameux anachorète, qui habitait sur un rocher voisin et arriva à temps pour la délivrer. Jérôme, qui avait à répondre d'une femme et de tout un troupeau de jeunes filles, n'osa affronter ni les crocodiles ni les Bédouins : il choisit la route par le lac Maréotide, comme la plus directe et la plus sûre.

La traversée fut bonne, mais avec le trajet de terre commencèrent les tribulations. Une brume épaisse et fortement salée, qui remplissait le vallon pendant la nuit, semblait se solidifier au lever du soleil, et retombait en petits cristaux comparables à du grésil. On marchait sur des aiguilles de nitre et des espèces de glaçons à pointes aiguës, qui entraient dans le sabot des chevaux et perçaient la chaussure des guides. Nos voyageurs pénétrèrent bientôt dans des marécages, les uns profonds à s'y perdre, hommes et bêtes, les autres pestilentiels dès que cette boue infecte se trouvait remuée,

1. Pallad., *Lausiac.*, c. 150. — Ruf., *loc. cit.*

de sorte qu'on y courait le double risque d'être englouti ou suffoqué. Il leur fallut bien du courage; mais la vue de la montagne de Nitrie, qu'ils avaient en perspective, soutenait leur force et les ranimait. Placée à peu près à mi-chemin entre Alexandrie et Memphis et détachée de la chaîne libyque, elle dominait toute la vallée. On apercevait de loin l'église qui couronnait son sommet, les cinquante monastères qui garnissaient ses flancs et son pied, et l'ancien bourg de Nitrie, habité par une population indigène. Cet ensemble formait la Ville du Seigneur ou des Saints. Les cinquante monastères étaient tous sous la même règle cénobitique, et sous le gouvernement du même abbé. Ils dépendaient en outre de l'évêque d'Hermopolis la Petite, ville riveraine du Nil, à l'orient des collines libyques. On trouvait, soit dans le bourg de Nitrie, soit dans un endroit de la cité monastique, comme je le dirai plus loin, des boulangers, des bouchers, des pâtissiers, des marchands de vin, des médecins, en un mot tout ce qui était nécessaire soit aux étrangers de passage ou à demeure, soit aux cénobites malades [1].

A douze milles environ de ce chef-lieu, plus au midi, et dans les nombreuses fissures de la chaîne libyque non moins que dans la vallée, s'étendait le quartier des Cellules : c'est ainsi qu'on nommait plus particulièrement les retraites des anachorètes. Là régnait la vie solitaire dans son isolement le plus farouche. Les cavernes naturelles, les cabanes de feuilles, les huttes souterraines qu'habitaient ces ermites étaient disposées de manière qu'ils ne pussent ni s'entendre ni même s'aper-

1. Pallad., *Lausiac.*, c. 7, 14, 150. — Ruf., *Vit. Patr.*, II, c. 22. — Sozom., VI, 31.

cevoir les uns les autres[1] ; ils ne se recherchaient qu'en certaines circonstances et pour s'assister alors mutuellement. Les Cellules dépendaient de la Ville des Saints, et n'avaient pas d'autre église que la sienne. Enfin, à un jour et une nuit de marche, et probablement sur l'aride terrasse qui séparait la vallée de Nitrie de celle du Fleuve-sans-Eau, s'élevait un monastère en comparaison duquel les couvents de Nitrie étaient presque un Éden : le monastère de Scété, dont la seule vue faisait peser sur l'âme comme une tristesse mortelle. Il n'admettait que des vocations en quelque sorte désespérées. C'est de lui surtout qu'on pouvait dire ce mot d'un religieux de Nitrie à Mélanie, qui dépassait le seuil d'un des couvents : « Arrêtez, madame ; on entre ici, on n'en sort pas[2] ! »

L'hospitalité exercée dans la Ville des Saints ne manquait pas d'une certaine grâce à l'égard des visiteurs, et quand on savait que les arrivants étaient des gens de distinction ou des moines appartenant à d'autres pays, l'accueil redoublait d'empressement. Rufin nous dépeint dans les termes suivants celui qu'ils reçurent, Mélanie et lui, quand ils se présentèrent sur la montagne : « Aussitôt qu'on nous vit approcher, dit-il, et que ces saints reconnurent que nous étions des frères étrangers, ils s'élancèrent soudain au-devant de nous, comme un essaim d'abeilles. » C'étaient des religieux non reclus chargés du service extérieur, car les autres se tenaient enfermés dans des enceintes murées, gardées aussi soi-

1. Habitant locum desertum, et habens cellas magno inter se intervallo disjunctas, ut nullus possit cognosci ab altero, neque cito videri, nec vox audiri. Pallad., *Lausiac.*, c. 42. — Sozom., VI, 31.

2. Janitor presbyter, nullum permittebat egredi, nequem alium ingredi, præterquam si quis vellet illic usque ad mortem permanere. Pallad., *Lausiac.*, c. 6. — Ruf., *Vit. Patr.*, II, c. 29.

gneusement que des places de guerre. « Ces frères, continue Rufin, laissèrent paraître une vive gaieté et un grand plaisir à nous recevoir. Les uns apportaient des pains, d'autres des peaux de bouc remplies d'eau, car l'eau de la vallée était saumâtre; mais il y avait vers le pied de la montagne une fontaine excellente. Nous fûmes conduits à l'église, puis on nous lava les pieds, qu'on essuya avec des linges, non pour nous soulager de la lassitude du chemin, mais pour ranimer dans nos âmes la force et la santé spirituelles par cet office de charité[1]. » Telle avait été la réception de Mélanie : celle de Paula présenta plus d'appareil comme plus de solennité. L'évêque d'Hermopolis, Isidore, informé de son départ, soit par le gouverneur d'Alexandrie, soit par Didyme lui-même, avait voulu y présider en personne. Son clergé, rangé autour de lui, était au grand complet. Il avait même convoqué une partie des anachorètes des Cellules et des cénobites des couvents : on eût dit un peuple que son chef commandait, sous des ornements épiscopaux[2]. Dès que Jérôme, Paula et leurs compagnons, ayant mis pied à terre, commencèrent à gravir la montagne, la procession s'ébranla et descendit à leur rencontre, au chant des hymnes et des psaumes. Ce spectacle inattendu et magnifique les remplit tous d'une émotion que Paula trahissait par des larmes à peine contenues. Aux compliments de bienvenue que lui fit Isidore, elle répondit

1. Huic ergo cum appropinquavimus loco, ubi peregrinos fratres appropinquare senserunt, continuo velut examen apum, singuli quique ex suis cellulis proruunt, atque in obviam nobis læto cursu et festina alacritate contendunt, portantes secum quam plurimi ipsorum urceos aquæ et panes... Tunc deinde susceptos nos adducunt primo cum psalmis ad ecclesiam, lavant pedes... Ruf., *Vit. Patr.*, II, c. 21.

2. Hieron., *Ep.* 86.

modestement « qu'elle se réjouissait de cet accueil pour la gloire de Dieu, mais qu'elle se sentait indigne de tant d'honneur[1]. » Prenant place aux côtés de l'évêque, nos voyageurs s'acheminèrent avec lui vers l'église, tandis que la montagne et les vallons environnants retentissaient des sons de la sainte musique.

L'église, d'une architecture très-simple, était assez vaste pour contenir la multitude qui s'y pressait le dimanche, car on comptait alors dans les couvents environ cinq mille cénobites, et l'empereur Valens, quelques années auparavant, en avait extrait de force un pareil nombre pour en faire des soldats et les incorporer dans ses légions. Six cents anachorètes répandus dans les Cellules n'avaient pas non plus d'autre lieu pour entendre la messe. Ils s'y réunissaient seulement le samedi et le dimanche[2], et les absences révélaient soit des morts, soit des maladies graves advenues pendant la semaine : l'office terminé, on courait alors vers la cellule de l'absent, pour savoir ce que Dieu avait ordonné de lui[3]. Huit prêtres, assistés de diacres et de sous-diacres, étaient attachés au service de cette église ; mais le premier d'entre eux célébrait seul les saints mystères, faisait seul les exhortations, décidait seul en matière spirituelle ; les autres se tenaient au-dessous de lui dans une attitude de profonde obéissance. Arrivait-il à quelqu'un des religieux une lettre intéressant la communauté, il la montrait d'abord au prêtre, qui en autorisait ou en défendait la lecture publique. Jérôme admira cet ordre

1. Lætabatur quidem ad gloriam Domini, sed se indignam tanto honore fatebatur. Hieron., *Ep.* 86.

2. Veniunt ad ecclesiam Sabbato solum et Dominico. Pallad., *Lausiac.*, c. 7.

3. Sozom., VI, 31.

parfait, dont n'approchaient pas les monastères de Syrie. Ayant remarqué, près de l'église, trois palmiers, aux branches desquels étaient suspendus trois fouets, les visiteurs en demandèrent la raison, et il leur fut répondu que chacun de ces palmiers, suivant la règle de Macaire, était destiné à servir de pilori pour la fustigation de certains coupables. Le premier était réservé aux moines convaincus d'infraction à la discipline; le second aux voleurs, s'il s'en trouvait dans la contrée; le troisième aux criminels fugitifs ou aux étrangers qui tentaient d'échapper à la justice civile en se couvrant de la sainteté du lieu. On leur faisait embrasser le palmier, et on leur administrait un nombre de coups de fouet proportionné à leurs démérites[1].

En parcourant le plateau de la montagne, ils aperçurent sept moulins employés à moudre le grain des couvents, et une maison où semblait régner une assez grande agitation. On leur apprit que c'était l'hospice ou hôtellerie des étrangers que la communauté hébergeait. La règle était qu'ils y demeurassent tant qu'il leur plairait, plusieurs semaines, plusieurs mois, et même deux ou trois années; mais, à l'expiration de la première semaine, on leur distribuait des tâches pour les besoins des monastères. Celui-ci était envoyé à la boulangerie, celui-là au jardin, cet autre à la cuisine. Les personnes instruites recevaient un livre avec invitation de ne point parler avant midi[2]. La règle intérieure des monastères, qu'ils ne pouvaient voir fonctionner, leur fut également expliquée. « Ces hommes si étroitement emprisonnés,

1. Pallad., *Lausiac.*, c. 7.

2. Ipsum deinceps attrahunt ad opera, aut in horto aut in pistrino, aut in coquina... dant ei librum ad legendum, non permittentes ei ut cum ullo colloquatur usque ad horam sextam. Pallad., *ibid.*

leur disait-on, mettent leur bonheur dans leur séquestration même. Quand les affaires de la communauté exigent qu'on dépêche quelque frère aux provisions ou en mission, c'est à qui s'excusera; et celui qui accepte ne le fait que par obéissance. » Ainsi renseignés sur la Ville des Saints, nos voyageurs prirent congé de l'évêque, et se rendirent aux Cellules, quartier des anachorètes.

C'est là surtout que se déployait la poésie du désert sous l'originalité des inspirations personnelles; là que s'inventaient les moyens les plus ingénieux de torturer le corps pour améliorer l'âme; là que s'accumulaient les souffrances savantes comme autant de degrés pour escalader le ciel. Chaque cellule avait sa physionomie, chaque ermite son caractère particulier d'austérité. L'un vivait sur la pointe d'un roc, l'autre dans les entrailles de la terre; celui-ci s'exposait presque sans abri au soleil torride de l'Égypte; celui-là n'apercevait jamais le jour. Leur manière de vivre, leurs costumes offraient aussi les bizarreries les plus étranges et les plus variées; mais sous une enveloppe sauvage, plus rapprochée souvent de l'animal que de l'homme, se cachaient des âmes simples et charitables, de nobles cœurs, parfois même de grands esprits. Jérôme et Paula se portèrent vers les cellules des plus célèbres, Sérapion, Arsénius, Macaire, etc., héros de ces solitudes, exilés volontaires après lesquels courait le monde[1].

Sérapion habitait une caverne située au fond d'un trou, où l'on descendait par un sentier abrupt à travers un fourré de broussailles. La caverne suffisait à peine pour contenir un lit de feuilles sèches, et une planche en forme de table encastrée dans une entaille du roc.

1. Hieron., *Ep.* 86. — Sozom., VI, 31.

Une vieille Bible déposée dessus et une croix grossièrement charpentée, appendue au rocher, formaient tout l'ameublement de la demeure. Le maître de ce beau lieu offrit aux yeux des visiteurs un squelette basané plutôt qu'un être vivant. Ses cheveux lui couvraient le visage et une partie des épaules, et son corps velu paraissait être celui d'une bête fauve[1]. Cet étrange personnage avait pourtant connu Rome, parlait bien le latin et aimait à s'entretenir des familles patriciennes qui l'avaient accueilli au delà des mers. Son histoire, non moins extraordinaire que sa personne, ne tenait pas plus qu'elle à l'humanité et semblait, pour ainsi dire, une fable céleste.

Durant sa jeunesse, et pendant qu'il habitait la Ville éternelle, Sérapion s'était pris d'une grande compassion pour deux comédiens, l'un homme et l'autre femme, qui vivaient dans toute la licence de leur profession, et il se mit en tête de les ramener au bien par la vraie foi. Pour cela, il se vendit à eux comme esclave, et se plongea à leur suite dans cette vie de désordres d'où il voulait les retirer, comme on se jette à la mer pour sauver des gens qui se noient. La sainte entreprise fut couronnée de succès : grâce à ses représentations, à ses conseils, à ses prières, ses maîtres devinrent honnêtes; ils devinrent chrétiens, reçurent le baptême et affranchirent l'esclave qui les avait convertis. Mais Sérapion n'accepta point cette faveur. Se présentant à eux, quelques pièces d'argent dans la main : « Mes frères, leur dit-il, au moment de courir à d'autres aventures où Dieu m'appelle, je vous rapporte cet argent : c'est le prix dont

1. Il avait pour tout vêtement une pièce de toile enroulée autour du corps. — Ruf., *Vit. Patr.*, IV. — Pallad., *Lausiac.*, c. 83.

vous m'aviez payé, il vous appartient; moi, j'emporte le gain de vos âmes[1]. » Après avoir longtemps songé aux autres, le saint aventurier songea à lui-même, et vint s'ensevelir dans cette affreuse solitude, ne croyant pas que tant de bonnes œuvres fussent suffisantes pour le sauver.

A propos du désintéressement de Sérapion, on leur raconta un trait de Pambon, mort trois ans auparavant, et que Mélanie avait visité. Cet homme, un des législateurs monastiques de l'Égypte, était la simplicité même: pendant les visites qu'il recevait, il tressait des cordes avec des branches de palmier, afin de ne point rester oisif. La seule aumône qu'il acceptât était celle que son travail avait produite. Mélanie, toujours fastueuse jusque dans son humilité, imagina de faire porter un jour dans la cellule de ce bon moine quantité de vases et de vaisselle d'argent enfermés dans des étuis. Elle les fit déposer à ses pieds, mais Pambon ne les regarda seulement pas : « Prenez, dit-il au disciple qui l'assistait, et envoyez cela à nos frères de Libye et des îles, qui sont plus pauvres que nous. » Et comme il continuait à travailler en silence, Mélanie l'interpella par ces mots : « Savez-vous, mon père, que ces aumônes sont de trois cents livres pesant d'argent? — Dieu, qui pèse dans sa balance les montagnes et les forêts, répondit le moine en attachant sur elle un regard sévère, n'a pas besoin qu'on lui dise le poids de votre argent; quant à moi, je ne me connais point à ces choses-là. N'oubliez pas, ma fille, que Dieu, qui n'a pas dédaigné deux oboles offertes par

1. Quoniam autem hoc fecit Deus et per meam humilitatem salva evasit anima vestra, accipite aurum vestrum, ut etiam aliis opus feram. Pallad., *Lausiac.*, c. 83.

les mains de la veuve, les a peut-être mises à plus haut prix que tous les présents des riches[1]. »

Les deux Macaire, autres Lycurgues monastiques, n'étaient pas moins célèbres que Pambon. L'un, celui d'Alexandrie, demeurait au-dessus du lac des Crocodiles, et semblait avoir apprivoisé ces hideux animaux, qui ne lui faisaient point de mal; l'autre, dit l'Ancien ou l'Égyptien, avait hérité du bâton d'Antoine, à qui il avait fermé les yeux au désert de Colzim. Arsénius enfin devait à des austérités extraordinaires la réputation d'un pouvoir surhumain, et on lui avait donné le titre de Grand. Tout, dans cette contrée de l'ascétisme, était un monument de quelque saint décédé, et chaque lieu avait sa légende. On montrait l'arbre planté par tel moine, la caverne creusée par tel autre, ou l'échelle qu'il s'était fabriquée dans le roc vif. Des bêches, des pioches, des instruments de travail ayant appartenu aux plus illustres morts, restaient comme des reliques, entre les mains de leurs disciples. Des visions, des miracles accompagnaient chaque récit, et étaient racontés avec la même foi qui les faisait écouter.

Paula, enivrée de tant de merveilles, voulait rester à Nitrie; elle parlait d'y fonder un monastère, et ses jeunes compagnes, par un pareil mouvement d'enthousiasme, protestaient avec elle qu'elles désiraient vivre et mourir dans ce lieu béni. Il ne fallut pas moins, pour détourner Paula d'une si singulière idée, que le souvenir des engagements qu'elle avait pris à Bethléem. On peut croire aussi que les sages avis de Jérôme contribuèrent à lui faire abandonner un projet qu'il ne pouvait, tout

1. Non est opus ut a te discam... Qui montes appendit et sylvas statera, multo magis scit quantitatem tui argenti. Pallad., *Lausiac,* c. 10.

en le blâmant, s'empêcher d'admirer intérieurement. « Incomparable ardeur, écrivait-il plus tard, et courage à peine croyable dans une femme! Elle oubliait son sexe, elle oubliait la délicatesse de son corps, et désirait habiter, avec ses vierges, au milieu de tant de milliers de solitaires. Peut-être en eût-elle obtenu le pouvoir, tant cette résolution était sublime, si le désir des Saints Lieux n'eût parlé encore plus haut à son cœur[1]. »

Il faut le dire, ces autorisations n'étaient pas accordées à la légère par les supérieurs ecclésiastiques. Des abbés prudents, des évêques expérimentés, ne voyaient pas toujours sans une grande appréhension des monastères de femmes s'établir dans le voisinage des monastères d'hommes. Plusieurs blâmaient jusqu'à ces visites mondaines de matrones qui, si respectables qu'elles fussent, pouvaient laisser après elles parmi des reclus quelque ressouvenir du passé, ou quelque souffle de l'esprit tentateur. On voyait même des femmes diaboliques se faire un jeu cruel de troubler la paix des pauvres anachorètes et leur faire perdre, dans un seul moment d'égarement, le fruit de dures et longues victoires sur eux-mêmes. Parfois heureusement les suppôts de Satan se trouvaient pris dans leurs propres filets, témoin la courtisane Zoé, dont tout l'Orient répétait l'histoire. Elle s'était glissée dans la cellule d'un solitaire appelé Martinien, et, sous prétexte de lui demander ses prières, elle le sollicitait au mal. Martinien allait succomber, quand tout à coup elle le vit allumer un grand feu et plonger ses jambes dans la flamme jusqu'aux genoux.

1. Mirus ardor, et vix in femina credibilis fortitudo. Oblita sexus et fragilitatis corporeæ, inter tot millia monachorum cum puellis suis habitare cupiebat. Et forsitan cunctis eam suscipientibus impetrasset, ni majus Sanctorum Locorum retraxisset desiderium. Hieron., *Ep.* 86.

« Que faites-vous là, mon père? s'écria-t-elle avec surprise. — Je veux voir, répondit-il, comment je pourrai supporter les feux de l'enfer, moi qui les brave en ce moment[1]. » Zoé s'enfuit épouvantée jusque dans un îlot de la côte de Syrie, où elle se retira, anachorète à son tour, et elle y finit ses jours repentante et sainte.

D'autres femmes, dans une intention meilleure et restée souvent mystérieuse, se mêlaient aux solitaires sous un vêtement d'homme, et usurpaient sur leurs domaines quelque demeure sauvage. On racontait à ce sujet une aventure touchante, arrivée récemment au désert de Scété. Deux moines étrangers en visitaient les cellules, lorsque, entrés dans une caverne, ils virent un frère assis qui tressait une natte avec des cordes de palmier. Ce frère ne les salua pas, ne leur parla pas, ne les aperçut même pas : son regard, comme sa pensée, semblait fixé sur un objet invisible, tandis que ses doigts travaillaient machinalement à son ouvrage. Les deux étrangers achevèrent leur tournée; et plusieurs jours après, repassant près de la même caverne, ils eurent la curiosité d'y rentrer. « Sachons, se dirent-ils, si Dieu n'aurait pas inspiré à ce frère quelque désir de nous parler. » Le frère était étendu mort sur son grabat, et en s'approchant pour l'ensevelir, les étrangers reconnurent que c'était une femme[2]. D'autres frères, accourus à leur voix, creusèrent une fosse où le corps fut déposé, et la terre recouvrit le secret de cette infortunée.

Cependant les chaleurs étaient devenues excessives : le solstice d'été approchait, et avec lui les inondations

1. *Vit. Martinian.*, ap. Bolland., 13 februar., t. II, p. 666.

2. Cum autem sepelirent eum, invenerunt quia mulier esset. *Vit. Patr.*, VII, 34.

du Nil, qui allaient faire du Delta un lac immense, et couper les chemins de la vallée. La caravane se remit en route pour Péluse, tandis que les passages restaient encore libres. Quant à Paula, ses forces épuisées ne lui permettant plus de retourner en Palestine par le désert, elle loua dans le port de Péluse un navire en partance pour Maïuma. La traversée fut heureuse et prompte : le navire les amena, dit Jérôme, « avec la vélocité d'un oiseau[1]. » De Maïuma, ils prirent tous la direction de Bethléem; mais ni Jérôme ni Paula ne devaient trouver, dans ce lieu si souhaité, la paix qu'ils avaient rêvée.

1. Tanta velocitate reversa est ut avem putares. Hieron., *Ep.* 86.

LIVRE VII.

Établissement de Jérôme et de Paula dans la ville de Bethléem. — Ils construisent près de la caverne de la Nativité un monastère d'hommes, trois monastères de femmes et un hospice pour les étrangers. — Retraite particulière de Jérôme; son *paradis* d'étude. — Il ouvre une école de grammaire à Bethléem; on l'accuse d'enseigner le paganisme. — Il fait copier des classiques grecs et latins par les moines de Rufin. — Ses études hébraïques; ses professeurs juifs de Lydda et de Tibériade. — Il apprend le chaldéen. — Il corrige son Psautier latin et revise la traduction des Septante. — Assistance que lui prêtent Paula et Eustochium dans ses travaux. — L'envie se déchaîne contre Jérôme. — Ouverture des couvents de Paula; leur administration. — Marcella perd sa mère Albine. — Paula et Eustochium veulent l'attirer à Bethléem; leur lettre sur les mérites de Jérusalem et de la Terre Sainte; lettre de Jérôme sur le même sujet. — Correspondance des solitaires avec leurs amis de Rome. — La discorde se met entre Jérôme et Rufin.

387-392.

I.

Rien n'était prêt pour l'établissement de Jérôme et de Paula à Bethléem; ils durent se loger provisoirement et fort à l'étroit dans la ville, Paula avec les jeunes Romaines qui la suivaient, Jérôme avec son frère et ses amis; puis on se mit en quête de terrains dans le voisinage de l'église, pour y bâtir des monastères. Ils en trouvèrent un situé à mi-côte, près de la porte occidentale, tirant un peu vers le nord : on le destina au futur couvent de Jérôme; celui des femmes fut placé plus loin, et les constructions commencèrent. Paula avait beaucoup d'argent, Jérôme fort peu, et, pour faire face

aux dépenses dans lesquelles il s'engageait, il envoya vendre en Dalmatie les débris de son patrimoine de famille, quelques champs en friche, quelques fermes échappées à demi aux ravages des Barbares et à l'incurie des colons : vente difficile, qui ne fut réalisée qu'en 397 par Paulinien. Paula voulut se charger du reste. Le monastère de Jérôme, bâti dans un lieu de facile défense, fut muni d'une tour de refuge, précaution qui n'était pas superflue, comme l'événement le démontra plus tard; celui de Paula s'éleva dans la plaine, à quelque distance au-dessous, et il s'accrut successivement de deux autres à peu près contigus[1]. L'établissement monastique fut complété par la construction d'un hospice ou hôtellerie gratuite placée près du grand chemin, et destinée aux visiteurs ainsi qu'aux voyageurs de passage, à l'instar de ce qui se pratiquait à Nitrie. « Si Joseph et Marie revenaient à Bethléem, disait Paula avec une grâce charmante, ils trouveraient enfin où loger : puis il y avait tant de pèlerins sur la route de Jérusalem[2]! » Quant à Jérôme, impatient de se mettre à l'étude, il choisit, sous le coteau, une grotte voisine de celle de la Nativité, et la plus spacieuse après celle-ci, pour en faire son cabinet de travail et sa cellule de méditation. On y arrivait du dehors par un sentier qui se détachait de la grande route, près du tombeau d'Archélaüs, ancien ethnarque de Judée. Ses livres, ses papiers, ses scribes, tous ses instruments d'étude, furent bientôt installés dans ce lieu, qu'il appelait « son paradis ». Il écrivait de là,

1. Hieron., *Ep.* 54. — *Ep.* 86.

2. Diversorium peregrinorum juxta viam... Ne forte et modo Joseph cum Maria, in Bethleem veniens, non inveniat hospitium, tantis de toto orbe confluentibus turbis monachorum. Hieron., *Ep.* 54.

quelques années plus tard, à Augustin : « Je me tiens bien caché dans ce trou pour y pleurer mes fautes, en attendant le jour du jugement[1]. »

Il fixa dès lors la manière de vivre à laquelle il resta fidèle jusqu'à sa mort, n'usant que de la nourriture la plus commune et des vêtements les plus grossiers. Son repas se composait d'un peu d'herbe et de pain bis; le vin et la viande en étaient sévèrement exclus, sauf les cas de maladie, et il regardait comme une rupture du jeûne de manger avant le coucher du soleil. Les heures de la prière étaient réglées également; quant à celles du travail, il les prenait aussi bien sur la nuit que sur le jour. Pour payer sa bienvenue aux habitants de Bethléem, il ouvrit dès son arrivée une école gratuite de grammaire, à laquelle accoururent bientôt tous les enfants de la ville[2]. Il y enseignait le grec et le latin. Ramené par devoir aux livres de sa jeunesse, qu'il avait tant chéris et tant maudits, quittés, repris aussitôt et quittés encore, il les ressaisit de nouveau avec une passion toute juvénile. Virgile, les poëtes lyriques, les poëtes comiques, les orateurs, les historiens, les philosophes, Cicéron, Homère, Platon, devinrent sa lecture journalière; et il ne se lassait pas de les relire pour les expliquer, retrempant son génie à ces sources du beau et du grand, en même temps qu'il les ouvrait à des intelligences actives et neuves, avides de sentir et de savoir.

Jérôme en cela ne croyait pas faire de ses élèves des chrétiens moins bons que lui-même; il était persuadé,

1. Clausus cellula ac procul a turbis remotus, præterita plango vitia... Hieron., *Ep.* 89. — Latitantem in cellula, diem tantum expectare judicii. Hieron., *Ep.* 33.

2. Ruf., *Apol.*, II, ap. Hieron.

au contraire, que la foi n'a qu'à gagner aux lumières, et que cette ignorance tant reprochée aux chrétiens par les polythéistes devait disparaître pour le bien de l'Église : la rusticité dévote et l'envie en jugèrent autrement, et ces innocentes leçons lui furent imputées à crime. Rufin, implacable pour tout ce qu'il ignorait, voulut y voir une corruption de la jeunesse, et dénonça plus tard son ami comme un apostat, un païen, un prédicateur du polythéisme. Jérôme commettait, il est vrai, un autre crime du même genre en faisant copier des manuscrits de littérature profane par les moines du mont des Oliviers, que Rufin dirigeait : l'austère envieux ne le trouvait pas mauvais alors, attendu que ses moines en tiraient un bon profit, Jérôme payant fort largement. On pouvait même lui reprocher de se faire parfois l'entremetteur de ces petites pratiques païennes, soit en portant les manuscrits à son couvent, soit en collationnant lui-même les copies sorties de la main de ses frères. « Pourrais-tu nier, disait-il à Jérôme plus tard, dans une de ces *Invectives* où il dressa l'acte d'accusation de son ancien ami, pourrais-tu nier qu'étant venu un jour de Bethléem à Jérusalem tu apportas ton portefeuille, et que dans ce portefeuille se trouvait un dialogue de Platon, traduit par Cicéron, et que tu laissas entre mes mains[1] ? » Jérôme se garda bien de le nier : car, s'il y avait eu crime, l'accusateur s'avouait complice.

Cette sirène de l'antiquité classique ne lui fit jamais oublier d'ailleurs qu'il était moine, qu'il était chrétien, et qu'il devait toutes les forces de son génie à la glorification du Dieu dont il était le ministre. Il le sent : il le répète : il l'écrit jusqu'à satiété, dans ses défenses, dans

1. Ruf., *Apol.*, II, ap. Hieron.

ses livres, dans ses lettres intimes; il a besoin en effet de le dire, car la décadence des lettres était générale, et plus d'un prêtre ignorant, en Occident surtout, aimait à cacher sa honte sous le manteau du devoir chrétien. On l'accusait aussi de mêler des citations profanes à celles des Écritures : il s'en justifie par un badinage plein de grâce, dans sa réponse à un certain avocat de Rome, nommé Magnus. « Les gens qui m'attaquent, lui dit-il, ne lisent pas plus la Bible qu'ils n'ont lu Cicéron. Ils auraient trouvé dans Moïse et dans les prophètes plus d'une chose empruntée aux livres des Gentils. Et qui donc peut ignorer que Salomon proposait des questions aux philosophes de Tyr et répondait aux leurs[1]? L'apôtre Paul lui-même n'a-t-il pas cité, dans son épître à Tite, un vers d'Épiménide sur les menteurs? N'a-t-il pas, dans sa première épître aux Corinthiens, inséré un vers de Ménandre, et enfin, dans sa dispute à Athènes, au milieu de la curie de Mars, n'a-t-il pas appelé Aratus en émoignage, par une fin de vers hexamètre? Et que dirai-je des docteurs de l'Église? Ils sont tous nourris des anciens qu'ils réfutaient... Ces grands hommes avaient appris de David qu'il faut arracher le glaive des mains de l'ennemi, et couper la tête du superbe Goliath avec son propre poignard. Ils avaient lu dans le Deutéronome ce précepte du Seigneur : « Vous raserez la tête de la « femme captive, vous lui enlèverez les sourcils, vous lui « couperez les ongles, et vous la prendrez pour épouse[2]... »

1. Quis enim nesciat et in Moyse, et in Prophetarum voluminibus quædam assumpta de Gentilium libris; et Salomonem philosophis Tyri, et nonnulla proposuisse, et aliqua respondisse? Hieron., *Ep.* 83.

2. Legitur in Deuteronomio Domini voce præceptum, mulieris captivæ radendum caput, supercilia, omnes pilos, et ungues corporis amputandos, et sic eam habendam in conjugio. Hieron., *ibid.*

Et que fais-je donc autre chose lorsque, amoureux de la sagesse antique, admirant le charme de sa parole et la beauté exquise de ses traits, je la rends servante et captive, pour en faire une Israélite[1] ? »

Entre toutes les études sacrées, sa préférence se porta sur celle de l'hébreu : c'était une inspiration de son récent voyage et un moyen d'en appliquer les fruits. Il avait entendu trop souvent les Juifs se moquer de ceux qui voulaient commenter leurs livres sans connaître leur langue, pour ne pas désirer leur fermer la bouche; puis un moine d'Orient, nommé Sophronius, était venu l'aiguillonner. Ce moine, homme de parfaite bonne foi, disputant un jour avec un Israélite, se mit à citer un verset de psaume d'après les Septante. « Ce n'est pas cela, s'écria l'interlocuteur en l'interrompant; l'hébreu porte tout autre chose ! » Et en effet on était obligé d'avouer que la version des Septante, admise comme type de l'Ancien Testament dans la chrétienté orientale, exigeait une révision sévère. Sophronius, tout interdit, vint trouver Jérôme et lui raconta sa déconvenue. « Ce serait, ajoutait-il, rendre un grand service au christianisme que de faire d'après l'hébreu même une traduction dont les Juifs fussent obligés de reconnaître l'entière fidélité; à Jérôme, qui en avait le pouvoir, en incombait aussi le devoir : quant à lui, Sophronius, il se chargeait de mettre la traduction de Jérôme du latin en grec, ne doutant point qu'elle ne fût adoptée sans hésitation par toutes les Églises d'Orient. » L'entreprise était sainte et glorieuse; elle tenta le solitaire de

1. Quid ergo mirum, si et ego sapientiam sæcularem propter eloquii venustatem, et membrorum pulchritudinem, de ancilla atque captiva Israelitidem facere cupio? Hieron., *Ep.* 83.

Bethléem, qui l'accomplit en partie. Sophronius, de son côté, ne manqua point à sa parole, et l'Occident eut le rare et suprême honneur de voir une interprétation grecque de la Bible, puisée chez un auteur latin, remplacer dans beaucoup d'Églises d'Asie le texte consacré des Septante[1].

C'était un rude et difficile labeur pour lequel Jérôme eut besoin de plus d'un maître, car dans l'Ancien Testament, composé de tant de livres divers d'objets et écrits à des époques différentes, les styles, les dialectes, la langue elle-même, changent souvent d'un livre à l'autre. Chaque rabbin distingué de Tibériade ou de Lydda s'[illegible]onnait particulièrement à tel dialecte ou à tel ou[illegible]ge, dont il approfondissait l'étude : c'est à ces assistances spéciales que recourut Jérôme. Ainsi il fit venir près de lui, à grands frais, sa récente connaissance de Lydda, ce Juif qu'il appelle le Lyddien, et qui réunissait, paraît-il, à un très-haut degré le goût de l'argent et celui de la science; ils lurent ensemble plusieurs parties de la Bible, le livre de Job par exemple, qui lui coûta beaucoup de peine. Il en étudia d'autres avec un rabbin très-renommé de Tibériade[2]. Quand il voulut lire Tobie et Daniel, il lui fallut changer encore de maître : ces livres sont écrits en chaldaïque, et il dut se procurer un rabbin qui connût à fond cet idiome. Le rabbin lisait le texte de Daniel en hébreu; Jérôme, qui savait parfaitement l'hébreu, traduisait sur-le-champ en latin, et des secrétaires écrivaient sous sa dictée[3]. Ce

1. Me putabam bene mereri de Latinis meis, et nostrorum ad discendum animos concitare, quod etiam Græci versum de Latino, post tantos interpretes, non fastidiunt. Hieron., *ad Sophr. in Ruf.*, II.

2. Hieron., *Paralip. Præfat.*

3. Hieron., *Tob. Præfat.*

procédé lui inspira néanmoins des doutes; pouvait-il répondre consciencieusement de la translation hébraïque qu'il mettait en latin? Il ne le crut pas, et pour plus de sûreté il se mit à apprendre le chaldaïque. Nouveau labeur, nouveaux doutes, nouveaux ennuis. Cette langue le rebuta bien plus encore que n'avait fait l'hébreu dans sa jeunesse. Par instants, il jetait là son livre, jurant de renoncer à une étude si barbare; mais le maître imagina un curieux moyen de l'encourager. Il avait mis en bel et bon hébreu l'adage de Virgile, *labor improbus omnia vincit:* « au travail opiniâtre, rien d'impossible; » et quand il voyait son élève à bout de patience, il le lui récitait avec solennité[1]. C'était comme l'aiguillon enfoncé au flanc d'un coursier généreux : le vieux virgilien se cabrait sous le mot de son poëte préféré, il reprenait le chaldaïque, et le livre de Daniel fut traduit.

Les plus savants rabbins étaient d'ordinaire aussi les plus fanatiques, et leurs visites à Bethléem, si honorables qu'elles fussent pour la littérature hébraïque, n'étaient pas toujours sans danger pour eux. Jérôme raconte qu'un de ses maîtres n'entrait jamais chez lui que la nuit, de peur d'être lapidé par ses compatriotes et peut-être un peu par les chrétiens[2]. Il ne manquait pas de gens, en effet, qui criaient que Jérôme se faisait juif; de même qu'on l'avait accusé de se faire un prédicateur de paganisme quand il enseignait Cicéron, on l'accusa d'être un apostat judaïsant quand il étudia l'hébreu. L'ignorance tire parti de tout pour nuire à qui la méprise. Rufin se fit encore l'écho de ces attaques

1. Verum adhortante me quodam Hebræo, et illud mihi crebrius in sua lingua ingerente : *Labor improbus omnia vincit...* Hieron., *Daniel. Præfat.*

2. Hieron., *Ep.* 41.

jalouses, d'abord clandestinement et avec mesure, plus tard ouvertement et avec violence. Un des maîtres de Jérôme s'appelait de deux noms, Barraban et Baranina; profitant de la ressemblance du premier de ces noms avec celui d'un voleur, fameux dans l'Évangile, Rufin imagina cette plaisanterie spirituelle, mais âcre comme tout ce qui sortait de lui : « Jérôme est un digne membre de la synagogue de Satan ; à l'exemple de ses amis les Juifs, il préfère Barrabas à Jésus-Christ[1]. »

Outre la traduction de plusieurs parties de la Bible d'après l'hébreu et la préparation d'un plus grand nombre, Jérôme composa deux ouvrages qui se rattachaient intimement au voyage des années précédentes : l'un était le *Traité des lieux et des noms hébreux,* l'autre celui des *Questions hébraïques.* Il les composa en même temps. Le premier présente une topographie de la Judée d'après les deux Testaments; le second est un recueil de tous les noms propres d'hommes et de lieux mentionnés dans les Écritures, avec leur interprétation selon l'étymologie hébraïque. Il se servit beaucoup d'Eusèbe de Césarée dans la composition de ce travail, où il fit entrer aussi ce que Philon, Origène et d'autres auteurs orientaux avaient dit de mieux sur le sujet; cependant il y ajouta tant de choses d'après ses propres observations, qu'il en fit un travail presque neuf; au moins est-ce ainsi qu'il en parle[2].

A ces travaux spéciaux, qui servaient indirectement à la lecture de la Bible, il en ajouta de plus directs, et

1. Barrabas tuus pro Christo tibi electus. Ruf., *Apol.,* II, ap. Hieron.

2. Semel enim et in Temporum libro præfatus sum , me vel interpretem esse, vel novi operis conditorem... Hieron., *Lib. de Situ et Nom. loc. hebr., Præfat.*

on place pendant les trois premières années de son séjour à Bethléem des commentaires sur plusieurs épîtres de saint Paul, qu'il rédigea à la prière d'Eustochium et de Paula, ainsi qu'un autre sur l'Ecclésiaste. Ce dernier avait été demandé par Blésille durant sa maladie; Jérôme l'avait commencé, la mort était venue l'interrompre; il le reprit en souvenir de cette chère âme, et l'acheva sous les yeux de la mère et de la sœur, auxquelles il le dédia[1]. C'est également à leur sollicitation, et pour faire connaître aux Occidentaux Origène, dont le nom était si célèbre en Orient, qu'il traduisit les homélies du grand docteur d'Alexandrie sur l'Évangile de saint Luc. Paulinien et Marcella eurent aussi part à ses pieuses dédicaces; il mit en latin, à la prière du premier, le traité de Didyme sur le Saint-Esprit, et l'inscrivit au nom de ce qu'il aimait le plus au monde, son frère et ses deux sœurs de Bethléem[2]. On l'accusait à Rome de vouloir tout changer dans l'Église : Eustochium et Paula, gardiennes attentives de sa renommée, lui suggérèrent l'idée de reviser la vieille Vulgate latine de l'Ancien Testament en usage en Italie, mais faite sur un texte fautif des Septante, en la ramenant au texte plus pur donné dans les *Hexaples*. C'était un moyen de concilier à la fois, et la vérité religieuse, et des habitudes séculaires les plus dignes de respect. Jérôme adopta cette idée et prit pour base de sa révision le manuscrit d'Origène conservé à Césarée, et qui faisait loi dans les Églises de Palestine[3]. L'entreprise fut, à ce qu'il paraît, menée à bonne fin;

1. ...Et illius memoriæ, et vobis reddo quod debeo. Hieron., *Eccles. Præfat.*, t. II.

2. Hieron., *Didym. de Spirit. sanct. Præfat.*

3. Hieron., *Comment. Epist. Paul. ad Tit.*, III.

mais le manuscrit périt du vivant même de l'auteur, soit par l'infidélité d'un gardien, soit par un parti pris chez les Occidentaux de ne rien changer à la coutume.

De ces grands et nombreux travaux, les uns étaient publiés en Palestine, les autres envoyés à Rome, et partout recherchés avec ardeur. La critique suivait infailliblement chaque publication : critique la plupart du temps malveillante, et de plus en plus âcre à mesure que la gloire de Jérôme se consolidait. Des Grecs venaient lui reprocher de piller les auteurs grecs; des Latins de ne montrer d'estime que pour les travaux faits en Orient, comme si son but avoué n'était pas d'éclaircir l'Évangile et la Bible par des observations prises aux lieux mêmes où les événements sacrés s'étaient accomplis, et de faire entrer l'Occident, son pays, dans le mouvement scientifique si brillant de la chrétienté orientale. Ces attaques injustes le faisaient bondir de colère, et alors il prenait la résolution de ne plus rien publier. « Gardez ceci pour vous, écrivait-il à ses amis, en leur envoyant quelque nouveau traité sorti de ses mains, et faites en sorte que les envieux ne l'aperçoivent pas. » — « Lisez-moi en cachette, disait-il à d'autres, et sauvez-moi du public. Ne donnons pas d'indigestion à ceux qui n'ont pas faim; et quant aux impuissants, qui crient toujours sans rien faire, leur blâme m'est insupportable. »

Il y avait parmi ces derniers un moine palestin, nommé Luscius (le louche), qui accueillit, avec de grossières accusations de plagiat, les *Questions hébraïques,* lorsqu'elles parurent. L'auteur, suivant lui, n'était qu'un compilateur qui s'attribuait impudemment l'œuvre des Juifs et des Grecs. La bile du solitaire s'échauffa, et il cousut à ses *Questions hébraïques* une préface qu'il consacre, dit-il, à la défense de son livre, comme Térence

consacrait ses prologues à la vengeance de ses comédies. Il faut se rappeler, pour l'intelligence de ceci, que Térence avait eu pour ennemi un mauvais poëte, nommé Lucius Lavinius, qui lui reprochait d'avoir volé Ménandre et les autres Grecs, pour s'approprier leurs dépouilles. Térence lui répond dans le prologue de l'*Andrienne,* où il se lamente de perdre son temps à réfuter les attaques d'un vieux poëte médisant, au lieu d'exposer tranquillement à ses auditeurs le tissu de sa fable[1]. « Incriminé comme Térence, dit Jérôme, il faut bien que je l'imite un peu, et que je fasse aussi mon prologue. Un certain Lucius Lavinius, proche parent de notre Luscius, accusait le poëte d'avoir volé le trésor public[2]. Hélas! Térence n'a pas été seul poursuivi pour ce crime : le cygne de Mantoue fut aussi traité de spoliateur des anciens, pour avoir glissé dans ses chants quelques vers d'Homère; à quoi il répondait aux envieux : « Oui, mais il faut être « fort pour arracher la massue des mains d'Hercule[3]. » Le même cri de plagiat s'éleva contre le grand Cicéron, ce soleil de la langue latine, ce roi des orateurs, qui plane au sommet de l'éloquence romaine; on lui intenta, comme à un concussionnaire, une action en revendication de la part des Grecs. Que suis-je, moi, à côté de tels hommes, dont la gloire devait écraser l'envie, et que l'envie a tourmentés dans leur gloire? Je dois me consoler, obscur et petit comme je suis, d'entendre grogner autour de moi l'immonde troupeau des jaloux qui

1. Terent., *Prolog. Andr.,* v. 5 et seq.

2. Urgebat enim eum Lucius Lavinius, nostro Luscio similis, et quasi publici ærarii poetam furem criminabatur. Hieron., *Quæst. Hebraic. Præfat.*

3. Quibus ille respondit : « Magnarum esse virium, clavam Herculi extorquere de manu. » Hieron., *ibid.*

veulent fouler aux pieds les perles, afin que personne ne les ramasse; ou plutôt je prends mon parti, je travaille, j'interprète les Écritures, et me soucie peu des fantômes et des larves, dont la nature est, dit-on, de murmurer la nuit dans les coins, pour faire peur aux petits enfants[1]. »

Les trois années qui s'écoulèrent pendant la construction des monastères forment l'époque la plus laborieuse peut-être de la vie de Jérôme, et assurément la plus heureuse. Aucun orage ne grondait encore du côté de Jérusalem, et les nuages qu'on y voyait poindre semblaient pouvoir être dissipés aisément. Exempt des soucis d'une direction monastique et du chagrin des luttes personnelles, sauf les critiques littéraires, dont il commençait à prendre son parti, il se livrait sans réserve à la contemplation solitaire et à l'étude, au sein d'une amitié pieuse et tendre. Les deux bonheurs terrestres qu'il avait rêvés à côté de la perfection religieuse, l'affection et la renommée, étaient venus le chercher en même temps. Paula et Eustochium ne le quittaient guère, l'assistant, l'encourageant dans ses travaux, le soutenant à ses heures de défaillance ou d'irritation. Elles s'étaient fait de l'aimer, de l'admirer et de le servir, comme une seconde religion en ce monde : elles y mirent leur gloire, et furent pour beaucoup dans la sienne. Symptôme étrange de la révolution qui renouvelait par sa base la société romaine! Un des grands noms du Capitole venait, dans un coin de la Judée con-

1. Hoc unum dico, quod vellem cum invidia nominis ejus habere etiam scientiam Scripturarum, floccipendens imagines umbrasque larvarum, quarum natura esse dicitur, terrere parvulos, et in angulis garrire tenebrosis. Hieron., *Quæst. Hebraic. Præfat.*

quise, s'attacher au nom vulgaire d'un prêtre dalmate, et en recevait une immortalité qui n'a point pâli à côté des souvenirs de Carthage et de Numance. Jérôme a mêlé à des œuvres aussi durables que l'Église chrétienne, dont elles sont un des joyaux, le nom et la mémoire de deux filles de Scipion. Leur savoir, leur vertu, leur douceur, leur dévouement filial pour le grand docteur d'Occident, inscrits au frontispice de nos Livres saints, sont connus et célébrés jusque dans des pays où l'histoire de Rome est ignorée, et ne pénétrera peut-être jamais. Jérôme l'espérait[1], et elles le croyaient également, abritant sous cette noble amitié leur bonheur au ciel comme leur renommée ici-bas.

Les préfaces de Jérôme et ses lettres intimes nous initient aux mystères de cette communauté de trois âmes pieuses et savantes. Quand il fut installé dans son paradis (il appelait ainsi, comme on l'a vu, son cabinet de travail établi dans une grotte voisine de la Crèche), Paula et sa fille brûlaient de l'y visiter au milieu de ses livres et de ses scribes. Elles tentèrent enfin l'aventure, et vinrent solliciter la faveur de lire avec lui l'Ancien et le Nouveau Testament. Jérôme refusa d'abord, par sentiment de son insuffisance, dit-il; « mais leurs instances, ajoute-t-il bientôt, étaient si douces que je cédai. » Ils commencèrent donc à eux trois une lecture complète de la Bible, chacun apportant dans ce travail commun un caractère et des dispositions différentes. Paula, lente à prendre la parole, était prompte à écouter, suivant le

1. Exegi monumentum ære perennius, quod nulla possit destruere vetustas... ut quocumque sermo noster pervenerit, te laudatam, te in Bethleemitico agro conditam lector agnoscat. Hieron., *Ep.* 86. *Epitaph. Paulæ.*

précepte de l'*Exode*, qui dit : « Écoute, Israël, et tais-toi[1]. » Elle savait par cœur les Écritures, et, tout en aimant l'interprétation historique et le sens naturel, qui sont le fondement de leur vérité, elle en recherchait avec passion le sens spirituel, comme plus approprié aux élévations de l'âme. Avec cela, son esprit, difficile à contenter, voulait approfondir chaque chose : il lui fallait des explications sur tout. « Quand j'avouais ingénument mon ignorance, raconte Jérôme, elle ne se rendait pas; elle voulait connaître les opinions des auteurs et mon jugement sur eux. Je dirai encore, dussent les jaloux refuser de me croire, qu'elle avait appris en se jouant et à fond cette même langue hébraïque qui m'a coûté tant de peine dans ma jeunesse pour ne la savoir qu'imparfaitement, et qu'aujourd'hui encore je ne perds point de vue, de peur qu'elle ne me quitte[2]. Et non-seulement Paula savait admirablement l'hébreu, mais elle le prononçait sans une ombre d'accent latin. Sa sainte fille Eustochium, modelée sur elle, atteignit également et bientôt la même perfection. » On comprend par ces paroles comment il pouvait dédier à ses deux amies ses traductions de l'hébreu, et invoquer leur témoignage en face du monde et de l'Église. Il mettait parfois sous l'autorité de leur savoir la responsabilité du sien. « Paula et Eustochium, leur disait-il dans la préface de sa traduction d'Esther, vous si fortes dans la littérature des Hébreux, si habiles à juger le mérite d'une traduction,

1. Tarda erat ad loquendum, velox ad audiendum : memor illius præcepti : *Audi, Israel, et tace.* Hieron., *Ep.* 86.

2. Loquar et aliud, quod forsitan æmulis videatur incredibile. Hebræam linguam, quam ego ab adolescentia multo labore ac sudore ex parte didici, et infatigabili meditatione non desero, ne ipse ab ea deserar, discere voluit, et consecuta est... Hieron., *ibid.*

revoyez celle-ci mot à mot, afin de reconnaître si je n'aurais rien ajouté, rien retranché à l'original; ou si, au contraire, interprète exact et sincère, j'ai su faire passer en latin cette histoire hébraïque, telle que nous la lisons en hébreu[1]. »

J'ai raconté dans un de mes précédents récits comment Jérôme, à la prière du pape Damase, et pendant qu'il était secrétaire de la chancellerie romaine, avait revisé sur le grec des Septante la Vulgate italique du Psautier, pour en faire, en Italie, la version autorisée et canonique. Cette œuvre importante s'était altérée par sa propagation même; l'esprit de routine d'un côté, l'ignorance ou l'incurie des copistes de l'autre, l'avaient défigurée au point de la rendre méconnaissable. Pour l'honneur de Jérôme, il y avait nécessité d'en faire une édition corrigée et avouée par lui. Ses deux amies se chargèrent d'en réunir les matériaux, et cette édition, préparée par leurs soins, est restée comme sienne dans l'Église. Nous avons jusqu'aux instructions qu'il leur donna pour ce travail, jusqu'aux règles qu'il leur traça pour l'exactitude de leurs copies, jusqu'à la clef des signes qu'il avait adoptés dans la collation des différentes versions avec son texte, et auxquels ses amies devaient se conformer : c'étaient tantôt une ligne superposée, tantôt des obélisques ou des astérisques[2]. L'obé-

1. Vos autem, o Paula et Eustochium, quoniam et bibliothecas Hebræorum studuistis intrare, et Interpretum certamina comprobastis, tenentes Esther hebraïcum librum, per singula verba nostram translationem aspicite; ut possitis agnoscere, me nihil etiam augmentasse addendo, sed fideli testimonio simpliciter, sicut in hebræo habetur, historiam hebraïcam latinæ linguæ tradidisse. Hieron., *Esther. Præfat.*

2. Notet sibi unusquisque vel jacentem lineam, vel radiantia signa, id est, obelos vel asteriscos... Hieron., *Psalm. sec.* LXX. *Præfat.*

lisque ou virgule suivi de deux points indiquait le retranchement de mots surabondants, provenant d'une paraphrase des Septante; une étoile suivie de deux points signalait au contraire l'addition de quelque passage d'après l'hébreu. Une autre marque désignait les emprunts faits à la traduction de Théodotion, peu différente des Septante, quant à la simplicité du langage. « Ce travail, destiné à ceux qui aiment l'étude, ne plaira pas à tout le monde, ajoutait Jérôme dans la préface du Psautier; mais qu'importe? Laissons dans leur chagrin superbe ceux qui mettent le dédain au-dessus de la science : ils choisissent pour y boire un ruisseau bourbeux, et le préfèrent à la plus pure fontaine[1]. »

En lisant ces pages si curieuses, on aime à se représenter les deux nobles matrones assises devant un vaste pupitre où s'étalent de nombreux manuscrits grecs, hébreux, latins : ici le texte hébraïque de la Bible, là les différentes éditions des Septante, les *Hexaples* d'Origène, Théodotion, Symmaque, Aquila, et enfin la Vulgate italique : ces savantes femmes contrôlent, comparent, mettent au net de leur main, avec piété et joie, ce Psautier de saint Jérôme que nous chantons encore aujourd'hui, en grande partie du moins, dans l'Église latine. L'esprit alors se reporte involontairement sur leurs palais de Rome, leurs lambris de marbre et d'or, leur armée d'eunuques, de servantes et de clients, sur leur vie enfin, environnée naguère de toutes les délicatesses de la fortune et de toutes les pompes du rang. Comme Marie, sœur de Marthe, elles croyaient avoir choisi la

1. Non ambigo multos fore, qui vel invidia, vel supercilio, maline contemnere quam discere, et turbulento magis rivo, quam de purissimo fonte potare. Hieron., *Psalm. sec.* LXX. *Præfat.*

meilleure part, et elles en jouissaient dans toute la plénitude de leur cœur. Ces douces femmes aidaient non-seulement Jérôme dans ses travaux, elles l'assistaient encore aux heures de ses chagrins parfois imaginaires et de ses persécutions trop souvent réelles. Il appelle fréquemment le baume de leurs consolations sur ses plaies, il met ses livres sous leur défense, il y met son honneur. « Je vous en supplie, leur écrit-il dans sa préface du *Livre des Rois,* je vous en conjure, chères servantes du Christ, qui, pendant que le Seigneur est à table, versez sur sa tête les aromates de la foi; vous qui n'allez pas chercher le Sauveur au Sépulcre lorsqu'il est ressuscité, assistez-moi, protégez-moi de vos prières contre la rage de ces chiens qui parcourent la ville, aboyant, calomniant, aiguisant leurs dents pour mieux mordre; de ces ignorants qui font consister leur science à ravaler celle des autres. Défendez-moi de leurs attaques, car vous êtes mon bouclier[1]. »

Ce bouclier ne suffit pas toujours à le couvrir. On lui fit un crime de dédier ses livres à des femmes, « comme si ces femmes, disait-il, n'étaient pas plus compétentes pour les juger que la plupart des hommes. » Il s'en expliquait quelquefois avec elles en riant. « Les honnêtes gens qui veulent que je les préfère à vous dans mon estime, ô Paula et Eustochium, écrit-il dans son épître dédicatoire du *Commentaire de Sophonie,* ces gens-là ne connaissent pas plus la Bible que l'histoire grecque ou romaine. Ils ne savent pas qu'Olda prophétisait quand les hommes se taisaient, que Débora vainquit les enne-

1. Ut contra latrantes canes, qui adversum me rabido ore desæviunt, et circumeunt civitatem, atque in eo se doctos arbitrantur, si aliis detrahant, orationum vestrarum clypeos opponatis. Hieron., *Reg. Præfat.*

mis d'Israël lorsque Barach tremblait, que Judith et Esther sauvèrent le peuple de Dieu. Voilà pour les Hébreux. Quant aux Grecs, à qui faut-il apprendre que Platon écoutait discuter Aspasie, que Sapho tenait la lyre à côté d'Alcée et de Pindare, que Thémiste professait parmi les savants de la Grèce? Et chez nous, Cornélie, la mère des Gracques; et la fille de Caton, l'épouse de Brutus, devant qui pâlissent et l'inflexible vertu du père et l'austérité de l'époux; ne les comptons-nous pas parmi les gloires de Rome? Il faudrait des livres entiers pour raconter tout ce qu'il y eut de grandeur chez les femmes[1]. »

L'achèvement des constructions mit fin, quant aux amies de Jérôme, à cette vie de pieuse érudition, qui n'était pour elles qu'un délassement : un autre labeur, d'autres devoirs commencèrent alors, ceux d'une direction monastique. Paula déploya dans ces obligations nouvelles une constance opiniâtre et une fermeté qu'on eût pu croire incompatibles, soit avec la douceur de son caractère, soit avec la mollesse de sa vie mondaine.

Le premier monastère fut bientôt rempli, puis le second et le troisième successivement. La petite troupe de vierges romaines amenée par Eustochium avait servi de noyau aux communautés, et il s'y était joint rapidement une multitude de filles et de veuves, les unes riches, les autres pauvres, accourues de toutes les parties de l'Orient, celles-ci pour trouver du pain près d'une femme riche et bienfaisante, celles-là pour partager la gloire qui s'attache toujours à un grand nom, et recevoir la règle d'une descendante des consuls romains et

1. Plena est historia tam græca quam latina virtutibus feminarum et quæ integros libros flagitent. Hieron., *in Soph. prol.*

des rois de Lacédémone. Ces dernières, qui voulaient faire étalage, se présentaient souvent avec un cortége de suivantes et d'eunuques : Paula ferma la porte à toute cette valetaille[1]. Chacun devait se servir soi-même et servir le couvent : elle en donnait l'exemple aux autres. Non-seulement elle se mettait aux gros ouvrages, mais elle était la première à prier comme à surveiller. Quoique astreintes à la vie cénobitique, les recluses travaillaient et mangeaient séparément, mais elles faisaient l'oraison en commun. C'était au chant de l'*Alleluia* qu'on se réunissait; aucune ne pouvait rester alors dans sa cellule, la défense était absolue. On chantait tout le Psautier de suite à tierce, à sexte, à none, à vêpres et à minuit. Toutes les sœurs étaient tenues de le savoir par cœur et d'apprendre chaque jour un nouveau passage des Écritures[2].

Ces exercices se pratiquaient dans les chapelles des couvents, où d'ailleurs on n'offrait point le saint sacrifice, Jérôme ayant renoncé dès son ordination aux pratiques du sacerdoce, et Vincentius, plus moine que prêtre, en déclinant l'honneur par humilité. Le dimanche, toutes les communautés se rendaient à l'église, une des anciennes en tête, et revenaient dans le même ordre; l'église dépendait de l'évêque de Jérusalem et était desservie par des prêtres de son clergé. Au retour, on distribuait les ouvrages de la semaine. Les sœurs faisaient tout elles-mêmes, y compris leurs vêtements, qui étaient d'étoffe et de couleur uniformes. Toute communication

1. Si qua erat nobilis non permittebatur de domo sua habere comitem. Hieron., *Ep.* 86.

2. Nec licebat cuiquam sororum ignorare Psalmos, et non de Scripturis sanctis quotidie aliquid discere. Hieron., *ibid.*

avec le dehors était interdite. Paula, naturellement si pleine de mansuétude, employait parfois la menace et la rigueur dans les corrections, pensant qu'il n'y a pas de règle inflexible et qu'il faut approprier au caractère de chacun les moyens d'amendement. L'apôtre Paul disait: « Qu'ai-je à faire vis-à-vis de vous? Vous reprendrai-je avec sévérité ou avec douceur? Choisissez d'après votre inclination[1]. » Telle fut la pratique de Paula.

Elle ne souffrait pas que ses religieuses eussent rien en propre, excepté leurs vêtements et leur nourriture. Elle savait que la dernière passion qui persiste dans les cloîtres est l'avarice; elle en avait vu de tristes exemples, soit à Rome, soit en Égypte : elle se rappelait cet acte d'un saint abbé faisant jeter dans la fosse, avec le cadavre d'un de ses moines, un trésor trouvé chez lui[2]. « Ne les séparons pas, avait-il dit, car ceci était son âme! » Point de contestation, point de querelle parmi les sœurs : Paula accourait au premier signe de dissentiment; elle jugeait, rapprochait ou condamnait. Elle appliquait le jeûne aux besoins de l'âme comme à ceux du corps. « Ayez plutôt, disait-elle à ses religieuses, l'estomac malade que le cœur malhonnête[3]. » Ennemie de la recherche des vêtements, elle détestait encore plus la négligence et la malpropreté : un extérieur mal réglé dénotait, suivant elle, quelque vice et quelque corruption intérieure. Les caquets, les bavardages l'impatientaient, ainsi que la mauvaise humeur et les chicanes.

1. « Quid vultis? In virga veniam ad vos, an in spiritu lenitatis et mansuetudinis? » Hieron., *Ep.* 86.

2. Hieron., *Ep.* 18. — *Vit. Patr.*, III, c. 219.

3. Lascivientem adolescentularum carnem crebris et duplicatis frangebat jejuniis, malens eis stomachum dolere quam mentem. Hieron., *Ep.* 18.

C'étaient à ses yeux des défauts nuisibles à l'ordre et qu'il fallait réprimer. Le larcin lui faisait autant d'horreur que le sacrilége[1], et le détournement de quelque bagatelle parmi les sœurs passait dans la communauté pour un crime presque irrémissible.

Tel était le régime des couvents de Paula. Le monastère d'hommes soumis à Jérôme nous apparaît moins comme une maison d'ascétisme monacal que comme une retraite de savants, venus de toutes les parties du monde retremper leur esprit, en même temps que leur âme, dans une pieuse solitude, auprès de la Crèche du Sauveur. Quant à l'hospice destiné à l'hébergement des étrangers, il regorgeait continuellement de visiteurs et de pèlerins, hommes et femmes, et, malgré la douce inspiration des fondateurs, Joseph et Marie, s'ils s'étaient présentés, auraient bien pu n'y pas trouver de place. Chacun y était reçu, à quelque nation, à quelque rang qu'il appartînt. « Nous ne sommes pas ici, disait Jérôme, pour peser le mérite de nos hôtes, mais pour leur laver les pieds[2]. » Néanmoins ce concours tumultueux le troublait et lui prenait le meilleur de son temps. Ces admirations, ces curiosités indiscrètes, l'importunaient. « Notre solitude, écrivait-il à Rome, est devenue une foire perpétuelle de passants; la paix en est tellement bannie qu'il nous faudra ou fermer nos portes ou abandonner l'étude des Écritures, qui nous ordonnent de les ouvrir[3]. » Pour se soustraire à ces ennuis, il gagnait en

1. Furtum quasi sacrilegium detestabatur. Hieron., *Ep.* 86.

2. Propositum quippe nobis est pedes lavare venientium, non merita discutere. Hieron., *in Ruf.*, III.

3. In tantum, ut aut claudendum sit nobis ostium, aut Scripturarum per quas aperiendæ sunt fores, studia relinquenda. Hieron., *Ezech. Proœm.*

grande hâte le sentier d'Archélaüs et courait s'enfermer dans son paradis, dont l'abord était interdit aux fâcheux. Il paraît même, d'après la tradition, qu'il fit pratiquer dans le roc un chemin plus court, au moyen d'un escalier qui, de l'enceinte de son couvent, conduisait à l'endroit chéri de sa retraite.

II.

Au milieu de tout cela, Jérôme entretenait une vaste correspondance avec l'Italie, la Gaule, la Dalmatie, l'Espagne, et surtout avec Rome. En dépit de leur séparation, il était resté l'âme de l'Église domestique et de tout ce qui s'y rattachait de près ou de loin. On le consultait sur toutes choses : questions de discipline monastique, questions de dogme, interprétation des textes bibliques, règles de discipline morale, tout était soumis à son tribunal : et ses jugements étaient presque toujours sans appel. Il trouvait en retour dans les membres de cette petite communauté un dévouement sans réserve : hommes et femmes veillaient à l'envi sur sa renommée et faisaient face à ses ennemis, toujours prêts à l'attaquer. La polémique, en effet, se continuait entre eux et Jérôme, d'une rive à l'autre de la Méditerranée : c'est à Bethléem qu'il composa ses livres contre Jovinien[1], et, sous forme de lettres, plusieurs diatribes très-mordantes contre les moines et le clergé romain[2]. Cette nouvelle

1. Hieron., *adv. Jovian.*, I.

2. Hieron., *Ep.* 34, *ad Nepotian. De vit. Cler. et Monach.; Ep.* 95, *ad Rustic. monach.*, etc.

vie ne faisait point oublier non plus à Eustochium et à Paula les êtres si chers qu'elles avaient laissés en Occident. Malgré l'entraînement religieux, malgré cette fièvre de solitude qui l'avait arrachée à ses enfants, Paula était toujours une tendre mère, et ceux d'entre eux qui étaient chrétiens lui pardonnaient volontiers, car ils se fussent fait scrupule de blâmer une conduite à laquelle les plus grands docteurs chrétiens applaudissaient.

Pauline, devenue femme de Pammachius, promettait de lui donner bientôt un héritier. Toxotius grandissait en âge plus rapidement qu'en raison, au jugement de sa mère. Il restait païen, païen moqueur, poursuivant les chrétiens de ses sarcasmes[1] jusqu'au jour assez prochain où l'amour le transformerait. On le destinait à Léta, fille d'Albinus, pontife des dieux païens; mais Léta était chrétienne par sa mère, et le mot de saint Paul devait se réaliser encore une fois : « Femme, qui sait si vous ne convertirez pas votre mari? » Furia, lasse de son veuvage, se décidait à le rompre, non sans beaucoup d'hésitation et de crainte du jugement de ses amis, et elle envoyait à Jérôme, à titre de consultation, un long exposé de ses raisons. Jérôme répondit par ce virulent traité contre les secondes noces, dont j'ai cité précédemment quelques passages[2]. Un événement cruel venait de frapper Marcella : Albine était morte, laissant autour de sa fille un vide que rien ne pouvait combler. Jérôme eût désiré la voir quitter Rome pour venir vivre avec eux; Eustochium et Paula le souhaitaient encore davantage, et ils résolurent tous trois de lui écrire.

1. Hieron., *Ep.* 57.
2. Voir ci-dessus, livre IV.

La lettre, composée en commun par Paula et sa fille, eut un double but : attirer près d'elles Marcella, qu'elles aimaient à l'égal d'une mère et d'une sœur, et réfuter certains bruits accrédités à Rome sur la Palestine et en particulier sur Bethléem. Beaucoup de gens, en effet, par une feinte pitié pour Paula, et principalement dans l'intention de blâmer Jérôme, se plaisaient à représenter Jérusalem comme une ville affreusement laide, dont les monuments ne parlaient point à l'âme, et Bethléem comme un mauvais village, aride, dénué de tout, indigne du séjour d'une patricienne de Rome. Curieuse à ce point de vue, cette lettre, que nous avons encore, ne l'est pas moins par le style, où une certaine teinte de pédanterie se mêle à une grâce toute féminine ; mais un petit étalage de science n'allait pas mal aux pieuses émigrées, et devait trouver bon accueil au couvent du mont Aventin.

PAULA ET EUSTOCHIUM A MARCELLA.

« Ce n'est pas une bien sincère affection que celle qui connaît la mesure, ni un bien vif désir que celui qui sait attendre. Excuse-nous donc si nous, tes humbles disciples, songeant plus à ce que nous voulons qu'à ce que nous pouvons, nous osons faire la leçon à notre maître, malgré le proverbe : « N'en remontrez pas à « Minerve. » Mais aussi n'es-tu pas celle qui a porté l'étincelle au foyer de nos âmes, et qui, nous réunissant sous ton aile comme des poussins, nous a formées à ton image? Nous laisseras-tu maintenant sans guide, essayer de voler loin des yeux maternels, apprendre nous-mêmes à découvrir l'épervier et trembler à la seule

vue de l'ombre de l'oiseau qui passe[1]? Nous sentons trop bien que nous sommes seules... Viens donc, rends-nous Marcella, notre suave, notre douce Marcella, à qui nulle douceur et nul miel ne sont comparables. Voudrait-elle n'être dure et renfrognée que pour nous, que son charme et son amitié ont entraînées sur ses pas, dans la confraternité de sa vie?

« Si ce que nous demandons est pour ton bien, et si l'Écriture nous approuve, notre hardiesse est pardonnable. La première parole de Dieu au patriarche Abraham fut celle-ci : « Sors de la terre que tu habites, quitte « ta parenté, et va dans le pays que je te montrerai. » Abraham quitta aussitôt la Chaldée, la ville de confusion, les champs de Sennaar, où la Tour d'orgueil s'élevait jusqu'au ciel; il marcha où le conduisait la voix de Dieu. Marie aussi, quand elle sentit que son sein était le temple du Seigneur, abandonna la plaine pour aller vers les hauts lieux.

« Plus cette terre montueuse qui nous rapproche du ciel est étrangère aux délices du monde, plus elle est précieuse à nos âmes. Jérusalem porte dans l'histoire un triple nom : *Jébus*, *Salem* et *Jérusalem;* le premier signifie *foulé,* le second *paix,* et le troisième *vision de la paix.* C'est ainsi qu'après avoir longtemps marché, nous pouvons atteindre le but, et être admis à la vision de la quiétude éternelle[2]. Jérusalem a vu naître Salomon *le*

1. Tu quæ prima scintillam nostro fomiti subjecisti, quæ ad hoc studium nos et sermone hortata es, et exemplo, et quasi gallina congregasti sub alas pullos tuos : nunc nos libere absque matre volitare patieris, et accipitris pavere formidinem? Paul. et Eust., *Ep.* ap. Hieron., *Ep.* 44.

2. *Jebus* et *Salem* et *Jerusalem*, appellatur. Primum nomen, *calcata;* secundum, *pax;* tertium, *visio pacis.* Paulatim quippe perveni-

Pacifique; David et sa race l'ont gouvernée, et plus la Judée l'emporte, pour les cœurs chrétiens, sur les autres provinces de l'Empire, plus cette ville l'emporte sur la Judée tout entière. Elle fut, dit-on, la demeure et le tombeau d'Adam, notre premier père; elle fut le lieu de la mort du Christ : sa sainte montagne s'appelle Calvaire, c'est-à-dire *Crâne,* parce qu'elle recouvrait le crâne du vieil homme; afin que le second Adam, par le sang divin qui découla de sa Croix, effaçât le péché du premier[1]. »

C'était en effet, comme nous l'avons dit plus haut, une tradition orientale, que le père des hommes, mort à Jérusalem, avait été enterré au Golgotha, sous le roc qui devait recevoir, au temps marqué par les prophéties, la Croix du Sauveur. La tradition ajoutait qu'au moment où le Christ expira, où le jour se voila, où la terre tressaillit jusque dans ses entrailles, Adam sortit de son sépulcre pour n'y plus rentrer. En mémoire de ce fait traditionnel, les Orientaux, dans les représentations de la mort de Jésus, plaçaient toujours un crâne au pied de la Croix. Cette tradition d'une si haute poésie avait frappé sans doute les deux amies de Marcella, durant leur visite au Saint-Sépulcre; et l'image du père des hommes, s'élevant du pied de la Croix pour y recevoir la rosée sanglante de l'expiation par les souffrances du juste, complétait magnifiquement à leurs yeux les grandes scènes de la Rédemption.

Abordant le double caractère de Jérusalem, cité bénie

mus ad finem, et post conculcationem ad pacis visionem erigimur. Paul. et Eust., *Ep.* ap. Hieron., *Ep.* 44.

1. Unde et locus in quo crucifixus est Dominus noster, *Calvaria* appellatur; scilicet quod ibi sit antiqui hominis calvaria condita, ut secundus Adam, et sanguis Christi de Cruce stillans, primi Adam et jacentis protoplasti peccata dilueret. Paul. et Eust., *ibid.*

et cité maudite, les correspondantes de Marcella cherchent à combattre, dans l'esprit de leur amie, l'impression qu'avaient pu y laisser des bavardages inconsidérés ou malveillants. Marcella avait écrit, à ce qu'il paraît, qu'elle ne pourrait jamais habiter Jérusalem, que le seul aspect de la ville déicide, de la terre qui avait bu le sang du Sauveur, lui serait insupportable.

« Que fais-tu donc à Rome? lui répondent-elles. Rome n'a-t-elle pas reçu le sang de Pierre et de Paul, ces généraux de l'armée du Christ? Si la confession d'un homme, d'un esclave même, est glorieuse et sainte, que n'est pas celle d'un Dieu? Nous allons baiser les os des martyrs, et il y a des gens qui pensent qu'il faut dédaigner le Sépulcre où Dieu lui-même a reposé! Ceux qui pensent ainsi n'ont qu'à consulter le diable et ses anges : chaque fois qu'on traîne un possédé devant le divin tombeau, il faut voir ses contorsions, il faut entendre ses gémissements. Le démon est là qui frémit, comme devant le tribunal du Christ; il se lamente, mais trop tard, d'avoir crucifié son terrible juge[1]. Si ce mot qu'on nous répète à satiété : « Jérusalem est un lieu détes- « table! » si ce mot était vrai, parce que le Christ y a souffert, pourquoi Paul avait-il tant de hâte de s'y rendre? Pourquoi disait-il à ses frères, qui le retenaient : « Que faites-vous là à pleurer et à troubler mon cœur? « Je suis prêt non-seulement à être lié, mais à mourir « dans Jérusalem pour la confession de mon Dieu. » A la suite des apôtres, combien d'évêques, combien de

1. Si nobis non credimus, credamus saltem diabolo et angelis ejus; qui quotiescumque ante illud de obsessis corporibus expelluntur, quasi in conspectu tribunalis Christi stantes, contremiscunt, rugiunt, et sero dolent crucifixisse, quem timeant. Paul. et Eust., *loc. cit.*

martyrs, combien de docteurs, sont venus, d'âge en âge, visiter Jérusalem, persuadés qu'il leur manquerait quelque chose dans l'esprit et dans le cœur, dans l'éloquence et dans la foi ; qu'ils n'atteindraient pas à la perfection, s'ils ne venaient *adorer* dans le lieu où l'Évangile a illuminé le monde pour la première fois, du haut d'un gibet! On raconte qu'un auteur célèbre reprochait jadis à quelqu'un d'avoir appris le grec non à Athènes, mais à Lilybée, le latin non à Rome, mais en Sicile, chaque province ayant en propre quelque chose qui manque aux autres. Eh bien, pourquoi ne dirions-nous pas aussi que, hors de notre Athènes des études chrétiennes, nul n'en atteindra le sommet?

« Pardonne-nous ce langage. Nous ne prétendons pas posséder le royaume de Dieu et nier qu'il y ait quelque sainteté ailleurs; nous voulons dire qu'on voit arriver ici tout ce qu'il y a de plus saint et de plus savant dans le monde entier. Nous y sommes venues, non assurément comme les premières, mais comme les dernières, afin de voir et d'entendre. C'est une fleur, une pierre précieuse dans la parure de l'Église, que ces chœurs de moines et de vierges qui couvrent la Palestine[1]. Quiconque se distingue par la science chrétienne au fond des Gaules n'a qu'une pensée : arriver ici. Le Breton, « séparé de notre monde, » quitte son soleil couchant, et se met à la recherche de la lointaine contrée que l'astre des Évangiles lui révèle. L'Orient fait la même chose. L'Arménie, la Perse, les Indes, l'Éthiopie, l'Égypte même, si féconde en solitaires, le Pont, la Cappadoce, la Mésopotamie, nous envoient leurs plus chers enfants.

1. Certe flos quidam et pretiosissimus lapis inter ecclesiastica ornamenta, monachorum et virginum chorus est. Paul. et Eust., *Ep., ub. sup.*

L'univers converge ici, suivant le mot du Sauveur : « Où « est le corps, là se réuniront les aigles. »

« Nous tardons à te peindre la petite campagne du Christ et l'hôtellerie de Marie ; mais en quels termes le faire ? En face de cette grotte vénérable de la Crèche, il y a plus de respect dans le silence que dans la parole. Nous n'avons point à décrire d'ailleurs des rangées de vastes portiques, des lambris d'or, des murailles décorées par la sueur des misérables et le travail des condamnés : la demeure du Dieu fait homme n'est point un de ces palais où vous vous emprisonnez avec délices, pensant qu'il vaut mieux apercevoir vos toits que contempler le ciel. C'est dans un petit trou de la terre, dans une fissure de rocher, qu'est né l'architecte du firmament[1]. Oh ! je crois ce lieu plus saint que la roche Tarpéienne, tant de fois frappée de la foudre, parce qu'elle est profane et odieuse au Seigneur.

« Lis l'Apocalypse de Jean, et vois ce qu'il dit de la femme vêtue de pourpre, au front de laquelle est écrit : « blasphème, » qui est assise sur ses montagnes et environnée d'eau. La reconnais-tu? Comprends-tu aussi cet ordre du Seigneur : « Fuyez du milieu de Babylone, car « elle est devenue le domicile des démons? » Je ne veux certes point déprimer l'Église où sont les trophées des apôtres ; mais l'ambition, la puissance, la grandeur de la ville, la nécessité de voir et d'être vu, de saluer et d'être salué, de louer et de critiquer, d'entendre parler sans cesse, de voir toujours ce monde, ces foules, tout cela l'a gâtée, tout cela oppose un obstacle insurmontable à la quiétude du vrai moine... On vous visite : vous

1. Ecce in hoc parvo terræ foramine, cœlorum conditor natus est. Paul. et Eust., *Ep.* ap. Hieron., *Ep.* 44.

ouvrez votre porte : adieu le silence. Vous la fermez : vous êtes des orgueilleuses. Rendez-vous la politesse due au monde : vous vous acheminez vers les palais des grands, vous traversez une cohue de valets insolents, au milieu de caquetages méchants ou grossiers; enfin vous franchissez les portes dorées, et l'œuvre de la médisance commence. Chez nous, tout est simple, tout est rustique : on ne parle que psaumes; aucun mot frivole ne vous distrait. Le laboureur chante l'*Alleluia* en conduisant sa charrue; le moissonneur, couvert de sueur, se rafraîchit en entonnant un psaume, et c'est encore David qui fournit la chanson du vigneron occupé à tondre sa vigne. Voilà la poésie de ce pays-ci, ses chants d'amour, la flûte de ses bergers, l'amusement de ses paysans[1].

« Oh! quand viendra le temps où un courrier hors d'haleine nous apportera cette bonne nouvelle : votre Marcella vient d'aborder en Palestine[2]! Quel cri de joie dans tout le chœur des moines, dans tout le bataillon des vierges! Rien ne pourra nous arracher à cet embrassement si longtemps souhaité. Quand luira-t-il ce jour où nous entrerons ensemble dans la caverne du Christ; où, penchées sur le Sépulcre divin, nous pleurerons avec une sœur, nous pleurerons avec une mère; où nos lèvres s'attacheront près des siennes au bois sanctifié de la Croix; où, sur le mont des Oliviers, nous sentirons s'élever nos désirs et notre âme dans l'ascension du Sauveur? Ne vois-tu pas sortir de la tombe Lazare, emprisonné dans son linceul? Ne vois-tu pas les eaux

1. Hæc sunt in hac provincia carmina, hæ, ut vulgo dicitur, amatoriæ cantationes, hic pastorum sibilus, hic arma culturæ. Paul. et Eust., apud Hieron., *Ep.* 44.

2. O quando tempus illud adveniet, quum anhelus nuntium viator apportet, Marcellam nostram ad Palestinæ littus appulsam! *Ibid.*

du Jourdain devenir plus pures pour baigner le corps de Jésus? Voilà les bergeries des pasteurs, courons-y; voilà le mausolée de David, allons-y prier. Écoutons : c'est le prophète Amos, qui, du haut de sa roche, embouche la corne des bergers, et fait retentir au loin tout le pays. Puis entrons dans Nazareth, cette *fleur* de la Galilée, comme le dit son nom[1]; et ensuite, par Siloh, Bethel et d'autres lieux où des églises s'élèvent comme les étendards des victoires du Christ, nous regagnerons notre caverne. Là nous chanterons toujours, là nous pleurerons souvent; le cœur blessé de la flèche du Seigneur, nous dirons ensemble : « J'ai trouvé celui que « cherchait mon âme, je le tiens et ne le laisserai point « partir. »

La lettre de Jérôme se terminait ainsi :

« Nous qui avons déjà traversé en flottant bien des espaces de la vie, et dont la fragile nef, battue par les tempêtes, brisée par les écueils, fait eau de toutes parts, hâtons-nous d'entrer dans le port. Ce port, c'est la solitude et les champs. Nous te les offrons. Ici du pain bis, des herbes arrosées de nos mains, du lait, notre gourmandise rustique : vile, mais salutaire nourriture! A ce train de vie, nous ne craignons pas que le sommeil nous détourne de l'oraison, ou que des lourdeurs d'estomac interrompent notre lecture. En été, nous trouvons sous les rameaux d'un arbre la fraîcheur et la retraite. En automne, un lit de feuilles au grand air nous présente un lieu fait pour le repos[2]. Au printemps, quand les

1. Ibimus ad Nazareth, et juxta interpretationem nominis ejus, florem videbimus Galileæ. Paul. et Eust., *Ep.* ap. Hieron., *Ep.* 44.

2. Si æstus est, secretum arboris umbra præbebit. Si autumnus, ipsa aeris temperies, et strata subter folia, locum quietis ostendunt. Hieron., *Ep.* 45.

champs se peignent de fleurs, quand les oiseaux gazouillent sur nos têtes, le chant des psaumes est bien plus doux. Arrivent l'hiver, le froid et les neiges, je n'ai pas besoin d'acheter du bois; la forêt voisine m'en fournit assez pour veiller ou dormir chaudement à bon compte. Que Rome garde pour elle ses tumultes; que ses arènes cruelles rougissent toujours du sang des gladiateurs; que des applaudissements insensés ébranlent toujours son cirque, et que la luxure règne sur ses théâtres; enfin, pour parler de nos amis, que le sénat des matrones y soit visité chaque jour[1]! Nous autres ici, nous pensons qu'il est bon de s'attacher à Dieu et de mettre en lui toute son espérance; afin que, le jour où nous changerons cette pauvreté d'ici-bas pour les richesses d'en haut, nous puissions nous écrier à notre tour : « Que désirai-je dans le ciel, et qu'ai-je demandé « sur la terre, sinon toi seul, ô mon Dieu? »

Marcella ne vint point, et elle fut plus utile aux solitaires, ses amis, dans la ville du Capitole que dans celle du Golgotha. Vers la même époque, Jérôme écrivait à Pammachius : « Tu ne reconnaîtrais pas ta belle-mère et ta sœur, si tu les voyais aujourd'hui : leur corps s'est fortifié à l'égal de leur âme. Elles qui, du vivant de Toxotius, étaient les esclaves du siècle, ne pouvaient ni respirer l'air des carrefours, ni monter un escalier, pour qui un vêtement de soie était une pesante charge et la chaleur du soleil un incendie, couvertes maintenant de vêtements sombres et presque négligés, elles mettent la main aux plus gros ouvrages. Elles s'occupent à pré-

1. Habeat sibi Roma suos tumultus, arena sæviat, circus insaniat, theatra luxurient : et quia de nostris dicendum est, matronarum quotidie visitetur senatus! Hieron., *Ep.* 45.

parer les lampes, elles allument le feu, balayent la maison, épluchent les herbes, mettent les légumes au pot quand la marmite bout, dressent la table, placent les vases à boire, disposent les plats, courent de côté et d'autre[1]. Elles ont assurément autour d'elles un grand nombre de vierges à qui elles pourraient laisser ces sortes de services, mais elles tiennent à donner l'exemple partout et toujours; ne voulant pas se laisser vaincre dans le travail du corps par celles qu'elles surpassent dans le courage de l'âme. » Il disait encore à Furia : « Que ne puisses-tu voir ta sœur Eustochium! que ne puisses-tu avoir avec elle un entretien où cette sainte bouche se fît entendre! Comme tu remarquerais une grande âme dans un petit corps[2]! Ce que Marie fit devant les femmes d'Israël, elle le fait devant les vierges ses compagnes, en chantant la première les louanges du Seigneur. C'est ainsi que l'on passe ici la nuit et le jour, et qu'on attend l'arrivée de l'époux, en tenant l'huile toute prête pour les lampes. »

Ils voulaient qu'on les crût heureux, et ils l'étaient en effet, mais leur bonheur ne fut pas de longue durée. Une froideur toujours croissante se mit entre les couvents de Bethléem et celui du mont des Oliviers : le démon d'envie, comme au temps de Judas le démon d'avarice, s'était glissé dans ce jardin de Gethsémani au-dessus duquel résidait Rufin. Les visites du prêtre

1. Vel lucernas concinnant, vel succendunt focum, pavimenta verrunt, mundant legumina, olerum fasciculos in ferventem ollam dejiciunt, apponunt mensas, calices porrigunt, effundunt cibos, huc et illuc discurrunt. Hieron., *Ep.* 55.

2. Si videres sororem tuam, et illud sacri oris eloquium coram audire te contingeret, cerneres in parvulo corpusculo ingentes animos. Hieron., *Ep.* 47.

d'Aquilée à son ancien ami cessèrent bientôt complétement, et le nom de Mélanie n'est pas même prononcé dans la lettre d'Eustochium et de Paula. De sourdes hostilités, dont le caractère était de jour en jour plus âcre, venaient émouvoir et irriter les hôtes de Bethléem. Enfin la guerre éclata au grand jour : le nom d'Origène en fut le signal.

LIVRE VIII.

D'Origène et de ses doctrines. — Double caractère sous lequel ce grand docteur est envisagé en Orient. — Propositions origénistes prêchées à Jérusalem. — L'évêque Jean et Rufin les approuvent; Jérôme les combat. — Commencement de la lutte de l'origénisme. — Épiphane y prend part : sa brouille avec Jean de Jérusalem. — Scènes entre les deux évêques dans l'église du Saint-Sépulcre et dans celle de la Croix. — Jérôme prend parti pour Épiphane. — Les monastères de Bethléem sont mis en interdit. — Paulinien, ordonné prêtre par Épiphane, est rejeté par Jean de Jérusalem. — Sentence de bannissement obtenue par cet évêque contre Jérôme. — Trouble croissant dans les monastères. — Le patriarche d'Alexandrie, Théophile, se porte juge entre Jean de Jérusalem et Jérôme. — Bizarre conduite de son légat Isidore. — Théophile change subitement d'opinion sur l'origénisme, dont il excommunie les adhérents après les avoir soutenus. — Jérôme se réconcilie avec Jean de Jérusalem et Rufin. — Départ de Rufin pour Rome.

393-397.

I.

Avant d'introduire mon lecteur au milieu de ces querelles de l'origénisme qui remplirent la fin du IVe siècle et une partie du suivant, et où furent enveloppés Jérôme et ses amis de Bethléem, je dois dire quelques mots de la personne d'Origène, de son génie, du caractère de ses doctrines, des causes enfin qui firent sortir de son tombeau, au bout de cent quarante ans, une des plus furieuses tempêtes qui aient battu la chrétienté.

Né vers l'année 185 de notre ère, Origène appartient,

comme Tertullien, à cette époque de demi-incertitude où l'autorité de l'Église, encore muette sur beaucoup de questions dogmatiques, laissait le champ libre aux hypothèses, et où de grands et vigoureux esprits, amis de la vérité, purent consciencieusement flotter entre l'orthodoxie et l'erreur. Fils d'un martyr, maître de disciples dont beaucoup allèrent au martyre, et lui-même intrépide confesseur de la foi dans les prisons de Décius, il n'exerça pas moins de puissance sur son siècle par son caractère que par son savoir. Les surnoms qu'on lui donna d'Adamantius, *cœur de diamant,* Chalcenterus, *entrailles d'airain,* Chalceutès, *homme de bronze ou de fer,* indiquent sur lui le jugement de ses contemporains, que la postérité ratifia[1]. Il avait dix-sept ans quand son père, nommé Léonide, fut conduit au supplice par l'ordre du gouverneur d'Alexandrie, durant la persécution de Sévère[2], et sa mère dut l'emprisonner lui-même dans la maison et cacher ses habits, pour qu'il ne se livrât pas au bourreau. Réduit à écrire au lieu d'agir, il exhorta son père par un billet à mourir généreusement, sans songer à ceux qu'il laissait après lui[3]. La confiscation des biens, conséquence ordinaire du martyre, le jeta, lui et sa famille (ils étaient six enfants), dans un tel dénûment, qu'il fut contraint de vendre ses livres pour une rente de quatre oboles par jour, qui suffisait à le nourrir. Il ouvrit ensuite un cours public de gram-

1. Origenes qui et Adamantius... Hieron., *Catal. Script. eccl.,* LIV.

2. Leonides Origenis pater, capite truncatus, supra dictum filium admodum adolescentem reliquit. Euseb., *Hist. eccles.,* VI, 1. — Leonides Origenis pater, captus est, et post alia supplicia obtruncatus... Zonar., XII, 11. — Hieron., *Catal. Script. eccl.,* LIV. — Nicephor., V, 2.

3. « Cave, mi pater, ne nostra causa sententiam mutes. » Euseb., VI, 2.

maire où il se rendait pieds nus et en haillons[1]. Une riche matrone d'Alexandrie, qui était chrétienne, eut pitié de tant de misère si saintement gagnée et le recueillit dans sa maison; mais il la quitta presque aussitôt parce qu'il y trouva un hérétique[2]. Cependant son enseignement faisait déjà du bruit. Il atteignait sa dix-huitième année, quand la chaire des catéchèses chrétiennes, qu'avait fondée Pantenne et occupée Clément, devint vacante par l'effroi de la persécution, qui en écartait tout le monde : Origène la prit hardiment[3], et de son école sortirent coup sur coup sept martyrs, ses disciples. Il faillit vingt fois être lapidé; les parents d'un de ses élèves, qu'il avait accompagné à la mort, voulurent un jour le mettre en pièces, sa demeure fut assiégée par des soldats, et il erra longtemps sans domicile, courant de retraite en retraite. Il n'obtint pourtant pas ce qu'il cherchait avec tant d'audace : soit dédain, soit admiration, le gouverneur d'Alexandrie le laissa vivre.

Ce commencement de sa vie, qui justifiait son surnom d'*entrailles d'airain,* est le tableau du reste. Quand la persécution s'apaisa, il se fit de l'étude un autre martyre. Pour appartenir sans réserve à ces passions de l'intelligence qu'il ressentait si violemment, mais qu'un fol instinct de jeunesse venait déranger parfois, — d'au-

1. Venditis priscæ doctrinæ voluminibus, quæ penes se habebat elegantissime elaborata, contentus fuit quatuor obolis qui ab emptore voluminum ipsi in dies singulos pendebantur... Nudis vestigiis ambulasse dicitur, nullo penitus calceamento. Euseb., VI, 3.

2. Perversam hominis opinionem abominatus. Zonar., XII, 11.

3. Hic Alexandriæ dispersa ecclesia, decimo octavo ætatis suæ anno, κατηχήσεων opus aggressus; postea a Demetrio... in locum Clementis presbyteri confirmatus, per multos annos floruit. Hieron., *Catal. Script. eccl.,* LIV. — Euseb., VI, 3.

tres disent : pour obéir à une idée exaltée de la chasteté, — il se mutila lui-même[1], crime qui n'était point rare à ces premiers âges de l'Église malgré les pénalités de la loi civile, fortifiées par les prohibitions canoniques. Tout mutilé volontaire était en effet déclaré par les lois ecclésiastiques indigne du sacerdoce, et dégradé, s'il était prêtre; mais la gloire d'Origène brillait déjà de tant d'éclat, tant de respect environnait son courage et sa science, que les évêques de Jérusalem et de Césarée se disputèrent l'honneur de l'attacher à leur clergé, et il reçut l'ordination[2].

Prêtre et docteur, il n'éprouva pas moins de traverses au sein de l'Église pour l'indépendance de sa pensée que de tourments au dehors pour la confession de sa foi. Chassé comme hérétique par l'évêque d'Alexandrie, appelé par d'autres, excommunié ici, applaudi ailleurs, passant tour à tour de l'anathème à l'apothéose, il parcourut la Palestine, l'Arabie, la Phénicie, la Syrie, l'Achaïe, la Cappadoce, professant, catéchisant, et déposant partout les germes de doctrines dont la splendeur éblouissait tous les yeux, mais dont la hardiesse effrayait à bon droit une orthodoxie rigide. De temps à autre, les bourreaux païens apportaient de la diversion aux persécutions ecclésiastiques. Jeté en prison à Césarée, au temps de Décius, Origène, mis sur le chevalet, eut les pieds tirés jusqu'au quatrième trou, ce qui passait pour une affreuse torture[3] : on le mena-

1. Castitatis amore, genitales sibi partes ipse præcidit. Zonar, XII, 11.

2. Euseb., VI, 8.

3. Vincula... corporis cruciatus, et in intimo carceris recessu, ferrei torquis ærumnas pertulit, adeo ut multorum dierum spatio pedes in nervo, ad quatuor usque foraminum interstitia, distenti fuerint. Euseb., VI, 39.

çait aussi du gril. Il ne mourut pourtant pas cette fois; mais, dix-huit mois ou deux ans après, il achevait à Tyr cette vie doublement militante, à l'âge de soixante-neuf ans. Les historiens nous peignent Origène comme petit et faible de corps : il fallut la force indomptable de son âme pour qu'une si frêle enveloppe pût résister à tant d'assauts livrés par la misère et par les hommes. Son corps fut enterré, dit-on, dans la muraille de l'église du Saint-Sépulcre, qui était la cathédrale de la ville de Tyr[1].

Les erreurs doctrinales d'Origène tinrent presque toutes à la nouvelle face qu'il prétendait donner à l'exégèse des livres juifs et chrétiens, par l'application de la philosophie grecque. Cette tendance avait existé avant lui dans l'école d'Alexandrie, mais avec plus de réserve et de mesure. Aussi savant que les plus renommés philosophes de son siècle, et réputé par eux leur égal; familier avec leurs idées comme avec leurs méthodes, il voulait absorber la philosophie païenne au sein et au profit du christianisme, en la subordonnant aux données historiques de l'Ancien et du Nouveau Testament. Et, en effet, les polythéistes érudits suivaient son enseignement avec autant de curiosité et presque autant de goût que les chrétiens eux-mêmes; il arriva même à convertir plusieurs d'entre eux[2].

Mais Origène ne sentait pas assez qu'il entraînait la religion du Christ hors de sa voie véritable, la simplicité et la foi. Les païens eux-mêmes signalèrent ce vice de la nouvelle doctrine. « Ce fut l'écueil d'Origène, écrivait Por-

1. Euseb., VII, 1. — Hieron., *Catal. Script. eccl.*, LIV.

2. Quidam ex ipsis comprehensi, martyrio perfuncti sunt. Euseb., VI, 3.

phyre, son admirateur sincère autant qu'ennemi acharné du culte chrétien. Il corrompit ce qu'il y avait d'excellent dans sa personne et dans sa science par ce mélange qu'il entreprit de la philosophie et du christianisme : car, menant une vie chrétienne contraire à toutes les lois, il suivait, sur la Divinité et sur tout le reste, les sentiments des Grecs qu'il recouvrait des fables des barbares. Platon était son auteur favori; il lisait assidûment les écrits de Numène, de Longin et des plus habiles pythagoriciens; les stoïciens aussi, Cornutus surtout, étaient ses maîtres. Ayant appris par cette étude la manière d'expliquer et d'entendre les mystères des Grecs, il l'a appliquée aux écritures judaïques[1]. » Ceci est une récrimination païenne; mais on ne peut disconvenir qu'en lavant le christianisme des imputations d'ignorance sur lesquelles vivaient ses ennemis, en appelant les chrétiens eux-mêmes à l'étude des brillants systèmes qui passaient alors pour la vérité philosophique, en imprimant enfin à l'exégèse chrétienne l'élan sublime qui a produit après lui les Grégoire de Nazianze, les Basile, les Chrysostome et Jérôme lui-même, Origène n'ait rendu un immense service à cette religion qu'il avait confessée avec tant de courage et d'intrépidité. Il était d'ailleurs d'une parfaite bonne foi, reconnaissant ses erreurs quand on les lui montrait, et faisant d'avance amende honorable pour celles qui ne lui étaient point signalées. S'il pécha par trop de science, il le fit en illuminant bien des vérités. Un concile qui l'excommunia de son vivant disait de lui, dans un amer mais magnifique langage : « Pareil à Satan, dont il est fils, Origène est tombé du ciel comme un éclair. »

1. A quibus, quum allegoricum in explicandis Græcorum mysteriis

Après sa mort, la division créée par ses écrits se perpétua : il eut des adversaires; il eut des admirateurs éclectiques qui distinguèrent en lui le mal du bien ; il en eut également d'absolus qui adoptèrent tout sur la parole du maître. Rentré en esprit, comme un triomphateur, dans cette patrie qui l'avait chassé, l'ancien excommunié redevint le roi de son école. J'ai dit, à propos de Didyme l'aveugle, quel culte y entourait sa mémoire, culte qui touchait presque à l'idolâtrie. Lorsque des hommes tels que Didyme, imbus de ses doctrines, mais éclairés par les décisions récentes de l'Église, expliquaient les livres d'Origène, ils se gardaient eux-mêmes des opinions aventureuses et savaient en garantir soigneusement les autres. Toutefois, avec moins de clairvoyance, on pouvait se laisser égarer, et il sortit, des subtilités extrêmes de l'origénisme, plus d'une hérésie immorale ou antichrétienne [1]. D'ailleurs, le fils du martyr Léonide avait été le plus fécond des écrivains ecclésiastiques ou profanes. « Notre Varron n'est rien à côté de lui, disait Jérôme; il a plus composé qu'un homme comme nous ne pourrait copier dans toute sa vie [2]. » Quelle difficulté alors de faire un choix parmi tant de livres, de tenir le fil de l'orthodoxie à travers un tel dédale d'opinions confuses!

Ce goût exagéré du symbole qui respire dans les écrits d'Origène charmait l'imagination vive des Orientaux; mais l'idole de l'Orient ne trouvait en Occident

modum didicisset, cum judaïcis scripturis adhibuit. Porph., ap. Euseb., VI, 19.

1. Hydra, hæreseon multiceps. Theoph. Alex., *Lib. Pasch.*, I, ap. Hieron.

2. Tantos libros composuit, quantos quivis nostrum alienos sua manu describere non possit. Hieron., *Ep.* 29.

qu'une médiocre estime. Rome l'avait condamnée autrefois. Église pratique avant tout, église de la lettre, comme eût dit Paula, elle n'avait pas vu sans appréhension ces audaces de l'esprit qui vivifient sans doute, mais qui peuvent également tromper. Même en Orient, on avait l'exemple de sectaires fanatiques qui, poussant à l'excès la manie des interprétations figurées, n'apercevaient plus l'Ancien et le Nouveau Testament qu'à travers les nuages d'une vision apocalyptique. Une forte tendance vers ce mysticisme, où le sens religieux se perdait avec la lettre des Écritures, existait en Palestine, pays de prédilection du docteur exilé, qui y avait profondément imprimé sa trace. La ferme raison de Jérôme sut s'arrêter sur cette pente. Origéniste passionné dans le principe, il s'était cantonné dans de plus justes limites à mesure qu'il apprenait davantage, et quand il recommandait Origène et Didyme aux moines ou aux nonnes de Bethléem, quand il traduisait les homélies du maître, il savait en signaler les périls ou en corriger lui-même les erreurs.

Parmi les propositions d'Origène qu'on pouvait taxer d'hérésies, quatre surtout furent mises ou remises en discussion vers l'époque où se passent nos récits, et donnèrent lieu à un commencement de vive controverse et de lutte sur différents points de l'Orient, principalement en Égypte. La première de ces propositions regardait la préexistence des âmes. Par une doctrine qui tenait de Platon, de Pythagore et de quelques hérésiarques gnostiques, Origène avait enseigné que les âmes préexistaient à leur union avec les corps, et qu'elles avaient péché à l'état de purs esprits. Leur entrée dans un corps mortel, soumis aux besoins et aux maladies, leur assimilation aux animaux, leur vie terrestre en un mot,

était le châtiment de leur péché[1]. Nos premiers parents, coupables de désobéissance envers le Créateur, avaient été relégués ainsi dans une prison d'os et de chair, et c'est ce que signifiaient, dans le livre de la Genèse, les tuniques de peaux de bêtes dont Adam et Ève se couvrirent après leur chute[2]. Une seconde proposition, qui se liait à la première, regardait la résurrection des morts au jour du jugement dernier. Sous quelle forme s'accomplirait cette suprême résurrection? Les morts sortiraient-ils du tombeau avec les corps qu'ils auraient eus pendant la vie, avec leur sexe, avec leur laideur ou leur beauté? Origène prétendait que non. Cette dépouille, suivant lui, devait rester sur la terre, comme la chaîne du captif rendu à la liberté reste dans la prison où il vient d'achever sa peine. Une figure plus éthérée et inaltérable attendait l'âme, qui irait recevoir, par l'arrêt du souverain juge, sa récompense ou son châtiment[3]. Il repoussait d'ailleurs la croyance aux peines éternelles : c'était là une troisième proposition en rapport avec les deux autres.

Origène, en effet, voyait dans les épreuves de la vie un moyen de purification offert aux êtres faillibles par l'infinie bonté de Dieu, et le repentir était à ses yeux l'instrument tout-puissant du pardon. Le repentir et la miséricorde divine, sa compagne, devaient s'étendre jusqu'aux anges rebelles, et un jour viendrait où Satan lui-même, repentant et pardonné, replacerait sur son front le diadème des archanges : l'enfer alors serait

1. Theoph. Alex., *Lib. Pasch.*, I, apud Hieron. — Epiphan. *Ep.*, ap. Hieron.

2. Tunicas pelliceas... humana esse corpora. Epiphan. *Ep.*, ap. Hieron.

3. Hieron., *Ep.* 41.

aboli [1]. Origène tirait cette conséquence de l'épître de saint Jude, où il est dit que l'archange Michel, lorsqu'il précipita Lucifer dans l'abîme, s'abstint de prononcer sur lui la malédiction. Cette proposition hétérodoxe souleva tout d'abord tant de clameurs qu'Origène se vit contraint de la retirer et même plus tard de la nier.

La ressemblance de l'homme avec Dieu, d'après les termes de la Genèse, donnait lieu à une quatrième hypothèse du docteur d'Alexandrie : proposition non moins hardie, non moins discutée que les autres. « Sans doute, disait-il, Dieu a créé l'homme à son image, mais comme âme et esprit ; la ressemblance a cessé avec la faute : elle n'existait déjà plus dans le paradis terrestre, quand nos premiers parents y revêtirent cette forme matérielle, soumise aux infirmités, aux misères, aux vices, que l'Écriture appelle symboliquement des peaux de bêtes : elle renaîtra avec l'expiation [2]. » Le livre de Moïse était d'ailleurs pour lui une simple allégorie dans laquelle s'évanouissait la réalité du récit historique. Le paradis ne lui paraissait qu'un symbole : dans les arbres dont ce jardin était planté, il voulait voir de purs esprits ; dans ses fleuves, des vertus célestes [3]. On comprend que cette méthode d'interprétation fût plus favorable à la poésie qu'à la foi.

J'ai dit qu'une lutte fort animée, concernant ces propositions et quelques autres, venait de s'ouvrir en Égypte. Le patriarche d'Alexandrie trouva mauvais qu'on se per-

1. Sic permiscet omnia, ut de Archangelo possit Diabolus fieri, et rursus Diabolus in Angelum revertatur. Hieron., *Ep.* 94 ; *Ep.* 41 pass. — Theoph., *l. c.* — Epiphan. *Ep.*, ap. Hieron.

2. Quod imago Dei quam prius acceperit Adam, illo peccante perierit. Epiphan. *Ep.*, ap. Hieron.

3. Epiphan., *ibid.*

mît d'attaquer un nom qui contribuait à la gloire de sa cité autant qu'à l'éclat de son siége épiscopal, et comme chez Théophile, qui occupait alors ce siége, la persécution suivait de près le blâme, il traita rudement les moines ou les prêtres trouvés coupables de pareilles critiques. Théophile d'ailleurs, origéniste de position, passait pour l'être aussi de conviction, car c'était lui qui avait inculqué à Rufin, durant son séjour en Égypte avec Mélanie, quelques-unes des opinions du grand docteur d'Alexandrie. Dans l'esprit logique et froid du prêtre d'Aquilée, ces opinions avaient pris un corps, et, à la différence de Jérôme, qui puisait dans Origène des armes pour fortifier sa propre orthodoxie, Rufin refaisait Origène à son image, prêtant à ce maître un peu fantasque l'esprit d'ensemble et de cohésion, qui lui avait toujours manqué. Au dire de Rufin, Origène était la lumière de l'Évangile après les apôtres [1]. Il le redit tant de fois à l'évêque de Jérusalem, avec lequel il s'était lié; il lui en donna tant de raisons arrangées à sa manière, que Jean de Jérusalem, fort médiocre savant, se fit à peu près origéniste, sur la parole de Rufin.

II.

Les choses en étaient là, lorsqu'en l'année 395 un certain Aterbius, théologien subtil, qui avait pris à tâche de combattre Origène, arriva dans Jérusalem, suivant à la trace les disciples pour les saisir corps à corps avec le maître. Aterbius fit son enquête avec une adresse per-

1. C'était aussi l'opinion de Sulpice Sévère : « Neminem post Apostolos habeat æqualem, in ea parte quæ probatur. » Sulp. Sever., *Dial.* 4.

fide : il vit l'évêque de Jérusalem et assista à ses homélies; il s'entretint plusieurs fois avec Rufin, et tâcha de savoir de lui ce qu'il fallait penser de Jérôme; puis il lança tout à coup dans le public un manifeste par lequel il dénonçait l'évêque, le moine Jérôme, ami de Rufin, ce dernier surtout, comme des origénistes, et le diocèse de Jérusalem comme atteint tout entier de cette lèpre funeste. Jérôme ne perdit pas un moment pour se justifier, indiquant de quelle façon il suivait Origène, de quelle façon aussi il le condamnait : sa déclaration était nette et précise. Rufin se tint enfermé dans son monastère pour ne point voir Aterbius, esquivant toute explication verbale ou écrite[1]. Quant à l'évêque de Jérusalem, il dédaigna l'accusation, du haut de son orgueil; mais il en voulut mortellement à Jérôme d'avoir songé à se disculper quand son évêque gardait le silence.

Le successeur de Cyrille au siége épiscopal de la Ville Sainte, Jean de Jérusalem[2], avait en effet bien autre chose en tête que d'absoudre ou condamner Origène, et de donner son avis sur la résurrection des corps; il soutenait alors une guerre de prééminence contre l'évêque de Césarée, son métropolitain. Jean avait reçu de ses prédécesseurs l'héritage de cette guerre, qu'il transmit à ses successeurs. Il paraissait en effet contre toute raison et tout droit aux pasteurs de cette grande Église, la première du monde, puisqu'elle avait été le théâtre de la Rédemption et le lieu d'assemblée des apôtres, qu'on l'eût réduite à l'état d'Église secondaire sous la suprématie de Césarée. Ainsi le voulait la hiérarchie civile,

1. Tu clausus domi, nunquam eum videre ausus es. Hieron., *in Ruf.*, III.

2. Il avait succédé à Cyrille le 18 mars de l'année 386.

qui, lors de l'établissement ecclésiastique, sous Constantin, avait servi de règle à la hiérarchie religieuse : or, qu'était-ce que Césarée dans l'ordre religieux à côté de Jérusalem? Cette subordination pesait donc à tous les évêques possesseurs de ce siége, et ils cherchaient l'un après l'autre à la secouer, pour se rendre métropolitains eux-mêmes, ou du moins patriarches indépendants sur leur territoire. Jean menait avec intrépidité cette campagne, qui se termina finalement à l'avantage de son Église. Intraitable dans ses prétentions à l'indépendance, il reconnaissait pour ami quiconque les proclamait comme lui; mais quiconque en doutait était son adversaire naturel et devenait son mortel ennemi, s'il osait appeler de ses décisions au métropolitain, ou communiquer avec le métropolitain sans son intermédiaire.

C'est ce qu'avait déjà fait Jérôme, suivant toute probabilité, à en juger par ce qu'il fit plus tard. Jean tenait donc dès lors en suspicion les monastères de Bethléem et leurs habitants. Il faut dire aussi que la renommée qui entourait Jérôme et Paula, la gloire littéraire de l'un, le nom illustre de l'autre, et ce grand concours d'étrangers accourus de toutes parts pour les voir, avaient de quoi offusquer un homme non dénué de mérite, mais que son infériorité reléguait bien loin derrière eux dans l'ombre. Rufin, habile à profiter de tout, assez maître de lui-même pour sacrifier froidement sa vanité à son orgueil et son orgueil au plaisir d'écraser un rival, Rufin affectait d'approuver les rancunes de l'évêque pour l'aigrir encore davantage, et Mélanie, entrée aussi dans les confidences intimes du prélat, attisait le feu contre son ancien ami. Ils trouvèrent mauvais qu'on fît à Bethléem tant d'étalage d'orthodoxie sur la sommation d'un agresseur obscur, envers lequel Rufin

« ne daignerait employer, disait-il, s'il se présentait à sa porte, que l'argument des personnages de Plaute, lorsqu'un valet les ennuie [1]. » Il y avait eu, suivant lui, de la part de Jérôme, intention évidente de les dénigrer tous. Quant à la question en elle-même, Jean de Jérusalem n'était origéniste que pour le peu que lui en avait soufflé Rufin, et il ne se souciait pas d'en apprendre davantage.

Les choses, malgré beaucoup d'aigreur secrète, en seraient peut-être restées là, lorsque apparut tout à coup dans les murs de Jérusalem la discorde théologique elle-même, en la personne du vénérable évêque de Salamine, Épiphane, cet ami du bien qui traînait la guerre après lui, cet invincible gardien de l'orthodoxie qui la compromettait trop souvent par ses ardeurs imprudentes et ses subtilités scolastiques [2]. Il administrait tranquillement son diocèse de Chypre, quand le bruit de cette première querelle parvint, de proche en proche, jusqu'à lui. Humilié qu'un autre eût découvert une hérésie qu'il n'avait pas aperçue, et cela dans une Église qu'il pouvait presque revendiquer comme sienne, puisqu'il était originaire de Palestine, qu'il y avait passé sa jeunesse, et qu'il y dirigeait encore, du moins spirituellement, un monastère, celui qu'il avait fondé jadis près d'Éleuthéropolis, sur la route d'Ælia Capitolina à Hébron, Épiphane prit le parti de s'assurer du fait par lui-même. Laisser là son diocèse de Chypre et courir à Jérusalem fut pour lui l'affaire d'un moment ; son voyage d'ailleurs n'avait aucune apparence extraordinaire, et il n'en

1. Nisi cito abisset, sensisset baculum non litterarium, sed dexteræ tuæ, quo tu canes abigere consuevisti. Hieron., *in Ruf.*, III.

2. Voir *Saint Jean Chrysostome et l'impératrice Eudoxie*, l. III.

ébruita pas le motif. A son arrivée, il descendit, comme il faisait toujours, chez l'évêque, et comme toujours, il accepta de partager sa table[1]. Lui confia-t-il dans cette intimité le soupçon qui l'amenait? L'interrogea-t-il sur les attaques d'Aterbius au sujet de son origénisme prétendu? Chercha-t-il à sonder sa foi, à l'éclairer, lui si savant et si rigide en matière de dogme? Jean dit que non, Épiphane affirma le contraire devant témoins, en particulier devant Jérôme et les moines de Bethléem. Quoi qu'il en soit, une explication eut lieu le lendemain, en présence de toute la ville, dans la basilique de Constantin.

La première scène se passa à la chapelle du Saint-Sépulcre. Les fidèles en nombre immense occupaient l'enceinte de l'édicule et l'atrium contigu qu'on appelait le Golgotha. Épiphane prit d'abord la parole et se mit à prêcher contre Origène et contre les fauteurs de l'origénisme. Les coups frappaient en plein sur l'évêque, qui se trouvait là entouré de tous ses prêtres, et sur Rufin, qui, lui, était absent. Jean et son clergé grimaçaient, murmuraient, les narines serrées et se grattant la tête; leurs gestes, leur contenance dédaigneuse, semblaient dire au public que le vieillard radotait[2]. Enfin un archidiacre se détacha de la bande pour aller intimer à Épiphane, au nom de Jean, l'ordre de cesser son discours. C'était une insulte comme jamais évêque n'en avait fait à son subordonné en présence du peuple, et il la faisait à son égal par la dignité, à son supérieur par le mérite, à celui dont il aurait dû respecter les cheveux

1. Mensæ suæ et domus contubernium (Johannes) imputat Epiphanio. Hieron., *Ep.* 38.

2. Tu et chorus tuus, canino rictu, naribusque contractis, scalpentes capita, delirum senem nutibus loquebamini. Hieron., *ibid.*

blancs. L'assistance entière se leva, et de l'église du Sépulcre on se dirigea vers celle de la Croix, à travers le préau du Golgotha, que remplissait une foule serrée de gens de tout âge et de tout sexe. Épiphane eut peine à s'y frayer un passage, tant l'empressement était grand de le voir et de le toucher : des femmes lui présentaient leurs enfants, lui demandant de les bénir ; d'autres embrassaient ses genoux, baisaient ses pieds, arrachaient et se disputaient les franges de son vêtement[1]. Dans l'impossibilité d'aller plus avant, le vieil évêque dut s'arrêter. Jean se tordait de rage et criait qu'on fît place ; il ne rougit même pas de dire en face à son collègue que c'était un jeu qu'il jouait, et qu'il restait là immobile pour se faire adorer[2].

Ceci avait lieu dans la matinée ; une seconde convocation ayant déjà été faite pour l'après-midi dans la grande église de la Croix, le concours de fidèles y fut encore plus nombreux. On espérait entendre Épiphane, mais ce fut Jean qui parla. Pour bien comprendre la portée de son allocution, il faut se rappeler la proposition d'Origène touchant la ressemblance de l'homme avec Dieu, proposition vivement combattue par les catholiques. De cette controverse et des efforts tentés plus anciennement pour interpréter le texte biblique « Dieu fit l'homme à son image et à sa ressemblance, » était sortie la grossière hérésie des *anthropomorphites*. S'attachant à la lettre de la Genèse, et abusant en outre

1. Nonne quum de Anastasi pergeretis ad Crucem, et ad eum omnis ætatis et sexus turba conflueret, offerens parvulos, pedes deosculans, fimbrias vellens... Hieron., *Ep.* 38.

2. Tu, tortus invidia, adversus gloriosum senem clamitabas, nec erubuisti in os ei dicere : quod volens, et de industria, moraretur. Hieron., *ibid.*

des expressions figurées sous lesquelles l'Écriture aime à peindre l'action et les sentiments de Dieu vis-à-vis des hommes et du monde, ces ignorants sectaires prêtaient au Créateur la forme matérielle de la créature; ils lui supposaient un visage, des membres, des passions à l'instar de l'humanité. Qu'une pareille croyance, indigne de tout examen sérieux, se propageât chez des populations rustiques, capables de tout admettre, ou chez des moines livrés à leurs propres hallucinations, qui se contemplaient eux-mêmes en Dieu, cela pouvait se concevoir, et en effet la secte ne s'étendait pas plus loin; mais les origénistes, spiritualistes déliés, affectaient d'englober tous leurs adversaires dans la même catégorie d'erreur. C'était une arme de guerre dont ils ne se faisaient point faute. Il fallait beaucoup d'audace pour s'en servir contre un homme tel qu'Épiphane, dont toute la chrétienté admirait la science : Jean de Jérusalem l'osa.

Tout le temps qui s'était écoulé depuis la réunion du matin, il l'avait employé à aiguiser le trait perfide qu'il réservait à son adversaire. Épiphane avait parlé des origénistes : il parla des anthropomorphites, jetant à pleines mains sur leur doctrine à la fois le ridicule et l'odieux. Il fit son discours le corps tourné vers Épiphane, les regards fixés constamment sur lui, et le désignant, le plus clairement qu'il pouvait, à la risée publique[1]. S'enivrant de sa propre colère, à mesure qu'il parlait, il avait la bouche sèche, la tête rejetée en arrière, les lèvres tremblantes, la voix saccadée par l'émotion. Épiphane au contraire restait impassible sur

1. Oculos et manus et totius corporis truncum, in senem dirigebas, volens illum suspectum facere stultissimæ hæreseos. Hieron., *Ep.* 38.

son siége. Lorsque Jean eut fini, il se leva et fit signe qu'il voulait parler à son tour. Après avoir salué l'assemblée de la voix et de la main, il prononça ces mots avec lenteur et solennité : « Tout ce que Jean, mon frère par l'union du sacerdoce et mon fils par l'âge, vient de dire contre l'hérésie des anthropomorphites, je le trouve fort bien dit et fort à propos, et je joins mon témoignage au sien pour condamner ces sectaires ; mais comme nous réprouvons tous les deux cette absurde croyance, il est juste aussi que tous les deux nous déclarions réprouvés les dogmes pervers d'Origène [1]. » Un rire universel suivi d'une longue acclamation accueillit ces paroles du vieil évêque, et l'avantage fut encore pour Épiphane.

Une troisième scène, préparée par Jean, eut lieu le lendemain ou le surlendemain. On était alors au temps pascal, et l'évêque de Jérusalem, dans l'intention de mettre au grand jour son orthodoxie, profita de la présence d'Épiphane pour résumer, dans une grande catéchèse tenue à l'église de la Croix, l'ensemble de ses instructions du carême. Il passa en revue les principaux dogmes de la foi : la Trinité, l'Incarnation, le mystère de la Croix, l'enfer, l'état des âmes avant et après la vie, enfin la Résurrection du Sauveur et la nôtre, donnant sur chaque point dogmatique une solution. Il paraît que son exposé fut interrompu plusieurs fois par les cris de désapprobation de l'assemblée, de sorte que Jean, tout troublé, interpella Épiphane pour qu'il eût à déclarer si cette profession de foi lui semblait orthodoxe ou non. La situation était délicate pour l'interpellé, car

1. Sed æquum est, ut quomodo hanc hæresim condemnamus, etiam Origenis perversa dogmata condemnemus. Hieron., *Ep.* 38.

il s'agissait de prononcer, séance tenante, la condamnation d'un évêque dans sa propre église et devant son troupeau. Épiphane crut s'en tirer en répondant d'une manière vague qu'il ne trouvait rien à redire aux doctrines qu'il venait d'entendre, puis, rentré chez lui et repassant dans sa mémoire les solutions théologiques de Jean, il y découvrit erreur sur erreur, et se reprocha comme une lâcheté la déclaration qu'il avait faite. Il quitte aussitôt Jérusalem sans prendre congé de personne, court à Bethléem, et, encore tout hors de lui, raconte à ses amis ce qui s'est passé, ajoutant qu'il rompt désormais la communion avec cet évêque hérétique.

Ce fut comme un coup de foudre tombé sur les monastères. Jérôme, qui ne pouvait approuver ni la précipitation d'Épiphane, ni la violence de son procédé, ni l'extension qu'il donnait à ses anathèmes contre Origène, essaya de changer sa résolution, le priant instamment de retourner à Jérusalem et de se réconcilier, s'il était possible. Les moines de Jérôme, Paula et ses filles joignirent leurs supplications à ces instances pour que la paix de l'Église ne fût pas troublée. Épiphane parut céder et se remit en route pour Ælia, mais il ne fit que traverser la ville pendant la nuit et courut s'enfermer dans son monastère de Vieil-Ad, qui dépendait du diocèse d'Éleuthéropolis[1]. Il adressa de là une lettre encyclique à tous les monastères de la Palestine pour les engager à rompre la communion avec Jean, si celui-ci ne donnait prompte satisfaction sur sa foi.

Il y eut dès lors deux camps à Jérusalem, celui de

1. Monasterium *Vetus Ad* dictum... in Eleutheropolitano situm. Hieron., *Ep.* 39.

l'évêque et celui d'Épiphane. Rufin et Mélanie se jetèrent avec leur ardeur habituelle dans le premier; Jérôme se rangea dans le second pour ne point abandonner un ami, et aussi parce qu'il ne croyait guère plus à l'orthodoxie de Jean qu'à la droiture de son caractère. Il ne le fit pourtant qu'avec hésitation et scrupule; mais l'évêque l'affranchit de tout ménagement en mettant les monastères de Bethléem en interdit. Les prêtres de Bethléem, qui dépendaient de lui ainsi que l'église, reçurent l'ordre de ne plus communiquer avec Jérôme, ni avec Paula, et bientôt le troupeau des moines et des nonnes se vit fermer la basilique de la Crèche, où ils assistaient au saint sacrifice, le dimanche. Leur désolation fut inexprimable. « Quoi donc! s'écriait Jérôme indigné en s'adressant aux prêtres de Bethléem, suis-je retranché de l'Église? Suis-je excommunié? Non, je ne le suis pas, car si je ne communique plus avec votre évêque, je communique avec celui d'Alexandrie, avec celui de Rome, je communique avec votre métropolitain de Césarée[1]! » Ce n'était pas précisément le titre qu'il fallait invoquer pour rétablir la paix entre Jean et lui.

Les monastères se trouvèrent ainsi réduits à leurs prières en commun dans leurs propres chapelles, à l'exclusion du sacrifice, et ce fut pour eux une cruelle souffrance. Jérôme, il est vrai, était prêtre, Vincentius était prêtre aussi; mais ni l'un ni l'autre, comme je l'ai dit, n'avaient pu se décider jamais à remplir les fonctions sacerdotales, ils ne le purent pas davantage dans une circonstance si importante, tant étaient grandes à

1. Ad Cæsariensem episcopum referre debueras, cui spreta communione tua, communicare nos noveras. Hieron., *Ep.* 38.

leurs yeux la dignité et la responsabilité du prêtre[1]! Il fallut alors chercher en dehors d'eux : on s'adressa d'abord à la communauté. Parmi les jeunes moines qui en faisaient partie, un surtout semblait réunir en sa personne toutes les qualités appropriées à ces difficiles fonctions : c'était Paulinien, le digne frère de Jérôme par la science autant que par l'élévation du caractère, le désintéressement et la charité.

Quoique Paulinien n'eût encore que vingt-huit ans, âge que les gens rigides trouvaient alors insuffisant pour une ordination canonique, tout le monde le jugeait digne du sacerdoce. Les monastères le souhaitaient pour eux, et Jean lui-même, à une époque où il vivait en bonne intelligence avec les moines, l'avait menacé plus d'une fois de l'ordonner malgré lui et de l'attacher à son clergé. Paulinien avait toujours refusé et refusait encore, repoussant avec opiniâtreté jusqu'aux sollicitations de son frère. Épiphane, qui déplorait presque comme son ouvrage l'état d'abandon où la tyrannie de Jean mettait ses malheureux amis, prit pour les en tirer un parti hardi, mais que justifiaient les mœurs de l'Église primitive. Un jour que Paulinien s'était rendu avec quelques diacres à Vieil-Ad pour le consulter sur des affaires concernant le couvent de Bethléem, Épiphane, qui célébrait le saint sacrifice dans l'église d'un village voisin, l'y fit venir, et enjoignit à ses diacres de l'enlever de force pendant qu'il prierait. Les diacres, en effet, se jettent sur lui au signe convenu et l'emportent, en lui fermant la bouche, de peur qu'il ne conjurât l'évêque

1. Quum sancti presbyteri Hieronymus et Vincentius, propter verecundiam et humilitatem, nollent debita... exercere sacrificia. Epiphan., *Ep.* ad Joann. Jerosol., ap. Hieron., *Ep.* 110.

au nom de Jésus-Christ de ne lui point faire cette violence, ce qui eût pu désarmer Épiphane. Ainsi saisi et bâillonné, le jeune moine est traîné au pied de l'autel. Épiphane en descend les degrés, s'approche de lui, lui coupe les cheveux; puis, tandis qu'on le tient, l'ordonne diacre et l'oblige, par la crainte de Dieu et l'autorité des Écritures, à servir en cette qualité la messe qu'il célébrait[1]. Paulinien eut beau protester aux oreilles de l'évêque qui ne l'écoutait pas : la majesté des fonctions qu'il remplissait bon gré mal gré le retint dans l'obéissance. A un nouveau signe de l'évêque, il est saisi une seconde fois, on étouffe sa voix, on le fait agenouiller, et quand il se releva, il était prêtre.

Cette nouvelle, arrivée à Bethléem par un courrier, fut accueillie dans les monastères avec des transports de joie; mais on ne l'apprit à Jérusalem qu'avec des accès de fureur. On s'attendait cependant à quelque chose de pareil, car le but évident des ennemis de Jérôme était de pousser à un éclat qui pût le compromettre gravement et l'évêque de Salamine avec lui. Rufin, puissant machinateur de ruses, l'avait laissé deviner. Causant un jour d'Épiphane et des affaires de Bethléem avec un prêtre nommé Zénon, ami du supérieur de Vieil-Ad, il lui disait avec une curiosité inquiète : « Crois-tu que le saint évêque ordonne quelqu'un[2]? » Quand Paulinien fut ordonné, on dénonça l'acte comme anticanonique pour deux raisons : d'abord à cause de la trop grande

1. Per multos diaconos apprehendi jussimus et teneri os ejus... Primum diaconum ordinavimus, proponentes ei timorem Dei, et compellentes ut ministraret. Epiphan. *Ep.*, ap. Hieron., *Ep.* 110.

2. « Putasne aliquos ordinaturus est sanctus episcopus? » Epiphan., *ibid.*

jeunesse du nouveau prêtre[1], ensuite parce qu'il n'appartenait pas à un évêque de conférer les pouvoirs spirituels dans un diocèse étranger et pour les besoins de ce diocèse, sans le consentement de l'évêque du lieu. On répondait sur le premier point que, s'il y avait par l'âge de Paulinien infraction aux canons, Jean en avait donné l'exemple tout le premier en détournant du diocèse de Tyr, pour le faire prêtre de Bethléem, un diacre plus jeune que celui-ci, personnage hargneux et bavard, dont il prétendait opposer l'éloquence à celle de Jérôme, ou, pour mieux dire, qu'il chargeait de dénigrer jusqu'aux portes de leur monastère Jérôme et ses amis[2]. On répondait, quant au second grief, que Paulinien n'avait pas été ordonné dans le diocèse de Jérusalem, mais dans celui d'Éleuthéropolis, et avec approbation ou du moins sans opposition de la part de l'évêque du lieu; que de plus Épiphane l'avait choisi pour l'attacher à sa personne et à son Église, sauf les cas de force majeure que justifiait la charité évangélique. Ces réponses ne pouvaient contenter Jean qui avait pris son parti de se plaindre et de remplir l'Orient et l'Occident du bruit de ses réclamations. Il lança donc sans plus tarder l'excommunication en forme contre Jérôme, Paula, leurs subordonnés et adhérents, et contre tous les habitants de Bethléem qui reconnaîtraient Paulinien pour prêtre : or ils étaient nombreux dans la ville, où les bienfaits et la sainteté des nouveaux venus leur avaient gagné presque tous les cœurs. Par suite de cette mesure, non-

1. Adolescentulum et pæne puerum. Hieron., *Ep.* 39.

2. Itemque Theosebam Tyriæ ecclesiæ diaconum facis presbyterum, et contra nos armas, illiusque in nos abuteris eloquentia. Hieron., *Ep.* 38.

seulement les prêtres de Bethléem interdirent plus étroitement que jamais l'accès de l'église aux reclus des monastères, mais ils exigèrent de leurs propres paroissiens, avant de les laisser entrer, une réponse catégorique à cette question : « Croyez-vous que Paulinien soit un véritable prêtre[1] ? »

Sur ces entrefaites, des phénomènes effrayants, qui semblaient être les précurseurs d'un grand cataclysme, parcoururent presque tout l'Orient. Une nuée de feu parut sur Constantinople; des tremblements de terre se firent sentir en Cappadoce, en Syrie, en Palestine. A Bethléem, le jour de la Pentecôte, le soleil s'obscurcit tout à coup, et la ville, enveloppée d'épaisses vapeurs, fut plongée dans une obscurité complète. Les habitants glacés d'effroi désertaient leurs maisons, et dans les rues, où l'on se reconnaissait à peine, un seul cri sortait de toutes les bouches : « La nuit éternelle commence; le dernier jugement est proche ! » Il y avait alors dans la ville de nombreux catéchumènes, hommes et femmes, que les moines préparaient à un prochain baptême; croyant le jour suprême arrivé, ils vinrent frapper aux portes des monastères, demandant qu'on les baptisât[2]. Les monastères aussi en contenaient un certain nombre qui sollicitaient cette grâce avec instance.

Jérôme n'osa pas satisfaire à leur vœu, quoiqu'il eût chez lui quelques prêtres en passage. Il craignait d'attirer sur eux tous de nouvelles censures épiscopales en

1. An non tu scindis Ecclesiam, qui mandas clericis tuis, ut si quis Paulinianum, ab Epiphanio episcopo consecratum presbyterum dixerit, ecclesiam prohibeatur intrare? Hieron., *Ep.* 38.

2. Quadraginta diversæ ætatis et sexus baptizandi. Hieron., *ibid.*

empiétant sur les droits du clergé de la ville. Il engagea donc les catéchumènes à le suivre, et les conduisit lui-même au baptistère de la Nativité. Les prêtres reçurent ceux qui étaient de la paroisse; ils fermèrent le baptistère aux autres, et Jérôme se vit contraint d'envoyer ses catéchumènes à l'évêque de Lydda, Dionysius, qu'il avait connu à Rome au concile de 382, et dont il savait les bonnes dispositions à son égard. Ainsi, point de baptême pour les convertis des monastères, point d'assistance religieuse pour leurs malades, et bientôt plus de sépulture pour leurs morts! Un ordre impitoyable de l'évêque enleva aux habitants infortunés des couvents la consolation des derniers sacrements et la sépulture chrétienne. Exclus des cimetières comme de l'église, et n'ayant pas le courage d'enfouir les dépouilles mortelles de leurs frères et de leurs sœurs dans une terre profane, ils les déposèrent dans un lieu écarté, jusqu'à ce qu'un peu de terre chrétienne leur fût enfin rendue[1]. Telle était la charité de ce prêtre, qui persécutait jusqu'aux morts, et l'on rougit de penser qu'il avait pour conseillers, souvent même pour instigateurs, deux Occidentaux, anciens amis des persécutés.

III.

Jean n'était pas encore satisfait : c'est Jérôme qu'il voulait frapper, afin que le troupeau fût dispersé après le pasteur. Il avait imaginé pour cela un moyen infail-

1. Vivis habitaculum, mortuis sepulcrum negat... Quis ossa sanctorum et innoxios cineres, hucusque verberari ab imbribus sinit? Hieron., *Ep.* 38.

lible : c'était de dénoncer le prêtre romain au préfet du prétoire, premier ministre et tuteur d'Arcadius (on était en 395), comme un homme dangereux, un moine factieux d'Occident, qui mettait le trouble dans toute la Palestine. Ce premier ministre d'Arcadius portait, par un des hasards de l'histoire, le même nom que le prêtre ancien ami de Jérôme; c'était ce Rufin dont l'histoire nous fait connaître les cruautés, l'avarice, l'ambition effrénée[1], et qui projetait dès lors contre Stilicon cette guerre fratricide qui finit par séparer Constantinople de Rome et diviser le monde romain en deux empires ennemis. Rufin, qui quêtait des appuis parmi les évêques orientaux, accueillit avec faveur la dénonciation arrivée de Jérusalem, et rendit au nom de l'empereur un décret de bannissement contre Jérôme[2]. Les documents contemporains nous disent que Jean ne l'obtint pas gratuitement de cette cour corrompue, et qu'il ne ménagea près des affidés du ministre ni l'or ni les promesses; enfin il l'obtint, et l'arrêt était parvenu entre les mains du gouverneur de Césarée, lorsque la *bête féroce* (c'est ainsi qu'on désignait le préfet du prétoire) tomba sous l'épée des soldats de Gaïnas, à Constantinople, dans le faubourg de l'Hebdomon. Sans cet événement, Jérôme, mis aux fers comme un criminel d'État, serait allé mourir de misère dans quelque coin inhabitable de l'Éthiopie ou des frontières de la Perse, car les exils de Rufin étaient presque des arrêts de mort. Le gouverneur de Césarée, magistrat prudent et humain, profita de la chute du

1. Voy. l'histoire du préfet du prétoire Rufin, dans le volume des *Récits de l'Histoire romaine au* v^e^ *siècle,* intitulé *Alaric : l'Agonie de l'Empire.*

2. Nuper nobis postulavit et impetravit exilium. Hieron., *Ep.* 39.

ministre pour ne pas exécuter le décret. Jean n'osa pas réclamer. Ainsi les monastères de Bethléem furent sauvés d'une destruction complète. Jérôme éleva la voix avec dignité contre cette dernière infamie. « C'est un chagrin pour moi, écrivait-il, que le rescrit impérial ne puisse plus être exécuté : j'y aurais gagné la couronne de l'exil. Néanmoins, si Jean a une si grande envie de me chasser, il peut le faire sans accumuler tant de crimes; qu'il me touche du bout du doigt et je pars à l'instant même[1] ! »

L'indignation finit cependant par l'emporter, et Jérôme composa contre l'évêque de Jérusalem, sous la forme d'une lettre à Pammachius, une sorte de philippique qui peut se comparer sans trop de désavantage à celles de Cicéron : le même feu, la même ironie terrible, s'y retrouvent, et parfois le même éclat de style.

« A t'en croire, lui disait-il, c'est nous qui divisons l'Église, nous qui voulons faire dans son sein un gouvernement à part. Nous, diviser l'Église! quand notre communauté n'a qu'un désir, ne forme qu'un vœu, communiquer avec tes prêtres dans la basilique du Sauveur. Nous, diviser l'Église! lorsqu'au milieu de l'effroyable cataclysme qui semblait nous annoncer notre dernier jour, nous avons conduit à tes prêtres, pour leur donner le baptême, quarante catéchumènes, hommes, femmes, enfants, jeunes filles, qui s'offraient à nous. Nous pouvions les baptiser, nous avons refusé de le faire, parce que ce droit revenait à tes prêtres. Puis, lorsque nous avons présenté nos propres catéchumènes, tes prêtres

1. Quid opus est auctoritate publica, et rescripti impendiis, et toto orbe discursibus? Tangat saltem digitulo, et ultro exibimus. Hieron., *Ep.* 39.

les ont exclus, et nous avons été forcés de les envoyer jusqu'à Diospolis, où Dionysius, évêque et confesseur, les a reçus dans la foi. Nous, diviser l'Église! quand nous n'y trouvons pas la plus petite place hors de nos cellules, et que nous sommes réduits à contempler de loin la grotte du Sauveur, gémissant et pleurant de voir des hérétiques franchir librement ce seuil sacré qui nous repousse.

« C'est donc nous qui divisons l'Église, et non pas toi, toi qui refuses un toit aux vivants, une sépulture aux morts, et qui sollicites l'exil de tes frères! Qui donc est allé, par les armes spirituelles, exciter contre nos vies la redoutable et puissante bête qui menaçait la vie du monde entier[1]? Qui donc a ordonné que les os des saints, ces cendres innocentes, restassent privés de sépulture, fouettés par le vent, battus par la pluie, exposés à tous les outrages du temps? Voilà les douces caresses par lesquelles le bon pasteur nous invite à la paix et nous reproche paternellement de vouloir nous faire un gouvernement à part! Mais nous n'en avons pas besoin : nous ne sommes point séparés; nous sommes unis, dans la communion et la charité, à tous les évêques qui professent la vraie foi. Es-tu donc l'Église à toi seul, et celui qui t'offense et celui que tu n'aimes pas doit-il être exclu par le Christ[2]? Si tu défends ton propre gouvernement, montre-nous du moins un évêque dans ta personne, et non un persécuteur. Ce qui nous sépare de toi, c'est la question du dogme : nous le disons,

1. Quis potentissimam illam feram, totius orbis cervicibus imminentem, contra nostras cervices spiritualiter incitavit? Hieron., *Ep.* 38.

2. An tu solus Ecclesia es, et qui te offenderit, a Christo excluditur Hieron., *ibid.*

nous le répétons. Prouve-nous que tu es chrétien, que tu es catholique, et lorsqu'il n'y aura plus entre nous d'autre sujet de dissentiment que l'ordination de Paulinien, la paix sera bientôt signée.

« Oh! tes plaintes à ce sujet sont fondées sur de bien grandes raisons! Paulinien est un enfant! et tu nous fais annoncer ce crime canonique par un prêtre, ton légat, ton confident, ton ouvrage, qui n'a pas seulement l'âge de Paulinien[1]. Paulinien a été ordonné sans ton consentement, dans ton diocèse! mais n'as-tu pas fait venir de l'Église de Tyr le diacre Théosèbe pour en faire un prêtre de Bethléem, parce qu'il est notre ennemi, parce que tu le crois éloquent, parce que tu le vois tout prêt à nous accabler de ses foudres? Tu peux sans scrupule fouler aux pieds les canons, car tous tes caprices sont des droits, tous tes actes des règles de doctrine, et tu oses citer le vénérable Épiphane au tribunal du Christ, pour y être jugé avec toi! Tu reproches à ce saint évêque l'hospitalité de ton toit et la communauté de ta table, et tu écris qu'avant le discours prononcé dans la chapelle du Sépulcre il ne t'avait jamais entretenu ni d'Origène ni de ses doutes sur ta foi; tu l'écris : tu prends Dieu à témoin de la vérité de ton affirmation. Épiphane, lui, affirme le contraire : non-seulement il l'écrit; mais il te l'a dit en face, il l'a dit à tout le monde, il l'a dit à nous-mêmes, en présence de toute notre congrégation assemblée et qui est prête à en porter témoignage... Mais je m'arrête : pour l'honneur de l'épi-

1. A te est coargutus ætatis, qua Paulinianus erat : presbyterum ordinas et legatum mittis ac socium; tantamque habes fiduciam, ut ubi Paulinianum mentitus es puerum, illuc puerum mittas presbyterum. Hieron., *Ep.* 38.

scopat, je ne voudrais pas convaincre un évêque de parjure[1]. »

Cependant le gouverneur de la Palestine, Archélaüs, homme honnête et éclairé, prit à tâche de rétablir la paix. S'étant rendu à Bethléem, il invita Jean de Jérusalem à s'y rendre de son côté pour s'expliquer publiquement devant lui sur les causes de cette désunion. « Qu'il nous expose sa foi, répétait Jérôme, qu'il dissipe nos doutes et nous nous soumettrons à lui sans réserve ! » Jean promit d'abord de venir ; mais au moment fixé pour l'entrevue il manda qu'une certaine dame de sa connaissance étant malade, cette maladie le retenait à Jérusalem. Le jour de Pâques approchait, et un grand nombre de moines, accourus pour assister à la conférence et regagner ensuite leurs couvents, montraient de ce retard une vive contrariété. Archélaüs écrit de nouveau ; il annonce à Jean qu'il restera à l'attendre un jour ou deux. Jean ne vint point ; la dame ne pouvait se passer de lui ; elle ne pouvait en son absence supporter la migraine ou le mal de cœur : la dame vomissait toujours. « Quel jeu ! disait Jérôme indigné. Est-ce d'un évêque ou d'un histrion[2] ? » De guerre lasse, Archélaüs s'en alla.

Au fond, c'est ce que voulait Jean de Jérusalem. Peu soucieux d'un arbitrage laïque qui devait aboutir à une conciliation ; moins empressé encore de se trouver en face d'un magistrat qui le connaissait de longue main, il avait traîné de délai en délai, et pendant qu'Archélaüs

1. Nolo respondere et arguere acriter : ne perjurii episcopum convincere videar. Hieron., *Ep.* 38.

2. Muliercula enim vomere non cessavit... Ludione an episcopus hæc loquitur ? Hieron., *ibid.*

l'attendait à Bethléem, il sollicitait lui-même un arbitre ecclésiastique. L'arbitre de son choix, ce n'était certes pas son métropolitain de Césarée, il n'avait garde de s'adresser là ; il était allé prendre dans Alexandrie ce même patriarche Théophile, que Rufin proclamait son initiateur à l'origénisme, et qui avait commencé le premier dans les nômes de l'Égypte la guerre qui se poursuivait maintenant en Palestine. Jérôme sentit l'habileté perfide du coup. « Voyez, s'écriait-il, la loyauté de cet évêque, qui prend pour juge d'une querelle le même homme qui en est l'auteur! Voyez son obéissance aux lois de l'Église, lui qui, dans une question de discipline autant que de dogme, invoque un tribunal étranger! Césarée n'existe donc plus? N'est-elle plus métropole de la Palestine? L'Église de Jérusalem a donc été transportée sous l'autorité d'Alexandrie[1] ? » Théophile ne refusa point, malgré l'irrégularité de la demande, un arbitrage qui lui était offert au nom de la concorde. Toujours disposé à mettre un pied dans les affaires d'autrui, il acceptait avec empressement ces sortes de missions, quand il ne les briguait pas ; c'était relever encore l'importance déjà si haute de son siége que d'en faire un tribunal suprême des doctrines catholiques en Orient. Il entretenait d'ailleurs près de lui, pour cet usage, une sorte de ministre dans la personne du prêtre Isidore, son confident, sa créature, et le même qui joua plus tard un rôle honteux dans les affaires de Jean Chrysostome[2]. Il le dépêchait en qualité de légat dans

1. Ad Alexandrinum episcopum Palæstina quid pertinet? Ni fallor, hoc ibi decernitur ; ut Palæstinæ metropolis Cæsarea sit, et totius Orientis Antiochia. Hieron., *Ep.* 38.

2. Consulter, dans mes *Récits de l'Histoire romaine au* v^e^ *siècle,* les

les Églises où naissaient des querelles, et comme il en naissait beaucoup et de fort envenimées souvent, on avait surnommé Isidore l'Hippocrate des chrétiens[1].

Avant de partir pour la Judée, le légat s'était fait précéder de deux missives, l'une pour l'évêque Jean à Ælia, l'autre pour le prêtre Vincentius à Bethléem ; mais, par la plus étrange des aventures, il se trompa d'adresse, et la lettre destinée à l'évêque fut remise par le porteur à Vincentius. La lecture de ce message remplit de stupeur les moines de Bethléem, et il n'y avait pas à se méprendre, la lettre était écrite en entier de la main d'Isidore. Jérôme y était traité du ton le plus méprisant : on ne daignait pas même lui conserver sa qualification de prêtre. Il en fut grandement offensé. « Cet Hippocrate, dit-il avec colère, commence donc par moi ses opérations chirurgicales! Le voilà qui me charpente sans emplâtre ni collyre[2], me mutilant du titre qui me fait son égal! » Dans cette lettre tout à fait confidentielle, Isidore s'efforçait de rassurer Jean et les amis de Jean sur les conséquences possibles de sa mission. « Comme la fumée se dissipe dans l'air, écrivait-il avec une emphase tout orientale, comme la cire se liquéfie au voisinage d'un brasier, ainsi vont se dissiper à mon arrivée ces ennemis de la vraie doctrine ecclésiastique, qui cherchent à inquiéter la foi des simples. » Il taxait aussi de « niaiseries » les plaintes et les argu-

volumes d'*Alaric* et de *Saint Jean Chrysostome et l'impératrice Eudoxie*.

1. Hippocrates Christianorum vocatur. Hieron., *Ep.* 38.

2. Ego misellus dum in solitudine delitesco, a tanto pontifice repente truncatus, presbyteri nomen amisi... Et quia sine emplastro venerat, et medicorum armamenta non habebat... Hieron., *ibid.*

ments de Jérôme : c'était en un mot la lettre d'un complice et non celle d'un juge.

En effet, après son arrivée, il resta quelque temps à Jérusalem, dans l'intimité de Jean et de Rufin, complotant ensemble les différentes mesures à prendre vis-à-vis de leurs adversaires. Quand tout fut arrangé, il annonça sa visite à Bethléem, où il revint jusqu'à trois fois. Son attirail et sa tenue en face de ces pauvres moines déguenillés, suivant le mot de Jérôme [1], furent tout à fait épiscopaux ; il affectait un air à la fois dévot et superbe : on eût dit un ambassadeur qui venait régler les destinées d'un État. On le reçut au monastère avec la dignité qui convenait à ses habitants. Jérôme lui demanda d'abord la lettre que le patriarche avait dû lui écrire avant de le faire interroger : Isidore répondit qu'il ne l'avait pas, et qu'à Jérusalem on lui avait conseillé de ne point la remettre. Il lui demanda alors à voir ses instructions et en quelque sorte ses lettres de créance : « Un légat, disait-il, est tenu de justifier de ses pouvoirs. » Isidore s'y refusa arrogamment, et on fut obligé de passer outre aux explications. L'Égyptien avait la réputation d'un théologien habile, et Jérôme crut pouvoir aborder les points de doctrine qui le séparaient de Jean de Jérusalem ; mais Isidore, esquivant les réponses, se retrancha dans cette argumentation : « Comment pouvez-vous prétendre que Jean soit hérétique, quand vous avez communiqué avec lui [2] ? — Mais, répliquait Jérôme avec feu, je l'ignorais alors, j'ai été éclairé depuis par les lettres du vénérable évêque

1. Isidorus, presbyter Θεοσεβέστατος... sacro et venerabili incessu... cum pannosa turba et sordidatis gregibus... Hieron., *Ep.* 38.

2. Quum enim objiceret nobis : quare ei communicastis, si hæreticus erat?... Hieron., *ibid.*

Épiphane. D'ailleurs Jean n'était peut-être pas encore hérétique quand je communiquais avec lui. Vous devez savoir que c'est la peste qui fait le pestiféré. » Cette épigramme adressée à l'Hippocrate des chrétiens ne changea rien à ses mauvaises dispositions, et Isidore ne sortit point de ce cercle vicieux : « Vous avez communiqué avec lui, donc il n'est pas hérétique, ou vous êtes hérétique vous-même ; à moins que vous ne vous plaigniez faussement, et que vous ne soyez un calomniateur. » Les moines sentirent qu'ils étaient condamnés d'avance, et le départ d'Isidore les laissa dans la plus grande consternation.

La paix sortit cependant du sein même de la guerre, et les artifices de Jean ne servirent qu'à l'envelopper dans les rets qu'il avait si ingénieusement tendus. La mission d'Isidore n'était pas encore terminée quand Théophile changea brusquement de drapeau : origéniste déclaré et persécuteur, il se trouva, sans transition aucune, anti-origéniste plus déclaré et plus persécuteur encore. Ces sortes d'évolutions soudaines étonnaient moins en Orient qu'en Occident, soit à cause de l'esprit d'intrigue qui travaillait l'Église orientale sur une plus grande échelle, soit à cause de la mobilité même des caractères. Le patriarche d'Alexandrie avait-il reconnu, par une illumination spontanée de la conscience, qu'Origène, très-bon, très-utile entre les mains des savants, offrait un vrai danger pour les ignorants ; que les besoins de l'âme ne sont pas les mêmes pour tous les esprits ; et qu'un pasteur clairvoyant écarte du sentier des simples la pierre d'achoppement qu'éviterait le philosophe ou le théologien ? Peut-être : mais à côté de ce motif respectable, l'histoire nous en révèle d'autres qui le sont moins. Théophile n'avait pas vu sans une pro-

fonde jalousie s'élever au-dessus de toutes les gloires de l'Orient celle du prêtre d'Antioche, qui, sous le nom de Jean Chrysostome ou *Bouche d'or,* devait bientôt monter au siége épiscopal de Constantinople, désigné par le vœu public et appelé par l'empereur [1]. En examinant, avec l'œil perçant de la haine, les œuvres de cette nouvelle idole de la Syrie et ses titres à une si prodigieuse fortune, Théophile constata que ses livres contenaient des traces d'origénisme, traces innocentes, il est vrai, et qui n'altéraient en rien l'orthodoxie de Chrysostome; mais celui-ci prêtait le flanc aux accusations, en professant pour le grand docteur d'Alexandrie une estime qu'il eût rougi de dissimuler. Théophile, qui tenait déjà les fils d'une intrigue ténébreuse, ourdie contre son élection au sein de la ville impériale, vit là une arme propre à ruiner ce rival et une occasion de jouer lui-même un rôle [2]. Il changea donc tout à coup de thèse, et, abjurant son rôle de protecteur de l'origénisme, il s'en déclara l'adversaire implacable.

Sa résolution ainsi prise, il se hâta de frapper un coup qui attirât les regards, et choisit pour victimes, dans le diocèse d'Héliopolis-la-Petite, trois ou quatre de ces abbés de Nitrie dont il favorisait naguère et encourageait l'origénisme. Il leur enjoignit, sous peine d'anathème, de rejeter de leur couvent les livres d'Origène et de renier ses doctrines. Ceux-ci résistèrent : Théophile les excommunia et les chassa de leurs demeures ; puis,

1. On peut consulter, au sujet de l'élection de Jean Chrysostome à Constantinople, les deux volumes de mes *Récits de l'Histoire romaine au* v^e^ *siècle, Saint Jean Chrysostome,* etc., et *Alaric,* etc., *Eutrope.*

2. Sur le talent des patriarches d'Alexandrie en fait d'intrigues électorales, voir, outre les deux volumes de mes *Récits* déjà cités, le livre II du présent ouvrage.

comme la population monastique de la ville du Seigneur recommençait à s'agiter, le préfet d'Égypte exila les excommuniés en Palestine. Le patriarche, à qui le bruit convenait, y poursuivit ces malheureux, armant contre eux tout ce qu'il y avait d'hommes importants contraires aux doctrines origénistes : Épiphane et Jérôme figuraient au premier rang. Ils reçurent du patriarche des lettres de congratulation sur leur foi en même temps que la prière de l'assister dans ses efforts pour étouffer une secte impie[1]. On ne peut se figurer l'étonnement que de pareilles lettres causèrent tant à Bethléem qu'à Jérusalem : à Jérusalem, ce fut un coup de foudre, à Bethléem un rayon de soleil dans la nuit. Jean, qui était exempt de tout fanatisme dogmatique et pour lequel il était indifférent de dire du bien ou du mal d'Origène dans ses catéchèses ; Jean, qui n'avait qu'une seule ambition, celle de se fortifier au dehors contre son métropolitain, et qui trouvait dans l'alliance du patriarche d'Alexandrie un appui qu'il faisait sonner bien haut ; Jean ne se révolta point de la brusque conversion de son ancien juge, et, réfléchissant que ce changement entraînait nécessairement le sien, il fit à Jérôme des ouvertures de paix.

Vainqueur sur tous les points, celui-ci pouvait-il refuser ? Cette longue séparation l'avait trop vivement tourmenté ; elle avait trop durement affecté ses amis ; il accepta la paix. Au reste, il faut le dire à l'honneur de Jean de Jérusalem, il se réconcilia sans arrière-pensée. Bethléem prit donc en un clin d'œil une autre physionomie, comme par l'effet d'une incantation magique.

1. Festina igitur et tu, partem hujus præmii recepturus, deceptos quosque emendare sermonibus. Theoph. *Ep.*, ap. Hieron., *Ep.* 60.

Les portes de la basilique et de sa crypte se rouvrirent aux habitants des monastères; leurs catéchumènes furent admis aux fonts baptismaux, et leurs morts purent enfin reposer saintement en terre chrétienne. Jean fit plus. Non moins excessif dans cette voie nouvelle qu'il l'avait été dans l'autre, il ne se contenta pas de reconnaître Paulinien pour prêtre et de l'admettre dans son clergé, il offrit à Jérôme la direction de l'église paroissiale, et Jérôme l'accepta, afin de conjurer pour l'avenir les événements dont il venait d'être victime. Les prêtres de Bethléem lui furent complétement soumis, quoiqu'il n'exerçât pas les fonctions curiales.

Rufin ne pouvait rester isolé au milieu d'une paix si complète : l'évêque tint à honneur de rapprocher les deux anciens amis. Jérôme et Rufin assistèrent à une messe qu'il célébra pour eux dans l'église de la Résurrection; ils y communièrent ensemble et se donnèrent la main sur le Sépulcre du Dieu qui avait pardonné à ses bourreaux[1]. Dans le cœur de Jérôme, la réconciliation fut sincère, fervente même, et il s'y mêla des élans de retour vers les affections de sa jeunesse; dans celui de Rufin, elle fut compassée et froide : chez le moine superbe, l'émotion de l'orgueil humilié dominait toutes les autres. Jérusalem n'était plus pour lui qu'un lieu de supplice, dont la vue lui pesait. Il la quitta donc presque aussitôt pour se rendre à Rome, comme un général vaincu change de positions, désireux de recommencer la guerre avec de nouvelles armes. Mélanie resta seule à Jérusalem.

1. Vos nobis pacem proficiscentibus dedistis... pacem dedimus... junximus dextras. Ruf. *Apol.*, ap. Hieron., III. — In Anastasi, immolato Agno, dextras junximus. Hieron., *in Ruf.*, III.

LIVRE IX.

Douleurs au couvent de Bethléem. — Fermeté de Paula. — Rufin et Mélanie se liguent avec l'évêque de Jérusalem contre Jérôme. — Fabiola à Bethléem. — Sa consultation sur son second mariage. — Irruption des Huns; fuite des solitaires. — Fabiola fait à Rome une pénitence publique. — La loi religieuse en opposition aux lois civiles. — Luttes de l'origénisme transportées à Rome. — Apologies de Rufin et de Jérôme.— Rufin convaincu d'hérésie se retire près d'Aquilée. — Synodes d'Alexandrie et de Rome. — Décrets d'Honorius. — L'origénisme est condamné en Orient et en Occident.

395-407.

I.

Que devenaient Eustochium et Paula au milieu des disputes, des excommunications, des souffrances de toute sorte accumulées sur les monastères de Bethléem? Paula surtout éprouva le contre-coup des haines liguées contre son ami. A Bethléem comme à Rome, elle vit pleuvoir sur elle le dénigrement et la calomnie : ses moindres actions, ses moindres paroles, rapportées à Jérusalem, étaient noircies ou tournées en ridicule. Un personnage qu'ils désignaient entre eux par le surnom d'Adad l'Iduméen, — ce cruel ennemi de Salomon, suscité par Dieu même, — se faisait l'odieux instrument des persécutions contre Paula. C'était, suivant un mot de Jérôme, le soufflet placé par le Seigneur près de sa joue pour l'empêcher de s'enorgueillir. La persistance et la méchanceté des outrages finirent pourtant par décourager

le solitaire, et alors eut lieu entre son amie et lui une scène touchante dont il nous a conservé le souvenir.

Un jour qu'il avait ressenti l'injure jusqu'au fond de l'âme, il alla, dans l'excès de sa douleur et de son affection, trouver Paula pour lui conseiller de retourner à Rome. « Partez, lui disait-il; on ne lutte pas corps à corps avec l'envie, on la fuit. Jacob s'est retiré devant Ésaü, David s'est dérobé par l'absence aux embûches de Saül. — Non, répondit avec fierté la noble femme, je ne partirai pas. Lorsque Dieu permet au démon de persécuter ses serviteurs, vous avez beau le fuir, il vous précède dans votre fuite. Je suis ici au lieu que j'ai choisi ; quel autre endroit de l'univers me rendrait ma Bethléem[1]? » Elle disait encore : « Une conscience tranquille sait ce que valent les afflictions de la terre; ce sont autant de préparations aux joies d'en haut. Saint Paul a tracé la conduite du chrétien en face des injustices qui l'assiégent : « Ne vous révoltez pas contre le mal qu'on vous fait, nous enseigne-t-il; sachez plutôt l'étouffer à force de bien. » Elle aimait à citer aussi ces beaux versets du prophète Isaïe sur la destinée humaine : « O homme! dès que tu es sevré du lait de ta nourrice et qu'on t'a arraché à la mamelle de la femme, attends tribulation sur tribulation, attends en même temps espérance sur espérance[2]. » De ce jour, son parti fut pris. Lui arrivait-il de la part de son ennemi implacable

1. Ad illa hæc respondebat : « Si diabolus contra servos Dei et ancillas non ubique fugeret, et ad omnia loca fugientes non præcederet... Si non sanctorum locorum amore retinerer; et Bethleem meam in alia reperire possem parte terrarum. » Hieron., *Ep.* 86.

2. In tribulationibus et angustiis Isaïæ replicabat eloquia : « Qui ablactati estis a lacte, qui abstracti ab ubere, tribulationem super tribulationem expectate, spem super spem. » Hieron., *ibid.*

quelque nouvelle et poignante injure, elle se mettait à chanter avec le Psalmiste : « Quand le méchant s'élevait contre moi, je me suis tue, et je n'ai pas même voulu dire de bonnes choses. Je suis restée comme un sourd qui n'entend rien, comme un muet à qui la parole est refusée, et ma langue n'a trouvé ni malédiction ni blâme. » Cette sainte sérénité finit par entrer dans le cœur de Jérôme : il ne parla plus de départ.

Cet Adad l'Iduméen, ce lâche persécuteur de Paula, c'était Rufin sans nul doute, et les commentateurs ne s'y sont point trompés; mais Rufin n'était pas seul. Dans les machinations ourdies à Jérusalem contre Jérôme, on reconnaît aisément la haine ingénieuse et persévérante d'une femme. Mélanie était au fond de tous les complots, envenimant de ses propres rancunes celles de Rufin, conseillant ou plutôt gouvernant Jean de Jérusalem. Sa volonté impérieuse put seule en effet amener aux dernières violences cet homme inconsistant et faible. « Mélanie et Rufin étaient ses maîtres[1], » nous dit Jérôme. Quel motif poussait donc cette femme à vouloir accabler ainsi un homme qui l'avait tant exaltée, dont elle avait recherché l'amitié au temps de sa jeunesse, et si vivement peut-être qu'on en avait médit? Les blessures de l'orgueil suffiraient au besoin pour expliquer sa haine. L'orgueil par lequel Mélanie vivait, tout autant que par l'exaltation religieuse, avait été froissé, brisé chez elle de toute façon depuis l'arrivée de Jérôme et de Paula.

Bethléem avait éclipsé Jérusalem. Les regards de la chrétienté s'y fixaient désormais sans partage, et les pèlerins ne faisaient plus que traverser le mont des Oliviers pour s'arrêter aux monastères de la Crèche. La

1. Hieron., *Ep.* 33.

fastueuse humilité d'une patricienne d'époque récente s'effaçait devant l'abnégation de deux filles des Scipions offrant en holocauste, devant l'étable du Christ, le plus grand nom de l'histoire romaine. Les douces vertus de Paula, son savoir modeste, sa vie saintement cachée, ne contrastaient pas moins avec l'humeur altière et l'agitation bruyante de Mélanie; mais ce qui dut blesser celle-ci sur toute chose, ce fut de voir l'homme à la renommée duquel elle avait cru jusqu'à y attacher la sienne, amoindri, effacé devant l'incomparable gloire de Jérôme. De ces plaies de l'orgueil et de la jalousie, il s'était formé dans son cœur un ulcère qui le rongeait. Irrité de tant de persécutions où l'odieux se mêlait à l'injustice, Jérôme s'en vengea avec éclat, et, dans l'ordre de sentiments qui avaient prise sur son ennemie, sa vengeance fut complète. Il retrancha de ses livres les éloges qu'il lui avait donnés jadis et qui l'avaient fait connaître dans le monde entier. Le passage de sa chronique où il la proclamait la plus illustre des femmes chrétiennes et une seconde Thècle fut impitoyablement supprimé[1]. Il évita dès lors de la nommer dans ses lettres, ou il ne le fit plus qu'avec amertume. Comme Mélanie, en grec, signifiait *noire*, il disait que « son nom était l'image vivante de son âme[2]. »

1. Rufin dénonce violemment ce fait comme un crime dans ses invectives contre Jérôme. « Etiam nec illud ejus admirabile factum silendum est, ne pudorem incutiamus audientibus, quod Marcellini consulis neptem quam romanæ nobilitatis primam, parvulo filio Romæ derelicto, Jerosolymam petiisse, et ibi ob insigne meritum virtutis Theclam nominatam, in ipsis Chronicis suis scripserat; post id de exemplaribus suis erasit, quum actus suos vidisset districtioris disciplinæ feminæ displicere. » Ruf. *Apol.*, III, ap. Hieron.

2. Cujus nomen *Nigridinis* (Μελανία) testatur nequitiæ tenebras. Hieron., *Ep.* 43.

On comprend au reste son irritation, quand on voit les basses manœuvres dirigées contre ses amies et lui, de cette officine d'intrigues qui avait son siége au mont des Oliviers. Un étranger de distinction revenait-il de Bethléem, on le circonvenait à son passage, on s'emparait de lui, on cherchait à détruire la bonne impression qu'il rapportait de son séjour et du mérite de ses hôtes. Tantôt on déchirait à belles dents Jérôme, le représentant comme un homme d'humeur intraitable, dont l'envie effaçait les bonnes qualités; un homme si jaloux qu'il l'eût été de son propre frère, et près de qui aucun moine de quelque valeur ne pouvait vivre. Tantôt on s'attaquait à Paula, affectant même pour elle une pitié menteuse, afin de mieux faire ressortir le caractère impérieux de Jérôme. Nous retrouvons l'écho de ces dénigrements dans un livre de Palladius, évêque d'Hélénopolis, qui avait été quelque temps hôte du couvent de la Crèche[1].

Ce n'est pas tout. Rufin et Jean de Jérusalem allèrent jusqu'à corrompre les serviteurs du monastère pour épier Jérôme, connaître ses lettres polémiques et savoir à quoi il travaillait. Un jour on lui déroba la traduction d'une lettre d'Épiphane contre le même Jean de Jérusalem, traduction qu'il faisait pour un de ses moines qui ne savait pas le grec, Eusèbe, avocat de Crémone, à qui échut l'insigne honneur de lui succéder à Bethléem. Un frère attaché à la personne d'Eusèbe en qualité de domestique ayant disparu tout à coup avec le manuscrit de Jérôme et tout l'argent de son maître, la traduction se trouva quelques semaines après en la

1. Pallad., *Lausiac.*, c. 78, 79.

possession de Rufin[1]. Quelquefois une main inconnue glissait dans la chambre des hôtes tantôt un livre dirigé contre Jérôme, tantôt un ouvrage hérétique, pour faire croire qu'on professait aux couvents de la Crèche des doctrines contraires à l'Église. Telles étaient les embûches au milieu desquelles il leur fallait vivre.

Cette sorte de crise passée, les solitaires reprirent leur train de vie habituel, cumulant la direction de leurs maisons avec les devoirs de l'hospitalité vis-à-vis des étrangers et l'étude des saintes Écritures. Les dernières persécutions avaient eu pour effet de briser complétement chez Paula les attaches qui pouvaient la retenir encore au monde. Ses austérités dépassaient la mesure de ses forces. Jérôme la grondait de coucher sur la terre nue, sans autre matelas qu'un cilice, et d'user ses yeux à force de veilles, où le matin la surprenait priant. En la voyant pâle et défaite, il lui disait : « Gardez vos yeux, vous en avez besoin pour lire les Écritures. — Ah ! répondait-elle, ces yeux ont trop recherché le monde, je les ai peints trop souvent ; j'ai trop souvent fardé mon visage et amolli mon corps dans les délices, pour que le moment ne soit pas venu de les punir. J'ai trop voulu plaire ici-bas ; puissé-je enfin plaire à Dieu[2] ! » Excessive en tout, elle semait autour d'elle l'argent sans compter, malgré la diminution graduelle de ses revenus et la charge croissante des monastères. Jérôme cherchait à la modérer dans ses aumônes inconsidérées, mais quoiqu'elle lui portât, avec une

1. Ista est epistola quam de cubiculo fratris Eusebii, nummis aureis produxisti. Hieron., *in Ruf.*, III. — Id., *Ep.* 33.

2. « Turpanda est facies, quam contra Dei præceptum, purpurisso et cerussa vel stibio sæpe depinxi... Quæ viro et sæculo placui, nunc Christo placere desidero. » Hieron., *Ep.* 86.

admiration sans bornes, l'obéissance d'une fille toujours soumise, elle lui résistait dans ces matières, emportée par l'élan de sa charité. Elle avait aussi vers le mysticisme un penchant que l'austère et âpre raison de son ami tâchait de gouverner sinon de détruire, et il ne manqua pas de gens qui lui en firent un crime. Cet hôte de Bethléem dont je parlais tout à l'heure, Palladius, origéniste, ami de Rufin et de Mélanie, dont il s'est fait l'historien, disait au sujet de Paula : « Elle était née pour la vie sainte et spirituelle, si elle n'eût été retenue par la volonté jalouse de Jérôme ; et on l'aurait peut-être vue s'élever au-dessus de son sexe, tant le ciel lui avait départi de belles et rares qualités; mais il la comprimait par une domination tyrannique, la réduisant à n'avoir de pensée que la sienne, et de volonté que son caprice[1]. » Palladius nous démasque ici l'artifice des affidés de Rufin, soufflant le chaud et le froid, et rendant leurs caresses plus venimeuses encore que leurs morsures.

Sur ces entrefaites, la santé de Paula s'altéra, et son mal, aggravé par les chaleurs d'un mois de juillet très-ardent, la mit à deux doigts de la mort. Une fièvre opiniâtre la dévorait. Quand cette fièvre tomba et que la convalescence commença, les médecins ordonnèrent à la malade, qui ne buvait que de l'eau, de prendre un peu de vin pour se fortifier, craignant, disaient-ils, qu'elle ne devînt hydropique[2] ; mais elle s'y refusa avec

1. Paula ad spiritalem institutionem accommodatissima, cui impedimento fuit Hieronymus. Nam quum posset superare multas, ne dicam cunctas, utque ad vitam ex virtute gerendam esset prædita optimo ingenio, eam sua invidia impedit, ipsam trahens ad scopum proprium. Pallad., *Lausiac.*, c. 125.

2. Quum medici persuaderent ob refectionem corporis, vino opus esse tenui et parco, ne aquam bibens in hydropem verteretur. Hieron., *Ep.* 86.

obstination. Épiphane se trouvait alors à Bethléem, appelé sans doute par les inquiétudes de son ami. Jérôme le pria de voir Paula en particulier, de l'exhorter à suivre les prescriptions des médecins, de l'y obliger même au besoin par l'autorité de son caractère et de son âge. Épiphane accepta cette mission et la remplit du mieux qu'il put. Tandis qu'il parlait, assis au chevet de la malade, employant pour la convaincre tout ce qu'il possédait d'éloquence, celle-ci l'écoutait avec une attention douce, mais ironique. « Je sais, lui dit-elle enfin en souriant malicieusement, je sais qui m'a valu cet excellent discours, » et, prenant sa revanche, elle se mit à haranguer l'évêque à son tour. Lorsque Épiphane sortit de la chambre, Jérôme, qui l'attendait au dehors, l'aborda avec anxiété : « Eh bien, lui demanda-t-il, qu'as-tu fait? — Ce que j'ai fait? répondit le vieillard. J'ai si bien réussi qu'elle a presque persuadé à un homme de mon âge qu'il ne devait plus boire de vin[1]! »

Ils reçurent vers cette époque (394-396) deux visites qui firent une heureuse diversion à leurs travaux et à leurs soucis. La première était celle d'Alypius, l'ami de cœur d'Augustin et son futur collègue dans l'administration des Églises d'Afrique. Alype fut un lien entre ces deux hommes célèbres, lien imparfait sans doute, car la différence des caractères et la divergence des vues en matière ecclésiastique ne permirent jamais qu'il s'établît entre Augustin et Jérôme une intimité confiante. La seconde visite fut celle de Fabiola, l'ancienne amie de Paula et de sa fille. Toujours livrée aux réso-

1. Quum beatus pontifex post multa hortamenta exisset foras, quærenti mihi quid egisset, respondit : « Tantum profeci, ut seni homini, pæne persuaserit, ne vinum bibam. » Hieron., *Ep.* 86.

lutions imprévues, l'héritière des Fabius prit terre à Joppé sans avoir averti personne et sans que personne l'y attendît : elle était déjà aux portes de Jérusalem lorsqu'on apprit son débarquement. Un des plus chers amis de Jérôme, Oceanus, l'accompagnait. Jérusalem, cité curieuse de grands noms et de scènes nouvelles, se porta tout entière à leur rencontre. Jérôme, Paula, Eustochium accoururent aussi de Bethléem ; et, au bout de peu de jours, Fabiola était installée au monastère de Paula, Oceanus à celui de Jérôme.

J'ai dit quelques mots de Fabiola, à propos des nobles matrones qui composaient la communauté de l'Aventin, et, sans rabaisser sa piété, je l'ai classée parmi les plus élégantes et les plus mondaines. Sa jeunesse, en effet, avait été traversée par de grandes passions, suivies, comme presque toujours, de grandes déceptions. Presque au sortir de l'enfance, un amour insensé l'avait jetée dans les bras d'un mari indigne d'elle, d'un homme infâme qui l'avait déshonorée, opprimée, trahie à la face de Rome[1]. Les dames romaines possédaient contre de pareilles infortunes un remède dont elles savaient souvent user, le divorce : Fabiola divorça ; mais une nouvelle passion la dominait alors, aussi impérieuse que l'ancienne. Elle se précipita dans un autre mariage, un bandeau sur les yeux, et son second mari ne valut pas même le premier. Elle eut alors un remords de conscience, et elle se demanda si, chrétienne qu'elle était, elle se trouvait réellement mariée à cet homme. Les élans religieux ressemblaient un peu chez elle à la fougue des affections terrestres : tout entière au moment

1. Tanta prior maritus vitia habuisse narratur, ut ne scortum quidem et vile mancipium ea sustinere posset. Hieron., *Ep.* 84.

présent, Fabiola embrassait avec une égale ardeur ce qui satisfaisait son penchant et ce que réclamait son repentir. Elle avait donc quitté son second mari, mais sans invoquer cette fois le divorce.

Que venait-elle faire à Bethléem? Elle avait un autre motif que celui de visiter le Tombeau du Sauveur en suivant la mode qui poussait les grandes dames en Palestine, ou plutôt elle en avait deux. Elle voulait essayer d'abord si la solitude, la vie régulière, les pratiques de l'ascétisme sérieusement exercées, n'apaiseraient pas le bouillonnement incessant de son âme et le sentiment de son malheur. Elle voulait aussi être éclairée sur une certaine chose, prendre discrètement l'avis de Jérôme sur un parti auquel elle avait songé plus d'une fois ; mais, en digne fille de Fabius Cunctator, elle pensa qu'il fallait faire sa première expérience avant de consulter sur la seconde, et de révéler tout le fond de son âme au directeur qu'elle venait chercher de si loin. Le cas de conscience qui l'intéressait, au point de passer les mers pour le résoudre, se trouvait exposé dans une lettre écrite de Rome par un prêtre nommé Amandus, qui semblait consulter sur sa propre sœur, et Fabiola était dépositaire de cette lettre. On verra plus tard ce qu'elle en fit.

Le calme profond de l'antique patrie de David, les émotions de la Crèche, les merveilles d'un pays peuplé de tant et de si grands souvenirs, transportèrent d'abord Fabiola. Elle crut avoir trouvé le nœud de sa destinée, et supplia Jérôme de lui procurer une maison où elle s'installerait avec toute sa suite, ne comprenant guère autrement la solitude. Sans être une nouveauté pour elle, car elle avait l'esprit très-orné, les études de Paula et d'Eustochium la charmèrent tout d'abord ; elle voulut

s'y joindre, et Jérôme l'accueillit avec une bonté toute paternelle. Fabiola prit des livres et se plongea avec ardeur et délices dans l'étude de l'Ancien Testament, qui la piquait plus que celle du Nouveau. Son intelligence vive et perspicace, mais un peu légère, ne s'arrêtait guère à creuser un sujet, et, dans son désir de savoir, une question n'attendait pas l'autre. En face de cette pétulance, qui contrastait si fort avec la réserve d'Eustochium et la maturité de Paula, Jérôme restait court quelquefois, obligé lui-même de réfléchir, ou bien il avouait ingénument qu'il ne savait pas. « Non, non, cela n'est pas possible, s'écriait Fabiola avec une grâce enfantine ; mais je ne suis qu'une ignorante, et je ne comprendrais pas ce que vous avez à dire[1]. » Elle désira connaître la raison profonde du costume assigné par la loi mosaïque au grand prêtre Aaron et à ses successeurs ; Jérôme lui en donna l'explication symbolique dans un petit traité curieux qu'il dicta dans une nuit. Il composa aussi pour elle un autre traité sur les quarante-deux stations ou campements des Israélites dans le désert, appliquant à chaque campement une instruction morale et présentant ce voyage des Hébreux vers la Terre Promise, comme une figure du passage de l'homme en ce monde, à travers les épreuves qui conduisent au ciel. Sous cette légèreté de Fabiola se cachait une bienveillance sans fard avec une charité sans bornes, et son séjour à Bethléem laissa parmi ses amis un souvenir que nous retrouvons toujours vivant dans leur correspondance. Elle-même aussi cherchait à plaire. Dans une

1. Tunc vero magis cœpit urgere, et quasi non mihi liceret nescire quod nescio, expostulare, ac se indignam tantis mysteriis dicere. Hieron., *Ep.* 86. — Id., *Ep.* 84.

heure de doux épanchement, peut-être un soir, sous ces beaux arbres que Jérôme peignait si poétiquement à Marcella, Fabiola se mit à réciter des passages de la fameuse lettre qu'il avait écrite du désert de Chalcide à son ami Héliodore, pour l'engager à se faire moine : Fabiola l'avait trouvée si belle qu'elle l'avait apprise par cœur. On ne pouvait payer plus gracieusement son hospitalité.

Ils menaient réunis cette vie tranquille qu'Oceanus goûtait avec ravissement, et l'âme inquiète de Fabiola commençait à se calmer quand un cri de guerre retentit : « L'ennemi arrive! Les Huns ont franchi le Caucase! Ils assiégent Antioche, ils marchent sur Jérusalem[1]! » Tout cela était vrai. Par suite des intrigues criminelles du préfet du prétoire Rufin, pour enlever la direction de l'Empire à Stilicon et la couronne d'Orient à son pupille Arcadius, les Huns s'étaient jetés sur l'Asie, dont la trahison leur avait ouvert les portes, tandis qu'Alaric et les bandes visigothes prenaient possession de la Grèce[2]. Une fois introduits dans ces provinces orientales, si molles et si peu défendues, « les loups du Caucase, » comme on les appelait, éparpillèrent leurs escadrons rapides, et partout le pillage, l'incendie, le viol, le meurtre, se répandirent avec eux. La Galatie, la Phrygie, l'Asie Mineure, la Syrie enfin, furent mises à feu et à sang; les villes de l'Oronte tombèrent l'une après l'autre sous les coups de ces brigands sauvages, et, comme on leur avait dit que Jérusalem renfermait

1. Consonus inter omnes rumor petere eos Jerosolymam. Hieron., *Ep.* 84.

2. On peut consulter, sur ces faits, mon livre intitulé *Alaric : l'Agonie de l'Empire*, Rufin.

des trésors immenses envoyés de toutes les parties du monde par la dévotion chrétienne, ils avaient pris pour mot de ralliement Jérusalem. « Que le Seigneur Jésus nous sauve! écrivait Jérôme à ses amis d'Occident. Qu'il daigne éloigner de l'univers romain ces bêtes dévorantes, portées sur des chevaux ailés, dont la vitesse dépasse le vol même de la renommée! Ni la religion, ni la dignité, ni l'âge, ne trouvent merci devant eux; le vagissement de l'enfant nouveau-né ne les désarme pas, et ils forcent à mourir celui-là même qui n'a pas commencé de vivre[1]. — On se hâte, mais bien tard, de réparer les murs de Jérusalem, que l'incurie de la paix laissait tomber en ruines... Que de monastères saccagés, de fleuves rougis de sang, de populations prisonnières, emmenées à coups de fouet, comme du bétail! La Phénicie, l'Arabie, la Palestine, l'Égypte, se croient déjà captives, et Tyr, s'isolant de la terre par un fossé, cherche à redevenir une île comme autrefois. »

Je laisse à penser l'agitation qui, de proche en proche, se fit sentir dans tous les monastères de la Palestine. Jérôme avait à répondre d'un dépôt sacré : les trois couvents de Paula menacés d'outrages et de ruine par d'affreux barbares. Sans perdre un moment, il courut, sur la côte de la Méditerranée, se procurer à tout prix un nombre de navires suffisant pour recevoir cette population tremblante, et celle de ses propres moines. Il voulait les mettre à l'abri dans les îles voisines de la Syrie, probablement à Chypre, sous la protection de son ami, l'évêque de Salamine. Quand tout fut prêt, il ras-

1. Avertat Jesus ab orbe romano tales ultra bestias... Examina pernicibus equis, huc illuc volitantia... Insperati ubique aderant, famam celeritate vincentes. Hieron., *Ep.* 84.

sembla son troupeau et vint s'établir, dans une sorte de campement, sur le rivage, prêt à s'embarquer à la première nouvelle de l'ennemi. Pour comble d'inquiétude, la mer devint mauvaise et le vent violent. « Toutefois, nous dit-il, je craignais moins le naufrage que les barbares, et, dans les barbares, notre perte à tous que le déshonneur de nos vierges[1]. » L'ennemi ne parut pas; soit crainte, soit caprice, il changea tout à coup de direction : les escadrons ailés retournèrent sur leurs pas, avant d'avoir franchi le Liban. Jérôme et Paula reprirent alors le chemin de Bethléem, mais Fabiola refusa de les suivre : elle avait assez d'une solitude que de pareils incidents pouvaient de nouveau troubler, et, disant adieu à ses amis, elle s'embarqua pour l'Italie avec Oceanus. Jérôme trouva au monastère la lettre du prêtre Amandus, qu'une main discrète y avait remise, et il apprit par elle le second des motifs qui avaient amené la fille des Fabius dans ce petit coin de la Palestine.

La lettre d'Amandus roulait dans son contenu sur certains points de dogme ou d'exégèse biblique dont ce prêtre demandait la solution à Jérôme. Mais un petit billet, d'une autre écriture vraisemblablement, était renfermé dans le papier, et le petit billet portait ces mots : « *Lui* demander si une femme qui a quitté son mari pour cause d'adultère et d'autres crimes encore, et qui en a pris un second *par violence,* peut rester dans la communion de l'Église du vivant du premier[2]. » Amandus

1. Sævientibus ventis, magis barbaros metuere quam naufragium, non tam propriæ saluti quam virginum castimoniæ providentes. Hieron., *Ep.* 84.

2. Quærendum *ab eo,* id est a me, utrum mulier, relicto viro adultero, et alio *per vim* accepto, possit, absque pœnitentia, communicare Ecclesiæ, vivente adhuc eo quem prius reliquerat. Hieron., *Ep. ad Amand.,* t. IV, pars prima.

énonçait dans sa lettre que cette consultation, il la faisait au nom d'une sœur qu'il avait. Amandus pouvait effectivement avoir une sœur, peu connue de Jérôme; mais les faits se rapportaient si pleinement à la vie de Fabiola et à sa situation actuelle, qu'il était impossible de s'y tromper; et le casuiste consulté ne s'y trompa point.

Quelle était l'intention secrète de Fabiola? Elle savait que ni son divorce ni son second mariage ne l'avaient brouillée avec l'Église, et à ce propos le scrupule était un peu tardif. Désirait-elle apprendre si un second divorce et un troisième mariage rencontreraient la même indulgence? Une fois le principe des secondes noces admis, pouvait-elle se dire, les troisièmes noces étaient de droit; puis elle mettait en avant un cas de violence qu'il était bien difficile d'admettre. Quelles violences l'avaient conduite dans les bras de son second mari? On n'en connaissait pas, à moins que ce ne fût la violence de la passion, l'entraînement irrésistible d'un fol amour. Le cas de conscience était bien délicat à traiter, si l'on devait conclure de là à la nullité du second mariage; et l'on conçoit que Fabiola eût rougi de demander en face à l'austère Jérôme, et pour elle-même, l'avis qu'elle sollicitait indirectement sous le nom d'une tierce personne. Celui-ci sentit quel danger recélait pour les mœurs cette doctrine de la soumission de l'âme, par faiblesse, aux instincts les plus déréglés; et, sans donner à entendre qu'il eût rien deviné, il répondit au prêtre Amandus comme s'il se fût agi de sa sœur. La décision fut nette et sévère : il ne pouvait y avoir, selon l'Église, qu'un seul mari, le premier. « Quelle est donc cette violence dont parle ta sœur? lui disait-il. En sommes-nous donc venus à ce point que

les femmes regardent comme un cas de violence faite sur elles-mêmes leurs propres passions, un amour insensé ou la soif du plaisir? Quoi! cela suffirait pour exempter des peines de l'Église! Quoi! il suffirait d'être débauché par nature pour être délié des devoirs imposés à ceux qui sont chastes! Ta sœur est dans une erreur funeste. La Loi de Moïse a défini par le viol la violence qu'une femme peut subir, et encore, si le viol a été commis dans une ville et que la femme n'ait pas crié, elle est réputée adultère[1]. Quelle qu'ait été l'indignité de son premier mari, ta sœur vit en adultère avec le second, qu'elle le sache bien! Au reste, console-la, et tâche de l'amener à la pénitence. »

La prétendue sœur d'Amandus accepta sans murmurer l'arrêt du juge : elle aimait beaucoup mieux faire pénitence que de reprendre son premier mari, et elle avait quitté le second. Sur ces entrefaites, celui-ci mourut. Cette mort ne dégagea point la veuve du devoir de pénitence qu'elle s'était imposé. Fabiola se trouvait d'ailleurs au moment décisif de sa vie, celui où la religion devait l'emporter sur le monde, et non-seulement elle tint à manifester son repentir, mais encore elle voulut que cette manifestation fût éclatante et publique. Rome eut alors un spectacle incompréhensible pour tous ceux qui fermaient leur intelligence et leur cœur au souffle d'un esprit nouveau. La représentante de ces altiers Fabius, qui partageaient avec les Claude, dans l'histoire de l'ancienne république, le privilége de l'arrogance aristocratique et de la dureté, fit savoir à

1. Legat libros Moïsi et inveniet desponsatam viro, si in civitate fuerit oppressa, et non clamaverit, puniri quasi adulteram. Hieron., *Ep. ad Amand.*

l'évêque de Rome qu'elle se sentait coupable d'un grand crime, et désirait être admise à la pénitence publique.

Les portes de l'église lui furent aussitôt fermées, jusqu'à ce que sa confession, suivie d'une absolution solennelle, permît à l'évêque de l'y faire rentrer. C'était le samedi saint, sous les portiques de la basilique de Latran, que se rassemblaient les pénitents de l'Église romaine, attendant l'heure de la réconciliation et du pardon. Fabiola parut au milieu d'eux, les cheveux épars, le visage défait et creusé de larmes[1], le vêtement négligé et souillé de cendres. Elle se tint en silence, comme les autres, au delà du seuil, dans l'attitude d'une profonde humilité. Toute la ville était accourue pour voir en cet état la matrone naguère si éclatante de luxe, si brillante de beauté, et si fière du nom qu'elle foulait maintenant sous ses pieds. Le patriciat romain contenait à peine sa colère; les chrétiens applaudissaient, l'Église surtout triomphait. Elle constatait sa puissance jusque sur les lois, car le crime dont s'accusait Fabiola était un acte licite d'après la législation de son pays. L'Église montrait par de tels exemples comment un droit nouveau sorti de son sein se portait déjà le rival et le réformateur du droit civil[2].

De ces épreuves sortit une nouvelle Fabiola, dans laquelle on ne reconnaissait plus rien de l'ancienne, excepté la bonté. Renonçant sérieusement au monde, celle-ci vendit tout son bien, établit des hôpitaux, entretint des églises et des monastères de moines ou de vierges à Rome, et principalement sur la côte de Tos-

1. Sparsum crinem, ora lurida, et squalidas manus, sordida colla, submittens... Hieron., *Ep.* 84.

2. Aliæ sunt leges Cæsarum, aliæ Christi. Hieron., *ibid.*

cane. Elle bâtit aussi à Ostie un hospice pour les étrangers, et non-seulement elle soulageait de ses deniers les malades et les pauvres, mais elle les servait de ses mains, ne reculant pas devant les soins les plus abjects. Cette charité passionnée eût racheté chez elle de plus grands torts que les siens. Quant à son premier mari, l'histoire n'en parle plus, et il est à croire qu'elle ne retourna jamais à lui : l'Église acceptait volontiers les séparations entre époux ; elle était même très-disposée à les provoquer, quand la vie religieuse en devait être la conséquence.

II.

Cependant le vaisseau qui conduisait Rufin en Italie, « vaisseau chargé de blasphèmes, » suivant le mot de Jérôme, avait pris terre à Ostie[1]. S'il ne portait pas dans ses flancs « la peste et le poison pour la foi romaine, » comme on l'en accusait à Bethléem, il portait au moins la guerre, car Rufin était parti approvisionné d'ingrédients théologiques propres à réveiller en Occident l'incendie assoupi en Orient : il avait avec lui une collection des livres d'Origène et de ses principaux disciples.

Ce n'est pas que Rufin se proposât de prêcher l'origénisme dans l'Église de Rome à front découvert et de se faire martyr du confesseur de Césarée : ses allures étaient plus prudentes. Il se mit dès son arrivée à parler d'Origène et de l'origénisme, et à glisser dans ses dis-

1. Navem plenam blasphemiarum, Romano intulit portui. Hieron., *Ep.* 96.

cours quelques-unes des doctrines du maître, mais discrètement, sans fracas, et il le faisait (qui l'eût cru?) sous l'autorité de Jérôme. Il avait extrait des ouvrages de cet ancien ami, surtout des premiers, composés au temps de sa grande ferveur pour l'exégèse orientale, tout ce qui avait couleur d'origénisme, et, rapprochant ou isolant les passages, tronquant les textes ou les altérant selon le besoin de la cause, il mettait Origène sous la protection de Jérôme. Avec une bonne foi apparente, Rufin travaillait à faire du chef des anti-origénistes d'Orient un chef d'origénisme en Occident[1]. C'était le coup perfide que le réconcilié réservait à celui dont il serrait la main sur le Sépulcre du Sauveur. A Rome, où ces questions étaient toutes neuves, beaucoup de gens se laissèrent prendre à la ruse; on se demandait comment la dispute avait pu devenir si grave au delà des mers, et quand on avait entendu Rufin, la conduite de Jérôme paraissait contradictoire et inexplicable. Inquiets de ce mouvement souterrain, les amis du solitaire lui écrivaient lettre sur lettre, pour qu'il leur donnât le mot de l'énigme. Rufin d'ailleurs, froid et compassé, entourait le nom de Jérôme du plus grand respect et des plus grands éloges, mais le miel de ses paroles renfermait plus d'amertume que le fiel le mieux distillé.

Ces manœuvres, contenues d'abord dans un cercle étroit de confidences habilement calculées et de prédications à huis clos, éclatèrent bientôt au dehors par suite d'une audacieuse imprudence. Rufin était allé passer quelques jours dans un monastère de la campagne romaine, où il émerveillait les moines par ses récits sur

1. Inter quos (Origenistas) etiam frater, collega noster Hieronymus. Ruf., *Prolog. in Periarch.*, ap. Hieron., t. V.

l'Orient et les entretenait beaucoup d'Origène. Il s'y rencontra avec un homme du monde, nommé Macarius, homme de savoir également, et qui, adonné aux plus hautes spéculations philosophiques, composait un traité sur la Providence divine[1], opposée au système païen de la fatalité et aux mensonges de l'astrologie. Macarius avait bien entendu parler d'Origène, mais il n'avait rien lu de ses livres, soit qu'il ignorât la langue grecque, soit qu'il la sût trop mal pour affronter une si difficile lecture. Rufin s'offrit à lui en traduire quelque chose qui pût faire juger de ses doctrines, et il choisit l'ouvrage intitulé *Périarchôn*[2], c'est-à-dire « des Principes. »

Le livre *des Principes* était le plus fameux des ouvrages du maître, mais aussi le plus attaqué; il contenait, comme réfutation des erreurs du gnosticisme, une formule de la foi chrétienne telle que la pouvait donner au IIIe siècle un esprit ardent et aventureux, une imagination imbue des brillantes rêveries du néoplatonisme. Origène y touchait d'une main indécise et souvent égarée à presque tous les dogmes : la Trinité, les rapports du Verbe avec Dieu, l'Incarnation, la Mort du Christ, sa Résurrection, la résurrection des corps au dernier jugement et la damnation éternelle. Produit d'une science immense et d'une intelligence parfois sublime, le *Périarchôn* pouvait mériter l'admiration des savants; c'était un détestable guide en matière de foi, et à peine un livre chrétien.

Rufin, en le traduisant, le dégagea de ses plus cho-

1. Vir fide, eruditione, nobilitate, vita clarus, Macarius, quum opuscula adversus fatum vel mathesim haberet in manibus... et de divina Providentia disserere hæsitaret... Ruf., *Apol.* I, ap. Hieron.

2. Περὶ Ἀρχῶν, *de Principiis.*

quantes erreurs, sans néanmoins les faire disparaître toutes, il y glissa même quelques additions orthodoxes[1]; en un mot, il donna, au lieu d'un Origène du IIIe siècle encore incertain et confus, un Origène à peu près catholique de la fin du IVe siècle. « Traduire ainsi était, suivant le mot de Jérôme, non pas changer la langue d'un livre, mais en changer l'auteur[2]. » Rufin atteignait par là un double but : il réhabilitait Origène en se réhabilitant lui-même aux yeux des Occidentaux. Fidèle à sa tactique vis-à-vis de Jérôme, il joignit à sa traduction une préface, par laquelle il la mettait en quelque sorte sous le patronage du célèbre solitaire, dont il ne manquait pas d'exalter le mérite[3], laissant à penser que lui aussi partageait les doctrines du livre *des Principes*. Il avait fait à Macarius la condition de tenir son travail caché; mais, comme il s'y attendait bien, le *Périarchôn* latin et sa préface se trouvèrent presque aussitôt dans toutes les mains. La surprise fut grande en voyant l'orthodoxie du livre le plus attaqué du docteur d'Alexandrie; on s'étonna à bon droit des violences d'Épiphane, des contradictions de Jérôme et des anathèmes tardifs de Théophile : Rufin du même coup frappait tous ses adversaires.

Une copie de ce *Périarchôn* latin, tombée en la possession d'un ami de Jérôme, qui ne l'eut qu'à prix d'argent et en la payant même fort cher, lui fut envoyée à

1. Ruf., *Apol. Pamphil. pro Orig.*, ap. Hieron., t. V. — *Prolog. in Periarch.*, Hieron., t. V.

2. Mutare quippiam de Græco non est vertentis, sed evertentis. Hieron., *Ep.* 42.

3. Nos ergo rem ab illo (Hieronymo) quidem cœptam sequimur et probatam, sed non æquis eloquentiæ viribus tanti viri ornare possumus dicta. Ruf., *Prolog. in Periarch.*, ap. Hieron.

Bethléem. Pour toute justification de sa conduite, pour toute démonstration de la fraude impudente de Rufin, il prit l'original, et, toute affaire cessante, il le traduisit mot pour mot, hérésie pour hérésie, blasphème pour blasphème, comme il disait, et la traduction, fidèle cette fois, partit pour l'Italie, accompagnée d'une lettre à Pammachius et à Marcella, où Jérôme repoussait avec indignation les éloges empoisonnés de Rufin[1]. L'Origène qu'on vit apparaître alors était si différent de l'autre, que l'Église romaine, tout en remerciant le traducteur, crut devoir en interdire la lecture, et, grâce à cette suppression prudente, le livre ne nous est malheureusement point parvenu, non plus qu'une préface qui s'y trouvait jointe; mais déjà Rufin avait quitté Rome. Profitant de l'effet favorable produit au premier moment par sa traduction, qui lui servait de profession de foi pour lui-même, il avait obtenu du pape Siricius des lettres de communion, avec lesquelles il s'était réfugié à Milan, pour observer à distance la marche des événements.

Oceanus, rentré en Italie avec Fabiola, Paulinien, qui revenait de Dalmatie, où il avait vendu le dernier lambeau du patrimoine de sa famille, et le prêtre Vincentius, qui l'accompagnait, se joignirent à Pammachius, à Marcella, à toutes les matrones de l'Église domestique, pour engager le pape à rétracter le certificat d'orthodoxie que lui avait surpris Rufin. Siricius hésitait, et il mourut sur ces entrefaites, au mois de novembre 398, laissant pour son successeur au trône pontifical Anastase, homme plus énergique, mieux au courant des questions doctrinales, et en relations plus particulières avec Marcella, dont il estimait le mérite et

1. Hieron., *Ep.* 42.

respectait le caractère. Il somma Rufin de se rendre à Rome pour y fournir des explications sur sa conduite et donner sans ambages son acte de foi catholique. Non-seulement Rufin s'y refusa, mais de Milan il se transporta dans Aquilée, dont l'évêque était son ami. Les choses en étaient là, quand une lettre du patriarche d'Alexandrie notifia au pape de Rome qu'un synode, par lui convoqué, venait de frapper d'anathème la mémoire d'Origène, ses livres, ses doctrines, et tous leurs fauteurs et adhérents. Anastase, piqué d'honneur, réunit aussi un synode à Rome, et l'origénisme fut anathématisé en Occident comme en Orient[1].

Il ne restait plus à Rufin vaincu que la dernière ressource des batailles : prendre son ennemi corps à corps et le perdre avec soi ; il s'arrêta froidement à ce dernier parti. Enfermé dans une maison de campagne qu'il possédait près d'Aquilée, il y commença la rédaction d'un mémoire justificatif qu'il intitula son *Apologie,* mais que les contemporains et la postérité ont appelé plus justement ses *Invectives contre Jérôme*[2]. Il mit trois ans à ce travail, qu'il fit paraître fragment par fragment. Il le divisa en deux livres, auxquels il ajouta plus tard un supplément. Son but était double : se laver d'abord du crime d'hérésie, en rejetant sur Jérôme l'accusation dont il était l'objet, puis déshonorer Jérôme lui-même et le rendre odieux par des imputations personnelles, tout en gémissant, disait-il, d'être obligé à de tels pro-

1. Sedes apostolica condemnavit. Hieron., *in Ruf.,* III. — Beati episcopi Anastasius et Theophilus et Venericus et Chromatius et omnis tam Orientis quam Occidentis catholicorum synodus, pari sententia, illum hæreticum denuntiant populis. Hieron., *in Ruf.,* II.

2. Et non te pudet accusationem tuam *Apologiam* vocare ! Hieron., *in Ruf.,* III.

cédés envers un ami. Ce qui semblait l'avoir mis à bout de colère, c'était l'ironie hautaine avec laquelle Jérôme avait renié ses éloges : éloges compromettants pour lui-même, car, à l'entendre, c'était lui qui était l'orthodoxe et Jérôme l'hérétique, si un admirateur d'Origène pouvait mériter ce nom. Reprenant une à une dans son livre, comme il l'avait fait dans ses enseignements clandestins à Rome, les citations de son adversaire qui prêtaient à sa thèse, il en faisait sortir avec un grand art des conclusions à sa guise[1]. De cette façon les rôles étaient changés ; le solitaire de Bethléem devenait l'hétérodoxe et l'accusé, Rufin l'orthodoxe et le juge. Tel fut le plan de son *Apologie,* écrite d'ailleurs avec calme, déduite avec logique, et où l'emportement éclatait plus dans la pensée que dans les termes. Le prêtre d'Aquilée était, à tout prendre, un redoutable adversaire.

Quant aux personnalités, son libelle, qui nous est parvenu, en est plein, mais il y procède surtout par insinuation. Pour incriminer Jérôme, Rufin se sert de ses propres aveux, de mots échappés dans le laisser-aller de correspondances privées devenues publiques plus tard. En parlant de son départ de Rome en 385, il s'arrête à temps pour ne pas armer contre lui les parents de Paula : il ne la nomme point. Dans les démêlés de Jérusalem, au contraire, il fait l'éloge de Mélanie, et reproche à Jérôme d'avoir insulté, en la retranchant de sa chronique, cette femme d'un caractère trop fier et trop élevé pour le sien[2]. Il ramasse dans les fanges de la calomnie l'accusation de faux portée jadis par les apollinaristes contre Jérôme, au concile de 382, et qui

1. Hieron., *in Ruf.,* et Ruf., *Apolog.,* passim.
2. Voir ci-dessus, l. IX, c. 1.

avait tourné si pleinement contre eux ; il la reprend, en la lançant de nouveau avec des réticences et des enjolivements odieux. Reprenant aussi la lettre à Eustochium, il en détache des mots d'une liberté énergique, et telle que la tolérait la langue latine, pour crier à l'obscénité[1]. Jaloux surtout de cet immense savoir de Jérôme et de cette éloquence qui versait tant d'éclat sur les plus arides discussions de l'Église, il s'arrête longuement à cette prétendue vision du désert de Chalcide, où Jérôme, dans le délire de la fièvre, avait promis à Dieu de brûler ses livres profanes et de n'être plus *Cicéronien*. Vainement Jérôme affirmait que ce n'était qu'un rêve. — « C'était une vision, répliquait Rufin, car toi-même tu l'as qualifiée ainsi autrefois[2]. » Et il partait de là pour le déclarer violateur d'un serment fait à Dieu lui-même en présence de ses saints anges, et doublement parjure, car, non content de lire toujours ces livres païens qu'il avait promis de brûler, il en infectait par ses enseignements la jeunesse chrétienne de Bethléem.

D'une récrimination, Rufin passait à l'autre : après l'imputation de paganisme venait celle de judaïsme, et « Barabbas préféré à Jésus-Christ[3]. » — « Oui, ajoutait-il avec une méchanceté consommée, tes fautes et notre brouillerie sont le fruit de tes fréquentations antichrétiennes. Tu étais mon frère bien-aimé avant que tu m'eusses été enlevé par les Juifs. Ce sont eux qui t'ont séduit par l'appât d'une fausse science, et t'ont précipité

1. Alia quoque ingerit obscœna quam plurima. Ruf., *Apol.*, II.

2. Hieron., *in Ruf.*, I. — Ruf., *Apol.*, II, ap. Hieron.

3. Proposito enim Christo et Barabba, ego quasi imperitus Christum elegi... Jesus noster, non Barabbas magister... Ruf., *Apol.*, II.

dans le malheur[1]. Ils te font infliger, dans tes livres, des notes infamantes aux chrétiens, ils ne te permettent pas d'épargner même des martyrs ; c'est pour leur plaire que tu débites le bien et le mal, le vrai et le faux sur toutes les classes des fidèles, que tu troubles notre paix, que tu engendres des scandales à l'Église. » Voilà comment Rufin se vengeait d'ignorer l'hébreu.

Il lui disait encore dans ce passage où est résumé tout le fond de son *Apologie :* « Tu te repens d'avoir professé les doctrines de l'origénisme, et tu cries bien haut ton repentir, pour qu'on puisse y croire : c'est fort bien ; mais, moi, je n'ai nul besoin de me repentir. Il n'y a pas un de mes livres où j'aie à corriger une erreur. Tandis que tu vas de rétractation en rétractation, et que tu as des livres entiers qui, de ton propre aveu, doivent être condamnés, je présente les miens avec confiance au plus orthodoxe. Dans ton repentir intolérant, tu m'attaques sur des choses que tu as affirmées, et tu ne songes pas qu'en me défendant contre toi je te défends toi-même ! Singulier procès, où l'accusé s'appuie de son accusateur, où l'accusateur ne peut l'emporter qu'en se condamnant ! Je suppose que le synode des évêques[2] ordonne, conformément à ton avis, que tous les livres qui contiennent les choses que tu dénonces seront anathématisés, eux et leurs auteurs : il faudra commencer par les Grecs, des Grecs on passera aux Latins, et voilà tes livres et ta personne en cause, car on y trouvera les opinions que tu poursuis. Prends garde pourtant, et comme il n'a servi de rien à

1. Illi te, o mi frater, antequam a Judæis capereris charissime, illi te in hæc mala præcipitant. Ruf., *Apol.*, II, ap. Hieron.

2. Le synode n'avait pas encore prononcé définitivement.

Origène que tu l'aies loué, il ne te servira pas davantage que je te justifie : je courberai la tête sous l'arrêt de l'Église, et s'il faut fouler aux pieds les livres d'Origène, je n'épargnerai pas les tiens[1]. »

Le savoir-faire de Rufin égalait l'habileté de sa plume. Il mit d'abord son *Apologie* sous la protection d'un haut personnage de Rome, Apronianus, dont il avait commencé la conversion, et qu'il appelle son très-cher fils[2]. De sa campagne d'Aquilée, il lui envoyait le libelle fragment par fragment : Apronianus le lisait ou le faisait lire dans toutes les grandes maisons de Rome, sans permettre toutefois qu'on en prît copie. Il en résultait que les amis de Jérôme ne purent d'abord lui en transmettre au delà des mers que des analyses incertaines, et quelques rares passages retenus de mémoire. C'étaient autant de flèches que recevait au fond de sa tanière le vieux lion, plus effrayé de ce mystère que de la vue de l'ennemi. Deux diacres ou disciples de Rufin, Cérialis et Anabase, suivaient dans les provinces la même pratique qu'Apronianus à Rome : ils parcoururent l'Italie, la Gaule, l'Espagne et jusqu'à l'Afrique, d'Église en Église et de monastère en monastère, communiquant confidentiellement cette apologie secrète, que bientôt tout le monde sut par cœur[3].

La diffamation était universelle : amis et ennemis y travaillaient à l'envi, en répétant à bonne ou mauvaise intention ce qu'ils en avaient appris, et on venait, par

1. Veniatur ad tuos libros, invenientur eadem continere secundum sententiam tuam, necesse est ut cum suo auctore damnentur. Et sicut nihil profuit Origeni, quod a te laudatus est; ita nec tibi proderit, quod a me excusatus es. Ruf., *Apol.*, III, ap. Hieron.

2. Aproniane, fili charissime... Ruf., *Apol.*, I, ap. Hieron.

3. Hieron., *in Ruf.*, III.

troupe, d'Occident en Orient, rapporter au solitaire quelque injure, quelque imputation, quelque défi nouveau de son ennemi. Dans un travail douloureux, comparable à celui du martyr qui compte ses plaies, Jérôme recueillait, coordonnait tous ces rapports et construisit là-dessus la charpente de sa défense. Enfin Paulinien, de retour à Bethléem, lui remit une partie de l'ouvrage obtenu à grand'peine : Jérôme put alors répondre. En méditant cette œuvre si perfidement combinée et si contenue dans la forme, il sentit qu'il devait se modérer lui-même, suivre son redoutable ennemi d'attaque en attaque, d'argument en argument; ne rien négliger, ne rien laisser sans réponse, se servir en un mot des mêmes armes : il lui emprunta jusqu'à son titre d'*Apologie*[1]. Jamais Jérôme ne s'est élevé plus haut que dans ces pages qu'on ne lit plus guère aujourd'hui. Discussion théologique, justification personnelle, attaques, plaintes, colère enfin, quand l'indignation l'emporte, tout cela est présenté avec une vivacité de style, une abondance de traits, une force de raison vraiment merveilleuses. L'*Apologie* de Rufin porte sans doute la trace d'un grand talent : celle de Jerôme du génie. Et quand on se transporte au temps où ces pages furent écrites, quand on songe aux intérêts qui prédominaient dans ce siècle livré aux passions religieuses, on ne s'étonne pas que cette lutte de deux prêtres, à propos d'Origène, ait pu diviser l'attention du monde chrétien, au moment même où Rome était menacée par les Barbares. Nos temps modernes nous ont donné plus d'une fois de pareils spectacles, sous l'empire

1. Misi hos ipsos *Apologiæ* meæ libros, ad eos quos tu vulneraveras, ut venena tua nostra sequeretur antidotus. Hieron., *in Ruf.*, III.

d'autres préoccupations, et avec d'autres formules.

Je ne suivrai pas l'écrivain dans les explications théologiques qui forment le fond du débat : elles ne sont pas le but de cette étude; je m'attacherai seulement aux passages qui peuvent peindre le caractère des hommes et les mœurs de l'époque. Jérôme parle sobrement et dignement de son séjour à Rome; il évite, malgré la provocation de son adversaire, toute allusion à Paula, et se représente environné, à son départ, des chrétiens, prêtres, moines ou laïques, les plus recommandables et les plus saints de l'Église romaine. A propos de la falsification d'un texte d'Athanase au concile de 382, il éprouve une juste indignation, et renvoie aux baladins et aux mimes les coups de théâtre bouffons qu'on ose ainsi mêler à la gravité des questions de dogmes. Il s'arrête plus longtemps à cette aventure de Chalcide dont l'hypocrite Rufin faisait tant d'éclat. « Voilà assurément, lui dit-il, un genre d'attaques dont la glorieuse invention t'appartient tout entière : c'est de m'objecter un songe. Tu m'aimes à ce point de t'inquiéter de mes rêves!... Il faut prendre garde néanmoins, car la voix des prophètes nous prévient de ne point ajouter foi aux songes. Il ne faut pas se croire voué au feu éternel parce qu'on a rêvé d'adultère, et s'il nous arrive de rêver de martyre, il ne faut pas croire pour cela avoir gagné la couronne du ciel[1]. » On verra tout à l'heure à quoi Jérôme fait allusion. « Oui, poursuit-il sur le même ton, je rêve souvent, je le confesse. Combien de fois n'ai-je pas cru me voir mort et étendu

1. Qui somnium criminatur, audiat Prophetarum voces, somniis non esse credendum : quia nec adulterium somnii ducit me ad Tartarum, nec corona martyrii in cœlum levat. Hieron., *in Ruf.*, I.

dans le sépulcre! Combien de fois ne m'a-t-il pas semblé voler au-dessus de la terre et franchir les montagnes et les mers dans une natation aérienne! Suis-je donc obligé pour cela de ne plus vivre, et devra-t-on, à ta réquisition, m'implanter des plumes aux épaules et aux flancs, parce que mon esprit, comme celui de tous les mortels, s'est laissé abuser en de vaines images? Combien de gens, riches en songe, se trouvent mendiants à leur réveil! A-t-on soif en dormant, on boit des fleuves entiers, et cependant votre gorge est sèche et haletante[1].

« Telle est la condition de tout le monde, telle est aussi la mienne, et je demande de n'être pas comptable des promesses que j'ai pu faire dans mes rêves. Mais parlons un peu plus sérieusement, et, revenant à la réalité, occupons-nous de ce qui doit se faire dans la veille. As-tu fait, toi, tout ce que tu as promis à ton baptême? Oui, nous deux qui portons le nom vénérable de moine, avons-nous bien examiné si notre œil, ingénieux à trouver le fétu dans l'œil du voisin, ne cacherait pas lui-même la poutre? Je le dis avec une sincère douleur, cela n'est pas bien, cela est contraire à la loi de Dieu, d'appeler un homme son ami, de l'accabler de louanges, et d'aller le poursuivre ensuite, non-seulement dans la vie réelle, mais jusque dans ses songes, et de vouloir discuter ce qu'il a dit ou fait en dormant. Voilà le côté odieux de ces faux semblants d'amitié... » Rufin s'était vanté d'avoir souffert pour la foi dans Alexandrie, on ne sait à quelle occasion, et il l'avait

1. Quanti in somniis divites, apertis oculis repente mendici facti sunt! Sitientes flumina bibunt : et experrecti siccis faucibus æstuant. Hieron., *in Ruf.*, I.

écrit. Jérôme continue avec sa terrible ironie : « Toi aussi, frère, tu rêves parfois; tu te vois en dormant captif du Christ, tu te crois arraché à la gueule d'un lion, tu crois combattre les bêtes dans le cirque d'Alexandrie, et ensuite, quand tu es réveillé, tu t'écries fièrement : « J'ai consommé ma course, j'ai gardé ma foi, « et j'attends la couronne de justice[1] ! » Calme-toi, réfléchis, et tu verras que ce n'est qu'un rêve comme le mien. On n'est point confesseur sans prison, et il n'y a point d'exil sans un décret de bannissement. Sais-tu où est située ta prison? Sais-tu comment se nommaient tes juges? Tâche de te le rappeler, car personne n'a jamais rien entendu raconter de pareil, ni en Égypte, ni ailleurs. Alors ce sera curieux, ce sera beau, et nous réciterons les actes de ta confession dans le martyrologe d'Alexandrie. Tu seras bien fort, je l'avoue, quand tes partisans pourront dire en parlant de moi : « Il « attaque un confesseur du Christ[2] ! »

On avait fait courir en Afrique, — car tous les moyens étaient bons aux ennemis de Jérôme, — une lettre signée de son nom dans laquelle il déclarait que, poussé par un certain Juif à traduire la Bible d'hébreu en latin, il l'avait traduite sur des livres falsifiés, et qu'il en faisait pénitence. Dans cette lettre pseudonyme, on avait essayé probablement de reproduire son style et les formes vives de son langage; mais la chose n'était pas aisée, et aucun

1. Vinctus Jesu Christi, et liberatus sum de ore leonis, et Alexandriæ ad bestias pugnavi, et cursum consummavi, fidem servavi, superest mihi corona justitiæ. Hieron., *in Ruf.*, II.

2. Prodat nobis confessionis suæ acta... ut, inter alios Alexandriæ martyres, hujus quoque gesta recitemus, et contra latratores suos possit dicere : « ... Stigmata Domini nostri Jesu Christi in corpore meo porto. » Hieron., *l. c.*

homme habile ne s'y trompa[1]. Toutefois ce coup fut plus sensible à Jérôme que tous les autres, parce qu'il attaquait le long et saint labeur où il avait consumé sa vie. Quoi! dans sa profonde croyance en la vérité des Écritures, il avait voulu les ramener à la plus grande pureté de leur texte; il avait pour cela revisé les Septante, et, non content d'en avoir donné l'édition la plus sûre, il avait voulu remonter jusqu'à l'original hébreu, afin de doter l'Occident d'une Bible latine qui fût le miroir de la vraie Bible : et voilà qu'on lui faisait dire qu'il se reconnaissait la dupe des ennemis du Christ! Il se trouvait avoir infirmé l'autorité de la Vulgate latine et celle de la vieille traduction grecque, que beaucoup de gens regardaient comme inspirée, et cela, pour y substituer une falsification judaïque! Loin d'avoir été utile au christianisme, il en aurait été le plus fatal adversaire, et c'était dans sa bouche qu'on osait placer cet aveu! « Ah! s'écrie-t-il avec amertume dans son *Apologie,* mes ennemis sont bien indulgents, et je les remercie du fond de mon cœur. Ils auraient pu me faire confesser que je suis homicide, adultère, sacrilége, parricide, et, dans la forêt de crimes dont je dois être coupable, ils ont daigné ne ramasser que celui de faussaire. » L'attaque, en effet, dépassait les bornes permises; elle indigna tous les gens honnêtes. Rufin, à qui on l'attribuait, vit le sentiment public se tourner contre lui. Entré dans un paroxysme de rage, il menaça Jérôme de le tuer, s'il ne s'expliquait catégoriquement sur certaines questions qu'il lui posait. « Mon embarras est grand, lui répondit celui-ci avec un calme dédaigneux, car ton dilemme est puisé, non dans les écoles de dia-

1. Hieron., *in Ruf.*, II.

lectique, que tu ne connais guère, mais dans les écoles de bourreaux, que je ne connais pas[1]. Toi moine, toi prêtre, toi imitateur du Christ, qui déclares homicide et digne de la géhenne du feu celui qui a dit à son frère Raca, que penses-tu de celui qui veut le tuer? La mort! elle est le lot de tous les êtres, et le plus vil des serpents peut me la donner; l'homicide est le lot des méchants. »

Nous ne quitterons point le redoutable ennemi de Jérôme sans réunir ici les détails que l'histoire nous fournit sur son extérieur et ses manières. C'était, à ce qu'il paraît, un personnage roide, gourmé et d'une solennité théâtrale. Avec une grande difficulté de parole, il avait la manie de parler en public, et lorsqu'il discourait, il faisait précéder ses périodes d'une sorte de grognement dû, soit à un défaut naturel de prononciation, soit à l'embarras d'improviser. Jérôme, pour cette raison, l'avait surnommé *Grunnius*, en souvenir de Marcus Grunnius Corocotta Porcellus, héros d'une farce populaire composée dans le goût des Atellanes et fort en faveur à Rome. Ce surnom eut du succès, et en Italie, en Gaule, dans tout l'Occident, au moins parmi les amis de Jérôme, Rufin ne fut plus connu que par ce sobriquet ridicule. Voici un portrait de lui saisi au vif dans une lettre de son adversaire au moine Rusticus de Marseille : il y est question de Rufin, à propos des vaniteux naïfs, qui prennent pour des vérités toutes les louanges qu'on leur adresse, et tous leurs admirateurs pour des gens sérieux :

« Ah! si ces hommes-là, dit le correspondant de Rus-

1. Hoc dilemma tuum, non est ex dialectica arte quam nescis, sed ex carnificum officina et meditatione prolatum. Hieron., *in Ruf.*, III.

ticus, retournaient brusquement la tête, quand, enivrés de la fumée des adulations, ils se promènent gravement, les mains croisées derrière le dos, quel spectacle ne verraient-ils pas! — Ils verraient le col des cigognes, dont parle le satirique[1], s'allonger pour venir les pincer; ils verraient des doigts railleurs s'agiter derrière eux, comme des oreilles d'âne, ou une langue narquoise se tirer, à leur intention, comme celle d'un chien altéré. Grunnius appartenait à cette classe d'orgueilleux satisfaits. Devait-il disserter en public, il s'avançait majestueusement d'un pas de tortue, laissant échapper par intervalles quelques sons entrecoupés, de sorte qu'il paraissait sangloter plutôt que parler. Il étalait d'abord sur la table des monceaux de livres, et alors, le sourcil froncé, le front ridé, les narines contractées, il faisait claquer ses deux doigts : c'était son appel à l'attention de l'auditoire. Alors commençaient des propos sans raison, et des déclamations sans fin contre tout le monde. On eût dit le rhéteur Longin enseignant le sublime, et mieux encore le censeur de l'éloquence romaine, si l'éloquence romaine avait un tel magistrat. Grunnius notait qui il voulait sur son album, chassait qui il voulait du sénat des doctes. Certes cela prêtait à rire; mais comme il avait beaucoup d'écus, il prenait sa revanche en donnant de bons dîners à ses auditeurs : aussi n'en manquait-il pas, et après boire il se montrait en public dans un cortége serré d'admirateurs parasites. Caton au dehors, c'était un Néron au dedans. Homme ambigu, mélange de natures diverses et contraires, il offrait aux yeux ce monstre bizarrement fabriqué dont

1. O Jane, a tergo quem nulla ciconia pinsit. *Pers.*, I, 45.

parle le poëte : « lion par devant, dragon par derrière, « chimère au milieu[1]. »

Ce qui excuserait au besoin l'amertume de ce portrait, c'est que Rufin n'était pas seulement un jaloux médiocre, il passait chez beaucoup de gens pour un malhonnête homme. On ne pouvait même expliquer sa fortune, devenue très-considérable, que par le détournement des aumônes qui lui étaient confiées; on disait de lui « qu'il festoyait de la faim des pauvres. » Comment Jérôme, attaqué dans son honneur, n'aurait-il pas eu le droit d'arracher le masque à ce ténébreux hypocrite?

1. Totus ambiguus, ut ex contrariis diversisque naturis, unum monstrum, novamque bestiam diceres esse compactam, juxta illud poeticum :

« Prima Leo, postrema Draco, media ipsa Chimæra. »

Hieron., *Ep.* 95.

LIVRE X.

Vigilantius attaque Jérôme. — Quel était ce prêtre. — Traité de Jérôme contre lui. — Mort de Népotien. — Mort de Pauline, femme de Pammachius. — Repas funéraire en son honneur dans la basilique de Saint-Pierre. — Naissance de la jeune Paula. — Joie à Bethléem. — Voyage de Mélanie en Italie. — Sa réception à Noles par Paulin. — Elle soutient Rufin contre Jérôme. — Mariage de Mélanie la Jeune et de Pinianus. — Efforts de l'aïeule pour séparer les deux époux. — Désastres de l'Empire. — Mélanie prophétise la chute de Rome. — Elle se retire avec sa famille en Afrique. — Son retour à Jérusalem. — Sa mort. — Mort de Paula. — Douleur de Jérôme. — Il écrit son éloge. — Eustochium prend en main la direction des monastères.

397-404.

I.

Non content d'agir par lui-même dans cette guerre qu'il faisait contre Jérôme, Rufin ramassait en Italie et ailleurs, pour les associer à sa cause, tout ce qu'il pouvait trouver d'esprits jaloux et malveillants, d'écrivains obscurs ou de sectaires désireux d'illustrer leur nom par quelque grande indignité. Quiconque débarquait d'Orient était aussitôt circonvenu, enrôlé dans sa bande. C'était comme une meute retentissante qu'il lançait sur tous les points de l'horizon, et dont l'écho, traversant la Méditerranée, parvenait jusqu'aux rochers de Bethléem. « On aboie contre moi dans les tempêtes de l'Adriatique, disait Jérôme; on aboie sur les neiges des Alpes Cottiennes, on aboie jusque dans les murailles qui m'entourent. » Une des recrues de l'ennemi de Jérôme fut

un certain prêtre gaulois, ancien visiteur des monastères de la Crèche, Vigilantius, qui doit à son ingratitude envers ses hôtes une sorte de renommée bouffonne encore subsistante : Jérôme l'a immortalisé en le tuant.

Vigilantius, qu'il appelait *Dormitantius,* à cause de sa nature épaisse et lourde[1], avait pris naissance sur le revers septentrional des Pyrénées, dans la cité gauloise des Convennæ, aujourd'hui Comminges, cité assez mal famée, à qui l'on reprochait d'avoir été dans l'origine une colonie de vagabonds et de voleurs, établie de force par Pompée. Son père s'était expatrié, on ne sait pourquoi, avait passé en Espagne, et tenait dans la ville de Calagurris un commerce de vins. Cette patrie de Quintilien inspira au jeune Vigilantius, à ce qu'il paraît, le goût, sinon le génie des lettres ; il étudia tant bien que mal, voulut être prêtre, et un évêque gaulois l'ordonna. L'idée lui étant venue de visiter la Palestine, il obtint par la recommandation de Sulpice Sévère une lettre de Paulin pour Jérôme, son ami, et sous un tel patronage il trouva au monastère de Bethléem l'hospitalité la plus cordiale. Sans être précisément obtus, et tout en possédant une sorte d'originalité, ce personnage ignorant avait toutes les prétentions de la science et de l'esprit[2]. Jeté par le hasard dans la compagnie du plus grand théologien qui fût au monde, il se crut théologien lui-même, et plus grand que Jérôme, et se mit à parler de toutes choses sans mesure ni raison, à contredire ses hôtes, à émettre sur l'exégèse et le dogme des opinions tellement étranges, que Jérôme, impatienté, fut con-

1. Vigilantius qui κατ' ἀντίφρασιν hoc vocatur nomine, nam Dormitantius rectius diceretur. Hieron., *Ep.* 37, *adv. Vigil.*

2. Præsumens supra vires suas. Gennad., *Catal. illustr. vir.,* c. 36.

traint de lui imposer silence. Dormitantius lui en garda une profonde rancune, comme on le verra. Son savoir-vivre marchait de pair avec sa science, et il avait gardé du métier de son père certaines habitudes d'intempérance[1] faites pour choquer, plus peut-être que tout le reste, dans cette patrie de la sobriété et du jeûne, où la lettre de Paulin l'avait introduit.

Le citoyen de Comminges et de Calagurris était d'ailleurs d'une poltronnerie qui n'avait pas d'exemple. Pendant son séjour au couvent, Bethléem ayant ressenti un de ces tremblements de terre fréquents en Palestine, Vigilantius, réveillé en sursaut au milieu de la nuit, s'enfuit de sa cellule et se mit à courir à travers champs : il n'avait oublié que son vêtement. Le lendemain, au lever du jour, lorsqu'on se mit à sa recherche, on le trouva agenouillé tout nu près de la caverne de la Crèche, et à demi mort de peur[2]. Cette réjouissante histoire amusa non-seulement le monastère, mais la ville entière de Bethléem.

Le grotesque personnage eut à peine pris congé de ses hôtes, qu'il allait à Jérusalem s'unir à leurs ennemis et les déchirer; mais l'évêque, fidèle à la paix jurée, l'éconduisit honteusement. A son retour en Europe, il eut plus de succès : c'était l'homme qu'il fallait à Rufin, et Rufin l'enrôla sans peine sous son drapeau. Dans un libelle qu'il composa, et que les ennemis de Jérôme vantèrent sans doute comme un chef-d'œuvre, Vigilantius déclarait origéniste le solitaire de Bethléem; origénistes son frère Paulinien, le prêtre Vincentius, Eusèbe

1. Vigilantius ebrius... crapula nocturna. Hieron., *adv. Vigil.*

2. Nudus orabas et referebas nobis Adam et Evam de paradiso. Hieron., *adv. Vigil.*

de Crémone, et leurs compagnons ; les dames non plus n'étaient pas épargnées : à entendre ce transfuge, les couvents de la Crèche étaient un nid d'hérésie. Il ajoutait qu'il avait eu là-dessus de fréquentes discussions avec ses hôtes, et qu'il avait réduit Jérôme à se taire. C'était bien jusque-là, au gré de Rufin; mais Vigilantius, fier du succès de son premier écrit, en fit un second dans lequel il voulut dogmatiser. Il avait sa théologie à lui : il se plut à l'exposer : il attaquait la virginité, il attaquait la tempérance, il attaquait le culte des saints, il attaquait l'emploi des cierges dans l'usage ecclésiastique comme entaché de paganisme : en un mot, il bouleversait tout dans l'Église. Ce second libelle nuisit au premier. Jérôme, à qui l'on eut soin de les faire passer tous deux, y répondit, par humilité, disait-il; mais sa réponse, dictée de verve, rendit l'ingrat Dormitantius la risée du monde chrétien, comme il avait été celle de Bethléem.

Tous les lecteurs de ses œuvres ont présente à l'esprit cette pièce tour à tour sanglante et bouffonne où il feint de vouloir ramener le prétendu hérésiarque à sa profession antérieure, et, au milieu des sarcasmes dont il l'accable, expose cependant, pour l'enseignement des fidèles, avec une logique et une élévation admirables, la raison et l'antiquité des usages chrétiens. « Frère, lui dit-il, retourne au métier que tu faisais dans ton jeune âge, il n'est pas bon de changer ainsi. Autre chose est d'être cabaretier ou théologien, autre chose de déguster les vins ou d'avoir l'intelligence des prophètes et des apôtres, autre chose de savoir vérifier le bon aloi d'une pièce d'argent ou de contrôler l'Église[1]. Je n'ac-

1. Aliud a parva ætate didicisti, aliis assuetus es disciplinis. Non est

cuse pas le vénérable Paulin de m'avoir trompé en t'introduisant dans ma demeure : je me suis trompé moi-même, car j'avais pris ta rusticité pour une humilité modeste. Si pourtant tu t'obstines à être un docteur, écoute ce conseil d'ami. Va à l'école, suis les grammairiens et les rhéteurs, étudie la dialectique, instruis-toi de ce que furent jadis les sectes des philosophes, et lorsque tu auras appris tout cela, apprends encore à te taire. Je crains néanmoins que ce ne soit perdre son temps que de te donner des conseils, à toi qui en remontres à tout le monde : je ferais mieux d'écouter le proverbe grec : « Ne pas jouer de la lyre à un âne[1] ! »

Les années 396 et 397 apportèrent à Bethléem, au milieu de ces ennuis, deux vraies et profondes douleurs. En 396, Jérôme perdit son fils spirituel le plus cher en la personne du jeune Népotien, prêtre dalmate et neveu de son vieil ami Héliodore, devenu évêque d'Altinum. La vie du neveu s'était modelée sur celle de l'oncle, avec une naïve et touchante affection : tous deux avaient été soldats, tous deux avaient eu la faveur de l'Empereur, et, parvenus tous deux à un grade déjà élevé, ils avaient déposé le ceinturon de la milice pour le froc des cloîtres. A la cour, Népotien se dérobait aux devoirs de sa charge pour s'enfermer et prier ; à l'armée, il portait un cilice sous sa cuirasse[2]. Sorti de l'état militaire, il voulut être moine pour tout de bon ; mais son oncle le retint : il avait besoin d'un aide et l'attacha malgré lui au service du ministère épiscopal. L'ancien

ejusdem hominis et aureos nummos et Scripturas probare ; et degustare vina, et Prophetas vel Apostolos intelligere. Hieron., *adv. Vigil.*

1. Verum est illud apud Græcos proverbium : ὄνῳ λύρα. Hieron., *l. c.*

2. Referrem... quod in palatii militia, sub chlamyde et candenti lino corpus ejus cilicio tritum sit. Hieron., *Ep.* 35.

habitué des champs de bataille, l'ancien courtisan du palais des Césars eut d'abord pour emploi d'allumer les cierges, de préparer les vêtements sacerdotaux, de distribuer aux pauvres le pain et les aumônes, de visiter les malades ; il devint ensuite diacre et prêtre.

Népotien pourtant ne franchit ce dernier pas qu'après mille hésitations, car le désir de la solitude le travaillait intérieurement jusqu'au pied des autels, et il ne se soumettait à ces devoirs séculiers que par obéissance pour un évêque qui était en même temps son oncle. Il fit de Jérôme le confident de ses doutes, il lui ouvrit son âme, et celui-ci le confirma dans la voie que, pour leur intérêt commun, Héliodore lui avait tracée. Il lui montra comment il pouvait allier des fonctions, dont le respect lui faisait un devoir, avec les pratiques de l'ascétisme : Népotien se résigna. Rien n'est plus beau, plus attendrissant que cette correspondance et ces pieux efforts d'un ami pour conserver à un ami l'appui de sa vieillesse. Jérôme devint donc comme un dieu pénate au foyer de l'évêque ; son image y était toujours présente, son nom s'y trouvait, à tout propos, dans toutes les bouches. Cependant le bonheur qu'il avait cru raffermir ne dura pas : Népotien fut atteint d'une maladie qui le conduisit lentement au tombeau. Avant de rendre le dernier soupir, il fit apporter sur son lit ses vêtements de prêtre, et, prenant la main de son oncle : « Je te supplie, lui dit-il, d'envoyer cette tunique à mon très-cher père par l'âge, mon frère par la dignité ; et si tu me dois quelque affection, comme à ton neveu, reporte cette affection tout entière sur celui que tu aimais déjà avec moi [1]. » On devine de qui il voulait parler.

1. Apprehensa avunculi manu : « Hanc, inquit, tunicam, qua utebar

Jérôme reçut, avec la nouvelle de cette mort, le vêtement que Népotien avait consenti à porter d'après son conseil. Il fondit en larmes, mais il avait un autre devoir à remplir que celui de pleurer : il dut consoler Héliodore.

L'année suivante, 397, lui imposa avec une douleur plus poignante encore d'autres devoirs de consolation. La femme de Pammachius, la seconde fille de Paula, Pauline, mourut vers la fin de décembre dans tout l'épanouissement de la jeunesse et de la santé : elle mourut, comme Rachel, en mettant au monde un enfant ; mais « le fils de sa douleur » était déjà mort dans son sein. Après douze ans d'une union constamment sereine, elle laissait son mari seul, sans postérité, inconsolable. Elle lui avait légué ses biens par testament, à la condition de les distribuer aux pauvres. Jamais dernière volonté ne fut plus religieusement accomplie, car Pammachius joignit aux biens de sa femme une partie des siens et se fit moine [1]. Il voulut même présider en personne à leur distribution, et offrit en cette occasion à la ville de Rome un de ces spectacles chrétiens qui piquaient sa curiosité sans exciter sa sympathie.

Le paganisme, au temps de sa ferveur, eut ses libéralités funéraires, destinées à honorer la mémoire des morts : des repas donnés sur la tombe de celui qu'on pleurait, aux parents et aux amis, et des distributions de pain, de vin, de viande, de sportules enfin, aux clients et aux pauvres. Pour les riches, ces distributions

in ministerio Christi, mitte dilectissimo mihi, ætate patri, fratri collegio : et quidquid a te nepoti debebatur affectus, in illum transfer quem mecum pariter diligebas. » Hieron., *Ep.* 35.

1. Non solum divitias, sed se ipsum Domino obtulit. Hieron., *Ep.* 92, *Ep.* 54. — Paulin., *Ep.* 37. — Pallad., *Lausiac.*, c. 122.

et ces repas étaient ordinairement périodiques ; une rente constituée par le testament du défunt y devait pourvoir ; souvent aussi le legs était fait sous cette condition à une municipalité ou à une corporation [1]. C'était

1. Les Inscriptions romaines contiennent de curieux détails sur ces usages pieux, et diverses formules de libéralités qui s'y rapportent. La grande Inscription conservée à Rome au palais Barberini, la plus complète de toutes, mérite d'être citée au moins par extraits :

Salvia C. F. Marcellina, ob memoriam Fl. Apollonî... mariti sui optimi piissimi, donum dedit collegio Æsculapî et Hygiæ locum ædiculæ cum pergula, et signum marmoreum Æsculapî, et Solarium tectum junctum in quo populus collegi (Æsculapî et Hygiæ) epuletur. Quod est via Appia ad Martis intra milliarium I. et II. ab Urbe euntibus, parte læva, inter adfines Vibium Calocærum et Populum.

Item eadem Marcellina collegio. S. S. dedit donavitque H. S. L. M. N. Hominibus N. LX. Sub hac condicione ut ne plures adlegantur quam numerus S. S. et ut in locum defunctorum loca veniant, et liberi adlegantur; vel si quis locum suum legare volet, filio vel fratri, vel liberto duntaxat, ut inferat arkæ N. partem dimidiam funeraticî, et ne eam pecuniam S. S. velint in alios usus convertere, sed ut ex usuris ejus summæ, diebus infra scriptis, locum confrequentare; ex reditu ejus summæ si quod comparaverint, sportulas hominib. N. LX. Ex decreto universorum quod gestum est in templo Divorum, in æde Divi Titi, conventu pleno, qui dies fuit. V. Id. Mart. Bruttio præsente et Junio Rufino Cos. uti XIII. K. Oct. die felicissimo N. Antonini Pii. N. Pii. P. P. sportulas dividerent in templo Divorum, in æde Divi Titi C. Ofilio Hermeti. Q. Q. P. P., vel qui tunc erit (Denarios) III Ælio Zenoni Patri Collegî III. Salviæ Marcellinæ matri Collegî; III. Imm. Sing.; II. Cur. Sing.; II. Populo; Sing. I.

Item Pl. Pr. Non. Nov. N. Collegî dividerent ex reditu. S. S. ad Martis in scholam N. præsentibus Q. Q. (Denarios) VI. Patri Collegî; VI. Matri Collegî; VI. Imm. Sing.; IIII. Cur. Sing.; IIII. panes. IIII. vinum mensuras Q. Q. — S. — VIII. Patr. Coll. — S — VIII. Imm. Sing. — S — VI. Cur. Sing. — S — VI. Populo Sing. — S — III.

Item Pr. Non. Jan. strenuas (*sic*) dividerent sicut. S. S. est. XIII. K. Oct.

Item VIII. K. Mart. die Karæ cognationis, ad Martis eodem loco dividerent sportulas, panes et vinum sicut. S. S. est. prid. Non. Nov., etc., etc.

Orelli, t. I, n° 2417.

pour la famille une consolation, pour le mort un pieux honneur, qui réjouissait ses mânes dans la sombre nuit du tombeau. Quand la ferveur païenne déclina, l'orgueil prit sa place. On vit de riches célibataires, des matrones sans enfants, des patrons qui ne voulaient pas quitter leur clientèle en quittant la terre, instituer par leur testament de grands repas et de grandes distributions, à certains jours déterminés, près de leur demeure sépulcrale. Pour le riche sans famille, c'était un moyen d'échapper à l'oubli des vivants ; pour le patron superbe, c'était une sorte de revue de ses clients, passée encore après la mort. Le lieu consacré à ces réunions était habituellement le sépulcre même et ses alentours. Les riches y joignaient, comme salle de festin, tantôt un portique, tantôt un appentis temporaire ; quelquefois le testament désignait à cet effet le temple ou l'édicule de quelque divinité propice au défunt.

Cette coutume, sujette à plus d'un abus assurément, mais qui prenait sa source dans un sentiment respectable, passa du paganisme au christianisme. Les fidèles célébrèrent longtemps et célébraient encore à la fin du IVe siècle des repas funèbres sur les tombeaux des martyrs, pendant la vigile de leur fête. Quant aux repas et distributions établis par testament en l'honneur de morts non sanctifiés, ils avaient pour théâtre à Rome l'église même de Saint-Pierre, et c'est là que le *funeraticium* chrétien de Pauline reçut son emploi.

Le sénateur Pammachius fit donc publier à son de trompe dans tous les quartiers de la ville qu'un repas suivi d'une distribution d'argent serait donné aux pauvres pour les funérailles de sa défunte épouse, et, comme on le pense bien, l'invitation trouva peu de rebelles. Dès le matin du jour fixé, Rome voyait défiler dans ses

rues une foule pressée de gens en guenilles, se dirigeant vers le quartier du Vatican et la basilique de Saint-Pierre. Vagabonds, mendiants, indigents honnêtes, tous ces déshérités de la fortune qui vivent au jour le jour, et qu'un écrivain chrétien de ce temps appelle si bien « les pensionnaires de la Bonté divine [1], » arrivèrent de tous les points de Rome, et bientôt la basilique et ses environs furent encombrés. Des tables avaient été dressées dans les nefs, dans l'abside, sous les portiques, partout où se trouvait un espace vide, et une armée de serviteurs, presque aussi nombreux que les conviés, les plaçaient en bon ordre dès leur arrivée. Lorsqu'ils étaient rassasiés, on les congédiait pour qu'ils fissent place à d'autres. Le repas dura probablement toute la journée, et, grâce à l'agilité qui distinguait à Rome les distributeurs publics de denrées, tous les convives purent y avoir part. Avant de se séparer, Pammachius remit lui-même à chacun d'eux un vêtement neuf et une large aumône.

Le premier argent qui passa dans cette largesse funèbre fut celui des bijoux, des robes de soie brochées d'or, voiles de lin, ceintures de pierreries, objets de toilette de toute sorte, fards blancs, rouges ou noirs, dont s'était servie Pauline. Tout l'instrument de Satan, si Satan eut jamais rien de commun avec une si chaste et si modeste matrone, avait été vendu à vil prix pour cette destination. « Quel changement! écrivait Jérôme émerveillé : ces pierreries, ces perles qui étincelaient

1. Videre enim mihi videor tota illa religiosa miserandæ plebis examina, illos pietatis divinæ alumnos, tantis influere penitus agminibus, in amplissimam gloriosi Petri basilicam... Paulin., *Ep.* 13, *ad Pammach.*

naguère sur la tête et le col de Pauline calment aujourd'hui la faim du pauvre! Les tissus de soie, l'or battu et tréfilé, se transforment en bonne laine chaude qui couvre la nudité du corps sans dévoiler la coquetterie. Cet aveugle qui demande l'aumône et crie souvent où il n'y a personne, c'est l'héritier de Pauline, le cohéritier de Pammachius. La main d'une tendre jeune femme soutient ce mendiant mutilé, qui rampe à ses pieds sur le sol... Oh! Pammachius est bien ambitieux! Il pose sa candidature au ciel en briguant le suffrage des pauvres, et sa robe blanche est fabriquée de leurs haillons. Il y a des maris qui soulagent leur douleur en répandant sur le tombeau de leurs femmes la violette et la rose, la fleur de pourpre et le lis; Pammachius arrose cette sainte poussière du baume de la charité [1]. » — Paulin, sénateur comme Pammachius, voulut tirer du spectacle étalé sous les yeux des Romains une leçon politique pour l'avenir. « O Rome, écrivait-il, si tous tes sénateurs avaient de tels divertissements, si on ne te donnait pas d'autres spectacles, tu pourrais conjurer les malheurs dont te menace l'Apocalypse [2]! »

La première fois que Pammachius parut avec la robe monacale parmi ses collègues du sénat, ceux-ci éclatèrent de rire; « mais, c'était le moine qui se moquait d'eux. » Renonçant au monde sans le quitter, il employa le reste de son immense fortune à construire des églises et des hôpitaux; toujours prêt d'ailleurs à soutenir l'intérêt des chrétiens dans les affaires du gouver-

1. Cæteri mariti super tumulos conjugum spargunt violas, rosas, lilia, floresque purpureos... Pammachius noster sanctam favillam ossaque veneranda, eleemosynæ balsamis rigat. Hieron., *Ep.* 54.

2. Poteras, Roma, intentatas tibi illas in Apocalypsi minas non timere, si talia semper ederent munera senatores. Paul., *Ep.* 13.

nement, et toujours le fidèle correspondant de Jérôme. Le christianisme, en pénétrant dans le patriciat romain, ce qu'il fit surtout vers la fin du IVe siècle, y produisit des effets vraiment singuliers. Enrichies à l'origine par la conquête violente et plus tard par la spoliation organisée des provinces, ces grandes maisons, une fois chrétiennes, semblèrent n'avoir plus d'autre idée que de se rabaisser. On eût dit une sorte de talion qu'elles s'imposaient à elles-mêmes, au nom d'une religion sortie du sein des pauvres et du rang des nations conquises. La pauvreté devient comme un but vers lequel elles marchent de concert : elles se hâtent, elles précipitent leur ruine avec autant d'ardeur qu'elles en avaient mis jadis à entasser leurs prodigieuses richesses. Suivant une expression énergique, empruntée au langage du temps, « leur opulence, si longtemps le fléau des pauvres, veut en être la mamelle, et leurs palais de marbre aiment à se transformer en hospices du Christ[1]. »

Je ne parlerai point du désespoir de Paula ni de celui d'Eustochium : Jérôme jette un voile sur leur douleur, comme le peintre antique sur la face d'Agamemnon devant le sacrifice d'Iphigénie. Il nous dit seulement que Paula trouva dans la conduite de Pammachius tout le soulagement qu'une mère pouvait attendre. Plus il donnait, plus il dispersait; plus ces cœurs brisés semblaient recueillir de consolations et de grâces.

Un rayon de soleil vint enfin percer la sombre nuit qui enveloppait les âmes aux couvents de Bethléem. Marié dans sa quatorzième année à Léta, fille d'Albinus, Toxotius devint père. J'ai dit que ce fils unique de Paula

1. Quoniam divitiæ, ubera pauperum sunt, et domus, hospitium Christi. Paul., *Ep.* 13.

avait nourri longtemps de vives rancunes contre le christianisme, qui lui avait enlevé sa mère; mais il les abjura à la voix de la femme qu'il aimait. Léta était pourtant fille d'un païen, et plus encore d'un pontife des dieux païens. Toutefois Albinus ne mettait dans l'observation de son culte ni fanatisme ni intolérance. Sa femme, morte alors, avait été chrétienne; elle avait élevé ses filles dans la religion chrétienne, et elles avaient épousé indifféremment des païens ou des chrétiens, mais les païens s'étaient successivement convertis. Ces mariages mixtes, que les théologiens du temps appelaient *matrimonium impar*[1], loin de déplaire à l'Église, étaient un des objets de sa sollicitude. L'apôtre Paul les avait recommandés aux premiers fidèles, en disant qu'il en naîtrait des saints, et l'incrédule Toxotius offrait de cette vérité un nouvel et mémorable exemple. Son union avec Léta fut menacée d'abord de stérilité. Après plusieurs fausses couches, coup sur coup, la jeune femme fit vœu, sur le tombeau d'un martyr, que, s'il lui naissait une fille, elle l'élèverait pour la vie religieuse : cette fille naquit, et Léta remplit sa promesse.

L'enfant fut nommée Paula, comme sa grand'mère, et la première parole que la mère lui apprit à former fut celle d'*Alleluia*. Jérôme, dans un tableau charmant, nous peint le pontife des dieux, entouré de sa postérité chrétienne, le nouveau-né sur ses genoux, l'écoutant avec délice balbutier le cri de triomphe des chrétiens. Cette naissance et cette consécration remplirent de joie les hôtes de Bethléem. Jérôme y voyait déjà la conversion d'Albinus. « Comme une sainte et fidèle maison, écrivait-il à Léta, sanctifie l'infidèle! Albinus est déjà le

1. Tu es nata de impari matrimonio. Hieron., *Ep.* 57.

candidat de la foi, une foule de fils et de petits-fils chrétiens l'assiégent. Je crois, quant à moi, que, si Jupiter lui-même avait une telle famille, il se convertirait à Jésus-Christ. Que le pontife éclate de rire et se moque de ma lettre, qu'il me déclare un homme stupide ou fou, je le lui permets; son gendre Toxotius en faisait bien autant naguère. On devient, on ne naît pas chrétien. Le Capitole et ses lambris dorés sont noircis par la rouille; la mousse et les toiles d'araignée tapissent les temples de Rome; la ville, sortie de ses fondements, se déplace, et ses peuples passent comme un torrent devant les chapelles ruinées des dieux, pour courir aux tombeaux des martyrs [1]. »

Léta, dans l'enivrement de son bonheur, rêvait déjà un plan d'éducation complet pour cette chrétienne au maillot, et elle pria sérieusement Jérôme de le lui tracer : prière maternelle dont celui-ci ne sourit point, et à laquelle il acquiesça avec sa grâce accoutumée. Il rédigea donc pour Léta, sous forme de lettre, un petit traité que nous avons encore, où il expose les principes qui devaient diriger l'enfance d'une Romaine, dans les conditions de richesse, de rang, de vocation, que présentait l'héritière de Toxotius. On retrouverait au besoin, dans cette aimable et sage lettre, la trace des conseils de Paula et des désirs d'Eustochium, qui réclamait avant tout le monde l'éducation de sa nièce.

Répondant à leur vœu commun, il disait à Léta : « Je crains qu'il ne te soit difficile, impossible même

1. Auratum squalet Capitolium; fuligine et aranearum telis omnia Romæ templa cooperta sunt. Movetur Urbs sedibus suis, et inundans populus ante delubra semiruta currit ad martyrum tumulos. Hieron. *Ep.* 57.

d'élever ta fille à Rome d'après ces règles; envoie-la à Bethléem, où sa grand'mère et sa tante la façonneront plus aisément et plus sûrement. Ce sera une perle précieuse sur le lit de Marie; elle reposera dans la Crèche de Jésus. Nourrie dans le monastère, au milieu du chœur des vierges, elle ne connaîtra ce monde qu'à travers la vie des anges... Eustochium veut l'avoir; confie-lui cette petite, dont le vagissement seul est une prière au ciel pour toi. Que ton enfant voie, aime, admire, dès ses premiers regards, celle chez qui tout est enseignement de vertu : la parole, la tenue, la démarche! Que cette nouvelle Paula soit bercée sur le sein de sa grand'mère, qui recommencera pour la petite-fille ce qu'elle a fait si heureusement pour la fille! » Il revendiquait pour lui-même une part dans les soins : il serait le père nourricier de l'enfant; il serait son maître d'école; il lui apprendrait à marcher, il lui apprendrait à parler et à lire. « Envoie-la-moi, écrivait-il, je la porterai sur mes épaules; vieillard, je me ferai enfant avec elle, je balbutierai pour me plier à son langage[1], et, crois-le bien, je serai plus fier de mon emploi qu'Aristote ne le fut jamais du sien. Le philosophe du monde avait à instruire un roi de Macédoine, destiné à périr dans Babylone par le poison; moi, je formerai le cœur d'une épouse du Christ, à qui la couronne du ciel ne manquera pas. » Ainsi leurs joies et leurs peines venaient toutes se confondre dans un commun sentiment de dévotion ardente et de tendre amitié.

Leur vœu d'ailleurs ne s'évanouit pas comme une vaine chimère. La jeune Paula, après avoir pris le voile

1. Ipse, si Paulam miseris, et magistrum et nutricium spondeo; gestabo humeris, balbutientia senex verba formabo... Hieron., *Ep.* 57.

des vierges, vint à Bethléem assister sa tante Eustochium dans la direction des monastères, quand sa grand'mère n'était plus. Restée la dernière de la famille, elle put fermer les yeux de Jérôme.

II.

Au mois de mars [1] de l'année 402, un événement imprévu (c'était un événement pour eux) jeta quelque inquiétude dans les couvents de Bethléem : Mélanie partit pour l'Italie et Rome, qu'elle n'avait pas revues depuis trente-sept ans. On donnait pour motif à son voyage soudainement résolu une affaire de famille dont voici le fond.

Ce fils unique que Mélanie avait abandonné à l'âge de cinq ans, le laissant à la tutelle du préteur urbain en compagnie de tous les orphelins de la ville, Publicola, avait secoué par l'énergie de son caractère les misères de l'abandon maternel. Il était devenu un homme considérable et considéré, et dans le Sénat, dont son nom et sa fortune lui avaient ouvert les portes, on le comptait parmi les membres les plus éminents en honnêteté et en savoir. La ferveur chrétienne systématique, celle qui préconisait les doctrines absolues de renoncement à la famille et à soi-même, ne manqua pas d'attribuer la réussite du fils à la conduite de la mère. Elle voulut voir, dans ce sacrifice du plus sacré des devoirs humains, une sorte de mise en demeure adressée à la Providence divine de prendre soin de l'enfant délaissé,

1. Jam hyeme decedente. Paul. Nol., *Ep.* 29. — Cf. *Ep.* 9 et 10.

mise en demeure à laquelle la Providence avait dignement répondu[1]. Tels étaient les égarements impies où le mysticisme entraînait des esprits orgueilleux ou faibles, et parfois aussi de beaux génies et de grands cœurs. Quant à Publicola, élevé dans le christianisme, il restait chrétien, chrétien fort tiède au jugement de sa mère, parce qu'il cherchait à garantir ses propres enfants des exagérations et des malheurs dont il avait été victime.

De son mariage avec une riche patricienne nommée Albine, il lui était venu deux enfants, un fils puîné, appelé comme lui Publicola, et une fille à qui on avait donné le nom de son aïeule, et qui porte dans l'histoire celui de Mélanie la jeune. L'opposition des caractères et du genre de vie n'avait point empêché qu'une correspondance respectueuse, assez suivie, n'existât entre Publicola et sa mère; et de la solitude du mont des Oliviers, celle-ci dirigeait l'éducation chrétienne de sa petite-fille, dont elle domina peu à peu l'esprit et la volonté. Les qualités viriles qui distinguaient cette femme, son détachement de tout, son fanatisme, que ne déparaient point l'étrangeté de ses aventures dans tout l'Orient et sa vie monacale en Judée, avaient jeté sur elle un grand éclat, au moins dans la société chrétienne d'Occident. Vue de loin, Mélanie se dessinait comme un personnage idéal, en dehors de toute comparaison au sein de la chrétienté. Ce sentiment d'admiration s'enracina de bonne heure chez la jeune Mélanie, qui se fit de son aïeule une sorte d'idole, malgré la dissemblance de leurs cœurs.

1. Paul. Nol., *Ep.* 44. — Augustin., *Ep.* 46. — Pallad., *Lausiac.* c. 118.

Arrivée à l'âge de treize ans, Publicola voulut la marier; elle s'y refusa d'abord, encouragée par les exhortations de sa grand'mère, et prise, assurait-elle, d'un profond dégoût pour le mariage[1] : ce dégoût ne persista pas quand elle eut connu son fiancé, et la grand'mère fut vaincue. Le mari que Publicola offrait à sa fille était un jeune homme de dix-sept ans, fils d'un ancien préfet d'Afrique, et réunissant en lui toutes les conditions d'esprit, de fortune et de rang qui créent une grande position dans le monde : il se nommait Pinianus[2]. Mélanie l'aima, et ils se marièrent; mais leur union fut stérile. Au milieu de leur bonheur, qui ne connaissait que ce seul nuage, l'épouse se sentait tourmentée d'un désir indéfinissable de la vie solitaire; elle en fit la confidence à son aïeule, qui ne manqua pas d'y reconnaître une vocation d'en haut et de l'exhorter à se séparer en amenant son mari à une résolution pareille. L'idée de se quitter cependant n'effraya pas moins l'un que l'autre. Publicola aussi, Albine, toute la famille, jetèrent les hauts cris au seul mot de séparation, déclarant qu'ils n'y consentiraient jamais, et qu'ils useraient de leur autorité domestique, plutôt que de laisser rompre, pour un motif quelconque, une union si bien assortie. A côté de la séparation effective et réelle exigée par l'état monastique, il y avait une séparation fictive que comportaient les mœurs chrétiennes, et qui consistait à dissoudre le mariage sous le toit conjugal. Deux

1. Tredecim annos nata... semper stimulata aviæ suæ cohortationibus tantum fuit sauciata, ut matrimonio non posset inservire. Pallad., *Lausiac.*, c. 119.

2. Piniano filio Severi qui erat ex Præfectis... viro urbis Romæ primario. Pallad., *Lausiac.*, c. 119. — Cf. *C. Th.*, t. VI, p. 378, éd. Ritter. — Baron., ann. 385.

époux, en se liant par le vœu mutuel de continence, pouvaient changer en association fraternelle le lien que la loi romaine avait si admirablement défini : « une communauté de la vie entière, une communication du droit divin et humain, à l'intention de créer une famille[1]. » Cette séparation volontaire, il est vrai, était soumise à plus d'un retour, et le vœu religieux fondé sur elle, exposé à plus d'un danger : les exemples de cette sorte de parjure n'étaient pas rares, même dans les rangs ecclésiastiques élevés, où la séparation des époux était d'obligation canonique; mais Publicola n'était pas plus partisan de celle-ci que de la première. Resté en cela plus Romain que chrétien, il voulait une postérité. Au milieu de ce conflit, l'aïeule crut sa présence nécessaire pour « museler les bêtes féroces[2] » (ce mot désignait les parents), et tracer aux jeunes époux la route qu'ils devaient suivre : la femme avait alors vingt ans, le mari en avait vingt-quatre.

L'idée en effet était bien digne du fanatisme de Mélanie : aller briser la famille de ses petits-fils, comme elle avait brisé la sienne; mais un esprit de vertige précipitait la société romaine vers l'abîme, où les plus nobles instincts de l'âme concouraient à l'entraîner. La terrible Mélanie allait donc traverser les mers, après trente-sept ans d'absence, pour désunir deux époux qui s'aimaient. Ce n'était point là toutefois ce qui pouvait inquiéter les solitaires de Bethléem et ce qu'ils pouvaient blâmer dans leur ennemie, car, à la mesure près,

1. Viri et mulieris conjunctio, individuam vitæ consuetudinem continens... Consortium omnis vitæ, divini et humani juris communicatio... liberorum procreandorum causa. D. l. 1, Modest. lib. 1, *de Rit. nupt.* — J., *de Pat. post.* — Probus, R. 9, C. *de Nuptiis.*

2. Depugnare adversus bestias. Pallad., *Lausiac.*, c. 118.

moins excessive chez eux, ils partageaient, sur la perfection de la vie monastique, l'opinion de plus en plus générale dans l'Église; mais ils soupçonnèrent à ce voyage un second motif qui les touchait de près, et ils avaient bien deviné. C'était le moment de la plus grande lutte entre Rufin et Jérôme. Rufin, en 401, avait été retranché de la communion romaine ; le pape Anastase l'avait condamné en même temps qu'Origène, dont un décret de l'empereur Honorius venait de prohiber les livres; enfin un effort tenté par Jean de Jérusalem auprès de l'évêque de Rome, dans le but de réconcilier Rufin, ne lui avait attiré qu'un refus, énoncé en termes nets et sévères. Mélanie voulait essayer si, par son influence directe, aidée d'une puissante parenté, elle n'apporterait pas un poids nouveau dans la balance des conseils de Rome : c'était, dans le naufrage de son ami, une dernière planche de salut.

Ses préparatifs furent bientôt faits, et elle alla s'embarquer, contre l'habitude, à Césarée, avec plusieurs saints, c'est-à-dire, en langage du temps, plusieurs moines ou prêtres, qui voulurent l'accompagner jusqu'en Occident. Après vingt jours d'une traversée heureuse, elle aborda à Naples, où l'attendait sa famille[1]. Publicola, Albine, leur fille, leur gendre, et quelques sénateurs, ses parents, s'étaient rendus dans cette ville pour la recevoir. Tous, à peu près, étaient inconnus d'elle; et, de sa famille, elle n'avait jamais vu que son fils, qu'elle avait quitté à cinq ans. Ils venaient dans le plus grand appareil de leur rang, et elle arrivait dans le plus humble de celui qu'elle avait choisi, mais les contrastes

1. Navem ascendit, et Cæsarea navigans... Intra dierum viginti spatium, Neapolim urbem... advecta est. Pallad., *Lausiac.*, c. 118.

violents étaient dans sa nature. Mélanie avait alors soixante ans, et son teint, hâlé par le soleil d'Asie, était encadré de cheveux gris. Elle portait une robe de grosse laine sans aucun ornement, et par-dessus sa robe un court manteau d'étoffe si rustiquement tressée, qu'on l'eût prise pour une natte de cette sorte de jonc qu'on appelle sparte[1] : le tout était de couleur brune. Elle avait aussi amené avec elle une bête (cheval ou mulet) qui lui servait de monture à Jérusalem, animal si chétif et si laid, au dire des témoins oculaires, que l'âne d'Italie le plus humble paraissait à côté un coursier superbe[2]. Quand il fallut partir de Naples pour Rome, Mélanie traça elle-même son itinéraire à travers la Campanie, et fixa une première halte à Nole, chez le sénateur Paulin, son parent, qui s'était construit à un mille de cette ville une solitude contiguë à la basilique du martyr Félix. Elle lui apportait, de la part de Jean de Jérusalem, un morceau du bois de la vraie Croix; et de sa part à elle, une tunique tissue en Judée, avec des laines provenant vraisemblablement de quelque pâturage fameux dans la Bible.

Paulin, averti d'avance de son arrivée, lui fit une réception dont il nous a laissé le tableau dans une lettre écrite en belle prose, très-recherchée, très-contournée, à la mode du temps. Prosateur estimé, et poëte en vogue chez les païens avant d'avoir renoncé au monde, Paulin continuait de l'être chez les chrétiens, dont il célébrait les mystères et chantait les saints; quoique dans ses nouveaux ouvrages les puristes, et son maître

1. Crassa veluti spartei staminis tunica, et vile palliolum. Paul. Nol., *Ep.* 10.

2. Macro illo, et viliore asellis, burrico sedentem... Paul., *ibid.*

Ausone en tête, pussent lui reprocher de négliger la langue, de décolorer la poésie latine, en s'abstenant par système des périphrases et des métaphores mythologiques qui en font le charme, et de commettre enfin, contre les Muses, de pieuses fautes de prosodie.

Voici comment il nous décrit l'apparition de Mélanie et de son cortége, à leur débouché dans la ville de Nole.

« Nulle part, dit-il, on ne vit contraste plus curieux et plus plein d'enseignement que celui de la mère et des fils, dans leur appareil et dans leur tenue, et ce contraste fit briller à tous les yeux la gloire du Seigneur. Mélanie arriva la première, assise sur un bourriquet maigre, plus vil que tous les ânes du monde, tandis que derrière elle les sénateurs de son cortége, rivalisant de magnificence, nous étalaient, à l'envi les uns des autres, toutes les pompes du siècle. La voie Appienne étincelait et gémissait à la fois sous la multitude de leurs chevaux superbement harnachés, sous le roulement des chars couverts d'or, le balancement des litières, le croisement des véhicules qui l'encombraient; mais un seul rayon d'humilité chrétienne effaçait toutes ces splendeurs de l'orgueil. Les riches admiraient celle qui était pauvre, les profanes celle qui était sainte, et elle, elle se moquait de leurs richesses. Nous vîmes là une confusion digne des triomphes de Dieu : l'or, la pourpre, la soie, s'abaissant devant la serge noire et usée et se faisant ses serviteurs; nous bénîmes alors le Seigneur, qui rend sages ceux qui sont humbles, fait de l'humilité la suprême élévation, et laisse les riches dans leur indigence[1]. »

Paulin les reçut dans sa cabane, comme il l'appelait,

1. Paulin., *Ep.* 10.

cabane assez vaste cependant pour les contenir tous avec leur suite, « les riches comme les saints. » C'était un grand bâtiment en forme de monastère à deux étages, séparés par un corridor longitudinal sur lequel s'ouvraient des cellules. Outre cette partie du logement qu'on appelait le cénacle, des salles spacieuses étaient consacrées aux réunions communes et à la table. De vastes portiques régnaient à l'extérieur. De deux petits jardins attenant à l'habitation, l'un, celui des légumes, était assez stérile et fort mal cultivé, de l'aveu même de Paulin ; l'autre, planté d'arbres fruitiers, communiquait avec la basilique de Saint-Félix, où les habitants de la maison avaient une entrée particulière. Paulin entretenait là quelques commensaux à demeure et des visiteurs plus nombreux qui, sans être moines, se pliaient comme lui aux pratiques de la vie ascétique.

L'ancien sénateur que le vœu du peuple de Nole, ou plutôt sa violence, devait élever bientôt à l'épiscopat de cette ville, avait alors, pour son occupation la plus active et la plus chère, la glorification du martyr Félix, dont les reliques étaient déposées dans la basilique voisine. Chaque année, par des constructions faites à ses frais, il ajoutait aux anciennes nefs des chapelles ou des nefs coordonnées avec les premières, et qui donnaient à l'ensemble l'apparence d'une petite ville[1]. La quatrième venait à peine d'être terminée avec une magnificence tout impériale, que déjà une cinquième s'élevait au-dessus du sol. Félix était en effet le grand saint de la Campanie, et les vertus attribuées à son tombeau y attiraient une foule incessante de peuple. Les femmes croyaient lui devoir leurs enfants, les enfants la vie de

1. Paul., *Carm.*, 21, 24, 25. — *Ep.* 10 et 12.

leurs pères, le laboureur la fertilité de son champ, le vigneron l'abondance de sa vigne; et Paulin lui-même vit dans ce puissant patron la main qui remontait les cordes de sa lyre devenue chrétienne, et le ramenait dans les sentiers du Parnasse, qu'il n'osait pourtant plus nommer[1]. Du cénacle et des parloirs, on entendait l'écho des chants de l'église. Quand la nuit fut venue, Mélanie se déroba à sa compagnie, pour aller se joindre aux troupes d'enfants, dont les chœurs retentissaient sous les voûtes de la basilique. Les autres visiteurs, gens du monde, d'un caractère et d'un genre de vie bien différents, ne l'imitèrent point; ils s'abstinrent néanmoins de toute conversation et de tout bruit, tant que dura la sainte psalmodie. Une crainte religieuse semblait les tenir en respect : on eût dit qu'ils s'associaient au chant sacré par leur silence même.

Durant le séjour de Mélanie et de sa parenté au monastère de Saint-Félix, la *sainte*, comme on l'appelait, fut l'objet de respects qui touchaient à l'adoration. S'il faut en croire le récit de Paulin, empreint d'ailleurs de beaucoup d'exagération, il se passa là des choses étranges, et qui montrèrent, suivant son expression, « le servage et l'abaissement de la soie devant la bure. » Les hommes jetaient aux pieds de Mélanie leurs toges de pourpre pour qu'elle marchât dessus, les femmes leurs voiles de lin brodés d'or; ils demandaient à se

1. Il écrivait à Sévère, son ami, en lui envoyant un de ses poëmes anniversaires sur la fête de saint Félix : « Habes ergo libellos a me duos, unum versibus, Natalitium, de mea solemni ad Dominædium cantilena, cui corpore et spiritu quotidie, lingua autem quotannis, pensito dulcissimum servitutis voluntariæ tributum, in die festo consecrationis ejus. » Paulin., *Ep.* 9. — Nous avons encore aujourd'hui quinze de ces poëmes composés pour la fête de saint Félix.

couvrir de ses haillons : on eût dit qu'ils voulaient se communiquer, en l'approchant, la contagion de la pauvreté. Paulin accueillit pour son église, comme un palladium chrétien, ce morceau de la vraie Croix que lui envoyait Jean de Jérusalem [1]. Il en détacha quelques parcelles pour ses plus chers amis, et fit enchâsser le reste dans un riche ostensoir que l'église de Nole conserva longtemps. Quant à la tunique de laine de Judée, cadeau de Mélanie, après l'avoir portée quelquefois, il en fit don à Sulpice Sévère, le plus cher de ses amis.

La première des affaires qui avaient amené Mélanie à Rome, la séparation de sa petite-fille et de Pinianus, ne semblait pas la plus aisée, car il fallait lutter contre un père, contre une mère, contre les époux eux-mêmes, qu'une tendre affection liait l'un à l'autre : toutefois, avec le temps, avec cette inflexibilité de caractère qui ne se laissait jamais détourner du but, Mélanie, installée au sein de la famille qu'elle voulait désunir, y parvint, en partie du moins, comme nous le verrons.

L'autre affaire, sur laquelle elle comptait davantage, échoua tout au contraire, et échoua complétement. La situation des choses semblait pourtant s'être améliorée depuis son départ de Jérusalem. Une mort imprévue venait d'enlever Anastase, le 27 avril 402, après trois ans et quelques mois de pontificat, et Innocentius lui succédait [2]. Or Mélanie, se fiant sur la marche ordinaire des choses qui veut que le successeur, dans une grande fonction, réagisse contre son prédécesseur, défasse ce

1. Il raconte lui-même comment il éteignit un incendie en le présentant aux flammes : « De Crucis æternæ sumptum mihi fragmine lignum. » *Natal.* 10 *S. Fel*

2. Baron., *Annal.*, ann. 402, 47. — Tillem., *Mém. eccl.*, t. X, p. 627.

que celui-ci a fait et accorde ce qu'il a refusé ; Mélanie, dis-je, avait pu croire qu'il en serait ainsi à l'égard de Rufin, et qu'Anastase l'ayant excommunié malgré la lettre de communion octroyée par Siricius, Innocentius n'aurait rien de plus pressé que de lever l'excommunication d'Anastase, surtout quand on lui en prouverait l'injustice. C'est de quoi elle se chargeait, et déjà elle se réjouissait de l'absolution de son ami, obtenue par son crédit et par ses soins.

Mélanie se trompa cette fois. La question de doctrine était trop grave, et l'Église trop engagée. Rufin, sommé de venir se justifier devant le pape, avait blessé par un refus hautain la discipline que Rome travaillait à établir autour d'elle ; en second lieu, il avait été condamné dans un synode, et enfin l'empereur Honorius, conformément à la double décision du synode et de l'évêque, avait interdit la lecture d'Origène et la propagation de ses écrits : Rufin se trouvait englobé dans les dispositions du décret. Vainement Mélanie voulut-elle l'emporter de haute lutte près d'Innocentius, en faisant mouvoir tous les ennemis de Jérôme, elle rencontrait partout ses amis, Pammachius, Marcella, Fabiola, toute l'Église domestique, qui l'avait admirée si longtemps, et qui la rejetait aujourd'hui de son sein[1]. Il est même douteux que Rufin excommunié ait pu la venir visiter à Rome, le pouvoir temporel prêtant la main dans ces circonstances aux interdictions spirituelles. Devenue plus implacable encore par cet échec, elle attisait en tout lieu contre Jérôme le feu de la haine; elle ne vivait qu'avec ses adversaires, et l'histoire nous la montre dans l'intimité de cet Apronianus à qui Rufin

1. Hieron., *Ep.* 56, 61, 96.

avait dédié son Apologie. Apronianus, dont la conversion, comme je l'ai dit, avait été commencée par le prêtre d'Aquilée, portait encore en ce temps la robe des catéchumènes. Sa dévotion était sincère, ainsi que celle de sa femme et de sa fille, qu'il aimait tendrement. Tous trois écoutaient, à l'égal d'un docteur de l'Église, cette Mélanie qui avait vécu près des plus grands docteurs, et visité les plus grands solitaires; mais ils l'écoutèrent trop. Elle leur prêcha tant et si bien les délices de la vie monastique, que, lorsqu'elle quitta Rome, Apronianus et sa femme vivaient séparés et que leur fille était dans un cloître.

Le monde traversait alors une des plus sombres époques auxquelles la Providence l'eût encore réservé. Jamais la vie humaine n'avait été si précaire. La société politique n'attendait plus de lendemain. Chaque instant voyait tomber quelque morceau de l'édifice que la vertu romaine[1] avait mis dix siècles à construire, et qu'elle s'était plu à croire éternel. Les attaques des barbares de toute race, Germains, Sarmates, Huns, Saxons, Éthiopiens, Numides, sur toute la circonférence de l'Empire, étaient devenues journalières, ou plutôt il n'y en avait plus qu'une seule, générale, incessante. C'était maintenant vers l'Italie et Rome, cœur du monde romain, que la barbarie concentrait ses forces les plus irrésistibles. En 401, Alaric avait pénétré jusque dans la Vénétie ; en 402, il était maître des rives du Pô et marchait sur Rome, quand Stilicon le vainquit à Pollentia. En 406, Rhadaghaise arrivait plus près : c'est à Fésules,

1. *Virtus Romana, virtus Romanorum.* On peut consulter sur les faits de cette époque le volume intitulé *Alaric* dans mes *Récits de l'Histoire romaine au* v^e^ *siècle.* Ils y sont exposés en grand détail.

au delà de Florence, que le même Stilicon l'arrêta. Le dernier jour de cette année néfaste, les Vandales, les Alains, les Suèves, franchissaient le Rhin et inondaient la Gaule et l'Espagne, bientôt perdues pour l'Empire. Quelques mois plus tard, ce fut le tour de la Bretagne, qui se déclara indépendante. Enfin, et comme pronostic des dernières ruines, l'esprit de vertige s'emparait du gouvernement romain : Stilicon était assassiné par les ordres d'Honorius, son pupille et son gendre, et l'Italie restait sans défense. Alaric alors reparut. L'insolent barbare, qui ne trouva plus d'ennemis à combattre, rançonna Rome, et l'épargna, gardant sous sa main la ville maîtresse du monde, comme un jouet pour ses colères, ou un enjeu pour ses caprices de gloire.

Ces faits portaient avec eux une signification éclatante, et la cause en était claire pour des yeux non prévenus. La faiblesse du gouvernement romain, l'incapacité des empereurs, la discorde des ministres, les intrigues d'une cour peuplée d'eunuques et d'étrangers, et avant tout la mauvaise politique qui livrait l'aigle romaine à la garde des barbares, suffisaient pour tout expliquer; mais le IVe siècle, absorbé par les passions religieuses, ne voulait rien voir dans les événements de la terre qui ne vînt du ciel. A la faveur des malheurs publics qui le fortifiaient, le paganisme, relevant la tête, accusait le culte chrétien des maux de la patrie : tombé, aux jours prospères, par l'indifférence et le mépris de ses adorateurs, il se retrempait par la haine dans les calamités du temps présent. Le christianisme de son côté reprochait aux païens d'avoir excité la colère de Dieu, d'abord par leurs persécutions sanguinaires, puis par leur incrédulité opiniâtre ou leur scepticisme hautain. D'un camp à l'autre, on se faisait une guerre d'ar-

gumentations, d'injures, de menaces ; on se faisait aussi une guerre de prophéties[1]. Les polythéistes déterraient des oracles annonçant à point nommé la fin de la religion du Christ et l'anéantissement des chrétiens. Ceux-ci, les livres juifs et chrétiens à la main, proclamaient la chute prochaine de l'Empire ; beaucoup y ajoutaient la ruine du monde actuel et l'avénement de l'Antechrist. Les millénaires chassés de l'Église y reparaissaient en grand nombre : le désordre était partout, dans les croyances comme dans les choses. Mélanie appartenait à cette secte, ou du moins elle avait apporté d'Orient on ne sait quel système de révélations apocalyptiques que son esprit ingénieux appliquait aux événements présents, et elle laissa dans Rome, près de beaucoup de gens, la réputation d'une prophétesse.

« Mes enfants, disait-elle à sa famille, il y a bientôt quatre cents ans qu'il a été écrit : « La dernière heure « approche. » Comment donc voulez-vous toujours rester dans les vanités de cette vie? L'Antechrist va paraître, ne redoutez-vous pas sa venue ? Des malheurs sans nombre s'apprêtent à fondre sur vous, et vous croyez jouir des richesses que vos ancêtres vous ont laissées ! » Ces paroles, redites à tout propos et avec l'autorité d'une voyante, ne furent pas sans effet sur l'esprit de la jeune Mélanie et sur celui de son mari. Ils vendirent leurs biens malgré l'opposition de Publicola, leur père : l'aïeule l'emporta. C'est ce qui s'appelait, dans le langage des mystiques destructeurs de la famille, livrer combat aux bêtes farouches du siècle. Toutefois la jeune épouse ne céda pas sans résistance ; elle deman-

1. Voir les volumes de mes *Récits de l'Histoire romaine au* v^e^ *siècle*, intitulés *Alaric*, et *Saint Jean Chrysostome et l'impératrice Eudoxie.*

dait grâce pour une maison de campagne qu'elle aimait (peut-être celle où elle avait passé ses premières années, peut-être celle où elle avait connu son mari) ; l'aïeule fut inflexible : il fallut la vendre [1]. Alors elle les entraîna à sa suite en Sicile, où Rufin vint les rejoindre ; puis ils gagnèrent l'Afrique.

Publicola, resté à Rome, y mourut peu de temps après. Mélanie supporta cette perte avec une constance plus que virile. « Elle retint son affliction dans le silence, nous dit Paulin, quoiqu'elle ne pût refuser quelques larmes aux entrailles maternelles. » Augustin, qui la vit en cet état, loue beaucoup son calme courage, et dans une lettre à ce même Paulin, il la propose comme exemple aux personnes du monde, pour bien gouverner leur douleur. « Mélanie, écrit-il, avait ressenti d'abord l'émotion du sang et de la nature ; mais elle ne fut plus touchée bientôt que d'un regret spirituel. Les larmes qu'elle versa eurent moins pour cause la perte d'un fils unique disparu de ce monde (accident, hélas ! tout humain) que la promptitude même de cette mort, qui l'avait surpris encore enveloppé dans les liens du siècle. Ce qui affligeait cette pieuse mère, ce qui excitait ses lamentations, c'est que Dieu n'avait pas attendu, pour prendre son fils, que ce fils, obéissant aux

1. Les détails suivants, donnés par un de leurs amis, nous font voir combien leur fortune était grande. — « Quum persuasisset eis vendere quæ habebant, Roma eos eduxit... Omnes autem possessiones quas habuit in Hispaniis, Aquitania et Tarraconensi et Galliis... et in aliis civitatibus, quum vendidisset, eas ad tres usque solidos distribuit. Quæ autem habebat in Sicilia, Campania et Africa, sibi reliquit, ut suppeditare posset monasteriis et egenis. » Pallad., *Lausiac.*, c. 119. — Elle affranchit, dit-on, 8,000 de ses esclaves, gardant ceux qui refusèrent de la quitter. « Liberavit autem servorum qui voluerunt octo millia. » Id., *ibid.*

désirs maternels, eût jeté bas la toge du magistrat pour le cilice du moine et préféré la solitude du cloître aux splendeurs du Sénat[1]. » Ainsi raisonnaient, dans cette période d'abandon de soi-même et de son pays, les plus grands saints de l'Église ; et l'orgueilleuse Mélanie croyait elle-même se grandir en refoulant dans son âme tous les instincts de la nature, les plus amers comme les plus doux.

Elle se trouva, par la mort de son fils, complétement maîtresse du sort de sa petite-fille et de Pinianus. Déjà elle avait obtenu une grande victoire : c'est que les deux époux fissent vœu de continence, sans rompre cependant la vie commune ; elle échoua pour le reste, et les efforts de ses intolérants auxiliaires échouèrent également. Pinianus et sa femme eurent bien des assauts à soutenir contre ce fanatisme du temps, qui, d'accord parfois avec la cupidité, ne voulait laisser dans le cœur des hommes aucune affection humaine, même la plus légitime, même la plus sainte. Le mari soutint presque un siége contre les habitants d'Hippone qui s'étaient mis en tête de le faire prêtre malgré lui, et la femme dut implorer avec larmes la protection d'Augustin et le pardon de son amour[2]. L'aïeule, voyant que, malgré tous leurs mérites et toute leur obéissance, elle ne pouvait arracher à ses petits-fils ce dernier sacrifice de leur ensevelissement dans un cloître, secoua sur eux la poussière de ses sandales et repartit pour Jérusalem.

Elle vécut là quelque temps, solitaire, silencieuse et déjà morte au siècle. De son couvent du mont des Oliviers, comme d'un observatoire qui dominait les tempêtes

1. Paulin., *ad Augustin. Ep.* 94.
2. Voir le livre XII de ces *Récits*.

du monde, elle suivait de l'œil la ruine de l'Empire, et, le livre de l'Apocalypse à la main, elle en marquait les degrés. Abîmée dans la contemplation des desseins de Dieu et insensible aux souffrances des hommes, cette sibylle des temps chrétiens s'éteignit au milieu de son travail, quarante jours environ après son retour dans la Ville sainte.

III.

Tandis que ces événements se passaient à Rome, de grandes douleurs envahissaient les monastères de Bethléem; et les intrigues de Mélanie, la nouvelle défaite de Rufin, le nouveau triomphe de Jérôme, trouvaient à peine une place au milieu de préoccupations plus poignantes. La mort semblait s'acharner sur la famille de Paula, où les catastrophes se succédaient avec la plus effrayante rapidité. La tombe s'était à peine fermée sur Pauline, que Rufina y descendait à son tour. C'était cette jeune fille, non encore nubile au départ de Paula, qui, debout sur le rivage, tandis que le navire s'éloignait, semblait envoyer ce reproche à sa mère à travers les flots : « Attends au moins que je sois mariée! » Paula fut plus sensible à cette mort qu'elle ne l'avait été à toutes les autres : « Sa pieuse âme, nous dit Jérôme, en resta consternée[1]. » Ces chagrins, joints à des indispositions répétées et à des excès de jeûne, ruinèrent sa santé, et vers la fin de l'année 403, elle prit le lit pour ne le plus quitter.

1. Immaturo funere Rufina pium matris animum consternavit. Hieron., *Ep.* 86.

Sa maladie fut longue et douloureuse : la fièvre, qu'aucun remède ne put dompter, consuma ses forces jusqu'au bout. Durant tout ce temps, Eustochium montra quels trésors de tendresse et de sollicitude renfermait ce cœur que dirigeait une si austère raison. Elle semblait avoir pris domicile au chevet de sa mère ; elle la gardait d'un œil jaloux, tantôt soutenant sur des coussins sa tête vacillante, tantôt renouvelant l'air autour d'elle avec un éventail, tantôt réchauffant ses pieds qu'un froid sinistre gagnait peu à peu. C'était elle qui faisait tiédir l'eau que Paula devait boire, qui lui présentait sa nourriture, qui faisait son lit, et nulle autre qu'elle n'avait le droit de la servir. La malade s'endormait-elle quelques instants, Eustochium, courait à la Crèche du Sauveur, mêlant les remèdes du ciel à ceux de la terre, et suppliant Dieu avec larmes de la faire partir la première.

Cependant le mal marchait toujours ; les extrémités de la malade devinrent glacées, la vie s'était refoulée au cœur. Paula comprit que sa fin approchait, et, avec la joie calme d'un voyageur qui est sûr de rentrer au gîte, elle se mit à réciter ces versets du Psalmiste : « Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre maison et le lieu où habite votre gloire. — Que vos tabernacles sont aimables, ô Seigneur des vertus! Mon âme les désire et défaille à leur aspect. — J'ai voulu vivre pauvre et méprisée dans la maison de mon Dieu, plutôt que d'être riche au domicile des méchants. » Lorsqu'elle avait fini le dernier verset, elle reprenait le premier. On lui fit quelques questions auxquelles elle ne répondit pas. Jérôme alors, s'approchant de son lit, lui demanda avec douceur pourquoi elle se taisait et si elle souffrait. « Non, lui dit Paula en langue grecque, je ne souffre pas ; j'entrevois

au contraire, je ressens déjà une paix immense[1]. » Ce furent là ses dernières paroles. Fermant les yeux comme si elle eût voulu échapper au spectacle de la terre, elle ne fit plus que murmurer, d'une voix de plus en plus faible, les trois versets de psaume qui flottaient dans son souvenir. Son doigt, qu'elle tenait sur ses lèvres, y traçait incessamment le signe de la croix. Bientôt la respiration devint plus âpre, et l'agonie commença. Dans ce suprême combat du corps contre l'âme qui va le quitter, elle s'efforçait de redire en mots entrecoupés ces versets qu'elle aimait, et « le dernier cri de sa vie, nous dit son biographe, fut encore une louange au Seigneur[2]. » Enfin elle expira le mardi 26 janvier de l'année 404, au moment où le soleil venait de se coucher. Elle avait alors cinquante-six ans et huit mois ; il y avait dix-huit ans qu'elle était arrivée en Orient et seize qu'elle habitait Bethléem.

Paula était morte, et l'on n'entendit autour d'elle ni lamentation ni plainte ; mais un concert de psaumes chantés dans toutes les langues de l'Orient et de l'Occident éclata tout à coup, et remplit de ses échos la cellule et le monastère. Pendant sa longue maladie, dont on ne prévoyait que trop la fin, les évêques étaient accourus de tous les diocèses environnants, et Jean de Jérusalem, réconcilié, lui rendit les derniers devoirs. Quand elle eut été ensevelie, les évêques la déposèrent eux-mêmes dans le cercueil, et, élevant ce cercueil au-

1. Quumque a me interrogaretur cur taceret, cur nollet responderc, an doleret aliquid, græco sermone respondit : nihil se habere molestiæ; sed omnia quieta et tranquilla perspicere. Hieron., *Ep.* 86.

2. Defecerat spiritus et anhelabat in mortem. Animaque erumpere gestiens, ipsum stridorem, quo mortalium vita finitur, in laudes Domini convertebat. Hieron., *ibid.*

dessus de leurs têtes, ils le portèrent du monastère à l'église, tandis que d'autres tenaient des lampes et des torches allumées. Placée au centre de la basilique, Paula y resta exposée pendant trois jours, le visage découvert. La mort n'avait altéré ni la gravité de son maintien, ni la beauté calme de ses traits : seulement elle était plus pâle et semblait dormir[1].

On peut dire que la Palestine entière assista à ses funérailles. Il n'y eut pas un couvent de moines, pas un monastère de nonnes, qui ne voulût s'y transporter, pas un ermite qui ne sortît de sa solitude, pour rendre le suprême honneur à une pareille femme : y manquer eût paru un sacrilége. Les pauvres surtout et les veuves s'y trouvèrent en foule innombrable; ils montraient les vêtements qu'elle leur avait donnés; ils l'appelaient leur mère et leur nourrice. Après trois jours d'une psalmodie continue en hébreu, en grec, en latin, en syriaque, on reprit le cercueil pour le descendre dans la crypte où se trouvait la Crèche du Sauveur. Une place avait été creusée à quelque distance, dans le flanc du rocher : c'est là que fut introduit le cercueil, puis une dalle de pierre scellée au roc ferma provisoirement l'excavation. Pendant ces funèbres journées, Eustochium, toujours près de sa mère, ne l'avait pas plus quittée morte que vivante; elle lui baisait les yeux, elle se collait à son visage, et quand il fallut mettre le cercueil en terre, elle se précipita dessus violemment, l'enserrant de ses bras et demandant à être enterrée avec lui[2].

1. Nihil pallor mutaverat faciem, sed ita dignitas quædam et gravitas ora compleverat, ut eam putares non mortuam, sed dormientem. Hieron., *Ep.* 86.

2. Hieron., *ibid.*

Jérôme était là, soutenu par un devoir plus grand que sa peine; mais cette âme altière, faite pour la lutte, qui cherchait les douleurs afin de les surmonter, et regardait les épreuves comme des grâces, ne put supporter celle-ci, quand le devoir eut cessé de parler. Sa pensée ne se détournait plus de la perte qu'il avait faite; il était inconsolable comme Rachel, dont il avait poussé le cri dans le voisinage de Rama. Tous ses travaux restaient abandonnés, et dans l'intimité de ses relations, il ne craignait pas de montrer la plaie saignante de son cœur. Il écrivait, quelques mois après, à Théophile d'Alexandrie, qui réclamait de lui un travail commencé : « Je n'ai rien pu faire, même sur les Écritures, depuis la mort de la sainte et vénérable Paula. Le chagrin m'accable. Tu sais qu'elle était ma consolation et celle des saints, qui trouvaient en elle une mère dévouée et vigilante. » Il dit encore, dans un autre endroit, qu'il resta longtemps dans le silence de l'accablement, « non pas certes qu'il doutât de la résurrection, dont l'espérance nous console, mais parce que, dans la mort de Paula, il entrevoyait celle de leurs monastères[1]. »

Enfin Eustochium essaya de le tirer de cet affaissement et elle le fit en lui parlant de sa mère : elle le pria de composer son éloge funèbre, afin que cette sainte mémoire ne périt pas avec eux. Ce fut comme un trait de lumière pour Jérôme; il tenta d'écrire, mais il le tenta vainement : chaque fois qu'il saisissait ses tablettes pour travailler à cet éloge, ses doigts se raidissaient et le style lui tombait des mains; son esprit se trouvait sans force : la douleur le suffoquait. Il prit enfin le parti de dicter,

1. Hieron., *Ep.* 64. — Cod. reg., t. I, p. 32, 3. — Tillem., *Mém. eccles.*, t. XII, p. 260.

et, par un effort surhumain, il rédigea en deux veilles de nuit le livre que nous avons encore, où il retrace toute la vie de Paula depuis son enfance jusqu'à ses derniers moments, livre qui m'a servi de guide dans ces récits. Il l'adressa sous forme de lettre à la vierge Eustochium.

Il commençait ainsi : « Quand tout mon être deviendrait langue et voix, je ne suffirais pas à proclamer dignement les vertus de la vénérable Paula. Noble par la naissance, plus noble encore par la sainteté, puissante jadis par ses richesses, plus illustre aujourd'hui par sa pauvreté dans le Christ, la fille des Gracques et des Scipions, l'héritière de Paul-Émile, dont elle porta le nom, la vraie et directe descendante de Marcia Papyria, mère de l'Africain, a préféré Bethléem à Rome et un toit de boue aux faîtes éclatants des palais[1]. Nous ne pleurons pas de ce que nous l'avons perdue, nous remercions Dieu de l'avoir possédée. Que dis-je? Nous la possédons toujours, car tout vit par l'esprit de Dieu, et les élus qui montent à lui, restent encore dans la famille de ceux qu'il aime.

« J'atteste Jésus et ses saints, j'atteste surtout l'ange particulier qui fut le gardien et le compagnon de cette admirable femme, je les atteste tous, que la faveur, — encore moins la flatterie, — ne guidera point ma langue. Tout ce que je dirai, je le dirai sous la foi du témoignage; et ce que je dirai est encore bien loin de ses mérites, que l'univers entier célèbre, que les prêtres

1. Gracchorum stirps, soboles Scipionum, Pauli hæres, cujus vocabulum trahit... Marciæ Papyriæ matris Africani vera et germana progenies, Romæ prætulit Bethleem, et auro tecta fulgentia informis luti vilitate mutavit. Hieron., *Ep.* 86.

admirent, que les vierges prennent pour modèle, que la troupe des moines et des pauvres poursuit de larmes amères; un seul mot résume toutes ses vertus, elle est morte plus indigente que les pauvres à qui elle a été enlevée.

« Je laisse à d'autres le soin de remonter au berceau de sa race, de nous montrer au foyer de Blésille et de Rogatus, parmi les images des ancêtres, d'un côté la lignée des Gracques, de l'autre celle d'Agamemnon et les reliques du siége de Troie. Nous ne louons, nous, que ce qui appartient à l'homme, et ce qui découle des sources les plus pures du cœur. Les apôtres demandaient un jour au Sauveur ce qui leur reviendrait, s'ils abandonnaient leurs biens pour le suivre : « Le centuple « aujourd'hui, leur répondit-il, et après, la vie éter- « nelle. » Nous apprenons par là que la gloire n'est pas de posséder la richesse, mais de la mépriser au nom du Christ, de s'enfler des grandeurs et des dignités, mais de les fouler aux pieds au nom de la foi; voilà le bien présent que promettait Jésus. Se donner à lui, c'est échanger la gloriole d'une ville pour l'estime de l'univers. Habitante de Rome, Paula n'était point connue hors de Rome; elle se cache à Bethléem, et la chrétienté barbare et romaine tout entière l'admire. Quelle région en effet, quel peuple, quelle race n'envoie pas ses enfants aux Saints Lieux? Or, parmi les merveilles humaines, que voyait-on au-dessus de Paula? Ainsi resplendit dans un collier de perles la perle la plus précieuse; ainsi un rayon de soleil fait pâlir les humbles flambeaux de la nuit. Paula voulait être la dernière, et tout le monde l'a proclamée la première ; plus elle se cachait, plus elle apparaissait aux regards. Si noble par elle-même, elle avait épousé Toxotius, dont la généalogie remontait aux

Énée et aux Jules : de là vient que sa fille, la vierge du Christ Eustochium, s'appelle aussi Julia. Cela est grand sans doute, mais plus grand à dédaigner qu'à porter[1]... »

Jérôme suit Paula dans toutes les phases de sa vie : son mariage, sa viduité, sa consécration à l'état religieux, ses douleurs de famille et la persécution de ses proches; puis il raconte son départ de Rome, leur commun voyage en Terre Sainte, leur visite aux solitudes de Nitrie, leur séjour à Bethléem. C'est le fil de vingt années passées l'un près de l'autre, qu'il se plaît à dérouler devant cette amie absente. Il n'oublie rien, Paula revit dans son récit; elle marche, elle parle, on entend les austères leçons que sa bouche adresse à ses nonnes, ses controverses avec des moines hérétiques, et jusqu'aux douces saillies de cet esprit sans fiel. Le deuil des enfants, les langueurs de la maladie, les derniers combats de la mort, tout est rappelé, tout est décrit avec larmes. Souvenirs sacrés d'un ami, destinés à réveiller ceux d'une fille et à se confondre avec eux! C'est en lisant ces suprêmes confidences de l'ami à la fille, en face de la mort et sous les yeux de Dieu, que tout doute s'effacerait au besoin sur la sainteté de leur affection. L'ouvrage porte d'ailleurs l'empreinte de ce qu'il devait être, et de ce qu'il est réellement. « Sur ton désir, dit-il à Eustochium, j'ai dicté ce livre en deux veilles de nuit, car je n'ai jamais pu l'écrire; la pointe de mon style glissait sur la cire, et la vie me quittait. Tu

1. Unde etiam filia ejus, Christi virgo Eustochium, Julia nuncupatur, et ipse Julius « a magno demissum nomen Iulo, » et hæc dicimus, non quo habentibus grandia sint, sed quo contemnentibus mirabilia. Hieron., *Ep.* 86.

ne trouveras donc ici qu'un discours inculte, sans élégance, sans choix d'expression, mais tu y trouveras la pensée et le cœur de celui qui l'a fait[1]...

« Jésus m'est témoin, ajoute Jérôme en terminant, que Paula n'a pas laissé à sa fille un seul écu, mais qu'elle lui a laissé beaucoup de dettes, et, ce qui est plus lourd que des dettes, un peuple de frères et de sœurs qu'il est bien difficile de nourrir, qu'il serait impie de renvoyer. Est-il un spectacle de vertu comparable à celui-ci? Une femme de la plus noble famille, de la plus grande opulence, tellement dépouillée par sa foi et sa charité, qu'elle meurt dans un degré de misère extrême! Que d'autres se vantent de l'argent et du bronze qu'ils accumulent dans le trésor de Dieu; qu'ils étalent aux voûtes des églises leurs dons votifs pendant à des chaînes d'or : personne n'a plus donné aux pauvres que celle qui ne s'est rien réservé. Sois tranquille, Eustochium, te voilà riche du plus grand des héritages, le Seigneur est ton lot, et, pour compléter ton opulence, ta mère vient d'être couronnée par un long martyre ; car ne crois pas que l'effusion du sang soit le seul caractère de la confession : on confesse aussi le Seigneur par la servitude immaculée de son âme, par le martyre quotidien du dévouement. Si la confession sanglante a sa couronne tressée de roses et de violettes, le lis est pour la confession du cœur. Les deux couronnes, celle de la paix et celle du combat, sont également admises dans le concours des récompenses célestes. Ta mère a entendu

1. Hunc tibi librum ad duas lucubratiunculas, eodemque, quem tu sustines dolore, dictavi. Nam quotiescumque stylum figere volui, et opus exarare promissum, obriguerunt digiti, cecidit manus, sensus elanguit, unde et inculta oratio, vota scribentis absque ulla elegantia testatur. Hieron., *Ep.* 86.

la voix qui disait à Abraham : « Sors de ton pays et de « ta famille. » Elle a entendu cet autre cri poussé par la bouche du prophète : « Fuyez du milieu de Babylone « et sauvez vos âmes! » Elle est partie; elle n'a point regardé derrière elle; elle n'a point regretté les délices de l'Égypte, et son pied n'a pas touché de nouveau la Chaldée. Escortée d'un chœur de vierges, elle est venue se faire, près de cette étable, la compatriote du Sauveur.

« O Paula, adieu ! Soutiens par tes prières la vieillesse défaillante de celui qui te vénère et qui t'aime. Associée au Christ par le mérite de la foi et des œuvres, et présente au tribunal du juge, plaide pour moi : ta voix sera plus puissante là-haut qu'elle n'aurait pu l'être ici-bas! » Puis, en proie à une de ces réminiscences classiques qui s'agitaient tumultueusement dans sa mémoire, mêlées au langage des prophètes, et qui le ressaisissaient aux moments de grande émotion, il s'écrie, avec la conscience de sa gloire : « J'ai achevé un monument plus durable que l'airain, une œuvre que le temps ne détruira point. J'ai écrit ces pages pour toi, et j'ai gravé ton éloge sur ton sépulcre, afin que, en quelque lieu que parvienne ce livre, on sache que tu as été louée à Bethléem, et que ta cendre repose à Bethléem[1]. »

Il prit ensuite les dernières dispositions pour la demeure mortuaire de Paula. La chambre sépulcrale qui devait contenir le tombeau fut taillée dans le roc vif, tout près de la grotte où il avait placé son lieu favori de méditation et de travail. Elle s'ouvrait sur une galerie naturelle conduisant de cette grotte à la crypte de la

1. Exegi monumentum ære perennius, quod nulla possit destruere vetustas; ut quocumque noster sermo pervenerit, te laudatam, te in Bethleem conditam lector agnoscat. Hieron., *Ep.* 86.

Nativité. Lui-même aussi composa, comme il nous l'apprend, les inscriptions qui la décorèrent. La première, gravée sur le tombeau, portait « que la femme qui dormait là de son sommeil en Dieu était petite-fille de Scipion, de Paul-Émile et des Gracques par sa mère, d'Agamemnon par son père; qu'elle s'appelait Paula du nom de sa famille; qu'elle était la mère d'Eustochium et la première matrone du Sénat romain; qu'ayant embrassé la pauvreté du Christ, elle était venue habiter les campagnes de Bethléem[1]. »

Cette inscription était en vers latins hexamètres. Une seconde, également en vers, fut placée au fronton de la chambre sépulcrale. Elle disait : « Passant, vois-tu ce petit sépulcre creusé par le ciseau dans le rocher? C'est la demeure passagère de Paula, qui habite les royaumes célestes. Frère, enfants, richesse, patrie, Rome enfin, elle avait tout quitté pour venir vivre, près de la sainte caverne, à Bethléem : elle y repose à son tour. Là-bas est le berceau du Christ; plus loin les Mages ont offert à l'Homme-Dieu les dons mystiques de la foi; ici est le tombeau de Paula[2]. »

1. Scipio quam genuit, Pauli fudere parentes,
Gracchorum soboles, Agamemnonis inclita proles,
Hoc jacet in tumulo : Paulam dixere priores :
Eustochii genitrix, Romani prima Senatus.
Pauperiem Christi et Bethleemitica rura secuta.
Hieron., *Ep.* 86.

2. In fronte speluncæ :
Aspicis angustum, præcisa rupe, sepulcrum
Hospitium Paulæ est, cœlestia regna enentis.
Fratrem, cognatos, Romam patriamque relinquens,
Divitias, sobolem, Bethleemiti conditur antro.
Hic præsepe tuum, Christe, atque hic mystica Magi
Munera portantes, Hominique Deoque dedere.
Hieron., *ibid.*

Au-dessous, on lisait ces lignes, écrites en prose :

« Sainte et bienheureuse, elle s'est endormie, le sept des calendes de février, après le coucher du soleil; elle a été ensevelie le cinq, Honorius-Auguste étant consul pour la septième fois, Aristenète pour la première[1]. »

Quitte de ses devoirs envers une mémoire sacrée, Jérôme put ramener ses regards à loisir sur lui-même, sur leur commune entreprise, sur leurs espérances déçues. Dans cette association de deux grands cœurs, les vulgaires calculs de l'intérêt n'avaient jamais trouvé place, et guère plus la prévoyance humaine. Le petit patrimoine de Dalmatie avait passé jusqu'à la dernière obole dans le monastère de Jérôme, sans regret pour son frère ni pour lui. La fortune de Paula et d'Eustochium s'était également fondue dans des aumônes parfois confuses et excessives, mais qui étaient toujours de la charité. Qu'allaient-ils devenir tous? Chasserait-il de leurs cellules, faute de pouvoir les nourrir, ces moines qui se formaient près de lui au goût des lettres en même temps qu'à l'orthodoxie de la foi? Eustochium fermerait-elle aussi les couvents de sa mère? Rejetterait-elle dans les dangers du siècle ces cinquante vierges dont elle s'était conservé la direction particulière, et qui étaient ses sœurs et ses filles? Qui distribuerait du pain aux pauvres qui assiégeaient leur porte chaque matin? Qui couvrirait la nudité des orphelins et des veuves? Voilà ce que Jérôme se demandait avec épouvante. Il se demandait encore si ce gouvernement des monastères, qu'Eustochium avait partagé avec Paula, ne serait pas

1. Dormivit sancta et beata Paula, septimo kalend. febr., tertia sabbati, post solis occubitum. Sepulta est quinto kalend. earumdem. Honorio Augusto sexies, et Aristæneto consulibus. Hieron., *Ep.* 86.

une trop lourde charge pour elle seule, si débile de corps. Ne s'effrayerait-elle pas d'une responsabilité terrible à tous les yeux? Sa famille enfin, ses amis de Rome, ne réussiraient-ils pas à l'y ramener? L'idée d'une dernière séparation à son âge, et sous le poids de tant d'infirmités, lui semblait plus cruelle que la mort.

Les pensées qui tourmentaient Jérôme agitaient aussi l'esprit calme et réfléchi d'Eustochium dans la solitude de son deuil. Elle prit enfin un parti, comme elle savait les prendre, et se remit tranquillement à ses travaux. Jérôme un jour la vit entrer chez lui, tenant à la main le livre de Ruth, qu'elle le pria de lui expliquer. Elle semblait lui dire, comme autrefois, dans ces mêmes campagnes de Bethléem, la douce Moabite à Noémi : « Où vous irez, j'irai; où vous demeurerez, j'y veux demeurer avec vous. Votre peuple sera mon peuple, et votre Dieu sera mon Dieu[1] ! »

1. Quocumque perrexeris, pergam; et ubi morata fueris, et ego pariter morabor. Populus tuus, populus meus, et Deus tuus, Deus meus. *Ruth*, I, 16.

LIVRE XI.

Les monastères de Bethléem sous l'administration d'Eustochium : arrivée de la jeune Paula. — Travaux de Jérôme sur les prophètes. — Il est dénoncé comme ennemi de l'Empire. — Sa correspondance avec des dames gauloises. — Hébidie, Algasie, Artémie. — État des Gaules au commencement du ve siècle. — Irruption des Vandales, des Alains et des Suèves. — Vices de la société chrétienne. — Dispute d'Augustin et de Jérôme à propos de l'épître aux Galates.— Tendances chrétiennes différentes d'Augustin et de Jérôme. — Augustin accuse Jérôme de prêcher le mensonge officieux dans son Commentaire de saint Paul. — Lettre qu'il lui écrit à ce sujet; elle n'arrive pas à Jérôme. — Seconde lettre d'Augustin détournée comme la première. — Colère de Jérôme et excuses d'Augustin; Jérôme s'apaise et accepte la controverse théologique. — Système d'Augustin sur les premiers temps du christianisme, réfuté par Jérôme comme hérétique. — Conclusion de la controverse sur les apôtres Pierre et Paul.

404-407.

I.

Julia Eustochium prit en main la direction des trois monastères de femmes laissée vacante par la mort de Paula; Jérôme resta à la tête du sien. La vente d'un reliquat de patrimoine, accrue de quelques libéralités de famille, couvrit les dettes et ramena le calme dans les esprits. Il survint en outre aux couvents de Bethléem une riche dot, quelques années plus tard, par l'arrivée de la petite-fille de Paula, cette enfant de Léta et de Toxotius qui portait le nom de son aïeule, et sur la tête de qui reposaient tant de pieuses espérances, avant même qu'elle fût au monde. Pour accomplir le vœu de sa mère, auquel le vieux pontife païen, son grand-père,

s'était résigné, on la conduisit en Palestine près de sa tante, et elle prit le voile à la basilique de Jérusalem. Sa venue fut une grande consolation pour Jérôme.

Rentré dans la paix de l'étude, il reprit ses traductions de l'hébreu. Ruth, Esther, le Livre des Rois, Isaïe, suivis des petits prophètes, Osée, Joël, Amos, Zacharie, Malachie, furent ses premiers travaux depuis la mort de Paula. Eustochium lui avait demandé la traduction de Ruth, Paula celle d'Esther et d'Isaïe : il les leur dédia à toutes deux en même temps, car cette double amitié n'en faisait qu'une à ses yeux. « Il ne séparait pas, disait-il, ceux qu'il aimait de ceux qu'il avait aimés [1]. » Il disait encore avec une confiance touchante : « Ce rude labeur sur un idiome étranger me servira de rançon auprès de Dieu, car je l'entreprends pour démontrer la vérité de la foi contre les impostures des juifs, et non par une recherche de vaine gloire. Paula, qui voit Dieu face à face et connaît le fond de mon âme, le sait bien et priera pour moi [2]. » Jérôme dictait ses traductions, comme il dictait ses commentaires et ses lettres, soit à cause de la faiblesse de sa vue, soit à cause d'une gêne qu'il éprouvait à la main droite et qui l'empêchait d'écrire. On le voit souvent déplorer cette nécessité, qui rendait, suivant lui, son style incorrect et diffus [3] : « Mais quoi ! ajoute-t-il aussitôt, l'explication des Écritures réclame l'exactitude bien plus que l'ornement. »

Lorsque la critique, toujours acharnée contre cette grande entreprise des traductions hébraïques, venait

1. Hieron., *Josue. Præf.* — *Amos. Præf.*

2. Hieron., *Daniel. Præf.* — *Isaï. Præf.*

3. Caninius... narrare tibi poterit, quam difficile et periculosum manus dexteræ vulnus... Hieron., *Ep. ad Ruf. Presbyt.*, t. II. — *Comment. in Ep. Paul. ad Galat.*, V; *Præfat.*

gronder jusqu'à lui du fond de l'Occident, il gémissait. « Si mon métier avait été de tresser des corbeilles de jonc ou de coudre des nattes de palmier, pour gagner un peu de pain à la sueur de mon front, l'envie me pardonnerait, s'écriait-il; mais, trop obéissant aux préceptes du Sauveur, j'ai voulu pétrir pour les âmes le pain impérissable de la vérité; j'ai voulu purger les sentiers sacrés des mauvaises herbes que l'ignorance y multipliait, et voilà que j'ai commis un double crime ! Si je corrige et rétablis les choses viciées, je suis un faussaire ; si j'extirpe l'erreur, c'est moi qui la sème. Ce n'est pas tout, je trouble des habitudes auxquelles on tient, surtout quand on les blâme, car l'homme adore ses vices tout en les reconnaissant. On a de beaux volumes : qu'importe de les avoir bons? Voici des gens qui sont passionnés pour les manuscrits qu'ils possèdent; rien n'est plus respectable à leurs yeux que ces caractères richement dessinés avec l'or et l'argent sur des parchemins de pourpre, ou ces autres tracés en lettres onciales, et qui, par leur grosseur, forment des ballots écrits plutôt que des livres; qu'ils les gardent, j'y consens de grand cœur, pourvu qu'il nous soit permis, à moi et aux miens, de préférer à ce trésor de pauvres petites pages sévèrement revues, et d'avoir dans nos bibliothèques des livres corrects plutôt que de beaux livres[1]. » Ces attaques contre une entreprise nouvelle pour l'Occident, et à laquelle il mettait un devoir de conscience, lui arrachent incessamment des plaintes. « On consulte, dit-il, les traductions grecques d'Aquila, qui était juif, et celles de Symmaque et de Théodotion, qui étaient

1. Dummodo mihi, meisque, permittant pauperes habere schedulas et non tam pulchros codices quam emendatos. Hieron., *Job. Præfat.*

des hérétiques judaïsants ; on les lit dans les Églises d'Orient, d'après la collation des *Hexaples,* et pourtant que de choses on y relèverait ! que d'interprétations faussées dans le dessein d'obscurcir les mystères profonds de notre salut ! Et moi, qui suis chrétien, né de parents chrétiens, moi qui porte sur mon front le signe de la Rédemption des hommes, moi qui n'ai qu'un vœu, qu'un but, qu'une passion, la vérité et la gloire de mon Dieu, je n'ai pas le droit d'être utile, et je ne suis qu'un fléau pour l'Église[1] !... »

Ses commentaires aussi lui causèrent plus d'un ennui. On les trouvait trop littéraires en Occident, et la routine s'étonnait des soudaines révélations qui en jaillissaient. Enfant des Grecs par la doctrine, il faisait passer dans l'idiome latin le tour vif et spirituel de leur langage, et ces fleurs de style qui s'accommodaient bien d'ailleurs à son génie : Jérôme fut l'initiateur de la chrétienté occidentale à la grande exégèse biblique. Aussi les esprits d'élite que l'Italie et la Gaule produisaient surent, par leur vive admiration, le dédommager des dénigrements vulgaires, mais ils apportèrent un surcroît de labeur à sa vieillesse. A mesure que le goût de ses écrits se répandit, Jérôme vit arriver de toutes parts à son adresse des consultations dogmatiques, morales, exégétiques, par lettres, par livres, par ambassades. Moines et évêques, laïques et prêtres, matrones et gens du monde le poursuivirent de questions d'une rive à l'autre de la Méditerranée ; et comme la correspondance

1. Quanto magis ego christianus, et de parentibus christianis natus, et vexillum Crucis in mea fronte portans, cujus studium fuit omissa repetere, depravata corrigere, et Sacramenta Ecclesiæ puro et fideli aperire sermone; vel a fastidiosis, vel a malignis lectoribus non debeo reprobari? Hieron., *Job. Præfat.*

était lente et que les lettres s'égaraient parfois, on choisissait souvent pour truchement un voyageur ecclésiastique chargé d'interrogations de toute sorte destinées au solitaire, et dont le voyageur devait rapporter la réponse écrite ou verbale. Jamais les oracles de la Grèce païenne ne reçurent autant de députations à leurs portes.

Cette gloire pourtant n'était pas exempte de dangers. L'envie éplucha les pages de Jérôme pour y découvrir des crimes publics à défaut d'hérésies. En commentant Daniel, il avait cru reconnaître, dans cette statue de Nabuchodonosor qui avait des pieds de fer et d'argile, un symbole de l'Empire romain, inébranlable et fondé sur le fer tant qu'il avait conservé sa vieille vertu guerrière, devenu d'argile le jour où, se reniant lui-même, il avait livré à des stipendiés barbares ses armes, sa protection, son salut. La malignité vit là une attaque préméditée contre le Vandale Stilicon, et « un scorpion, animal venimeux et muet, » dit à ce propos Jérôme, alla verser dans l'oreille du tout-puissant barbare le poison d'une accusation capitale. Heureusement pour le solitaire, l'Orient se trouvait en scission politique avec l'Occident, puis le pouvoir de Stilicon touchait lui-même à son terme [1].

Les grands travaux étaient pour la journée, la correspondance pour la nuit, car Jérôme dormait à peine. Cette correspondance considérable forme, pour ceux qui s'occupent de l'histoire du temps, la partie la plus précieuse de ses ouvrages. On voit s'y refléter, comme

1. Hieron., *Isaï. Præfat.* — On peut consulter, sur les derniers moments de Stilicon et les causes de sa mort, le volume intitulé *Alaric* dans la série de mes *Récits de l'Histoire romaine au* v^e^ *siècle.*

dans un miroir, l'état des esprits, des études, des mœurs dans les différentes régions de l'Occident, principalement chez les femmes. On peut y suivre aussi presque pas à pas les progrès de l'Empire s'achéminant vers sa ruine. Nous choisirons pour les signaler au lecteur les lettres qu'il écrivit à cette époque à des dames gauloises, entre autres aux matrones Hebidia, Algasia et Artemia.

Hébidie était Armoricaine, et sa famille, issue de souche sacerdotale druidique, présentait une de ces conditions bizarres que la conquête avait créées parmi les sujets de Rome, et qui différaient de province à province. Celle-ci était attachée héréditairement au service du temple de Bélen, dans la cité des Baïocasses, aujourd'hui Bayeux. Bélen était dans la religion des Gaulois le dieu du jour, de la médecine et des beaux-arts, comme Phœbus-Apollon dans celle des Romains et des Grecs; aussi les formules du culte officiel gallo-romain attribuaient à cette divinité le double nom d'Apollon-Bélen, que nous lisons encore aujourd'hui sur plusieurs inscriptions votives [1]. Ses prêtres avaient fait de même ; et dans la famille d'Hébidie, les hommes prenaient tantôt le surnom de *Patèra*, qui désignait en langue gauloise leur emploi de gardiens du sanctuaire de Bélen [2],

1. Tu Baïocassis stirpe Druidarum satus,
Si fama non fallit fidem,
Beleni sacratum ducis e templo genus :
En inde vobis nomina;
Tibi Pateræ, sic Ministros nuncupant
Apollinaris mystici...
Auson., *Clar. Prof.* IV.

2. Apollini Beleno aug. sacr. — Fonti Beleno. — Belen. Aug. Cf. Orelli, *Inscript.*, I, p. 349, 350. — Cons. mon *Histoire des Gaulois*, l. IV, c. 1 ; l. VIII, c. 2.

tantôt les surnoms latins de *Phœbicius* et de *Delphidius*[1], qui rappelaient leur consécration romaine au dieu Apollon. Chez eux comme chez les prêtres grecs de Phœbus, la culture de la poésie et des arts, et probablement aussi celle de la médecine, étaient considérées comme des branches du sacerdoce. Doués de rares facultés, les ancêtres d'Hébidie acquirent un grand renom dans les Gaules, comme professeurs d'éloquence ou de poésie. Sous le règne de Constantin, un Attius Patéra s'illustra dans l'enseignement de la rhétorique à Rome, et mérita le titre de « maître des puissants orateurs, » que lui donna plus tard le poëte Ausone. Son père Phœbicius et son frère exercèrent à Bordeaux la même profession avec un éclat pareil. Delphidius son fils, avocat, poëte, magistrat, mêlé aux partis politiques sous les principats de Constance et de Julien, remplit la Gaule de sa gloire un peu turbulente, et, après de longs orages, vint mourir à Bordeaux, professeur comme ses aïeux.

Les femmes dans cette famille avaient l'intelligence et l'instruction des hommes, avec beaucoup de leur ambition. Emportées par l'esprit du temps, ces descendantes des vieux druides se firent chrétiennes. La veuve et la fille de Delphidius reçurent chez elles, près de Bordeaux, l'hérétique Priscillien, et devinrent les grandes prêtresses de sa religion, mêlée de mysticisme et de licence ; puis, enveloppées dans sa condamnation, elles eurent toutes deux la tête tranchée[2]. Leur parente Hé-

1. Fratri, patrique nomen a Phœbo datum,
Natoque de Delphis tuo.
Auson., *Clar. Prof.* IV.

2. Sulpic. Sever., *Hist. Sacr.*, II, 64. — Prosper. Aquit., *Chronic.*

bidie, plus réservée et plus sage, choisit la droite voie dans le christianisme. Restée veuve sans enfants, elle menait, probablement à Bayeux, berceau de leur race, une vie tranquille et honorée, et, laissant de côté Apollon-Bélen et les muses patronnes et nourricières de sa famille, elle s'occupait d'exégèse biblique. Il n'y avait pas de questions difficiles qu'Hébidie n'essayât de comprendre et de résoudre, mais elle n'y réussissait pas toujours. Poursuivie de doutes et à bout de consultations en Gaule ou de recherches dans les livres, elle résolut enfin de recourir à l'oracle qui siégeait à Bethléem. Elle dressa une liste de douze questions sur des points de discordance entre les Évangélistes, sur certaines obscurités des épîtres de saint Paul, et aussi sur la conduite qui convenait à une veuve chrétienne sans enfants; le tout fut confié par elle au prêtre Apodémius, qui allait partir pour la Terre-Sainte et se chargea de lui rapporter les réponses de Jérôme, soit de vive voix, soit par écrit.

Celui-ci reçut la visite d'Apodémius et l'envoi d'Hébidie avec une sorte de joie, comme un souvenir lointain de sa jeunesse, car le nom de la Gauloise et sa famille ne lui étaient pas inconnus; lui-même, comme on sait, avait habité quelque temps les bords de la Moselle et du Rhin. Sa réponse ne se fit pas attendre. Il la rédigea en forme de note, conservant l'ordre des questions et faisant suivre chacune d'elles de son explication. Le tout fut précédé d'un court et gracieux billet à l'adresse de la correspondante. « Je ne t'ai jamais vue, lui dit-il, mais je sais toute l'ardeur de ta foi. Des limites de la Gaule, qui sont celles du monde, tu m'envoies un défi au fond de ma retraite; et un homme de Dieu, Apodémius mon fils, m'apporte de toi un *commonitoire*, comme s'il n'y avait pas dans ta province des docteurs plus

éloquents, et des savants plus experts que moi. N'importe, je t'obéis. Tes ancêtres Patéra et Delphidius, dont l'un professait à Rome la rhétorique avant ma naissance, et l'autre, lorsque déjà j'étais adolescent, remplissait toutes les Gaules du bruit de sa prose et de ses vers; tes ancêtres vont s'indigner silencieusement au fond de leur sépulcre, et me reprendre à bon droit d'oser balbutier quelque chose aux oreilles d'une femme de leur race. Assurément je leur concède la grandeur de l'éloquence et la science des lettres humaines, mais j'ai pour moi les clartés d'en haut, que nul ne possède, s'il ne les reçoit du père des lumières. Prie le Seigneur, le vrai Élisée, de vivifier du moins en moi les eaux stériles et mortes; et toi, cherche plutôt la vérité sans élégance que les élégances mensongères. Trop souvent la gloire des lettres ressemble à ce Satan, que Jésus vit tomber du ciel comme un éclair[1]. »

Les questions d'Hébidie dénotaient en elle un esprit ferme et un sincère désir de connaître. Jérôme lui démontra, par des raisons tirées de certains usages des Juifs, la concordance des Évangiles sur le point précis de la Résurrection, malgré quelques dissemblances de détail. On voit dans ses explications que le dernier chapitre de saint Marc, qui semble en contradiction avec le récit de saint Matthieu au sujet de l'apparition de Jésus à Marie-Madeleine, manquait dans la plupart des manuscrits grecs et ne se lisait point dans les Églises d'Orient. Hébidie le consultait aussi sur les paroles du Sauveur prononcées à la dernière cène : « Je ne boirai plus de ce jus de la vigne, jusqu'au jour où je le boirai

1. Nec fulgore sæcularis eloquentiæ delecteris, quam vidit Jesus quasi fulgur cadentem de cœlo. Hieron., *Ep. ad Hebid. Præfat.*

nouveau avec vous, dans le royaume de mon père. » N'est-ce pas là, demandait la savante Gauloise, une annonce du règne de mille ans? Jérôme la dissuade, car il condamnait les millénaires avec toute l'Église catholique; et avec cette Église encore, il assigne aux paroles du Christ un sens mystique, en les rapportant au sacrement de l'eucharistie[1].

Hébidie ne figurait pas seule dans la volumineuse correspondance confiée au prêtre Apodémius; Algasie, autre matrone gauloise, avait aussi voulu, à l'instar de la reine de Saba, « consulter la sagesse aux extrémités de l'univers, » et le prêtre apportait de sa part une seconde série de questions pour Jérôme. Dans le nombre se trouvait celle-ci. — A quels événements convient-il d'appliquer les terribles paroles de l'Évangile : « Malheur à celles qui allaiteront ou enfanteront dans ces jours-là ! Priez que votre fuite ne se fasse pas en hiver et au jour du sabbat[2]? » A la demande inquiète de cette Gauloise, ne dirait-on pas un premier frémissement des convulsions de sa patrie? Cette lettre était écrite à la veille d'une irruption de barbares, avant-garde de celle des Huns.

Lors de la lettre suivante, le doute est levé : la sinistre prédiction s'est accomplie. Les Vandales, les Suèves, les Alains occupent la moitié des Gaules; les Burgondes et les Francs menacent le reste; et les dames gauloises, dispersées comme une troupe d'oiseaux effrayés, se sauvent les unes en Italie, les autres au delà

1. Hieron., *Quæst. Hebid.*

2. Quid vult significare quod in Matthæo scriptum est : « Væ prægnantibus et nutrientibus in illis diebus!... Orate ne fiat fuga vestra hyeme vel sabbato. » Hieron., *Quæst. Algas.*, 4.

de la mer. Parmi ces dernières, Artémie, trouvant un navire à sa portée, s'y jeta pour gagner la Palestine, où un asile lui fut ouvert dans le couvent d'Eustochium. Cette dame était belle, encore jeune, et ses aventures offraient quelque chose d'étrange. Mariée de bonne heure à un homme qu'elle aimait, elle s'était bientôt retirée de lui, dans un accès de ferveur ascétique, sans dissoudre pourtant leur union. Le mari, qui l'aimait également, n'avait consenti à la séparation qu'avec peine et après de longs débats; puis, repoussé dans un amour légitime, il s'était alors plongé dans des dissipations qui ne l'étaient pas[1].

Sur ces entrefaites arriva le pillage de leur pays. Artémie voulut fuir, le mari voulut rester; il devait rester, disait-il, pour vendre les débris de leur patrimoine, et n'éprouvait aucune hâte d'aller mourir de faim en Terre-Sainte. Artémie fut donc seule à partir, et son mari l'oublia bientôt. Ses lettres restèrent sans réponse; les instances de ses amis n'eurent pas plus de succès. Hébidie, qui était sa proche parente, écrivit alors à Jérôme pour qu'il les aidât à ramener cet époux infidèle. Jérôme trouva l'affaire délicate. Ce qui le choquait le plus, il faut bien le dire, ce n'était pas une rupture de mariage qui avait pour effet l'entrée d'un des conjoints dans la vie religieuse; c'était la violation d'un vœu de continence mutuelle, car il ne soupçonnait que trop la conduite de l'autre. Il écrivit donc au mari, qui se nommait, à ce qu'on croit, Rusticus, l'engageant à venir rejoindre sa femme en Palestine ou à faire pénitence: on ne sait si la pénitence se fit, mais Rusticus ne parut point à Bethléem.

1. Hieron., *Ep.* 90. *ad Rustic.*

Les désastres publics développaient, avec l'incertitude de la vie, une passion de jouissances fiévreuses, précipitées, qui n'épargnait pas plus le chrétien que le païen ou l'incrédule. Si les décurions épicuriens de la cité de Trèves attendaient l'assaut de leur ville, à table et couronnés de roses, pour le cynique plaisir d'être égorgés au milieu des coupes[1], l'Église offrait des spectacles tout aussi lamentables. On voyait des chrétiens, jusqu'alors honnêtes, rompre subitement tout devoir, toute règle, et vouloir, comme des insensés, goûter au moins le mal avant de périr. Une veuve et sa fille demeuraient ensemble dans une ville de la Narbonnaise, et n'avaient jamais donné que de bons exemples. La mère tout à coup, foulant aux pieds ses pratiques de veuvage, prend les allures d'une coquette surannée, court les réunions, les bains, les théâtres, provoquant les jeunes gens par ses airs; elle installe même chez elle un ecclésiastique qu'elle veut faire passer pour son intendant, mais que le public qualifie d'un autre titre. Sous le prétexte d'échapper à ces scandales, la fille, qui avait fait vœu de virginité comme la mère de viduité, quitte la maison maternelle et s'enfuit avec un jeune lecteur de leur Église. Elle avait un frère moine dans un des couvents de la province. Vainement essaya-t-il de ramener sa sœur et sa mère à une meilleure conduite; lasses de ses sermons, toutes deux le mirent à la porte. Le pauvre moine ne s'imagina-t-il pas qu'un seul homme sur la terre était capable d'amener à résipiscence des natures aussi perverties, et que cet homme était

1. Ludebant, ebriabantur, enecabantur, lasciviebant in conviviis,... ut ne tunc quidem surgerent, quum jam hostis urbem intraret. Salvian., *de Gub. Dei,* l. VI, p. 140. *Ed. Paris,* in-8°, 1684.

Jérôme! Il passa la mer et s'en vint à Bethléem, où il toucha Jérôme par ses larmes. Moins confiant que lui et connaissant trop bien l'endurcissement des mauvaises habitudes, le grand justicier des mœurs consentit à intervenir, mais sans se flatter du succès. Nous avons encore l'exhortation qu'il adressa en commun à la fille et à la mère. Après avoir conseillé aux deux pécheresses le repentir et l'amendement, il leur propose, si leur perte est irrévocable, un moyen terme assez bizarre : c'est que chacune épouse son clerc[1], le scandale d'un tel mariage devant être moindre pour l'Église que celui de leur vie désordonnée.

Ces curieuses lettres nous font voir, à l'extrémité opposée de l'échelle morale, un homme du monde, nommé Julianus, tombé, sous le poids du malheur public, dans un état de prostration tel qu'aucune douleur n'a plus prise sur lui. Sa résignation chrétienne est effrayante; c'est la mort lente et anticipée du cœur, et cependant ce cœur est noble, élevé, charitable. Julianus perd coup sur coup deux filles, l'une de huit ans, l'autre de six, et les conduit au tombeau sans verser une larme. Quarante jours après, quand toute la ville portait encore le deuil par considération et pitié pour lui, on le voit paraître en habit de fête : il courait à la dédicace d'une église que l'on enrichissait des os d'un martyr. Il lui restait pour consolation en ce monde une femme chaste et fidèle, plutôt sa sœur que son épouse : un mal imprévu l'enlève en quelques heures, et Julianus l'accompagne à sa dernière demeure, avec la même sérénité

1. Cur non palam nubis? Secunda post naufragium tabula est, quod male cœperis, saltem hoc remedio temperare... revertatur cum viro quæ sola exierat. Hieron., *Ep.* 89.

que s'ils partaient ensemble pour un voyage[1]. Cet homme avait une immense fortune dont il usait pour doter les églises et les monastères : les barbares arrivent et ses terres sont ruinées, ses troupeaux enlevés, ses serviteurs tués, dispersés, emmenés captifs. Comme il supportait toutes ces afflictions sans sourciller, Julianus se croyait fort. « Non, non, lui écrivit Jérôme, tu n'es qu'une recrue dans l'armée du Christ. As-tu distribué le reste de tes biens aux indigents, pour être indigent toi-même[2]? » Et Julianus avait encore des enfants! Cette société romaine du ve siècle périssait tout autant par ses vertus que par ses vices.

II.

Nous placerons ici, selon l'ordre des temps, la dispute entre Augustin et Jérôme, restée célèbre dans l'Église, et qui, prolongée de l'année 395 à l'année 407, par une suite de malentendus qu'aidait ou envenimait la méchanceté des hommes, émut un instant toute la chrétienté. Elle roulait sur un point d'exégèse historique, et prenait sa source dans une autre dispute plus fameuse encore, celle des apôtres Pierre et Paul devant les fidèles d'Antioche[3]. La controverse des deux docteurs du ve siècle nous reporte ainsi vers le berceau du christianisme, aux jours militants de l'apostolat, et il est curieux

1. Non quasi mortuam, sed quasi proficiscentem. Hieron., *Ep.* 92.

2. Tyruncule Christi... tibi major pars derelicta substantiæ, ut tantum tenteris, quantum perferre potes. Necdum enim ad eum pervenisti gradum, ut totis adversum te cuneis dimicetur. Hieron., *Ep.* 89.

3. Paul., *Ep. ad Galat.*, c. 2.

d'étudier comment on envisageait alors, au sein de l'Église solidement établie, ces origines apostoliques, déjà environnées d'ombre dans le lointain des temps. La curiosité redouble quand on songe que ce furent les deux plus brillantes lumières de l'Église occidentale qui cherchèrent alors à pénétrer ces saintes ténèbres; et que, dans la discussion que ces grands hommes ouvrirent, discussion d'un intérêt chrétien si puissant et si considérable, chacun d'eux apporta, avec une conclusion différente, une tendance d'esprit, un caractère, un savoir, différents; chacun d'eux enfin se montra chrétien sous un jour tout particulier. On peut dire que c'est là, dans quelques lettres échangées, parfois avec passion, toujours avec éloquence et franchise, que se révèle, plus peut-être que dans le reste de leurs ouvrages, le cachet de leur personnalité. Quelques détails préliminaires aideront le lecteur à mieux comprendre le parallèle qui va ressortir des faits.

Au début de la controverse, Augustin avait quarante et un ans [1]. Chrétien depuis peu, il venait d'être tout nouvellement promu au sacerdoce, et l'Église occidentale plaçait sur sa tête de grandes espérances. Lui-même nous a raconté avec une sincérité admirable et les orages de sa vie, et les longues incertitudes de ses croyances, et comment, au milieu des désordres qui affligèrent sa jeunesse, il cherchait, avec l'ardeur qu'il mettait à tout, un idéal de perfection morale et de souverain bien, dont le flot des passions l'éloignait sans cesse. Cet idéal, il le

1. Il était né le 13 novembre 354, à Tagaste en Afrique, ville de la province de Numidie, près de Madaure et d'Hippone. Augustin., *de Beat. vit.*, t. I, ed. Bened., p. 213. — Possid., *Vit. Augustin.*, ap. Bened. — Cf. Tillem., *Mém. ecclés.*, t. XIII, p. 2.

demandait alors à la philosophie, dont il traversa toutes les sectes, sans y trouver autre chose que le néant; à bout de désenchantements, il essaya de la religion et se fit manichéen [1]. Le manichéisme était tout à la fois une religion et une philosophie; mais cette philosophie était si grossière, cette religion si honteusement déréglée, qu'Augustin abjura l'une et l'autre, pour se retrancher dans le scepticisme [2] : c'est de là qu'Ambroise le tira en le faisant chrétien. Toutefois Augustin ne le devint point par la voie large et directe. Si la beauté morale du christianisme l'attirait, les Écritures le rebutaient. La Bible ne lui donnait pas ce qu'exigeait un génie comme le sien, habitué aux procédés de la dialectique : une formule philosophique de sa vérité. Cette formule, il crut la découvrir dans Platon, en rapprochant du premier chapitre de saint Jean la sublime théorie du Verbe incréé [3]. De ce moment, nous dit-il, il vit clair dans le christianisme, et passa du *Timée* à l'Évangile.

Cette marche conforme à la nature de son esprit synthétique, pour qui toute vérité religieuse devait rentrer sous les données de la science humaine, et qui mettait la preuve logique acquise par la pensée au-dessus du témoignage des hommes et de l'affirmation des sens; cette marche, dans la conversion d'Augustin, décida du caractère de sa croyance. Il eut du christianisme un point de vue philosophique, auquel il subordonna les miracles et les prophéties ; mais grâce à ce regard hardi, plongé dans son essence même, il sut en lier toutes les

1. Augustin., *Confess.*, lib. v et vi et passim. — Idem, *de Beat. vit.* — *De Util. cred.*, c. 1.

2. Augustin., *Mor. Manich.*, 19 et pass. — Idem, *Confess.*, v, 10, 11.

3. Augustin., *Confess.*, vii, 9 et seqq. — Idem., *de Beat. vit.*

parties et les coordonner par une construction la plus vaste et la plus magnifique que la science chrétienne ait produite. Là reposait la force d'Augustin : là fut sa gloire. Mais à côté de ces qualités, il manquait de moyens suffisants pour la pure exégèse biblique : il savait imparfaitement le grec, n'avait aucune notion de l'hébreu; et quant à l'histoire ecclésiastique, elle se bornait pour lui à des compilations incomplètes publiées en Occident. Platon lui-même, ce flambeau qu'il avait pris pour guide dans les obscurités de la foi, il ne le lisait guère qu'à l'aide de traductions latines [1], ou l'étudiait dans les interprétations fort arbitraires de l'école nouvelle qui usurpait son nom. Les Pères grecs, fondateurs de la haute critique sacrée, ne lui étaient guère plus familiers, et, chose bizarre, il connaissait à peine Origène, ce drapeau de tant de luttes bruyantes dont le fracas retentissait autour de lui. Mais Augustin possédait le génie qui crée : il devinait dans Platon ce qu'il ne lisait pas, et se formait à lui-même ses propres méthodes d'exégèse. Cependant la puissance des idées a ses limites, et la logique ne remplace pas toujours l'étude des faits humains.

L'éducation chrétienne de Jérôme s'était faite en sens inverse. Né chrétien, au sein d'une famille chrétienne, nourri, comme il s'exprime lui-même, « d'un lait chrétien, » imbu de respect et de foi pour les Écritures, dans lesquelles il voyait la parole assurée du Saint-Esprit, il ne demandait qu'à elles-mêmes l'éclaircissement de leurs propres ténèbres. Pour lui, la sagesse humaine n'était que secondaire et subordonnée, la révé-

1. Celle, entre autres, de Victorin, professeur de rhétorique à Rome. Aug., *Confess.*, VII, 9; VIII, 2, et pass. — *Petil.*, II, 18. — *Trin.*, II. *Præf.*

lation dominait tout. Tandis qu'Augustin arrivait à la foi par la philosophie, Jérôme rejetait toute philosophie comme une erreur et un mal, s'il ne la rencontrait pas sur le chemin de la foi. C'est au service de cette foi entière, exclusive, qu'il dévoua les immenses facultés que la nature lui avait départies. Son constant travail fut d'affermir par l'histoire, par la géographie et les voyages, par l'étude des mœurs orientales, par la tradition, par les langues surtout, le témoignage des faits sacrés. La première de toutes les études, pour un docteur chrétien, lui semblait celle du livre d'où sort l'Évangile, et le premier devoir celui de remonter au texte original pur, à la *Vérité hébraïque,* comme il disait [1]. C'était pour saisir cette vérité plus près de sa source qu'il s'était confiné en Orient, au milieu des populations juives et syriaques, près des écoles rabbiniques, alors brillantes, et dans un monastère où les discussions de texte et la collation des manuscrits remplissaient une noble partie de la vie.

Les controverses avec les Juifs étant, en Orient, un des points délicats de la catéchèse chrétienne, il fallait se présenter au combat fort comme eux, et muni de leurs propres armes : en Occident, où ces nécessités n'existaient pas, on discutait sur des traductions. Or celle des Septante était reconnue par les docteurs orientaux insuffisante et inexacte ; de ses faux sens ou de ses erreurs manifestes étaient sorties, au premier siècle de notre ère, bien des hérésies funestes à l'Église et qu'une meilleure interprétation eût prévenues ou dissipées. Des

1. Hieron., *Ep.* 43. — Ut scirent nostri, quid Hebraïca Veritas contineret. Hieron., *Ep.* 74 ; *in Ruf.*, II, et pass. — *Veritas Hebraïca,* l'original hébreu.

explications de ce genre entraient dans l'enseignement des Églises grecques, où l'on comparait à la traduction des Septante celles de Théodotion, de Symmaque et d'Aquila, reproduites dans les *Hexaples* d'Origène. L'ambition de Jérôme, sa vocation chrétienne, comme il la concevait, fut d'initier l'Occident à ce besoin d'une foi éclairée, et de donner à la langue latine un reflet de cette vérité hébraïque, dans laquelle il voyait l'émanation de la parole même de Dieu. Beaucoup d'Occidentaux au contraire — et Augustin parmi eux — se demandaient à quoi bon des travaux destinés à ruiner une traduction généralement admise, et craignaient qu'en déroutant les habitudes, on ne finît par égarer les croyances. Ceci pouvait être le côté pratique de la question : celui de la *vérité* valait mieux.

Tels furent les points de vue opposés que ces deux grands docteurs apportèrent dans l'intelligence du christianisme, et que nous retrouverons tout à l'heure dans leur controverse sur un point déterminé. Jérôme et Augustin ne s'étaient jamais vus ; ils ne se connaissaient que par quelques-uns de leurs livres et par les conversations d'Alypius, l'ami de cœur d'Augustin, et, comme on l'a vu, l'hôte du couvent de Jérôme pendant l'année 393. Leur correspondance s'était bornée jusqu'alors à quelques lettres de civilité et à des recommandations pour des pèlerins en voyage ; mais ils étaient disposés à s'aimer, et le vieil athlète de Bethléem, prêt à quitter le ceste, se plaisait à voir dans le converti d'Ambroise plutôt un successeur qu'un rival. Rien de plus ne s'était mêlé à ces relations, lorsqu'en 395 un ouvrage de Jérôme tomba sous la main d'Augustin : le *Commentaire sur l'épître de saint Paul aux Galates,* composé par le solitaire, à la demande de quelques amis, au commencement de

son séjour en Palestine. L'épître aux Galates est célèbre par le récit qu'elle contient d'une scène passée devant l'Église d'Antioche, et dans laquelle saint Paul aurait adressé une réprimande publique à saint Pierre, pour avoir déserté la communauté des fidèles incirconcis, afin de se joindre à des circoncis de l'Église de Jacques, arrivant de Jérusalem. Jérôme attribuait à cette scène, à son caractère et à ses causes une signification qu'Augustin désapprouva. Placé, suivant sa coutume, au point de vue philosophique, le rigide docteur crut même trouver dans le commentaire qu'il lisait une grave erreur de morale, et plus que cela, un quasi-sacrilége, à savoir, la justification du mensonge officieux par l'autorité des Écritures. Ceci a besoin d'explication.

Le christianisme, né en Judée, se recruta d'abord d'éléments juifs : « premièrement les Juifs, ensuite les gentils, » disait l'apôtre des gentils lui-même [1]. Il n'en pouvait être autrement. Quel peuple en effet eût été appelé le premier à embrasser la nouvelle foi, sinon celui qui vivait sous l'ancienne, qui possédait comme un patrimoine de ses ancêtres les Livres sacrés, fondement de l'Évangile, qui avait annoncé le Messie aux nations par la voix de ses prophètes, et du sein duquel enfin ce Messie devait naître? Le chrétien sorti des gentils devait passer par la connaissance des livres hébreux, pour y puiser le témoignage et la certitude de sa foi : le Juif y était initié d'avance. Il faut dire aussi que nul peuple au monde ne semblait mieux préparé à recevoir un enseignement moral dont la religion fût la base : chaque Juif connaissait et discutait sa Loi, savait par

1. Virtus enim Dei est in salutem, omni credenti, Judæo primum, et Græco... Judæi primum et Græci. Paul., *Ep. ad Rom.*, I, 16; II, 9, 10.

cœur les Écritures, suivait des docteurs ou prêchait lui-même ; chaque Juif était disciple ou maître ; et la nation, prêtres, rabbins, hommes de labeur manuel, se partageait en sectes dont l'interprétation ou la réforme des institutions mosaïques était l'occupation journalière[1]. On avait admiré en Grèce la classe élevée de toute une nation s'intéressant aux matières philosophiques et se plaisant à les discuter : la Judée entière n'était qu'une école religieuse. Et que l'on ne croie pas que la condition des apôtres du Christ, presque tous gens de métier, offrît rien d'étrange dans ce pays : des laboureurs, des ouvriers, des pasteurs avaient figuré soit parmi les auteurs de l'Ancien Testament, soit parmi ceux du Talmud, et l'exemple s'en présenta de nouveau chez les savants de Tibériade, compilateurs de la *Mischna*. A toutes les époques de l'histoire des Juifs, de grands rois ou de courageux citoyens sortirent des rangs du peuple : le dernier héros de la Judée contre les Romains, Bar-Cokhebas, était un artisan.

Ce fut donc parmi les Hébreux, meurtriers de Jésus, que l'Évangile dut trouver et trouva ses premières et ses plus profondes racines ; mais si le Juif était plus près du christianisme que le gentil par son éducation et sa Loi, il en était plus loin par son caractère exclusif, son horreur de l'étranger et cette superstition des formes, qui emprisonnait sa vie dans des observances sans nombre. La plus respectable, la plus savante des sectes juives, celle des pharisiens, poussait ce respect à l'excès, et étouffait sous la lettre l'esprit de la Loi. Ce fut d'elle aussi que survinrent, dans la marche du christianisme

1. On peut consulter sur les différentes sectes des Juifs Josèphe, *Hist. Jud.*, XVIII, 2 et pass.

naissant, les plus grandes difficultés ; et ces difficultés ne furent guère moindres au dedans, de la part des pharisiens convertis, qu'au dehors, de la part des pharisiens persécuteurs. C'est donc l'esprit pharisaïque, dont le formalisme s'étendait au besoin à presque tout le peuple juif, que combattit l'apôtre Paul, ancien pharisien, qui connaissait le danger de sa secte, et, par une réaction naturelle, se fit le docteur des gentils. Pierre éprouva le premier combien ces liens de la nouvelle alliance avec l'ancienne, si nécessaires qu'ils fussent, entravaient la propagation de l'Évangile. Lorsque, au début de son apostolat, il se rendit à Joppé, puis de Joppé à Césarée, sur la demande de Corneille, centurion de la légion italique, afin d'y baptiser ce Romain et sa famille, qui étaient tous gentils, il eut besoin de se justifier près de l'Église de Jérusalem, composée de Juifs. Pour couvrir cet acte de liberté évangélique il invoqua l'autorité d'une mission spéciale de Dieu : professant d'abord publiquement cette doctrine, que l'Évangile appartenait aux gentils comme aux Juifs, et devait leur être prêché sans distinction [1]. C'est encore à une révélation spéciale que dut recourir l'ancien persécuteur Saul, devenu le chrétien Paul, pour motiver le rôle d'apôtre des gentils qu'il s'attribua et que les autres apôtres lui confirmèrent, comme ils confièrent à Pierre celui d'apôtre des Juifs. Toutefois la séparation de ces deux apostolats, attachés à deux propagandes diverses, fut plus nominale que réelle.

Si Pierre gentilisa, en communiquant avec le centurion Corneille et sa famille sur lesquels il fit descendre le Saint-Esprit, Paul au besoin judaïsait pour l'utilité

1. *Act. Apost.*, IX, X, XI et XV.

de sa prédication. Tout docteur des gentils qu'il était, nous le voyons circoncire son disciple Timothée, fils d'une Juive et d'un Grec, et par conséquent gentil : il le faisait, nous dit son historien, « par crainte des Juifs [1]. » A Cenkhrée, port de Corinthe, le même apôtre coupe sa chevelure ; il se rase la tête, suivant le mode des Nazaréens qui ont fait un vœu, et accomplit la marche nu-pieds, *nudipedalia*, consacrée par le rituel judaïque [2]. Ce n'est pas tout. Arrivé à Jérusalem avec ses disciples gentils, il se rend au temple et les soumet en même temps que lui au cérémonial des purifications et des sacrifices : tout cela sans doute par crainte des Juifs, chrétiens ou non ; et par crainte aussi des Juifs, ses coapôtres et les prêtres de Jérusalem lui avaient conseillé d'agir ainsi. Il fallait néanmoins que le danger des discordes intérieures fût grand, pour que cet esprit altier se courbât sous des pratiques qu'il répudiait, devant ses disciples comme au fond de son cœur.

Le grand péril en effet était de provoquer, dans le camp des fidèles circoncis, par un abandon trop brusque des observances légales et l'absence de ménagement pour les coutumes juives, des divisions qu'on n'avait pas à redouter du côté des gentils. Déjà Cérinthe et Ébion avaient planté deux drapeaux rivaux en face même de saint Pierre, et, plus juifs que chrétiens, retenaient à eux bien des circoncis que la foi nouvelle avait touchés. En beaucoup de lieux, des Églises judaïsantes, où le Christ était représenté comme un simple prophète et l'Évangile comme un complément de la Loi mosaïque, menaçaient d'étouffer dans le christianisme

1. *Act. Apost.*, XVI, 1, 3.
2. *Act. Apost.*, XVIII, 18. — *Num.*, VI, 18.

naissant la liberté qui en était l'âme. La liberté régnait, il est vrai, au sein des Églises des gentils, mais incertaine et soupçonnée. Vainement, dans une noble vue de progrès et sur la provocation de Paul, les apôtres, réunis en concile à Jérusalem, décidèrent que les fidèles devaient s'abstenir de la fornication, de l'usage des chairs étouffées et du sang, ainsi que des viandes offertes aux idoles, bornant à ces trois prescriptions l'obligation des observances; vainement l'évêque de cette Église, Jacques, frère de Jésus, appuya d'une lettre épiscopale la décision du concile : les Églises judaïsantes n'obéirent pas[1]. Il y eut des révoltes ou des menaces partout où les chrétiens circoncis se trouvaient fortifiés par le voisinage des synagogues. Dans l'Asie Mineure et la Syrie, où les communautés de Juifs convertis étaient nombreuses, une grande fermentation se fit sentir, sous l'incitation des fidèles de Jérusalem. La Galatie, théâtre des nombreuses conquêtes de Paul, éprouva de si violentes agitations, que l'œuvre de l'apôtre des gentils en parut ébranlée : lui-même nous confesse ses vives appréhensions dans son épître aux Galates.

Sur ces entrefaites, Pierre fut amené par les besoins de sa prédication dans la ville d'Antioche, où Paul avait fondé, d'éléments grecs et syriens, une Église assez florissante. Il se réunit à son coapôtre et communiqua sans scrupule avec ces gentils, pria, mangea avec eux. A quelque temps de là survinrent des circoncis de l'Église de Jérusalem : ils se scandalisèrent, et Pierre quitta secrètement les gentils pour aller vivre avec eux : les autres Juifs en firent autant, et se séparèrent des incirconcis. Alors arriva la scène que Paul expose à ses dis-

1. *Ep. Jacob. ap. Act. Apost.*, xv, 28, 29.

ciples de Galatie, dans le double but de raffermir son autorité près de leurs Églises, et de justifier, aux yeux des incirconcis et des circoncis, la liberté évangélique qui faisait le fond de sa doctrine. Voici comment il la raconte. « Quand je vis que Pierre et les autres Juifs ne marchaient pas droit selon la vérité de la foi, je dis à Céphas, devant tout le monde : « Si toi qui es Juif, tu vis « comme les gentils, pourquoi forces-tu les gentils à « judaïser[1] ? » Ces paroles feraient croire que plusieurs gentils, voyant la scission de Pierre et des autres circoncis, se seraient sentis troubler dans leurs consciences : en tout cas Barnabé, collègue de Paul dans la propagande des gentils, se laissa entraîner par l'exemple de Pierre; et son maître ne le lui pardonna jamais.

Telle fut la scène d'Antioche. Paul n'ajoute rien de plus dans sa communication aux fidèles de Galatie ; et il faut qu'elle ait eu bien peu de retentissement dans le monde chrétien, où de pareilles contestations devaient être fréquentes, puisque les *Actes des Apôtres,* qui sont, comme on sait, l'histoire de Paul, n'en font pas mention. L'apôtre des gentils en tire toutefois habilement parti, pour proclamer, devant les communautés qui suivent son Évangile, l'indépendance de son action : « Voilà, écrit-il, ce que j'ai dit en face à Céphas[2] ! » Si les *Actes des Apôtres,* contemporains du fait, avaient négligé ou dédaigné de le mentionner, les écrivains de l'histoire ecclésiastique gardèrent le même silence pendant deux siècles. Mais vers le milieu du troisième, un de ces

1. Si tu cum Judæus sis, gentiliter vivis, et non judaïce, quomodo Gentes cogis judaïzare? Paul., *Ep. ad Galat.,* II, 14.

2. Dixi Cephæ coram omnibus. Paul., *Ep. ad Galat.,* II, 14.

néoplatoniciens qui livraient une guerre perfide au christianisme en se servant de ses propres livres, le philosophe Porphyre, réveilla le souvenir de cette lutte, et s'en arma contre saint Paul. Il présenta l'apostolat comme divisé en deux camps rivaux l'un de l'autre, armés l'un contre l'autre : Paul ennemi de Pierre, jaloux de son autorité, en révolte contre la suprématie établie par le Christ lui-même ; hautain, arrogant jusqu'à l'*impudence* — ce sont les expressions du philosophe[1], — « car, ajoutait-il, Paul, dans sa remontrance d'Antioche, ne rougissait pas de reprocher à son chef de judaïser, quand il judaïsait lui-même. » — Cette insulte brutale au grand apôtre de l'Asie grecque mit en émoi toutes les communautés chrétiennes de ces provinces. On sentit la nécessité d'y répondre, en vue non-seulement des agresseurs païens, mais aussi des Églises judaïsantes, sorties des hérésies primitives et dont plusieurs subsistaient encore sur les confins de l'Arabie. Pour ce double besoin, le catholicisme réclamait une réfutation complète, énergique : le grand Origène s'en chargea.

Il consulta les traditions encore vivantes autour du berceau de la foi, surtout celles de l'Église d'Antioche, où la dispute s'était passée, et voici quelle fut sa réponse aux imputations de Porphyre. — « La scène d'Antioche évidemment avait été concertée entre Pierre, mécontent de la tyrannie que prétendaient exercer sur lui les circoncis de Jérusalem, et Paul, non moins mécontent de voir infirmer ce qu'il appelait « son Évangile » et démembrer son troupeau. Paul en effet, qui avait judaïsé tant de fois « par peur des Juifs, » au vu et su des gen-

1. Intrepide fecisse injuriam præcessori. Hieron., *Comm. Paul. Ep. ad Galat.* — Procacitas, impudentia. Hieron., *Ep. ad August.*, pass.

tils; qui avait même soumis des gentils, ses disciples, aux prescriptions mosaïques, ne pouvait accuser sérieusement son coapôtre et son supérieur de judaïser « par peur de blesser les Juifs : » une pareille inconséquence eût été trop aisément confondue. Mais il y avait une leçon publique à donner aux judaïsants dont l'intolérance interrompait à tout propos le développement du christianisme par les voies de la liberté, et cette leçon, les deux apôtres s'entendirent pour la donner. Pierre, docteur des Juifs, reconnut dans une scène convenue, sorte de parabole orientale, que l'apôtre des gentils avait raison dans ses plaintes; et cette soumission de l'apôtre qui représentait essentiellement l'élément hébreu dut être d'un grand poids près des circoncis comme près des autres. L'apparente contestation d'Antioche n'avait donc point été une révolte du subordonné contre son chef, encore moins un acte effronté de Paul, comme osait bien le dire Porphyre : c'était tout au contraire un acte de conduite prudente, exigé par les nécessités de l'Église. Le silence de l'historien des apôtres démontrait en outre que le fait comme il s'était passé n'avait rien eu ni d'anormal ni de grave. »

Origène développait cette thèse à l'aide de son immense savoir, et non-seulement il y consacra un ouvrage spécial, mais il la traita de nouveau dans le dixième livre de ses *Stromates*. Elle fut adoptée par les plus grands docteurs de l'Orient : Didyme l'enseigna dans l'école d'Alexandrie, Apollinaris à Laodicée, Eusèbe à Émèse, d'autres encore en d'autres lieux [1]. Jean Chrysostome enfin, nourri des souvenirs de l'Église d'Antioche et lui-même la plus haute personnification de

1. Hieron., *Comment. Paul. Ep. ad Galat., Præf.*

cette Église, reprit l'interprétation d'Origène pour y jeter de nouvelles clartés[1]. Jérôme l'emprunta à ces maîtres illustres, et, fort d'une autorité si considérable à ses yeux, il l'exposa dans son commentaire de l'épître aux Galates, sans négliger de citer les sources où il la puisait.

III.

A la lecture de l'écrit de Jérôme, Augustin se montra vivement choqué : du point de vue philosophique où il aimait à se placer, il trouva le système condamnable. Dégageant le fait d'Antioche des circonstances historiques qui lui donnaient son vrai caractère, il ne voulut voir dans l'interprétation donnée qu'une question de morale abstraite. Saint Paul, dans son épître, avait présenté la dispute comme réelle, et sa réprimande publique à saint Pierre comme véritable : prétendre que l'une et l'autre étaient concertées entre les deux apôtres et qu'il y avait eu simulation, c'était d'abord infirmer le témoignage de Paul qui disait le contraire; puis c'était introduire le mensonge dans les Écritures. Or le mensonge, même officieux, même imaginé dans un intérêt louable, est un crime; vouloir l'appuyer du témoignage des livres saints est presque un sacrilége. D'ailleurs les livres saints, dictés par Dieu même, doivent être toujours pris à la lettre; leur prêter des sens détournés sous le prétexte d'en rechercher l'esprit, c'est altérer leur caractère divin, ouvrir la porte au doute des croyants, provoquer les attaques des incrédules[2].

1. Voir le volume de mes *Récits de l'Histoire romaine au* v^e^ *siècle*, intitulé *Saint Jean Chrysostome et l'impératrice Eudoxie.*

2. Augustin. *Ep.* 38, ap. Hieron., *Ep.* 65.

Tel fut le jugement d'Augustin ; et il déclara l'auteur du commentaire coupable d'avoir prêché le mensonge officieux sous l'autorité des Écritures. Ce jugement chez lui fut si sincère qu'il résolut d'avertir sur-le-champ Jérôme du danger de sa doctrine, et de l'engager à la rétracter. Il lui écrivit à cet effet une longue lettre développée en forme de traité et dans laquelle il abordait accessoirement deux autres points de discussion : en premier lieu, le point toujours délicat des traductions hébraïques qu'Augustin blâmait; en second lieu, celui de ses propres livres sur lesquels le silence du solitaire l'inquiétait. Composée avec une grande puissance d'argumentation et de déduction logique, cette lettre était un modèle du style nerveux d'Augustin; toutefois on pouvait y reprendre certaines rudesses de langage qui la déparaient. Le prêtre y semblait parfois oublier qu'il avait des convenances respectueuses à garder vis-à-vis d'un autre prêtre son ancien ; et l'homme encore jeune, qu'il s'adressait à un vieillard chargé de gloire autant que d'années.

Cette lettre écrite de Rome, Augustin la remit à un prêtre africain, nommé Profuturus, qui allait partir pour la Terre-Sainte; mais, au moment de s'embarquer, Profuturus, apprenant qu'il venait d'être élu évêque par la ville de Cirtha en Numidie, changea de navire ou de direction, et courut prendre possession de son siége, où il mourut quelques mois après[1]. Augustin à son tour se vit appelé bientôt à l'épiscopat par le peuple et le clergé d'Hippone. Au milieu de ces péripéties, sa lettre à Jérôme fut oubliée; ou plutôt, tombée en des mains

1. ...Interim Profuturum retractum de itinere, et Episcopum constitutum, veloci morte subtractum. Hieron., *Ep.* 71.

infidèles, colportée, copiée, altérée peut-être, elle se trouva bientôt à Rome, en Italie, en Dalmatie, partout en un mot, excepté chez l'homme qui devait la recevoir. La vivacité des accusations qu'elle contenait surprit tout le monde et donna lieu à des interprétations très-diverses. Les amis de Jérôme furent consternés ; ses ennemis triomphèrent, en voyant se rallier à eux — quelques-uns le pensèrent du moins — la naissante gloire de l'Occident : les uns et les autres attendirent avec anxiété la réponse.

Effectivement Augustin, absorbé par des soins nouveaux, ne s'était plus occupé de son envoi, et il avait pu croire que Profuturus, avant de mourir, avait fait choix d'un autre intermédiaire ; il ignorait même, à ce qu'il paraît, que sa lettre circulât subrepticement en Italie, lorsqu'il reçut la visite d'un diacre arrivé de Bethléem et porteur d'un billet de Jérôme. Le billet renfermait une chaude recommandation pour ce diacre que certaines affaires conduisaient en Afrique, et des félicitations implicites pour le nouvel évêque, dont la promotion, connue en Orient par le bruit public, avait réjoui les solitaires de Bethléem. De la dispute de saint Pierre et de saint Paul, des traductions hébraïques, de toutes les questions soulevées par la missive d'Augustin, il ne disait mot : évidemment la lettre n'était pas parvenue à destination.

Le billet était ainsi conçu :

« Jérôme au Seigneur vraiment saint et très-heureux pape Augustin, en Jésus-Christ, salut.

« J'écrivis l'année dernière à ta Dignité par notre frère Astérius, le chargeant de te porter mon salut. J'aime à croire que ma lettre ne s'est point égarée. Aujourd'hui je te prie encore, par mon saint frère Pré-

sidius, diacre, de te souvenir de moi, ajoutant à cette prière une recommandation pour lui. Sache qu'il est à mes yeux un véritable frère : aide-le, soutiens-le en tout ce que la nécessité réclamera; non pas qu'il manque de ce qu'exigent les besoins de la vie, grâce à Dieu, mais parce qu'il recherche avidement l'amitié des gens de bien, qui est à ses yeux un des grands bonheurs de ce monde. Quant à la cause qui lui fait franchir la mer d'Orient en Occident, tu la connaîtras par sa bouche, si peu qu'elle t'intéresse.

« Pour moi, retiré dans un monastère, je sens, comme sur un écueil, s'agiter autour de moi bien des flots, gronder bien des orages[1]. Une foule de misères inséparables de l'exil viennent à l'envi m'assiéger, mais je me repose en celui qui a dit : « Ayez confiance, j'ai « vaincu le monde. » Par sa grâce et sa protection, j'espère triompher aussi des attaques du *méchant*.

« Salue respectueusement de ma part notre saint et vénérable frère, le pape Alypius. Les saints frères qui m'assistent dans le service de Dieu joignent leurs respects aux miens. Que le Christ tout-puissant te maintienne en parfaite santé et bonne mémoire de moi, Seigneur vraiment saint et pape vénéré! »

Convaincu à cette lecture que sa lettre avait été perdue, Augustin se hâta d'en écrire une seconde; il la fit plus longue encore que la première, plus développée dans ses arguments, plus incisive dans ses conclusions, et malheureusement non moins acerbe dans sa forme. Comme s'il eût supposé qu'une fausse honte pouvait retenir Jérôme dans l'aveu de sa faute et dans la rétrac-

1. Nos in monasterio constituti, variis hinc inde fluctibus quatimur, et peregrinationis molestias sustinemus. Hieron., *Ep.* 66.

tation de cette doctrine, dont il lui faisait un crime, il l'exhorta à « chanter la palinodie » à l'instar du poëte Stésichore. Les fables grecques en effet racontaient que ce poëte, ayant déchiré dans une satire l'honnêteté et, ce qui était plus grave peut-être aux yeux de l'héroïne, la beauté d'Hélène, les demi-dieux ses frères, Castor et Pollux, le punirent en le frappant de cécité ; et ne lui laissèrent recouvrer la vue que lorsque, changeant le ton de sa lyre, il se mit à célébrer avec emphase les grâces et la vertu de celle qu'il avait outragée. C'est ce qu'on appela la *palinodie* de Stésichore. « Allons, disait Augustin à Jérôme, imite le poëte, chante aussi la palinodie, et tu ne peux manquer de le faire si tu songes que la vérité des chrétiens est incomparablement plus belle que l'Hélène des Grecs, et que nos martyrs ont combattu pour sa défense contre la Sodome du siècle, avec plus de courage mille fois que les Grecs contre la ville de Troie[1]. Je ne t'engage pas à ce désaveu dans la pensée de te rendre les yeux de l'esprit. A Dieu ne plaise que je croie que tu les as perdus! mais, permets-moi de te le dire, quelque sains et clairvoyants qu'ils soient, il faut que tu les aies détournés par je ne sais quel oubli pour n'avoir pas aperçu la conséquence de ton système. Qu'arriverait-il, en effet, si l'on admettait qu'un des auteurs de nos livres sacrés a pu, dans une occasion quelconque, pour un but quelconque, mentir, mentir honnêtement et pieusement?... »

1. Quare arripe, obsecro te, ingenuam et vere christianam cum caritate severitatem... et παλινῳδίαν, ut dicitur, cane. Incomparabiliter enim pulchrior est veritas Christianorum, quam Helena Græcorum. Pro ista enim fortius nostri martyres adversus hanc Sodomam, quam pro illa illi Heroes adversus Trojam dimicaverunt. Augustin. *Ep.* 40, ap. Hieron., *Ep.* 67.

Cette seconde lettre, écrite d'Hippone, eut le sort de la première, écrite de Rome. Un certain Paulus qui s'en était chargé et devait, suivant toute apparence, s'embarquer dans un des ports de l'Italie pour la Palestine, eut peur ou de la longueur du voyage ou de l'état de la mer et resta en Italie. Comme la première, elle passa en des mains ennemies, et copiée, répandue jusque dans le pays de Jérôme, elle y porta pour la seconde fois sa condamnation morale comme falsificateur des Écritures et prédicateur du mensonge. Un diacre de ses amis nommé Sysinnius, qui se disposait à le rejoindre, la trouva dans une île de la mer Adriatique, mêlée à des publications de l'évêque d'Hippone. Il s'en saisit pour la remettre directement au solitaire que ses correspondants italiens avaient tenu dans une ignorance complète de cette pièce et de l'autre, ne soupçonnant pas que lui seul au monde en ignorât l'existence et respectant les raisons de son silence, quelles qu'elles pussent être. Sysinnius rapporta pareillement à Jérôme le bruit accrédité en Italie, que le même évêque d'Hippone avait envoyé à Rome, à propos de ce même commentaire, un livre où il traitait l'auteur sans ménagement[1].

IV.

Ce fut un coup de foudre pour Jérôme. Longtemps il examina la lettre, la tournant et retournant en tout sens pour y découvrir quelque signe matériel d'authenticité; elle ne portait ni cachet, ni signature, et n'était pas de l'écriture d'Augustin. Un autre examen fut plus concluant, celui du style : au caractère de la thèse toute

1. Hieron., *Ep.* 71. — *Ep.* 69.

philosophique, à la marche savante et sûre de l'argumentation, à certaines locutions, à certaines tournures particulières, Jérôme y reconnut sans hésiter l'évêque d'Hippone. Cette conviction le jeta dans un profond et morne abattement. Autour de lui, parmi les frères de Bethléem et de Jérusalem, puis, à mesure que la nouvelle se propagea, parmi les prêtres de la Palestine qui partageaient les opinions si durement incriminées dans la lettre, une violente colère éclata. « Ce jeune homme, disait-on de toutes parts à Jérôme, veut ruiner ta gloire en te diffamant à loisir et à ton insu. Il y a eu dans le sort étrange de cette pièce plus qu'un malentendu, plus qu'un hasard, il y a eu une préméditation odieuse. Après t'avoir accusé d'être un prédicateur sacrilége du mensonge et un falsificateur des Écritures, il fait en sorte qu'on puisse dire : « Jérôme condamné ne répond pas, « cet homme terrible a trouvé son maître; il est si bien « vaincu qu'il se tait. » Voilà par quelles manœuvres honnêtes Augustin travaille à l'agrandissement de sa renommée? » Les amis de Jérôme le suppliaient alors de se montrer, de saisir cette plume qui avait fait trembler tant d'adversaires; mais lui, malgré les soupçons qui assiégeaient son âme, s'y refusa constamment. « Non, non, répétait-il avec force, il ne sera pas dit que j'aie attaqué un évêque de ma communion, dans une cause qui m'est toute personnelle [1]. »

Augustin sut bientôt par des pèlerins venus de Palestine ce qui se passait aux monastères de Bethléem, la douloureuse modération de Jérôme, la colère furieuse de ses amis. Il comprit sa faute et en éprouva un déses-

1. Cavebam ne episcopo communionis meæ procaciter respondere viderer. Hieron., *Ep.* 71.

poir sincère : non certes qu'il se sentît coupable, à un degré quelconque, de l'infâme calcul que lui prêtaient les apparences, mais parce que sa négligence ou sa faiblesse avait amené un grand mal. Il eut aussi à se reprocher le peu de ménagement de ses paroles vis-à-vis d'un vieillard qu'il nommait lui-même son ami, qu'il saluait son maître : or des expressions, des libertés de langage à peine excusables dans le commerce de l'intimité se trouvaient maintenant divulguées, livrées à la malignité publique et tournées, suivant les dispositions de chacun, tantôt contre l'adversaire, tantôt contre l'auteur. Un autre chagrin plus poignant, c'est qu'il ne pouvait expliquer suffisamment tant de malentendus accumulés. Si la mort subite de Profuturus était à la rigueur une excuse recevable pour la perte de la première lettre, que dire de celle de la seconde et de ce Paulus, dont il ne put éclaircir jamais la conduite, cet homme qui se charge de porter une lettre en Palestine, et qui la porte à Rome par peur soudaine de la mer? Augustin évidemment était livré aux cabales ennemies de Jérôme : on l'avait poussé à des critiques, on avait excité sa bile, puis on avait trompé sa confiance au profit peut-être de sa vanité, qui plaiderait pour les coupables, se disait-on, quand la fraude aurait réussi. C'était l'état vrai des choses, et Augustin, sincère admirateur de Jérôme et après tout son sincère ami, en eut le cœur navré. Il se hâta de lui écrire une lettre remplie de protestations de dévouement, mais il se taisait sur les erreurs de sa correspondance antérieure : l'embarras des explications lui avait arrêté la main.

« On m'a rapporté, écrivait-il, un bruit que j'ai peine à croire; mais pourquoi ne t'en parlerais-je pas? On m'a rapporté que quelques-uns de nos frères, qui me

sont inconnus, t'ont fait entendre que j'avais composé un livre contre toi, et que je l'avais envoyé à Rome. Sois convaincu que rien au monde n'est plus faux : Dieu m'est témoin que je n'ai point composé de livre contre toi[1]. » — Le livre dont il s'agissait, c'était l'une ou l'autre des deux lettres ou peut-être toutes les deux. — « Que s'il existe dans mes ouvrages quelque chose qui t'ait pu blesser, confesse-le-moi : je recevrai fraternellement tes avis, y trouvant tout à la fois le plaisir de me corriger et une marque précieuse de ton affection. » Il ajoutait avec une grande effusion de cœur : « Oh! combien je serais heureux de te voir, de demeurer près de toi, d'assister à tes entretiens! Mais, puisque Dieu m'a privé de cette grâce, laisse-moi jouir du seul moyen qui nous reste de nous unir malgré la distance et de demeurer ensemble en Jésus-Christ : souffre que je t'écrive et réponds-moi quelquefois. Salue de ma part mon saint frère Paulinien et tous les frères, tes compagnons, qui se glorifient de toi, au nom du Sauveur. Souviens-toi de moi, Seigneur très-cher, frère très-désiré et très-honoré en Jésus-Christ. Puisse le Christ accomplir tous tes vœux, comme je le lui demande moi-même ardemment[2]! »

Cette lettre n'eut point sur Jérôme l'effet qu'elle devait produire, l'absence de justification le blessa. Une explication franche et entière sur des hasards si suspects pouvait seule désormais dissiper les ombrages qui remplissaient malgré lui son cœur, et faire taire ses conseillers. Voyant que l'évêque d'Hippone s'abstenait de parler

1. Hoc falsum esse noveris : Deum nostrum testor, hoc me non fecisse. Augustin. *Ep.* 67, ap. Hieron., *Ep.* 68.

2. Augustin. *Ep.* 67, ap. Hieron., *Ep.* 68.

de ses précédents envois, il s'abstint à son tour de toucher aux questions qu'ils traitaient ; et à cette lettre, dont les réticences affaiblissaient le caractère affectueux, il répondit par une autre non moins affectueuse dans la forme, mais fière, hardie et qui témoignait que la plaie de son âme était vive.

« Seigneur vraiment saint et très-heureux pape, lui disait-il, il m'est arrivé une lettre de ta Béatitude, au moment où partait pour l'Occident notre saint fils le sous-diacre Astérius. Tu affirmes, dans ces lignes que je lis, n'avoir point envoyé à Rome un livre écrit contre moi : ce n'est pas d'un livre qu'on m'a parlé, c'est d'une certaine lettre qui t'est attribuée et dont notre frère Sysinnius m'a apporté une copie. Tu m'y exhortes à chanter la palinodie à propos de la dispute des apôtres Pierre et Paul, et à faire comme Stésichore qui passa de la satire au panégyrique d'Hélène, pour recouvrer la clarté des yeux, que sa méchanceté lui avait fait perdre. Je t'avouerai avec simplicité que, tout en reconnaissant dans cette pièce ta méthode d'argumentation et ton style, je n'ai pas cru en devoir accepter témérairement l'authenticité [1] et te répondre en conséquence, de peur d'encourir de ta Béatitude le reproche d'injustice, si je venais à lui attribuer ce qui n'est pas d'elle. A cette raison de mon silence s'en est jointe une autre, la longue maladie de la sainte et vénérable Paula. Tout entier au soulagement de son mal, j'ai presque oublié ta lettre ou du moins celle qu'on a répandue sous ton nom. Excuse-moi donc en te remémorant le proverbe : « Musique

1. Ego simpliciter fateor, Dignationi tuæ, licet stylus et ἐπιχειρήματα tua mihi viderentur : tamen non temere exemplaribus litterarum credendum putavi, ne forte... Hieron., *Ep.* 69.

dans le deuil est un entretien importun [1]. » Si l'écrit est vraiment de toi, mande-le-moi clairement et envoie-m'en une copie, afin que nous disputions sans rancune sur l'Écriture, apprenant à corriger mutuellement nos erreurs ou à nous prouver l'un à l'autre qu'elles n'existent pas.

« Quant aux livres de ta Béatitude sur lesquels tu voudrais mon jugement, à Dieu ne plaise que je me mêle de les censurer! Content de défendre mes ouvrages, je m'abstiens de critiquer ceux des autres. Au reste, ta prudence sait trop bien que chaque homme abonde dans son sens, et qu'il y a jactance puérile à imiter la jeunesse d'autrefois, qui cherchait à se faire un nom en accusant les hommes célèbres. Je ne suis pas non plus assez sot pour me chagriner des dissidences qui peuvent exister entre tes opinions et les miennes, parce que je sais que ce n'est pas non plus t'offenser que d'avoir un autre sentiment que toi. Mais veux-tu que je te dise en quoi nos amis ont vraiment le droit de nous reprendre? c'est lorsque, n'apercevant pas la besace que nous portons sur le dos, nous nous mettons à rire de celle des autres.

« Une chose me reste à te demander, c'est que tu aimes un homme qui t'aime, et que, jeune, tu ne viennes pas provoquer un vieillard sur le champ de bataille des Écritures. Nous aussi nous avons eu notre temps ; nous avons couru dans la lice tant que nos forces nous l'ont permis, et maintenant que c'est ton tour de courir, et que tu as franchi de longs espaces au delà de nous, nous réclamons de toi le repos. Et pour que tu ne sois pas le seul à invoquer contre moi les fables des poëtes,

1. « Musica in luctu, importuna narratio. » *Eccl.*, xx, 6.

rappelle-toi Darès et Entelle ; songe aussi au proverbe qui dit : « Lorsque le bœuf est las, il appuie plus fortement le pied [1]. » Je dicte ces lignes avec tristesse. Plût à Dieu que j'eusse le bonheur de t'embrasser et de nous entretenir ensemble, afin d'entendre l'un de l'autre et de nous enseigner fraternellement ce que nous ignorons !

« Souviens-toi de moi, saint et vénérable pape, et vois combien je t'aime, moi qui, provoqué, n'ai pas voulu te répondre et ne me résigne pas encore à t'attribuer ce que je blâmerais dans un autre. »

Darès et Entelle étaient deux athlètes, héros de l'*Énéide* [2], celui-là jeune et présomptueux, celui-ci vieux, mais plein de vigueur ; et le plus jeune, ayant excité l'autre à la lutte par des provocations imprudentes, finit par s'en trouver mal. L'allusion était claire et valait assurément celle de Stésichore. Jérôme dicta cette lettre tandis que le sous-diacre Astérius attendait à la porte de son ermitage : ce fut le premier et presque le dernier éclat de sa colère.

Augustin reçut le choc et courba la tête : Darès sentait le coup de ceste du vieil Entelle. Il se mit en mesure d'envoyer les copies réclamées et écrivit de nouveau, abordant timidement les explications et suppliant Jérôme de lui répondre sur le point de la controverse. « La lettre que m'a remise de ta part notre saint fils Astérius, lui disait-il, est dure et affectueuse tout à la fois. Dans ses passages les plus tendres, je vois percer un signe de mécontentement et je sens l'aiguillon d'un

1. Ne solus mihi de poetis aliquid proposuisse videaris, memento Daretis et Entelli; et vulgaris proverbii : « quod bos lassus fortius figat pedem. » Hieron., *Ep.* 69.

2. Virg., *Æneid.*, l. v, v. 361 et seqq.

trait acéré. Une chose surtout me surprend, c'est qu'après m'avoir dit que tu refusais de m'attribuer légèrement sur une simple copie la lettre qui t'offense, de peur que je n'eusse le droit de me plaindre de ton amitié, voilà que tu me sommes de te déclarer sans détour si elle est de moi et de t'en transmettre une copie fidèle, afin que nous disputions sans aigreur sur les Écritures. Quelle apparence que nous puissions disputer sans aigreur, si tu es résolu d'écrire d'une manière blessante? Et si tu ne l'es pas, comment se fait-il que, dans la supposition où je ne serais pas l'auteur de la lettre, tu m'aies déjà donné le droit de m'offenser de la réponse, avant même toute information? Si donc tu n'as pu me répondre que d'une manière peu affectueuse étant encore dans le doute, comment veux-tu que nous disputions sans aigreur, quand tu sauras que la lettre est de moi? Fais-moi voir, si tu le veux et le peux, que tu as compris mieux que moi l'épître aux Galates ou tel autre endroit des Écritures; fais-le, je te le demande : bien loin de t'en savoir mauvais gré, je profiterai avec reconnaissance de tes leçons pour m'instruire et de tes censures pour me corriger.

« Mais non, frère très-cher et très-désiré, tu aurais craint de me faire de la peine par ta réponse, si ma lettre ne t'en avait déjà fait, et tu ne chercherais pas à me blesser, si tu n'avais sujet de croire que je t'ai blessé le premier. Mon unique ressource dans la circonstance présente est de reconnaître ma faute, de te confesser que la lettre que tu as trouvée offensante est vraiment de moi, et de t'en demander pardon. Oui, si j'ai pu t'offenser, je te conjure par la douceur de Jésus-Christ de ne me point rendre le mal pour le mal, en m'offensant à mon tour : or ce serait m'offenser que de me dissimu-

ler ce que tu trouves à redire dans mes actions ou dans mes paroles. Tu n'oublieras pas ce qu'ordonnent la vertu dont tu fais profession et la vie sainte que tu as embrassée, jusqu'à condamner en moi, par passion, ce que ta conscience ne te dirait pas digne de blâme. Reprends-moi donc avec charité, si tu me crois répréhensible, quelque innocent que je puisse être d'ailleurs; ou traite-moi avec l'affection d'un frère, si je mérite cette affection. Dans le premier cas, je reconnaîtrai à tes réprimandes et ma faute et ton amitié.

« Pourquoi donc tes lettres, peut-être un peu trop dures, mais toujours salutaires, me paraîtraient-elles aussi redoutables que les gantelets et les cestes d'Entelle? Ce vieil athlète portait à Darès des coups terribles sans lui rendre la santé; il le terrassait sans le guérir : pour moi, si je reçois tes corrections avec docilité, elles me guériront sans me causer de douleur. J'accepte toutes tes comparaisons, et puisque tu veux que je voie en toi un bœuf, mais un bœuf qui travaille avec un admirable succès à fouler la paille et le grain dans l'aire du Seigneur, et qui, bien que chargé d'années, conserve encore toute la vigueur de la jeunesse, me voici étendu par terre, ramasse tes forces et foule-moi ; je supporterai avec plaisir le poids que te donne ton âge, pourvu que la faute dont je suis coupable se brise sous ton pied comme un fétu de paille [1]. »

Tout ceci était humble et touchant, mais une maladresse d'Augustin faillit rendre à la plaie calmée son exaspération première. Dans une lettre consacrée au sujet délicat des traductions hébraïques, il crut faire

1. Ecce adsum, si quid perperam dixi, fortius fige pedem; non mihi esse debet molestum pondus ætatis tuæ, dummodo conteratur palea culpæ meæ. Augustin. *Ep.* 73, ap. Hieron., *Ep.* 72.

ressortir les inconvénients de l'œuvre, en citant une historiette vraie ou supposée qui avait couru l'Afrique et l'Italie, et dont les ennemis de Jérôme s'étaient déjà servis pour le tourmenter. Il s'agissait d'un évêque africain, grand partisan des traductions d'après l'hébreu, et qui, mettant de côté la Vulgate italique calquée sur les Septante, avait adopté pour le besoin de son Église les versions de l'Ancien Testament faites à Bethléem. Un jour qu'il avait à lire devant son troupeau la prophétie de Jonas, il prit, conformément à ses préférences, la traduction de Jérôme. La lecture alla bien jusqu'au chapitre quatrième, où, Jonas cherchant un refuge contre le soleil dans la campagne de Ninive, Dieu fait sortir de terre un arbuste pour abriter son prophète. Quel était cet arbuste? La Vulgate disait une courge (*cucurbita*) d'après les Septante, la traduction de Jérôme un lierre (*hedera*). L'évêque lut donc un *lierre;* mais à peine ce mot eut-il été prononcé, que l'assistance se leva en criant : « Non, non, ce n'était pas un *lierre,* c'était une *courge*[1] ! » L'évêque répondit qu'il fallait bien que l'hébreu portât un lierre, puisque Jérôme l'avait mis; mais le bruit ne fit que s'accroître, et les Grecs qui se trouvaient là invoquèrent arrogamment l'autorité des Septante. On s'interpellait, on répliquait de l'évêque au peuple et du peuple à l'évêque. Celui-ci, pour mettre fin au scandale, annonça qu'il consulterait des Juifs — il y en avait bon nombre dans la ville; — mais les Juifs consultés, soit ignorance, soit malice et désir de jouer pièce aux chrétiens, déclarèrent que l'hébreu portait *courge,* comme le grec des Septante. Là-dessus l'évêque confondu voulait donner sa démission; de plus mûres

1. Asserentibus me *hederam* pro *cucurbita* transtulisse. Hieron., *Ep.* 74.

réflexions l'en dissuadèrent[1]. Telle était cette petite histoire, inventée probablement pour ridiculiser les travaux dans lesquels Jérôme consumait sa vie. Augustin la prit au sérieux, et il en conclut qu'il fallait laisser les choses en l'état où elles étaient, de peur de jeter de nouvelles obscurités dans les textes sacrés et de nouvelles discordes dans les Églises; à ce propos, il alla jusqu'à exhorter Jérôme à s'occuper plutôt d'une traduction latine de la Bible d'après les interprètes grecs, oubliant ou ignorant que le solitaire eût déjà accompli cette tâche.

Jérôme finit par condescendre aux désirs réitérés d'Augustin en acceptant la controverse, car au fond il aimait l'évêque d'Hippone, et quand on faisait vibrer à son oreille la corde de l'affection, ses rancunes ne duraient guère; peut-être aussi n'était-il pas fâché de battre celui qui l'avait provoqué avec tant d'assurance, et de le battre en face de toute cette Église orientale, dont il traitait les doctrines d'une façon si hautaine et si peu méritée. Cependant il voulut, avant de mettre le pied dans la lice, décharger son cœur une bonne fois, afin que le levain du passé ne vînt plus aigrir par la suite ni son jugement ni leur amitié. C'est ce dont il s'acquitta à souhait dans une première lettre toute personnelle, laquelle sert en quelque sorte de préambule à la seconde.

« Seigneur vraiment saint et très-heureux pape, lui dit-il, tu m'écris lettres sur lettres afin de me forcer de répondre à une certaine pièce dont le diacre Sysinnius m'a apporté une copie sans signature. Tu affirmes m'avoir envoyé cette pièce, qui en effet m'est adressée,

1. Augustin. *Ep.* 71, ap. Hieron., *Ep.* 70. — Hieron., *Ep.* 74.

une première fois par notre frère Profuturus, une seconde fois par je ne sais qui ; et tu ajoutes que Profuturus, nommé évêque, puis mort subitement, n'avait pas fait le voyage de Palestine, tandis que l'autre, dont tu me tais le nom, changeant d'avis au moment de s'embarquer, était resté à terre par crainte de la mer. Si cela est, je ne saurais assez m'étonner que la lettre dont il s'agit soit, comme on me le raconte, dans les mains de tout le monde à Rome et en Italie, à ce point que le même diacre Sysinnius, mon frère, en a trouvé une copie il y a environ cinq ans, non pas en Afrique, ni chez toi, mais dans une île de l'Adriatique.

« L'amitié ne doit admettre aucun soupçon, et il faut parler avec un ami comme avec un autre soi-même. Je te dirai donc nettement que plusieurs de nos frères, « purs vases du Christ, » comme il en existe un grand nombre à Jérusalem et dans les lieux saints, me suggéraient l'idée que tu n'as pas agi en tout cela d'un cœur simple et droit ; mais qu'amoureux de la louange, des petits bruits, de la gloriole du monde, tu avais cherché l'accroissement de ta renommée dans l'affaiblissement de la mienne : faisant en sorte que beaucoup connussent que tu provoques et que je tremble, que tu écris comme un docte et que je me tais comme un sot, qu'enfin j'ai trouvé qui savait imposer à ma loquacité a mesure et le silence. Je l'avoue ingénument à ta Béatitude, voilà la raison qui m'a d'abord empêché de te répondre ; puis j'hésitais à croire la lettre de toi, ne et jugeant pas capable de m'attaquer, comme dit le proverbe, « avec une épée enduite de miel [1] ; » en troi-

1. Quia tuam liquido epistolam non credebam ; nec (ut vulgi de quibusdam proverbium est) « litum melle gladium. » Hieron., *Ep.* 71.

sième lieu, j'ai craint qu'on ne m'accusât d'arrogance envers un évêque, si je censurais un peu aigrement mon censeur, surtout quand je rencontre dans sa lettre plus d'un passage qui sent l'hérésie.

« Crois-moi, ne nous acharnons pas à nous battre comme des enfants, et ne donnons point sujet à nos amis ou à nos envieux de prendre parti dans nos querelles. Si mes paroles te paraissent trop sévères, c'est que je veux avoir pour toi une amitié franche et chrétienne, et ne rien garder dans mon âme qui ne soit aussi sur mes lèvres ; car, après avoir vécu depuis ma jeunesse jusqu'à l'âge que j'ai dans un pauvre monastère, travaillant avec de saints frères à la sueur de mon front, il me conviendrait mal d'écrire contre un évêque de ma communion ; un évêque que j'ai commencé d'aimer avant même que de le connaître, qui le premier m'a demandé mon affection, et que je vois avec bonheur s'élever après moi dans la science des saintes Écritures.

« Les devoirs de l'amitié m'avaient aussi retenu la main. Tu aurais pu en effet te plaindre d'une réponse inconsidérée et me dire : « Quoi donc ! Pour te croire « le droit de me parler ainsi, as-tu vérifié ma lettre? As- « tu reconnu ma signature? Est-ce sur de légères appa- « rences qu'il fallait outrager un ami et lui imprimer la « honte des méchancetés d'autrui? » Voilà le sentiment qui m'empêche de répondre à la lettre dont je parle et qui me porte à t'écrire ceci : envoie-moi la même pièce signée de ta main, ou cesse de provoquer un vieillard qui ne souhaite que de rester caché et ignoré au fond de sa cellule. Que si l'amour de la gloire t'aiguillonne, si tu veux exercer et montrer ton savoir, cherche de nobles jeunes gens bien diserts, comme Rome en possède

beaucoup, dit-on, qui puissent et osent se prendre corps à corps avec toi, et dans la dispute des saintes Écritures croiser le fer avec un évêque. Quant à moi, jadis soldat, vétéran aujourd'hui, mon métier est de chanter tes victoires et non de t'aller opposer des membres que les années ont affaiblis. Si tu persistes à me provoquer en me demandant une réponse, songe au vieux Fabius Maximus, qui sut déjouer par ses retards prudents les attaques juvéniles d'Annibal...

« Tu me protestes que tu n'as fait aucun livre contre moi; mais alors comment se fait-il qu'il y en ait un qui court l'Italie sous ton nom? Et si ce livre n'est autre chose que ta lettre et que tu la désavoues par ta protestation, pourquoi veux-tu me forcer d'y répondre? Je ne suis pas assez stupide, pour me chagriner d'une différence entre ton opinion et la mienne sur une matière quelconque ; mais ce qui blesse l'amitié, ce qui en viole les droits sacrés, c'est de relever, comme tu fais, toutes mes paroles, de me demander compte de mes ouvrages, de vouloir que je les corrige à ta façon, de m'exhorter enfin à la *palinodie,* afin que par tes soins je recouvre la vue, ne consentant à me la rendre, comme il advint de Stésichore, que sous cette humble condition [1].

« Tu ajoutes que, s'il y a quelque chose dans tes écrits qui me déplaise et que je veuille corriger, tu recevras, de ton côté, ma censure fraternellement, et que tu y verras une marque véritable de mon affection. Veux-tu que je te dise ma pensée sans détour? Me proposer un pareil marché, c'est défier un vieillard; c'est ouvrir

1. Sed si et quæ scripserim, emendare compellas, et ad παλινῳδίαν provoces ut oculos mihi reddas, in hoc læditur amicitia, in hoc necessitudinis jura violantur. Hieron., *Ep.* 71.

la bouche de force à qui veut se taire; c'est chercher à donner aux dépens d'autrui de vaines parades de son savoir. Certes, si j'allais te censurer, la seule apparence d'une maligne envie contre toi, dont les succès me doivent être si chers, cadrerait mal avec mon âge. Cependant considère que l'Évangile lui-même et les prophètes ne sont pas à couvert de la critique des hommes pervers; et ne t'étonne pas qu'on puisse trouver à redire dans tes livres, surtout quand tu prétends expliquer les Écritures, si pleines, tu le sais, de difficultés. Tes ouvrages sont rares ici, j'en ai peu lu et je ne connais guère de toi que tes *Soliloques* et des *Commentaires sur les Psaumes*. Que si je voulais critiquer ces derniers, il me serait peut-être aisé de démontrer que, dans l'explication ou l'interprétation des textes, tu n'es point d'accord, je ne dis pas avec moi, qui ne suis rien, mais avec les docteurs d'Orient, qui sont mes maîtres. Adieu, mon très-cher ami, mon fils par l'âge, mon père par la dignité. Il me reste une chose à te demander, c'est celle-ci : lorsque tu voudras bien m'écrire, fais en sorte que je reçoive tes lettres le premier [1]. »

Jérôme avait déchargé, dans cette verte mais juste semonce, ce qui survivait de sa colère : toute récrimination amère disparut de la seconde lettre. Piqué désormais du seul démon de la dispute, il oublie ses résolutions de froideur et entre à pleines voiles dans le sujet controversé, dont il s'empare puissamment à son point de vue. Sa tâche est de le ramener de la sphère philosophique, où Augustin l'a attiré, sur le terrain historique, son vrai terrain. Tout en prenant Origène pour

1. Hoc a me rogatus observa, ut quidquid mihi scripseris, ad me primum facias pervenire. Hieron., *Ep.* 71.

guide, il donne à l'opinion des interprètes grecs un développement qui lui est propre, et une vivacité d'argumentation qui rajeunit le débat. Chemin faisant, il montre la faiblesse de la thèse philosophique qu'on lui oppose ; il l'attaque surtout dans les hypothèses historiques dont Augustin l'appuie ; et n'a pas de peine à prouver que, grâce à un point de départ erroné, les nécessités de la logique ont fait de l'évêque d'Hippone un hérétique au premier chef.

V.

La thèse d'Augustin consistant à soutenir que la scène d'Antioche avait été réelle et non feinte et la réprimande de l'apôtre Paul parfaitement fondée, la démonstration n'était possible qu'à une condition, celle de prouver que Paul n'avait jamais été coupable d'aucun des actes qu'il reprochait à son chef, comme une déviation de l'Évangile. Or on ne pouvait nier, l'histoire de saint Paul sous les yeux, que cet apôtre n'eût judaïsé. Augustin éludait la difficulté en disant qu'en effet il avait judaïsé, mais non de la même façon que Pierre ; que leur judaïsme était de deux natures différentes : celui de Pierre un judaïsme d'intention et de foi, celui de Paul un judaïsme de simulation. Cet apôtre, disait-il, nous l'apprend lui-même par ces paroles : « Je me suis fait comme Juif pour gagner les Juifs[1], et j'ai vécu comme un homme qui n'a point de Loi, afin de gagner ceux qui n'ont pas de Loi. » Les manières de judaïser étant si dis-

1. Factus sum Judæis tanquam Judæus, ut Judæos lucrifacerem. S. Paul., I *ad Cor.*, IX.

semblables, ajoutait Augustin, Paul avait pu interpeller son chef et lui reprocher son judaïsme à lui, sans encourir l'accusation d'inconséquence ou « d'effronterie, » comme osait s'exprimer Porphyre.

Jérôme tout d'abord mettait à néant cette argumentation, et demandait si le genre de simulation que son contradicteur prêtait à l'apôtre Paul ne serait pas un mensonge officieux d'une nature au moins aussi grave que la fiction supposée des débats d'Antioche. Il cherchait ensuite à démontrer que les paroles de saint Paul ne devaient pas être prises rigoureusement à la lettre. « En effet, disait-il, Paul, vivant comme un Juif, offrait des sacrifices au temple et se soumettait aux purifications mosaïques. Penses-tu qu'il ait agi de même vis-à-vis des gentils, lorsqu'il vivait au milieu d'eux « comme « un homme sans Loi ? » Prétendrais-tu par hasard qu'il offrait aussi des sacrifices aux idoles et se souillait par l'observation de coutumes entachées de paganisme, reniant lui-même son Dieu, afin d'y mieux gagner les autres[1] ? En vérité, tu ne l'oserais pas, et nul texte de l'Écriture ne t'inspirerait cette hardiesse. Saint Paul a voulu dire simplement qu'il savait se plier aux temps et aux circonstances pour attirer au Christ les Juifs et les gentils, en vivant comme eux dans les limites tracées par sa propre Loi. Pierre n'avait pas fait autrement à Césarée, et il y avait entre eux parité. »

« Non, non, répliquait Augustin, leur judaïsme était de nature entièrement différente ; » et là-dessus il entrait dans une distinction très-subtile sur les pratiques essentielles de la loi mosaïque, et sur ses pratiques indifférentes. Les pratiques essentielles, suivant lui,

1. Augustin. *Ep.* 40, ap. Hieron., *Ep.* 67.

étaient celles auxquelles s'attachait un point de foi, une idée de perfectionnement spirituel, une intention de servir Dieu et d'arriver par là à lui plaire : dans ces pratiques accomplies avec conviction, on était réellement Juif. Au contraire, les pratiques indifférentes, celles qui n'avaient point pour but le salut, qui n'entraînaient ni responsabilité morale, ni mérite, ni démérite, constituaient non point le véritable Juif, mais un Juif simulé : c'étaient celles-là que Paul avait suivies. »

« Où donc, répondait Jérôme, la loi de Moïse nous offre-t-elle de pareilles distinctions? La philosophie peut établir à sa guise des catégories d'actions bonnes, mauvaises ou indifférentes, aux yeux de la morale. Dire que la continence est un bien, l'impureté un mal, et mille autres actions de la vie, telles que se promener, s'asseoir, tousser, cracher, etc., sont des actions indifférentes, parce qu'elles ne touchent pas à la morale, c'est là une distinction scolastique, sur laquelle on peut disputer ; mais la loi religieuse est d'un tout autre caractère [1]. Ce qu'elle ordonne est un bien, ce qu'elle défend un mal ; violer ce qu'elle ordonne est un mal, s'abstenir de ce qu'elle défend, un bien ; et le cérémonial qu'elle impose est bon ou mauvais suivant le culte qn'on professe. Penserais-tu par exemple qu'il eût été indifférent pour le docteur des gentils de participer même sans conviction au culte de la gentilité, d'invoquer ses dieux, de manger des viandes consacrées à ses idoles? — Non, diras-tu. — Eh bien ! alors comment peux-tu regarder comme indif-

1. Neque indifferentia sunt inter bonum et malum, sicut philosophi disputant. Bonum est continentia, malumque luxuria. Inter utrumque indifferens, ambulare... capitis naribus purgamenta proficere, sputis rheumata jacere... Hieron., *Ep.* 74.

férentes dans le judaïsme les observances auxquelles Paul s'est soumis et a soumis ses disciples?

« Quoi! c'eût été une chose indifférente que la circoncision, ce signe de l'alliance entre Dieu et son peuple? Quoi! c'eût été un acte indifférent de se consacrer solennellement à Dieu d'après le rite des Nazaréens, d'offrir des sacrifices au temple de la main des pontifes, de faire les purifications obligatoires? Si ces observances étaient indifférentes, en quoi donc consisteraient les pratiques essentielles? Tu les as définies ainsi : celles où s'attachait l'idée d'un devoir strict envers Dieu, une idée de progrès vers le salut; le reste, suivant toi, ne constituait que de simples coutumes exemptes de mérite comme de démérite. — C'est bien; mais alors quel cas fais-tu des Machabées, ces grands martyrs de l'ancienne alliance, qui aimèrent mieux mourir que de violer les coutumes de leurs pères? Tu leur enlèves la gloire et la raison du martyre, s'ils ne se sacrifiaient avec tant d'enthousiasme et de vertu que pour des choses indifférentes; non, non, ce qu'ils avaient sous les yeux en mourant, c'était le respect de la loi de Dieu. Quant à moi, je ne comprends rien à toutes tes subtilités. Si des cérémonies prescrites par un commandement divin ne servent pas à procurer le salut, à quoi bon les pratiquer? Et s'il y a obligation, comment douter que Dieu n'ait attaché à cette pratique une condition de salut? Le choix entre ces deux catégories de pratiques présenterait un arbitraire qui répugne à l'esprit de l'Ancien Testament, lequel est un testament de servitude : jamais d'ailleurs on n'aperçoit dans ses textes le moindre signe d'une telle division. N'affirme donc point, comme tu le fais, que les deux chefs de la prédication chrétienne avaient pris deux rôles différents dans l'ob-

servance mosaïque, l'un pratiquant les choses essentielles, l'autre les choses indifférentes. Il y avait, je te le répète, parité entre eux, quand ils judaïsaient, et Paul n'avait pas le droit de dire si rudement à son coapôtre : « Tu dévies du vrai sentier de l'Évangile, et moi j'y reste [1]. »

A cet édifice de distinctions subtiles, Augustin superposait une théorie de l'apostolat, reproduite souvent depuis lui, mais historiquement inacceptable. Il représentait la communauté des apôtres comme scindée en deux branches, chargées de deux missions exclusives l'une de l'autre. A Pierre et aux autres apôtres, disciples directs du Christ, incombait le soin de prêcher uniquement les Juifs; à Paul et à Barnabé, celui de prêcher uniquement les gentils ; et à chacun de ces apostolats spéciaux s'attachaient des pouvoirs et des devoirs particuliers : l'apostolat des Hébreux entraînait le droit de vivre judaïquement, l'apostolat des gentils l'interdiction du judaïsme. Paul ne pouvait être Juif qu'en apparence, Pierre l'était en réalité. Docteur des Juifs, il laissait judaïser son troupeau ; Paul, docteur des gentils, empêchait le sien de judaïser : telle est la théorie d'Augustin. Cette synthèse spécieuse n'a qu'un tort, celui d'être contraire aux faits, et Jérôme la renverse aisément, les *Actes des Apôtres* à la main. Tandis que ces *Actes* nous montrent Pierre fondant à Césarée la première Église des gentils, ils nous font voir Paul s'adressant en premier lieu aux synagogues, partout où il prêche, et tentant la conversion des Juifs avant celle des gentils [2]. Les

1. Quod non recte ingrediretur ad veritatem Evangelii... Paul., *Ep. ad Galat.*, II, 14.

2. Judæis primum, et Græcis. Paul, *Ep. ad Roman.*, II, 4. — *Act. Apost.*, XV.

mêmes accusations, les mêmes périls, les mêmes craintes assiégent les deux apôtres, et tous deux sont obligés d'invoquer, pour leur justification devant les circoncis, des ordres exprès d'en haut. Leur conduite est la même, dans la mesure indiquée par le but spécial de leur apostolat; tous deux savent qu'ils sont les instruments de celui qui a dit : « Allez et enseignez toutes les nations. » Creuser plus profondément le fossé de séparation dans l'apostolat, c'est arriver à un double christianisme et rétrograder vers les hérésies de l'Église naissante.

Jérôme expose ce danger à son adversaire dans un passage qu'il faut citer comme spécimen de sa polémique. — « Comme tu donnes à la question une face nouvelle, s'écrie-t-il ironiquement, pape saint et bienheureux, quand tu affirmes que les gentils, croyant en Jésus, se trouvaient affranchis des servitudes légales, et que les Juifs ne l'étaient pas! Oh! si tu crois cela, si tu es convaincu que les obligations de l'ancienne alliance ont subsisté parmi les chrétiens sortis des Juifs, proclame-le bien haut, c'est ton devoir comme évêque et docteur très-renommé dans le monde, et de plus engage tes collègues à embrasser ton opinion. Cela vous regarde. Moi qui suis enterré au bout de l'univers sous le toit d'une pauvre masure, en compagnie de quelques moines pécheurs comme moi, je n'ose pas prononcer sur de si hautes questions, et te laissant le mérite des grandes nouveautés, je me traîne modestement sur la trace des vieux interprètes de nos Églises[1]. Regarde néanmoins,

1. Ego in parvo tuguriolo cum monachis, id est, cum compeccatoribus meis, de magnis statuere non audeo, nisi hoc ingenue confiteri, me majorum scripta legere. Hieron., *Ep.* 74.

bienheureux évêque, où de pareilles doctrines peuvent te mener. Cérinthe, cet ennemi de saint Pierre, ce rival diabolique qui élevait son évangile particulier en face du prince des apôtres, ne pensait pas autrement que toi. Ébion n'a pas enseigné une autre doctrine. Tous deux se sont dits chrétiens en restant Juifs, et leurs fausses Églises du Christ n'ont été que des synagogues de Satan. Aussi l'Église universelle, à commencer par les apôtres, les a déclarés anathèmes; mais leur hérésie n'est pas morte avec eux, et le même anathème pèse encore aujourd'hui sur leurs successeurs. Oui, il existe au sein des synagogues de l'Orient une secte de Minéens, plus connus sous le nom de Nazaréens, gens que les Pharisiens eux-mêmes condamnent, qui croient au même Sauveur que nous, et, voulant être tout à la fois chrétiens et Juifs, ne sont ni l'un ni l'autre. Ta doctrine nous obligerait non-seulement de les absoudre contre l'Église, mais de les respecter, de les admirer comme des enfants directs de saint Pierre, de vrais chrétiens sortis de l'Ancien Testament. Si ta compatissante amitié a cru devoir travailler à la guérison de ma blessure, qui n'est après tout qu'une piqûre d'aiguille, songe aussi toi-même à la tienne, qui, à côté de l'autre, ressemblerait à un coup de lance ; car le mal d'avoir pu adopter, même inconsidérément, des opinions invétérées, professées par des docteurs illustres, est moindre que celui de soutenir une hérésie contre la chrétienté tout entière. Sois-en sûr : si nous ne pouvons nous dispenser de recevoir les Juifs avec leurs cérémonies et de mélanger au milieu de nous les pratiques de la synagogue à celles de l'Église, les Juifs ne se feront point chrétiens, mais les chrétiens se feront Juifs.

« Ton système est celui-ci : Pierre avait le droit de

judaïser, et de judaïser sans déguisement; Paul ne le pouvait que par simulation, et la remontrance, assez aigre d'ailleurs, de cet apôtre à son chef s'adressait non pas à l'acte de Pierre judaïsant, mais à une circonstance particulière de cet acte. — Voilà ce que tu dis et ce que tu penses, puisque tu le dis; il te reste maintenant à nous prouver par ta propre expérience, saint et vénérable pape, que ce que tu penses est véritable. Sois conséquent avec toi-même. Permets qu'un Juif, qui se fera chrétien dans ton Église, circoncise son enfant nouveau-né, qu'il garde le sabbat, qu'il s'abstienne des viandes que Dieu a créées pour en user avec actions de grâces, qu'il immole un agneau le soir du quatorzième jour du premier mois, etc.; laisse-le vivre publiquement de la sorte, tu le dois à tes opinions. Mais non, tu ne le feras pas, tu condamneras ton propre système plutôt que ta religion, car tu es chrétien et incapable d'un sacrilége. Bon gré, mal gré, tu renonceras à tes hypothèses, et tu reconnaîtras qu'il est souvent plus facile de censurer les écrits des autres que d'appuyer les siens de bonnes et solides raisons [1]. »

Effectivement, Augustin condamnait saint Pierre non pour avoir judaïsé, car il en avait le droit et presque le devoir d'après la théorie de l'évêque d'Hippone, mais pour avoir entraîné par l'autorité de son exemple dans une observance judaïque des fidèles incirconcis, à qui de telles observances étaient défendues; et cela méritait, à son avis, la réprimande mentionnée dans l'épître aux Galates. « Ah! répliquait Jérôme, si Pierre eût voulu

1. Et quum hoc feceris, imo non feceris (scio enim te Christianum, et rem sacrilegam non facturum) velis nolis, tuam sententiam reprobabis : et tunc scies opere, difficilius esse confirmare sua, quam aliena reprehendere. Hieron., *Ep.* 74.

répondre, quelle réprimande plus dure encore il aurait pu adresser à Paul qui avait circoncis son disciple Timothée, gentil, fils de gentil ; qui avait accompli devant ses deux disciples Aquilas et Priscilla, dans le port de Cenkhrée, le vœu mystérieux des Nazaréens ; qui enfin, dans Jérusalem, avait soumis ses disciples aux purifications du temple et aux rites légaux des sacrifices ! Il n'y avait pas là seulement exhortation par l'exemple, il y avait obligation directe, imposée à des incirconcis.

« Souffrez, grand apôtre, ajoutait-il dans une sorte de prosopopée, vous qui accusiez Pierre de dissimulation, et qui le blâmiez de s'être séparé des gentils, de peur de blesser les Juifs appartenant à l'Église de Jacques, souffrez que je vous demande pourquoi, convaincu que vous étiez de l'inutilité de la loi, vous avez circoncis Timothée, qui n'était point Juif de naissance ? — C'était, me direz-vous, à cause des Juifs qui se trouvaient dans ces contrées. — Mais si la crainte de les scandaliser vous a porté à circoncire votre disciple qui avait quitté les gentils pour croire en Jésus, ne trouvez pas mauvais que Pierre, votre chef et votre précurseur, en ait usé de même pour ne point blesser les circoncis qui avaient embrassé la foi.

« Souffrez encore que je vous demande pourquoi vous aviez fait le vœu de laisser croître vos cheveux, et pourquoi vous les fîtes ensuite couper à Cenkhrée, comme la loi de Moïse l'ordonnait aux Nazaréens [1] consacrés ; pourquoi vous vous êtes fait une religion d'aller nu-pieds ; pourquoi, dans l'intention de montrer aux

1. Esto ibi timore Judæorum compulsus sit facere quod nolebat, quare comam nutrivit ex voto ; et postea eam in Cenchreis totondit ex lege, quod Nazaræi qui se Deo voverint, juxta præceptum Moysi facere consueverunt? Hieron., *Ep.* 74.

Juifs que vous n'aviez point renié la loi, vous avez pris avec vous quatre hommes liés par un vœu, et vous les avez conduits se purifier au temple, leur faisant raser la tête, vous purifiant avec eux et payant de vos propres deniers les frais de la cérémonie. — Je l'ai fait, me répondrez-vous, de peur de scandaliser nos frères sortis du judaïsme. — Oui, ainsi que vous l'avez écrit vous-même, vous avez feint d'être Juif pour gagner les Juifs ; et vous n'en avez usé de la sorte que par le conseil de Jacques et des anciens de sa communauté. Vous aviez raison, et cependant ces précautions ne vous ont point sauvé. Elles n'ont point empêché qu'une sédition ne s'élevât contre vous, et vous eussiez infailliblement perdu la vie si un tribun, vous arrachant aux mains des séditieux, ne vous eût transféré sous bonne escorte à Césarée, car les Juifs, qui croyaient voir en vous un fourbe et un destructeur de la loi, avaient soif de votre sang. De Césarée vous fûtes envoyé à Rome, où vous prêchâtes Jésus-Christ aux Juifs et aux chrétiens, dans une petite maison que vous aviez louée ; puis ce sang que les Juifs n'avaient pu verser, vous l'avez offert à l'épée de Néron, pour rendre un témoignage plus public et plus éclatant à la vérité de votre foi[1]. »

Jérôme concluait que dans une affaire aussi imparfaitement connue, où nous n'avons pour tout document que le récit de Paul, dans lequel perce évidemment l'intention de fortifier par un exemple la doctrine de liberté évangélique, base de sa prédication, il ne fallait pas légèrement condamner l'apôtre Pierre ; que l'expli-

1. Atque inde Romam perveniens, in hospitio quod tibi conduxeras, Christum et Judæis et Gentibus prædicasti, et sententia tua Neronis gladio confirmata est. Hieron., *Ep.* 74.

cation puisée dans les traditions de l'Orient, principalement dans celles de l'Église d'Antioche, où le fait s'était passé, avait le double avantage de mettre à couvert le caractère des deux apôtres et d'être conforme aux habitudes de l'esprit oriental, — qu'enfin il était mal d'afficher aux yeux du monde, à propos d'une question qui n'intéressait point le salut, un prêtre son ami, les plus grands docteurs de l'interprétation grecque et toute une moitié de la chrétienté, comme des sacriléges qui prêchaient le mensonge officieux, sous l'autorité des Écritures.

Il ne termina point sa lettre sans répondre à la maligne histoire de la *courge* de Jonas et rire un peu de ce pauvre évêque qui voulait donner sa démission pontificale et abdiquer même le sacerdoce, pour avoir commis ce crime envers les Septante. Il explique plaisamment que ni les Septante ni lui n'ont péché en traduisant différemment. En effet, d'après ses explications, l'arbuste dont il est question dans la prophétie de Jonas n'est ni un lierre, ni surtout une courge. C'est une plante particulière à la Judée, dont les feuilles, larges comme celles de la vigne, en ont à peu près la forme. A peine planté, cet arbuste croît à une grande hauteur sans avoir besoin de support, comme la courge ou le lierre, et se soutient par son propre tronc. Les Hébreux l'appellent *kikeïôn*, les Syriens *kikeïa*[1]. Embarrassés de traduire ce mot dans leur langue, les interprètes grecs l'ont rendu par citrouille, *kolokynthê*, comme les Septante, ou par *kisson*, lierre, comme Aquila. Jérôme, en

1. In eo loco ubi Septuaginta interpretes *cucurbitam*, et Aquila cum reliquis *hederam* transtulerunt, id est κισσόν, in hebræo volumine *ciceion* scriptum est, quam vulgo Syri *ciceia* vocant. Hieron., *Ep.* 74.

adoptant ce dernier mot, ne fait que suivre un usage déjà établi, d'autant mieux que l'arbuste dont il s'agit ressemble plus au lierre qu'à la citrouille, et que le mot hébreu *kikeïôn*[1] est plus rapproché du mot grec *kisson* que de celui dont les Septante se servent. Quant aux Juifs consultés par l'innocent évêque africain, « il est évident, ajoute-t-il, qu'ils ne connaissaient point cette plante et qu'ils ignoraient la langue hébraïque, ou, encore mieux, qu'ils ont voulu, en mauvais railleurs, se moquer des partisans de la courge. »

La controverse finit là : l'un et l'autre adversaire y avaient montré les rares, mais différentes qualités de leur génie, — Augustin son exposition calme et l'artifice admirable de ses déductions logiques, Jérôme son ironie mordante, son profond savoir historique et l'éclat souvent merveilleux de son style. Les malentendus blessants de la correspondance s'effacèrent peu à peu de leur souvenir, et il ne resta plus entre ces deux hommes qu'une amitié sincère. Quant à la dispute de saint Pierre et de saint Paul, elle continua d'être appréciée diversement des deux côtés de la Méditerranée. Les Églises d'Orient restèrent fidèles à l'explication traditionnelle qui lavait également les deux apôtres : l'interprétation morale réussit mieux en Occident, où Augustin l'emporta. Le dépositaire des clefs du ciel resta dans l'opinion de l'Église romaine, dont il était cependant le fondateur, un disciple peu intelligent des volontés du maître, qui

1. Les rabbins arabes expliquent le mot *kikeïôn* par *el-khéroua,* qui est le *ricin.* Les détails que donne saint Jérôme s'appliquent parfaitement à cet arbuste. De ses graines on fait de l'huile dont il est question dans la *Mischna,* où on l'appelle l'huile de *kik.* V. M. Munk, *Palestine,* p. 19.

tantôt reniait sa personne et tantôt sa doctrine; vrai contraste de pusillanimité et de grandeur, condamné à osciller toujours entre la faute et le repentir, mais rachetant glorieusement sa faiblesse par son humilité et ses larmes.

LIVRE XII.

Conséquences des malheurs de l'Occident. — Mœurs des émigrants romains en Judée. — Aventure au couvent d'Eustochium. — Le diacre Sabinianus veut enlever une vierge. — Sac de Rome par Alaric; misère des Romains fugitifs. — Pinianus et Mélanie à Hippone.— Le peuple et le clergé de cette ville veulent obliger Pinianus d'être prêtre pour s'emparer de son bien. — Résistance de Pinianus et de Mélanie; scènes à l'église d'Hippone; faiblesse d'Augustin. — Pinianus et Mélanie arrivent à Jérusalem. — Pélage en Palestine : Jean de Jérusalem le prend sous sa protection. — L'Espagnol Orose s'unit à Jérôme pour le combattre. — Conférences dans la basilique de la Résurrection; mauvaise foi de l'évêque Jean. — Concile de Diospolis où Pélage se rétracte. — Violences des pélagiens contre Jérôme; les monastères de Bethléem sont assiégés et incendiés. — Eustochium et la jeune Paula s'adressent au pape Innocent pour obtenir justice et protection. — Innocent blâme l'évêque de Jérusalem. — Mort d'Eustochium : Paula prend sa succession. — Derniers instants de Jérôme, sa mort, sa légende.

408-420.

I

Pendant que la dispute d'Augustin et de Jérôme se poursuivait, à travers la Méditerranée, d'Hippone à Bethléem, les barbares envahissaient pied à pied l'Occident, et les menaces de ruines amoncelées sur la ville de Rome avaient pour l'Orient un contre-coup fatal. L'émigration, chaque jour croissante, amenait dans les ports de l'Égypte et de la Palestine des bandes de fugitifs qu'il fallait vêtir et nourrir, et peu à peu Ælia Capitolina, renommée pour sa richesse, devint l'hôpital de l'Italie. De ces fugitifs presque tous chrétiens, les uns appartenaient à la secte illuminée des millénaires, et

venaient attendre le dernier avénement du Christ dans la vallée de Josaphat; d'autres étaient de vrais Romains qui, ne pouvant contempler de leurs yeux l'anéantissement de la patrie, préféraient aller mourir aux extrémités de la terre. Il y avait dans le nombre beaucoup de matrones, des vierges ou des veuves liées à l'Église par leur vocation, désireuses de trouver un refuge dans des monastères placés hors de l'atteinte des barbares; mais au froment se mêlait bien de l'ivraie. Des oisifs, des coureurs d'aventures, des gens indignes, déshonoraient par leur mélange les émigrés malheureux, et la mer jetait sur cette côte hospitalière une partie de l'écume de l'autre rive. La charité voulait que des asiles fussent ouverts aux plus pauvres : Eustochium recevait les femmes, Jérôme les hommes qui avaient un caractère ecclésiastique. On exigeait d'eux, il est vrai, des lettres de recommandation, des certificats d'évêques ou des attestations des Églises, mais on était trompé souvent, et les nouveaux venus apportaient dans ces pieuses demeures des habitudes, parfois des vices, qui en troublaient la sainteté et la paix. Il faut le dire aussi, Eustochium, dont la vie s'était écoulée presque tout entière entre les murailles d'un cloître, manquait de l'expérience et des qualités pratiques qui avaient distingué sa mère, femme du monde avant d'être abbesse.

Une aventure passée dans un des monastères de Bethléem en fournit la preuve manifeste; cette aventure fit beaucoup de bruit en Orient, et nous a valu de Jérôme une magnifique lettre où nous puiserons les principaux détails de notre récit.

Un homme encore jeune, de manières élégantes et d'une mise ecclésiastique très-recherchée, se présenta un jour au couvent du solitaire. Ces clercs parfumés et frisés

n'étaient guère, on le sait, de son goût[1]; mais celui-ci avait ses bagages pleins de recommandations de toute sorte : récemment encore il avait reçu le diaconat des mains d'un évêque que Jérôme connaissait et estimait beaucoup. Il n'y avait d'ailleurs aucun moyen d'obtenir avec promptitude des renseignements sur la vie antérieure de ce personnage, qui venait d'Italie et n'avait pas de pain. On l'admit donc parmi les frères; Jérôme fit plus, et comme Sabinianus,— c'était le nom du Romain, — joignait à sa belle prestance une voix pleine et sonore, il l'attacha en qualité de lecteur à l'église de Bethléem[2].

Quoique le nouveau venu se contînt habilement et affectât même certains semblants d'austérité, on devinait assez, à sa mine rubiconde et à ce reste d'élégance auquel il tenait beaucoup, qu'il n'était pas un saint ou qu'il ne l'avait pas toujours été. Sabinien en effet avait laissé à Rome une tout autre réputation. Longtemps il y avait fait le métier d'un homme à bonnes fortunes, en quête d'aventures éclatantes, et la dernière, qui avait causé son départ, avait aussi failli lui coûter la vie. Après beaucoup de victimes de ses galanteries, dont quelques-unes eurent un sort funeste, Sabinien avait jeté son dévolu sur la femme d'un général barbare, alors absent au delà des Alpes pour le service de l'Empire. Ce barbare avait son domicile à Rome, et suivant toute probabilité sa femme était Romaine; lui passait pour un homme dur, brutal, jaloux, impitoyable dans ses vengeances. Quelque terreur qu'un pareil homme dût inspirer, la femme, emportée par sa passion, perdit bientôt toute retenue. Non contente des rendez-vous

1. On a vu ci-dessus ce qu'il en disait lui-même à Rome, l. IV.
2. Evangelium Christi, quasi diaconus, lectitabas. Hieron., *Ep.* 93.

secrets qu'elle donnait à son amant dans sa maison de Rome, elle alla s'installer avec lui dans une villa qu'elle possédait à quelque distance des murs, et là ils vécurent maritalement, sans gêne, comme si l'époux n'eût jamais dû reparaître.

Il reparut pourtant, appelé par le scandale public : ce fut « Annibal descendant des Alpes[1], » nous dit l'historien de cette aventure. La femme, surprise en flagrant délit, est saisie par le mari; l'amant s'esquive par des souterrains qui débouchaient sur la campagne, gagne Rome, se cache d'abord dans les rangs d'une troupe de voleurs samnites, puis profite d'une occasion pour atteindre la côte de Toscane. Il y loue un navire assez mal équipé et s'embarque par un temps très-orageux, mais la peur le talonnait, et il préférait alors toutes les tempêtes de la mer au plus calme rivage. Sauvé de ces deux dangers, il aborda on ne sait où, se rendit en Syrie, reçut le diaconat, courut quelques Églises et fut admis enfin à Bethléem. Pendant qu'il fuyait ainsi aux extrémités de l'Empire, sa malheureuse maîtresse était traînée par le barbare devant les juges comme coupable d'adultère. Les témoignages de son crime n'étaient que trop nombreux, les preuves que trop convaincantes, et elle subit le dernier supplice. Voilà ce qu'on ignorait à Bethléem, ce qu'avait ignoré l'évêque ordonnateur de ce faux diacre, et Sabinien se trouvait maintenant placé dans le voisinage de trois couvents de vierges, comme un loup en sentinelle près d'un bercail.

Il veilla d'abord sur lui-même, trompa les yeux les plus vigilants, puis, petit à petit, revint à ses anciennes

1. Quod novus tibi ex Alpibus Hannibal descendisset... Hieron., *Ep.* 93.

habitudes. On le vit se parer avec plus de soin, étudier ses poses, étaler ses grâces avec complaisance. Son triomphe était au moment de l'évangile ou des leçons, quand, debout devant l'autel et tourné vers le peuple, il lisait les saintes Écritures de sa voix la plus accentuée. Ses yeux cherchaient ensuite à la dérobée l'effet qu'il avait pu produire sur le candide troupeau d'Eustochium. Il ne fut pas longtemps sans rencontrer des regards qui répondirent aux siens, et une intrigue amoureuse se noua dans la grotte bénie de Bethléem, à deux pas de la Crèche du Sauveur.

La femme séduite était une jeune Romaine qui avait reçu le voile dans la basilique de Saint-Pierre et renouvelé son vœu de virginité, à Jérusalem, dans celle de la Résurrection. Elle céda au charme qui environnait cet homme, et alors commença entre eux une correspondance qui ne fut qu'une suite de profanations. Le diacre cachait ses lettres dans un coin de l'église, près de l'autel; la religieuse venait s'y agenouiller, ramassait le billet, le lisait[1], et renvoyait la réponse pendant la nuit au moyen d'une corde qu'elle faisait descendre de sa fenêtre. Les couvents d'Eustochium, ceints de hautes murailles comme des citadelles, n'avaient qu'une seule porte bien gardée; mais les fenêtres qui donnaient sur la campagne n'étaient pas tellement élevées au-dessus du sol qu'on ne pût se voir et se parler du dehors; il n'était même pas impossible de pénétrer à l'intérieur au moyen de longues échelles, les ouvertures offrant assez de largeur pour qu'une personne pût s'y glisser sans

1. Inter ostia quondam præsepis Domini, nunc altaris, amatorias epistolas fulciebas vobis quas postea illa miserabilis, quasi flexo adoratura genu, inveniret et legeret. Hieron., *Ep.* 93.

grande peine. La cellule de la jeune Romaine avait une de ces fenêtres ouvrant sur la campagne. Les deux amants s'y donnaient rendez-vous chaque nuit, et toutes les déclarations, tous les serments furent échangés entre eux du haut en bas du mur[1]; toutefois Sabinien n'eut pas l'audace de tenter une escalade qui les eût perdus. Quand le jour commençait à poindre, ils se séparaient, et le diacre rentrait au monastère de Jérôme, pâle, défait, exténué de ses veilles, qu'on attribuait à des élans d'austérité ascétique. On supposait en effet qu'en proie à une sainte ferveur il allait passer ce temps en méditation, près des grottes de la Nativité.

Survinrent les fêtes de Noël, qui fournirent aux deux coupables l'occasion de se rencontrer plus librement, aux différents offices de la nuit. Des grottes de la Nativité, on se rendait en pèlerinage à la tour des Bergers, distante de quelques milles de Bethléem : la religieuse et le diacre s'esquivèrent pendant le trajet et gagnèrent un lieu écarté où ils pouvaient converser sans témoin. Là Sabinien fit à sa maîtresse une solennelle promesse de mariage, et celle-ci, pour gage de sa foi, lui remit sa ceinture et ses cheveux[2]. C'était l'usage en Orient que les filles consacrées à Dieu eussent la tête rasée au pied de l'autel, le jour où elles prononçaient leurs vœux; et leur chevelure, déposée dans un lieu particulier du couvent, y restait comme un signe de renoncement au monde et de servage perpétuel sous la loi de l'époux divin. L'incestueuse fiancée de Sabinien avait dérobé la

1. A vespere usque mane fenestræ illius assides... Per fenestram nocte facultas vobis... colloquendi. Hieron., *Ep.* 93.

2. Futuro matrimonio..., quasi quosdam obsides accipis capillos, sudariola infelicis; et cingulum dotale pignus deportas, jurans ei te nullam similiter amaturum. Hieron., *ibid.*

sienne pour la livrer à son amant : c'était la déclaration d'un divorce irrévocable avec Dieu. Le diacre, au comble de la joie, courut sur la côte se procurer un navire, loua une voiture pour le voyage de terre, et prépara les échelles à l'aide desquelles la jeune Romaine pourrait descendre de sa fenêtre. Cependant les allées et venues du moine avaient donné l'éveil, on l'épia, et tout fut découvert. La loi monastique armait les chefs des communautés d'un pouvoir absolu, que la loi civile tolérait, et sans lequel leurs maisons eussent dégénéré en repaires de désordres : c'était bien le cas ici d'en invoquer les rigueurs. La religieuse fut enfermée par un arrêt d'Eustochium, Sabinien s'attendait à une peine plus grave; prosterné aux pieds de Jérôme, dont il embrassait les genoux, il demanda avec larmes merci pour sa vie et le temps de faire pénitence. Jérôme se laissa fléchir, et Sabinien, gardé à vue, paraissait touché d'un sincère repentir, lorsque, profitant d'un moment où la surveillance s'était relâchée, il s'enfuit du couvent.

Quelques mois plus tard, on apprenait que ce pécheur endurci non-seulement foulait aux pieds tout remords, mais ne gardait pas même une ombre de fidélité à la malheureuse qu'il avait séduite. Reprenant, en effet, le fil de ses aventures, Sabinien parcourait les villes de Syrie avec la même allure, les mêmes intrigues et au besoin les mêmes profanations qu'auparavant. Il poussa l'impudence jusqu'à venir à Jérusalem braver Jérôme aux portes de son monastère, l'insulter, le décrier et calomnier les couvents d'Eustochium pour mieux couvrir son sacrilége. Il reçut alors du solitaire une noble et éloquente lettre, empreinte de sa vive indignation, plus empreinte encore de sa pitié. Jérôme n'éclate pas uniquement en malédictions et en anathèmes; ce qui

semble l'émouvoir plus que toute chose dans la conduite de ce misérable, c'est son impénitence opiniâtre, c'est l'audace insensée avec laquelle il prend Dieu lui-même pour l'objet de ses bravades et se joue des peines éternelles. Pour tâcher d'éveiller en lui la conscience de son crime, il lui en étale énergiquement les profanations, il veut faire passer dans ce cœur pervers l'horreur dont lui-même est saisi. Il le supplie, il l'adjure enfin de ne point « mourir vivant, » et ses accents ont quelque chose de ceux de Jonas appelant Ninive à la pénitence. Quant aux calomnies répandues contre lui-même, aux injures qui frappaient ses pieuses amies, il croit punir assez le diffamateur en lui pardonnant.

« Toi aussi, lui dit-il, pardonne à ton âme, crois que le fils de Dieu doit être un jour ton juge, et pense à l'évêque qui t'a ordonné diacre, cet homme vénérable que tu as fait faillir en l'abusant. Tes crimes ne retomberont pas sur lui, pas plus que ses mérites ne te sauveront, car Dieu ne punit point le père pour le fils indigne ; mais plus celui qui t'a ordonné est digne de respect, plus tu es détestable de l'avoir trompé. Hélas! nous sommes les derniers à connaître les maux de notre maison, les vices de nos enfants, l'inconduite de nos femmes ; nous les ignorons pendant que tout le voisinage en retentit. Nul de nous ne savait donc en t'accueillant que tu étais affiché d'un bout à l'autre de l'Italie, et les gens de bien purent gémir à bon droit lorsque, placé près de l'autel de Dieu, tu fus chargé de faire entendre sa parole.

« Comment qualifier un crime devant lequel la débauche et l'adultère sont presque des actes innocents[1]?

1. Rogo, quantum crimen est, ubi stuprum et adulterium parum est? Hieron., *Ep.* 93.

C'était dans la caverne du Christ, sous cette voûte où la vérité est sortie de la terre, que tu venais négocier un pacte d'infamie; et tu n'as pas craint que l'enfant fît entendre un vagissement au fond de sa Crèche, que la Vierge immaculée t'aperçût, que la mère du Sauveur te demandât avec surprise ce que tu venais faire en ce lieu sacré. Quand tous les cœurs, toutes les pensées, toutes les oreilles, tous les yeux s'abîmaient dans la grande scène de notre salut, quand on entendait chanter les anges, quand les hymnes du ciel lui-même appelaient les pasteurs à la Crèche, que l'étoile rutilante faisait halte au firmament, que les mages adoraient, qu'Hérode tremblait, que Jérusalem tout entière se tenait dans l'émotion et le trouble,... tu profitais de l'entraînement de ces grands spectacles sur nos imaginations et nos cœurs, pour te glisser honteusement dans la chambre de la Vierge de pureté, afin d'y séduire une vierge[1]. Ah! l'épouvante arrête ma plume, mon corps et mon âme frémissent à la seule idée de reproduire les profanations de ton crime même pour te sauver. L'église résonnait des veillées nocturnes du Christ, et l'esprit de Dieu éclatait en harmonies dans les différentes langues des nations; toi, tu gagnais un coin obscur, tu déposais près de l'autel des lettres d'amour, la misérable femme courait s'y agenouiller, et tandis qu'elle lisait, tu avais repris ta place dans le chœur des moines, d'où vos impudiques regards se concertaient.

« Oh! maudit soit le jour où, l'âme consternée, j'ai lu ces lettres que j'ai encore entre les mains; maudits

1. Angeli clamant, pastores currunt, stella desuper rutilat, Magi adorant, Herodes terretur, Jerosolyma conturbatur, et tu cubiculum virginis, decepturus virginem, irrepis! Hieron., *Ep.* 93.

soient mes yeux qui les ont lues ! Que de fadeurs, que d'impuretés, que de transports de joie pour un crime! Est-ce là le langage d'un diacre? A quelle école l'as-tu appris, toi qui te prétendais un enfant de l'Église, élevé sur les degrés de l'autel? Eh bien, je pleure, moi, de ce que tu ne pleurespas; je frémis de ce que tu ne te sens pas mort, de ce que, pareil au gladiateur qui prépare son dernier combat, tu t'ajustes pour tes funérailles. Comme le linge qui te couvre est fin! Comme tes doigts étincellent du feu des anneaux! La poudre donne à tes dents la blancheur de l'albâtre; tes cheveux, déjà rares, sont ramenés artistement sur ton crâne, pour en déguiser la calvitie; la senteur des parfums t'annonce au loin; puis ce sont les bains, les épilatoires, les attitudes molles d'un amant de profession. Va !... tu t'es fait le visage d'une courtisane, et tu ne sais pas ce que c'est que rougir.

« Pourtant tu attaques, tu accuses, et quand je veux te sauver, tu me mords comme la vipère. Tu t'es fait un arc bandé contre moi pour me cribler de traits. Pourquoi donc déchirer un homme qui t'a donné des avis salutaires? Je consens à être un scélérat, comme tu le publies partout; fais donc pénitence avec moi. Je consens à être un pécheur; expie donc comme moi tes péchés par des larmes. Penserais-tu par hasard que mes crimes deviendront pour toi des vertus? Pleure : une larme tombée sur cette soie qui te couvre ne sera pas perdue. Quoique tu aies été blessé sur le chemin de Jérusalem, le Samaritain te mettra sur son cheval et te conduira dans l'hôtellerie. Fusses-tu mort et pourri dans le tombeau, la voix du Seigneur répondra à ton repentir, elle te dira : « Lazare, sors d'ici[1] ! »

1. Quamvis de Jerosolymis descenderis, et sis in itinere vulneratus,

Je ne sais comment se termina cette déplorable aventure ; mais d'après le passé de Lazare on peut supposer qu'il ne sortit point du tombeau.

II.

Les destinées fatales de Rome étaient enfin accomplies : la Ville éternelle avait touché à son dernier jour, la ville déesse était profanée, la ville victorieuse du monde avait été saccagée et vaincue : trois jours et trois nuits durant, Alaric l'avait livrée à l'épée et aux flammes. Les calamités de ce long saccagement s'étaient appesanties comme à plaisir sur les amis de Jérôme, qui appartenaient aux rangs les plus élevés de la société romaine. On avait vu le palais du mont Aventin, son oratoire, ses cellules dorées, envahis par d'affreux barbares[1]. La jeune Principia eût subi les derniers outrages sans le courage héroïque de Marcella; Marcella elle-même avait été mise à la torture, flagellée, foulée aux pieds, pour livrer aux Goths ce qu'elle n'avait plus, des trésors dissipés depuis longtemps par les œuvres de la charité. Traînée dans une église qui servait à la fois d'hôpital et de refuge, elle expira quelques jours après. Pammachius aussi mourut, on ignore comment. Beaucoup d'autres avaient disparu, soit sous les débris de

inde te Samaritanus impositum jumento, curandumque ad stabulum referet. Sed et si mortuus jaces in sepulcro, tamen et fœtentem Dominus suscitabit. Hieron., *Ep.* 93.

1. On peut lire dans le volume de mes *Récits de l'Histoire romaine au* v^e^ *siècle*, intitulé *Alaric : l'Agonie de l'Empire*, les détails de la prise de Rome par Alaric.

leurs maisons incendiées, soit sous le fer des Goths, soit par la fuite, et ceux qui fuyaient rencontraient au dehors la misère et la faim. Jérôme apprit tous ces malheurs ensemble[1] par les premiers émigrés, toute correspondance ayant cessé entre Rome et les contrées de l'Orient. La nouvelle lui en parvint lorsqu'il rédigeait son commentaire d'Ézéchiel, et il s'arrêta frappé de stupeur comme s'il ne l'eût jamais prévue, comme si lui-même, dans son commentaire de Daniel, n'avait pas signalé aux terreurs du monde ce colosse de l'Empire qui n'avait plus que des pieds d'argile. La plume lui tomba des mains; il resta morne et silencieux : « Je me tus, nous dit-il, car je sentis que c'était le temps des larmes[2]. »

Sa consternation dura plusieurs jours, pendant lesquels il n'osa ni interroger, ni savoir davantage, heureux d'ignorer encore, et suspendu entre le désespoir et l'espérance. Enfin la triste certitude se fit; ses amis n'étaient plus, l'éclatante lumière du monde venait de s'éteindre, la tête de l'Empire romain était coupée, l'univers était enseveli dans une seule ville : il accumulait toutes ces métaphores pour se représenter à lui-même l'immensité du désastre. Son imagination allait aussi chercher dans les peintures poétiques du sac de Troie une idée des scènes affreuses dont Rome avait été le théâtre, et il répétait avec Virgile, son auteur favori : « Qui racontera les faits de cette nuit cruelle? qui expliquera par la parole tant de funérailles? qui pourra égaler les larmes à la douleur? Une ville antique s'écroule

1. Ecce subito mors mihi Pammachii atque Marcellæ, Romanæ urbis obsidio multorumque fratrum et sororum dormitio nuntiata est. Hieron., *Ezech.*, I, *Præfat.*

2. ...Diuque tacui, sciens tempus esse lacrymarum. Hieron., *Ep.* 78.

après de longs siècles de domination, ses rues sont pavées de cadavres, ses maisons en regorgent; partout la peur, partout l'image de la mort[1] ! » Et quand il avait achevé ce tableau frappant des horreurs d'un siége, comme si la poésie latine n'eût pas suffi, comme si la voix du cygne de Mantoue n'avait pas assez de rudesse pour les sentiments qui l'oppressaient, il s'écriait avec Isaïe : « Moab a été prise la nuit, c'est la nuit que son rempart est tombé; » puis il ajoutait avec le psalmiste : « O mon Dieu! les nations ont envahi ton héritage[2] ! »

C'étaient là pourtant des misères lointaines, des bruits de douleur qui retentissaient à l'âme sans frapper les sens; il y en eut bientôt pour les oreilles et pour les yeux : des misères vivantes, tangibles et visibles. Les émigrés, quand ils pouvaient atteindre leur lieu de refuge, n'y apportaient que des cadavres ambulants. Une femme arrivée à Jérusalem avec une blessure au sein n'avait pas été pansée depuis son embarquement; quand on voulut défaire les linges, la plaie se rouvrit, le sang jaillit avec effort, la femme tomba morte : c'était une des plus grandes dames de Rome. La cupidité provinciale achevait sur les infortunés Romains ce qu'avait laissé à faire l'avidité des barbares. On les traitait comme les épaves d'un naufrage. S'ils possédaient quelque trésor, on le leur enlevait, les patrons de barque les dépouillaient sans pitié, les gouverneurs romains les jetaient en prison comme des vagabonds, pour toucher d'eux une rançon.

1. . . . . Crudelis ubique
Luctus, ubique pavor, et plurima mortis imago.
Virg., *Æneid.*, II.

2. Moab nocte capta est, nocte cecidit murus ejus. Isaï., xv, 1. — Deus, venerunt Gentes in hæreditatem tuam. Psalm. LXXVIII, 1.

Un de ces brigands publics, Héraclianus, préfet de Carthage, vendit des jeunes filles nobles à un trafiquant d'esclaves[1], son affidé, qui en garnit les marchés de la Mésopotamie et de la Perse. Ni le rang ni l'illustration du nom ne protégeaient contre de telles infamies. Jérôme se chargea de dénoncer à l'indignation de l'univers ce monstre africain « près duquel, disait-il, Charybde et Scylla étaient des monstres cléments ; » mais le châtiment fut tardif, et l'année suivante Héraclianus, enrichi de déprédations, levait fièrement le drapeau de la révolte contre l'empereur. La chute de Rome avait mis dans toutes les têtes une sorte de folie, de vertige et de délire. Il n'y avait plus de gouvernement, plus de justice, plus de pitié, et pour beaucoup d'hommes il n'y avait plus de Dieu. « Le monde croule, et notre tête ne sait pas s'incliner[2] ! » s'écriait Jérôme avec terreur. « Assurément, disait-il encore, ce qui est né doit périr, ce qui a grandi doit vieillir ; il n'y a pas œuvre créée que la rouille n'attaque ou que la vétusté ne finisse par consumer ; mais Rome ! Qui aurait pu croire qu'élevée par ses victoires au-dessus de l'univers, elle pût tomber un jour et devenir pour ses peuples tout à la fois une mère et un tombeau ? Les filles de cette cité reine errent maintenant de plage en plage, en Afrique, en Égypte, en Orient ; ses matrones sont devenues servantes. Ses personnages les plus illustres demandent du pain à la porte de Bethléem, et comme nous ne pouvons en donner à tous, nous leur donnons au moins des larmes, nous pleurons ensemble. Vainement j'essaye de me dérober au spectacle de tant de souffrances, en repre-

1. Hieron., *Ep.* 97. — Consulter mes *Récits : Alaric*, etc.
2. Cadit mundus, ac cervix nostra non flectitur. Hieron., *Daniel.*, II.

nant mon travail commencé ; je suis incapable d'étude. Je sens trop que c'est en œuvres et non en paroles qu'il faut traduire aujourd'hui les préceptes de l'Écriture : faire les choses saintes et non les dire[1] ! »

L'année 414 vit arriver dans Ælia Capitolina, amenés par le courant des émigrations successives, trois personnages dont nous avons déjà parlé et qu'un de nos récits précédents avait laissés en Afrique : Pinianus, Mélanie la jeune, sa femme, et Albine, sa mère. Après bien des aventures étranges, ils venaient chercher le calme au mont des Oliviers, près du tombeau de l'aïeule, aussi pauvres que l'inflexible prophétesse avait jamais pu le souhaiter, mais non pourtant désunis. Ces aventures, dont j'ai déjà dit quelques mots, ont un caractère si particulier, elles peignent si bien une des phases de l'Église chrétienne au ve siècle, que je n'hésite pas à les reprendre ici avec détail, comme un des documents les plus originaux et les plus intéressants de l'histoire de ce temps si peu et si mal connu.

Nos lecteurs se rappellent comment Pinianus, sa femme et sa mère, après avoir vendu les propriétés qu'ils possédaient à Rome et autour de Rome, avaient suivi Mélanie, leur aïeule, en Sicile, puis en Afrique, où ils avaient encore de grands biens, restes probables des antiques spoliations de la république ou de la libéralité des Césars, et comment, dans sa colère contre les deux époux, la vieille millénaire, secouant la poudre de ses pieds, était retournée à Jérusalem. Rufin son ami mourut peu de temps après en Sicile, où il fut enterré. « Le scorpion dort sous l'Etna entre Encelade et Por-

1. Scripturarumque cupimus verba in opera vertere ; et non dicere sancta, sed facere. Hieron., *Ezech.*, III, *Præfat.*

phyre [1], » disait à ce propos Jérôme, qui garda toujours sa rancune contre cet ami, devenu un si cruel ennemi. Demeurés seuls en Afrique, Albine et ses enfants allèrent se fixer à Tagaste, près de l'évêque Alypius, qu'ils avaient connu en Italie. Là, Pinianus et sa femme, nourrissant un mutuel amour sous un lien fraternel, menaient en commun une vie charitable et pieuse, heureux de n'avoir qu'un cœur, qu'un intérêt sur la terre, qu'une pensée au ciel. Le sage Alypius, qui désapprouvait au fond de son âme le rigorisme outré de l'aïeule, s'abstenait d'alarmer en quoi que ce fût la quiétude des deux époux, et son pays n'y perdit rien. Mélanie la jeune, à qui Tagaste avait su plaire, s'y répandit en libéralités sur les pauvres, sur le clergé, sur les couvents : elle bâtit un monastère pour quatre-vingts moines et un autre pour cent trente vierges, et la basilique resplendissait des riches ornements dont elle et son mari la dotaient chaque jour [2].

Ils vivaient là depuis quelques mois sans avoir encore reçu la visite tant désirée d'Augustin, que retenaient à Hippone des affaires importantes, et résolurent de l'aller chercher eux-mêmes. Pinianus et Mélanie partirent donc sous la conduite d'Alypius ; Albine, probablement malade, ne quitta point Tagaste. Arrivés à Hippone, ils s'installèrent dans une maison où, suivant toute apparence, Alypius avait coutume de descendre, et bientôt entre les deux époux et Augustin la connaissance fut complète. Rien n'était plus édifiant que la manière de

1. Scorpius inter Enceladum et Porphyrium Trinacriæ humo premitur. Hieron., *Ezech. Præfat.*

2. *Vita sanctæ Melaniæ*, apud Surium, 31 dec., p. 379, 16. — Consulter Tillemont, *Mémoires ecclésiast.*, t. X, p. 612. — Pallad., *Lausiac.*, 119.

vivre de ces étrangers au sein de la petite ville de pêcheurs et de grossiers matelots dont Augustin était le pasteur. Suivant leur habitude, ils faisaient beaucoup de bien autour d'eux, et quand ils n'étaient pas aux côtés de leur nouvel ami, dans l'admiration de sa parole entraînante et sublime, on les trouvait à la basilique. Cette douce piété faillit pourtant leur coûter cher ; elle inspira à des esprits cupides l'idée d'un complot sans nom, dont la réussite eût été la fin de leur bonheur.

La simonie, ainsi qu'on l'a vu plus d'une fois dans le cours de nos récits, était alors la plaie de l'Église ; tout s'y achetait, tout s'y vendait : la papauté s'enlevait à prix d'argent, quand on ne l'arrachait pas par les armes; plus d'un épiscopat fut mis à l'encan, et les grades inférieurs du sacerdoce donnaient lieu aux mêmes calculs de corruption [1]. Électeurs et élus n'avaient d'ailleurs rien à se reprocher; les pratiques simoniaques étaient mutuelles, et le peuple les exerçait avec non moins d'âpreté que les candidats ambitieux. L'usage voulant que les personnes agrégées à un corps ecclésiastique soit comme évêques, soit comme simples prêtres, fissent don de leur fortune à la corporation au détriment de leur famille, on était à l'affût des gens riches, on les attirait, on leur tendait des piéges, souvent même on les violentait; et telle élection, qui paraissait de loin une illumination spontanée de l'Esprit divin, n'était souvent au fond qu'un ténébreux calcul de Satan. Il faut ajouter que les biens des corporations étaient mis au pillage par les clercs. Quand l'évêque n'avait pas la main ferme, ceux-ci les appliquaient sans scrupule à leur profit, et ces biens servant également à l'entretien

1. Voir plus haut, l. III.

des clercs et aux aumônes distribuées par les diacres, le bas peuple se trouvait d'accord avec le clergé et les moines, dans le désir de les voir incessamment s'accroître. De là des coalitions, des complots d'une immoralité souvent révoltante, comme celui qui s'ourdissait alors dans l'Église d'Hippone contre les hôtes de l'évêque, mais en dehors de lui, quoique non entièrement à son insu.

Un jour qu'une solennité religieuse réunissait les fidèles dans la basilique, Pinianus et Mélanie étant présents, ainsi qu'Alypius, et Augustin siégeant sur son trône épiscopal, dans le fond de l'abside, au moment où les catéchumènes allaient se retirer suivant la règle, le peuple les arrêta, et des voix nombreuses crièrent de divers côtés : « Pinianus prêtre! Nous voulons Pinianus pour prêtre : qu'il soit ordonné sur-le-champ ! » Augustin descendit de son siége à ces clameurs, traversa lentement le sanctuaire, et s'approchant de la barre qui séparait le chœur des nefs, fit signe au peuple qu'il voulait parler. « J'ai promis à Pinianus, dit-il, de ne le point ordonner contre sa volonté ; si en dépit de mon serment vous prétendiez m'y contraindre, je vous atteste que je suis prêt à déposer devant vous mes fonctions épiscopales [1]. » Après ces paroles prononcées au milieu d'un profond silence, mais suivies aussitôt de cris de désapprobation, Augustin reprit le chemin de l'abside et remonta les degrés de l'estrade, non sans de vives appréhensions sur ce qui se préparait, car il connaissait

1. Ego autem post primos eorum clamores, cum eis dixissem de illo invito non ordinando qua jam promissione detinerer, atque adjecissem quod si mea fide violata illum haberent presbyterum, me episcopum non haberent, ad nostra subsellia, relicta urba, redieram. Augustin., *Ep.* 126, 1.

son troupeau, et, de vagues rumeurs d'un complot lui ayant été apportées depuis quelques jours, il avait fait à Pinianus la promesse qu'il venait de déclarer. En effet, le tumulte qui éclata bientôt dans la basilique ne peut se comparer qu'à la mêlée d'une bataille. C'étaient de toutes parts des vociférations assourdissantes : des hommes furieux s'agitaient avec des gestes pleins de menace, apostrophant Alypius et injuriant Pinianus, qui par prudence firent retraite, entraînant Mélanie à leur suite jusque dans l'abside, à peu de distance d'Augustin.

Une masse compacte de peuple, pressée autour du chœur, finit par faire irruption à l'intérieur ; la barre fut franchie, et une foule de laïques, mêlés aux clercs et aux moines, vint assiéger pour ainsi dire Augustin jusque sur son trône. Il s'établit alors un colloque très-animé entre ces gens et lui. « Évêque, lui disaient-ils, si tu ne veux pas ordonner Pinianus, nous avons ici d'autres évêques qui l'ordonneront, car le peuple le veut. — Jamais, répliquait Augustin avec force, je ne souffrirai qu'un évêque étranger fasse dans mon église une ordination à laquelle je n'aurais pas consenti. » Pendant que cette discussion se passait autour du siége épiscopal, d'autres groupes avaient enveloppé Pinianus, Mélanie et l'évêque Alypius, leur ami. Là, l'attitude était plus effrayante encore : on menaçait Alypius de le tuer, comme voulant confisquer cette proie au profit de Tagaste ; on insultait grossièrement Pinianus ; on lui faisait entendre qu'il courait les plus grands dangers, s'il ne s'engageait par serment à ne point quitter Hippone. Mélanie, exaltée par l'indignation, soutenait le courage de son mari ; cependant Pinianus faiblit. Parmi ceux qui le pressaient le plus vivement de consentir, on remarquait un moine nommé Timasius, du couvent

d'Augustin, et des ecclésiastiques élevés en grade dans son Église, entre autres le prêtre Barnabé, prévôt de la maison épiscopale. Augustin, qui voyait de loin cette scène, put craindre pour la vie de ses hôtes, car sous le feu des passions africaines, et avec cette brutale population d'Hippone, tout attentat devenait possible. Il descendit précipitamment de son siége et courait leur porter secours, quand le moine Timasius, porteur d'une prétendue proposition de Pinianus, écrite à l'instant même, l'arrêta au passage. Par cette proposition, le Romain s'engageait à fixer son domicile à Hippone, sauf le cas de nécessité ; à cette condition, à cette autre encore qu'il n'accepterait le sacerdoce nulle part ailleurs, il demandait qu'on ne le forçât point d'être prêtre.

Augustin prit les tablettes des mains de Timasius, et remonta sur son siége pour examiner ce qu'elles contenaient, puis il fit signe à ses amis d'approcher afin de discuter ensemble la proposition ; mais le courageux Alypius s'y refusa absolument, disant qu'il ne voulait pas tremper dans de telles violences, même par un conseil. Augustin trouva que l'exception du cas de nécessité ne serait pas admise par le peuple : elle était trop générale, trop vague, disait-il, et pourrait ressembler à une réserve calculée pour éluder l'obligation du domicile. Quelqu'un émit l'idée qu'on spécifiât le cas de guerre et celui de maladie contagieuse. Mélanie appuyait cette dernière demande, Pinianus la repoussa comme une lâcheté ; « si la peste éclatait dans cette ville, s'écria-t-il avec feu, notre devoir serait d'y rester[1]. » On écarta

1. Volebat addi sancta Melania et aeris morbidi causationem, sed illius responsione reprehensa est. Augustin., *Ep.* 126, 4.

donc la clause de contagion. Quant au cas de guerre, Augustin expliqua qu'il était inutile de le prévoir, attendu que, s'il y avait guerre, tout le monde partirait, et qu'Hippone n'ayant plus d'habitants, Pinianus ne serait plus forcé d'y demeurer. A mesure que la discussion se prolongeait, on ajoutait ou on effaçait sur les tablettes, et enfin la promesse se trouva réduite à un engagement pur et simple de demeurer à Hippone et de n'accepter nulle part ailleurs le sacerdoce.

L'écrit fut ensuite présenté à la signature de Pinianus, qui le souscrivit de son nom ; les assistants crièrent alors d'une voix unanime qu'il fallait que l'évêque signât, qu'il devait se porter garant de l'engagement contracté devant lui. L'évêque prit les tablettes et le style, et se mit en devoir de signer ; mais à cet instant Mélanie fit un pas vers lui, et l'interpellant : « Très-saint père, dit-elle avec résolution, tu ne signeras pas cela ; tu ne confirmeras pas l'emprisonnement de tes hôtes. » Augustin, interdit, laissa tomber le style et n'acheva pas les lettres de son nom, qu'il avait commencé de tracer. Toutefois un diacre, s'emparant de l'écrit, courut le lire au peuple, mais le peuple ne se montra point satisfait ; il voulut que Pinianus vînt lui-même, à la barre du chœur, renouveler de vive voix sa déclaration devant l'assemblée. Le malheureux était plus mort que vif, cette longue scène l'avait tué. Il refusa de paraître sans l'évêque, et on le soutint pour le conduire jusqu'à la clôture du chœur. Quand il eut fini de lire cet engagement forcé, la foule s'écria : « Dieu soit béni [1] ! » puis on le traîna pâle et défaillant jusqu'à sa maison. Mélanie conservait plus de fermeté. Alypius

1. Responsum est : Deo gratias. Augustin., *Ep.* 126, 5.

s'était échappé avant la fin du tumulte, redoutant quelque insulte grave ou pis encore, et on le sut bientôt sur le chemin de Tagaste. Quant à Augustin, il alla se confiner chez lui, le cœur rempli d'angoisses et peut-être de remords.

Augustin avait été bien faible. L'évêque, qui devait déployer plus tard un si ferme courage en face des Vandales, n'avait montré devant son clergé et son grossier troupeau d'Hippone qu'incertitude et pusillanimité. Les conséquences de cette faiblesse apparurent bientôt et enveloppèrent comme d'un réseau de douleurs celui qui avait abandonné à d'indignes violences des amis et des hôtes. Le lendemain ou le surlendemain de la scène de l'église, Pinianus sortit d'Hippone, soit qu'il voulût éprouver jusqu'à quel point il était libre, soit qu'il eût réellement des affaires au dehors [1]. A peine le bruit de son absence se fût-il répandu qu'une foule insolente se porta sur la maison d'Augustin, réclamant à grands cris le prisonnier : Pinianus était devenu serf public. Augustin se crut obligé de lui écrire comme s'il eût été son geôlier ; il lui rappela et les obligations d'une promesse solennelle et la parole épiscopale engagée. C'en était trop pour ses malheureux amis. Alypius, le premier éclata en reproches. « Pinianus, lui écrivit-il, est libre et son serment extorqué ne le lie pas, les circonstances qui le lui ont arraché et que tu connais ont frappé l'engagement de nullité. Et d'ailleurs, en admettant qu'il ait sciemment promis de demeurer à Hippone, il a eu l'intention de le faire dans la condition de tous les citoyens de la ville, qui peuvent rester ou sortir à

1. Augustin., *Ep.* 126, 6. — Tillem., *Mém. ecclés.*, t. XIII, p. 511.

volonté [1]. Ce n'est pas un domicile qu'on exige maintenant de lui, c'est l'esclavage, c'est la prison pour le mieux dépouiller. » A cette énergique défense de Pinianus, il ajoutait ses propres griefs. — « Lui, Alypius, évêque, avait été outragé, menacé, presque frappé dans l'église, sous les yeux de l'évêque son ami, et c'étaient des prêtres de cet évêque, c'étaient les dignitaires de sa maison, c'étaient des moines qui se faisaient les instigateurs de violences telles qu'on avait pu craindre un meurtre, » et il demandait compte à Augustin du silence qu'il avait gardé devant ces infamies, silence qui encourageait les malfaiteurs.

Alypius s'arrêtait là, il n'accusait l'évêque que de faiblesse ; Albine, avec l'emportement d'une femme, l'accusa de complicité. Elle lui écrivit de Tagaste une lettre que nous ne connaissons que par la réponse d'Augustin, et où elle qualifiait la conduite des prêtres et des moines d'Hippone comme celle de voleurs de grand chemin qui guettent un étranger sur la route ou l'attirent dans un piége pour le piller. « Ce qu'on veut dans ton Église, lui disait-elle avec hardiesse, ce n'est pas un prêtre, c'est de l'argent. On enlève un mari à sa femme, un fils à sa mère, et on le retient en otage jusqu'à ce que dans une nouvelle occasion et par de nouveaux sévices on lui arrache la dernière concession ; puis on le relâchera quand on aura distribué ses dépouilles. » — « L'habitation de ta ville, disait-elle encore, n'est point pour Pinianus un domicile de cité [2] : c'est un exil, une

1. Ita se promisit ab Hippone non recessurum, quemadmodum ego vel ipsi Hipponenses non recedimus, quibus tamen et abeundi et redeundi facultas est libera. Augustin., *Ep.* 125, 4.

2. Nam quid exilii, vel deportationis, aut relegationis nomine... Augustin., *Ep.* 126, 12.

relégation, un lieu de déportation. Et l'évêque, qu'a-t-il fait pour empêcher une violation aussi sacrilége de la liberté dans son sanctuaire? A-t-il protesté? Non. A-t-il essayé de couvrir de sa protection épiscopale et de l'autorité de son caractère l'hôte qui était venu de loin pour l'admirer, pour l'aimer? Non. Il l'a livré à ses persécuteurs; il n'a pas rougi de garantir lui-même le pacte de sa servitude. » Cette mère offensée ne recula pas devant une imputation plus cruelle, et l'évêque eut à défendre vis-à-vis d'elle son désintéressement et sa probité.

Les réponses d'Augustin,—nous les avons encore,—dénotent un manifeste embarras. Le rigide philosophe s'abstient de parler des circonstances qui caractérisaient l'engagement de Pinianus, pour se retrancher dans le fort inexpugnable de la morale absolue. Il n'admet aucune atténuation, aucune exception dans le serment. — « Lorsqu'on a fait une promesse, il faut la tenir : violer son serment est un crime, vouloir l'interpréter un autre crime, et soutenir que Pinianus était ignorant de ce qu'il promettait, c'est mal justifier un manquement de foi. La proposition venait de lui; il avait discuté, corrigé, signé la formule d'engagement : que demanderait-on de plus pour établir un devoir de conscience? Alypius, de son côté, supposait à tort que le clergé, les moines, le peuple d'Hippone, eussent eu l'intention de l'outrager : rien n'était moins vraisemblable, car ils respectaient tous en lui un évêque et l'ami de leur évêque. » A l'appui de son opinion sur l'inviolabilité du serment, Augustin citait des exemples tirés de l'histoire et le respect des vieux Romains pour la parole jurée; Régulus n'était-il pas retourné mourir à Carthage, plutôt que de faillir à la sienne? C'était bien gros pour la question, on l'avouera.—Quant aux reproches poignants

d'Albine, la lettre les repoussait avec plus de douceur. « Comment, disait Augustin, c'est un décret d'exil que j'ai signé contre ton fils, c'est une relégation, un bannissement que d'habiter la même ville que moi, une ville dont le peuple admirateur des vertus et de la piété voulait s'attacher ce jeune homme par le sacerdoce, car c'est le calomnier que de lui prêter, comme tu le fais, un calcul intéressé ! Dans Pinianus, il a voulu un prêtre, non de l'argent. Pour moi, qu'offensent des soupçons de ce genre, si j'en croyais mes scrupules, j'abandonnerais entièrement l'administration des biens de mon Église [1]. » Et en effet, dans une autre circonstance il supplia, mais vainement, le clergé et le peuple de l'en décharger. — Revenant sur l'obligation intervenue entre Pinianus et la ville, il disait à cette mère au désespoir : « Je connais trop ton fils, je ne crains pas qu'une telle âme inspirée par la crainte de Dieu fasse jamais autre chose que ce que l'excellence de la sainteté conseille. Quand tu avances que j'aurais dû l'empêcher de jurer, je ne puis partager ton avis. Je n'ai point pensé qu'il fût de mon devoir, au milieu du tumulte qui nous environnait, de laisser renverser l'Église dont je suis le gardien plutôt que d'accepter l'offre d'un honnête homme tel que lui [2]. »

Le sort en était jeté, et grâce aux mœurs du temps les deux infortunés Romains restaient prisonniers d'une populace ignoble et sauvage, sous la foi d'un ami et d'un hôte. Qui le croirait? Cette liberté qu'un respectable

1. Augustin., *Ep.* 126, 9.

2. Ego autem, quem dicis, etiam prohibere debuisse, fateor, non potui sic sapere, ut tanto vel tumultu, vel offensione magis everti vellem ecclesiam cui servio, quam id quod a tali viro nobis offerebatur, accipere. Augustin, *Ep.* 126, 14.

évêque leur refusait, Héraclianus, le féroce tyran, la leur rendit. Ce monstre africain, « moins clément que Charybde et Scylla, » suivant le mot de Jérôme, ayant levé en 413 le drapeau de la révolte contre l'empereur Honorius, et l'argent lui manquant pour soutenir sa rébellion, fit main basse sur les biens de tous les Romains qui se trouvaient en Afrique : ceux de Pinianus et de Mélanie ne furent pas épargnés. La cause cessant, la persécution cessa, et les habitants d'Hippone les laissèrent partir. Heureux d'en être quittes, même au prix de leur ruine, les deux époux et leur mère se réfugièrent en Égypte, où ils parcoururent avec un pieux recueillement les solitudes de la Thébaïde et de Nitrie. Cette patrie du monachisme exerçait sur les âmes tendres et contemplatives je ne sais quel attrait austère; on y respirait je ne sais quel air enivrant pour les imaginations mystiques; mais le premier pas sur la pente de l'ascétisme est un pas fatal qui vous entraîne sans qu'on puisse désormais s'arrêter. Pinianus et Mélanie se dirent que là était l'idéal du bonheur, avec celui de la perfection, et à force de chercher le bonheur hors d'eux-mêmes ils oublièrent un peu leur amour[1]. Lorsqu'ils arrivèrent à Jérusalem, bien des changements s'étaient accomplis déjà dans leur âme, qu'une séparation volontaire n'effrayait plus autant : la vieille prophétesse dut tressaillir de joie au fond de son tombeau.

1. Pallad., *Lausiac.*, c. 119 et 121. — Ils se séparèrent plus tard. Mélanie resta dans un couvent à Jérusalem; Pinianus, de son côté, se fit moine, et eut trente solitaires sous ses ordres.

III.

Parmi ces épaves du naufrage de Rome, la mer amena sur la plage de Palestine un hérésiarque dont la doctrine était destinée à remuer longtemps et profondément la chrétienté : Pélage, l'apôtre du libre arbitre et de l'indépendance humaine en face de Dieu. Il vint s'établir à Jérusalem, où il donna ses premiers enseignements publics vers l'année 412 ou 413. On eût dit que toutes les nouveautés chrétiennes, dans ce temps d'universelle discussion, avaient besoin de s'essayer près du tombeau du Christ, pour en redescendre avec plus d'autorité sur le monde.

Le vrai nom de Pélage ou Pélagius était Morgan, mot qui dans les idiomes celtiques signifie *homme de mer*, et dont le premier n'était que la traduction latine ou grecque. Pélage en effet était Hibernien [1]. Il avait pris naissance dans la verte Érin, parmi les tribus barbares des Scots, ces sauvages tatoués qui désolaient par leur piraterie les cités romaines de l'île de Bretagne et la côte gauloise située à l'opposite. Le Scot passait pour anthropophage, et Jérôme, pendant son séjour à Trèves, avait vu les soldats auxiliaires recrutés chez ce peuple couper les mamelles des femmes et les parties charnues des hommes pour s'en faire un affreux régal [2]. Cependant le christianisme avait trouvé chez de si gros-

1. Habet progeniem Scoticæ gentis, de Britannorum vicinia. Hieron., *Hierem.*, III, *Præfat.*—Saint Augustin, Orose, saint Prosper le qualifient de Breton. *Brito. Britannus.*—Usser., *Brit. eccles. antiq.* Dublin, 1639.

2. Hieron., *Adv. Jovian.*, II.

siers barbares des cœurs dignes de le sentir, et la philosophie, des intelligences faites pour elle. Il se formait en Hibernie, sous la discipline monastique, un institut chrétien, qui devint plus tard une des grandes écoles de la chrétienté : Pélage en sortait. La tradition bretonne porte qu'il avait été abbé du monastère de Bangor[1] ; mais cette tradition serait-elle fausse, Morgan n'en puisa pas moins sur les bancs des gymnases britanniques les germes de ce savoir prodigieux qu'il développa en Gaule et en Italie.

Lorsqu'il parut dans les cercles chrétiens de Rome, on put reconnaître en lui de prime abord le philosophe hardi et subtil autant que le théologien consommé, maniant merveilleusement la dialectique et armé de toutes ses ruses. Audacieux dans l'attaque, habile à faire retraite devant un ennemi plus fort, il se rendait pour ainsi dire insaisissable[2]. Son langage était persuasif, quoique incorrect, et son style, tout en manquant d'élégance, entraînait par l'enchaînement logique des idées et par une argumentation grave et simple. Bien qu'il sût le latin à fond et qu'il s'exprimât en grec avec facilité, l'éducation littéraire lui faisait évidemment défaut. En dépit de ces côtés faibles, les adversaires de Pélage s'inclinaient devant son génie. Ce génie toutefois était enveloppé d'une grossière charpente d'os et de chair qui faisait du moine hibernien un personnage tout à fait difforme, un Goliath, comme disaient les uns, un cyclope, comme disaient les autres, car il avait perdu un œil, et par-dessus tout cela il était eunuque de nais-

1. Bal. cent., I; Script. Brit. ap. Ger. Voss. *Hist. Pelag.*, I, 3. — Usser., *Brit. eccl. antiq.* — Tillem., *Mém. eccl.*, t. XIII, p. 562, 563.
2. Acutissimus... fortissimus... August., *Nat. Grat.*, 61, 35.

sance [1]. La polémique chrétienne, qui n'était pas toujours polie, prétendait reconnaître dans cette espèce de monstre le vrai Scot repu de bouillie d'avoine et engraissé de l'odieuse cuisine de son pays. Ce cyclope pourtant savait plaire : des matrones qu'on appelait ses Amazones l'accompagnaient dans ses prédications, et le charme de sa parole, l'aménité de son commerce, surmontaient le ridicule que la nature avait semé à pleines mains sur sa personne [2]. Venu à Rome vers l'année 405, il y avait implanté avec prudence et par des enseignements cachés les principes de la doctrine fameuse qui, de son nom, s'appelle encore aujourd'hui le *Pélagianisme*.

C'est une nécessité, pour les religions fondées sur la spiritualité de Dieu et l'immortalité de l'âme humaine, que tous les grands problèmes de la métaphysique et de la morale comparaissent successivement devant elles afin de s'y faire discuter et juger, et d'y recevoir après examen une solution conforme à leurs dogmes. Le philosophe hibernien s'était adressé de prime saut au problème le plus ardu, le plus effrayant de tous ceux qui touchent à la destinée humaine, le problème du libre arbitre en face de Dieu. — D'où vient le mal sur la terre ? L'homme, qui peut le mal, ne peut-il pas aussi le bien, et s'il dépend de lui de se perdre, manque-t-il de puissance pour se sauver? L'Être créateur, essentiellement bon et juste, n'a-t-il donné à l'homme l'instinct de la perfection morale qu'en lui défendant de l'attein-

1. Mutilus, lævis in fronte μονόφθαλμος. Oros., *Apol.*, 16. — Naturæ vitio eunuchus matris utero editus. Mar. Merc., *Commonit. adv. Hæres. Pelag.*

2. Favorem tibi apud Amazonas tuas concilias. Hieron., *Adv. Pelag.*, I.

dre, tandis que l'abîme du mal reste béant devant ses pas? En un mot, l'âme, qui se sent libre, ne l'est-elle que de faire le mal, qui la rend indigne et la rejette loin de Dieu; et si l'idée de la justice divine proteste contre un tel blasphème, quel besoin a l'homme d'une assistance d'en haut pour être vertueux et saint? — Telles sont les questions formidables que Pélage vint jeter au sein du christianisme et qu'il résolvait par l'affirmative : « Oui, l'homme est libre; il lui appartient et n'appartient qu'à lui qu'il soit ici-bas méchant ou bon, dégradé ou parfait; sa damnation et son salut sont également dans ses mains[1]. »

On voit d'un coup d'œil quel trouble de pareilles propositions apportaient dans les dogmes chrétiens, quel ébranlement elles causaient dans l'édifice entier d'une religion fondée sur le péché originel et la nécessité d'une rédemption. « La Rédemption! disait Pélage, elle n'a été que pour les faibles, les forts n'en avaient pas besoin. Quant au péché originel, la foi, non plus que le raisonnement, ne saurait l'admettre : le baptême efface chez les hommes la tache du péché, lorsque les hommes l'ont commis; mais chez les enfants et chez les justes, qui sont innocents, que viendrait-il effacer? Rien assurément, et il n'est dans ce cas qu'une sanctification salutaire au nom du Christ[2]. » La prescience de Dieu

1. Et ut sine virtute ita sine vitio nascimur; atque ante actionem propriæ voluntatis id solum in homine est. Pelag., lib. I, *Pro libero arbitrio,* ap. Augustin., II. — *De peccat. orig.,* 13. — Posse hominem sine peccato esse si velit, quod Græci dicunt ἀναμάρτητον. Hieron., *ad Ctes. contr. Pelag., Ep.* 43.

2. In parvulis (Pelagiani) nolunt credere per baptismum solvi originale peccatum, quod in nascentibus nullum omnino esse contendunt. Augustin., *De pecc. mer. et remiss.*, I, 9 et pass. — Cf. Concil. Carthag., I

disparaissait aussi dans le système de Pélage devant la volonté de l'homme, indépendant dans son action et assez maître de lui-même pour marcher où cette volonté le guidait. — « Avec un ferme propos vers le bien, disait-il, on n'a point besoin de la grâce, ni de l'assistance du ciel : on devient parfait parce qu'on veut l'être [1]. Il y a eu des hommes parfaits sous la loi de Moïse, il y a eu des justes en dehors même de cette loi, dans les ténèbres de l'idolâtrie. Plus de cérémonies donc, plus d'expiations, plus de prière pour les forts! Tout cela est le lot des faibles ou le rachat d'une ignominieuse lâcheté. »

Cette doctrine superbe qui faisait l'homme indépendant de Dieu, ou pour mieux dire l'égal de Dieu, et ravalait le sang du Christ jusqu'à en borner les mérites à la rançon des vicieux et des lâches, cette doctrine antichrétienne, qui, passant le niveau sur toutes les religions, décernait le salut éternel aux païens et aux Juifs, resta longtemps secrète parmi les adeptes de Pélage, celui-ci ne la dévoilant que par parties avec des réticences, des déguisements, des désaveux au besoin [2]; mais pendant qu'il y mettait cette réserve nécessaire, deux de ses disciples, intrépides pionniers du libre arbitre, marchaient de plus en plus loin dans le développement de sa pensée. Le premier, appelé Célestius, alla s'établir en Sicile, d'où il fit rayonner son enseignement

et seqq., et L. Honor. Imper. adv. Pelag. — Baron. Annal., t. V, p. 422. — Hilar. Syracus. ap. Augustin., *Ep.* 98.

1. Ἀπαθεία καὶ ἀναμαρτησία, id est impassibilitas et impeccantia... Hieron., IV, *Præfat.*

2. Pro tempore, personis et locis vel loquimini vel tacetis. Hieron., *Ep.* 43 *ad Ctes.* — Occulte miseros jugulatis errore... Hieron., *Hierem.*, IV, *Præfat.*

sur toute la côte occidentale d'Afrique ; le second, appelé Julianus, se chargea du nord de l'Italie et des Gaules. Célestius, alors diacre et plus tard prêtre, possédait l'instruction littéraire et l'éloquence qui manquaient à Pélage : on lui attribuait les œuvres du maître, quand elles se signalaient par quelque éclat de style. Julianus, fils d'un évêque, évêque lui-même pendant plusieurs années, avait suivi autrefois les leçons d'Augustin, où il avait puisé quelques-unes de ses grandes qualités ; aussi l'évêque d'Hippone, devenu l'adversaire des pélagiens, trouva-t-il dans ce fils de son école un de ses plus rudes et plus redoutables jouteurs [1]. Ainsi organisé sur toute la ligne, depuis l'île de Bretagne jusqu'à l'Italie, et depuis les Alpes jusqu'à l'Atlas, le pélagianisme battait en brèche l'Église occidentale tout entière.

Pélage commençait à fonder dans la haute société romaine une petite Église que Rufin encourageait de ses éloges, et à laquelle l'orgueilleuse Mélanie s'était affiliée, quand l'approche d'Alaric l'obligea de fuir. Il se rendit de Rome en Afrique, où sa doctrine, accueillie d'abord avec faveur, même parmi les catholiques, se trouva compromise un beau jour par les témérités de Célestius. Pendant ce voyage, l'hérésiarque sut charmer Augustin, qui lui donna un instant son amitié [2] ; puis, obligé de désavouer le disciple, qui s'élançait trop hardiment vers les dernières conséquences de leur système, et effrayé de la prochaine convocation d'un concile à Carthage, où Célestius était cité, il partit pour Jérusalem, laissant après lui l'Occident pour longtemps trou-

1. Augustin., *Epist. contr. Pelag.*, II, 31. — Gennad., *Illustr. vir.*, 46.

2. Nam et nos... dileximus. Augustin., *Ep.* 105. — Augustin., *Retract.*, II, 33.

blé. L'attrait qu'il avait exercé sur l'évêque d'Hippone, le solitaire de Bethléem le ressentit à son tour. Il reçut Pélage dans son intimité, et fut longtemps à découvrir le venin caché sous des opinions présentées avec un art infini. Fort de l'apparente approbation de Jérôme, le moine hibernien se mit à endoctriner les fidèles et les prêtres de Jérusalem, y compris leur évêque, ce même Jean dont nous avons parlé dans les récits précédents, et qui montra encore cette fois la même ignorance et la même présomption que jadis. Jean tomba dans une profonde admiration du nouveau docteur et ne parla plus que de libre arbitre, ce qui encouragea Pélage à sortir de sa réserve. Les propositions qu'il émettait avec une assurance de plus en plus grande, rapportées à Bethléem par la voix publique, étonnèrent d'abord Jérôme, puis l'éclairèrent, et de son regard d'aigle il sonda le but lointain de ces opinions qu'on lui avait si soigneusement voilées.

Des doutes pareils se faisant jour dans beaucoup d'esprits, plusieurs prêtres le supplièrent de s'expliquer hautement, lui en qui on aimait à voir l'oracle de l'orthodoxie. Il se fit longtemps presser, soit désir, soit besoin de repos, et finit par composer contre la nouvelle doctrine un traité sous le titre de *Lettre à Ctésiphon*[1]. Nul de ses livres peut-être ne révèle mieux la merveilleuse acuité de son esprit. Il n'avait, pour asseoir son jugement sur un homme tel que Pélage, que les vagues données qu'il avait pu tirer soit de la rumeur publique, soit des rapports de quelques amis, soit des conversations habilement calculées de ce moine lui-même : des prédications hardies de Célestius, ou des

1. Hieron., *Ep. 43 ad Ctes. adv. Pelag.*

écrits pélagiens qui commençaient à se répandre en Occident, Jérôme ne savait à peu près rien ; il ne savait rien non plus des discussions ou des décrets du concile de Carthage. En un mot, les éléments de la question telle qu'elle se débattait en Occident lui étaient complétement inconnus ; il les devina à l'aide du peu qu'il savait. Quelques propositions de Pélage, enveloppées d'ambages et de mystères, lui servirent à reconstruire le pélagianisme tout entier, à signaler ses dangers pour la foi, à fournir des armes contre lui. Dans une question philosophique autant que religieuse, il se borna au côté religieux. C'est en vue du dogme chrétien, au nom du symbole de l'Église, les Écritures et les ouvrages des Pères à la main, qu'il réfute la doctrine du libre arbitre indéfini, plutôt que par la démonstration philosophique, fidèle en cela à sa méthode, qui était de défendre la religion par les Écritures sans crainte de la risquer avec soi dans le labyrinthe des opinions humaines. Il fait lui-même cette déclaration dans sa lettre : « J'ai écrit plusieurs petits ouvrages depuis ma jeunesse jusqu'à l'âge où je suis, et j'ai toujours pris à tâche de ne rien affirmer que ce que j'avais appris dans les enseignements de l'Église, suivant plutôt la simplicité des apôtres que les raisonnements des philosophes. » On retrouve ici la différence de point de vue chrétien et de méthode que nous avions déjà signalée entre Augustin et lui : Augustin partait de la philosophie pour démontrer la religion ; Jérôme croyait que la religion suffisait à sa propre vérité.

La lettre à Ctésiphon fit alors grand bruit, et elle est restée célèbre dans les annales du pélagianisme, soit en Orient soit en Occident. Encouragé par le succès, Jérôme commença des dialogues à la manière de Cicé-

ron, où Pélage et lui, sous des noms empruntés, dissertaient de la nature de l'âme et des limites du libre arbitre, toujours sur le terrain chrétien [1]. Une partie de ces dialogues était achevée déjà lorsque la question du pélagianisme oriental entra dans une nouvelle phase par l'arrivée d'un ami d'Augustin à Bethléem.

Cet ami était un prêtre espagnol nommé Paulus Orosius, qui, des dernières provinces de son pays et « des rivages de l'Océan, » ainsi qu'on disait avec emphase, était allé en Afrique dans la seule intention de voir le grand évêque d'Hippone, comme un de ses compatriotes avait jadis traversé les Alpes pour voir à Padoue le grand historien Tite-Live. Le goût de l'étude et le besoin d'admirer avaient ainsi changé de camp; on les trouvait maintenant sous le drapeau chrétien, tandis que le paganisme s'éteignait, avec les dernières étincelles de sa gloire, dans le cœur même de ses fidèles. Orose était jeune, passionné pour la science, plus passionné encore pour les intérêts de la foi qu'il professait. Augustin le retint près de lui une année entière et l'enrôla pour cette sorte d'encyclopédie chrétienne dont il traçait alors le plan dans *la Cité de Dieu*, et qui avait pour objet la démonstration philosophique et historique de cette thèse, « que les lumières, la vraie science, le vrai bonheur des peuples, étaient inséparables du christianisme, hors duquel il n'y avait eu pour le genre humain que mensonges, ténèbres et malheur. » Il chargea le prêtre espagnol de la partie qui regardait les faits du passé. Sous son inspiration, celui-ci composa en sept livres une histoire du monde [2] qui depuis a servi

1. Hieron., *Dialog. adv. Pelag.*

2. Præceptis tuis parui, beatissime pater Augustine : atque utinam

de type à toutes les histoires chrétiennes, et dont l'idée s'est reproduite de siècle en siècle jusque dans le chef-d'œuvre de Bossuet.

Au bout de l'année, Augustin engagea son élève à se rendre en Palestine pour y conférer avec Jérôme, « qui savait, disait-il, tout ce qu'ils ignoraient, » et il lui remit pour le solitaire une lettre à la fois tendre et modeste destinée à dissiper les derniers nuages de leurs anciennes dissensions, s'il en survivait encore. L'Espagnol apportait encore une longue série de questions de toute nature sur lesquelles Augustin voulait consulter l'oracle : une d'elles concernait la nature de l'âme d'après les dogmes chrétiens [1]. Orose fut reçu à bras ouverts dans le couvent de Bethléem et traité par Jérôme moins comme un hôte que comme un fils.

Par une prédestination singulière, Orose arrivait en Palestine au milieu des mêmes querelles théologiques qu'il venait de quitter en Afrique : nul mieux que lui ne pouvait donc renseigner Jérôme sur la vraie doctrine de Pélage et sur le jugement qu'on en portait au delà des mers, car l'évêque d'Hippone, à la sollicitation des Églises africaines, avait pris en main la réfutation de ce sectaire et de ses adhérents. Orose fit connaître à Jérôme les actes du concile de Carthage, où Pélage avait été condamné dans la personne de son lieutenant Célestius ; il lui fit connaître aussi les moyens d'attaque d'Augustin, soit dans ses sermons, soit dans les livres que celui-ci commençait à publier. La lutte prenait dans les conceptions du docteur philosophe un caractère qui l'agran-

tam efficaciter quam libenter... Generali amori tuo et speciali connexus, voluntati tuæ volens parui. Oros., *Hist. Præfat.*, I, 2.

1. Orosius... ab Augustino pro discenda animæ ratione ad Hieronymum missus. Gennad., *Illustr. vir.*, 40.

dissait. Ce n'était pas tout, selon lui, de mettre une hérésie philosophique en contradiction avec la Bible et l'Église, il fallait en saisir le vice au sein même de la philosophie et l'étouffer dans son berceau. Jérôme comprit sa pensée; il comprit aussi qu'Augustin se trouvant là sur son terrain, on devait l'en laisser souverainement maître : il déclara en conséquence qu'il se retirait de la lice, et que, pour le bien de la cause, il déposait ses armes aux pieds d'un pareil champion. Les vives instances de ses amis, en particulier celles d'Orose, purent à peine le décider à terminer ses dialogues; ensuite il n'écrivit plus. Cependant sa lettre à Ctésiphon figura toujours parmi les pièces principales du procès. « Jérôme, écrivait un contemporain, l'évêque espagnol Idace, dans sa chronique, Jérôme, prêt à s'éteindre, retrouva assez de force pour saisir le marteau de la vérité, et de ce marteau il brisa la secte pélagienne et son auteur[1]. » Rendus à eux-mêmes, Augustin et Jérôme semblaient heureux de s'apprécier mutuellement à leur valeur et de se le dire sans réticence. L'évêque d'Hippone s'exprimait ainsi dans sa lettre : « Il faudrait être bien malheureux pour ne pas écouter avec obéissance et respect un homme tel que toi et ne pas rendre grâce de la gloire de tes travaux au Seigneur Dieu qui t'a fait ce que tu es. Si mon lot est d'apprendre de qui que ce soit ce que je ne dois pas ignorer, plutôt que d'enseigner aux autres ce que je sais, combien n'est-il pas juste que je te demande cet office de charité, toi qui, instrument d'élite sous la main divine, as su pousser l'étude des lettres saintes plus loin qu'elle n'avait jamais été[2] ! »

1. Ad ultimum, Pelagianorum sectam, adamantino veritatis malleo contrivit. Idat., *Chronic.*

2. Augustin., *Ep.* 167, 21.

Cela est beau, parce que cela était sincère et vrai : mais Jérôme en se retirant est plus éloquent encore.

Sur ces entrefaites débarquèrent à Joppé deux évêques gaulois, éloignés de leur pays par les troubles politiques, Héros d'Arles et Lazare d'Aix [1], qui avaient pu observer de leurs yeux dans les provinces transalpines la marche souterraine et les allures tortueuses du pélagianisme. Ils exhortèrent Orose à se joindre à eux pour saisir corps à corps Pélage lui-même, puisqu'il était là sous leurs mains. Tout entier à cette idée, l'Espagnol, jeune et ardent, se munit de plusieurs pièces qu'il avait rapportées des controverses d'Afrique, et vint trouver l'évêque de Jérusalem pour l'éclairer sur les dangers d'une hérésie que sa mollesse laissait propager. Jean parut médiocrement touché du zèle du jeune lévite et de l'admonition des évêques gaulois : « Que lui voulait-on ? Était-ce une leçon qu'on prétendait lui donner, à lui qui, connaissant Pélage, avait pu juger ses principes ? » C'est dans ce sentiment qu'il accueillit la démarche d'Orose. Comme celui-ci insistait et qu'une partie du clergé de Jérusalem témoignait sa méfiance à propos du refus de l'évêque, Jean consentit à ouvrir dans l'église de la Résurrection une conférence où Pélage serait entendu contradictoirement avec ses adversaires. Au jour marqué, la conférence eut lieu, et le récit que nous en donne Orose passe à bon droit pour un des documents ecclésiastiques les plus curieux du ve siècle.

L'assemblée, assez nombreuse, ne se composa que de prêtres ; aucun évêque ne fut appelé à y siéger, hormis Jean de Jérusalem, qui s'en adjugea la présidence,

1. Prosper Aquit., *Chronic.* — Tillem., *Mém. ecclés.*, t. XIII.

et cette absence d'évêques avait pour but d'écarter tout d'abord les deux prélats gaulois, témoins oculaires de ce qui se passait en Occident. Non loin de lui, à une des places d'honneur, Jean avait fait siéger un laïque, Domninus, ancien duc de province, ancien chef de l'intendance des largesses, à qui ses services avaient valu le rang et le titre honorifique de vicaire des préfets [1]. C'était un homme estimé dans le pays, fort pieux, fort instruit dans les matières de foi, pas assez pourtant pour se démêler des sophismes et des subtilités de la question. Domninus, qui devait aux fonctions qu'il avait remplies une certaine habitude du latin, et à sa suite un petit groupe de prêtres, dont plusieurs portaient des noms à physionomie occidentale, tels qu'Avitus, Vitalis, Passérius, semblent avoir joué dans la conférence le rôle d'interprètes officieux entre les Latins et les Grecs ; un interprète officiel avait été institué d'ailleurs pour le même office. On put remarquer aussi l'absence de Jérôme au débat, soit qu'il n'eût pas été convoqué, soit qu'il eût préféré s'abstenir.

Quand la séance fut ouverte, Orose exposa les faits arrivés en Afrique à propos des prédications de Célestius. Il parla du concile de Carthage et des propositions condamnées par ce concile, lesquelles appartenaient à Pélage lui-même ou étaient des déductions logiques de ses principes. Il les présenta comme inséparables les unes des autres et formant un corps de doctrine parfaitement lié. Rempli de ses récentes communications avec Augustin, il répéta les démonstrations consignées par l'évêque d'Hippone dans le livre *de la Nature et de la*

1. Dominus ex Duce... Vicarius Præfectorum. Oros., *Apol.*, 7. — *Cod. Theod.*, lib. VI, t. xxx, l. 19.

Grâce que celui-ci composait alors, et dont Orose avait eu la confidence. Le prêtre espagnol invoqua encore à l'appui de son dire une lettre du même évêque aux fidèles de Sicile sur le même sujet. Comme il tenait à la main cette pièce, on lui cria de la lire, et il obéit. La lecture achevée, Jean ordonna qu'on fît entrer Pélage afin de l'entendre à son tour. Lorsque le moine hibernien parut, on lui demanda de divers côtés s'il reconnaissait avoir professé les opinions combattues par l'évêque Augustin, à quoi il répondit insolemment : « Qu'ai-je à faire avec Augustin[1] ? » La renommée du docteur d'Hippone, qui venait d'éteindre en Afrique par son zèle et son habileté le schisme si long des donatistes, était populaire en ce moment dans toute la chrétienté, et l'arrogant propos de Pélage souleva l'assemblée contre lui. Plusieurs membres opinèrent pour qu'il fût chassé de la conférence et exclu de la communion de l'Église de Jérusalem ; mais Jean resta sourd à toutes les réclamations ; au lieu de chasser Pélage, il le fit asseoir au milieu des prêtres, quoique simple moine laïque et quoique le caractère du débat eût presque fait de lui un accusé. Pour absoudre même son protégé de l'injure qu'il venait d'adresser à Augustin, Jean déclara la prendre pour lui. « C'est moi, dit-il, qui suis Augustin. — Si tu prends la personne d'Augustin, s'écria Orose avec animation, tâche donc de prendre aussi ses sentiments[2] ! »

1. Illico ille respondit : « Et quis est mihi Augustinus ? » Oros., *Apol.*, 3, 4.

2. Deinde ait : « Augustinus ego sum, » ut scilicet persona quasi præsentis assumpta, liberius ex auctoritate ejus... Cui a nobis dictum est : « Si Augustini personam sumis, Augustini sententiam sequere. » Oros., *Apol.*, 4.

Profitant d'un moment de silence, Jean demanda si ce qu'on lisait dans la lettre d'Augustin était contre Pélage ou contre d'autres que Pélage, ajoutant que, si c'était contre ce moine lui-même, il fallait spécifier ce qu'on reprenait en lui. La tactique de l'évêque de Jérusalem était évidente : il cherchait à isoler le maître de ses disciples, à lui laisser pour son lot personnel quelques propositions générales d'une justification aisée, en rejetant le reste sur le compte des disciples. Ainsi cantonné, pour ainsi dire, à la source de son hérésie, Pélage restait innocent du poison qu'elle pouvait dégager dans son cours. Cette conduite, d'ailleurs, avait été constamment celle du moine breton pour sa propre défense, et Jean la lui appliquait pour le sauver. Le concile de Carthage avait condamné des propositions telles que celles-ci :

« 1° Que le péché d'Adam n'avait nui qu'à lui seul et non point aux autres hommes ; que les enfants en naissant se trouvaient dans le même état qu'Adam avant sa chute ; que le baptême enfin leur était salutaire comme sanctification, non point comme rémission ;

« 2° Qu'il était faux que tous les hommes mourussent par la mort et par la prévarication d'Adam, et qu'ils ressuscitassent tous par la résurrection de Jésus-Christ ;

« 3° Que l'ancienne Loi avait autant de puissance que la nouvelle pour élever l'homme au royaume des cieux, et qu'avant la venue du Messie il y avait eu des hommes qui n'avaient point péché. »

A mesure qu'on lisait ces propositions, Pélage répondait qu'elles n'étaient pas de lui. « Cependant, répliquait Orose, tu m'as dit toi-même que ta doctrine était que l'homme pouvait être sans péché et garder aisément les

commandements de Dieu, s'il le voulait. » Pélage reconnut qu'il l'avait dit et qu'il le soutenait encore. « Eh bien ! ajouta Orose, c'est ce que le concile d'Afrique a détesté dans Célestius, ce que l'évêque Augustin a rejeté avec horreur, comme l'assemblée vient de l'entendre, ce qu'il condamne encore dans le livre *de la Nature et de la Grâce,* en réponse à tes propres écrits, ce qu'enfin le bienheureux Jérôme, si célèbre par ses victoires sur les hérétiques, a condamné dans sa lettre à Ctésiphon, et qu'il réfute maintenant dans les dialogues qu'il est en train de composer[1]. »

Jean l'interrompit alors avec véhémence, lui demandant quelle était sa qualité pour vouloir condamner Pélage ; que, s'il se portait réellement accusateur, il le fît en termes nets et s'engageât à poursuivre juridiquement son adversaire devant lui, Jean, en sa qualité d'évêque de Jérusalem ; mais de toutes parts on lui cria : « Il n'y a ici ni défenseurs, ni accusateurs, ni juges de Pélage ; il y a une conférence où l'on essaye de s'éclairer et d'arrêter, s'il y a lieu, les ravages d'une hérésie mal comprise et enseignée par un laïque. » De plus en plus animé par l'opposition qu'il rencontrait, Jean commença une longue harangue dans laquelle il insista pour qu'une accusation formelle fût portée et instruite devant son tribunal épiscopal. Il parla de l'impeccabilité de l'homme, afin de donner à Pélage l'occasion d'en limiter l'étendue, et de la grâce de Dieu, pour que l'hérésiarque en reconnût vaguement l'utilité. Pélage, au

1. Hoc et beatus Hieronymus, cujus eloquium universus Occidens, sicut ros in vellus, exspectat... in epistola sua, quam nuper ad Ctesiphontem edidit, condemnavit. Similiter et in libro, quem nunc scribit, collata in modum dialogi altercatione confutat. Oros., *Apol.*, 4.

milieu du bruit, fit alors cette profession de foi : « Anathème à quiconque prétend que, sans le secours de Dieu, l'homme peut atteindre la perfection de la vertu ! » Il évita de dire « la grâce » et d'expliquer ce qu'il entendait par le « secours. » — « Oui ! repartit Orose, anathème sur celui qui nie le secours de Dieu ! Pour moi, je ne le nie pas, et bien au contraire, c'est pour cela que je condamne ton hérésie [1]. »

Tout cela se passait dans le plus grand désordre, les interruptions se croisaient, les déclarations se combattaient, les unes en grec, les autres en latin. Orose eut des doutes sur l'interprétation d'une de ses pensées, doutes justifiés par le témoignage de Passérius et du prêtre Avitus, qui taxaient l'interprète d'inexactitude et d'erreur : on réclama le procès-verbal, mais il n'y en avait pas, Jean n'avait appelé à la conférence qu'un interprète mal sûr et point de secrétaire pour recueillir les opinions. Avec un juge si partial, le prêtre espagnol comprit qu'il y avait là un piége perfidement dressé par l'évêque pour le compromettre lui-même, et il termina par cette déclaration solennelle : « qu'étant Latin et l'hérésiarque Latin comme lui, il pensait qu'il convenait de porter devant des juges de langue latine l'examen d'une doctrine plus connue des Latins que des Grecs, et que Jean n'était pas recevable à s'en établir le juge lorsque personne ne se proposait pour accusateur. » — « Ceci est vrai, s'écrièrent quelques membres de l'assemblée, on ne peut pas être tout à la fois avocat et

1. Cui respondi ego : « Testibus et testificantibus etiam nunc nobis et supra memoratis viris, anathema ei, qui negat adjutorium Dei. Ego certe non nego, præcipue cum e contrario in hæreticos confutarim. » Oros., *Apol.*, 6.

juge. » L'assemblée se leva au milieu du plus grand tumulte, et la conférence fut rompue; cependant l'évêque ordonna qu'on rendît des actions de grâces à Dieu, et qu'on se donnât mutuellement le baiser de paix; puis, l'oraison ayant été récitée à haute voix, chacun retourna chez soi.

Cinq semaines après la conférence, comme on célébrait en grande pompe dans la basilique de la Résurrection l'anniversaire de sa dédicace, Orose alla se mêler aux prêtres qui assistaient l'évêque à l'autel; mais Jean, au lieu de le saluer selon la coutume, l'apostropha rudement en ces termes : « Que viens-tu faire ici, blasphémateur? — En quoi ai-je donc blasphémé? balbutia le prêtre stupéfait. — Je t'ai entendu dire ceci, reprit le prélat avec une colère croissante, que l'homme ne peut pas être impeccable, même avec le secours de Dieu [1]. » Orose pouvait répliquer, l'étonnement, mais surtout le respect du lieu lui fermèrent la bouche. Cette scène finit là, mais on y vit clairement une déclaration de guerre aux Occidentaux adversaires de Pélage, contre lesquels Jean voulait retourner les imputations de blasphème et d'hérésie portées contre son protégé. Orose, il faut le dire, avait commis une grave imprudence, non peut-être en déclinant la juridiction de l'évêque, mais en soulevant une question d'incompétence contre tous les Orientaux, au sujet de la doctrine attaquée. Habile à se faire arme de tout, Jean avait ameuté depuis la conférence presque tous les évêques de Judée contre Orose et principalement contre Jérôme, qu'il s'obstinait à regarder comme l'instigateur de cette nouvelle querelle.

1. « Ego te audivi dixisse, quia nec cum Dei adjutorio possit esse homo sine peccato. » Oros., *Apol.*, 7.

Il ne négligeait rien dans ses propos et dans ses lettres pour réveiller l'aversion séculaire de l'Église orientale contre sa sœur d'Occident et faire croire que, non contents de leurs prétentions en matière de suprématie et de discipline, les Latins voulaient encore faire la loi en matière de dogme, et que l'attaque dirigée contre Pélage n'avait aucun autre but. Ces mensonges n'étaient pas difficiles à faire accepter en Orient ; et tandis que l'évêque Jean remplissait à souhait sa mission de discorde, Pélage parcourait ouvertement tous les diocèses de Syrie, répétant à satiété que les évêques orientaux, avec leur profond savoir et leur esprit de justice, lui présentaient bien plus de garantie que tout l'épiscopat d'Occident.

La convocation d'un concile des prélats de Palestine à Diospolis, l'année suivante 415, sous la présidence du métropolitain de la province, fut la conséquence de leurs menées. Les évêques s'y trouvèrent au nombre de quatorze et dans une disposition telle qu'Orose, cité par Jean, n'osa même pas y comparaître. Héros et Lazare s'abstinrent également, quoiqu'ils eussent provoqué le synode par une requête à l'archevêque de Césarée ; mais Héros s'excusa sur une indisposition subite, et Lazare sur la maladie de son ami. Seul Occidental au milieu de tous ces Orientaux, Pélage triompha sans conteste. Il fut vraiment le roi du concile, charmant l'assemblée par la facilité de son élocution en langue grecque, désavouant ses disciples et lui-même au besoin, accumulant distinction sur distinction, expliquant ses formules latines par des équivalents helléniques qui manquaient de justesse, et protestant à chaque phrase qu'il était catholique, qu'il voulait vivre et mourir dans le giron de l'Église catholique, et qu'il prononçait un anathème

général sur tous ceux qui s'en séparaient [1]. Cette déclaration termina le synode au grand contentement de tous, et un décret fut rendu en ces termes : « Puisque le moine Pélage, ici présent, nous a satisfaits par ses réponses, qu'il est demeuré d'accord de la véritable doctrine et qu'il rejette et exècre ce qui est contraire à la foi de l'Église, nous le reconnaissons comme un membre de la communion catholique [2]. » C'était absoudre Pélage en condamnant le pélagianisme : l'évêque de Jérusalem, qui avait tout conduit, donnait une nouvelle preuve de son adresse, sinon de sa bonne foi.

Il ne restait plus aux deux évêques gaulois et au prêtre espagnol qu'à regagner leur pays, s'ils étaient soucieux de leur repos : aussi se trouvèrent-ils bientôt loin des côtes de Judée. Une agitation ardente avait suivi dans toute l'Asie le concile de Diospolis. Pélage, qui diffamait Jérôme, trouva de l'écho dans plus d'un évêque de Syrie et d'Asie Mineure : l'un d'eux, Théodore de Mopsueste en Cilicie, alla jusqu'à jeter à la face du solitaire, qui maintenait si fermement le drapeau de la foi en Orient comme en Occident, la qualification d'*Aram*, qui, en syriaque, signifiait *malédiction* [3]. Des conciliabules de prêtres et de moines l'effervescence passa bientôt dans le peuple ; la populace des monastères s'unit à celle des campagnes, et les amis de Jérôme ne purent plus se montrer au dehors sans être insultés. Leur vie fut plus d'une fois menacée. Une nuit enfin, une bande de paysans conduite par des chefs pélagiens

1. Augustin., *Ep.* 217, 18. — Augustin., *de Peccat., merit. et remiss.*, II, 8, 9. — Phot., *Biblioth.*, 64.

2. Augustin., *Ep. ad Paulin.*, 186, 33.

3. Phot., *Biblioth.*, 77.

se jeta sur le grand couvent de Bethléem. Les serviteurs et les moines firent bonne contenance ; on se battit, et du côté de Jérôme un diacre fut tué. Tandis qu'on attaquait le monastère des hommes, une autre troupe courait à celui des femmes, armée de piques et de torches. Les portes furent enfoncées, des brandons lancés de toutes parts, et le sac commença. Plus d'une des saintes filles, réveillées en sursaut, tomba aux mains de ces forcenés. Eustochium et Paula, avec une énergie plus que virile, ralliant à leur suite leurs tremblantes compagnes, à demi nues comme elles, se firent jour dans la campagne, à travers la flamme et les armes, sous la sauvegarde de leurs serviteurs [1]. Elles purent gagner enfin la tour de défense bâtie par Jérôme, ainsi que nous l'avons dit, à une extrémité de son monastère, et qui, destinée à fournir un refuge contre les courses des brigands arabes, servait maintenant de rempart contre des chrétiens et des moines. Le clergé de Jérôme, arrivé en bon ordre et à temps, couvrit heureusement la retraite des femmes. Beaucoup de sang fut répandu, et les monastères, pillés et incendiés, n'auraient bientôt présenté qu'un monceau de cendres, si les habitants de Bethléem, attirés par le bruit, n'avaient éteint le feu et dispersé à coups de bâton et d'épée les assassins chargés de butin. Il fallut du temps pour que les bâtiments pussent être réparés, et en attendant moines et vierges s'installèrent comme ils purent soit dans la ville, soit sur les décombres encore fumants de leurs cellules.

Ces infortunés, dénués de tout, demandèrent à Jean de Jérusalem vengeance et protection spirituelle, au

1. Direptiones, cædes, incendia, omne facinus extremæ dementiæ. Innocent. *Ep.* ad Joan. Jerosol., ap. Augustin., *Op.*, t. X, *Append.*, p. 90.

gouverneur de Césarée protection matérielle et châtiment des coupables. Jean répondit qu'attribuer ce désordre aux moines de son Église, c'était une calomnie, et quelques-uns des frères de Jérôme, ayant protesté, furent jetés en prison. Lui-même, vieux et malade, supporta ce nouvel assaut sans se plaindre. Il y fait allusion en ces termes dans son commentaire de Jérémie, qu'il composait alors : « Quoique Ananie, fils d'Asar, s'oppose à Jérémie, que Sémeïas fasse mettre le prophète aux fers et que le prêtre Sophonie soutienne le mensonge des faux prophètes, tout ce qu'ils peuvent faire, c'est d'enchaîner les prédicateurs de la vérité ; mais la vérité elle-même, ils ne la vaincront jamais[1] ! » Eustochium et Paula, avec beaucoup de fermeté, adressèrent leurs plaintes au pape Innocent, se gardant de charger personne en particulier, et s'exprimant sur l'évêque Jean de la façon la plus réservée. Leurs lettres, auxquelles Jérôme en joignit une, passèrent à Rome par l'intermédiaire de l'évêque Aurélius de Carthage, et Innocent se servit de la même voie pour y répondre, ce qui indiquerait qu'une surveillance rigoureuse était exercée, soit par l'évêque Jean, soit par le gouverneur de Césarée, sur les relations de Bethléem avec l'Italie, et qu'on y vivait en quelque sorte bloqué. Cependant le pape, informé de divers côtés que Jean de Jérusalem avait prêté la main à ces violences, si Pélage et lui n'en étaient pas les auteurs directs, lui adressa une remontrance qui malheureusement n'arriva qu'après la mort

1. Quamvis Ananias filius Azar repugnet Jeremiæ, et Semeias Nehelamites Prophetam mitti jubeat in carcerem; et Sophonias sacerdos in pseudoprophetarum verba conjuret : tamen veritas claudi et ligari potest, vinci non potest. Hieron., *Hierem.*, V, *Præfat.*

du coupable. Sous son successeur Praylus, le sort des solitaires s'améliora. Le premier acte du nouveau prélat fut d'interdire à Pélage le séjour de Jérusalem ; toutefois les pélagiens continuèrent à remuer sur plusieurs points de la province. « Catilina est parti de la ville, écrivait Jérôme ; mais ses complices sont demeurés à Joppé avec Lentulus[1]. »

Cette odieuse persécution valut à Jérôme et à ses compagnons l'intérêt de tous les cœurs généreux. Quelques personnes, que des préventions avaient éloignées d'eux auparavant, se rapprochèrent ; dans le nombre furent Mélanie et les siens, qui avaient accepté comme un héritage de famille les rancunes de l'implacable aïeule. Mélanie, Pinianus, Albine, s'étaient abstenus jusqu'alors de fréquenter les couvents de Bethléem ; ils y coururent et restèrent les fidèles amis des persécutés. Cette réconciliation apporta dans les tristesses d'Eustochium et de Jérôme plus d'un éclair de joie. Cependant les scènes terribles qu'ils venaient de traverser eurent sur Eustochium un contre-coup funeste ; sa santé, depuis longtemps affaiblie, déclina rapidement, et il fallut enfin se résigner à la perdre. On ne sait rien sur ses derniers moments, sinon qu'elle expira le 28 septembre de l'année 418, la seizième depuis la mort de sa mère, et que sa fin fut comme l'approche d'un doux sommeil[2]. Elle reçut, ainsi que Paula, la sépulture sous la crypte de Bethléem. Son cercueil y fut déposé dans une chambre tumulaire creusée non loin du sépulcre que Jérôme

1. Hieron., *Ep.* 102.

2. Baron., ad ann. 419, 88, 89. — Tillem., *Mém. eccles.*, t. XII, p. 346. — Dormitionem sanctæ et venerabilis filiæ Eustochii ita doluisse... Hieron., *Ep.* 81.

s'était préparé à lui-même, et qui ne devait pas longtemps attendre.

IV.

C'était trop de douleur pour la vieillesse déjà avancée de Jérôme, il ne survécut que de deux ans à cette seconde fille de son cœur. La double vocation d'Eustochium et de Blésille avait été, on s'en souvient, le signal de ses persécutions et de sa gloire. De la chère Église domestique où il avait versé si abondamment sa lumière, tout se trouvait éteint, lui seul excepté. Marcella, Asella, Paula, Fabiola, Pammachius, la plupart enfin avaient cessé de vivre, les uns enlevés par les maladies ou l'âge, les autres par la tempête des guerres barbares. Le palais du mont Aventin avait été profané par les outrages d'une soldatesque féroce, et la sainte retraite souillée de sang. Rome elle-même avait disparu, car, pour un cœur romain tel que celui de Jérôme, son abaissement, sa captivité, c'était sa mort; il redisait souvent, en l'appliquant aux circonstances, ce vers d'un vieux poëte : « Que survit-il quand Rome a péri ? » Ces ruines accumulées pesaient sur son âme comme la tombe de tout ce qu'il avait aimé.

Il passa les deux dernières années de sa vie dans une morne tristesse, n'écrivant plus que pour féliciter Augustin de ses triomphes contre les pélagiens. Sa voix était devenue si faible qu'on l'entendait à peine parler, et sa maigreur excessive avait rendu son corps comme transparent[1]. Bientôt il lui fut impossible de se lever

1. Squalor corporis... Vocis tenuitas. *Vit. sanct. Hieron.*, Incert. auct., ap. Bened., t. V, p. 516.

sur son grabat sans l'aide d'une corde fixée à la voûte de sa cellule ; dans cette position, il récitait ses prières ou donnait ses instructions aux moines pour la conduite du monastère. Il expira enfin le 30 septembre de l'année 420, âgé d'environ soixante-douze ans [1], après trente-quatre ans de séjour à Bethléem. Son regard mourant put rencontrer à ses côtés une fille des Scipions, cette jeune Paula, son enfant spirituel dès le berceau. C'était la troisième génération de femmes que la plus illustre des maisons romaines envoyait à ce prêtre dalmate pour être ses anges gardiens au désert : celle-ci fut l'ange du dernier adieu. Nous ne savons rien des obsèques de Jérôme, sinon que son cercueil fut déposé où il l'avait ordonné lui-même, dans la roche creusée sur laquelle se lit encore aujourd'hui son nom.

La légende s'empara naturellement de cette vie marquée d'un cachet si poétique et parfois si étrange. Les hagiographes la remplirent de prodiges, et, à les en croire, nul lieu de la Judée ne fut plus abondant en miracles que le tombeau de Jérôme. La renommée de son immense savoir dans les saintes Écritures fit de lui une espèce d'initiateur des âmes aux choses divines dans l'autre vie, rôle que Dante, avec moins de raison, attribua plus tard à Virgile. On assura que trois fidèles, morts en invoquant son nom, et qui avaient voulu que leurs cadavres fussent étendus sous son cilice, ressuscitèrent à la vie, et rapportèrent que Jérôme avait guidé leurs âmes à travers le paradis, l'enfer et même le purgatoire, leur expliquant les mystères du monde surna-

1. Consulter Tillem., *Mém. ecclés.*, t. XII, 9.

turel, l'ineffable félicité des élus et le terrible sort des méchants[1].

Le moyen âge, qui n'admirait la vie ascétique que dans la peinture des pères de la Thébaïde, fit disparaître de l'ermitage de Bethléem les gracieuses figures d'Eustochium et de Paula, pour les remplacer par un lion, le protégé de Jérôme, puis son protecteur et son serviteur reconnaissant. Jérôme, suivant un biographe du IXe ou du Xe siècle, avait vu arriver dans sa cellule un lion d'une énorme grosseur, boitant d'une patte blessée, et il l'avait guéri[2]. Ce lion se donna à lui, d'après la légende, et quand le monstrueux animal n'était pas aux pieds de son maître, il gardait dans les champs l'âne du monastère[3], faisait parfois l'office de bête de somme, écartait les voleurs et les eût mangés au besoin par fidélité. Cette fable eut une créance universelle au moyen âge, et plus d'un croisé de l'armée de Godefroy crut apercevoir dans les campagnes de Bethléem, parmi les rochers de la patrie de David, le saint ermite suivi de son lion. La légende est l'apothéose populaire des hommes d'élite : heureux qui sait la mériter! Nul n'en fût plus digne assurément que celui qui, caché au fond d'une caverne, en un coin de la Judée, fit battre tant de cœurs dans l'univers, et dont la vie solitaire nous fournit le plus vivant et le plus parfait tableau de son époque.

Une tradition de l'Église romaine raconte qu'au

1. Cyrill., *De Mirac. Hieron,* ed. Bened., t. V, p. 485.

2. Subito tribus claudicans, quarto suspensus pede, ingens leo cœnobii claustra ingressus est... Prædicto patri, læsi quem habebat pedis obtulit plantam... *Vit. sanct. Hieron.,* Incert. auct., ap. Bened. Hieron.

3. Injuncta leoni cura asini, more pastoris industrii... *Vit. sanct. Hieron.,* t. V, p. 514.

VIIe siècle, lors de l'invasion des Sarrasins à Jérusalem, un moine de Bethléem eut une vision : Jérôme lui apparut en songe, et d'une voix impérieuse lui commanda d'enlever son corps pour le porter à Rome dans l'église de la bienheureuse Vierge Marie, aujourd'hui Sainte-Marie-Majeure. Trois nuits de suite, la même image se présenta devant ses yeux, de plus en plus irritée et menaçante, car le moine hésitait ou différait. Résolu enfin à obéir, le pieux voleur, armé d'une torche et d'un levier, se glissa dans la crypte, fouilla le tombeau, et les ossements de celui qui avait fui le monde pour le désert furent ravis au désert et dispersés dans le monde. Ce récit, tiré d'une chronique qu'on montrait au XVIe siècle dans la basilique de Sainte-Marie-Majeure [1] et qui était destinée à couvrir d'une sorte d'authenticité de prétendues reliques, est rejeté par une saine critique, ainsi que beaucoup d'inventions de ce genre. Nous donnons volontiers la main à cet arrêt de l'histoire. Nous aimons à supposer que le corps de Jérôme n'a point quitté la retraite sauvage qu'il avait disposée avec tant de soin pour sa *dormition,* suivant l'expression chrétienne, comme on se prépare pour la nuit un lit de repos, à quelques pas de la Crèche du Sauveur, près de la salle voûtée, « son paradis d'étude, » plus près encore des chères cendres dont il n'avait voulu être séparé ni dans la vie ni dans la mort.

Le principal des disciples de Jérôme, Eusèbe de Crémone, d'après une opinion probable, prit la direction du couvent d'hommes après le décès de son maître ; Paula continua de diriger les monastères de femmes.

1. Petr. de Natal., l. IV, 145. — Martyrol. Rom., 9 mai. — Tillem., *Mém. ecclés.,* t. XII, p. 350.

Nous ne savons rien de plus. Avec la correspondance de Jérôme s'éteignent les souvenirs intimes de cette société chrétienne de la fin du IVe siècle, si gracieuse, si extatique et si savante : encore quelques lettres d'Augustin, quelques autres aussi de Paulin de Noles, et la nuit se fait sur l'Occident.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE PREMIER.

La société romaine au IVe siècle. — Peuple. — Patriciens. — Vie d'un sénateur de Rome. — Vie d'une riche matrone. — Mœurs du clergé romain. — Femmes attachées aux églises. — Les évêques de Rome au IVe siècle ; caractère politique des papes de Rome. — Nécessité d'une réforme ecclésiastique. — Arrivée à Rome d'Athanase et de deux moines de Nitrie. — Histoire de Marcella. — Communauté monastique de l'Aventin; Asella, Furia, Fabiola, Paula. — Mode des pèlerinages en Terre-Sainte..... Page 1

LIVRE II.

Naissance et éducation de Jérôme. — Son premier séjour à Rome. — Histoire de Mélanie. — Ferveur monastique parmi les jeunes Aquiléens. — Rufin, Bonosus, Héliodore, Innocentius. — Jérôme au désert de Chalcide. — Il est ordonné prêtre par Paulin à Antioche. — Schisme dans l'Église de Syrie : Paulin, Mélétius. — Jérôme à Constantinople ; son amitié avec Grégoire de Nazianze. — Deuxième concile œcuménique. — Scission des Églises d'Orient et d'Occident. — Discordes entre les Pères. — Mort et funérailles de Mélétius — Jérôme part pour Rome..... Page 33

LIVRE III.

Histoire du pontificat de Damase. — Sa famille, son éducation, sa vie à Rome. — Il est porté au siége épiscopal en remplacement de Libère. — Compétition d'Ursin. — Scission du clergé. — Guerre dans les églises de Rome. — Massacres. — Prise d'assaut de la basilique Sicinine. — Persécution contre les partisans d'Ursin. — Damase accusé d'adultère. — Concile de Rome. — Jérôme secrétaire du concile. — Lutte entre le concile de Constantinople et celui de Rome ; insolence des Orientaux; lettre de Théodose qui censure les Occidentaux. — Les apollinaristes accusent Jérôme d'avoir falsifié un texte. — Son indignation contre les calomniateurs. — Travaux de Jérôme à Rome. — Sa révision du Nouveau Testament. — Son amitié avec Damase. — Projet de réforme du clergé.. Page 84

LIVRE IV.

Portrait de Jérôme. — Couvent de l'Aventin. — Matrones et frères de l'Église domestique. — Mélanie en Égypte et en Palestine. — Rufin au mont des Oliviers. — Portraits de Paula, d'Eustochium et de Blésille. — Veuvage et conversion de Blésille. — Commencement des persécutions contre Jérôme. — Polémique contre Helvidius et Jovinien, au sujet de la virginité. — Jérôme est accusé d'attaquer le mariage. — Sa lettre à Eustochium sur les désordres du clergé romain; vierges, diaconesses, faux prêtres, faux diacres, faux moines. — Clameurs du clergé contre Jérôme. — Mort de Blésille. — Lettre à Paula sur la mort de sa fille. — Calomnies contre Jérôme et Paula. — Jérôme quitte Rome. — Sa lettre à Asella. — Son embarquement au port d'Ostie... Page 119

LIVRE V.

Paula et Eustochium quittent Rome. — Leur séjour en Chypre chez l'évêque Épiphane. — Elles rejoignent Jérôme et ses compagnons à Antioche. — Préparatifs de leur voyage en Palestine. — Départ par la Syrie maritime et la Phénicie. — Sarepta, Ptolémaïs, Cesarée. — Joppé, ses antiquités : Andromède, Jonas. — La caravane se dirige sur Jérusalem par Arimathie et Lydda. — Savants rabbins de cette ville. — Emmaüs, Béthoron, Gabaon. — Tombeau d'Hélène, reine des Adiabéniens. — Jérusalem juive : sa description, ses transformations. — Jérusalem chrétienne : le Sépulcre, le Golgotha, l'église de la Croix. — Visite de Paula à la basilique, son extase au Saint-Sépulcre. — Mont Sion; ruines de la cité de David. — Mont Moria; ruines du temple de Salomon. — Départ pour le midi de la Palestine. — Bethléem; visite à la grotte du Sauveur. — Ader, Bethsur, fontaine de Philippe : vallée d'Escol. — Arrivée à Membré. — Chêne d'Abraham; tombeau des Patriarches; bassins d'Othoniel. — Vue de la mer Morte et vestiges des villes maudites. — La caravane rentre à Jérusalem par la vallée du Cédron. — Visite au mont des Oliviers..... Page 181

LIVRE VI.

Suite du voyage de Jérôme et de Paula. — Béthanie et le sépulcre de Lazare. — Défilé d'*Adomin*. — Jéricho. — Visite au Jourdain; extase de Paula. — Montagnes d'Éphraïm. — Silo. — Puits de la Samaritaine. — Sichem et le mont Garizim. — Samarie; tombeau de Jean-Baptiste; Paula y assiste à une scène de possédés. — Nazareth. — Ascension du Thabor. — La mer de Tibériade. — Retour à Jérusalem. — La caravane repart pour Gaza et entre en Égypte. — Alexandrie. — Histoire de Didyme. — Description des déserts de Nitrie et de Scété. — Dangers du voyage. — Arrivée de Paula à la *Ville des Saints*. — Aspect de cette ville monastique; discipline des moines. — Visite

aux ermites des cellules. — Sérapion, Pambon, Arsène. — Paula veut rester au désert; opposition de Jérôme. — Ils rentrent en Palestine par Maïuma ..... Page 221

LIVRE VII.

Établissement de Jérôme et de Paula dans la ville de Bethléem. — Ils construisent près de la caverne de la Nativité un monastère d'hommes, trois monastères de femmes et un hospice pour les étrangers. — Retraite particulière de Jérôme; son *paradis* d'étude. — Il ouvre une école de grammaire à Bethléem; on l'accuse d'enseigner le paganisme. — Il fait copier des classiques grecs et latins par les moines de Rufin. — Ses études hébraïques; ses professeurs juifs de Lydda et de Tibériade. — Il apprend le chaldéen. — Il corrige son Psautier latin et revise la traduction des Septante. — Assistance que lui prêtent Paula et Eustochium dans ses travaux. — L'envie se déchaîne contre Jérôme. — Ouverture des couvents de Paula; leur administration. — Marcella perd sa mère Albine. — Paula et Eustochium veulent l'attirer à Bethléem; leur lettre sur les mérites de Jérusalem et de la Terre-Sainte; lettre de Jérôme sur le même sujet. — Correspondance des solitaires avec leurs amis de Rome. — La discorde se met entre Jérôme et Rufin..... Page 255

LIVRE VIII.

D'Origène et de ses doctrines. — Double caractère sous lequel ce grand docteur est envisagé en Orient. — Propositions origénistes prêchées à Jérusalem. — L'évêque Jean et Rufin les approuvent; Jérôme les combat. — Commencement de la lutte de l'origénisme. — Épiphane y prend part : sa brouille avec Jean de Jérusalem. — Scènes entre les deux évêques dans l'église du Saint-Sépulcre et dans celle de la Croix. — Jérôme prend parti pour Épiphane. — Les monastères de Bethléem sont mis en interdit. — Paulinien, ordonné prêtre par Épiphane, est rejeté par Jean de Jérusalem. — Sentence de bannissement obtenue par cet évêque contre Jérôme. — Trouble croissant dans les monastères. — Le patriarche d'Alexandrie, Théophile, se porte juge entre Jean de Jérusalem et Jérôme. — Bizarre conduite de son légat Isidore. — Théophile change subitement d'opinion sur l'origénisme, dont il excommunie les adhérents après les avoir soutenus. — Jérôme se réconcilie avec Jean de Jérusalem et Rufin. — Départ de Rufin pour Rome..... Page 390

LIVRE IX.

Douleurs du couvent de Bethléem. — Fermeté de Paula. — Rufin et Mélanie se liguent avec l'évêque de Jérusalem contre Jérôme. — Fabiola à Bethléem. — Sa consultation sur son second mariage. — Irruption des Huns; fuite des solitaires. — Fabiola fait à Rome une pénitence publique. — La loi religieuse en

opposition aux lois civiles. — Luttes de l'origénisme transportées à Rome. — Apologie de Rufin et de Jérôme. — Rufin convaincu d'hérésie se retire près d'Aquilée. — Synodes d'Alexandrie et de Rome. — Décrets d'Honorius. — L'origénisme est condamné en Orient et en Occident..... Page 327

LIVRE X.

Vigilantius attaque Jérôme. — Quel était ce prêtre. — Traité de Jérôme contre lui. — Mort de Népotien. — Mort de Pauline, femme de Pammachius. — Repas funéraire en son honneur dans la basilique de Saint-Pierre. — Naissance de la jeune Paula. — Joie à Bethléem. — Voyage de Mélanie en Italie. — Sa réception à Noles par Paulin. — Elle soutient Rufin contre Jérôme. — Mariage de Mélanie la jeune et de Pinianus. — Efforts de l'aïeule pour séparer les deux époux. — Désastres de l'Empire. — Mélanie prophétise la chute de Rome. — Elle se retire avec sa famille en Afrique. — Son retour à Jérusalem. — Sa mort. — Mort de Paula. — Douleur de Jérôme. — Il écrit son éloge. — Eustochium prend en main la direction des monastères..... Page 362

LIVRE XI.

Les monastères de Bethléem sous l'administration d'Eustochium : arrivée de la jeune Paula. — Travaux de Jérôme sur les prophètes. — Il est dénoncé comme ennemi de l'Empire. — Sa correspondance avec des dames gauloises. — Hébidie, Algasie, Artémie. — État des Gaules au commencement du ve siècle. — Irruption des Vandales, des Alains et des Suèves. — Vices de la société chrétienne. — Dispute d'Augustin et de Jérôme à propos de l'épître aux Galates. — Tendances chrétiennes différentes d'Augustin et de Jérôme. — Augustin accuse Jérôme de prêcher le mensonge officieux dans son Commentaire de saint Paul. — Lettre qu'il lui écrit à ce sujet; elle n'arrive pas à Jérôme. — Seconde lettre d'Augustin détournée comme la première. — Colère de Jérôme et excuses d'Augustin; Jérôme s'apaise et accepte la controverse théologique. — Système d'Augustin sur les premiers temps du christianisme, réfuté par Jérôme comme hérétique. — Conclusion de la controverse sur les apôtres Pierre et Paul..... Page 406

LIVRE XII.

Conséquences des malheurs de l'Occident. — Mœurs des émigrants romains en Judée. — Aventure au couvent d'Eustochium, — Le diacre Sabinianus veut enlever une vierge. — Sac de Rome par Alaric; misère des Romains fugitifs. — Pinianus et Mélanie à Hippone. — Le peuple et le clergé de cette ville veulent obliger Pinianus d'être prêtre pour s'emparer de son bien. — Résistance de Pinianus et de Mélanie; scènes à l'église d'Hippone; faiblesse d'Augustin. —

Pinianus et Mélanie arrivent à Jérusalem. — Pélage en Palestine : Jean de Jérusalem le prend sous sa protection. — L'Espagnol Orose s'unit à Jérôme pour le combattre. — Conférences dans la basilique de la Résurrection; mauvaise foi de l'évêque Jean. — Concile de Diospolis où Pélage se rétracte. — Violence des pélagiens contre Jérôme; les monastères de Bethléem sont assiégés et incendiés. — Eustochium et la jeune Paula s'adressent au pape Innocent pour obtenir justice et protection. — Innocent blâme l'évêque de Jérusalem. — Mort d'Eustochium : Paula prend sa succession. — Derniers instants de Jérôme, sa mort, sa légende..... Page 466

FIN DE LA TABLE.

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, 7, RUE SAINT-BENOIT. — [350]

3 5282 00165 5334

Date Due

Oct 13 '34			
Oct. 20			
N 21			
Jl 15 '42			
JL26'57			
Serv. Loan			
~~Due May 1958~~			
NO 2 1 '95			

14934

BR1720
J5
T45x

STACKS BR1720.J5 T45x c. 14934
Thierry, Amedee Simon Dominique
Saint Jerome
3 5282 00165 5334